



BIBLIOTECA U.C.M
5307394867
Digitized by Google




BIBLIOTECA U.C.M.
5307394867



NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'HISTOIRE NATURELLE.

PHO—PLA.

Liste alphabétique des noms des Auteurs, avec l'indication des matières qu'ils ont traitées.

MM.

BIOT.......... *Membre de l'Institut.* — La Physique.

BOSC.......... *Membre de l'Institut.* —L'Histoire des Reptiles, des Poissons, des Vers, des Coquilles, et la partie Botanique proprement dite.

CHAPTAL....... *Membre de l'Institut.* —La Chimie et son application aux Arts.

DE BLAINVILLE, *Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Paris, Membre de la Société philomathique, etc.* (BV.) —Articles d'Anatomie comparée.

DE BONNARD...... *Ing. en chef des Mines, Secr. du Conseil gén. etc.* (BD.)—Art. de Géologie.

DESMAREST ... *Professeur de Zoologie à l'École vétérinaire d'Alfort, Membre de la Société Philomathique, etc.*—Les Quadrupèdes, les Cétacés et les Animaux fossiles.

DU TOUR........ —L'Application de la Botanique à l'Agriculture et aux Arts.

HUZARD........ *Membre de l'Institut.* —La partie Vétérinaire. Les Animaux domestiques.

Le Chev. DE LAMARCK, *Membre de l'Institut.* —Conchyliologie, Coquilles, Météorologie, et plusieurs autres articles généraux.

LATREILLE..... *Membre de l'Institut.* —L'Hist. des Crustacés, des Arachnides, des Insectes.

LEMAN.......... *Membre de la Société Philomathique, etc.* — Des articles de Minéralogie et de botanique. (LN.)

LUCAS FILS..... *Professeur de Minéralogie, Auteur du Tableau Méthodique des Espèces minérales.* — La Minéralogie; son application aux Arts, aux Manufact.

OLIVIER........ *Membre de l'Institut.* —Particulièrement les Insectes coléoptères.

PALISOT DE BEAUVOIS, *Membre de l'Institut.* —Divers articles de Botanique et de Physiologie végétale.

PARMENTIER... *Membre de l'Institut.* —L'Application de l'Économie rurale et domestique à l'Histoire naturelle des Animaux et des Végétaux.

PATRIN.......... *Membre associé de l'Institut.* —La Géologie et la Minéralogie en général.

SONNINI........ —Partie de l'histoire des Mammifères, des Oiseaux; les diverses chasses.

TESSIER ...... *Membre de l'Institut.* —L'article MOUTON (Économie rurale.)

THOUIN........ *Membre de l'Institut.* —L'Application de la Botanique à la culture, au jardinage et à l'Économie rurale; l'Hist. des différ. espèces de Greffes.

TOLLARD AINÉ... *Professeur de Botanique et de Physiologie végétale.* — Des articles de Physiologie végétale et de grande culture.

VIEILLOT ...... *Auteur de divers ouvrages d'Ornithologie.* —L'Histoire générale et particulière des Oiseaux, leurs mœurs, habitudes, etc.

VIREY......... *Docteur en Médecine, Prof. d'Hist. Nat., Auteur de plusieurs ouvrages.* —Les articles généraux de l'Hist. nat., particulièrement de l'Homme, des Animaux, de leur structure, de leur physiologie et de leurs facultés.

YVART......... *Membre de l'Institut.* —L'Économie rurale et domestique.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI:

A Paris, chez C.-F.-L. PANCKOUCKE, Imp. et Édit. du Dict. des Sc. Méd., rue Serpente, n.° 16.
A Angers, chez FOURIER-MAME, Libraire.
A Bruges, chez BOGAERT-DUMORTIER, Imprimeur-libraire.
A Bruxelles, chez LECHARLIER, DE MAT et BERTHOT, Imprimeurs-libraires.
A Dôle, chez JOLY, Imprimeur-Libraire.
A Gand, chez H. DUJARDIN et DE BUSSCHER, Imprimeurs-libraires.
A Genève, chez PASCHOUD, Imprimeur-libraire.
A Liége, chez DESOER, Imprimeur-libraire.
A Lille, chez VANACKÈRE et LELEUX, Imprimeurs-libraires.
A Lyon, chez BOHAIRE et MAIRE, Libraires.
A Manheim, chez FONTAINE, Libraire.
A Marseille, chez MASVERT et MOSSY, Libraires.
A Mons, chez LE ROUX, Libraire.
A Rouen, chez FRÈRE aîné, et RENAULT, Libraires.
A Toulouse, chez SÉNAC aîné, Libraire.
A Turin, chez PIC et BOCCA, Libraires.
A Verdun chez BENIT jeune, Libraire.



NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE,

APPLIQUÉE AUX ARTS,

A l'Agriculture, à l'Économie rurale et domestique, à la Médecine, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES ET D'AGRICULTEURS.

Nouvelle Édition presqu'entièrement refondue et considérablement augmentée;

AVEC DES FIGURES TIRÉES DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE.

TOME XXVI.

DE L'IMPRIMERIE D'ABEL LANOE, RUE DE LA HARPE.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, No 8.

M DCCC XVIII.

Indication des PLANCHES *du* TOME XXVI.

G 41. PLANTES, *pag.* 18.

Ophioglosse bulbeux. — Paragu infortuné. — Pavone écarlate. — Phryma à longs épis.

M 28. QUADRUPÈDES MAMMIFÈRES, *pag.* 38.

Phyllostome crénelé. — Phyllostome fer de lance. — Phyllostome vampire. —Porc-Épic d'Europe.

M 19. OISEAUX, *pag.* 66.

Cotinga pacapac. — Piauhau à gorge rouge. — Perruche à tête couleur de rose.

M 33. OISEAUX, *pag.* 107.

Passerine pape. — Pillurion. — Picchion Baillon.

G 42. INSECTES (planche lithographiée), *pag.* 197.

Papillon podalire. — Pentatome rufipède. — Pétalocheïre rubigineux. — Phyllie brévicorne. — Pince cancroïde.

G 43. INSECTES (planche lithographiée), *pag.* 197.

Panagée grand-croix. — Pangonie bordée. — Parnopès incarnat. — Pedin femoral. — Perle brune. — Phalène hastée. — Pimèlie géante (moluris). — Pompile voyageur. — Prione corroyeur.

G 46. TAILLE DES PIERRES GEMMES OU PIERRES PRÉCIEUSES. *p.* 236.

M 30. PLANTES, *pag.* 515.

Phormion lin. — Phyllante niruri. — Pistachier vrai. — Plaqueminier de Virginie.

NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE.

PHOSPHORESCENCE (*des substances minérales, végétales et des animaux*). La propriété de rendre de la lumière n'est pas l'apanage du phosphore seulement : elle se rencontre pareillement dans des matières minérales et végétales placées en certaines circonstances, et surtout en plusieurs animaux vivans. En général, cette *phosphorescence* des corps bruts et celle des êtres animés reconnoissent plusieurs causes. Des physiciens ont cru y voir une combustion lente, qui dégage de la lumière sans chaleur sensible et même sans altération subséquente bien marquée ; cependant, quoique cette explication puisse être vraisemblable pour divers animaux ou végétaux *phosphorescens*, dont l'éclat s'éteint dans les gaz méphitiques, mais s'avive dans l'oxygène, cela ne peut pourtant pas s'appliquer à tous, et encore moins à la plupart des minéraux *phosphorescens*, qui restent lucides sous les gaz azote, hydrogène et acide carbonique. Fourcroy pensoit que la phosphorescence étoit due à la lumière engagée entre les interstices des corps ; il se fondoit sur ce que des bois pourris, exposés à la lumière, de même que le diamant et d'autres gemmes en cristaux, retenoient une lueur dans l'obscurité ; mais il est une foule de corps de différens règnes, qui deviennent lucides sans avoir absorbé de la lumière. Par exemple, des quarz, l'adulaire en poudre (feldspath nacré), le fluate de chaux, le phosphate de chaux de l'Estramadure, etc., deviennent *phosphorescens* par une chaleur obscure, ainsi que différens sels : les muriates de soude, celui de mercure, le sulfate de potasse, et la magnésie, l'alumine, la chaux, la strontiane, la baryte, etc. ; cependant il faut une chaleur plus ou moins élevée pour ces diverses substances.

Deluc pensoit que le calorique comprimé ou accru devenoit la cause de la *phosphorescence ;* il se fondoit sur ce qu'une barre de fer battue à froid, devenoit chaude jusqu'à rougir sous la percussion des marteaux. De même, le sucre frotté devient phosphorescent ; la collision forte ou la percussion rend phosphorescent le muriate calcaire très-desséché, et d'autres substances sèches. En général, la lumière, dans les minéraux, paroît en raison inverse de leur humidité, comme l'ont remarqué Boyle, Boze, Dufay, Margraff, Beccaria, etc.

§ I. *De la phosphorescence des minéraux, par divers procédés.*

Les minéraux phosphorescens par frottement ou collision, ont été remarqués par Homberg, Bergmann, Macquer, Pelletier, Dolomieu, Gillet-Laumont, de Saussure fils, etc. Dessaignes a reconnu que tous les métaux en limaille fine, deviennent lumineux, et manifestent des étincelles en les plaçant sur un support chaud, surtout les plus oxydables, le zinc, l'antimoine ; tandis que l'argent et l'or en donnent moins. Il a découvert que le fluidede la phosphorescence étoit soumis au pouvoir des pointes, ainsi que l'électricité, et il en a conclu, d'après des expériences sur un grand nombre de substances minérales, que le fluide électrique y jouoit un rôle plus important qu'on ne l'avoit pensé. (*Mém. sur les Phosphorescences*, dans le Journal de physiq., 1809, tom. 68, et 1810, tom. 70.)

Au lieu d'exposer les minéraux sur une plaque métallique chauffée, ce qui les rend presque tous phosphorescens, M. Haüy propose de les placer sur des charbons allumés ; alors il n'y a de phosphorescentes que les espèces qui s'y trouvent le plus disposées ; encore ce phénomène ne se remarque-t-il qu'en quelques variétés et non en d'autres ; par exemple, dans des chaux fluatées, carbonatées, phosphatées, suivant leur mode de cristallisation. Ainsi, les chaux phosphatées, qui ne cristallisent point en pyramides, deviennent seules phosphorescentes, et non pas celles qui cristallisent de cette manière. Par ce moyen, on a pu reconnoître que la chaux phosphatée terreuse de l'Estramadure devoit cristalliser en pyramides, puisqu'elle ne devenoit pas phosphorescente, et l'observation a confirmé ensuite cette théorie.

La baryte sulfatée, si connue sous le nom de pierre de Bologne, est remarquable par sa propriété lumineuse à l'obscurité, après avoir été quelque temps exposée aux rayons du soleil, lorsqu'elle a été préalablement calcinée et tenue en un lieu sec. Lorsqu'elle perd sa phosphorescence, on peut la calciner de nouveau pour la lui rendre. Il paroît que, dans ce minéral, la phosphorescence peut être due à

une décomposition partielle de l'acide sulfurique du sulfate terreux, mis à l'état de sulfite et tendant à retourner à l'état de sulfate, en absorbant de l'oxygène; ce qui détermine une combustion lente.

Les principales matières minérales phosphorescentes par la chaleur, sont les spaths fluor, les baryte et strontiane carbonatées, la trémolithe, la wernérite, plusieurs chaux phosphatées, l'harmotome, diverses chaux carbonatées, etc.

Par le frottement, on observe un assez grand nombre de minéraux phosphorescens, et l'un des plus remarquables surtout est la blende ou le zinc sulfuré. Patrin en a rapporté des échantillons de la mine d'argent de Zméof en Sibérie, qu'il suffisoit de gratter avec un bec de plume pour faire une trace phosphorescente; il en est de même des blendes de Scharffenberg en Misnie, mais d'autres le sont moins. Beaucoup de marbres primitifs, et parmi les diverses chaux carbonatées, les dolomies principalement, deviennent lumineux aussi par des frictions légères.

Il en est de même de presque toutes les pierres quarzeuses qui brillent par le frottement ou des collisions; tels sont surtout les quarz gras; telle est encore la grammatite.

On a dit que les gemmes ou pierres précieuses jouissoient de la propriété de s'imprégner de lumière, par leur exposition au soleil; mais ceci n'est guère vrai que du diamant, et encore cette propriété n'est-elle pas toujours manifeste; cependant on fait en quelque sorte jaillir des étincelles du diamant, dans l'obscurité, en le frictionnant avec une brosse, ce qui pourroit dépendre de l'électricité.

D'autres phosphorescences se manifestent par l'addition de l'eau, à la chaux vive, par exemple; car il s'opère un grand dégagement de chaleur. Il y a donc des causes très-variées pour le phénomène de la phosphorescence en général.

§ II. *De la phosphorescence de quelques substances végétales.*

On n'en connoît qu'un petit nombre d'exemples, et non-seulement pour les corps solides, mais pour les liquides; ainsi, de l'huile de lin agitée, surtout dans le vide du baromètre ou de la machine pneumatique, présente des lueurs phosphorescentes.

A l'égard des lueurs qu'on remarque aussi en frottant des rotains (*calamus rotang*), on a cru pouvoir les attribuer à ce que l'écorce de ces cannes contient assez abondamment des molécules siliceuses, comme on les retrouve dans leurs cendres, et comme le prouve l'analyse du tabaxir. La collision du sucre offre aussi un éclat phosphorescent; mais n'est-ce pas comme la plupart des substances cristallines,

qui deviennent plus ou moins électriques par le frottement ?

Les autres phosphorescences, parmi les végétaux, n'ont guère lieu que par la décomposition ; ainsi, l'on a vu le byssus violacé ou hypoxylon des arbres et des champignons putréfiés dans les forêts, en été, acquérir une lueur dans l'obscurité, de même que les bois pourris. Si les plus spongieux, parmi ces derniers, comme le saule, le peuplier et autres bois blancs, s'imprègnent le mieux de la lumière, cependant des bois plus compactes d'orme, de hêtre et de chêne, s'en imbibent aussi, quoique plus difficilement. Au reste, ces lueurs disparoissent ou semblent s'éteindre bientôt dans les gaz acide carbonique et azote, et briller davantage dans l'oxygène; ce qui paroît démontrer qu'il s'opère une combustion lente. Nous ne parlerons pas de la prétendue racine lumineuse dont traite l'historien hébreu Josephe, sous le nom de *Baharas*. On ignore ce qu'elle étoit.

§ III. *De la phosphorescence parmi les animaux terrestres.*

Nous allons voir qu'elle dépend principalement de l'action de la vie ou du jeu de l'organisme.

Il faut distinguer de cette phosphorescence, l'électricité développée quelquefois spontanément chez des individus qui ont fait beaucoup d'exercice, et dont les poils secs ou les cheveux lancent des étincelles par le frottement. Tout le monde connoît ce phénomène sur les chats, surtout en hiver, lorsqu'on les frictionne; beaucoup d'observations analogues, faites sur des hommes, n'étoient pas inconnues des anciens; car on peut y rapporter cet éclat de la chevelure d'Achille en fureur, selon Homère, et cette flamme légère qui sembloit voltiger autour de la tête d'Ascagne, comme dit Virgile : *lambere flamma comas et circùm tempora pasci.* Les palefreniers connoissent les feux follets sortant de la crinière des chevaux, parfois, lorsqu'on les étrille. Des auteurs ont aussi remarqué des signes d'électricité sur le plumage de quelques perroquets, etc.

Peut-être doit-on attribuer à ce développement d'électricité résineuse, les combustions spontanées de plusieurs individus très-gras et habitués aux liqueurs spiritueuses, tels que des femmes exhalant des gaz hydrogénés et inflammables, etc. Ce sujet a été traité, soit par Pierre-Aimé Lair, soit par Jean-Henri Kopp, avec un développement suffisant pour établir de fortes présomptions sur la réalité de ces combustions spontanées.

Il est un autre mode de lucidité, qui paroît dépendre plus immédiatement de l'action nerveuse; c'est celle des yeux des chats, des loups, des hiboux et d'autres animaux noc-

turnes. Leur pupille se dilate beaucoup dans l'obscurité, et la rétine, dont l'éclat est brillant, renvoie une lumière manifeste. Nous avons eu l'occasion d'observer cet effet sur un renard blessé à mort et qui, au moment où il se vit saisi dans la retraite obscure où il se réfugioit, ouvrit des pupilles extraordinaires et montra des yeux flamboyans. Il paroît que le même effet se reproduit dans ces regards de colère qui paroissent enflammés. Il en est ainsi des yeux d'un chat plongé dans l'eau; la vive frayeur dilate la pupille, et la rétine renvoie beaucoup de rayons lumineux, comme un miroir au soleil. Nous ne rappellerons pas l'opinion des anciens philosophes, tels que Platon, Epicure, etc., qui supposoient que la lumière étoit lancée par l'œil, et agissoit sur d'autres individus, dans l'amour, l'envie, la colère, et qu'on pouvoit ainsi fasciner les personnes, comme le regard du chien arrête la perdrix :

Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.

Parmi les reptiles, on prétend que les crocodiles et des lézards nocturnes, tels que les geckos et les anolis, jettent aussi des regards étincelans dans la nuit; peut-être doit-on rapporter à la même cause la frayeur causée par des serpens, d'où les anciens ont imaginé que le basilic tuoit par son seul regard, comme on a prétendu que la vue subite d'un loup causoit une extinction de voix ou la raucité.

Les vraiés phosphorescences animales se remarquent d'abord dans la classe des insectes, et surtout parmi les coléoptères. On distingue dans cet ordre les genres *elater*, *lampyris* et *paussus*.

L'*elater noctilucus*, le *cucujo* des Américains, ou la mouche à feu, a la faculté, selon Patrik Brown (*Hist. Jamaïc.*), de suspendre à volonté sa lumière, et de la faire paroître tout comme on le feroit avec une lanterne sourde. Ses organes phosphorescens sont situés au corselet de chaque côté ; il les fait rentrer par la frayeur. Il y a dans son corselet beaucoup de matière lumineuse jaunâtre, demi-transparente et gélatineuse. Cet insecte, qui se cache de jour, voltige la nuit et se jette sur la lumière des flambeaux. Sa lumière est si vive qu'on peut lire de nuit, avec huit ou dix de ces taupins, comme avec une chandelle, ou travailler à sa lueur. Les Indiens en portent dans leurs voyages en place de lanternes, et les femmes en ornent leur tête comme d'étoiles brillantes.

On connoît encore deux autres taupins phosphoriques, *elater phosphoreus*, Degéer, et *elater ignitus*, Fabricius, de l'Amérique méridionale et des îles Antilles.

Les *lampyris*, connus sous le nom de vers luisans, portent

leur matière phosphorique à l'extrémité postérieure de leur abdomen aux deux ou trois derniers anneaux ; ils peuvent, ainsi que les taupins, faire rentrer à volonté cette substance lumineuse. Lorsqu'elle brille le plus vivement, elle répand un éclat bleuâtre ou verdâtre comme l'émeraude ; en s'affoiblissant, elle n'offre plus qu'une lueur orangée pâle. Le mouvement de ces insectes excite leur lumière. Cette substance lumineuse jaunâtre peut être enlevée à l'animal, et elle reste phosphorescente tant qu'elle est molle, soit à l'air, soit sous le vide de la machine pneumatique : elle perd cette lumière en se desséchant ; mais on peut la lui rendre en la ramollissant avec de l'eau tiède. L'eau froide éteint les vers luisans ; mais ils brillent dans de l'eau chaude. Ces insectes vivent longtemps dans le vide et sous divers gaz non respirables ; toutefois ils périssent dans le sulfureux, le nitreux et le muriatique. On a cru reconnoître que leur séjour dans le gaz hydrogène rendoit parfois celui-ci détonnant. Au reste, chez les insectes nocturnes, les sexes se rencontrent l'un l'autre au moyen de cette lueur. Les femelles sont les plus brillantes pour attirer les mâles, car elles ne développent pas souvent des ailes ; aussi l'on voit de leurs nymphes déjà lumineuses, selon Degéer. Ils sont très-communs dans les pays chauds, et leur voltigement, semblable à celui des étincelles, parmi les bosquets et les fleurs, produit un effet agréable dans les soirées d'été. Carradori et Lichtenberg ont remarqué que la lueur devient plus vive dans ces insectes plongés sous du gaz oxygène. Il y a beaucoup d'espèces de lampyres lumineuses ; les *lampyris noctiluca* et *splendidula* sont nos vers luisans ; l'*italica* est la luciole des Italiens ; on connoît encore les *lampyris ignita*, *phosphorea*, *nitidula*, *lucida*, *japonica*, *pensylvanica*, etc. Gueneau de Montbeillard a fait l'observation qu'après leur accouplement, ces insectes perdoient toute leur phosphorescence, comme s'ils éteignoient ainsi les flambeaux de leur amour par l'hyménée.

Afzélius a remarqué un autre coléoptère dont l'illumination est fort singulière. Ses deux antennes sont renflées à leur extrémité en petits globes, et ces globes sont deux lanternes phosphorescentes dont il s'éclaire dans la nuit. Cet insecte, *paussus sphœrocerus*, est décrit dans les *Linnœan Transact.*, tom. IV.

Parmi les insectes hémiptères, des fulgores présentent à un degré marquant le phénomène de la phosphorescence. Mlle. Mérian a décrit la grande porte-lanterne, *fulgora lanternaria*, L. de Surinam et de l'Amérique méridionale. Son front est développé en une énorme vésicule arrondie, toute pleine d'une matière lumineuse si vive qu'on peut lire de nuit, par

son moyen, les caractères les plus fins. Il paroît que cette lucidité n'a pas lieu pendant tout le temps de la vie de l'insecte, mais sans doute à l'époque de ses amours, comme chez les lampyres et les taupins. Plusieurs fulgores sont également lumineuses, les *fulgora candelaria* et *fulgora pyrorhynchus*, en Asie. Des cigales sont aussi phosphoriques, selon Olivier.

Patrik Brown a remarqué pareillement une espèce de papillon nocturne, *pyralis minor*, présentant sous son abdomen une lueur foible et vacillante, devenant obscure par intervalles. Il est probable que plusieurs phalènes et teignes, dont les mâles viennent si souvent se brûler aux flambeaux, ne reconnoissent leurs femelles, pendant la nuit, qu'à des lueurs foibles dont nos yeux ne nous avertissent pas; car tous les insectes nocturnes qui viennent se jeter ainsi à la lumière, au lieu de la fuir, montrent bien, comme les lampyres et les taupins qui font de même, qu'ils se cherchent entre eux au moyen de lueurs.

Enfin, en quelques circonstances on a vu des scolopendres briller d'un éclat, soit électrique, soit phosphorique, selon Degéer et d'autres observateurs; telle est la *scolopendra electrica* d'Europe, et la *scolopendra phosphorea* observée en Asie par Ekeberg. Ces insectes venimeux fuient aussi le grand jour.

On peut donc établir que la phosphorescence, chez les insectes, est due à une organisation propre à beaucoup d'espèces nocturnes, pour se reconnoître entre eux à l'époque de leurs amours, et que la matière gélatineuse ne jouit de cette lucidité que dans le temps de la grande vigueur de ces animaux; car elle s'éteint même avant leur mort, lorsqu'ils ont engendré. Quoique l'analyse chimique n'en ait point été faite, mais seulement des expériences sur cette lumière en divers gaz par Grotthuss, Carradori, Spallanzani, etc., on ne peut pas conclure que cette lucidité dépende du phosphore. On rencontre toutefois des phosphates de chaux et de magnésie dans les analyses de plusieurs insectes.

Les vers de terre ou lombrics, en certaines circonstances, et lorsqu'ils sortent pour s'accoupler, ont paru quelquefois phosphorescens (*V.* Flaugergues, *sur le phosphorisme des vers de terre*, *Journal de Physiq.*, *tom.* 16, *p.* 311, et J. G. Bruguières, *Journal d'Hist. nat.*, *tom.* 2, *p.* 267). On ignore la cause de ce phénomène qui néanmoins se retrouve principalement dans les amours des animaux.

§ IV. *De la phosphorescence des animaux marins, et du phénomène de la mer lumineuse.*

Depuis long-temps les navigateurs avoient vu avec étonne-

ment et à diverses époques, les flots argentés d'une lumière blanchâtre, s'ouvrir en longs sillons de feu sous la proue du vaisseau, où se répandre en gerbes brillantes sous les coups redoublés des rames, pendant les nuits, et principalement dans les mers des climats chauds. Ils jouissoient de cet éclatant spectacle sans en connoître la cause, et les anciens aimoient à la rapporter aux dieux Castor et Pollux; car on fait toujours intervenir la divinité dans les phénomènes qu'on ne peut expliquer autrement.

Parmi les modernes, Robert Boyle imagina que la rotation tourbillonnante du globe terrestre produisoit une sorte de friction à la surface des eaux de l'Océan, surtout entre les tropiques, et les rendoit ainsi lumineuses.

L'abbé Nollet pensoit que le fluide électrique produisoit cet effet par l'affriction des particules de l'eau. Un autre physicien, Leroy de Montpellier, y ajoutoit pour cause le choc des molécules du sel marin qui s'y trouve dissous. (*Mém. des sav. étrangers*, *tom.* 3, *p.* 143.)

Ces hypothèses firent bientôt place à celle qui attribue la lucidité des flots à une matière putrescente produite par cette multitude infinie de poissons, de mollusques et d'autres corps animaux, qui se décomposent journellement au sein de l'Océan. Les observations du missionnaire Bourzes, dans son voyage aux Indes, en 1704, rendoient probable cette opinion. Un correspondant de Franklin (*Experim. and observ.*, *p.* 274) établissoit aussi que tous les animaux qui mouroient dans la mer, s'y corrompoient très-vite; et leurs débris plus ou moins huileux, transportés, ballottés par l'agitation des vagues, venoient couvrir la surface de la mer d'une matière phosphorescente.

Ce qui ajoutoit du poids à cette explication, c'est la traînée graisseuse et parfois lumineuse que les bancs de harengs laissent sur leur passage, traînée connue des pêcheurs, sous le nom de *graissin*. Les expériences de J. Canton, dans les Transactions philosophiques, an 1769, *tom.* LIX, *p.* 446, parurent en donner la démonstration. Sous une température de 10 à 12 degrés R. (de 54 à 60° Fahrenheit), des poissons morts et ballottés dans de l'eau de mer la rendirent plus ou moins lumineuse. Il remarqua encore que les poissons marins produisoient mieux cet effet que ceux d'eau douce, et que la solution de sel marin favorisoit la production de cette matière graisseuse qui venoit nager à la surface de l'eau; il en conclut que le phénomène de la mer lumineuse étoit dû à cette seule cause. John Pringle confirma, depuis, que les muriates de soude et de chaux hâtent la putréfaction dans l'eau de la mer, en la rendant plus dissolvante.

Il est certain que la plupart des poissons putréfiés, des maquereaux, des merlans, des harengs frais, deviennent phosphorescens; et l'analyse chimique a démontré la présence du phosphore en plusieurs de leurs parties, surtout dans leur laite. D'après les belles expériences de MM. Vauquelin et Fourcroy (*Annal. mus. hist. nat.*, *tom.* 10, *p.* 169, et *Annal. chim.*, *tom.* 64, *p.* 7), les sels phosphoriques abondent dans toutes leurs humeurs. C'est sans doute à la même présence du phosphore, que les chairs, la pulpe nerveuse ou médullaire surtout, deviennent si phosphoriques par la décomposition des cadavres, ainsi que nous l'avons vu. Les os de quelques brochets le deviennent pareillement.

De plus, certains poissons en vie paroissent quelquefois phosphorescens ou lucides, comme Bajon (*Mém. pour servir à l'Hist. de Cayenne*, *tom.* 2, Paris, 1778) et Lœfling ont vu des dorades, *coryphœna hippurus*, L., émigrant en grandes troupes, refléter une lumière éclatante. Godeheu de Riville a remarqué une pareille phosphorescence dans des troupes de bonites, *scomber pelamys*, L., sur la Méditerranée (*Mém. des sav. étrang.*, *tom.* 3, *p.* 269, sq.).

Mais cet examen conduit à rechercher s'il n'y a point d'autres animaux marins qui manifestent naturellement de la phosphorescence; or, nous en trouverons un grand nombre. Les anciens avoient été frappés de la lumière que répandent les dails ou pholades, *pholas dactylus*, L., qui se nichent dans les rochers qu'ils percent. Pline dit, l. IX, c. 51 : La nature des dactyles est telle qu'ils brillent dans les ténèbres d'autant plus qu'ils ont plus d'eau; ils luisent jusque dans la bouche quand on les mange; ils luisent entre les mains, et les gouttes mêmes qui tombent à terre ou sur les vêtemens, sont brillantes. Réaumur a confirmé ces faits merveilleux, *Mém. acad. scienc.*, Paris, 1723, pag. 198.

Déjà Thomas Bartholin (*De luce animalium*, Lug. Bat., 1647, in-8.°); et Oligerus Jacobæus (*Acta hafniens.*, tom. V, pag. 283), ayant ouvert à Pise des poulpes (*Sepia octopus*, L.), ils offrirent, dans leurs viscères, une lumière assez vive pendant la nuit, pour que la chambre du collége où se faisoit cette dissection, parût tout éclairée, et causât quelque inquiétude à ceux qui y entroient. Ce n'étoit point la chair même de ces poulpes qui luisoit, mais les parties intérieures, et avec d'autant plus d'éclat, qu'elles étoient plus corrompues. Les doigts et les mains étoient toutes lumineuses de cette humeur phosphorescente quand on y touchoit. On a vu des coquillages, tels que des *chama*, des *lepas*, des *murex* ou *buccins*, devenir également phosphorescens par la putréfaction. Adrien Auzout et Mignot de la

Voye, avoient trouvé aussi des vermisseaux lumineux dans des huîtres (*Mém. acad. sc.*, avant 1699, tom. X, pag. 453).

Enfin, ce qui a prouvé que l'eau de la mer ne devoit pas uniquement sa *phosphorescence* à des animaux marins putréfiés, mais bien aussi à des animalcules vivans, est la découverte de Joseph Vianelli (*Nuove scoperte intorno le luci notturne dell' acqua marina*, Venezia, 1749, in-8.°, fig.), et de François Grisellini (*Observations sur la scolopendre marine luisante*, Venise, 1750, in-8.°), le premier, professeur de médecine, à Chioggia; le second, physicien, à Venise. Linnæus adopta bientôt cette découverte, en rangeant l'animal dans le genre des néréides, et publiant, en 1752, sa dissertation *Noctiluca marina* (*Amœnit. acad.*, tom. 3, pag. 202). Une foule d'observations confirma ce phénomène commun dans les lagunes de Venise (Fougeroux de Bondaroy, *Mém. acad. sc.*, 1767, pag. 120). Forster, qui accompagna le capitaine Cook dans ses voyages autour du globe, de 1772 à 1775, remarqua bien des fois la phosphorescence de la mer; il reconnut toujours qu'elle dépendoit d'innombrables animalcules extrêmement petits, qui sillonnoient en toute direction la surface des flots. Il les observa au microscope de Ramsden, et vit de petits tubes brunâtres de matière gélatineuse, globuleuse; il présuma que c'étoient de très-petites méduses qui devenoient phosphorescentes, surtout quand elles se mettoient en mouvement. C'étoit déjà l'opinion de Ternstrœm, disciple de Linnæus, voyageant vers la Chine, en 1746, et celle d'un correspondant de Franklin (*Phil. Trans.*, an 1756). M. Dagelet, astronome, remarqua, dans la baie d'Antongil, à Madagascar, une prodigieuse immensité de ces animalcules, s'étendant à plusieurs milles en mer, composant comme des bancs de lumière, ou recouvrant l'Océan d'un vaste drap de splendeur: ils exhaloient une odeur désagréable de marée. Il en revit auprès du Cap de Bonne-Espérance, par un calme parfait; le sillage des canots en faisoit jaillir de magnifiques perles étincelantes, et de larges globules de lumière s'étendoient jusque vers les côtes. En 1774, les mers australes présentèrent aussi d'autres vers lumineux au même observateur. M. Rigaud a retrouvé une immense quantité de ces productions polypeuses, dans les mers des Antilles, et rien n'est aujourd'hui plus démontré.

Il reste néanmoins à déterminer les principales espèces d'animaux phosphorescens qui illuminent ainsi l'Océan: car il en est de beaucoup de sortes, et qui paroissent se tenir principalement en des régions appropriées selon le degré de température ou la diversité des mers. On en observe jusque dans la froide et brumeuse Baltique (*Journ. de Phys.*, tom.

XXIV, page 56). Quoique les mers des tropiques présentent plus souvent cet éclatant phénomène, dit Dombey, dans le *Journal de phys.*, t. XV, pag. 213, il paroît presque constamment de mai en juin, vers Bombay, selon le capit. Horsburg, dans les *Trans. philos.*, an 1810, part. 2.

Les côtes de la Méditerranée présentent, dans ce phénomène, presque toujours la *nereis noctiluca*, selon Viviani, (*de Phosphorescentiâ maris*, Gènes, 1805), et d'autres petites espèces analogues. Spallanzani, qui l'a vue dans le golfe de Messine et à la côte de Gènes, a remarqué en outre une sorte de méduse convexe, portant à ses bords frangés des tentacules nombreuses; elle étoit très-brillante. Déjà Forskaël avoit décrit, sous le nom de *medusa noctiluca*, une espèce qui se rapproche de la *medusa pileus*, citée par Gmelin. Macartney vit, à Margate, des méduses lumineuses; une espèce de couleur pourpre et de forme hémisphérique, a été recueillie par cet observateur, en 1804, à la baie de Herne, sur les côtes de Kent, et nommée *medusa scintillans* (*Philos. transact.*, 1810). Sir Joseph Banks, dans son Voyage avec Cook, recueillit aussi une méduse phosphorescente, qu'il nomma *medusa pellucens*. Il paroît donc qu'une multitude de petites méduses lucides concourent au phénomène de la mer lumineuse.

D'autres zoophytes, en outre, exhalent des lueurs merveilleuses au sein de l'Océan, et semblent destinés à l'illumination de ses abîmes. Le professeur Shaw, dans son voyage à Alger et en Barbarie, décrivit la *pennatula phosphorea*, L., singulier polypier libre ressemblant à une plume, mais dont les barbes sont de petits polypes vivans, qui tous s'évertuent à ramer de leur mieux, en répandant une lueur éclatante de phosphore. Les *pennatula grisea*, *argentea*, *grandis*, sont plus ou moins lumineuses aussi.

Mais, outre les méduses et les pennatules, aucun zoophyte marin ne paroît plus éclatant dans le sein des ondes, que les pyrosomes et plusieurs beroës.

Le *pyrosoma atlanticum* de Péron, Lesueur et Desmarest, est un système d'animaux réunis en un cylindre creux, composé d'une multitude de petites ascidies, toutes resplendissantes, dans la nuit, d'un éclat semblable à du fer incandescent. On croiroit voir, dit Péron, des boulets rougis au feu ou des masses de fer brûlantes, se mouvant et tourbillonnant dans les ondes. Réunis souvent en cohortes innombrables, ils forment une large écharpe de phosphore étendue sur les flots. Ces animaux s'embrasent surtout en se mouvant; leur lumière s'éteint par la mort, en passant par les nuances du rouge, de l'aurore, de l'orangé, du verdâtre et d'un bleu

d'azur vif et pur. Dans le repos absolu, la nuance du pyrosome est d'un jaune opalin. Sa phosphorescence se manifeste dans des intervalles isochrones, par le mouvement alternatif de l'animal, lorsqu'il se contracte; puis il se dilate, comme s'il prenoit sa respiration. La phosphorescence augmente par la contraction de l'animal, et lorsqu'on l'irrite; mais à sa mort, toute phosphorescence disparoît comme chez les autres espèces lumineuses (Péron, *Voyag. aux Terres austr.*, tom. 1, pag. 488, et *Annal. du Museum*, tom. IV.). On trouve d'autres beaux pyrosomes dans la Méditerranée, selon Lesueur.

Le professeur d'histoire naturelle Mitchill a trouvé sur les côtes d'Amérique le *beroë fulgens*, espèce également phosphorescente. De même l'abbé Dicquemarre a vu des meduses et autres animaux phosphorescens sur les côtes de nos mers (*Journal de Phys.*, tom. VI, pag. 319), et Spallanzani sur celles d'Italie (*Memoria sopra la meduse fosforiche*, dans les *Memor. della soc. ital.*, tomo VII, p. 271). Tout se réunit donc pour prouver que la principale cause de la phosphorescence des mers reconnoît les animaux vivans de l'ordre des zoophytes, ou des annélides et de divers mollusques, plutôt que la putréfaction des poissons.

On a remarqué pareillement des crustacés phosphorescens; mais il nous semble qu'ils ont dû cette propriété, moins à leur propre nature, qu'aux méduses ou d'autres espèces lumineuses qu'ils mangent. Ainsi Jos. Banks observa, dans son voyage avec Cook, des crabes lumineux qu'il signale sous le nom de *cancer fulgens*, entre Madère et Rio-Janeiro; ils répandoient des flammes très-vives (*Philos. Transact.*, 1810, part. 2). Dès 1754, Godeheu de Riville avoit trouvé sur les côtes de Malabar un monocle (appartenant au genre *lynceus* de Müller) qui s'agitant dans l'eau l'illuminoit d'une flamme bleue; il se loge aussi dans des coquillages. En l'ouvrant, ses viscères firent voir un réservoir de matière lumineuse, d'une couleur d'azur, avec des globules que l'observateur crut être des œufs. D'après ces faits, de Riville pense qu'une sorte d'huile lumineuse, comme celle de ce crustacé, est la cause de la phosphorescence des mers (*Mém. savans étrang.* tom. 3); hypothèse que rien n'a démontrée.

Le *cancer pulex*, L., a été vu plus d'une fois phosphorescent par Hablitzl (dans les Mélanges du Nord, *Nordische beytræge* de Pallas, tom. IV, p. 396), ainsi qu'un limule, *limulus noctilucus*, Müller (*Philos. Trans.* 1810, part. 2) et les crevettes de rivière (*Squilla pulex*, Degéer, selon Thulis et Bernard, *Journ. de physiq.* tom. 28, p. 67); mais cette lucidité nous semble produite, comme celle du ver de terre, soit par l'état d'orgasme de ces animaux à l'époque de leur géné-

ration, qui paroît développer du phosphore dans leurs œufs, soit par des nourritures animales putrescentes, comme celles que recherchent tous les crustacés.

Nous aurions bien d'autres remarques à faire sur les apparences diverses que prennent les eaux de la mer et celles des rivières ou des fleuves. Par exemple, on sait que le prétendu changement des eaux en sang, l'une des plaies d'Egypte, se renouvelle fréquemment dans plusieurs de nos mares, lorsqu'il s'y propage d'innombrables quantités de puces d'eau d'un rouge de sang, *daphnia pulex*, Müller; ces crustacés branchiopodes se multipliant prodigieusement à la manière des pucerons, sans accouplement.

Des mers de lait, des mers de poussière, ou avec ces apparences, ont été remarquées par divers navigateurs sur les côtes occidentales de l'Inde, et aux environs de la Nouvelle-Guinée, des terres des Papous : toutes ces apparences sont dues souvent au frai d'une innombrable quantité de mollusques dont les œufs ou les embryons flottent, en certaines saisons, à la surface des ondes, et couvrent des espaces de plusieurs lieues carrées.

Ainsi les phénomènes de l'Océan ne sont pas moins étonnans, ni moins magnifiques que ceux de la terre : des spectacles pyriques se manifestent au sein même des abîmes, au milieu des jeux et des amours de tant d'êtres créés avec profusion par la puissance divine. Voyez le *Discours préliminaire* et l'article CRÉATURES. (VIREY).

PHOSPHORKUPFERERZ de Werner. *V.* CUIVRE PHOSPHATÉ. (LN.)

PHOSPHORMANGAN de Karsten, Werner, etc. *V.* MANGANÈSE PHOSPHATÉ. (LN.)

PHOSPHORSPATH (*spath phosphorescent*). On donne ce nom à la *chaux fluatée* en Allemagne. Stütz et Estner l'appliquent à l'*apatite* ou CHAUX PHOSPHATÉE CRISTALLISÉE. (LN.)

PHOSPHORIT. Werner et Karsten donnent spécialement ce nom à la CHAUX PHOSPHATÉE TERREUSE (LN.)

PHOSPORKALK de STUZ. *V.* CHAUX PHOSPHATÉE. (LN.)

PHOTEL. Plante du Catay, citée par Thevet, que, selon lui, quelques personnes nomment *figuier de Pharaon*. C. Bauhin la rapproche du *bananier*. (LN.)

PHOTOPHYGES ou LUCIFUGES. Nom donné par M. Duméril à une famille d'insectes, de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, ayant pour caractères : élytres dures, soudées, sans ailes. Elle comprend les *ténébrions* de Linnæus, qui composent notre tribu des piméliaires et celle des blapsides, famille des mélasomes. *V.* ces mots. (L.)

PHOXICHILE, *Phoxichilus*, Latr. Genre d'arachnides trachéennes, de la famille des pycnogonides.

D'après les caractères que j'avois assignés à ce genre, il différoit des *pycnogonons*, en ce qu'il offre des mandibules, et des *nymphons*, en ce que ces organes sont terminés par un seul doigt, et que les palpes manquent, comme dans le premier genre. Mais ayant examiné depuis, avec plus d'attention, les mandibules de l'espèce d'après laquelle j'avois établi cette nouvelle coupe générique, j'ai reconnu qu'elles finissoient en pince didactyle, de même que celles des *nymphons*, et que le doigt inférieur, recouvert par des ordures qui m'avoient empêché d'abord de l'apercevoir, étoit seulement plus petit que le supérieur, ou celui qui est mobile. Mais les *phoxichiles* sont néanmoins très-distingués des *nymphons* par l'absence des palpes. Ils s'en éloignent aussi sous d'autres considérations : 1.° Le tube ou le siphon, formant le suçoir et dont l'ouverture représente un trèfle, comme à celle de la même partie des autres animaux de cette famille, est ventru au milieu, un peu rétréci ensuite, et se termine par un évasement arrondi et garni de poils ; chacun de ses côtés et le milieu de son dos offrent deux lignes imprimées, longitudinales, et qui, se réunissant par leurs extrémités, dessinent une sorte d'ellipse. En considérant ces lignes comme les sutures de pièces réunies, ce tube seroit composé de six valvules ou lames soudées ensemble, et qui représenteroient les parties principales de la bouche des insectes. Le siphon des *nymphons* ne montre à sa surface aucune division. 2.° Dans ce dernier genre, le premier article du corps se rétrécit un peu en avant de l'insertion des deux pattes antérieures, et des deux pattes ovifères, puis se prolonge et se dilate insensiblement en manière de cou ou de pédicule obconique, dont l'extrémité antérieure sert de support aux mandibules. Ce support est formé par la réunion de l'article radical de chacune de ces mandibules : ces deux articles intimement unis et dilatés inférieurement, embrassent l'extrémité antérieure du pédicule, en façon de collier. Le tubercule portant les quatre yeux, est situé à l'extrémité postérieure et dorsale du premier segment en arrière du pédicule; mais dans les phoxichiles, le premier segment du corps est court et transversal, de sorte que les deux pattes antérieures et les pattes ovifères sont insérées près de l'origine du siphon. A l'extrémité postérieure et dorsale de cette partie, sont adossés et réunis longitudinalement les deux articles radicaux des mandibules; le tubercule portant les yeux, est situé entre cet article commun et le suivant; les mandibules, abstraction faite du support dont je viens de parler, semblent prendre

naissance de la base antérieure du tubercule oculifère. 3.° On voit de chaque côté de la base du siphon, au-devant de l'insertion des pattes ovifères, un petit article en forme de tubercule arrondi. 4.° Les pattes, moins allongées proportionnellement que celles des *nymphons*, ont un article de moins que celles-ci, c'est-à-dire huit, (les prolongemens latéraux et saillans des segmens des corps compris), au lieu de neuf, celui qui, dans les *nymphons*, forme l'avant-dernier ou le huitième, étant ici presque insensible; la même articulation est déjà fort courte dans les *pycnogonons* et les *ammothées*. Les pattes ovifères des phoxichiles ressemblent, par leur forme et leurs proportions, à celles des *ammothées* et des *nymphons*; elles sont composées de dix articles, ainsi que dans ce dernier genre; les mandibules sont filiformes et se terminent un peu au-delà du bout du siphon; mais le doigt supérieur est courbé vers le côté interne de ces organes. L'espèce qui m'a fourni ces détails et que je nommerai Phalangioïde, *pahlangioïdes*, se trouve dans les mers de l'Australasie. Son corps est entièrement d'un brun obscur, et long de cinq lignes. Les pattes sont environ trois fois plus longues, un peu velues, avec les deux premiers articles, ainsi que le cinquième et le sixième, terminés par quelques angles saillans, en forme de tubercules coniques; on en voit trois à l'extrémité supérieure du cinquième.

Le *nymphon femoratum* des Nouveaux Actes de la société d'Histoire naturelle de Copenhague (1799, tom. 5, part. 1, tab. 5, fig. 1—3), et le *Phalangium spinosum* de Montagu, (*Act. Soc. Linn.*, tom. 9, tab. 5, fig. 7), paroissent appartenir au genre des phoxichiles. (L.)

PHOXINUS. Nom spécifique latin de l'Able, *Cyprinus phoxinus*, Linn. (DESM.)

PHRAGMITES. Cinquième espèce de Roseau (*Calamos*), décrite par Dioscoride. C. Bauhin l'a rapportée à notre roseau à balais, *arundo phragmites*. *V.* Roseau. (LN.)

PHRAGMOSA. Chez les Grecs, c'étoit l'un des noms de leur Conyza. *V.* ce mot. (LN.)

PHRIGANITES. *V.* Friganites. (V.)

PHROCALIDA. Nom que les habitans de l'île de Lemnos donnent à la Dentelaire (*Plumbago europœa*, L.), selon P. Bellon. (LN.)

PHRONIME, *Phronima*, Latr., Lam., Riss.; *Cancer*, Forsk., Herbst. Genre de crustacés, de l'ordre des amphipodes, ayant pour caractères : corps très-mou, long, étroit; tête très-grande, presque en forme de cœur, verticale; deux antennes sétacées, très-courtes, et composées d'un petit

nombre d'articles; les quatre pieds-mâchoires extérieurs en forme de petits bras, comprimés, terminés en pointe, dentés en dessous; les deux premiers plus petits, annexés à la tête; dix pattes allongées, dont celles de la troisième paire plus grandes, terminées en une pince didactyle, et précédées de deux articles arrondis; les deux derniers articles des autres pattes formant une sorte de crochet fort long et arqué; six sacs vésiculeux, disposés, trois par trois, sur deux rangs longitudinaux, entre les dernières pattes; queue ayant en dessous six pattes natatoires, disposées, trois par trois, sur deux séries longitudinales, et terminée par six stylets allongés, fourchus au bout.

Nous devons à Forskaël la connoissance du singulier crustacé qui m'a servi à établir ce genre. Herbst, dans son ouvrage sur les crustacés, n'a fait que copier ce qu'il en avoit dit. Le même animal a été ensuite décrit et figuré, avec plus de détails, dans les Nouveaux Actes de la Société d'histoire naturelle de Copenhague (1802, tom. 4, tab. 1, fig. 1-6). J'en ai donné une autre figure, dans le premier volume de mon *Genera crutsaceorum et insect.* (tab. 2, fig. 2). Enfin, l'ouvrage de M. Risso sur les crustacés de Nice, nous offre la figure, dessinée par M. Lesueur, d'une autre espèce de phronime; l'une et l'autre n'ont encore été observées que dans la Méditerranée. Aucun de ces livres, cependant, ne nous présente une description complète de ces crustacés. Les bornes de cet ouvrage m'interdisant l'exposition de ces détails, je me bornerai à dire que les phronimes, sous le rapport des organes de la manducation, sont très-voisines des crustacés qui forment nos genres *crevette* et *talitre*.

Les phronimes sont de petits crustacés, qui ont pour domicile l'intérieur du corps de divers radiaires mollasses. « Semblables, dit M. Risso, aux *argonautes* et aux *carinaires*, ces crustacés viennent, pendant le calme des eaux, dans la belle saison, voyager dans ces nacelles vivantes, sans se donner le soin de nager. Néanmoins, lorsqu'ils veulent se plonger, ils rentrent au gîte, et se laissent tomber par le seul effet de leur pesanteur. Ces animaux qui se nourrissent d'animalcules, ne se montrent à la surface des eaux qu'à la fin du printemps, et restent dans les profondeurs un peu vaseuses pendant tout le reste de l'année. Leur manière de se propager nous est encore inconnue; mais il est certain que les femelles ne portent pas leurs œufs sur un de leurs côtés, comme les *pagures*, quoiqu'elles aient, comme ceux-ci, l'habitude de se loger dans les dépouilles des corps vivans. »

Les deux espèces de phronimes connues, sont: la Phronime sédentaire, *phronima sedentaria*, et la Phronime sen-

TINELLE, *phronima custos*. La première est celle que Forskaël a décrite dans sa Faune de l'Arabie, sous le nom de *cancer sedentarius* (*Voy.* plus haut la citation des autres figures); la seconde a été ainsi nommée par M. Risso (*Hist. nat. des crust. de Nice*, pag. 121, pl. 2, fig. 3). Elle habite, selon lui, dans l'intérieur des *équorées* et des *géronies*, genres dérivés de celui des *méduses* de Linnæus. Son corps est très-blanc. Celui de la première est, d'après le même auteur, un peu plus grand, nacré et ponctué de rouge. Elle vit dans les *beroës* et les *pyrosomes*. Ce naturaliste auroit pu établir ces différences spécifiques sur des caractères plus constans et plus rigoureux, ceux que lui auroit fournis la comparaison des diverses parties du corps de ces animaux. (L.)

PHRYGANE, *Phryganea*. Nom d'un genre d'insectes de l'ordre des NÉVROPTÈRES, et que Degéer et Olivier écrivent de la manière qu'il se prononce, FRIGANE. Nous les avons suivis en cela; il eût cependant été préférable, à l'imitation de Geoffroy, de ne pas substituer la lettre *f* au φ des Grecs. Nous représentons, dans les planches de la lettre *P*, le PHRYGANE POILUE, *Phryganea pilosa*, Fab., pl. 29, fig. 7. Elle est entièrement roussâtre, avec la tête et le corselet poilus. Cette espèce est commune aux environs de Paris. (L.)

PHRYGANELLE, *Phryganella*. Genre de plantes établi par Stackhouse, *Néréide britannique*, aux dépens des VARECS de Linnæus. Ses caractères sont: frondes filiformes, très-rameuses; rameaux sétacés, souvent imbriqués; fructifications terminales rassemblées en grappes.

Ce genre rentre dans la cinquième section de celui auquel Lamouroux a conservé le nom de VAREC. Il renferme six espèces, dont font partie les VARECS DISCORS, A FEUILLES D'AURONE, ÉRICOÏDE, etc. (B.)

PHRYGIE, *Phrygia*. Genre de plantes établi aux dépens des CENTAURÉES. Il renferme une vingtaine d'espèces. Ses caractères distinctifs sont: écailles du calice ciliées. Les CENTAURÉES PHRYGIE, PECTINÉE, UNIFLORE, NOIRE et DES PRÉS, en font partie. (B.)

PHRYGIUS LAPIS, Pline. La pierre de Phrygie, qu'il ne faut pas confondre avec la pierre de Lydie, se trouvoit dans la Phrygie en grandes masses, et avoit l'apparence de la ponce: après lui avoir fait subir une certaine préparation, on s'en servoit pour teindre les étoffes. Il est également question de cette pierre dans Dioscoride, qui l'indique en Cappadoce. On croit que c'étoit une substance terreuse et saline à la fois. (LN.)

PHRYMA, *Phryma*. Plante à racines traçantes; à tiges

droites articulées ; à feuilles opposées, ovales, en cœur, obtusément et inégalement dentées, légèrement velues, les inférieures pétiolées ; à fleurs rougeâtres, disposées en grappes axillaires et terminales, qui forme un genre dans la didynamie angiospermie, et dans la famille des personnées.

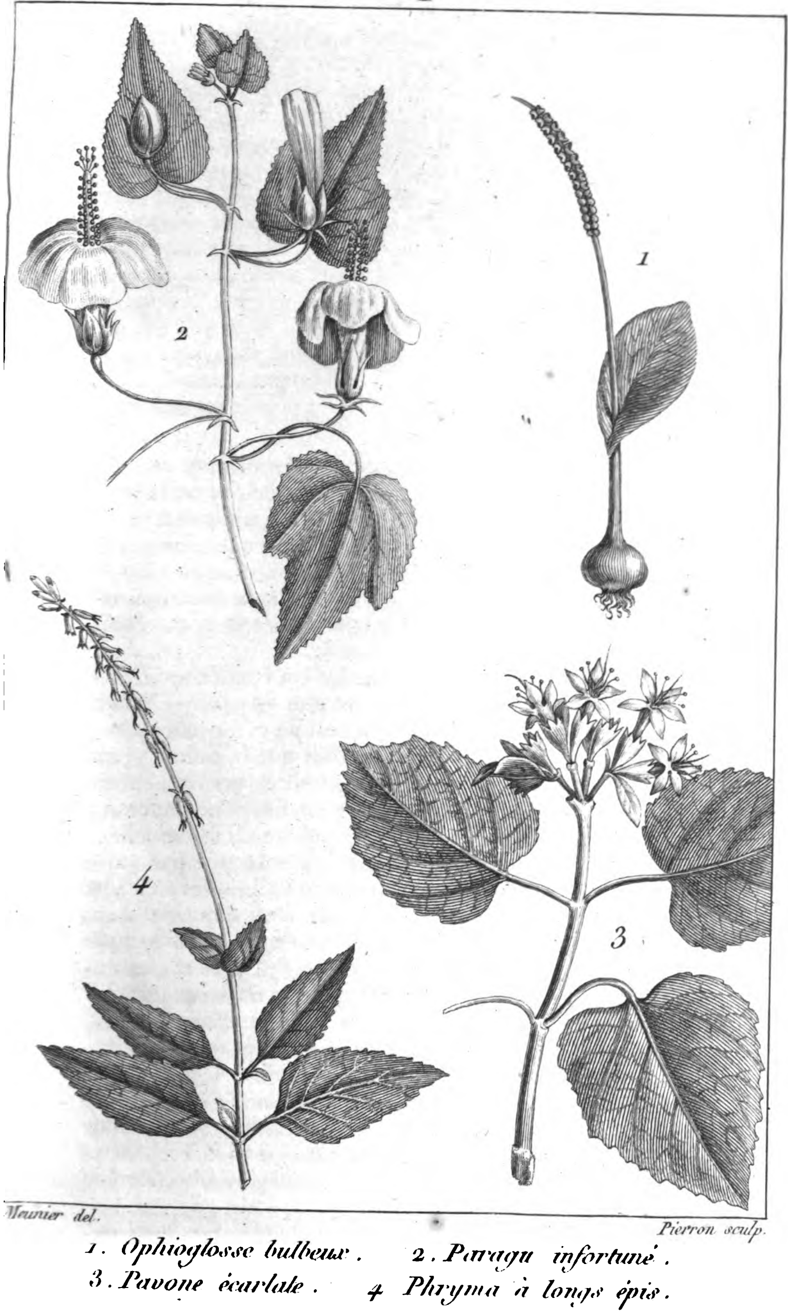
Ce genre a pour caractères : un calice monophylle, cylindrique, bossu en dessus à sa base, strié et bilabié ; la lèvre supérieure plus longue, formée de trois dents conniventes, et l'inférieure obtuse et bifide ; une corolle monopétale bilabiée, à lèvre supérieure courte, presque ovale, émarginée, droite ; l'inférieure plus grande, ouverte, trifide ; la division du milieu saillante ; quatre étamines, dont deux plus courtes ; un ovaire supérieur oblong, surmonté d'un style filiforme à stigmate obtus ; une semence oblongue, cylindrique, renfermée dans le calice qui se réfléchit après la fécondation du germe.

Le PHRYMA A LONG ÉPI croît dans l'Amérique septentrionale, aux lieux ombragés, exposés au nord, et où la terre est légère. J'ai remarqué, en Caroline, qu'il s'élève à un ou deux pieds de haut, et ne porte ordinairement que cinq paires de feuilles placées au milieu de la tige. Les épis sont uniques sur les pieds foibles, et ternés sur ceux qui sont les plus vigoureux. Cette plante est fort élégante dans son port. *Voyez* pl. G. 41, n.° 4, où elle est figurée.

Lorsque le phryma est en vie, sa tige est renflée au-dessus du point de jonction de ses feuilles, et elle est susceptible de se plier presque à angle droit à chacun de ces renflemens, sans qu'il en arrive aucun mal. Il semble que la plante a, en ces endroits, des genoux qui lui permettent ce mouvement en tous sens. Elle ne se relève pas sur-le-champ d'elle-même ; mais une heure après il ne paroît pas qu'elle ait été touchée. Ces renflemens deviennent plus petits que la tige par suite de la dessiccation ; ce qui prouve qu'ils n'étoient formés que par un excédant de matière mucilagineuse déposée dans des vaisseaux de la partie qu'ils occupent. Coupés sur le frais soit en long, soit en large, ils ne présentent pas une organisation différente du reste de la tige. J'ai regretté que les circonstances ne m'aient pas permis d'éclaircir ce phénomène, dont l'examen approfondi peut donner des résultats importans pour la physiologie végétale. (B.)

PHRYMA. Plante mentionnée par Pline, et rapportée au *ferula* par Adanson. Linnæus s'est servi de ce nom pour désigner un genre de labiées qu'Adanson appelle, avec Mitchel, *leptostachya*. Le *phryma* de Forskaël est une espèce de VERVEINE. (LN.)

PHRYNE, *Phrynus*, Oliv., Latr., Lam. ; *Phalangium*,



1. Ophioglosse bulbeux. 2. Paragu infortuné.
3. Pavone écarlate. 4 Phryma à longs épis.

Linn., Pall.; *Tarentula*, Brown., Fab. Genre d'arachnides pulmonaires, famille des pédipalpes.

Les phrynes ont, comme les *aranéides*, le corselet ou le tronc formé d'un seul segment; l'abdomen pédiculé; des mandibules terminées par une griffe mobile, et les organes de la respiration ou les sacs pulmonaires situés à la base du ventre. Ces sacs sont au nombre de quatre, deux de chaque côté, et recouverts par les deux premiers anneaux. Le nombre des yeux est de huit, ainsi que dans le plus grand nombre des animaux de la famille précédente. Ils sont disposés en trois groupes, à l'extrémité antérieure du corselet; il y en a deux au milieu, situés sur un tubercule, et trois de chaque côté, rapprochés en manière de triangle. Mais les phrynes diffèrent beaucoup sous d'autres rapports des *aranéides*: leur abdomen est annelé et dépourvu de filière; leurs pieds-palpes sont très-grands, en forme de serres terminées par une griffe très-forte, et ne portent jamais aucun organe sexuel. Les tarses des deux pieds antérieurs sont fort longs, composés d'un grand nombre d'articles, sans crochets au bout, et en forme d'antennes; enfin, la lèvre sternale est longue, linéaire, et sous la figure d'un dard qui s'avance entre les mâchoires, formées, comme dans les *aranéides*, par le premier article des hanches des pieds-palpes. A l'extrémité supérieure de cet article, est inséré le suivant, de même que dans les *mygales*.

Les *phrynes* ont le corps ovale et déprimé; le corselet large, presque lunulé, et l'abdomen sans appendice, en forme de queue; caractères qui distinguent ces animaux des *thélyphones*, avec lesquels Fabricius les a confondus sous le nom générique de *tarentula*. Leurs pattes sont, d'ailleurs, proportionnellement plus longues, et s'étendent latéralement, ainsi que celles des *aranéides latérigrades*, ou des *araignées-crabes* de la plupart des entomologistes; les deux premières sont beaucoup plus longues et plus menues; celles de la seconde et de la troisième paire sont presque égales; les deux postérieures sont plus courtes; les six dernières pattes ont les cuisses grandes, allongées, presque coniques; les jambes cylindriques; les tarses figurés de même, et composés de quatre articles, dont le premier beaucoup plus long, et dont le dernier terminé par deux crochets égaux et simples. Les mandibules s'avancent parallèlement au-devant du corselet. Les deux pieds-palpes sont fort grands, souvent très-épineux, particulièrement vers leur extrémité, arqués, avec les second et troisième articles beaucoup plus longs que les autres, tantôt cylindriques, tantôt dilatés, au côté interne.

Ce genre est, pour Fabricius, celui de *tarentule*. Nous n'avons pas adopté cette dénomination, pour deux motifs:

le premier, est que Olivier avoit indiqué, depuis long-temps, ce genre, sous le nom de *phryne;* le second, est que le mot de *tarentule* suppose que la fameuse *araignée* de ce nom a été l'objet spécial de ce genre; ce qui est faux.

Brown avoit, il est vrai, nommé, long-temps avant Fabricius, l'espèce de ce genre la plus connue, *tarentula*. Linnæus en a fait des *phalangium*.

Nous ne savons rien des habitudes de ces arachnides; j'ai simplement appris de Maugé, qui a rapporté quelques individus de la *ph. réniforme* de son voyage aux Antilles avec le capitaine Baudin, que les nègres redoutoient beaucoup cet animal.

On peut voir dans Pallas, *Spicil. zoolog.*, *fascic.* 9, et dans Herbst, les descriptions et les figures des espèces connues. Les deux principales sont le *phryne réniforme*, dont les palpes sont hérissés de piquans dans toute leur longueur; et le *phryne lunulé*, qui a ces organes très-longs et simplement épineux à leur extrémité. Cette dernière espèce se trouve aux Indes orientales, et paroît être le vrai *phalangium reniforme* de Linnæus. (L.)

PHRYNE (*insecte*). Voy. SATYRE. (L.)

PHRYNE, *Phrynium*. Genre de plantes, qui a pour caractères: un calice de trois folioles; trois pétales égaux, attachés à un tube filiforme, divisé en quatre parties à son sommet; une étamine; un ovaire surmonté d'un seul style; une capsule à trois loges contenant chacune une noix.

Ce genre ne comprend qu'une espèce, qui vient de l'Inde, où elle croît dans les lieux humides et ombragés, et qui avoit été placée parmi les PONTÉDÈRES, sous le nom de *pontederia ovata;* on voit sa figure, pl. 3 du 11e. vol. de la *Soc. de Calcutta*.

Loureiro, qui a mentionné cette plante dans sa *Flore de la Cochinchine*, sous le nom de PHYLLODES, rapporte que ses feuilles sont pourvues d'une acidité agréable, qu'on les mange cuites, et qu'on fait de la limonade avec leur jus.

Le PHRYNE DICHOTOME constitue aujourd'hui le genre CLINOGYNE. (B.)

PHRYNION. Ce nom se donnoit, chez les Grecs, à leur NEURAS ou POTERIUM. On l'appliquoit aussi au *paronychia*. *V.* ces mots. La plante qui constitue le genre *phrynium* de Willdenow, est décrite au mot PHRYNE. (LN.)

PHRYNOLOCOS. Nom grec de la BONDRÉE. (V.)

PHTANITE. Nom donné, par M. Haüy, au JASPE SCHISTEUX ou KIESELCHIEFER de Werner. (LN.)

PHTHIRIDE, *Phthiridium*. Nom générique donnée, par Jean-Frédéric Hermann, aux insectes de notre genre NYCTÉRIBIE. *V.* ce mot. (L.)

PHTHIRIE, *Phthiria*, Meig., Latr.; *Volucella*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des diptères, famille des tanystomes, tribu des bombyliers, très-voisin de celui des *bombilles*, et dont il ne diffère qu'en ce que les deux premiers articles des antennes sont courts et égaux, et que le dernier est en fuseau. Le corps des phthiries est simplement pubescent, tandis que celui des *bombilles* est très-velu. Ce genre ne comprend que trois à quatre espèces, qui sont toutes d'Europe et très-petites. On les trouve dans les lieux secs, sur les fleurs, et plus particulièrement sur celles du *liseron des champs*. Les *volucelles pygmæa* et *minuta* de Fabricius sont des phthiries.

PHTHIRION, et **PHTHIROCTONUM**. Noms que les anciens Grecs donnoient au STAPHYSAGRIA. *V.* STAPHYS. (LN.)

PHTHISIS. L'un des noms grecs des PIVOINES. *V.* PÆONIA. (LN.)

PHTHORA. Synonyme de *thora*. Espèce de RENONCULE. (B.)

PHTIROPHAGES, *Mangeurs de poux*. Nom donné aux Nègres, aux Hottentots, à divers singes et aux animaux qui mangent ces insectes. (L.)

PHU. Ce nom a été donné aux VALÉRIANES, parce que l'une d'elles est le PHU de Dioscoride. Voy. PHU, à l'article *valeriana*. (LN.)

PHUCAGROSTE, *Phucagrostis*. Plante à tige cylindrique, articulée, flexueuse, presque ligneuse, à rameaux courts sortant des articulations, à feuilles engaînantes, et insérées au sommet des rameaux, qui croît dans la Méditerranée, et qui, selon Caulini, forme un genre dans la dioécie monandrie.

Les caractères de ce genre consistent, dans les pieds mâles: en une étamine à anthère à quatre cornes cachée à l'aisselle des feuilles; dans les pieds femelles, en deux ovaires à un style à stigmate bifide, cachés également à l'aisselle des feuilles.

Le fruit est composé de deux semences. (B.)

PHU-DUONG. Nom donné, en Cochinchine, à la KETMIE CHANGEANTE (*hibiscus mutabilis*, L.), cultivée dans les jardins de l'Asie à cause de la beauté de ses fleurs, qui se succèdent avec rapidité. (LN.)

PHU-YEN. *V.* SA-NHON. (LN.)

PHULMAN. Les Ostiaques répandus sur les bords du Kaasius, appellent ainsi le PIKA. *V.* ce mot. (S.)

PHUSICARPE, *Phusicarpos*. Poiret a donné ce nom à la POIRÉTIE de Smith, depuis appelée HOVÉE. (B.)

PHYCIS, *Phycis*. Genre établi par Artédy, et conservé par Bloch, pour placer la BLENNIE PHYCIS. *V.* ce mot.

Delaroche, dans son Mémoire sur les poissons des îles Baléares, inséré dans les Annales du Muséum, a prouvé qu'il y avoit deux espèces confondues sous ce nom. Il a appelé l'autre le PHYCIS MÉDITERRANÉEN. (B.)

PHYCIS, *Phycis*. Genre d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, famille des nocturnes, établi par Fabricius, et auquel il donne pour caractères : antennes sétacées, quatre palpes inégaux ; les intérieurs plus courts, courbés ; les postérieurs allongés, avec le dernier article cylindrique. Il se compose de deux espèces ; la première porte le nom de la substance végétale dont elle se nourrit dans son premier état, celle du bolet, *boleti :* cette espèce ne m'a point paru différer essentiellement des lépidoptères qui composent mon genre des *teignes* proprement dites. La seconde espèce est appellée *spissicorne*, parce que les deux premiers articles de ses antennes sont épais. Je ne connois point celle-ci ; mais je soupçonne qu'elle appartient à mon genre *crambus*, ou à celui d'*alucite*. (L.)

PHYCITIS ou PHUCITIS. Pierre qui, selon Pline, devoit son nom à sa ressemblance avec l'algue marine, plante dite *phycos* ou *phucos* par les Grecs. Elle est inconnue. (LN.)

PHYCOS. Ce nom étoit synonyme de CONYZA, chez les Grecs. (LN.)

PHYLA, *Phyla*. Plante de la Cochinchine, annuelle, rampante, à feuilles opposées et à pédoncules latéraux solitaires, qui forme, dans la tétrandrie monogynie, et dans la famille des lysimachies, un genre fort voisin des PROTÉES et des ALLIONES.

Il offre pour caractères : un calice commun imbriqué de plusieurs folioles ovales, et contenant un grand nombre de fleurs, toutes composées d'un calice propre, diphylle, d'une corolle monopétale à quatre divisions inégales, de quatre étamines, et d'un ovaire supérieur à style court et à stigmate épais ; une semence nue, attachée à un réceptacle commun, filiforme. (B.)

PHYLACON ou PSYLCUOM. Noms que les anciens Egyptiens donnoient au *clematis* des Grecs. (LN.)

PHYLARIA. *V.* FILARIA. (D.)

PHYLICA. *V.* PHILYCA et PHYLIQUE. (LN.)

PHYLIDRE, *Phylidrum*. Plante herbacée, très-simple, spongieuse, droite, cylindrique, lanugineuse, dont les feuilles sont subulées, épaisses, droites, lanugineuses, et les fleurs

disposées en longues grappes terminales, accompagnées de spathes courtes, aiguës et hérissées.

Cette plante forme, dans la monandrie monogynie, un genre qui a pour caractères : une spathe florale monophylle ; point de calice ; quatre pétales jaunes, dont les deux extérieurs sont plus grands et ovales ; une seule étamine à anthère géminée ; un ovaire supérieur surmonté d'un seul style.

Le fruit est une capsule oblongue, obscurément trigone, laineuse, triloculaire, trivalve, à valves divisées dans leur milieu par une cloison. Les semences sont nombreuses, très-petites et tuberculeuses.

Le *phylidre* croît dans les lieux humides et marécageux de la Cochinchine. Il est vivace, et s'élève à environ deux pieds. Loureiro l'a mentionné sous le nom de GARCIANE. (B.)

PHYLIQUE, *Phylica*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie, et de la famille des rhamnoïdes, qui offre pour caractères : des fleurs agrégées ou ramassées en tête, et composées d'un calice turbiné à cinq divisions ; une corolle de cinq pétales squammiformes, connivens intérieurement, très-petits ; cinq étamines ; un ovaire inférieur surmonté d'un style simple, à stigmate obtus ; une capsule, quelquefois presque bacciforme, recouverte par le calice, ovale, globuleuse, formée de trois coques convexes d'un côté, anguleuses de l'autre, s'ouvrant intérieurement avec élasticité, et contenant une seule semence, munie à sa base d'un ombilic charnu.

Ce genre renferme des plantes frutescentes, à feuilles alternes ou verticillées, ordinairement dépourvues de stipules ; à fleurs presque toujours terminales, et munies d'un involucre. On en compte une trentaine d'espèces, toutes propres au Cap de Bonne-Espérance, et dont plusieurs se cultivent dans les jardins des curieux ; les plus connues sont :

La PHYLIQUE ÉRICOÏDE, qui a les feuilles linéaires, presque verticillées ; les rameaux florifères, courts ; les têtes blanches et cotonneuses. C'est un arbrisseau d'un à deux pieds de haut, qui conserve ses feuilles et ses fleurs pendant l'hiver, et dont l'ensemble est fort élégant. On le cultive sous le nom *de bruyère du Cap*, parce qu'il a beaucoup de l'aspect des plantes de ce nom, par ses feuilles. Il craint le froid, et demande l'orangerie ; mais comme pendant l'hiver on jouit le plus exclusivement des agrémens qu'il possède, c'est dans les appartemens, sur les cheminées, qu'il passe ordinairement la mauvaise saison. On le multiplie très-facilement de marcottes. Ses fleurs sont blanches, et légèrement odorantes.

La PHYLIQUE A FEUILLES DE BUIS a les feuilles ovales oblongues, tomenteuses en dessous, et les fleurs disposées

en tête, mais peu serrées les unes contre les autres. Cette espèce se cultive comme la précédente, mais elle est moins commune.

La PHYLIQUE PLUMEUSE a les feuilles subulées, lancéolées, blanches en dessous; les supérieures velues, et les têtes plumeuses, terminales. C'est un arbrisseau de trois pieds, sans doute le plus beau du genre, mais dont on a inutilement essayé la culture en Europe. (B.)

PHYLIRA. Théophraste et Pline donnent ce nom au TILLEUL. Il ne faut pas confondre cette plante avec le *phillyrea* de Dioscoride, qui est un autre arbre. *V.* TILIA et PHILLYRÆA. (LN.)

PHYLLACÈRE, *Phyllacera.* Genre de plantes établi pour placer le CROTON PANACHÉ, qui offre quelques différences dans les parties de la fructification. Il ne paroît pas avoir été adopté par les botanistes. (B.)

PHYLLACHNE, *Phyllachne.* Petite plante à tiges très-rapprochées, à feuilles ovales, sessiles, imbriquées, et à fleurs terminales, qui forme un genre dans la monoécie monandrie.

Ce genre a pour caractères: un calice divisé en trois parties, une corolle infundibuliforme divisée en cinq parties; une seule étamine à long filament, à anthère très-grosse et didyme, semblant être formée de la réunion de cinq anthères; un ovaire supérieur, surmonté d'un long style à stigmate tétragone; une capsule à plusieurs semences.

Le *phyllachne* a été découvert par Forster, dans les marais du détroit de Magellan. Il s'élève à un ou deux pouces, forme des touffes très denses, ressemblant complètement à celles de quelques espèces de *mousses*, entre autres à la *mnie des fontaines.* Lamarck observe qu'il a, en apparence, beaucoup de rapports avec le MNIAR, mais qu'il s'en distingue bien. Swartz le regarde comme appartenant au genre FORSTÈRE. (B.)

PHYLLACTIS, *Phyllactis.* Genre de plantes, établi aux dépens de quelques VALÉRIANES, peu connues, de la Flore du Pérou. Il offre pour caractères différentiels: des fleurs réunies dans un involucre monophylle; un calice à bord à peine visible; une corolle à trois divisions; une semence. (B.)

PHYLLADE. Roche primitive d'apparence homogène, à texture feuilletée, tendre, fusible au chalumeau en une scorie plus ou moins colorée. Sa poussière est grise. M. d'Aubuisson, en établissant cette espèce de roche, admet qu'elle est essentiellement composée de paillettes indiscernables de mica, et y ramène les ardoises ou schistes primitifs. Le *phyllade* est quelquefois homogène: c'est alors une ardoise; mais le plus souvent il est porphyritique et passe aux gneiss. Voici

comme M. Brongniart caractérise cette roche et les variétés qu'il en indique.

PHYLLADE, Brong.; *thonschiefer* mélangé des minéralogistes allemands. Roche à base de schiste argileux, renfermant, disséminés, du mica, du quarz, du feldspath, de l'amphibole, de la mâcle, etc., ensemble ou séparément. Structure feuilletée.

1. P. GLANDULEUX. — Des cristaux plus ou moins bien formés, disséminés assez également et enveloppés dans un phyllade ordinairement micacé. A. *porphyroïde;* aux environs d'Angers, de Deville et Laifour, département des Ardennes. — B. *quarzeux*, des bords de la Mayenne, à Angers. — C. *mâclifère*. (*Voy*. le gisement à l'article MÂCLE.)

2. P. MICACÉ. — Du mica étendu plus ou moins abondamment dans un *phyllade*, sans autre substance minérale accessoire, disséminé, non tachant, ne blanchissant point par le feu. A. *pailleté;* mica en paillettes distinctes abondantes; la plupart des schistes de la grauwacke. Planitz, en Saxe; Combe de Gilliarde, en Oisans. — B. *satiné;* mica en paillettes à peine distinctes, éclat soyeux. Schnéeberg, en Saxe; Tourmalet, dans les Pyrénées. — C. *terne;* aspect terne, mica disséminé en paillettes assez rares; la pierre à faux de Viel-Salm, dans le département de l'Ourthe.

3. P. CARBURÉ. — Un peu micacé, noir, tachant, quelquefois calcarifère. Bagnère de Luchon, Hémersdorf, en Saxe; Hofnungstolle, au Hartz, et quelques schistes marneux-bitumineux de Thuringe.

D'après les localités citées, on voit que le phylade n'appartient pas seulement aux terrains primitifs, mais aussi à ceux de transition.

Cette roche existe dans les formations primitives en bancs ou couches très-considérables, subordonnés au micaschite et au gneiss. On trouve des minerais dans son sein. Dans les terrains de transition, il accompagne les grauwackes, la houille et le calcaire compacte. *V.* SCHISTE, ARDOISE, ROCHES et TERRAINS. (LN.)

PHYLLAMPHORE, *Phyllamphora*. Nom donné par Loureiro au genre NÉPENTHE. (B.)

PHYLLANTES. Plante citée par Théophraste, et qui nous est inconnue. (LN.)

PHYLLANTHE, *Phyllanthus*. Genre de plantes de la monoécie triandrie, et de la famille des tithymaloïdes, qui offre pour caractères: un calice campanulé, divisé en six parties colorées; trois étamines rapprochées à leur base dans les fleurs mâles; un ovaire supérieur entouré à sa base de douze glandes, et surmonté de trois styles à stigmates bi-

fides dans les fleurs femelles ; une capsule mince, orbiculaire, creusée de six sillons, formée de trois coques à une ou deux semences, dont l'embryon est linéaire et presque en spirale.

Ce genre, fort voisin des XYLOPHYLES, des KIRGANELLES et des CONAMIS, renferme des arbres ou des plantes herbacées, à feuilles alternes, souvent ailées, et à fleurs tantôt solitaires, tantôt rapprochées en bouquets dans les aisselles des feuilles ou des folioles. On en compte une cinquantaine d'espèces, venant des parties les plus chaudes de l'Inde ou de l'Amérique, mais en général encore imparfaitement connues. Les plus remarquables sont:

Le PHYLLANTHE NIRURI, qui a les feuilles pinnées, les fleurs pédonculées, et la tige herbacée, droite. Il est annuel, et se trouve dans l'Inde.

Le PHYLLANTHE URINAIRE, qui a les feuilles pinnées, les fleurs sessiles, et la tige herbacée, couchée. Il est vivace, et se trouve dans l'Inde.

Ces deux plantes ont les plus grands rapports, et sont célèbres dans l'Inde à raison de leur vertu fébrifuge et diurétique; leur décoction pousse les urines dans toutes les maladies où on a lieu de craindre leur stagnation, mieux que la plupart des remèdes dont on a fait usage dans ce cas, ainsi que dans les suppressions des règles, les dyssenteries, la colique et les convulsions des enfans.

Le PHYLLANTHE DU BRÉSIL. Arbrisseau à feuilles presque rondes, pétiolées, et à fleurs axillaires, fasciculées. Il sert de type au genre CONAMI d'Aublet. On l'appelle *bois à enivrer*, dans son pays natal, parce qu'on s'y sert de ses feuilles pilées pour enivrer le poisson. *V.* pl. M 30 où il est figuré.

Le PHYLLANTHE A GRANDES FEUILLES a les feuilles ovales, obtuses, très-entières, et la tige arborescente. Il vient de l'Amérique, et se cultive au jardin du Muséum de Paris.

Le PHYLLANTHE CONAMI, qui a les feuilles pétiolées, presque rondes, et les fleurs en faisceaux. C'est un grand arbre de Cayenne, dont Aublet a fait un genre.

Le PHYLLANTHE EMBLIC a les feuilles pinnées, le fruit bacciforme. C'est un grand arbre de l'Inde, dont la racine est très-employée tant en médecine que pour tanner les cuirs et faire la teinture noire. Ses fruits se confisent et se mangent pour exciter l'appétit ; ils sont connus, dans le commerce, sous le nom de *myrobolans emblics*. Ils sont aigres et un peu austères, et purgent doucement. Gærtner a fait un genre de cet arbre, sous le nom d'EMBLIC. *V.* ce mot.

Le genre NYMPHANTE de Loureiro a été établi aux dépens de celui-ci. (B.)

PHYLLAURE, *Phyllaura*. Arbrisseau à feuilles éparses, pétiolées, lancéolées, entières, glabres, luisantes, d'un vert gai, avec de longues taches dorées, transverses, irrégulières, à fleurs petites, portées sur des grappes terminales, lequel forme un genre dans la monoécie polyandrie.

Ce genre offre pour caractères, dans les fleurs mâles : un calice à cinq folioles ovales, concaves ; point de corolle ; environ trente étamines courtes : dans les fleurs femelles, un calice persistant, divisé en cinq parties obtuses, point de corolle, un ovaire supérieur trigone, surmonté de trois styles à stigmates simples.

Le *phyllaure* se trouve dans les forêts de la Chine et de la Cochinchine. Linnæus l'avoit placé parmi les CROTONS, sous le nom de *croton variegatum ;* mais il s'en distingue évidemment. Ses feuilles sont, sans contredit, les plus brillantes de toutes celles qui sont connues ; aussi servent-elles d'emblème dans les noces des habitans des pays où il croît. On les mange cuites, après avoir rejeté la première eau, qui est âcre. Ses racines passent pour préserver des poisons. (B.)

PHYLLEPHAS, **PHYLLEPHARES** et **PHILOPHARES**. Noms grecs des *marrubium*, selon Apuleius. (LN.)

PHYLLÉPIDE, *Phyllepidium*. Plante à feuilles alternes, amplexicaules, et à fleurs en épi, qui croît dans l'Amérique septentrionale, et que Rafinesque regarde comme devant seule former un genre dans la pentandrie digynie, et dans la famille des amaranthes.

Les caractères de ce genre sont : calice double, l'extérieur à cinq divisions aiguës ; l'intérieur à cinq divisions allongées, échancrées ; capsule indéhiscente et monosperme. (B.)

PHYLLIDIE, *Phyllidia*. Genre de vers mollusques nus, établi par Cuvier. Il a pour caractères : un corps ovale oblong, rampant, convexe en dessus, et couvert d'un écusson ou manteau coriace, variqueux, tuberculeux, qui le déborde partout ; des branchies disposées en feuillets membraneux, placés à la file les uns des autres, autour du corps, sous le rebord du manteau.

Ce genre, aux dépens duquel le même professeur a établi depuis celui qu'il appelle DIPHYLLIDE, contient trois espèces, décrites et figurées dans les Annales du Muséum. Elles ont beaucoup de rapport d'organisation interne avec les PATELLES et les OSCABRIONS. La bouche est à la partie inférieure, antérieurement accompagnée de quatre tentacules rétractiles ; l'anus est sur le côté, ainsi que l'ouverture des organes de la génération. Ces trois espèces se trouvent dans les mers de l'Inde, où elles adhèrent sans doute aux rochers, et d'où elles ont été rapportées par Péron. (B.)

PHYLLIDOCÉ, *Phyllidoce*. Genre établi par Savigny et adopté par Lamarck, dans la famille des NÉRÉÏDES. Ses caractères sont : trompe grosse, claviforme, ayant à son orifice une rangée de petits tentacules ; point de mâchoires ; antenne impaire nulle ; les mitoyennes et les extérieures courtes, subarticulées ; huit paires de cirrhes tentaculaires allongés, tubulés, inégaux ; les autres cirrhes comprimés, veineux, foliiformes, non rétractiles.

Ce genre est formé sur une seule espèce, la PHYLLIDOCE LAMELLEUSE, qui vit dans la mer de Nice. (B.)

PHYLLIE, *Phyllium*, Illig., Latr. ; *Mantis*, Linn., Fab. ; *Phasme*, Lam., Licht. Genre d'insectes, de l'ordre des orthoptères, famille des coureurs, tribu des spectres, ayant pour caractères : tous les pieds simplement ambulatoires et à tarses de cinq articles ; élytres et ailes, lorsqu'elles existent, couchées horizontalement sur le corps ; corps foliacé, allongé, déprimé, beaucoup plus étroit en devant, très-élargi postérieurement, avec la tête découverte, les deux premiers segmens du tronc presque de la même longueur, et formant par leur réunion le corselet proprement dit ; l'abdomen très-grand, ovale ou elliptique, très-aplati, membraneux et comme vide ; cuisses larges, foliacées et recouvrant les jambes et les tarses, lorsque l'animal replie ces parties.

M. de Lamarck avoit nommé ce genre *phasme*, sans savoir qu'Illiger l'avoit indiqué sous la dénomination de *phyllium*, que nous devons recevoir à raison de sa priorité.

Les *phyllies* avoient été placées avec les *mantes*, mais elles s'en éloignent beaucoup par leurs formes ; d'abord, comme les espèces de la division des *spectres*, elles ont la lèvre inférieure à divisions inégales, remarque que nous devons à M. Cuvier ; les antennes insérées plus près de la bouche que du milieu de la tête ; la tête avancée, allongée et arrondie postérieurement, et dont les petits yeux lisses sont souvent peu distincts ; le premier segment du corselet court ou guère plus long que le second ; enfin, les pattes antérieures simples, n'ayant ni les hanches très-grandes, ni les jambes très-épineuses et terminées par un onglet, ou n'étant pas ravisseuses, *raptoriæ*. Sous ces rapports, les *phyllies* sont donc très-différentes des *mantes*. Elles sont maintenant très-distinctes des *phasmes*, qui sont aussi des *spectres*, par leurs palpes très-comprimés, et ce qui est plus apparent, par leur forme oblongue, large, très-aplatie ; leur corselet très-court, dont les segmens sont presque triangulaires, et dont le premier est un peu plus grand que le second ; leurs élytres imitant des feuilles ; leur abdomen large, membraneux, ovale, très-plat ;

et par leurs pattes courtes, dont les cuisses ont leurs côtés dilatés, comprimés, en manière de membrane ou de lobe foliacé, et sous lequel la jambe et le tarse se retirent. L'anus n'offre point d'appendices.

Peu d'insectes ont une forme aussi extraordinaire que les *phyllies;* mais nos yeux ne peuvent en jouir que dans les grandes collections, car les *phyllies* n'habitent que les parties orientales des Grandes Indes. Placées sur un oranger, sur un laurier, l'homme le plus accoutumé à observer ne les distinguera pas au premier regard. On y est d'autant mieux trompé, que leur couleur est verte ou jaunâtre, que leurs élytres ont vraiment toute la ressemblance d'une feuille, par leur figure et la disposition des nervures, et que leurs pattes se replient sous le corps.

Des observations recueillies par M. Cattoire, durant son séjour à l'Isle-de-France, sur l'espèce la plus connue de ce genre, me donnent lieu de rectifier une erreur que j'avois commise à ce sujet dans mes ouvrages antérieurs, et notamment dans la première édition de celui-ci. J'avois, contre l'opinion de Stoll, mieux informé que moi, regardé le mâle comme formant une espèce particulière (*longicorne*). Comparé, en effet, avec l'individu de l'autre sexe, il présente des contrastes si frappans, qu'il est nécessaire, pour éviter la méprise où j'étois tombé, d'avoir vu ces insectes dans le moment de leurs amours. Le mâle a les antennes longues, grêles, sétacées et composées d'un grand nombre d'articles, presque cylindriques; celles de la femelle sont plus courtes que la tête, coniques, grenues et de neuf articles. Cet individu n'a point d'ailes, et ses élytres recouvrent presque tout le dessus de l'abdomen. Ces derniers organes, beaucoup plus petits dans le mâle, et sous la forme d'écailles, se terminent à peu de distance de l'origine de l'abdomen; cette partie du corps est presque figurée en manière de spatule; elle est recouverte, le long du milieu du dos, par deux ailes plissées et qui vont jusque près de l'anus; les côtés sont à nu. Le corps est proportionnellement plus étroit que celui de la femelle; mais ce caractère est commun à beaucoup d'insectes du même sexe.

Les phyllies ont été nommées par quelques auteurs *feuilles ambulantes.* Ainsi que les autres *spectres*, elles se nourrissent de végétaux. Quelques habitans des îles Séchelles les élèvent, soit par simple curiosité, soit pour les vendre aux amateurs d'histoire naturelle, ou à ceux qui en font le commerce.

On peut voir, planche G, 42, 4, une très-bonne figure lithographiée de la femelle de la PHYLLIE FEUILLE-SÈCHE, *siccifolia.* L'animal y est représenté de grandeur naturelle et

sous la dénomination spécifique de *brévicorne*, que je lui avois donnée dans mon *Genera crust. et insect.* Donovan en a aussi donné une bonne figure dans son Histoire des insectes de l'Inde, *Fasc.* 8, *tab.* 3. Les antennes sont fausses dans les deux figures de ce même insecte qu'a publiées Rœsel, *Insect. tom.* 2, *locust. ind.*, *tab.* 17. Dans l'une d'elles (n.° 5), l'insecte est représenté parfaitement aptère. Voyez, pour le mâle, Stoll, sur les *mantes* et les *spectres*, pl. 7, fig. 24–26. (L.)

PHYLLINE, *Phylline.* Genre établi par Ocken aux dépens des SANGSUES, et appelé ENTOBDELLE par Blainville. Ses caractères sont : corps aplati, court, presque ovale, gélatineux, terminé postérieurement par un disque contractile, grand et armé de crochets. Il se rapproche du POLYSTOME de Laroche et des PLANAIRES. La SANGSUE HYPPOGLOSSE de Muller, qui se fixe sur le PLEURONECTE FLESSAN, et vit probablement à ses dépens, lui sert de type. On n'est pas bien certain qu'il appartienne à la classe des annelides, dans laquelle Lamarck l'a rangé. (B.)

PHYLLIREA. *V.* FILARIA. (S.)

PHYLLIROÉ, *Phylliroe.* Genre des mollusques ptéropodes, établi par Péron, Annales du Muséum, vol. 15, où il est figuré pl. 2, n.° 112, 3. Ses caractères sont : deux tentacules ; une trompe rétractile ; deux yeux ; une seule nageoire à l'extrémité de la queue ; les branchies en forme de cordons granuleux et intérieurs ; le corps très-comprimé et presque lamelleux.

La seule espèce de ce genre a quelques rapports de consistance et de mœurs avec les PNEUMODERMES. (B.)

PHYLLIS. L'un des noms de la *mercuriale* chez les Grecs. Il paroît aussi qu'il désignoit un arbre ; car les mythologues disent que Phyllis, fille de Lycurgue, roi de Thrace, de désespoir de l'absence de Démophoon, se pendit à un arbre qui se dessécha, et dont l'espèce se perdit. Les traducteurs des anciens ont écrit que cet arbre étoit l'*amandier*, et qu'il fut nommé Phyllis ; en ce cas on a eu tort de dire que l'espèce s'étoit perdue. *Phyllis* signifie *petite feuille*, en grec. Linnæus l'a donné comme nom générique au charmant arbrisseau décrit ci-après, remarquable par son port simple et la beauté de son feuillage. C'est le *phyllis nobla*, Linn., et le *nobula* d'Adanson. (LN.)

PHYLLIS, *Phyllis.* Arbuste de deux pieds de haut, à feuilles très-glabres, luisantes, lancéolées, entières, disposées trois par trois en verticille, et accompagnées de stipules dentées, à fleurs disposées en corymbes terminaux et axillaires, dont l'ensemble forme une panicule serrée.

Cet arbuste constitue, dans la pentandrie digynie et dans la famille des rubiacées, un genre qui a pour caractères : un calice à deux divisions; une corolle divisée en cinq parties; un ovaire inférieur, oblong, surmonté de deux styles, dont le stigmate est hispide; deux semences oblongues, planes d'un côté et convexes de l'autre.

La phyllis croît naturellement aux Canaries, et présente dans son ensemble un aspect agréable. On la cultive dans quelques jardins, sous les noms de *simpla nobla*, d'*oreille de lièvre* et de *belle feuille*. (B.)

PHYLLOCARPOS, *Phyllocarpos*. Genre de LICHEN, qui rentre dans celui appelé BÉOMBYCE par Achard. (B.)

PHYLLOCHOIS. Ce nom a été donné par Renaulme à la BUGLE PYRAMIDALE. (LN.)

PHYLLODES, *Phyllodes*. Nom donné, par Loureiro, au genre appelé PHRYNIE par Wildenow. (B.)

PHYLLODION, *Phyllodium*. Genre établi par Desvaux aux dépens des SAINFOINS, dont il diffère par deux bractées et un fruit à articles presque réguliers et lisses. Le SAINFOIN ÉLÉGANT lui sert de type. (B.)

PHYLLODOCE, *Phyllodoce*. Genre établi par Salisbury pour la BRUYÈRE BLEUE de Willdenow, qui est l'ANDROMÈDE figurée par Pallas dans sa Flore de Russie, tab. 72.

PHYLLOLITHES. Gerhard donne ce nom, qui signifie PIERRE FEUILLETÉE ou lamelleuse, à la chaux carbonatée à structure cristallisée et en masse. Le spath d'Islande est son *phyllolithes rhombeus*, et la pierre calcaire grenue (*marbre saccharode*) son *phyllolithes marmoreus*. (LN.)

PHYLLOME, *Phylloma*. Genre de plantes établi par Curtis, pour placer l'ALOÈS A FEUILLES BORDÉES DE POURPRE de Lamarck, le DRAGONIER MARGINÉ d'Aiton, originaire de l'île de Bourbon, que nous cultivons dans nos jardins, et qui est figuré pl. 1585 du *Botanical Magazine*.

Ses caractères sont : point de calice; corolle de six pétales réunis en tube et un peu en recouvrement; étamines hypogines; style sétacé, à stigmate simple; baie coriace, à trois sillons, à trois loges renfermant chacune deux rangs de semences oblongues et anguleuses. (B.)

PHYLLON, *Phyllum*. Théophraste et Dioscoride donnent ce nom à une plante, dont ils distinguent deux sortes : l'*arrhenogonon*, qui faisoit engendrer des mâles, et le *theligonon*, qui faisoit engendrer des femelles. Dioscoride appelle *theligonum* l'*arrhenogonon* de Théophraste, et le *theligonon* de celui-ci, *arrhenogonon*. Il déclare que ce qu'il en dit est extrait

de l'ouvrage du botaniste grec Cratevas; celui-ci n'avoit pas puisé sans doute dans Théophraste. « Le phyllon, aussi nommé *eleophyllon*, croît dans les lieux pierreux. Il y en a de deux sortes : l'une femelle, naissant dans les endroits pierreux, de même que la mousse, nommée *theligonum*, a les feuilles vertes comme celles de l'olivier, la tige courte et fine, la fleur blanche, et la graine semblable à celle de pavot; l'autre mâle, qui se nomme *arrhenogonon*, ressemble à la femelle, excepté en ses graines, qui forment des grappes pareilles à celles des fleurs de l'olivier, lorsque les fruits commencent à se montrer. » Dioscoride rapporte ensuite la propriété de ces deux *phyllon*. On est surpris qu'en transcrivant cette description, il n'ait pas reconnu celle qu'il donne lui-même de ses *linozostis* ou *hermubotane* (*mercurialis* des Latins), dont il parle comme de plantes à lui connues.

Les *phyllon*, mâle et femelle, sont soumis aux mêmes observations que nous avons faites à l'article *mercurialis*. Les commentateurs rapportent les *phyllons* de Théophraste, de Dioscoride, etc., au *mercurialis tomentosa*, Linn., dont le pied mâle auroit été le *phyllon arrhenogonon*, dit aussi *arrhenogonum testiculatum*, *mas*, *marificum*, *mari parum;* et le pied femelle, *phyllon theligonum*, *fœmina*, *spicatum*, *fœminificum et fœminiparum*. Cordus rapporte ces deux *phyllons* au *mercurialis annua*; on a cité encore des saxifrages et des draves. *V.* Mercurialis.

Le nom de *phyllon* fut aussi donné au *leucacantha*. (ln.)

PHYLLOPES, *Phyllopa*, Latr. Famille de crustacés de l'ordre des branchiopodes, et qui comprend tous ceux de cet ordre, ou des entomostracés de Müller, dont les pattes, au nombre au moins de vingt-deux, sont uniquement natatoires, branchiales et composées d'articles en forme de lames, ou foliacées.

Je partage cette famille en deux tribus; les *aspidiphores* ou porte-boucliers, et les *céphalés*. Dans la première : la tête est confondue avec le tronc; le corps est recouvert, en majeure partie, d'un test clypéiforme, détaché postérieurement et portant les yeux; ces yeux sont de deux sortes et tous sessiles; le nombre des pattes est de cent à cent vingt.

Cette tribu se compose du genre Apus.

Dans la seconde : le corps est nu ou sans test proprement dit; la tête est distincte et porte deux yeux pédiculés et mobiles; les pattes ne sont qu'au nombre de vingt-deux. Ici se placent les genres *branchipe*, *eulimène* et *artémisie*. (l.)

PHYLLOPODES, *Phylipoda*, famille de crustacés de l'ordre des branchiopodes. *V.* Phyllopes. (l.)

PHYLLORKIS, *Phyllorkis*. Genre établi par Aubert du Petit-Thouars, dans la famille des orchis, mais qui paroît fort peu différer des DENDROBIONS de Swartz. (B.)

PHYLLOSOME, *Phyllosoma*. M. Léach, dans sa notice des animaux recueillis par John Cranch, naturaliste de l'expédition anglaise, ayant pour objet de découvrir la source de la rivière de Zaïre, désigne ainsi un nouveau genre de crustacés de l'ordre des stomapodes, et dont il mentionne quatre espèces. Un Journal allemand sur l'Histoire Naturelle, intitulé : *Der Naturforscher* (le Naturaliste), nous en avoit fait connoître une depuis long-temps. On a donné à une *squille* de la Méditerranée, genre de la même famille que le précédent, le nom de *mante*, parce que ce crustacé a, quant à la forme de ses serres, des rapports avec les orthoptères, qui ont reçu cette dernière dénomination. Il semble que la nature ait voulu, à l'égard des phyllosomes, étendre ce parallèle, et reproduire le type de forme qu'elle a adoptée pour d'autres orthoptères, rangés avec les *mantes* par Linnæus, et qui composent aujourd'hui le genre *phyllie*.

Le corps des phyllosomes, ainsi que l'indique l'étymologie (*feuille-corps*), n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de papier à écrire, et se présente sous l'aspect d'une membrane très-mince, demi-diaphane, imitant, par ses découpures, une feuille divisée longitudinalement, au-delà d'un pétiole court et dentelé sur ses bords, en deux lobes inégaux et comme desséchés, ou d'un brun jaunâtre. Le lobe terminal, beaucoup plus grand que le premier, forme la tête ; ses appendices constituent les yeux et les antennes. L'autre lobe compose le tronc, et de son contour un peu anguleux, partent des filets qui sont les pattes ; la queue de l'animal ou ses derniers anneaux représentent le pétiole de la feuille. Parmi les animaux, enfin, il n'en est guère qui nous offrent une figure aussi bizarre.

La tête, presque deux fois plus longue que le tronc, mais un peu plus étroite, a, dans le plus grand nombre, la coupe d'une ellipse ou d'un ovale parfait; à son extrémité antérieure sont situés les yeux et les quatre antennes. Les yeux occupent le milieu et sont portés sur un pédicule long, grêle, et divisé en deux articles ; le premier est beaucoup plus long et cylindrique ; le dernier est un peu plus gros, et forme un bouton obconique, terminé par l'œil proprement dit. Les antennes sont placées de niveau, sur une ligne transverse, filiformes et ne m'ont paru composées que de cinq articles, dont le quatrième le plus long, aux antennes extérieures particulièrement. Les mitoyennes ou intérieures sont toujours plus courtes

que les pédicules oculaires, et divisées, depuis l'extrémité supérieure du troisième article, en deux filets, dont l'interne un peu plus court et composé, à ce qu'il m'a paru, de deux articulations. La longueur des antennes latérales varie selon les espèces : elles sont tantôt beaucoup plus longues que les pédicules oculaires, tantôt plus courtes et peu différentes, sous ce rapport, des antennes mitoyennes; ni les unes ni les autres n'ont d'écailles ni d'appendice à leur base. La bouche est située entre le milieu de la tête et celui de son extrémité postérieure, vers les deux tiers de la longueur de la ligne médiane; elle n'offre, au premier coup d'œil, qu'un petit groupe de tubercules ou mamelons disposés en rosette; mais en les étudiant avec une forte loupe, on voit que ces parties sont les analogues de celles de la bouche des *squilles*. La transparence du corps des phyllosomes permet de distinguer le canal alimentaire, qui se dilate immédiatement au-dessous de la bouche, en manière de carré, un peu plus large que long; il se rétrécit ensuite et se prolonge en une ligne droite, et se rétrécit de nouveau vers le milieu du tronc. Cette dernière partie du corps a la forme d'un ovale transversal, anguleux dans son pourtour, et terminé postérieurement par une ligne droite transverse, ou comme tronqué; les pattes naissent des angles, et sont grêles et filiformes. On en voit six de chaque côté, dont les cinq premières longues, et dont les deux dernières beaucoup plus petites et toujours simples. Ici, la longueur des autres pattes extérieures diminue progressivement, en allant de devant en arrière; là, celles des seconde et quatrième paires sont les plus longues; les six à dix antérieures ont, à l'extrémité de leur troisième article, un appendice sétacé, cilié, articulé, et qui répond à la pièce des pieds-mâchoires, nommée par Fabricius, *palpus flagelliformis*, palpe en forme de fouet. Dans le phyllosome *clavicorne*, les dix premières pattes extérieures sont pourvues de cet appendice; mais il naît de leur côté antérieur aux huit dernières, et du côté opposé aux deux antérieures. Dans la figure que M. Léach a donnée de cette espèce, les deux premières pattes ont seules des appendices; mais d'après l'étude que j'ai faite de cet animal, dont il a eu la complaisance de me donner quelques individus, j'ai reconnu que les autres pattes avoient perdu ces appendices, et j'ai facilement distingué les points de leurs insertions. Les deux premières pattes extérieures de cette espèce sont les plus longues de toutes, et leur huitième et dernier article m'a paru se terminer par deux petits onglets allongés et articulés; les autres pattes sont plus grêles, plus pointues, et presque sétacées à leur extrémité.

Le milieu du bord antérieur du tronc offre quatre autres pattes, mais beaucoup plus petites, et dont les deux plus intérieures, placées près des angles inférieurs de la partie antérieure et dilatée du canal alimentaire ou de l'estomac, ne se distinguent qu'avec peine. Autant que j'ai pu en juger, celles-ci ont une forme conique, et se composent de trois articles, dont les deux premiers ont chacun, à leur extrémité extérieure, un très-petit appendice ; les deux autres se divisent, à l'extrémité du second article, en deux lanières sétacées. On observe aussi au bout de leur premier article, et du côté extérieur, un appendice très petit, et en forme de pointe conique; le même article en offre un semblable aux deux pattes extérieures qui viennent immédiatement après. Ces quatre pattes internes répondent aux quatre derniers pieds-mâchoires des crustacés décapodes, et le nombre total des pieds des phyllosomes est ainsi de seize. L'extrémité postérieure de cette lame ovale et clypéiforme qui forme la tête, se prolonge en arrière jusque sur le milieu du dos du tronc; mais, quoique ces deux pièces soient très-distinctes en dessus, la tête cependant, vue en dessous, forme avec la poitrine un corps continu, ou n'en est point distinguée par une articulation. La queue est un peu plus courte que le tronc, et en forme de triangle étroit, allongé et très-obtus au bout; elle est composée de cinq anneaux et d'une nageoire terminale qui consiste en cinq lames ou feuillets, dont deux de chaque côté, et portées sur un article commun et radical, et dont l'autre au milieu; celle-ci a la figure d'un triangle arrondi à son extrémité; les autres sont presque ovales. Chaque anneau précédent a en dessous une paire de fausses pattes ou de pieds en nageoire, formés chacun de trois petites lames, dont l'une sert de support aux deux autres. Je n'ai point aperçu d'autres organes. Les naturalistes qui auront occasion d'observer ces animaux dans leur état de vie, pourront en faire aisément l'anatomie, la transparence de leur corps permettant de distinguer toutes les parties intérieures.

Les habitudes des phyllosomes nous sont inconnues. Sur cinq espèces dont ce genre est composé, quatre sont africaines; la cinquième et dernière se trouve aux Indes Orientales, et forme une division particulière.

I. *Lame clypéiforme formée par la tête ovale et entière.*

A. Antennes extérieures plus longues que les pédicules oculaires.

PHYLLOSOME CLAVICORNE, *Phyllosoma clavicorne*, Léach.,

A. Gener. Notiç. of the anim., tak by John Cranch, append., n.º 4. Longueur des antennes extérieures triple de celle des pédicules oculaires ; la première paire des pattes extérieures la plus longue de toutes.

PHYLLOSOME COMMUN, *Phyllosoma commune*, Léach, *ibid.* Longueur des antennes extérieures double environ de celle des pédicules oculaires ; la seconde paire des pattes extérieures et la quatrième les plus longues de toutes.

Nota. Dans ces deux espèces, et particulièrement dans la première, l'extrémité des antennes extérieures paroît être un peu élargie.

B. Les quatre antennes plus courtes que les pédicules oculaires.

PHYLLOSOME LARGES-CORNES, *Phyllosoma laticorne*, Léach., *ibid.* Antennes extérieures un peu plus longues et plus larges que les intermédiaires, avec le premier article dilaté extérieurement, et le dernier plus grand que le précédent, elliptique ; les intermédiaires sétacés.

Le *Cancer cassideus*, représenté dans le *Naturforscher*, *cah.* 17, *pl.* 5, a de grands rapports avec cette espèce, surtout par les antennes.

PHYLLOSOME BRÉVICORNE, *Phyllosoma brevicorne*, Léach., *ibid.* Antennes extérieures un peu plus courtes que les intermédiaires, pas plus grosses et point dilatées extérieurement à leur base ; les unes et les autres sétacées.

II. *Lame clypéiforme, formée par la tête plus carrée qu'ovale, arrondie aux angles du bord antérieur, dont le milieu est échancré.*

PHYLLOSOME FRONT ÉCHANCRÉ, *Pyllosoma cunifrons.* Cette espèce a été envoyée avec d'autres crustacés, de la Côte de Coromandel, au Muséum d'Histoire Naturelle, par M. Leschenault.

A la Côte de Coromandel. *V.* STOMAPODE. (L.)

PHYLLOSTAPHYLLON. L'un des noms du CÂPRIER, chez les anciens Grecs. (LN.)

PHYLLOSTOME, *Phyllostoma*, Cuv., Geoffr., Lacép. ; Illig., *Vespertilio*, Linn. Genre de mammifères carnassiers de la famille des chéiroptères ou chauve-souris.

Ce genre, nombreux en espèces, est très-bien caractérisé : il y a quatre dents incisives à chaque mâchoire, quelquefois

serrées entre les canines, les latérales étant très-petites, et les intermédiaires un peu plus larges et taillées en biseau; deux canines souvent très-grosses à leur base, se touchant l'une l'autre par leur collet; tantôt quatre, tantôt cinq molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure, et cinq ou six à la mâchoire inférieure. Dans une seule espèce (qui forme le genre glossophage de M. Geoffroy-Saint-Hilaire); on en compte seulement trois à chaque rang, ces dents sont généralement conformées comme celles des quadrupèdes insectivores, c'est-à-dire, à couronne garnie de pointes, et se rapprochent, dans quelques espèces, de celles des carnassiers ordinaires; le nez supporte deux crêtes nasales, l'une en feuille verticale et l'autre en fer-à-cheval, moins compliquées que dans les *rhinolophes*; les oreilles sont assez grandes, nues, avec un *oreillon* denté, intérieur, naissant du bord du trou *auriculaire*, et un autre lobe peu développé; les yeux sont petits et latéraux; la langue est fort allongée, très-plate en dessus et arrondie en dessous, pouvant sortir presque en entier de la bouche, à surface légèrement et irrégulièrement chagrinée, et ayant à son extrémité un organe de succion, consistant en une cavité dont le centre est rempli par un point en relief, et dont le pourtour est dessiné par huit verrues d'une saillie moindre que celle du centre; quelquefois aussi cette langue présente un sillon dont les bords sont garnis de papilles ou de soies; les ailes sont très-longues, et leur doigt du milieu a une phalange de plus, parce que la phalange onguéale, qui manque aux doigts des chauve-souris, se retrouve ici, et est terminée par un cartilage; les quatrième et cinquième doigts, qui n'ont point cette phalange onguéale, sont également munis d'un cartilage; la membrane des ailes se rend aux extrémités postérieures de côté et sans dépasser le tarse; la membrane interfémorale est variable dans ses formes, et la queue dans sa longueur: cette dernière manque même tout-à-fait dans quelques espèces.

Tous les phyllostomes dont la patrie est connue, appartiennent à l'Amérique méridionale. Plusieurs d'entre eux ont été l'objet de l'attention des voyageurs qui ont parcouru cette partie du monde. Leurs habitudes les ont fait surtout remarquer, et leur ont valu le nom de *vampyres*. Ces chauve-souris, en effet, ne se contentent pas de manger des insectes; mais encore elles sucent, au moyen de leur langue, le sang des animaux ou de l'homme endormi, en appliquant cette langue sur la peau et y faisant une petite blessure ovale ou circulaire, si légère que la peau n'est pas même percée, mais suffisante pour ouvrir les petits vaisseaux cutanés.

A terre, ces chauve-souris, au rapport de d'Azara,

courent presque aussi vite que des rats, se jettent sur les crêtes et les barbes des volailles qui sont endormies, et leur causent la mort, parce que la gangrène ne tarde point à s'y mettre. Elles mordent aussi les chevaux, les ânes et les bêtes à corne, d'ordinaire aux fesses, aux épaules et au cou, parce qu'elles trouvent, dans ces parties, la facilité de s'attacher à la crinière et à la queue; mais ce n'est guère que la nuit ou lorsqu'elles éprouvent disette d'autres alimens, qu'elles se jettent sur ces animaux.

La Condamine rapporte dans son Voyage de la rivière des Amazones, que tout le gros bétail que les missionnaires avoient introduit à Borja et dans divers autres lieux, a été détruit par des chauve-souris, qui ne peuvent appartenir qu'au seul genre des *phyllostomes*.

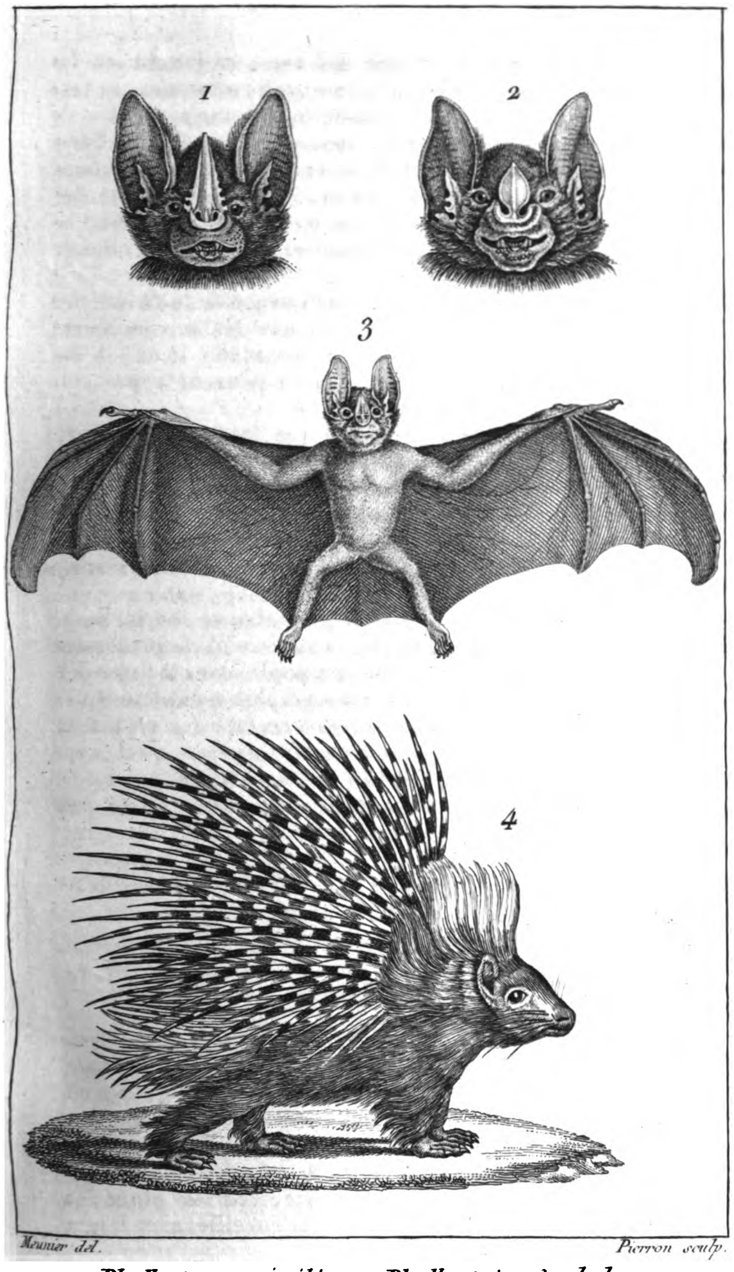
On a cependant exagéré le mal que font ces animaux, en regardant les blessures qu'ils font comme extrêmement dangereuses pour les hommes; on ajoutoit encore que, pour mieux endormir ceux dont ils vouloient sucer le sang, ils les rafraîchissoient avec le vent qu'ils produisoient par le battement de leurs ailes. D'Azara réduit toutes ces assertions à leur juste valeur.

Les auteurs qui ont fait connoître ces chauve-souris, sont: Pison, Sloane, Séba, Buffon, et surtout M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire. Ce dernier a publié dans le tome XV des Annales du Muséum, une monographie complète de ce genre, accompagnée de figures très-exactes des crêtes ou feuilles qui caractérisent les diverses espèces qu'il renferme. C'est dans ce beau travail que nous avons puisé, en composant cet article; nous ne nous sommes écartés en rien du plan sur lequel il est tracé.

* PHYLLOSTOMES *avec une queue de beaucoup plus courte que la membrane interfémorale.*

Première Espèce. — PHYLLOSTOME CRÉNELÉ, *Phyllostoma crenulatum*, Geoffr., Ann. Mus., tom. 15, pag. 183, pl. 10. *V*. pl. M. 28, fig. 1, de ce Dictionnaire.

Cette espèce, décrite pour la première fois, par M. Geoffroy, faisoit partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle, où elle étoit renfermée sans désignation du lieu où elle habite. Elle est particulièrement caractérisée par les dentelures des bords de sa feuille, qui a la forme d'un long triangle isocèle, et qui ne se détache pas du fer-à-cheval qui lui sert de base. Son museau est court, épais et obtus; sa lèvre inférieure est garnie de verrues; ses oreilles sont larges et presque ovales.



1. *Phyllostome crénélé.* 2. *Phyllostome fer de lance.*
3. *Phyllosme vampire.* 4. *Porc-Epic d'Europe.*

Son corps est, en général, plus trapu que celui du *phyllostome* suivant : il est long de deux pouces deux lignes et demie ; la tête a onze lignes ; les oreilles près de neuf lignes ; la feuille en a cinq de hauteur, et deux et demie de largeur à la base ; l'envergure des ailes est d'un pied ; la membrane interfémorale a un pouce huit lignes ; les osselets du tarse ont près de neuf lignes ; la queue, dans son entier, a dix lignes et demie, et le bout libre, en dessus de la membrane, une ligne et demie.

Seconde Espèce. — PHYLLOSTOME A FEUILLE ALLONGÉE, *Phyllostoma elongatum*, Geoff., Ann. mus., tom. 15, pag. 182, pl. 9.

Le *phyllostome* à feuille allongée existoit aussi, sans indication de patrie, dans la collection du Muséum, et c'est M. Geoffroy qui l'a fait connoître le premier. La feuille nasale de cette espèce, dit-il, surpasse en longueur celles des autres *phyllostomes*, et s'en distingue aussi par sa pointe aiguë ; elle est terminée à sa base par un bord sinueux, et mariée en avant avec un fer-à-cheval aussi étroit qu'elle ; les oreilles sont larges, striées et étroites vers le bout ; l'oreillon est denté ; le museau gros et court ; les dents incisives sont bien rangées ; une série de verrues se voit à la lèvre inférieure ; la membrane interfémorale, à partir des os qui la soutiennent, est coupée carrément, comme dans le *phyllostome vampire* ; le bout de la queue est libre en dessus de cette membrane, comme cela existe dans l'espèce précédente.

Quant aux dimensions, voici les principales : le corps a deux pouces onze lignes et demie de longueur totale ; la tête, un pouce trois lignes et demie ; les oreilles, onze lignes ; la feuille, sept lignes de hauteur, et un peu plus de deux lignes et demie de largeur ; l'envergure des ailes est d'un pied trois pouces ; la membrane interfémorale est longue d'un pouce huit lignes ; les osselets des tarses ont huit lignes ; la queue a neuf lignes de longueur totale, sur quoi deux lignes et demie seulement sont libres en dessus de la membrane interfémorale.

Troisième Espèce. — PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE, *Phyllostoma hastatum*, Geoff., Ann. du Mus., tom. 15, page 177. — FER-DE-LANCE, Buffon, tom. 13, pl. 33. ; *Vespertilio hastatum*, Gmel., Schreber, *Saeugthière*, tab. 45 et 45, A. (*Vespertilio perspicillatus*.) *V*. pl. M. 28, fig. 2, de ce Dictionnaire.

Le *phyllostome fer-de-lance* a été d'abord décrit par Buffon, et Schreber en a distingué, mais à tort, son *vespertilio perspicillatus*. Il est particulièrement caractérisé par la feuille de son nez, qui est entière, sans échancrure à l'extrémité et sans

bourrelet, avec le ventre légèrement renflé et la base si étroite, que la feuille est comme portée sur un pétiole, et le fer-à cheval, placé au-dessous d'elle, est beaucoup plus large que dans aucune autre espèce de ce genre. Son museau est court et large ; ses dents sont bien rangées au milieu des canines écartées ; ses oreilles sont longues et étroites vers le haut ; une série de verrues, sous la forme d'un V, garnit le bas de la lèvre inférieure ; une très-courte queue est renfermée toute entière dans la membrane interfémorale, qui se prolonge beaucoup au-delà, à peu près comme dans le *phyllostome vampyre*, de manière à former un angle saillant ; le poil est court, marron en dessus et brun fauve sous le ventre ; et c'est à tort que Schreber, en copiant la figure de Buffon, lui a donné une teinte très-rembrunie.

Le corps a trois pouces neuf lignes de longueur totale ; la tête, un pouce six lignes ; les oreilles, un pouce ; la feuille, cinq lignes de hauteur, et trois et demie de largeur ; l'envergure des ailes, un pied six pouces dix lignes ; la membrane interfémorale, un pouce et demi ; les osselets du tarse ont neuf lignes ; la queue a six lignes et demie.

Ce *phyllostome* se trouve à la Guyane.

Quatrième Espèce. — PHYLLOSTOME MUSETTE, *Phyllostoma soricinum*, Geoffr., Ann. du Mus., tom. 15, pag. 179, pl. 11; *Vespertilio soricinus*, Pallas, *Spicilegia zoologica*, Fasc. 3, pl. 3 et 4. — Schreber, tab. 47.

Ce *phyllostome* est le type d'un nouveau genre, fondé par M. Geoffroy, dans son cours de l'année 1817, sous le nom de *glossophage*, et basé sur la forme de la langue, qui est fort grande, longue surtout et canaliculée vers son extrémité, avec les bords du sillon garnis de papilles divisées en deux branches, ou de soies qui se renversent de côté ; tandis que dans les autres phyllostomes, où l'on a observé cet organe, et notamment le fer-de-lance, il est de forme circulaire. De plus, il n'y a que trois molaires à chaque côté des deux mâchoires ; les canines sont distantes, et les incisives à l'aise et rangées sur une seule ligne ; la membrane interfémorale est coupée en angle rentrant, et soutenue par des osselets fort courts ; les oreilles sont petites et oblongues, etc.

Le museau de cette chauve-souris, décrite avec le plus grand détail par Pallas, est assez long, mais moins étroit que dans le vampire ; la feuille qu'il supporte est petite, placée à son extrémité, en forme de cœur, plus large à sa base dans les mâles, et se terminant par une pointe assez aiguë ; le poil est doux et laineux, de couleur marron en dessus, et d'un brun clair en dessous.

Ce *phyllostome* a reçu le nom latin de *soricinus*, parce que Pallas l'a comparé, pour la taille, à notre musaraigne; et la dénomination française de *musette*, que M. Geoffroy lui a imposée, indique aussi ce rapprochement. Son corps a un pouce deux lignes de longueur; sa tête, dix lignes; ses oreilles, quatre lignes; sa feuille, un peu plus de deux lignes, avec une largeur d'une ligne sept dixièmes à la base; son envergure est de huit pouces trois lignes; sa membrane interfémorale, au milieu, a quatre lignes; les os de ses tarses en ont une et un tiers, et sa queue pas tout-à-fait deux.

On l'a trouvé à Surinam, Cayenne, etc.

** Phyllostomes *sans queue*.

Cinquième Espèce. — Phyllostome lunette, *Phyllostoma perspicillatum*, Geoff., Ann. du Mus., tome 15, page 176. — *Vespertilio americanus vulgaris*, Séba, Mus. 1, pl. 65. — *Vespertilio perspicillatus*, Gmel. — Grand fer-de-lance, Buff., suppl. VII, pl. 74.

Cette espèce, nommée *grand fer-de-lance* par Buffon, est néanmoins plus petite que le fer de lance ordinaire, selon M. Geoffroy, qui détermine ainsi ses dimensions: longueur du corps, trois pouces; de la tête, un pouce une ligne; des oreilles, neuf lignes; de la feuille, en hauteur un peu moins de quatre lignes et demie, et en largeur, trois lignes; envergure des ailes, un pied cinq pouces; longueur de la membrane interfémorale, six lignes et demie; des osselets du tarse, deux lignes et demie; de la queue, 0. M. Geoffroy a aussi observé qu'elle avoit des dents incisives (au nombre de quatre), et un oreillon, que Buffon n'avoit pas observé sur l'individu qui a servi à sa description.

Suivant le même naturaliste, le museau de ce *phyllostome* est court et large; les incisives inférieures sont bien rangées, entre les canines qui sont fort écartées l'une de l'autre, et les deux intermédiaires sont bilobées; les oreilles sont légèrement échancrées à leur bord extérieur, et les oreillons finement dentés; une série de verrues borde les lèvres, et de fortes nodosités se font remarquer aux articulations du troisième et du quatrième doigt; la membrane interfémorale forme un angle rentrant, et se trouve presque sans soutien, attendu la petitesse de ses osselets.

La feuille du nez est formée d'un fort bourrelet, et de membranes sur les côtés, qui n'accompagnent pas celui-ci jusqu'à sa pointe; elle est retrécie en ovale à son extrémité inférieure, et terminée en avant par un fer-à-cheval.

Le pelage est d'un brun noirâtre sur le dos, et d'un brun clair sous le ventre; une ligne blanche part du nez et va atteindre l'oreille par le côté de la tête.

Ce *phyllostome* est de la Guyane.

M. Geoffroy regarde comme n'en étant qu'une simple variété, la *chauve-souris première* de d'Azara, ou CHAUVE-SOURIS OBSCURE ET RAYÉE (Hist. nat. des Quadr. du Paraguay, tome 2, p 269), parce qu'elle offre la ligne blanche, qu'on observe sur le *phyllostome* lunette entre le nez et l'oreille. Néanmoins il y a des différences notables, telles que celle-ci; le corps (sans doute y compris la membrane interfémorale) a quatre pouces deux lignes, ce qui est plus considérable que dans le *phyllostome* lunette; et cependant l'envergure des ailes est moins grande que chez ce dernier, puisqu'elle n'est que de dix-neuf pouces quatre lignes. La couleur de son poil tire davantage sur le roussâtre. Sa feuille est plus longue, puisqu'elle a sept lignes : sa forme est celle d'une lancette.

Ce dernier caractère, s'il a été bien observé, doit suffire pour faire considérer cette chauve-souris de d'Azara, comme une espèce distincte.

Sixième Espèce. — PHYLLOSTOME RAYÉ, *Phyllostoma lineatum*, Geoff., Ann. du Mus., tome 15, page 180. — *Chauve-souris seconde* ou CHAUVE-SOURIS BRUNE ET RAYÉE, d'Azara, *Hist. nat. des Quadrupèdes du Paraguay*, traduction française, tome 2, page 271.

Cette espèce, commune au Paraguay, a treize pouces d'envergure, et son corps deux pouces trois quarts de longueur environ. Sa couleur est brune en dessus, et s'éclaircit par dessous. Une raie blanche s'étend depuis l'occiput jusqu'au coccix; deux bandes, aussi blanches, vont, de chaque narine où elles commencent, se terminer près de l'oreille, dans la partie la plus élevée de l'occiput, tandis que deux autres bandes qui ont chacune leur origine à l'un des angles de la bouche, vont jusqu'à la partie inférieure des oreilles; ces dernières sont également blanches; elles sont hautes de sept lignes, larges de cinq, très-droites, avec l'oreillon pointu; le museau est obtus, et supporte une feuille élevée de quatre lignes, terminée en pointe aiguë, formant un angle de 70° avec le front, ayant à sa base un fer à cheval arrondi, de trois lignes de diamètre, etc.

Le nombre des dents, d'après d'Azara, présente une anomalie dans cette espèce. A la mâchoire supérieure, il y a deux incisives, puis une canine longue et forte de chaque côté, avec dix molaires aiguës; à l'inférieure, il n'y a point

d'incisives, mais des canines et sept molaires; ce qui porte le nombre total de ces dents à trente-deux.

Septième Espèce. — PHYLLOSTOME A FEUILLE ARRONDIE, *Phyllostoma rotundum*, Geoff., Ann. du Mus., t. 15, p. 181. — *Chauve-souris quatrième* ou CHAUVE-SOURIS BRUNE d'Azara, *Essai sur l'Hist. nat. des Quadrupèdes du Paraguay*, trad. franç., tome 2, page 273.

Ce *phyllostome* décrit par d'Azara, avoit été d'abord rapporté par lui à l'espèce du vampyre; mais, d'après la forme de la feuille membraneuse de son museau, qui est différente, d'après les petites dimensions de son corps, etc., M. Geoffroy a cru devoir l'en séparer.

Il est très-commun au Paraguay, et c'est particulièrement cette espèce qui court à terre avec beaucoup de vitesse, se jette sur les animaux domestiques, sur les volailles, et même sur l'homme pour en sucer le sang, au moyen des organes singuliers dont sa bouche est munie. M. d'Azara a calculé que chacune de ces chauve-souris pouvoit prendre ou laisser écouler par la plaie qu'elle forme sur la peau où elle s'attache, trois onces de sang environ sur les chevaux ou les bœufs. Il est facile, d'après cela, de concevoir comment ces petits chéiroptères, lorsqu'ils sont nombreux, peuvent détruire des troupeaux entiers.

La longueur de cet animal est de deux pouces neuf lignes, et l'envergure de ses ailes est de quinze pouces trois quarts; ses oreilles, qui sont aiguës et droites, ont huit lignes de hauteur; son museau est plutôt aigu que plat; sa feuille, au lieu de se terminer en pointe, est ronde à son extrémité. Le pelage est brun.

Huitième Espèce. — PHYLLOSTOME FLEUR-DE-LIS, *Phyllostoma lilium*, Geof., *Ann. du Mus.*, t. 15, page 181. — *Chauve-souris quatrième* ou CHAUVE-SOURIS BRUN ROUGEATRE, d'Azara, *Ess. sur l'Hist. nat. des Quadrup. du Paraguay*, t. 2, p. 277.

D'Azara avoit regardé cette chauve-souris comme appartenant à l'espèce du *phyllostome* fer-de-lance de Buffon; mais le manque de queue, ainsi que le fait observer M. Geoffroy, l'en distingue particulièrement. Selon ce dernier naturaliste, sa taille pourroit faire penser à la rapprocher du *phyllostome* musette; mais celui-ci est pourvu d'une queue, comme le fer-de-lance.

Le *phyllostome fleur-de-lis* a deux pouces un quart de longueur; son envergure est de douze pouces; ses oreilles sont droites, hautes de six lignes, et larges de quatre; son fer à cheval, dans la base duquel sont les narines, est surmonté

par une membrane (la feuille) de trois lignes de longueur; qui a la forme de la lance d'une bannière militaire. Sa largeur est aussi d'un peu plus de trois lignes; il en résulte qu'elle est beaucoup plus renflée que celle du *phyllostome* fer-de-lance.

Selon d'Azara, la mâchoire supérieure n'a que deux incisives, et il y en a davantage à l'inférieure. L'œil, quoique petit, est un peu plus grand que dans les autres chauve-souris, et il est placé à une égale distance de l'oreille et du museau, qui est très-obtus et peu fendu. Le pelage est d'un brun rougeâtre en dessus, et brun blanchâtre en dessous.

Neuvième Espèce. — PHYLLOSTOME VAMPYRE, *Phyllostoma spectrum*, Geoffr., *Ann. du Mus.*, tome 15, page 174, pl. 11. — *Andira guacu*, *seu Vespertiliones cornuti*, Pison, *Brasil.*, page 290. — *Canis volans maxima aurita*, Séba, *Thesaur.* 1, pl. 56. — *Vespertilio spectrum*, Linn., Gmel. — Schreb. *Saeugth.*, pl. 45 (d'après Séba), et pl. 45, B. (originale). *Voy.* pl. M. 28, fig. 3, de ce Dictionnaire.

C'est la plus grosse espèce du genre; la longueur totale de son corps, depuis le bout du nez jusqu'au coccix, est de cinq pouces six lignes et demie, sur quoi sa tête a un pouce dix lignes; les oreilles ont un pouce une ligne; la feuille en hauteur a quatre lignes et demie, et en largeur, trois lignes; l'envergure des ailes est d'un pied dix pouces; la membrane interfémorale a deux pouces sept lignes de longueur dans son milieu; les osselets du tarse ont un pouce six lignes.

Les dents incisives sont serrées entre les canines: à la mâchoire supérieure, les deux intermédiaires sont plus grandes que les latérales; à l'inférieure, elles sont toutes les quatre très-petites et poussées en avant; les canines sont fortes. Les molaires sont au nombre de dix en haut, et de douze en bas; elles tiennent des molaires des animaux carnassiers; les premières sont très-courtes et presque planes; les autres sont tranchantes, et terminées par trois ou quatre pointes; celles d'en bas sont comprimées, et remarquables par l'une des pointes qui dépasse de beaucoup les autres. Les molaires supérieures diffèrent entre elles de forme et de dimension; les secondes sont triangulaires; les dernières larges, mais sans étendue en profondeur; les troisième et quatrième, carrées, coupées obliquement, excavées en arrière, et à trois pointes en avant, dont deux seulement sont visibles à l'extérieur.

La physionomie de ce *phyllostome* se rapproche particulièrement de celle du *phyllostome musette*, par la longueur du museau, la petitesse de la feuille, et la dimension des oreilles; la feuille qui est moins large que haute, quoique large à sa

base, se prolonge sur le fer à cheval, sans être découpée à sa base ; le bourrelet du milieu a peu d'épaisseur, et ses lobes latéraux sont arrondis, et viennent mourir en pointe à son extrémité ; la membrane des ailes s'étend jusqu'à la base du doigt extérieur du pied de derrière ; le milieu du bord postérieur de la membrane interfémorale se prolonge en angle saillant. Le pelage est doux, marron en dessus, et d'un jaune roussâtre en dessous.

Telle est la description complète donnée par M. Geoffroy, de cette chauve-souris, dont il est parlé dans les ouvrages des naturalistes, sous le nom de *vampyre*, qui lui a été appliqué par Buffon, bien que ce nom ait été d'abord donné par Linnæus aux roussettes de l'Inde.

Cet animal, qui habite l'Amérique méridionale, a été rendu fameux par les récits des voyageurs qui nous ont fait connoître la singulière et funeste habitude qu'il a de sucer le sang des hommes et des animaux, pendant qu'ils dorment, jusqu'au point de les épuiser et de les faire périr, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. (DESM.)

PHYLLURE, *Phyllurus*. Sous-genre introduit par Cuvier dans le genre des GECKOS, pour placer un LÉZARD de la Nouvelle-Hollande, figuré par White, pag. 246, sous le nom de *lacerta platura*. Il est marbré et hérissé de tubercules pointus, excepté sur la queue, qui est cordiforme et aplatie. (B.)

PHYMATE, *Phymata*, Latr., Lam.; *Cimex*, Linn., Geoff.; *Syrtis*., Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des hémiptères, section des hétéroptères, famille des géocorises, tribu des membraneuses, ayant pour caractères : les quatre pieds postérieurs simplement ambulatoires ; tarses à trois articles, dont les deux premiers très-courts ; bec court, triarticulé, engaîné à sa base, avec le labre court, sans stries ; les deux pattes antérieures en forme de pince monodactyle ou à griffe ; leurs cuisses grandes, comprimées, presque triangulaires, ayant en dessous un sillon, terminé par une forte dent ; leurs jambes en forme de crochet arqué, dentelé extérieurement et se logeant dans le canal inférieur des cuisses ; la tête étroite et avancée ; les antennes rapprochées à leur base, insérées sous un chaperon fourchu, au-dessus de l'origine du bec, courtes, reçues dans des cavités latérales du corselet, de quatre articles, dont le dernier plus grand, en forme de bouton allongé.

Les phymates ont le corps ovale, presque membraneux, avec les bords latéraux élevés et dentelés ou comme rongés ; la tête étroite et avancée ; le corselet prolongé postérieurement en manière d'écusson ; les élytres beaucoup plus étroites que l'abdomen, et reçues dans son enfoncement dorsal ;

l'abdomen en forme de nacelle deltoïde, avec les bords latéraux élevés angulairement.

La forme de leurs pattes antérieures annonce que ces insectes vivent de proie, et qu'ils la saisissent de la même manière que les *mantes* (*Voyez* ce mot), les *nèpes*, les *naucores*, etc. Geoffroy a nommé la seule espèce de ce genre que l'on trouve aux environs de Paris, *punaise à pattes de crabe*. Fabricius l'a d'abord placée avec les *acanthies*, et en a ensuite formé, ainsi que de quelques autres hémiptères analogues, le genre *syrtis*. Mais je l'avois déjà établi, sous le nom de *phymate*, dans le troisième volume de mon Histoire générale des crustacés et des insectes. L'espèce de *syrtis*, qu'il appelle *manicata*, diffère des autres par ses antennes et l'existence d'un écusson. Elle est le type du genre *macrocéphale* de Swederus, que j'ai rétabli.

La PHYMATE CRASSIPÈDE, *Phymata crassipes; Syrtis crassipes*, Fab.; Wolff., *Icon. cim.*, tab. 9, fig. 83; est longue de trois lignes, et brune; le corselet est large, avec des rebords élevés, cinq cannelures et les intervalles formant des côtes; le bord postérieur est godronné, en sorte que le corselet, vu de près, ressemble, suivant la comparaison de Geoffroy, à une coquille des pélerins de Saint-Jacques. Le ventre est en nacelle, et déborde de beaucoup les élytres. On trouve cet insecte dans les bois.

Parmi les espèces exotiques, la plus connue est la *punaise scorpion* de Degéer, ou le *cimex erosus* de Linnæus (*Syrtis erosa*, Fab.); le bouton terminal de ses antennes est moins allongé que dans l'espèce précédente; son corps est d'un jaune clair, avec le dessus de la tête, une grande partie du corselet, les bords de l'écusson et une bande large et transverse sur l'abdomen, noirs; cette bande est marquée de quatre points plus foncés. Elle se trouve en Amérique. (L.)

PHYSA, *Physa*. Genre de plantes, établi par Dupetit-Thouars, dans la décandrie monogynie, et dans la famille des caryophyllées. Il offre pour caractères : un calice à cinq folioles concaves et colorées; dix étamines alternativement grandes et petites; une capsule à trois sillons, à trois loges, à trois valves, renfermant un grand nombre de semences réniformes. (B.)

PHYSALE, *Physalus*, Lacép.; *Physeter*, Linn., Illiger. Genre de mammifères de l'ordre des cétacés, et appartenant à la division de ces animaux, qui ont la bouche munie de dents.

Ce genre a pour caractères : la longueur de la tête égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale de l'animal; la mâchoire supérieure large, élevée, sans dents, ou garnie de dents courtes et cachées presque entièrement par la gencive;

la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques ; les orifices des évents réunis et situés sur le museau, à une petite distance de son extrémité ; point de nageoire dorsale.

Le cétacé qui compose ce genre, dont l'établissement est dû à M. le comte de Lacépède, paroît avoir été confondu par plusieurs naturalistes avec le *physétère microps* et avec les *cachalots;* mais la position de ses évents suffiroit seule pour l'en séparer, si, toutefois comme le dit M. Cuvier (*Règne animal*), cette différence repose sur d'autres données, que sur la mauvaise figure qu'Anderson a publiée de cet animal.

Le *physale* a été observé seulement dans les mers du Nord.

Espèce unique. — PHYSALE CYLINDRIQUE, *Physalus cylindricus*, Lacép., *Hist. nat. des cétacés*, pag. 219. — CACHALOT CYLINDRIQUE, Bonatère, Illustr. *Encycl.*— Anderson, *Voyage au Groënland.* —*Cachalot pris aux environs du Cap-Nord*, Dereste *Hist. des pêches dans les mers du Nord*, tom. 1., pl. 11, fig. C.— *Physeter macrocephalus dorso impinni*, *fistula in cervice*, Linn., *Syst. nat.*, édit. 12, pag. 107.

Ce très-grand cétacé a été rencontré dans l'Océan glacial arctique et dans la partie boréale de l'Océan atlantique septentrional. Il est remarquable par ses formes générales. « Son corps, dit M. le comte de Lacépède, est cylindrique du côté de la tête et conique du côté de la queue. Sa partie antérieure ressemble d'autant plus à une continuation du cylindre formé par la tête, que la nuque n'est marquée que par un enfoncement presque insensible. C'est vers la fin de ce gros cylindre que l'on voit une bosse dont la hauteur est ordinairement d'un pied et demi, lorsque sa base, qui est très-prolongée à proportion de sa grosseur, est longue de quatre pieds. La queue, qui commence au-delà de cette bosse, est grosse, conique, mais très-courte à proportion de la grandeur du physale ; ce qui donne à cet animal une rame et un gouvernail beaucoup moins étendu, que ceux de plusieurs autres cétacés, et doit, par conséquent, tout égal d'ailleurs, rendre sa natation moins rapide et moins facile. Cependant, la caudale a très-souvent plus de douze pieds de largeur, depuis l'extrémité d'un lobe jusqu'à l'extrémité de l'autre. Chacun de ces lobes est échancré de manière que la caudale paroît en présenter quatre. La base de chaque pectorale est très-près de l'œil, presque à la même hauteur que cet organe, et par conséquent plus haut que l'ouverture de la bouche. Cette nageoire est d'ailleurs ovale et si peu étendue, que très-fréquemment elle n'a guère plus de trois pieds de longueur. Le ventre est un peu arrondi ; la verge du mâle a près

de six pieds de longueur, et un pied et demi de circonférence à sa base ; l'anus n'est pas fort éloigné de cette base, mais comme la queue est très courte, il se trouve près de la caudale. La couleur du physale cylindrique est noirâtre et presque du même ton sur toute la surface de son corps.

La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle d'en haut, et d'ailleurs plus étroite; elle est pourvue, sur ses deux bords, d'un rang de dents pointues, très-recourbées, et d'autant plus grosses qu'elles sont plus près de l'extrémité du museau, au bout duquel on en compte quelquefois une impaire; ces dents sont au nombre de vingt-quatre ou de vingt-cinq de chaque côté ; elles correspondent à des cavités creusées dans la mâchoire supérieure ; la langue est mobile, au moins latéralement ; l'orifice des évents est situé assez en arrière pour répondre au milieu de la longueur de la mâchoire d'en bas ; l'œil, qui a un très-petit diamètre, est placé très-près de la lèvre supérieure, et encore plus loin que les évents de l'extrémité du museau.

La tête d'un de ces cétacés a été disséquée, avec quelque soin, par un marin hollandais, cité par Anderson. Il trouva, sous une couche de graisse de six pouces d'épaisseur, une vaste calotte cartilagineuse, qui faisoit partie des parois d'une très-grande cavité, remplie d'adipocire ou blanc de baleine; cette cavité étoit partagée en deux par un diaphragme cartilagineux. La partie supérieure, subdivisée par quelques cloisons verticales, contenoit environ 700 livres d'adipocire de première qualité ; l'inférieure, qui avoit sept pieds et demi de profondeur, étoit, sur ses parois, garnie d'une multitude d'alvéoles formées par des lames minces de substance analogue à celle qui compose la coquille d'un œuf. L'adipocire, contenue dans les compartimens inférieurs de cette cavité, pouvoit peser onze quintaux, et étoit d'une médiocre qualité ; cette liqueur y couloit par l'orifice d'un canal qui se prolongeoit le long de la colonne vertébrale, jusqu'à l'extrémité de la queue. Ce canal diminuoit graduellement, de façon qu'ayant deux ou trois pouces de diamètre à son orifice, il n'étoit pas large de plus d'un demi-pouce à son extrémité opposée : il étoit rempli d'adipocire, ainsi qu'une multitude de petits canaux qui y aboutissoient de tous les points du corps, et qui étoient subdivisés à l'infini. (DESM.)

PHYSALIE, *Physalia*. Vers radiaires, dont le caractère est : corps libre, membraneux, ovale, comprimé sur les côtés, pourvu, sur le dos, d'une crête rayonnée ; sur un des côtés, une suite de tubercules gélatineux; tentacules très-nombreux de diverses formes et longueur, et sous le ventre.

La plus connue des espèces qui composent ce genre, se rencontre très-communément en pleine mer, dans les jours de calme, et est connue des marins de toutes les nations sous des noms analogues à ceux de *galère*, *frégate*, *vaisseau de guerre*, etc. Beaucoup de voyageurs en ont parlé sous les mêmes noms et sous ceux d'*ortie marine*, de *physalide*, etc.; mais elle n'est véritablement connue que depuis que je l'ai décrite et figurée dans l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville. *V.* pl. P. 10. C'est un de ces animaux qu'on ne peut bien voir que lorsqu'on est naturaliste, c'est-à-dire, que quand on est accoutumé à juger qu'un organe est ou n'est pas dans son développement complet, etc. *V.* au mot VERS RADIAIRES.

La *physalie* est composée d'une vésicule transparente, irrégulière, qu'on pourroit comparer à une cornemuse, et d'une masse inférieure de tentacules. La partie supérieure de la vésicule est terminée en carène, avec cinq ou six sillons de chaque côté, séparés par trois autres plus petits; celui du milieu est de longueur intermédiaire entre les autres.

La partie qu'on peut regarder comme l'antérieure, est recourbée du côté gauche, et garnie en dessous d'environ douze tubercules gélatineux, bleus, rangés sur une ligne droite; les premiers sont deux fois plus petits que les derniers, et tous sont parsemés de points noirs. La partie postérieure a la même forme que l'antérieure. Elle est recourbée dans le sens contraire, mais beaucoup moins; elle est, de plus, terminée par une dépression linéaire et longitudinale.

La bouche est placée inférieurement un peu à droite. Elle est accompagnée d'un grand nombre de tentacules bleus, gélatineux, de cinq formes différentes, qui s'unissent, par le moyen d'une membrane, avec les tubercules de la partie antérieure.

Le plus considérable de ces tentacules peut acquérir plus de onze pouces de long dans les grands individus. Il paroît être placé sur le bord même de la bouche, et servir essentiellement à l'action du manger. Sa partie supérieure est très-épaisse, mais diminue promptement et se change en un canal membraneux, transparent, à un des côtés duquel se voient des globules réniformes, d'un bleu foncé, qui se pressent les uns contre les autres dans le sens de leur largeur. Ensuite, du côté droit et inférieur de la base de ce grand tentacule, on voit douze autres tentacules de mêmes forme et contexture, mais bien moins longs, dont la base n'est pas plus épaisse que le reste, et dont les globules sont plus éloignés les uns des autres, et à peine colorés. Encore à droite de ces der-

niers, est une grosse masse globuleuse, composée d'une multitude de petits tentacules fusiformes, qui se dirigent dans tous les sens, sans s'étendre beaucoup. Les uns sont violets, les autres rouges, et les autres transparens. Enfin, le tout, excepté cette masse, est entouré de vingt-quatre autres tentacules fusiformes, très-épais, s'allongeant peu, d'un bleu pâle, parsemés de points bruns, et terminés par un suçoir large et jaunâtre. Ces derniers tentacules sont les vrais bras de l'animal, et c'est sans doute en eux que réside la qualité brûlante ou piquante, qu'il possède, et dont la loupe ne fait pas voir les organes particuliers.

Il seroit difficile de reconnoître autrement que par des observations bien suivies, l'usage de toutes les parties de ce singulier animal. On ne voit pas en lui de place pour les organes de la digestion, à moins qu'on ne les suppose dans la masse de la base des tentacules. On peut croire par leur analogie avec ces organes dans les autres animaux, que les fossettes de l'arête supérieure sont des trachées; les tubercules bleus, qui sont à sa partie antérieure, recouvrent cependant des trous qui peuvent avoir le même usage. La fente de la partie postérieure est aussi à considérer sous le même point de vue.

La vésicule ne contient que de l'air. L'animal peut l'absorber; mais on ne voit pas les muscles qu'il emploie pour cet objet, à moins qu'ils ne soient dans la membrane longitudinale inférieure, aux extrémités de laquelle sont attachés tous les tentacules précités.

La physalie nage, dans les jours chauds et calmes, à la surface de la mer, et s'enfonce au plus petit danger, à la plus petite augmentation de vent. Elle ressemble à une bulle d'air ou à un bateau de verre extrêmement mince. On en voit de vingt-quatre à vingt-huit lignes de long. Lorsqu'on la touche avec la main, on ressent, comme on l'a déjà dit, une démangeaison violente, semblable à celle qu'on éprouve lorsqu'on empoigne une touffe d'orties, semblable aussi à celle que produisent les Méduses. Il est probable que cette faculté lui est donnée pour se défendre contre ses ennemis.

Probablement, la physalie vit d'animaux plus petits; mais quoique j'en aie eu fréquemment en observation dans des vases de verre, je n'ai pu acquérir aucune donnée sur cet objet.

Les autres espèces qui composent ce genre, sont: la physalie bleue de Péron, la *physalie allongée* de Forbas, la *physalie gigantesque*, qui est figurée, avec des détails anatomiques très-précieux, dans le bel ouvrage du capitaine russe Krusenstern, intitulé: *Voyage autour du monde*. (B.)

PHYSALIS, d'un mot grec, qui signifie *vessie*. C'est, chez Dioscoride, le nom de sa seconde espèce de *strychnos* ou *solanum* de Pline. Comme les commentateurs pensent que notre *alkekenge* est cette deuxième espèce, et qu'elle devoit ce nom à son calice qui s'enfle comme une petite vessie lors de la maturité du fruit, cette seule raison a fait donner, par Linnæus, le nom de *physalis* au genre de solanées dont l'*alkekenge* fait partie. Moench a formé son genre *physaloïdes* aux dépens de ce genre. L'*atropa frutescens* y étoit rapportée par Cavanilles. *Voy.* COQUERET, SOLANUM et PHYSALOÏDES. (LN.)

PHYSALOIDES. Genre établi par Moench, pour placer le *physalis somnifera*, Linn., qui diffère des autres espèces de ce genre par son calice et par sa corolle, l'un et l'autre campanulés et à cinq dents. Dans la *physalis* (*alkekenge*, Tourn., Gaert. et Moench), le calice est pentagone, quinquépartite, et la corolle presque hypocratériforme, à limbe à cinq divisions plissées. Du reste, le calice, dans l'un et l'autre genres, s'enfle dans la maturité du fruit. (LN.)

PHYSALUS. C'est, dans les ouvrages modernes de zoologie, la désignation spécifique de la BALEINE GIBBAR. *V.* ce mot. (S.)

PHYSAPE, *Physapus*. Nom donné par Degéer, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, à un genre d'insectes de l'ordre des hémipères, qu'il a ensuite appelé, avec Linnæus et les autres naturalistes, *thrips*. *Voy.* ce mot. (L.)

PHYSAPODES ou VESITARSES, Dum. Famille d'insectes de l'ordre des hémiptères, composée du genre *thrips*, que Degéer avoit d'abord désigné sous le nom de PHYSAPUS. *V.* THRIPSIDES et THRIPS. (L.)

PHYSAPUS. *V.* PHYSAPE. (DESM.)

PHYSARE, *Physaria*. Genre établi par Persoon, aux dépens des VESSELOUPS de Linnæus, mais depuis réuni aux TRICHIES.

Hill a donné ce même nom aux MOISISSURES. (B.)

PHYSCIE, *Physcia*. Genre établi par Acharius, aux dépens des LICHENS de Linnæus. Il offre pour caractères : des scutelles éparses, terminales, concaves ou légèrement convexes; des glomérules latéraux et marginaux dans quelques espèces; dans d'autres, de petites fossettes farineuses, superficielles; des feuilles membraneuses ou presque entièrement cartilagineuses, glabres, roides, étroites, profondément découpées et comme rameuses, quelquefois plus larges, canaliculées, crépues, redressées, ramassées en gazon.

Ce genre, dont plusieurs espèces font partie du genre PLATYPHYLLE de Ventenat, a pour type les *lichens d'Islande*, *nivale*, *cilié*, *chrysophthalme*, *soufré*, du *prunier*, du *frêne*, *fari-*

neux, et *vulpin* de Linnæus. Il a été depuis subdivisé, par le même Acharius, en trois autres, savoir : BORRÈRE, RAMALINE et CÉTRAIRE. (B.)

PHYSE, *Physa*. Genre de coquillages de la division des univalves, établi par Draparnaud pour placer des espèces que Linnæus avoit mises parmi ses BULLES, et Bruguières parmi ses HÉLICES. *V.* ces mots.

Ce nouveau genre offre pour caractères : un animal à deux tentacules sétacés, oculés à leur base interne ; une coquille ovale ou oblongue, ampullacée, à ouverture lancéolée.

Les trois espèces qu'il renferme sont :

La PHYSE DES FONTAINES, *Bulla fontinalis*, Linn. ; *Bulimus fontinalis*, Brug. Elle a la coquille gauche, oviforme, fragile ; la spire oblique, courte et obtuse. On la trouve dans les fontaines et les petits ruisseaux. Les bords du manteau de son animal sont découpés en petites languettes linéaires qui recouvrent quelquefois la coquille.

La PHYSE DES MOUSSES, *Bulla hypnorum*, Linn. ; *Bulimus hypnorum*, Brug. Elle a la coquille gauche, allongée, à spire aiguë. On la trouve dans les rivières, sous la mousse et les plantes des marais.

La PHYSE DES SOURCES. Elle a la coquille droite, à ouverture rétrécie, à base de la columelle pourvue d'un pli. On la trouve dans les fontaines des montagnes élevées. (B.)

PHYSÈNE, *Physena*. Genre de plantes établi par Du-petit-Thouars, dans la décandrie digynie. Ses caractères sont : calice très-petit, à cinq ou six découpures ; point de corolle ; dix à douze étamines très-longues ; un ovaire supérieur à deux styles ; une seule semence appelée VARONTE par les naturels de Madagascar, attachée au fond du péricarpe, qui est charnu, coriace, tomenteux, traversé par une bande glabre. (B.)

PHYSÈTE. Nom d'un genre de mon Ornithologie élémentaire, que j'ai remplacé dans ce Dictionnaire par celui du MACAGUA. *V.* ce mot. (V.)

PHYSETER. Nom latin des *Cachalots*, selon Linnæus. M. Lacépède réserve cette dénomination pour les cétacés qu'il nomme PHYSETÈRES, et donne celle de *Catodon* aux CACHALOTS. (DESM.)

PHYSETÈRE, *Physeter*, Linn., Schreb., Cuv. ; *Cetus*, Brisson. Genre de cétacé démembré de celui des *physeter* de Linnæus, par M. le comte de Lacépède, et qui comprend les cachalots pourvus d'une nageoire dorsale.

Il a pour caractères : la longueur de la tête égale à la moitié ou au tiers de la longueur totale du cétacé ; la mâchoire

supérieure large, élevée, sans dents, ou garnie de dents petites, et cachées par la gencive; la mâchoire inférieure étroite et armée de dents grosses et coniques; les orifices des évents réunis, et situés au bout ou près du bout de la partie supérieure du museau; une nageoire dorsale.

M. le comte de Lacépède distingue trois espèces dans ce genre, savoir, le *microps*, l'*orthodon* et le *mular*, d'après la forme et la courbure des dents; mais ces caractères ont-ils été reconnus avec le soin suffisant? et, d'ailleurs, ne sont-ils pas équivoques, ainsi que le remarque M. Cuvier, qui ne regarde comme un peu positive que la dernière espèce figurée par Bayer, dans les *Acta curios. nat.* III, pl. I.

Première Espèce. — PHYSETÈRE MICROPS, *Physeter microps*, Lacép., *Hist. nat. des Cétacés*, p. 227. — *Cachalot microps*, Bonnaterre, *pl. de l'Encyclop.* — *Physeter.* Artedi, Gen. 74, *Syn.* 104. — *Balæna*, Sibbald., etc.

C'est un des plus grands cétacés connus, puisqu'il a 70 à 80 pieds de longueur totale. Il a particulièrement été décrit par Artedi. Sa tête, dit cet auteur, est si disproportionnée, qu'elle est aussi longue que la moitié de l'animal, lorsqu'on lui a retranché la nageoire caudale. Sa mâchoire a ses bords alvéolaires, creusés de cavités destinées à recevoir les dents de la mâchoire inférieure. Celles-ci sont coniques, courbées, creuses vers leurs racines, et enfoncées dans l'os jusqu'aux deux tiers de leur longueur. La partie de la dent qui est cachée dans l'alvéole, est comprimée de devant en arrière, cannelée postérieurement, et rétrécie vers la racine, qui est très-petite : la partie extérieure est blanche comme de l'ivoire; et son sommet, aigu et recourbé vers le gosier, se fléchit un peu en dehors; elle n'a communément que trois à quatre pouces de longueur, et elle s'use avec l'âge. Suivant quelques naturalistes, il n'y a que huit dents de chaque côté de la mâchoire inférieure; selon d'autres, il y en a onze; ce qui peut tenir à la différence d'âge des individus qu'on a observés. Artedi et Gmelin disent positivement que le nombre de ces dents est de quarante-deux. Il paroît que la mâchoire supérieure est aussi garnie de petites dents cachées dans les gencives; du moins les Groënlandais assurent qu'il en existe. L'orifice des évents est situé à une petite distance de l'extrémité du museau. Les yeux sont si petits, qu'Artedi dit qu'ils ne sont pas plus grands que ceux du *gade-æglefin*, poisson du genre de la morue, et à peu près égal à cette dernière pour la taille. Chaque nageoire latérale a plus de trois pieds de longueur; la nageoire du dos est droite, haute et pointue. La conformation de la tête est en tout analogue à celle de la

tête du physale cylindrique. La peau est très-douce, très-unie, et d'un brun noirâtre.

Ce cétacé se trouve dans les mers du Nord les plus rapprochées du pôle. Il poursuit les phoques, les marsouins et les bélugas, avec une ardeur telle, que souvent il échoue sur les rivages d'où il ne peut se retirer. Il combat avec avantage les jeunes baleines franches, les jubartes, et les baleinoptères à museau pointu.

La chair de ce cétacé est fort estimée des Groënlandais; la graisse est très-blanche, et fournit de l'huile de la meilleure qualité. Sa pêche n'est pas moins dangereuse que celle des cachalots.

Dix-sept physetères microps, dont huit mâles et neuf femelles, échouèrent en décembre 1723, à l'époque d'une tempête violente, dans l'embouchure de l'Elbe, non loin de Cúxhaven. Les plus grands avoient 75 pieds, et les plus petits 40 à 43 de longueur; les huit mâles avoient chacun auprès de lui sa femelle, avec laquelle il avoit expiré.

Seconde Espèce. — Physetère orthodon, *Physeter orthodon*, Lacép., *Hist. nat. des Cétacés*, p. 236. — *Physeter microps*, Var. B., Gmel. — *Cetus tripinnis, dentibus acutis rectis*, Brisson, *Regn. anim.* p. 362, n.° 9. Var. du *cachalot trumpo*, Bonnaterre, *pl. de l'Encyclopédie.*

Selon M. de Lacépède, le caractère distinctif de cette espèce consiste dans la forme des dents de la mâchoire inférieure, qui sont droites et aiguës, et dans la présence d'une bosse en avant de la nageoire du dos.

La tête de ce cétacé est conformée à peu près comme celle des autres espèces, et presque égale à la moitié de la longueur totale de l'animal; l'orifice des évents est placé en dessus de la partie antérieure du museau; l'œil est aussi petit que celui de la baleine, et de couleur jaunâtre. La mâchoire inférieure est étroite, et a dix-huit pieds, lorsque ce cétacé a 75 pieds de longueur (et il peut en acquérir jusqu'à 100); elle est garnie de 52 dents, fortes, droites, aiguës, pesant chacune plus de deux livres, et correspondant à autant de cavités du bord alvéolaire de la mâchoire supérieure; la langue est courte et pointue, le gosier assez large pour laisser passer des requins de 12 pieds de long, tout entiers; les nageoires pectorales sont plus petites que celles du physale microps; une bosse très-haute s'élève sur la partie antérieure du dos, à une certaine distance de la nageoire dorsale; la peau, très-mince, n'a quelquefois pas huit lignes d'épaisseur; la chair est si dure, qu'elle n'est pénétrée qu'avec peine par les harpons des pêcheurs.

La couleur de ce cétacé est ordinairement noirâtre ; mais une nuance blanchâtre se remarque sur une grande partie de sa surface inférieure.

On a pris un physetère de cette espèce dans l'océan glacial arctique, par le 77.e degré et demi de latitude, qui a fourni un millier pesant d'adipocire contenu dans la cavité cartilagineuse du dessus de sa tête.

Troisième Espèce. — PHYSETÈRE MULAR, *Physeter mular*, Lacép., *Hist. nat. des Cétacés*, page 239. — *Physeter tursio*, Gmelin. — *Balæna*, Sibbald.

Cette espèce, selon M. de Lacépède, est particulièrement caractérisée par la hauteur considérable de sa nageoire dorsale, et par deux ou trois bosses élevées, placées derrière cette nageoire. De plus, les dents ne sont point semblables à celles du microps et de l'orthodon. Elles ne sont pas très-courbées comme celles du premier, ni droites comme celles du second; et leur sommet, au lieu d'être aigu, est très-émoussé ou presque plat.

De plus, les dents du mular sont inégales : les plus grandes sont placées vers le bout du museau; elles peuvent avoir huit pouces de longueur sur neuf de circonférence, à l'endroit où elles ont le plus de grosseur ; les moins grandes ne sont longues alors que de six pouces. Toutes ces dents ne renferment pas une cavité. On en découvre une très-aplatie dans plusieurs des intervalles qui séparent l'un de l'autre les alvéoles de la mâchoire supérieure.

On a vu des mulars de plus de cent pieds. Ces animaux vont par grandes troupes dans l'océan atlantique septentrional, ainsi que dans l'océan glacial arctique, particulièrement dans la mer du Groënland, dans les environs du Cap Nord, et auprès des îles Orcades.

Un cétacé, échoué sur les rivages de la Méditerranée, près de Nice, a été rapporté par Bayer à cette espèce, sous le même nom de mular, qui, ainsi que le remarque M. Cuvier, appartient à un cachalot d'espèce indéterminée, dont Nieremberg a fait mention. (DESM.)

PHYSIC-NUT. Nom que, dans les Colonies anglaises, on donne à plusieurs espèces de MÉDICINIERS (Jatropha). L'un d'eux est le FRENCH-PHYSIC-NUT, c'est le *Jat. multifida*, et un autre ENGLICH-PHYSIC-NUT, ou *Jat. curcas.* Le *Spiræa trifoliata*, plante de genre et de famille très-différens, est appelé *Indian physic-nut.* (LN.)

PHYSIC-PORT. Nom anglais des PHYTOLACCA. (LN.)

PHYSIDRUM, *Physidrum.* Rafinesque Smaltz donne ce nom à une production marine, selon lui du règne végé-

tal, ainsi caractérisée : corps membraneux en forme de vessies solitaires, élastiques, imperforées, pleines d'une liqueur aqueuse, qui renferme les semences. Ce genre, avec ceux de physotris et de myrsidrum, forme un ordre de plantes marines très-curieuses à cause de l'espèce de liquide qu'elles contiennent. Lorsque les semences sont mûres, la plante crève, et elles se répandent avec le liquide. Le PHYSIDRUM PISIFORME a les vessies sessiles, sphériques, pisiformes, d'un vert opaque. Le PHYSIDRUM HYALIN les a sessiles, ovales, hyalines et transparentes. Le PHYSIDRUM ROUGEATRE les a pédonculées, roussâtres, opaques, sphériques ; enfin le PHYSIDRUM AGRÉGÉ les a groupées, sphériques ou ovales, vertes, presque diaphanes.

Ces productions sont fixées aux rochers et aux zoophytes, et doivent être mieux connues pour prendre place dans les systèmes d'histoire naturelle. (DESM.)

PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE. *Voyez* ARBRE, VÉGÉTAL, etc. (TOL.)

PHYSKI, *Physkium*. Plante aquatique à tige nulle, à feuilles ensiformes, hautes de deux pieds, très-entières, glabres, à fleurs vertes portées sur des pédoncules solitaires, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la polygamie dioécie.

Ce genre offre pour caractères, dans les fleurs hermaphrodites, qui sont longuement pédonculées : un calice tubuleux, bifide, à découpures arrondies; une corolle de trois pétales ovales et persistans ; six étamines ; un ovaire situé entre le calice et la corolle, à style épais et court, à trois stigmates bifides et recourbés ; une follicule cylindrique, mince, uniloculaire, couronnée par les stigmates et la corolle.

Dans les fleurs femelles, qui se trouvent sur d'autres pieds et sur des pédoncules courts et épais, il n'y a ni calice ni corolle ; on y voit un ovaire conique à stigmate sessile percé de quelques trous ; une follicule conique, courte, uniloculaire et polysperme.

Le *physki* se trouve dans les rivières de la Cochinchine. Poiret pense qu'il doit être réuni aux VALISNÈRES. (B.)

PHYSODE, *Physodes*. M. Duméril désigne ainsi un genre de crustacés, mais qu'il place dans la classe des insectes, et qui comprend les *oniscus* aquatiques de Linnæus, ou les *aselles* d'Olivier. *Voyez* l'article ISOPODES. (L.)

PHYSOON, *Physoon*. Genre de mollusques établi par M. Rafinesque dans sa famille des PROTOLES ; et dont les caractères consistent : en un corps renflé, couvert de tubercules prenans ; en une bouche pourvue de cinq petits tubercules intérieurs ; en un anus terminal.

Ce genre renferme deux espèces, qui vivent dans les mers de Sicile, le PHYSOON ÉCHINÉ et le PHYSOON FUSIFORME. (B.)

PHYSOPHORE, *Physophora*. Genre de vers radiaires, dont le caractère consiste à avoir un corps gélatineux, divisé ou lobé inférieurement, et vésiculifère dans sa partie supérieure ; une bouche inférieure et centrale, accompagnée de tentacules.

Ce genre, qui est figuré pl. G 25, se distingue des MÉDUSES, dont il est très-voisin, par les vésicules aériennes qu'on trouve sur son dos, et qui servent aux animaux qui le composent pour se soutenir sur la surface de l'eau. Forskaël, à qui est due la connoissance des espèces qui le composent, n'a pas observé leurs mœurs ; mais il est probable qu'elles s'éloignent peu de celles des MÉDUSES. Ce genre fait le passage entre ces dernières et les PHISALIDES.

Les trois espèces de *physophores* observées par Forskaël se trouvent dans la Méditerranée, et sont représentées pl. 89, fig. 7 — 12 des *Vers de l'Encyclopédie*; et la première, la PHYSOPHORE HYDROSTATIQUE, l'est pl. 18, fig. 4, de l'*Histoire naturelle des Vers*, faisant suite au *Buffon*, éd. de Deterville. Une quatrième espèce, le PHYSOPHORE MORUNÈME, est figurée dans le Voyage aux Terres Australes, de Péron.

Le genre RHIZOPHISE a été formé par Péron aux dépens de celui-ci. (B.)

PHYSOSPERMUM. Le genre d'ombellifères ainsi nommé par Sprengel, est le même que le *danaa* d'Allioni et de Decandolle, appelé *hanseleria* par Lagasca. Il paroîtroit, d'après ce que dit Sprengel, que le *danaa aquilegifolia*, All., et le *Ligusticum cornubiense*, Linn., sont la même espèce. Il rapporte aussi à ce genre le *Ligusticum caucasicum* de Willdenow. (LN.)

PHYSOTRIS, *Physotris*. Rafinesque-Smaltz donne ce nom à une production maritime très-voisine de celles qu'il appelle PHYSIDRUM et MYRSIDRUM (*V.* ces mots), et qui ne diffère des premières que parce que les petites vessies qui renferment les semences, nageant dans un liquide, sont portées sur des tiges ramifiées. Rafinesque pense que divers *fucus* devroient appartenir à ce genre. La seule espèce qu'il décrit, est le PHYSOTRIS AGGLOMÉRÉ, qui est roussâtre, obscur, avec la tige irrégulièrement rameuse, flexueuse, comprimée, ayant à peu près un pied de longueur ; les vessies groupées, sessiles et opaques ; les rameaux alternes, opposés, etc.

Cette production marine a été observée sur les côtes de Sicile. (DESM.)

PHYTADELGES ou PLANTISUGES. M. Duméril (*Zool. anal.*) nomme ainsi une famille d'insectes, de l'ordre des hémiptères, qu'il caractérise ainsi : ailes semblables, non croisées, souvent étendues, transparentes ; bec naissant du cou ; tarses à deux articles. Si on retranche de cette division le genre *thrips*, elle comprendra exactement nos deux dernières familles des hémiptères : celles des hyménélytres et des gallinsectes. *Voyez* le tableau de notre article ENTOMOLOGIE. (L.)

PHYTANTRACE. M. Tondi emploie cette dénomination grecque, qui signifie charbon végétal, pour désigner les LIGNITES et les HOUILLES; celles-ci sont spécialement ce qu'il nomme *Zoo-phytanthrace hydrogéné*. *V.* LIGNITE et HOUILLE. (LN.)

PHYTELIS, *Phytelis*. Ce nom a été donné, par Rafinesque-Smaltz, à certaines productions marines, en forme d'expansions très-minces et fort exactement appliquées sur les surfaces planes des plantes marines, telles que les *fucus* et les zostères. Le plus souvent ces expansions sont irrégulières, de substance coriacée, crustacée, ou friable ; les fructifications sont tuberculeuses ou ponctiformes, saillantes, éparses irrégulièrement sur la surface.

Ces *phytelis* nous paroissent se rapporter exactement au genre de la famille des corallines, appelé MELOBÉSIE par M. Lamouroux, dans son *Histoire des polypiers flexibles corralligènes*.

La PHYTELIS RADICÉE a ses tubercules disposés presque régulièrement en lignes divergentes d'un centre.

La PHYTELIS SILLONNÉE a son expansion couverte de petits sillons et de petits tubercules épars irrégulièrement.

La PHYTELIS NOIRE est de cette couleur, avec ses tubercules épars, presque égaux, ronds, convexes, charnus.

La PHYTELIS MACROCARPE est blanchâtre, à tubercules gros et allongés.

La PHYTELIS GRANULEUSE a ses tubercules très-rapprochés.

Enfin, la PHYTELYS TUBERCULEUSE les a écartés, convexes et voûtés. (DESM.)

PHYTEUMA de Dioscoride. Cette plante avoit les feuilles de la linaire, mais plus petites ; les tiges nombreuses et creuses ; la racine petite, fine et superficielle. Cette racine étoit, disoit-on, propre à exciter à l'amour ; d'où le *phyteuma* tiroit son nom, qui vient d'un mot grec signifiant *engendrer*.

Honoré Bellus, Dodonée et plusieurs autres botanistes,

rapportent le PHYTEUMA à l'*antirrhinum orontium;* Matthiole au *campanula persicifolia;* Columna au *scabiosa columbaria;* l'école de Montpellier, du temps de Lobel, au *reseda phyteuma;* et Césalpin nomma *phyteuma* à feuilles de raponcules, l'espèce la plus commune du genre *Phyteuma*, Linn. Adanson place le *phyteuma* de Dioscoride parmi les scabieuses; et il donne, avec Tournefort, le nom de *rapunculus* au genre *phyteuma*, Linn. *V.* PHYTEUME, (LN.)

PHYTEUME. *V.* RAPONCULE. (B.)

PHYTEUMOPSIS, *Phyteumopsis.* Genre de plantes appelé PERSOONIE par Michaux, TRATTENIKIE par Person, et MARSHALLIE par Pursh. (B.)

PHYTEUOIDES de Plukenet (Alm. tab. 215, f. 1). C'est le *scoparia dulcis*, Linn. *V.* SCOPAIRE. (LN.)

PHYTIBRANCHES, *Phytibranchia.* Nom que j'ai donné à une famille de crustacés, de l'ordre des isopodes, dont les branchies ou les appendices qui les portent, sont semblables à de petits pieds articulés, ou à des tiges ramifiées; les uns ont dix pieds, les autres en ont quatorze; mais les quatre derniers au moins, sont dépourvus d'ongles et propres à la natation. J'ai composé cette famille (Cuvier *Règne anim.*, *tom.* 3, *pag.* 53) des genres : TYPHIS, ANCÉE, PRANIZE, APSEUDE et IONE.

Ayant découvert, depuis peu, des palpes aux mandibules des apseudes, ce genre paroît devoir être transporté dans l'ordre des amphipodes. *V.* ces articles. (L.)

PHYTOBASILION. *V.* LEONTOPODION. (LN.)

PHYTOCONIS, *Phytoconis.* Genre de plantes de la famille des algues, établi par Bory Saint-Vincent, pour placer les BYSSUS pulvérulens. On peut lui donner pour type le *byssus pourpre* ou le *byssus vert*, si communs contre les vieilles murailles exposées au nord, sur l'écorce des arbres. (B.)

PHYTOLACCA, *Phytolacca.* Genre de plantes de la décandrie décagynie, et de la famille des chénopodées, dont les caractères consistent : en un calice coloré, divisé en cinq parties; point de corolle; huit à vingt étamines, un ovaire supérieur, strié, et surmonté de huit à dix styles à stigmates simples et recourbés; une baie orbiculaire, creusée de huit à dix sillons, à huit à dix loges monospermes.

Ce genre est remarquable en ce que, quelque naturel qu'il soit, des six espèces qu'il contient, une est heptandre, une octandre, une décandre, une dodécandre, une icosandre et une dioïque. Il renferme des plantes à tiges frutescentes, ou qui paroissent telles à raison de leur solidité et de leur gran-

deur; à feuilles alternes, entières, terminées par une pointe recourbée; à fleurs disposées en épis ordinairement opposés aux feuilles, rarement axillaires.

Parmi ces espèces, la seule qu'il soit important de connoître, est le PHYTOLACCA DÉCANDRE, qui a dix étamines et autant de pistils, qui vient de l'Amérique, et qui s'est naturalisé dans plusieurs cantons de la France. C'est une plante vivace dont la racine est quelquefois grosse comme la cuisse, la tige grosse comme le bras, et la hauteur de six pieds; elle est très-rameuse, et donne successivement, pendant huit mois de l'année, des feuilles et des fleurs nouvelles. On l'appelle vulgairement le *raisin d'Amérique*, *morelle à grappes*, *vermillon plante*, *herbe de la laque* et *méchoacan du Canada*. On la cultive dans quelques jardins d'ornement, à raison de la beauté de son feuillage et de ses grappes de fruits, qui sont d'un vif pourpre.

Cette plante passe en Europe pour dangereuse, et cependant on en mange généralement les jeunes feuilles en Amérique, en guise d'épinards. J'en ai goûté, et les ai trouvées bonnes, et n'en ai éprouvé aucun inconvénient. Quand elles deviennent vieilles, elles prennent de l'âcreté. On dit qu'on en emploie l'extrait dans la composition anodine appelée *baume tranquille*. Ses baies purgent, et ont été fort en vogue pour la guérison du cancer, mais on les a abandonnées pour la CIGUE, qui a été abandonnée à son tour. J'ai appris, en Amérique, que leur infusion dans l'eau-de-vie étoit un des meilleurs remèdes qu'on connût dans le pays contre les rhumatismes : il ne s'agit que de s'en frotter à chaud avant de se coucher, pour être guéri le lendemain, surtout si on a pris une ou deux tasses de salsepareille ou autre sudorifique.

Cette plante, coupée jeune, fournit beaucoup de potasse par son incinération; et il est prouvé, par des expériences directes, qu'il seroit très-profitable de la cultiver pour cet objet dans les mauvais terrains et dans les clairières des bois.

Les oiseaux, tant en Amérique qu'en France, aiment beaucoup les baies du *phytolacca*. (B.)

PHYTOLACCA ÉPINEUX. Plumier donnoit ce nom à une espèce de MORELLE ÉPINEUSE, *solanum polyacanthos*, Lk. (LN.)

PHYTOTIPOLYTHES. On désignoit autrefois, par ce nom, les empreintes de végétaux fossiles sur certaines pierres, telles que les empreintes de fougères sur les ardoises. (LN.)

PHYTOLITHA. Nom donné aux *pierres arborisées*. (LN.)

PHYTOLITHES, ou végétaux pétrifiés, ou fossiles. On les divise en six parties :

I. PHYTOLITHES ENTIERS (*Phytolithus plantæ*, Linn.; *typolithus vegetabilis*, Cartheuser.). Ils appartiennent à divers végétaux.

1. A la *pesse* (*hippuris*). On en trouve en Silésie à Mannebach, Magdebourg près Hall; en Westphalie près Wurselon, et dans presque tous les schistes qui accompagnent les houillères.

2. Au *chara*, à la *sauge*, à l'*iris*, à Alais en Languedoc.

3. Aux *graminées*, au *vulpin* (*alopecurus*), au *chiendent*, dans divers lieux, et notamment dans le calcaire d'eau douce.

4. Aux *rubiacées*, comme *gaillet* et *aspérules*.

5. Au *buis*, dans le schiste bitumineux, à Kellwig, Eschweiler, Muhleim sur la Roër, Richterich, Morsbach et Scherberg.

6. Au *myosotis scorpioïdes* et à la *pulmonaire*, dans les houilles de Saint-Imbert.

7. Aux *athamanthes*, en Westphalie, à Eschweiler et Morsbach.

8. Au *laser*, à Colebroëkdale, dans la province de Shrop en Angleterre.

9. Au *chærophyllum*, en Silésie, Westphalie, etc.

10. Au *fenouil*, à Schlimbach en Haute Autriche, et à Adamsmuhl en Westphalie.

11. A la *turquette* (*herniaria*), à la *Bruyère*, à Saint-Firmin, Chambon et à Saint-Genet-Lerpt.

12. Au *myriophyllum*, en Angleterre, et en Silésie à Mannebach.

13. Aux *euphorbes*, en Westphalie et en Silésie, dans de l'argile.

14. Au *cactus*, dans les houillères d'Angleterre, des Cevennes, etc., considérés aussi comme des troncs et des régimes de palmiers.

15. Au *ceratophyllum*, dans les houillères d'Eisleben en Thuringe, de Mannebach en Silésie, etc.

16. A la *nigelle*, en Silésie.

17. Aux *anemone sylvestris* et *hepatica*, à Saint-Imbert, dans les schistes des houilles.

18. Au *géranium*, à Alais.

19. Aux *pins*, en Suisse, à Essenen, etc., en Westphalie.

20. Au *zostera*, dans la marne endurcie bitumineuse de Vérone, et à Saint-Genet-Lerpt.

21. A la *fumeterre*, dans une argile feuilletée, à Eschweiler en Westphalie.

22. A la *vesce*, même pays.

23. A l'*Ornithopode*, au *Galéga*, à Vérone;

24. A l'*Inula*, à l'*Aster*, au *Chrysanthemum*, au *Bleuet* et à diverses autres centaurées, en Silésie, à Lasig; en Suisse, à Ilefeld; en Languedoc, à Alais.

25. Aux *prêles*, à Bedenberg en Westphalie, Hal, Wettin et Kœnihsluter en Basse-Saxe; Sangerhausen en Haute-Saxe; Ilmeno en Franconie; à Mannebach en Silésie, etc.

26. Aux *fougères* de toutes sortes, presque exclusivement dans les schistes de houillères où elles abondent. On cite l'*osmunda regalis* à Zwickau; l'*osmunda struthiopteris* à Wettin et à Mannebach; l'*osmunda spicans* dans les Cevennes; l'*osmunda crispa* à Willemstein en Westphalie; l'*acrostichum septentrionale* en Silésie; l'*acrostichum thelipteris* à Altwasser en Silésie; le *pteris aquilina* dans les Cevennes, en Bohême à Commotau, en Silésie près Mannebach; l'*asplenium ceterach*, dans une argile micacée, à Furens en France; l'*asplenium trichomanoïde* à Badenberg en Westphalie, à Commotau en Bohème, et à Vérone; l'*asplenium ruta-muraria* entre Borbeck et Essen en Westphalie; l'*asplenium adiantum-nigrum* dans le même lieu, et en France à Furens; le *polypodium vulgare* en Silésie près Mannebach, et à Vérone; le *polypodium cristatum* à Badenberg; le *polypodium filix mas* à Muhlheim en Westphalie, à Rotenbourg sur la Saal, en Thuringe, et en Silésie près Mannebach; le *polypodium rhæticum* à Altwasser en Silésie; le *polypodium dryopteris* à Badenberg et Rothberg en Silésie; des *adianthum* à Ilefeld au Hartz, à Borbeck et Essen, etc.

27. Aux *lycopodes*, à Altwasser en Silésie.

28. Aux *mousses* de diverses espèces, à Vérone, dans le calcaire bitumineux; à Zwickau, dans l'argile à potier, dans le lignite à Liblar près de Cologne, et au Meissner, etc.

29. Aux *algues*, *conferves*, *uloes*, *fucus*, à Vérone, dans du calcaire compacte; près de Bordeaux, et de Dax; à Papenheim, Œningen; et sur les bords de la Tamise; dans les marnes des environs de Paris, et dans le calcaire grossier; dans les houillères de Litry, etc.

II. Phytolithes rhizolithes. *V*. Rhizolithe.

III. Phytolithes de troncs d'arbres et d'arbres. *Voy*. Lithoxyle et pétrification.

IV. Phytolithes de feuilles. Le nombre en est immense. *V*. Lithobiblion.

V. Phytolithes antholithes, ou empreintes de fleurs.

1.° Epis de graminées dans les houillères de Silésie, de Franconie, en Hesse, en Westphalie, des Cevennes, de

l'Angleterre, etc.; dans le fer carbonaté argileux compacte d'Angleterre, etc.

2.° Fleurs de diverses herbes : du *galium* dans les houillères en Angleterre et dans les Cevennes ; d'*heliotropium* à Eisleben, dans une marne bitumineuse; d'*alsine media* en Silésie; de *renoncule* à Œningen; de *myagrum* en Angleterre; d'*aster* à Lassig en Silésie, et à Ilefeld au Hartz; de *centaurée* en Allemagne, etc.; des *fougères* en fructification dans les houillères d'Allemagne, de Rive-de-Gier et de Saint Etienne, etc.

VI. Phytolithes de fruits. *V.* Lithocarpes.

Les considérations et observations qui sont faites aux articles Fossiles, Lithobiblion, Lithocarpe, Lithoxyle et Pétrifications, s'appliquent aux phytolithes en général; ainsi, nous y renvoyons, et nous ne développerons pas davantage cet article. Les personnes qui en désireroient davantage, peuvent consulter les ouvrages de Knorr, Struve, Schlotheim, Deborn, où elles trouveront l'indication d'un grand nombre d'autres ouvrages sur les phytolithes. (ln.)

PHYTOLOGIE, *Res herbaria.* Mot composé de deux mots grecs, et qui signifie *Discours sur les Plantes.* Il est employé dans les auteurs comme synonyme de Botanique. *V.* ce dernier mot. (d.)

PHYTON. L'un des noms grecs anciens du Cynoglossum. (ln.)

PHYTOPHAGES. *V.* Herbivores. (desm.)

PHYTOTOME, *Phytotoma*, Daudin, Lath.; *Loxia*, Gm. Genre de l'ordre des Oiseaux sylvains et de la famille des Granivores. *V.* ces mots. *Caractères :* bec robuste, droit, conique, à bords finement dentelés; narines petites, orbiculaires, situées à la base du bec; langue courte, à pointe obtuse ou aiguë; trois doigts devant et un derrière chez les uns, deux devant et un derrière chez les autres; différence qui donne lieu à deux sections. Des trois oiseaux qui composent cette division, deux habitent dans l'Amérique méridionale, et l'autre se trouve en Afrique.

A. *Quatre doigts.*

* Le Phytotome du Chili ou Rara, *Phytotoma rara*, Daudin, Lath. Cet oiseau, de la taille de la caille, a le bec long d'un pouce et demi; la langue très-courte et obtuse; l'iris brun; le dos d'un gris sombre; les parties inférieures d'une teinte plus pâle; les pennes des ailes et de la queue tachetées de noir; celle-ci arrondie à son extrémité et d'une moyenne

longueur; le doigt postérieur beaucoup plus court que les autres.

Le nom donné à ce phytotome vient d'un cri qu'il jette par intervalles, et qui exprime très-distinctement les deux syllabes *ra*, *ra*. Il se nourrit de végétaux, et fait beaucoup de dégâts, ayant l'habitude de couper les tiges des plantes près de leurs racines; aussi lui fait-on une guerre continuelle. Il construit son nid avec des feuilles, sur les grands arbres des déserts. Ses œufs sont blancs et tachetés de rouge.

Le Phytotome du Paraguay, *Phytotoma rutila*, Vieill. C'est le *dentato* de M. de Azara. Comme ce naturaliste n'a vu qu'un seul individu dont les ailes étoient en mue, et auquel il manquoit toutes les pennes latérales de la queue, sa description est en partie incomplète : il a sept pouces de longueur totale; le front, la gorge, le haut du cou en devant, et le bas-ventre, d'un roux vif; une longue tache de la même couleur sur les côtés de la poitrine; le reste de cette partie et du devant du cou couvert de plumes à barbes presque blanches, et à tige d'une teinte un peu moins claire; la tête, le dessus du cou et du corps d'un brun lavé de vert; les scapulaires noirâtres dans leur milieu; les couvertures et les pennes des ailes de cette teinte; les premières tachetées et bordées de blanc; les pennes frangées de vert; les deux plumes du milieu de la queue, noirâtres. Sonnini regarde cet oiseau comme une espèce très-voisine du *phytotome rara*, si ce n'est pas le même. *V.* ci-dessus et comparez.

B. *Trois doigts.*

Le Phytotome d'Abyssinie, *Phytotoma tridactyla*; *Loxia* Lath.; *tridactyla*, Gm.; pl. M 23 de ce Dictionnaire, se trouve en Abyssinie. Il a la grosseur de notre *gros-bec*; six pouces environ de longueur; la tête, la gorge et le devant du cou rouges; le reste du plumage noir, avec les épaules d'un brunâtre qui prend une nuance verte; les grandes couvertures des ailes bordées d'un blanc légèrement olivâtre; la queue un peu fourchue; les pieds bruns. Cette description est d'après Daudin, qui l'a faite sur un dessin qu'on lui a envoyé comme étant la figure d'un oiseau de Nubie. Ce phytotome diffère de quelque chose du *guisso balito*, auquel on le réunit. Celui-ci a été décrit par Buffon d'après un dessin que lui a donné le chevalier Bruce. Sur cet oiseau, la couleur rouge s'étend non-seulement sur la tête et le devant du cou, mais elle se prolonge jusqu'aux plumes du dessous de la queue par une bande étroite; les couvertures des ailes sont brunes, avec une bordure blanche; les pennes sont frangées de vert,

et les pieds d'un rouge fort obscur. Cette espèce est solitaire et se tient dans les bois. Le nom qu'on lui a conservé est celui qu'elle porte dans l'Abyssinie. (v.)

PHYXIMILON. Plante citée par le poëte Eschyle, et qui est rapportée au BANANIER par C. Bauhin. (LN.)

PI. En Languedoc, on appelle ainsi le PIC VERT. (DESM.)

PI et **PIGNE.** Noms du PIN, en Languedoc. (LN.)

PIA, PIAC. *V.* l'article PIE. (V.)

PIABUQUE, *Piabucus.* Sous-genre introduit par Cuvier parmi les SALMONES. Il a pour type le SALMONE ARGENTIN de Bloch, que les Brasiliens appellent PIABUCU. (B.)

PIADERA, LADIERNA et **TORNISCO.** Noms portugais de diverses espèces de FILARIA, suivant Clusius. (LN.)

PIAILLE. Nom que donnent les Nègres de la Martinique aux TALISMANS ou GRIS-GRIS qu'ils composent pour se garantir de malheur. (B.)

PIANGIN. Un des noms de la SITTELLE, en Piémont. (V.)

PIANIA TRAVA. Nom russe du *rhododendron chrysanthum*, qui jouit d'une grande réputation pour guérir les rhumatismes et les ulcères. (B.)

PIANK. L'IVRAIE ENIVRANTE, *Lolium temulentum*, reçoit ce nom en Allemagne. (LN.)

PIANTAGGINE. Nom des PLANTAINS, en Italie. (LN.)

PIAPAU. Nom des RENONCULES SAUVAGES. (B.)

PIARANTHUS. Genre établi par R. Brown, pour placer deux espèces de STAPELIA, *punctata et pulla*, Mass., qui diffèrent des autres espèces par leur corolle campanulée, par leur colonne fructifère saillante, et par leur couronne staminifère double. (LN.)

PIARDS. On donne ce nom, dans nos îles d'Amérique, aux Nègres qui ont sur le corps des taches blanches. *V.* l'art. HOMME. (S.)

PIATS. On désigne ainsi les petits de la PIE. (V.)

PIAUHAU, *Querula*, Vieill.; *Muscicapa*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des OISEAUX SYLVAINS et de la famille des BACCIVORES. *V.* ces mots. *Caractères :* Bec très-déprimé et garni à sa base de plumes et de soies dirigées en avant, triangulaire, convexe dessus et dessous; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout; l'inférieure à pointe très-grêle, retroussée et très-aiguë; narines ouvertes, un peu arrondies, couvertes par les plumes du *capistrum;* langue . . . . . . ; bouche ample, garnie de cils sur les angles; ailes longues; les 1.re et 8.e rémiges égales, la deuxième plus courte que la sixième, la quatrième la plus longue de toutes; quatre doigts, trois devant, un derrière; les extérieurs réunis jusqu'au-delà de la première articulation.

Le Piauhau a gorge rouge, *Querula rubricollis*, Vieill.; *Muscicapa rubricollis*, Lath.; pl. M 19, fig. 2, de ce Dictionnaire. Tout le plumage de cet oiseau est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle et que n'a pas la femelle; longueur totale, onze pouces. Les piauhaus se rassemblent en troupes, se plaisent dans la société des *toucans* et les précèdent ordinairement, toujours en criant aigrement *pi hau hau*. Ils sont très-vifs et presque toujours en mouvement. Ces oiseaux n'habitent que les bois, et se nourrissent de fruits. (v.)

PIAYE. Nom que les Galibis ont imposé à un oiseau de la Guyane. Ce nom signifie *ministre du diable*. *V.* Coulicou piaye. (v.)

PIAZZI ou CÉRÈS. *V.* Planète. (lib.)

PIBOULADOS. Nom languedocien des champignons de souches, qui viennent communément par touffes au pied des vieux peupliers et dans une partie morte. (desm.)

PIBOULE. Variété du Peuplier noir. (b.)

PIC. C'est le nom qu'on donne à des montagnes très-élevées, escarpées de toutes parts, et qui ont la forme d'un cône ou d'une pyramide. La plupart des pics sont des montagnes volcaniques, et c'est un fait très-remarquable, que presque toutes les îles de l'Océan offrent des pics qui sont ou des volcans éteints, ou des volcans en activité.

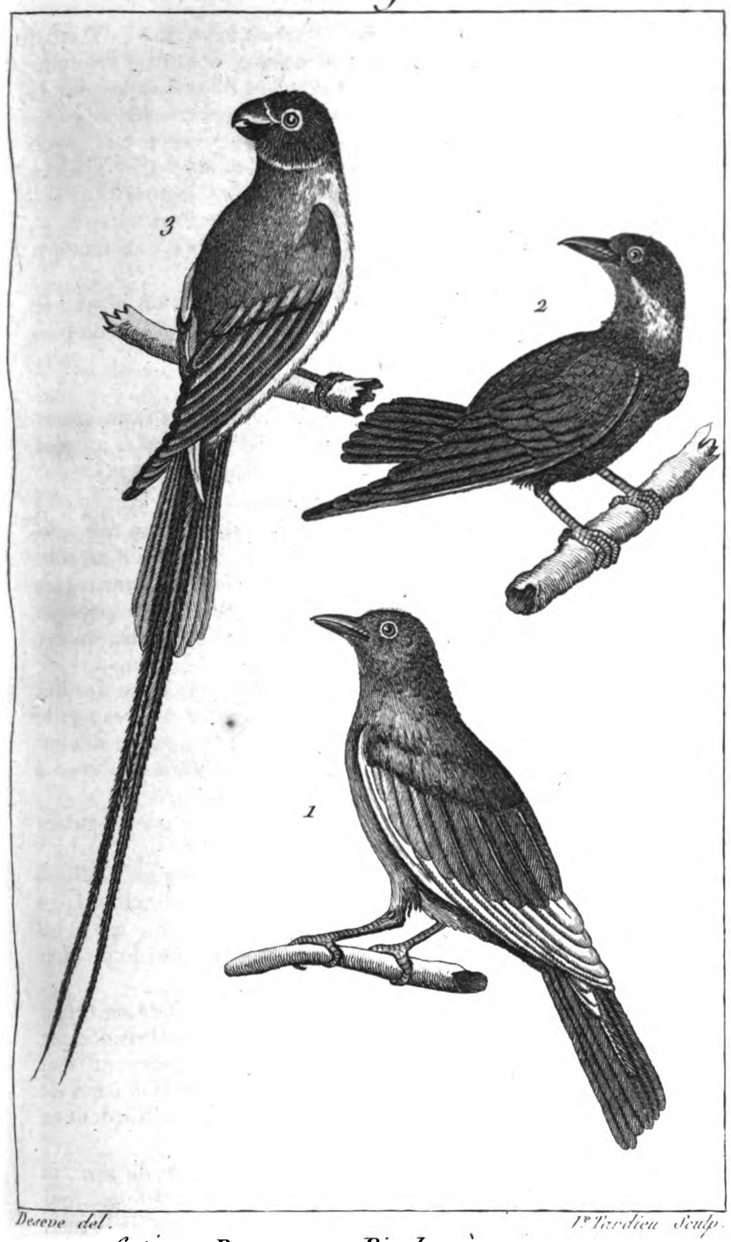
Les plus celèbres sont le *pic de Téneriffe* dans l'une des îles Canaries, le *pic de Saint-George* dans l'une des Açores, et le *pic d'Adam* dans l'île de Ceylan. Ces montagnes se découvrent à la distance de 40 lieues, et leur élévation est de 10 à 12 mille pieds au-dessus de la mer.

Les navigateurs modernes en ont reconnu plusieurs autres qui ne le cèdent point à ceux-ci en élévation.

Le *pic d'Adam* est remarquable surtout en ce qu'il offre à son sommet une plaine d'environ six cents pas de circuit, au milieu de laquelle est un petit lac fort profond, qui n'est autre chose que l'ancien cratère du volcan auquel le pic doit sa formation. *V* Lacs.

On voit aussi des montagnes primitives taillées en forme de *pics* d'une hauteur énorme; les Alpes et les Pyrénées en offrent de nombreux exemples : dans les Alpes, on leur donne le nom d'*aiguilles;* telles que l'*aiguille du Midi*, qui est attenante au Mont-Blanc, les *aiguilles rouges* qui bordent au N. O. la vallée de Chamouni, etc.

Dans les Pyrénées, on leur conserve le nom de *pics*, et l'on remarque surtout le *pic du Midi* et le *pic d'Arbison*, qui sont élevés d'environ quinze cents toises au-dessus de la mer.



Deseve del. J.ⁿ Tardieu Sculp.

1. Cotinga Pacapac. 2. Piauhau à gorge rouge.
3. Perruche à tête couleur de rose &c.

Les pics des montagnes primitives se rencontrent surtout parmi celles dont les couches sont à peu près verticales, attendu que les torrens venant à saper la base de ces couches, entraînent leur chute entière, quelle que soit leur élévation; les débris de ces éboulemens successifs ne tardent pas à être comminués et entraînés par les eaux; il ne reste enfin que le noyau de la montagne.

On observe aussi, quoique assez rarement, des *pics primitifs* formés de couches presque horizontales; mais ceux-ci, quand ils sont d'une hauteur considérable, ne sauroient être l'ouvrage des eaux: leur existence remonte à l'époque même de la formation des montagnes primitives. Ces montagnes furent élevées par l'intumescence de la matière du granite qui, venant ensuite à retomber un peu sur elle-même, forma ces dépressions qu'on observe au sommet des plus vastes montagnes, telles que le mont Rose, le mont Saint-Gothard, le mont Cénis, etc., qui ont la forme d'un grand *cirque* entouré de parois abruptes dont la cime est déchiquetée en obélisques. Ces parois sont formées des couches schisteuses qui avoient été soulevées par le granite, et qui, se trouvant déjà en partie consolidées, sont demeurées dans une situation plus ou moins élevée, suivant le degré de consistance qu'elles avoient; les plus molles se sont affaissées elles-mêmes sur le granite, et servent de point d'appui et d'arc-boutant à la base de celles qui se trouvoient d'une consistance plus solide, et qui présentent aujourd'hui ces grandes pyramides inaccessibles.

L'un de ces pics les plus instructifs pour la géologie, est celui qu'on nomme le *Mont-Cervin*, qui fait partie de l'enceinte du mont Rose. Saussure l'a soigneusement observé, et en a pris la hauteur par la méthode trigonométrique. Ce pic est remarquable par la situation élevée où il se trouve; car la base sur laquelle il repose, est à près de dix mille pieds au-dessus de la mer: il est remarquable par sa propre élévation qui est de près de quatre mille pieds; enfin, il est remarquable par sa forme générale et par sa structure. C'est un immense obélisque de forme triangulaire, qu'on prendroit au premier coup d'œil pour un produit de la cristallisation; mais cette idée s'évanouit dès qu'on vient à considérer qu'il est composé de quatre assises bien distinctes, de différentes espèces de serpentines et de schistes micacés, entassées les unes sur les autres, parallèles entre elles, et faisant avec l'horizon un angle d'environ 45 degrés. Il est évident que ces assises ont fait partie de couches beaucoup plus étendues, qui ont été séparées de l'obélisque d'une manière quelconque: c'est ainsi que Saussure en a jugé; mais le point embarrassant

étoit de savoir ce que sont devenues les couches qui formoient la suite de celles qui composent l'obélisque, et dont Saussure n'a pas aperçu le moindre vestige.

La première idée qui se présente, c'est qu'elles ont été rongées, détruites et emportées par les eaux courantes, et c'est l'opinion que Saussure adopte; mais elle semble offrir de grandes difficultés. (PAT.)

PIC, *Picus*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des OISEAUX SYLVAINS, de la tribu des ZYGODACTYLES et de la famille des MACROGLOSSES. *Voyez* ces mots. *Caractères :* Bec garni à sa base de plumes, ordinairement sétacées, et dirigées en avant, robuste, polyèdre, droit et terminé en forme de coin chez les uns, arrondi, plus ou moins arqué et pointu chez les autres; mandibule supérieure sillonnée en-dessus, quelquefois lisse; narines ovales, ouvertes, plus ou moins cachées par les plumes du capistrum; langue susceptible de se lancer en avant hors le bec, lombriciforme, et munie vers le bout d'épines recourbées en arrière, terminée en pointe très-aigüe et cornée; tarses courts, nus, parfois à demi-emplumés; quatre doigts, deux devant et deux derrière (très-rarement seulement trois, alors le pouce est nul); ongles arqués, aigus; ailes à penne bâtarde courte; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; queue composée de dix ou de douze pennes concaves, à tiges roides, élastiques, très-aiguës pour la plupart.

Nota. Chez les espèces qui ont douze rectrices, la plus extérieure de chaque côté est très-petite; c'est pourquoi elle a souvent échappé à l'observation. Ce groupe est divisé en deux sections, d'après le nombre des doigts, et la première en deux paragraphes, d'après la forme du bec.

Cette famille, l'une des plus grandes et des mieux caractérisées, est répandue sur tout le globe; partout la nature a placé des *pics* où elle a produit des arbres, et en plus grande quantité dans les climats les plus chauds.

Ces oiseaux se tiennent dans les bois, et presque tous perchent rarement. Ils se cramponnent au tronc des arbres et les parcourent de bas en haut, et jamais de haut en bas, en tenant toujours le corps verticalement et jamais en travers. Ce n'est point en portant en avant un pied, ensuite l'autre, qu'ils s'avancent, mais par petits sauts. A l'exception d'un très-petit nombre d'espèces, toutes les autres ne savent pas marcher; aussi ne se posent-elles que très-rarement à terre; alors leurs pas sont des sauts. Parmi les pics étrangers, il en est qui vivent en familles, et d'autres par paires; plusieurs juchent assez souvent et parcourent très-rarement les arbres en y grimpant. Tels sont, dans l'Amérique, les *pics*

à *ventre rouge*, *dominicain*, *à ailes dorées*, et des *champs*; celui-ci et le *pic laboureur* cherchent leur nourriture à terre; plusieurs joignent aux insectes, aux vers, la principale nourriture de tous, les baies et les fruits; tous, ou du moins ceux dont on connoît les habitudes, nichent dans des trous d'arbres qu'ils percent eux-mêmes. Ordinairement leur ponte est de quatre à cinq œufs, et les petits ne quittent leur berceau que très-couverts de plumes. On trouve des pics dans toutes les parties du monde: mais n'est-il pas étonnant qu'on n'en ait encore découvert qu'une seule espèce à la Nouvelle-Hollande, que l'on dit bien boisée?

A. *Quatre doigts.*

* Bec terminé en forme de coin.

Le Pic d'Auvergne. *Voy.* Picohion.

Le Pic a bec et a dos blancs, *Picus albirostris*, Vieill. Ce pic du Paraguay a beaucoup de rapports avec l'*ouantou*, ou le pic noir huppé de Cayenne; mais il en diffère par sa gorge noire, ses oreilles moitié blanches et moitié noires; par la couleur rouge qu'on remarque à sa mandibule inférieure; par son dos blanc, son bec d'un blanc de corne, et par une huppe moins fournie et moins longue. Ces différences ont paru suffisantes à M. de Azara pour en faire une espèce distincte, sous la dénomination de *carpentero lomo blanco*. En effet, ayant eu occasion de comparer ces deux *pics* en nature, cette distinction me paroît très-fondée.

Le Pic blanc de Cayenne. *V.* Pic jaune de Cayenne.

Le Pic bleu. *Voyez* Sittelle d'Europe.

Le Pic boréal, *Picus borealis*, Vieill., pl. 122 des *Oiseaux de l'Amérique septentrionale*. J'ai peine à croire que ce pic ne soit pas le mâle de celui du Canada, décrit par Buffon, quoiqu'il soit un peu plus petit; au reste, il se trouve aussi dans le Nord de l'Amérique, et particulièrement dans la Géorgie, la Caroline et le Kentuki. La voix de ce pic, très-turbulent, actif et criard, ressemble beaucoup aux cris d'un jeune oiseau encore dans le nid. Il a sept pouces de longueur totale; le bec et les pieds noirs; l'iris rouge; un trait transversal de cette couleur sur l'occiput; le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures de la queue, celles des ailes et leurs pennes, d'un beau noir; des bandes transversales blanches sur le dos et sur le croupion; des taches de cette couleur sur les couvertures et les pennes alaires; les quatre rectrices latérales, blanches et variées de noir en dedans; une large marque blanche sur les côtés de la tête; au-dessous de cette tache, une bande noire qui part de la mandibule inférieure, borde les joues et se perd à l'occiput; les plumes

qui recouvrent les narines, la gorge et tout le dessous du corps, blanches: cette couleur est parsemée, sur les côtés du cou, sur la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, de petites taches noires et longitudinales; ces taches deviennent transversales sur le fond gris des flancs.

Le PIC BRUN-DORÉ, *Picus auratus*, Vieill., se trouve au Brésil. Il a huit pouces un quart de longueur totale; le bec brun; les paupières noires; deux bandelettes d'un jaune vif sur les côtés de la tête; l'une passe au-dessus de l'œil, l'autre au dessous; elles se réunissent sur les côtés de l'occiput, et sont séparées, derrière l'œil, par une tache d'un brun sombre; les plumes du derrière de la tête sont un peu lavées de cramoisi; le reste de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et le bord extérieur de leurs pennes sont d'un brun-doré; le côté intérieur de ces pennes est d'une couleur de cannelle; les plumes du dos ont une petite bordure blanchâtre sur un fond brun verdâtre; celles du menton sont orangées; et, de là, jusqu'à la queue, elles ont des zones d'un blanc sombre, et leur extrémité verte; les couvertures inférieures de la queue sont nuancées de jaune blanchâtre et de vert obscur. Ce pic habite le Brésil, et me paroît avoir des rapports avec celui que M. de Azara appelle *carpentero dorado pardo*.

Le PIC DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, *Picus aurantius*, Lath., est rapporté par Buffon au *pic-vert du Bengale*, et donné par Latham pour une espèce distincte. Longueur, dix pouces et demi; bec d'une couleur de plomb foncée; dessus de la tête rouge; deux stries blanches sur les côtés de la tête, l'une naissant derrière l'œil, et l'autre partant des narines, passant dessous l'œil et descendant sur le cou; occiput et côtés du cou noirâtres; joues, gorge et devant du cou d'un gris sale; chaque plume frangée de noirâtre; partie antérieure du dos d'une belle couleur d'orange dorée; scapulaires pareilles; bas du dos, croupion et couvertures du dessus de la queue, noirâtres et frangés de brun; celles du dessous bordées de noirâtre et rayées transversalement de noir; couvertures des ailes d'un brun-noir et terminées par une tache d'un gris sale; les grandes, les plus proches du corps, d'un olive doré, quelques-unes tachetées de même couleur, et les autres d'un brun-noir; les pennes de cette dernière teinte; plusieurs ont des taches d'un blanc sale; queue noire; pieds et ongles de couleur de plomb.

Le PIC CARDINAL DE L'ILE DE LUÇON, pl. 55 du Voyage de Sonnerat à la Nouvelle-Guinée. *V.* GRAND PIC VARIÉ de l'île de Luçon.

Le Pic cendré. Dénomination vulgaire de la Sittelle d'Europe.

Le Pic chevelu, *Picus villosus*, Lath.; pl. 121 des *Oiseaux de l'Am. sept.* On trouve cette espèce dans le nord de l'Amérique, jusqu'à la baie d'Hudson, où elle porte le nom de *paupastaow*. Deux de ces oiseaux ont été tués dans le nord de l'Angleterre, aux environs d'Halifax, dans le Yorkshire.

On a donné à cet oiseau le nom de *pic chevelu*, pour exprimer un caractère qu'il ne partage qu'avec le *petit pic* du même pays : il consiste dans une bande blanche, composée de plumes effilées et plus longues que les autres, qui s'étend en longueur sur le milieu du dos. Il a huit pouces trois lignes de longueur ; le front roux ; le dessus de la tête noir : l'occiput rouge ; une bande blanche au-dessus des yeux ; une autre noire, qui part de l'œil et fini à l'occiput ; une troisième, pareille à la première, qui naît au coin de la bouche, et se termine en s'élargissant sur les côtés du cou : elle est bordée d'une ligne noire, qui part de la base de la mandibule inférieure et la sépare du blanc qui couvre la gorge et toutes les parties postérieures ; le dessus du cou, les côtés du dos, et le croupion sont noirs ; les couvertures, et les pennes des ailes, de la même couleur et variées de blanc, ainsi que les pennes de la queue ; le bec et les pieds noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de rouge à la tête, et que la couleur blanche des parties postérieures est teinte de brunâtre.

Cette espèce cause beaucoup de dégâts aux arbres fruitiers, surtout aux pommiers.

Le Pic a cou jaune, *Picus flavicollis*, Vieill., se trouve au Brésil. Il a huit pouces et demi de longueur totale ; le bec brun ; les pieds couleur de chair ; la huppe d'une couleur de marron rembrunie ; les côtés de la tête et le cou jaunes ; la gorge noire ; la poitrine et les parties inférieures d'un blanc sale rayé de brun ; le dessus du corps rayé longitudinalement de blanc terne sur un fond brun. Cette couleur couvre les pennes alaires et caudales, avec des mouchetures blanches sur les premières, et des taches brunes sur le fond blanc des premières pennes de la queue.

Le Pic a cou rouge, *Picus rubricollis*, Lath; pl. enl. de Buff., n.° 612, a quinze pouces de longueur ; le bec blanchâtre ; la tête et le cou, jusqu'à la poitrine, rouges ; celle-ci est mélangée de rouge sur un fond fauve qui teint aussi le ventre et les flancs ; tout le reste du plumage est d'un brun presque noir, avec du fauve sur le côté intérieur des pennes alaires ; les pieds sont couleur de plomb. Ce pic se trouve à la Guyane.

Le Pic a cravate noire, *Picus multicolor*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 863. Sa taille est celle du *pic mordoré* ; la tête

ıpe, la gorge, le derrière du cou, sont d'un jaune orangé; ant du cou et la poitrine, noirs; le dos et les ailes d'un rillant; quelques taches noires sont semées sur ces ..ıières, ainsi que sur les pennes de la queue, dont l'extrémité est de cette couleur: une teinte fauve roussâtre couvre les parties intérieures; les pieds sont couleur de plomb.

Les naturels de la Guyane le nomment, ainsi que le *pic jaune* et le *mordoré*, *toucoumari*.

* Le Pic A DEMI-BEC, *Picus semirostris*, Lath. La mandibule inférieure du bec de cet oiseau étant plus longue que la supérieure, indique plutôt un accident ou une monstruosité, que l'attribut de toute une espèce. Cependant Linnæus, dont les méthodistes modernes ont adopté l'opinion, le donne comme une race particulière. Il a la taille du *pic noir;* le bec d'une teinte pâle; les plumes de la tête brunes, et jaunâtres à leur extrémité; le dessus du corps d'un brun cendré, le dessous blanc, la queue et les ailes brunes; les pennes de ces dernières tachetées de blanc à l'extrémité. Cet oiseau a été trouvé dans l'Inde.

* Le Pic DOMINICAIN, *Picus dominicanus*, Vieill., se trouve au Paraguay, où l'a observé M. de Azara. Il vit en familles; il est fort criard; et sa voix rauque et désagréable s'entend de fort loin. Ces pics n'entrent jamais dans les bois, et ne tirent point les vers des troncs des arbres; ils se tiennent dans les cantons plantés de palmiers, et dans les lieux boisés; ils se posent horizontalement sur les toits et sur les arbres; cependant ils s'accrochent aussi à leur tronc et aux murailles; mais ils grimpent très-rarement, et se nourrissent ordinairement de guêpes et larves, d'oranges douces, de raisins et d'autres fruits.

Cette espèce a dix pouces sept lignes de longueur totale; le dessus du cou, la moitié du dos et les ailes, noirs; un trait de cette couleur qui va de l'angle postérieur de l'œil à la nuque; le derrière de la tête, le tour des yeux et le ventre, jaunes; les pennes de la queue noires, avec des bandes brunes; le reste du plumage d'un beau blanc; le tarse vert; l'iris blanc, et le bec d'un brun plus clair en dessous qu'en dessus. M. de Azara, qui appelle cet oiseau *carpentero blanco y negro*, nous dit que la femelle ressemble au mâle. L'individu dont il va être question, me paroît appartenir à la même espèce; peut-être est-ce un jeune? Ce pic, qui a été apporté du Brésil, a neuf pouces de longueur totale, présente, ainsi que le précédent, un trait noir sur les côtés de la tête et qui se prolonge jusqu'à la nuque; le reste de la tête, le dessus du cou, la gorge, toutes les parties postérieures, le croupion, les couvertures de la queue sont blancs, et des taches de la même couleur se font remarquer sur le bord intérieur des pennes

de la queue : cette teinte prend un fond jaune sur le milieu du ventre : le reste du plumage est d'un brun noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

Le Pic doré. *V.* Pic aux ailes dorées.

Le Pic a dos blanc, *Picus leuconotus*, Wolf et Meyer, pl. 11, mâle et femelle. Cette espèce, que l'on n'a pas encore rencontrée en France, habite le Nord de l'Europe, et se montre quelquefois pendant l'hiver dans les grandes forêts de l'Allemagne. Le mâle a le front d'un blanc roussâtre ; le dessus de la tête et l'occiput, rouges ; les joues, le dos, le croupion, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre, blancs avec des taches longitudinales noires sur les côtés des deux dernières parties ; le reste du ventre d'un rouge cramoisi ; des moustaches noires qui partent de la mandibule inférieure, passent au-dessous des yeux, couvrent les oreilles en s'élargissant, descendent et se rétrécissent sur les côtés de la gorge, du cou et du devant de la poitrine ; les couvertures des ailes noires ; les premières terminées par une large marque blanche ; les autres, par une tache plus petite et de la même couleur ; ce qui donne lieu à quatre bandes transversales ; les pennes alaires tachetées de blanc sur un fond noir : cette couleur couvre aussi les pennes intermédiaires de la queue, et forme des taches sur le blanc qui domine sur les latérales ; le bec et les pieds sont noirs : longueur totale, dix pouces huit lignes.

La femelle diffère du mâle en ce que la tête est noire en-dessus et en arrière, et que le ventre et les parties postérieures sont blancs et tachetés de noir sur les côtés ; ceux de la tête, le *lorum*, et la nuque sont blancs ; du reste elle ressemble au mâle.

Le Pic a dos rouge, *Picus erithronothos*, Vieill., se trouve dans l'île de Java ; le dessus de la tête et la gorge sont noirs et pointillés de blanc ; les plumes de l'occiput sont longues, rouges, et forment une huppe pendante sur la nuque ; une ligne blanche se fait remarquer sur chaque côté du cou ; les plumes de la poitrine et du ventre ont, sur un fond noir, une tache blanche et longitudinale ; le haut du dos est d'un rouge incarnat ; les grandes couvertures des ailes sont d'un rouge rembruni à l'extérieur, noires en dedans et tachetées de blanc ; le croupion est varié de rouge, de vert et de noir ; la queue, de la dernière couleur, et très-étagée ; le bec et les pieds sont noirs. Taille de notre *épeiche* proprement dit.

Le Pic a doubles moustaches, *Picus mystaceus*, Vieill. ; pl. 251 et 252 des *Oiseaux d'Afrique*, de Levaillant. Il a les joues et la gorge d'un blanc pur ; des moustaches noires ; le front et le sinciput de cette couleur, mais piquetés de rous-

sâtre ; l'occiput rouge ; le dessus du cou et du corps, les couvertures et les pennes secondaires des ailes d'un vert-olive terne et vermiculé de jaunâtre ; les pennes primaires, d'un brun olivacé, tacheté de jaune et d'un jaune doré sur leurs tiges ; la queue pareille à ces pennes; le devant du cou blanc et marqué de gris-olive ; les parties postérieures d'un brun olivâtre, et rayées de blanc sale ; le bec noir ; les pieds bruns ; l'iris d'un brun foncé, et à peu près la taille de l'*épeiche*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a l'occiput noir. Sa ponte est de quatre œufs d'un blanc mat.

Le Pic écaillé, *Picus squamosus*, Vieill., se trouve à la Guyane. La tête est d'un gris sombre en dessus; un trait noir part des narines, passe au-dessous de l'œil et s'étend jusqu'à l'occiput ; le *lorum*, les tempes, les paupières et les joues sont d'un gris-brun ; une large moustache noire part des coins du bec et descend sur les côtés de la gorge ; le plumage supérieur est vert, l'inférieur d'un gris sombre tacheté de blanc et de noir sur chaque plume, de manière que toutes les parties inférieures semblent couvertes d'écailles de ces deux couleurs ; le bec est noir, et le tarse brun ; taille du *petit pic noir*. Le jeune n'a point de moustaches prononcées ; les plumes dont elles se composent sont piquetées de blanc sur un fond noirâtre ; les parties supérieures variées de roux, de verdâtre et d'un peu de blanc.

Le Pic épeiche, *Picus major*, Lath. ; pl. enl. de Buffon, n.os 596 et 595, mâle et femelle. Cette espèce a 9 pouces de longueur ; le bec noirâtre ; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir lustré ; une large bande transversale rouge sur l'occiput ; le front roussâtre ; les plumes roides et tournées en devant sur les narines, noires; les côtés de la tête, d'un blanc légèrement teint de roussâtre ; sur chaque côté du cou, une grande tache de la même couleur ; une bande noire qui part des coins de la bouche, passe au-dessous des joues, et s'étend sur les côtés du cou ; cette bande se divise en deux autres, dont l'une borde la tache blanche, et va se perdre sur le cou. Le dessous du corps est d'un gris roussâtre jusqu'au bas-ventre, qui est rouge, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; celles du dessous des ailes sont blanches et tachetées de noirâtre ; les pennes des ailes, noires, avec plus ou moins de taches blanches ; des douze pennes caudales, les quatre intermédiaires et la plus extérieure de chaque côté, qui est très-courte, sont noires, et les latérales tachetées de cette couleur, sur un fond blanc roussâtre ; la queue est étagée ; l'iris rougeâtre ; les pieds sont de couleur de plomb ; les ongles bruns.

La femelle n'a point de rouge à l'occiput, et a le dessous du corps d'un blanc plus pur. Les jeunes, dans leur premier âge, ont le haut de la tête d'un rouge terne, qui disparoît à leur première mue, et qui est remplacé par un beau noir; l'occiput, d'abord de cette couleur, devient rouge chez les mâles seuls. J'ai, depuis peu, vérifié ce fait dont nous devons la connoissance à M. Meyer, non-seulement chez des jeunes pris dans le nid, mais sur un jeune mâle en mue. L'*épeiche* a les mêmes habitudes que le *pic-vert*; comme lui, il grimpe sans cesse contre les arbres; sa nourriture est la même, mais son cri est très-différent; il semble prononcer *tre re re re re*, d'un ton enroué; il frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs, et est plus défiant; si quelque chose lui porte ombrage, il ne s'enfuit pas, mais se tient immobile derrière une grosse branche, toujours l'œil sur l'objet qui l'inquiète; si l'on tourne autour de l'arbre, il tourne de même autour de la branche, et toujours de manière qu'elle le cache aux yeux du chasseur; c'est pourquoi il est difficile de l'ajuster. Pour attirer ces pics sur un arbre quelconque de la forêt, il suffit de frapper sur la crosse de son fusil avec un œuf de bois creux. Il fait son nid dans des trous d'arbres, et y dépose cinq à six œufs d'un blanc grisâtre, mélangé de petites taches noirâtres.

Le Pic a front jaune, *Picus flavifrons*, Vieill. Le front, la gorge et le devant du cou du mâle sont d'un jaune jonquille brillant; le dessus et le derrière de la tête, la nuque, la poitrine et le ventre, d'un beau rouge; les flancs et les couvertures inférieures de la queue ont des raies transversales, noires, blanches et jaunâtres; les côtés de la tête, le haut du dos, les ailes et la queue sont noirs; le bas du dos et le croupion blancs; le bec et les pieds bruns; la grosseur du *pic chevelu*, et sept pouces et demi de longueur totale. La femelle a le front, la gorge, les flancs et les couvertures inférieures de la queue comme le mâle; le sinciput, l'occiput, le dessus du cou, le dos, les ailes et les pennes caudales, d'un beau noir; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et une bande sur le milieu du dos, d'un beau blanc; le bas du devant du cou, d'un jaune rembruni; le milieu de la poitrine et du ventre, d'un rouge foncé. On trouve cette espèce au Brésil.

Le Pic goertan, *Picus goertan*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 320. Il a le bec couleur de plomb; le sommet de la tête rouge; le dessus du corps d'un gris-brun, teint de verdâtre sombre, et tacheté de blanc obscur sur les ailes; le dessous du corps d'un gris jaunâtre; le croupion rouge, et les pieds pareils au bec; taille inférieure à celle du *pic-vert*.

Le Pic a gorge rougeâtre, *Picus rubidicollis*, Vieill.;

pl. 117 des *Ois. de l'Amér. septent.* Ce pic, que l'on trouve à Porto-Ricco et à Saint-Domingue, a huit pouces et demi de longueur totale ; la tête, le cou et le dos d'un noir à reflets bleus et verts ; le front, le tour de l'œil, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un blanc pur ; la gorge, la poitrine et le ventre rouges ; les flancs d'un gris brun ; les couvertures inférieures de la queue d'un gris uniforme ; les pennes alaires et caudales, le bec et les pieds d'un noir mat.

La femelle a le dessous du corps gris ; un plastron brun sur le haut de la poitrine ; une bande longitudinale de la même couleur, qui s'étend du plastron à l'anus, où elle s'élargit ; cette bande tient le milieu de toutes les parties inférieures ; le jeune mâle est mélangé de rouge et de brun sur le devant du corps, d'un jaunâtre sale sur les flancs, et d'un noir terne sur les parties supérieures.

Le GRAND PIC HUPPÉ A TÊTE ROUGE, DE CAYENNE. *Voyez* PIC A COU ROUGE.

Le GRAND PIC NOIR A BEC BLANC, *Picus principalis*, Lath. ; pl. 109 des *Oiseaux de l'Amér. sept.* De tous les *pics* connus, celui-ci est le plus grand ; sa grosseur est celle de la *corbine* et sa longueur de dix-sept à dix-huit pouces ; il a le bec d'un blanc d'ivoire ; la tête ornée par derrière d'une grande huppe écarlate, couverte par de longues plumes effilées, noires, qui partent du sommet de la tête qu'elles recouvrent en entier ; une raie blanche, qui descend sur les côtés du cou et fait un angle sur les épaules, va rejoindre le blanc qui couvre le bas du dos et les pennes moyennes de l'aile ; tout le reste du plumage est d'un noir pur et profond. La femelle diffère en ce que toute sa huppe est noire.

Cette espèce se trouve au Mexique, à la Caroline et dans les Florides, s'avance dans la Virginie, et fréquente quelquefois la Pensylvanie pendant l'été.

Le GRAND PIC RAYÉ DE CAYENNE, *Picus melanochloros*, Lath. ; pl. enl. de Buff., n.° 719. Il a le bec noirâtre ; une huppe d'un rouge aurore ; les joues rougeâtres ; une tache pourpre à l'angle du bec ; le plumage varié de noir et de jaune ; ces deux couleurs sont disposées en ondes, en taches et en festons ; les pennes extérieures de la queue sont rayées de jaune et de noir ; l'œil est placé dans un espace blanc ; le front noir ; le bec et les pieds sont noirâtres ; sa taille est celle du *pic vert*.

* Le GRAND PIC VARIÉ DU MEXIQUE, *Picus tricolor*, Lath. Taille du *pic vert ;* longueur, environ un pied ; tête, dessus du cou, dos, croupion, couvertures supérieures de la queue et des ailes, d'un très-beau noir ; de chaque côté de la tête, une large

bande blanche, placée derrière l'œil; gorge, dessus du cou, poitrine, ventre et plumes du dessous de la queue, d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rouge; plumes scapulaires blanches; pennes alaires et caudales variées de taches blanches, sur un fond noir; bec blanc. Les ornithologistes paroissent d'accord pour réunir à cette espèce l'individu que Brisson a décrit sous le nom de *petit pic varié du Mexique*. Sont-ils fondés? car ils n'ont pas vu ces oiseaux en nature. Au reste, tout son corps est couvert de plumes noires, rayées transversalement de blanc, excepté celles de la poitrine et du ventre, qui sont rouges. Ces oiseaux habitent la partie la moins chaude du Mexique, et percent les arbres comme les autres *pics*. Ce dernier est le *quauh cho chopitli* de Fernandez.

Le GRAND PIC VARIÉ DE L'ÎLE DE LUÇON, *Picus cardinalis*, Lath. Il a le sommet et le derrière de la tête d'un rouge vif; une bande blanche depuis l'œil jusque sur les côtés du cou; le dos noir, de même que les couvertures supérieures des ailes dont les tiges sont jaunes; les petites ont des raies transversales blanches; la poitrine et le ventre sont tachetés longitudinalement de noir sur un fond blanc; le bec et les pieds sont noirâtres; taille du *pic vert*.

Je rapproche de cette espèce un pic qui est au Muséum d'Histoire naturelle, et qui se trouve dans l'Inde. Cet individu a l'occiput rouge; le reste de la tête et toutes les parties supérieures, noirs; trois bandes sur les côtés de la tête, deux blanches et une noire; celle-ci est entre les deux autres; la gorge et le cou rayés transversalement de ces deux couleurs; toutes les parties postérieures, noires, avec des taches blanches longitudinales sur la poitrine et le ventre; le bec et les pieds sont noirs. Taille du précédent.

Le PIC GRIS RAYÉ, *Picus carolinus*, Var., Lath.; pl. 117 de l'*Hist. des Oiseaux de l'Amérique sept.* Ce pic, dont Latham fait une variété du *pic varié de la Jamaïque*, n'en diffère réellement que par les teintes moins vives et une taille un peu inférieure. C'est dans Buffon l'*épeiche rayé de la Louisiane*. On trouve cette espèce dans tous les Etats-Unis, où on la voit pendant toute l'année. Un noir, rubané de gris, couvre le dessus du corps, dont le dessous est d'un gris uniforme, lavé d'un peu de rouge sur le ventre. Du reste, il ressemble au *pic varié de la Jamaïque*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le sommet de la tête d'un cendré brun. Le jeune, au sortir du nid, a le haut du cou et la tête d'un cendré brunâtre terne; et le plumage du mâle ne parvient à sa perfection que dans sa troisième année. La voix de ce *pic* est rauque, et son cri ordinaire exprime la syllabe *chow*, et est à peu près semblable à l'aboiement d'un petit chien. Il frappe avec une

telle violence contre les arbres, qu'on l'entend à un demi-quart de lieue. Le mâle et la femelle travaillent de concert à creuser le trou d'arbre où ils doivent nicher; ce trou est placé ordinairement sur le côté le plus bas d'une grande branche qui fait un angle considérable avec l'horizon. Il est circulaire, quelquefois percé dans un arbre sain, mais plus généralement dans une partie vermoulue. La ponte est de cinq œufs blancs et presque à demi-transparens.

Le Pic grivelé de l'île de Luçon. *V.* Pic palalaca.

Le Pic hausse-col noir, *Picus pectoralis*, Lath. Longueur, huit pouces un quart; bec couleur de corne; tête, cou et dessus du corps, de couleur marron; dos et ailes variés d'un grand nombre de lignes transversales lunulées; un large croissant noir sur la poitrine; dessous du corps roux et tacheté de noir; queue de cette couleur.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Hollande.

Le Pic huppé de la Caroline. C'est sous cette dénomination que Brisson a décrit le grand Pic noir a bec blanc.

Le Pic a huppe verte, *Picus chlorolophus*, Vieill., se trouve au Bengale. Taille du *pic noir à domino rouge;* bec et pieds bruns; queue, ailes, dessus du cou et du corps verts; huppe verte et jaunâtre; sourcils et dessous de l'œil, avec des points de la dernière teinte; gorge et devant du cou, verdâtres; poitrine et parties postérieures, avec des raies transversales, en forme de zigzags, vertes et blanches; pennes primaires, tachetées à l'extérieur de blanc jaunâtre. N'est-ce pas un jeune oiseau?

* Le Pic des Indes, *Picus indicus*, Gerini, Ornith. 2, p. 51, pl. 181. Latham a fait de cet oiseau un barbu (*bucco Gerini*), parce qu'il a cru remarquer sur sa figure, que le bec avoit plus de rapport avec celui des barbus qu'avec celui des pics; mais ce motif, tiré d'une mauvaise image, ne m'ayant pas paru suffisant, je le place dans le genre où l'a classé Gerini, néanmoins comme une espèce douteuse. Il a huit pouces et demi de longueur totale; le bec noir; le sommet de la tête bleu et tacheté de noir sur le milieu; le dessous des yeux, les joues et le devant du cou, jusqu'à sa moitié, noirs; les pennes des ailes de cette couleur; le reste du cou et les parties postérieures, d'un rouge roux. Cette description est d'après la mauvaise peinture publiée par Gerini.

Le Pic jaune. Belon, dans ses portraits d'oiseaux, donne ce nom au Pic vert.

Le Pic jaune de Cayenne, *Picus flavicans*, Lath.; *Picus exalbidus*, Gm.: pl. enl. de Buff., n.° 509. Ce *pic* a une huppe d'un jaune pâle; la tête, le cou et le corps de cette couleur; deux moustaches rouges sur les joues; les couvertures des ailes

d'un gris-brun, frangé d'un blanc jaunâtre; quelques-unes des grandes pennes rousses sur leur bord intérieur; la queue noire; le bec d'un blanc teinté de jaune; les pieds gris; l'iris brun; neuf pouces de longueur; la taille est inférieure à celle du *pic vert*.

La femelle de ce *pic*, qu'on appelle à Cayenne *charpentier jaune*, n'a pas aux côtés de la tête cette bande de rouge vif que porte le mâle. Sa ponte est de trois œufs blancs, et la principale nourriture de ces oiseaux se compose des *termes* ou *poux de bois*.

Le Pic jaune de Perse, *Picus persicus*, Lath., est regardé par Buffon comme une variété de climat; il a la tête et le cou plus gros et le bec plus long que le *pic vert*; les parties supérieures, les ailes et la queue, d'un jaune mêlé d'une légère teinte ferrugineuse; le sinciput, la gorge et le dessous du corps, jaunes; le bec noirâtre; les pieds d'un cendré bleuâtre; les ongles noirs, et la taille du *pic vert*.

Le Pic jaune rayé de noir, *Picus flavescens*, Lath.; pl. 12 des Illust. de Brown. Grandeur du *choucas;* tête couverte d'une huppe pendante et formée de très-longues plumes qui se terminent en filets de couleur jaune pâle; gorge, joues, cou, jambes et dessous des ailes de cette même nuance; ailes et dos noirs, rayés transversalement d'un jaune clair; couverture de la queue de cette couleur; pennes caudales et ventre, noirs; pieds d'un vert foncé. Ce *pic* se trouve au Brésil, et diffère de celui qui suit, en ce qu'il n'a point de moustaches; peut-être est-ce un oubli de l'auteur; car je ne doute nullement que l'un et l'autre fassent partie de la même espèce Ce *pic* du Brésil a dix pouces de longueur totale (huit pouces et demi chez des individus); la queue composée de douze pennes; les plus extérieures très-courtes comme chez tous les pics qui ont ce même nombre de pennes caudales; le bec est brun et les pieds sont noirs; une huppe d'un jaune pâle, longue et pendante en arrière, se fait remarquer sur la tête, qui est de la même couleur, ainsi que la gorge, le cou, le croupion et les pennes des jambes; des moustaches rouges prennent naissance à la base de la mandibule inférieure, et s'étendent sur les côtés du menton; le manteau, les ailes, tout le dessous du corps et la queue sont d'un beau noir, tacheté de jaune sur les ailes et rayé, en travers, de la même teinte sur le dos; la première penne de chaque côté de la queue a des taches noires sur un fond jaune. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les moustaches sont noires.

Le Pic jaune tacheté de Cayenne. *Voyez* Pic mordoré.

Le Pic kerella, *Picus bengalensis*, Var. Lath.; *Naturforscher*, tom. 14, tab. 1, et tom. 17, pag. 18, sous le nom

de *Zeylo-nischer specht.* Ce *pic* de Ceylan a de grands rapports avec le *pic vert du Bengale ;* aussi Latham en fait une variété produite par la différence du sexe ; sa longueur a un pouce de plus ; son bec est un peu plus petit et de couleur de plomb ; il diffère en ce que la tête est variée d'un plus grand nombre de taches blanches ; le haut du dos est noir, où celui de l'autre est jaunâtre ; un beau rouge remplace la teinte brune qui couvre le milieu du dos et une partie des ailes ; la gorge et la poitrine sont brunes, avec des taches blanches irrégulières ; les pennes de la queue sont brunes ; les primaires des ailes sont de la même couleur et marquées de blanc.

Le Pic lewis, *Picus torquatus*, Wilson, pl. 20, f. 3 de son *Americ. ornithology.* Le nom que ce savant ornithologiste a imposé à cet oiseau, est celui de l'amateur qui, le premier, a découvert ce pic, qui a onze pouces de longueur totale ; le dessus de la tête, le dos, les ailes et la queue d'un noir changeant en verdâtre, selon l'incident de la lumière ; le front, le menton, les joues, jusqu'au-delà des yeux, d'un beau rouge foncé ; un large collier blanc autour du cou, qui s'étend sur la poitrine et se présente comme si les fibres des plumes étoient argentées. Ces plumes, d'une structure particulière, ont leurs barbes séparées et en forme de crins ; le ventre est d'un rouge vermillon foncé, et ses plumes sont pareilles à celles de la poitrine : on en remarque parmi elles qui paroissent argentées ; les parties postérieures sont noires ; les pieds de la même teinte, mais moins chargée et inclinant au bleu verdâtre ; le bec est de couleur de corne sombre. Ce pic est très-rare dans les Etats-Unis.

Le Pic Macé, *Picus Macei*, Vieill. Cet oiseau, que le naturaliste Macé a trouvé au Bengale, a le dessus de la tête rouge ; des moustaches noires ; le *capistrum* d'un blanc roussâtre ; les côtés de la tête, la gorge et toutes les parties inférieures, bleus, avec des raies noires longitudinales, très-espacées et étroites ; le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue tachetés de blanc sur un fond noir ; le bec de cette couleur, les pieds bruns, et la taille un peu supérieure à celle de notre *petit épeiche.*

Le Pic maçon. Nom vulgaire donné à notre Sittelle, parce qu'elle rétrécit, avec de la terre, le trou de l'arbre où elle place son nid. *Voyez* Sittelle.

Le Pic maculé, *Picus varius*, Lath. ; pl. 118 de l'*Hist. des Ois. de l'Amér. sept.* Ce n'est pas seulement à la Caroline que l'on voit ce pic, car on le rencontre pendant l'été dans le nord de l'Amérique, jusqu'à la baie d'Hudson, d'où il émigre à l'automne. Il niche dans un trou d'arbre, à ouverture circulaire, mais petite, proportionnellement à la

grosseur de l'oiseau ; aussi semble-t-il s'y glisser avec difficulté ; mais au-delà de l'ouverture, le trou s'élargit subitement, présente d'abord de petits angles, et est arrondi à quinze pouces environ de son entrée. C'est sur de la poussière vermoulue que la femelle dépose quatre œufs blancs.

Ce pic a environ sept pouces et demi de longueur totale ; le bec brun ; le sommet de la tête rouge et bordé de noir sur les deux côtés ; l'occiput d'un jaune pâle : cette teinte se présente sur les côtés de la tête, sous la forme d'une bandelette qui passe en dessus de l'œil ; une raie noire est au-dessous, et s'étend depuis l'origine du bec jusqu'à l'occiput ; celle-ci est bordée d'une ligne jaunâtre, qui part des narines et descend sur les côtés de la gorge, où elle s'élargit ; le dessus du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, sont variés de noir et de blanc ; la gorge est rouge ; la poitrine noire, et bordée sur chaque côté par une couleur de soufre, qui s'étend jusque sur le ventre ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches et rayées transversalement de brun; les petites couvertures des ailes sont noires; les grandes ont de plus des taches blanches; et les pennes ont des raies transversales de cette couleur, sur un fond noirâtre; celles de la queue sont variées de ces deux couleurs; les pieds sont noirs.

La femelle a très-peu de rouge sur la tête, dont le derrière est blanc, de même que la gorge ; elle diffère encore du mâle en ce qu'elle n'a point de bande jaune sur les côtés de la tête : du reste, elle a avec lui de grands rapports. Cette espèce est décrite par Buffon, sous le nom d'*épeiche de la Caroline*.

Le jeune, pl. 19 *des Ois. de l'Amér. sept.*, a le bec d'un brun-noir ; les plumes de la tête d'un gris-jaune et bordées de gris foncé ; celles du dessus du cou et du dos, d'un gris verdâtre, tacheté de noir; le croupion varié de noir et de blanc ; les ailes noires ; une bande blanche longitudinale part du haut de l'aile et s'étend jusqu'aux pennes primaires, lesquelles ont, en dehors, des taches de cette couleur ; les secondaires sont blanches et noires sur leur bord extérieur ; la queue est de la dernière couleur, et ses deux pennes extérieures de chaque côté sont frangées de blanc jaunâtre ; la gorge est grise ; la poitrine pareille à la tête ; le ventre d'un jaune pâle ; les flancs ont des taches longitudinales, noirâtres ; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc jaunâtre.

Le Pic-de-mai. Un des noms vulgaires de notre Sittelle.

Le Pic de Malacca, *Picus malaccensis*, Lath. Ce pic est un peu plus petit que notre *pic vert* ; il a les plumes de la tête

d'un rouge carmin terne; la gorge et le devant du cou d'un jaune roussâtre, les petites plumes des ailes d'un rouge carmin; les grandes d'un rouge lavé de noir du côté extérieur, brunes et marquées de taches blanches presque rondes du côté intérieur; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc roussâtre, coupé par des bandes transversales noires; le dos d'un gris terreux rougeâtre; le croupion d'un vert jaunâtre clair, rayé transversalement de noir; la queue, le bec et les pieds de cette couleur; l'iris rouge. Cet oiseau a des rapports avec le *pic teint de vermillon.*

Le Pic marcheur. *Voyez* Pic laboureur.

Le Pic minulle, *Picus pubescens*, Lath.; pl. 122 de l'*Hist. des Oiseaux de l'Am. septent.* Ce petit *pic* ressemble si fort au *pic chevelu*, qu'on pourroit les confondre, si celui-ci n'étoit moins gros et moins long. Les plumes du *capistrum* sont d'un gris roussâtre; la tête est noire; une bande rouge traverse l'occiput; l'œil est placé au milieu d'une tache blanche; les plumes des oreilles sont noires; les couvertures des ailes, blanches et bordées de noir; les moyennes, terminées par des taches blanches; les pennes des ailes et celles de la queue, variées de noir et de blanc; le dessous du corps, jusqu'au ventre, est roux; celui-ci et les parties postérieures sont blancs, et les pieds noirs. La femelle n'a point de bande rouge sur l'occiput, et tout le dessous de son corps est blanc: longueur totale, cinq pouces trois lignes. Cette espèce habite l'Amérique du Nord, et fait autant de tort aux arbres fruitiers que le pic chevelu. Elle niche dans un trou d'arbre, que le mâle et la femelle ont creusé alternativement. Quand l'un travaille, l'autre se tient à une certaine distance, pour écarter tout soupçon. Sa ponte est de six œufs d'un blanc pur.

Le Pic de montagne. Nom que l'on donne, dans le Piémont, au Grimpereau de muraille. *V.* Picchion.

Le Pic mordoré, *Picus cinnamomeus*, Lath.; pl. 111 des *Oiseaux de l'Amérique septentrionale.* Il a la taille du *pic vert;* le bec noir; une longue huppe jaune qui couvre la tête et se jette en arrière; deux moustaches d'un beau rouge clair entre l'œil et la gorge; quelques gouttes blanches et citrines sur le manteau; une couleur de cannelle couvre presque tout le corps; la partie inférieure du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont jaunes; les premières pennes des ailes noirâtres; les pieds bruns; la queue est noire: longueur, neuf pouces et demi. La femelle diffère principalement en ce qu'elle n'a pas de moustaches, et que ses couleurs sont plus ternes.

Cette espèce se trouve à Cayenne, et s'avance dans l'Amérique septentrionale jusqu'à la Caroline.

Le Pic de muraille. *V.* Picchion.

Le Pic noir, *Picus martius*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 596. Ce pic d'Europe paroît confiné dans quelques contrées particulières, car il n'est pas connu dans la plupart de nos provinces, et est extrêmement rare en Angleterre. On le trouve dans les hautes futaies situées sur les montagnes, en Allemagne, en Suisse, dans les Vosges, et il ne vient guère dans les pays de plaine. On le voit aussi dans des climats plus septentrionaux, en Suède, en Russie, où il est commun, et dans la Sibérie occidentale. Outre le tort que cette espèce fait aux arbres, dont elle creuse l'intérieur, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents, elle perce aussi les ruches des abeilles. Aussi, pour éloigner ce pic, les Russes les entourent d'épines et de petits branchages. Sa ponte est de trois œufs blancs. Il a dix-sept pouces de longueur totale; le bec d'un cendré foncé et blanchâtre sur les côtés; l'iris jaune pâle; le plumage noir, excepté le dessus de la tête, qui est rouge; les pieds sont de couleur de plomb et couverts de plumes sur le devant dans une partie de leur longueur. La femelle diffère du mâle, en ce que son plumage est d'un noir moins profond, et qu'elle n'a de rouge qu'à l'occiput. Le jeune mâle, avant la première mue, a le dessus de la tête tacheté de rouge et de noirâtre, et l'iris d'un gris blanchâtre.

Le Pic noir a domino rouge, *Picus erythrocephalus*, Lath.; pl. 112 des *Oiseaux de l'Amérique septent.*, sous le nom de *pic tricolor.* Trois couleurs se partagent le plumage de cet oiseau; un rouge lustré occupe la tête et le cou; un blanc pur couvre la poitrine, le ventre, le croupion et une partie de quelques pennes des ailes: un beau noir teint le reste. Longueur, huit pouces un quart; bec et pieds couleur de plomb. Cette espèce est commune dans l'Amérique septentrionale.

La femelle ne diffère pas du mâle; mais les jeunes, avant leur première mue, présentent des dissemblances remarquables: aussi Latham en a fait une espèce distincte, sous la dénomination de *picus obscurus.* Cet individu, figuré dans l'*Hist. des Oiseaux de l'Amérique septent.*, pl. 113, a le dessus de la tête, du cou, et le haut du dos variés de noirâtre et de gris-blanc, sur un fond gris rembruni; le bas du dos et le croupion, blancs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, blanchâtres; les flancs foiblement tachetés de noir; les pennes secondaires des ailes, blanches, avec quelques

taches noires transversales sur leur milieu et à leur extrémité; les primaires de cette dernière couleur, bordées de blanc en dehors; les pennes latérales de la queue, pareilles, les autres noires; le bec est d'un bleu clair, et les pieds sont d'un vert bleuâtre. Cette espèce niche, sans matériaux, dans un trou d'arbre dont l'entrée est proportionnée à sa grosseur; sa ponte est de six œufs d'un blanc pur.

Le PIC NOIR HUPPÉ DE LA CAROLINE. *Voy.* GRAND PIC NOIR A BEC BLANC.

Le PIC NOIR HUPPÉ DE CAYENNE. *Voy.* PIC OUANTOU.

Le PIC NOIR HUPPÉ DE LA LOUISIANE ET DE VIRGINIE. *Voy.* PIC NOIR A HUPPE ROUGE.

Le PIC NOIR A HUPPE JAUNE, *Picus melanoleucus*, Lath.; pl. M 20, fig. 2 de ce Dict. Longueur totale, un pied environ; huppe d'un jaune rougeâtre; front, nuque, sourcils, ailes et queue noirs; une bande blanche, qui part du bec s'étend sur le dos, dont la partie inférieure est d'un brun-noir; croupion blanc; gorge noirâtre; poitrine et parties postérieures d'un blanc sale, rayé transversalement de noir; bec couleur de corne brunâtre; pieds noirs.

Le PIC NOIR A HUPPE ROUGE, *Picus pileatus*, Lath.; pl. 110 de l'*Hist. des Oiseaux de l'Amérique septent.* Cette espèce est répandue dans l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'au Canada, mais elle est rare dans cette dernière contrée; elle a 16 pouces de longueur; le bec et les pieds noirâtres; l'iris couleur d'or; les moustaches et la huppe rouges; deux bandes sur les côtés de la tête, l'une noire, l'autre blanche; celle-ci part des coins du bec, s'étend sur les joues, descend sur les côtés du cou, et se perd sous l'aile; le haut de la gorge, le bord de l'aile, l'origine des pennes primaires et des secondaires de cette même couleur; le reste du plumage noir, moins foncé en dessous du corps, et mêlé d'ondes grises. La femelle a le devant de la tête brun, et n'a de plumes rouges que sur l'occiput.

Le PIC NOIR ET JAUNE, *Picus icteromelas*, Vieill. Cette espèce, que l'on trouve au Brésil, a huit pouces et demi de longueur totale; le bec noir; les pieds bruns; les ongles jaunâtres; le dessus de la tête noir; l'occiput rouge; des moustaches d'un rouge foncé; les joues jaunes; cette couleur part du bec et entoure les yeux; le dessus du cou, du corps et des ailes, d'un jaune profond, rayé de noir; la gorge tachetée longitudinalement de noir sur un fond gris jaunâtre; le bas du cou, en devant, et toutes les parties postérieures, jaunes, avec des mouchetures noires et cordiformes; les pennes alaires d'une couleur d'or sur les tiges, noires et mouchetées de jaune; les pennes de la queue, noires; la

première, de chaque côté, tachetée de jaune en dessus et d'un jaune uniforme en dessous; les autres pennes latérales, avec des taches pareilles en dessus, dans la moitié de leur longueur.

Le Pic olive du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* Pic laboureur.

Le Pic ondé et tacheté de Nubie, *Picus nubicus*, Lath.; *pl.* enl. de Buff., n.° 667, est d'un tiers moins grand que notre pic épeiche; son plumage est agréablement varié; les plumes du sinciput et du sommet de la tête sont noires, et tachetées à la pointe d'une petite goutte blanche; une demi-huppe d'un beau rouge couvre l'occiput; le dessus du corps est d'un gris-brun, noirâtre et varié de taches dorées et de lignes vermiculées, blanches et roussâtres; on remarque des taches en forme de larmes, qui tranchent sur le fond blanchâtre du dessous du corps; le bec, les pieds et les ongles sont noirs; l'iris est d'un brun pâle.

La femelle est sans moustaches, ainsi que le jeune, qui, de plus, n'a point de rouge à la tête. La ponte est de quatre œufs tachetés de blanchâtre et de brun. Le mâle est figuré dans l'Ornithologie de l'Afrique de Levaillant, sous le nom de *pic tigré*.

Le Pic ouantou, *Picus lineatus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 717. Ce *pic*, que les Américains appellent *ouantou*, a le bec couleur de corne; une belle huppe rouge sur la tête et qui retombe en arrière; la nuque et une moustache qui part de la mandibule inférieure, de la même couleur; le dessus du corps entièrement noir; une bande blanche, qui naît à la mandibule supérieure, descend sur le cou et se termine sur les couvertures des ailes; la gorge, l'estomac et le ventre ondés de bandelettes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue, noires; les pieds gris; l'iris jaune; sa taille égale celle du *pic vert*. Cette espèce se trouve à Cayenne.

Le Pic palalaca, *Picus Philippinarum*, Lath.; pl. enl., n.° 691 de l'*Hist. nat. de Buffon*, sous la dénomination de *pic vert tacheté*, *des Philippines*. Ce pic des Philippines est à peu près de la grandeur du *pic vert*; il a le bec noir; l'iris rouge; le dessus, les côtés et le derrière de la tête, le cou, le dos et les ailes d'un brun lustré, mélangé de vert; les plumes du sommet de la tête, assez longues, et formant une espèce de huppe ondée de roux jaunâtre sur un fond brun; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre blancs; chaque plume est entourée de brun noirâtre, ce qui la fait paroître tachetée de noir et de blanc; la queue d'un brun-noir, avec une tache blanche sur les deux côtés des pennes,

qui, en se développant, semblent former une bande transversale de cette couleur ; les couvertures des ailes, d'un roux teint de jaune aurore ; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un rouge carmin ; le bec et les pieds noirs.

Camel et Gemelli Carreri parlent d'un *pic vert* des îles Philippines, sous le nom de *palalaca*, lequel est, selon ces voyageurs, de la grandeur d'un poulet ; sa voix est grosse et rauque ; sa tête rouge et huppée ; et le fond de son plumage vert. Son bec est si solide, qu'il creuse les arbres les plus durs pour y placer son nid. Les insulaires le nomment *palalaca*, et les Espagnols *herroro* ou le *forgeron*, à cause du bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés. On l'entend, dit Camel, à trois cents pas.

Le Petit pic a baguettes dorées, *Picus fuscescens*, Vieill ; pl. 253 des *Oiseaux d'Afrique de Levaillant*. Il est à peu près de la taille du *Pic* dit *petit épeiche ;* le front est d'un brun roux en devant, et ensuite noir ; une huppe rouge décore sa tête ; un brun olivatre, varié de festons d'un blanc jaunâtre, couvre le dessus du cou et du corps ; les pennes des ailes et de la queue sont tachetées de jaunâtre à l'extérieur, de blanc à l'intérieur, et d'un jaune doré sur les tiges ; les joues sont roussâtres ; la gorge est blanche et a ses côtés noirs ; le bas du cou et la poitrine sont d'un gris-blanc un peu jaunâtre et grivelés de noirâtre ; les parties inférieures d'un jaune sombre ; le bec et les pieds bruns ; les yeux jaunâtres.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus de la tête d'un brun-noir. Sa ponte est de cinq à sept œufs d'un blanc pur.

Le Petit Pic de Cayenne. *Voyez* l'article Torcol.

Le Petit Pic a gorge jaune, *Picus icterocephalus*, Lath. ; pl. enl. de Buff., n.° 784, se trouve à la Guyane française. Il a le bec et les pieds de couleur de plomb ; la grosseur du *torcol* ; une calotte rouge sur le sommet de la tête ; une moustache de cette couleur aux angles du bec ; le reste de la tête et le cou, jaunes ; le dessus et le dessous du corps, les ailes et la queue d'un brun teint d'olivâtre, tacheté de blanc sur les parties inférieures.

Le Petit Pic des Moluques, *Picus moluccensis*, Lath. ; pl. enl. de Buff., n.° 748, fig. 2. Des teintes ternes couvrent tout son plumage ; le brun occupe la tête, les ailes, la queue, et forme des taches sur le fond blanchâtre du dessous du corps ; une couleur noirâtre ondée de blanc, est répandue sur le dessus du cou, le dos et le croupion ; le bec est noirâtre et le tarse brun ; longueur totale, quatre pouces trois

quarts. Latham lui donne une variété, qui diffère en ce que les ondes sont des taches, et que le brun de la tête et la teinte blanchâtre du dessous du corps, sont remplacés par un blanc pur.

Le Petit pic noir, *Picus hirundinaceus*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 694, fig. 2. Cette espèce est répandue à Cayenne, dans les grandes Antilles et dans le nord de l'Amérique; mais elle est rare dans cette dernière partie. Une tache rouge se fait remarquer sur la tête, qui, dans le reste, est d'un noir profond, de même que la gorge, le devant du cou et la poitrine; quelques plumes jaunes sont sur l'occiput; une légère trace de blanc est sur l'œil; une bande d'un beau rouge foncé le long du sternum; le ventre et ses côtés sont écaillés de noir et de gris-blanc; le bas du dos et le croupion, d'un blanc pur; les ailes et la queue, noires; la femelle n'a ni rouge, ni jaune à la tête.

Latham rapproche de cette espèce, comme variété, un pic dont la taille est plus longue, et qui a du blanc sur les côtés de la tête; cette couleur s'étend jusqu'à la nuque, qui est d'un jaune doré; la poitrine est d'un rouge écarlate, avec des bandes alternativement noires et blanches sur les flancs. La femelle de cette variété a la tête noire en entier, et les sourcils blancs. Ces deux individus ne constitueroient-ils pas plutôt une espèce disctincte ?

Le Petit pic olive de Saint-Domingue, *Picus passerinus*, Lath.; pl. 115 des *Oiseaux de l'Amérique sept.* Il a six pouces de longueur, et à peu près la grosseur de l'*alouette*; le sommet de la tête rouge; les côtés d'un gris roussâtre; le manteau d'un olive jaunâtre; le dessous du corps rayé transversalement de blanchâtre et de brun; les pennes des ailes de la couleur du dos à l'extérieur, brunes à l'intérieur, avec des dentelures blanchâtres; les pennes de la queue d'un gris mélangé de brun; le bec et les pieds gris.

La femelle a la tête brune. On trouve aussi cette espèce dans les bois de la Guyane.

Le Petit pic rayé de Cayenne, *Picus cayanensis*, Lath.; pl. enl. de Buff. n.° 613. Il a sept pouces cinq lignes de longueur; le bec noirâtre; les pieds gris; le front et la gorge noirs; l'occiput rouge; le dessus du cou et le dos d'un olive jaunâtre; les plumes du croupion et des couvertures supérieures de la queue ont une petite tache noire à leur bout; la gorge est de cette dernière couleur, et foiblement tachetée de blanc; les plumes du devant du cou et de la poitrine ont, vers leur extrémité, qui est rouge, de petites taches noires sur un fond olive jaunâtre; ces taches sont peu nombreuses sur le ventre et

les parties postérieures ; les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un olive sombre, rayés transversalement de noirâtre; les pennes de cette dernière couleur, avec leur tige et leur bord extérieur jaunes et une frange intérieure blanche; la queue est noire ; les six pennes intermédiaires sont rayées en dehors et transversalement, d'une teinte olive ; les deux extérieures rayées de noir et de roux, et jaunes à leur tige.

Un individu, dont parle Latham, avoit une bande rouge sur les joues ; ce qui paroît caractériser le mâle de cette espèce.

Le PETIT PIC RAYÉ DU SÉNÉGAL, *Picus senegalensis*, Lath. ; pl. enl. de Buf., n.° 345, fig. 2. Ce pic n'est pas plus gros qu'un *moineau*; il a le dessus de la tête rouge ; le front et les côtés bruns ; le dos d'un fauve jaune doré, qui teint aussi les grandes pennes de l'aile ; les couvertures et le croupion verdâtres ; le devant du corps ondulé de gris-brun et de blanc obscur ; la queue noire ; toutes les pennes, excepté les deux intermédiaires, tachetées de jaune ; les pieds et le bec noirâtres.

Le PETIT PIC VARIÉ. *Voyez* PIC dit PETIT ÉPEICHE.

Le PETIT PIC VARIÉ DU MEXIQUE, de Brisson, a été réuni, par les auteurs, avec le GRAND PIC VARIÉ DU MEXIQUE. *Voy.* ci-dessus.

Le PIC, dit PETIT ÉPEICHE, *Picus minor*; pl. enl. de Buff., n.° 398, fig. 1 et 2 (mâle et femelle). Il est à peine de la grosseur du *moineau franc*, et n'a guère que cinq pouces sept lignes de longueur totale ; il a le bec noirâtre ; le front roussâtre ; le sommet de la tête rouge ; l'occiput et le dessus du cou, noirs; les joues d'un gris roussâtre ; une tache blanchâtre derrière l'œil ; une bande noire, qui part des coins de la bouche, passe au-dessous des yeux, et s'étend sur le fond blanc des côtés du cou; le dos, les scapulaires, le croupion, avec de larges bandes transversales blanches; les couvertures du dessus de la queue totalement noires ; le devant du cou, la gorge et tout le dessous du corps, roussâtres, avec quelques taches noirâtres sur la poitrine ; les plumes des flancs marquées d'une ligne noire dans le milieu; les couvertures des ailes, noires, les grandes terminées de blanc ; les pennes variées de taches blanches ; les quatre pennes intermédiaires de la queue totalement noires ; les autres rayées et tachetées de blanc; les pieds et les ongles couleur de plomb.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de rouge sur la tête, et qu'il a un plus grand nombre de taches et de raies. Elle place son nid dans des trous d'arbres, et y dépose quatre à cinq œufs si semblables à ceux du *torçol*, qu'on

ne peut les distinguer que par le poids ; ceux-ci pèsent environ quatre grains. (*Latham.*)

Cette espèce, assez rare en France, est répandue vers le nord de l'Europe, et se trouve dans les parties orientales de la Sibérie ; mais je crois qu'elle n'habite pas l'Amérique, comme l'a pensé Buffon, et que ce *pic* a été confondu avec le *pic minulle*.

Buffon présente, comme une variété, le *petit pic*, que Sonnerat a vu à Antigue ; il a le dessus de la tête et le haut du cou d'un noir grisâtre ; une raie blanche sur les côtés ; le dessus du corps rayé et moucheté de blanc, sur un fond noir ; le dessous d'un jaune pâle tacheté de noir ; la queue de cette dernière couleur, et barrée, en dessous, de blanc et de jaunâtre ; le bec et les pieds noirâtres. Comme cet individu n'a pas de rouge à la tête, l'on présume que c'est une femelle.

Latham regarde aussi comme variété, un pic qui a été envoyé de l'île de Ceylan. Cet individu est plus petit que le précédent ; il a le bec bleuâtre ; le front et les joues blancs ; une tache d'un très-beau rouge sur le sommet de la tête ; l'occiput noir et un peu huppé ; une ligne noire, partant de la mandibule inférieure, passant sur le bas des joues et se terminant sur la nuque, qui est de la même couleur, ainsi que le dos et les scapulaires, qui sont variés de taches blanches ; les couvertures des ailes bordées et tachetées de blanc sur un fond noir ; les pennes primaires barrées régulièrement de ces deux couleurs ; le dessous du corps blanc. Si ces deux pics ne sont qu'une variété de notre petit pic, ce que j'ai peine à croire, il en résulte que cette espèce habite aussi les grandes Indes.

* Le Pic pitico, *Picus pitius*, Lath. Tel est le nom que l'on donne au Chili à cet oiseau, de la grosseur d'un *pigeon*, dont le plumage est tacheté de blanc. Il niche, dit Molina, dans les bords élevés des rivières. Est-ce bien un *pic* ? ne seroit-ce pas plutôt un *martin-pêcheur* ?

Le Pic pointillé, *Picus punctatus*, Vieill., se trouve en Afrique. Il a les sourcils, une bande transversale sur les joues et les tempes, blancs ; des moustaches d'un brun marron, qui partent de l'origine de la mandibule inférieure, descendent, en s'élargissant, sur les côtés de la gorge et du devant du cou, et encadrent la couleur blanche de ces deux parties ; le dessus de la tête, noir et piqueté de blanc ; les plumes des parties supérieures et inférieures chacune marquée d'une petite tache moitié blanche et moitié noire, sur un fond gris noirâtre ; les ailes et la queue avec des taches blanches sur un fond

pareil ; le bec et les pieds noirs ; la taille du *pic de Norwége*. Ne seroit-ce pas un jeune oiseau ?

*Le PIC A POITRINE ROUGE, *Picus niger*, Lath. ; *P. ruber*, Linn. Latham et Gmelin donnent cet oiseau comme une espèce particulière, et il est rapporté par Sonnini au *pic à cou rouge*, dans son édition de l'*Histoire naturelle de Buffon*. Il se trouve à Cayenne, et a huit pouces de longueur ; la tête, le cou et la poitrine, rouges ; une ligne fauve sous l'œil ; le derrière du cou, le dos, les ailes, noirs ; quelques-unes des petites couvertures supérieures de l'aile, blanches à l'extérieur ; les grandes couvertures marquées d'une strie de cette couleur ; la plupart des scapulaires tachetées de jaunâtre à leur extrémité ; les pennes variées de blanc ; le milieu du ventre jaunâtre ; les flancs mélangés de cendré et de noirâtre ; la queue noire, avec des taches blanches sur chaque côté des tiges intermédiaires. Latham fait mention d'un autre individu qui se trouve à la baie de Nootka, et qui diffère cependant du précédent. *Voyez* PIC A VENTRE JAUNE.

Le PIC RAYÉ DU CANADA. *V.* PIC AUX AILES DORÉES.

Le PIC RAYÉ DE LA LOUISIANE. *V.* PIC GRIS RAYÉ.

Le PIC RAYÉ DE SAINT-DOMINGUE, *Picus striatus*, Lath. ; pl. 114 de *l'Hist. des Ois. de l'Am. sept.* Grosseur du *pic varié à tête rouge* ; dessus de la tête de cette couleur ; front, joues et gorge, d'un joli gris ; dessus du corps noir rayé transversalement d'une teinte olive ; pennes noirâtres, tachetées de jaune à l'extérieur, et de blanchâtre à l'intérieur ; croupion et couvertures supérieures de la queue, rouges ; devant du cou, poitrine et couvertures inférieures des ailes, d'un gris-brun ; ventre et plumes du dessous de la queue, olives ; queue noire ; les deux pennes les plus extérieures bordées de gris et d'olive en dessous ; bec couleur de corne ; pieds et ongles noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle essentiellement qu'en ce qu'elle est un peu plus petite, et que le dessus de la tête est noir, le rouge ne couvrant que l'occiput. Cette femelle est le *petit pic rayé de Saint-Domingue*, décrit par Brisson.

* Le PIC A RAIES BLANCHES ET BLEUES, *Picus lignarius*, Lath. Ce *pic* du Chili porte une huppe rouge sur la tête ; son corps est rayé de blanc et de bleu, et sa taille est à peu près semblable à celle du *merle*.

. Le PIC RAYÉ DE BLANC. *V.* PIC GRIS RAYÉ.

Le PIC ROUGE de Belon, est le PIC ÉPEICHE. *Voy.* ci-dessus.

Le PIC ROUGEATRE, *Picus rubescens*, Vieill., a six pouces de longueur totale ; le bec et les pieds d'un brun sombre ;

la tête, le dessus du cou, le dos et l'extérieur des pennes alaires, rougeâtres ; celles-ci tachetées de blanc en dedans ; les parties inférieures brunes et rayées tranversalement de blanc terne ; la queue noirâtre. Ce pic se trouve dans l'île de Ceylan.

Le PIC ROUX, *Picus rufus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 694, *fig.* 1. Ce pic, qu'on trouve à Cayenne, n'est guère plus grand que le *torcol*, mais son corps est plus épais ; son plumage est roux ; cette couleur est plus foncée sur les ailes, plus lavée sur le dos et le croupion, plus chargée sur la poitrine et le ventre, et mêlée sur tout le corps d'ondes noires très-pressées; la tête est d'un roux clair, traversé de petites ondes noires ; le bec d'un gris pâle ; les pieds sont couleur de plomb.

Il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce, mais qui ne sont probablement que des différences d'âge ou de sexe. Sur des individus, l'on voit à l'angle des mandibules une petite bande rouge ; sur d'autres, une large tache de cette couleur est sous les yeux, et la poitrine est noire. Enfin le *pic aux joues rouges d'Edwards* (tab. 332) est encore une autre variété ; mais Latham en fait une espèce distincte sous la dénomination de *Picus undatus*.

* Le PIC RUBANÉ, *Picus vittatus*, Vieill., a la tête rouge ; des moustaches noires; toutes les parties supérieures vertes ; les pennes alaires tachetées en dehors de jaunâtre ; la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un jaune foncé ; le reste des parties inférieures avec des raies longitudinales alternativement de cette couleur, et verdâtres ; ces raies sont très-près les unes des autres, et imitent assez bien des rubans rayés de diverses couleurs ; le bec est brun en dessus, jaunâtre en dessous ; le tarse noirâtre. Taille du *pic épeiche* Cet individu est au Muséum d'Hist. Naturelle.

* Le PIC TACHETÉ, *Picus maculatus*, Vieill., a six pouces de longueur totale; le sommet de la tête rouge, et le reste d'un blanc jaunâtre avec une bordure noire à chaque plume ; les sourcils blancs ; le dessus du cou et du corps rayé en travers de noirâtre et de blanc sale ; les ailes brunes et tachetées de blanchâtre ; le devant du cou avec des taches longitudinales blanches et noirâtres; ces mêmes taches et d'autres d'un jaune pâle parcourent le dessous du corps ; les couvertures inférieures des ailes sont couleur de paille ; le tarse et le dessus du bec, noirâtres; la mandibule inférieure est blanchâtre, et le tour des yeux, noir. On le trouve au Paraguay. C'est le *carpintero chorreado* de M. de Azara.

* Le PIC TEINT DE VERMILLON, *Picus miniatus*, Lath., pl. 4 de la 2.ᵉ éd. de la *Zool. indienne* de Reinholde Forster. Il a une

huppe sur la tête, couchée en arrière, d'une couleur de vermillon; les côtés de cette partie, le dos, les couvertures supérieures, et les pennes moyennes des ailes, de la même teinte; les autres pennes noires et tachetées de blanc; une tache jaune sur la gorge; le devant du cou rose; le ventre blanc; les couvertures supérieures de la queue, vertes; les pennes d'un bleu foncé; le bec d'un brun bleuâtre; les pieds noirs; longueur totale, huit pouces et demi environ.

Cet oiseau a été trouvé dans les montagnes de Java.

Le Pic a tête grise du Cap de Bonne-Espérance, *Picus capensis*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 786, fig. 2, n'est pas aussi grand que l'*alouette*; il a le bec et les pieds couleur de plomb; le dos, le cou et la poitrine d'un brun olive; le reste du plumage d'un gris foncé, plus clair sur la tête; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, rouges; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue, noires; les pieds pareils au bec.

L'individu figuré dans le *Voyage* de Bruce, ne diffère qu'en ce qu'il a le ventre rouge; le dos et les ailes d'un brun olive verdâtre; le bec et les pieds noirs. On le nomme dans l'Abyssinie *aye-wa*.

Le Pic a tête rouge de Virginie. *V.* Pic noir a domino rouge.

Le Pic tigré. *Voy.* ci-dessus Pic ondé et tacheté de Nubie.

Le Pic tricolor. *Voyez* Pic noir a domino rouge.

Le Pic varié du Canada, *Picus canadensis*, Lath.; pl. enl. de Buff. n.° 345, fig. 1. Il a le bec couleur de corne; la tête noire, ainsi qu'une large bande longitudinale sur les côtés, qui se termine à la naissance d'une tache orangée, dont l'occiput est traversé; à cette première bande, en succède une autre, qui part des coins de la bouche, passe sous les yeux, et descend, en s'élargissant, sur les côtés du cou; les plumes des narines sont d'un blanc sale; le dessus du corps est noir, ainsi que les petites couvertures des ailes, et les supérieures de la queue; le dessous du corps est blanc; les grandes couvertures et les pennes des ailes sont noires, les premières variées de taches, et les autres de bandes transversales blanches; les pennes de la queue sont noires et blanches, excepté les deux intermédiaires qui sont totalement de la première teinte; les pieds et les ongles gris-brun. Longueur totale, huit pouces et demi.

Le Pic varié de la Caroline. *V.* Pic maculé.

Le Pic varié de la Encenada, *Picus variegatus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 748, fig. 1 (le mâle). Ce *pic* n'est pas plus grand que notre *petit pic*. Le bec est couleur de plomb;

l'iris blanc ; le plumage en général de deux couleurs, blanc et brun ; elles sont si agréablement fondues et distribuées, qu'il en résulte un accord d'une grande beauté ; elles se coupent, se mêlent et s'interrompent sur les parties supérieures, et forment en dessous du corps des raies longitudinales. Le mâle porte une huppe mélangée de rouge sur les côtés ; la femelle en est privée et a la tête brune ; les pennes des ailes sont de cette teinte et frangées de blanc.

Le Pic varié a gorge rouge. *V.* Pic maculé.

Le Pic varié huppé d'Amérique. *V.* Grand pic rayé de Cayenne.

Le Pic varié de la Jamaïque, *Picus carolinus*, Lath. ; pl. enl. de Buff., n.° 597 (femelle). Cette espèce, qui se trouve aussi dans les Etats-Unis de l'Amérique, a près de dix pouces et demi de longueur ; le bec noir ; l'iris de couleur de noisette ; les joues d'un blanc jaunâtre ; le dessus de la tête d'un beau rouge, qui descend jusque sur le cou ; le reste du cou, le dos, et les scapulaires, noirs et rayés transversalement de gris ; le croupion et les couvertures du dessus de la queue, avec des raies blanches plus grandes ; les couvertures des ailes, le bord extérieur des pennes, pareilles au dos ; celles de la queue noires en dessus, et d'un cendré très-foncé en dessous ; les latérales variées de taches blanches à l'extérieur ; la gorge et la poitrine d'un gris-roussâtre, qui devient graduellement du rouge terne dont est coloré le ventre, et le bas-ventre ; les côtés sont rayés transversalement de brun ; les couvertures du dessous de la queue ont des raies brunes et blanches ; les pieds et les ongles sont noirs. La femelle a le sinciput d'un blanc roussâtre, et n'a point de rouge sur le ventre.

Latham donne à cette espèce une variété qui n'en diffère qu'en ce que son front et ses joues sont d'un brun pâle, que son ventre est d'un brun jaunâtre, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue ont des lignes transversales blanches : du reste, elle ressemble au précédent.

Le Pic varié ondé, *Picus tridactylus*, Var., Lath. ; pl. enl. de Buff., n.° 553, sous le nom de *pic tacheté*. Les méthodistes ont fait de cet oiseau une variété de celui que Brisson a décrit sous le nom de *pic varié de Cayenne*. Il est vrai qu'ils portent le même habit ; mais celui-ci diffère de l'autre, en ce qu'il a quatre doigts, et ce dernier n'en a que trois. Il est à peu près de la grosseur de notre *pic*, et a huit pouces et demi de longueur ; le sommet de sa tête est rouge ; il y a deux traits blancs sur ses côtés, dont l'un part du bec et l'autre de l'œil : tous les deux vont en arrière ; l'occiput, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sont d'un noir qui est ondé de blanc sur le dos, le croupion et

les grandes pennes de l'aile; ces couleurs forment, lorsqu'elle est pliée, une bande en forme de damier; le dessous du corps est blanc, varié sur les flancs d'écailles noires; la queue, composée de dix pennes, a ses quatre intermédiaires totalement noires, et les autres variées de taches d'un blanc roussâtre; le bec et les pieds sont cendrés; les ongles bruns.

* Le PIC VARIÉ DES MAHRATTES, *Picus mahrattensis*, Lath.; est un peu plus grand que notre petit *pic*, un brun nuancé de jaune couvre la tête; la nuque est blanche; le corps en dessus noir, avec de grandes taches blanches; le croupion de cette dernière couleur; tout le dessous du corps d'un brun clair; les plumes ont dans leur milieu des taches longitudinales plus foncées; le ventre est rouge; les pennes des ailes et de la queue sont noires, et ont chacune trois taches blanches sur leurs barbes extérieures.

Le PIC VARIÉ A TÊTE ROUGE, *Picus varius*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 611. Cet oiseau a été donné par Buffon pour une variété du *pic épeiche;* mais Brisson en a fait, avec raison, une espèce distincte, et son sentiment a été adopté presque par tous les ornithologistes modernes. Il a environ 8 pouces 6 lignes; le front d'un gris sale; le dessus de la tête et l'occiput d'une teinte rouge, mais plus terne que dans le *pic épeiche;* le dessus du corps noir; les scapulaires blanches; les côtés de la tête gris-blanc, avec une bande longitudinale d'un gris-brun; le dessous du corps d'un blanc jaunâtre, bordé sur les côtés de la poitrine par une bande noire; les plumes des flancs du même blanc, avec une légère teinte rose, et marquées, dans leur milieu, d'une ligne noire; le rouge qui couvre le bas-ventre et les plumes du dessous de la queue pâle; les couvertures supérieures des ailes, noires, avec quelques taches blanches à leur extrémité et sur les côtés; les secondaires les plus proches du corps blanches, et variées de noir du côté intérieur; les pennes noires avec des taches blanches; les quatre intermédiaires de la queue totalement noires; les autres plus ou moins bordées et tachetées de blanc sale; la queue cunéifome; le bec, les pieds et les ongles, noirâtres. La couleur rouge ne s'étend pas autant sur la tête de la femelle que sur celle du mâle; les jeunes lui ressemblent dès leur premier âge, en ce que tous ont le dessus de la tête rouge, mais d'une nuance plus foible, ainsi que le dit M. Meyer.

Le PIC VELU. C'est, dans Catesby, le PIC MINULLE.

* Le PIC A VENTRE RAYÉ, *Picus fasciatus*, Lath., a environ sept pouces et demi de longueur; le bec jaunâtre; le sommet de la tête, la nuque et les moustaches rouges; les joues

et le ventre rayés de noir et de blanc ; les yeux entourés et la queue terminée de cette dernière couleur ; le reste du plumage d'un brun noirâtre, et les pieds noirs.

Latham, qui a décrit ce *pic* dans le Muséum Britannique, ne fait pas mention du pays qu'il habite.

* Le PIC A VENTRE JAUNE, *Picus flaviventris*, Vieill. Nous devons la connoissance de ce pic au célèbre capitaine Cook, qui l'a trouvé dans l'Amérique septentrionale vers la baie de Nootka. Latham le rapporte au *pic à poitrine rouge de Cayenne*, dont il diffère principalement par la teinte de son ventre, laquelle est d'un jaune olivâtre. Il est plus petit que notre *grive* proprement dite; noir en dessus du corps avec des taches blanches sur les ailes; la tête, le cou et la poitrine sont rouges. Il a encore, dans son plumage, quelques rapports avec le *pic à cou rouge;* mais il est moins gros et moitié moins long.

Le PIC VERT, *Picus viridis*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 371. Ce *pic*, le plus commun en Europe, y est très-connu, mais sous divers noms, tirés de ses couleurs, de son cri et de ses habitudes. Les plumes du dessus et du derrière de la tête sont longues, étroites, cendrées à leur origine, et d'un beau rouge sur le reste de leur longueur; cette couleur seule est apparente lorsque les plumes sont couchées ; les côtés de la tête sont noirâtres; les moustaches rouges; le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures de la queue d'un vert-olive, qui prend une teinte jaune sur le croupion; un blanc teint de jaune couvre la gorge; une couleur d'olive pâle est répandue sur le devant du cou et la poitrine; elle est nuancée d'un peu de jaune sur le ventre, blanchit et est variée de jaunâtre sur les jambes, et rayée de brun sur les couvertures inférieures de la queue ; les pennes des ailes sont d'un brun peu décidé, avec des taches olivâtres, la queue est brune et variée de vert d'olive ; les huit pennes intermédiaires ont leur extrémité noire ; le bec est noirâtre, avec la base de sa partie inférieure d'une couleur olivâtre ; les pieds sont d'un verdâtre mêlé de brun, et les ongles cendrés; grosseur à peu près de celle du *choucas;* iris rougeâtre à l'intérieur, et blanc à l'extérieur. Longueur totale, onze pouces.

La femelle diffère en ce que ses moustaches sont noires et que ses couleurs ont moins de vivacité. Le jeune a un plumage agréablement varié; le dessus du corps est moucheté de jaune ; le rouge de la tête est tacheté de noir et de gris; le dessous du corps, depuis le bec jusqu'à l'anus, d'un blanc sale, rayé longitudinalement de brun.

Ce *pic* ne se tient guère que dans les forêts, qu'il fait re-

tentir de ses cris aigus et durs, *tiacacan*, *tiacacan*, qu'on entend de loin, et qu'il jette surtout en volant. Il a de plus que ce cri ordinaire une sorte d'appel d'amour, qui ressemble en quelque manière à un éclat de rire bruyant et continu, *tiô*, *tiô*, *tio tio tio*, répété jusqu'à trente et quarante fois de suite. Enfin, on lui en connoît encore un autre très-différent de sa voix ordinaire, *plieu*, *plicu*, *plieu*, d'où lui est venu le nom de *pleu-pleu*, *plui-plui*. Ce cri plaintif et traîné annonce, dit-on, la pluie, ce qui lui a valu le nom d'oiseau *pluvial*, *oiseau de pluie* (*pluviæ avis*), et en Bourgogne de *procureur de meûnier*.

Son vol est par élans et par bonds; il plonge, se relève et trace en l'air des arcs ondulés, ce qui ne l'empêche pas de s'y soutenir assez long-temps, car il franchit d'assez grands intervales de terres découvertes pour passer d'une forêt à l'autre, et il ne manque guère d'annoncer son arrivée par son cri habituel. Au printemps et en été, et ce n'est guère que dans ces saisons, il se tient souvent à terre, habitude que n'ont pas les autres *pics* européens, et qui provient de son goût pour les fourmis, dont il se nourrit alors. Il les attend au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier le plus proche de la fourmilière, qu'elles ont coutume de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler. Si le froid ou la pluie les tient engourdies ou en repos dans leur retraite, il va sur la fourmilière même, l'ouvre avec ses pieds et son bec, et les saisit à son aise. Il avale aussi les chrysalides. Dans les autres saisons, il grimpe continuellement contre les arbres, les frappe à coups de bec redoublés, coups qu'on entend très-loin, et qu'on peut aisément compter. C'est le moment où il est le plus facile de l'approcher; mais il se dérobe à la vue du chasseur en tournant autour de la branche ou du tronc et se tenant sur la face opposée. Bien des gens croient qu'après quelques coups de bec il va de l'autre côté de l'arbre pour voir s'il l'a percé; mais s'il fait un détour, c'est plutôt pour saisir les insectes qu'il a réveillés et mis en mouvement; et ce qui paroît plus certain à Buffon, c'est que le son rendu par la partie du bois qu'il frappe, semble lui faire connoître les endroits creux où se nichent les vers qu'il recherche, ou bien une cavité dans laquelle il puisse loger lui-même et disposer son nid : ceci paroît très-vraisemblable, puisque c'est toujours au cœur d'un arbre vicié et vermoulu qu'il le place; plus souvent il choisit les arbres de bois tendre, tels que les trembles, marsauts et hêtres, mais rarement les chênes et autres arbres durs. Le mâle et la femelle travaillent alternativement à percer la partie vive jusqu'à ce qu'ils rencontrent le centre carié, reje-

tant en dehors les copeaux. Ils font quelquefois un trou si oblique et si profond, que la lumière du jour ne peut y pénétrer; ils y entrent et sortent en grimpant. Le nid est composé de mousse et de laine. La ponte est de quatre à six œufs verdâtres, avec de petites taches noires. Pendant le temps des couvées, le mâle et la femelle ne se quittent guère, se couchent de bonne heure, et restent dans leur trou jusqu'au jour. Enfin, lorsque ces oiseaux sont à terre, ils ne marchent point, ils ne font que sauter : c'est aussi leur manière de grimper, et celle de tous les oiseaux proprement grimpeurs.

Les *pics verts* demeurent pendant l'hiver, et même en assez grand nombre, dans les grandes forêts de la France et de l'Allemagne. Cependant, une partie voyage, puisque Sonnini nous assure en avoir vu arriver sur les côtes d'Egypte au mois de septembre, en même temps que les autres oiseaux de passage.

On prend quelquefois ces oiseaux à la pipée. Ils se prennent aussi par le cou aux *sauterelles*, en grimpant le long du piquet, et avec des *lacets* que l'on tend sur les fourmilières.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe, mais on ne la voit pas à la Louisiane, quoique le dise Lepage-Dupratz, qui l'aura confondue avec quelque autre espèce de cette contrée ; confusion que fait souvent l'Européen habitant de l'Amérique, parce qu'il croit remarquer quelque analogie, soit dans le plumage, soit dans le chant ou les habitudes d'un oiseau américain avec ceux d'un oiseau d'Europe. Il en est de même du *pic vert des Antilles* ou de *Saint-Domingue* : il appartient à une espèce différente.

Une jolie variété accidentelle est celle dont parle Latham, et que je ne me suis procurée qu'une seule fois aux environs de Rouen. Son plumage est couleur de paille vive, et le dessus de sa tête seulement est tacheté de rouge.

Le Pic vert d'Angola. *V.* Pic vert du Bengale.

Le Pic vert du Bengale, *Picus bengalensis*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 695, sous le nom de *pic vert d'Angola*. Taille inférieure à celle de notre *pic vert ;* longueur, huit pouces et demi ; bec noirâtre ; dessus de la tête noir et tacheté de blanc ; huppe rouge, assez longue ; dessus du cou noir ; cette couleur est mélangée de blanc sur le devant du cou et sur la gorge ; poitrine et haut du ventre, blancs ; chaque plume bordée de brun ; parties inférieures et jambes, blanches ; côtés de la tête derrière l'œil, blancs ; cette couleur forme une bande qui descend le long du cou ; haut du dos jaune ; partie postérieure d'un vert terne ; petites couvertures du dessous et du dessus des ailes d'un brun foncé, tacheté de

blanc; grandes et moyennes vertes, avec des taches d'un vert plus clair; pennes noires, rayées de blanc; queue d'un noir verdâtre; pieds et ongles noirâtres.

Le *pic*, que l'on nomme *kerella* à Ceylan, est donné par Latham comme une variété de sexe.

Le Pic vert cendré. *V*. Pic vert de Norwége.

Le Pic vert doré, *Picus chrysochloros*, Vieill. Ce pic, que M. de Azara a décrit sous la dénomination de *carpintero verde dorado*, a huit pouces un quart de longueur totale; la tête d'un rouge vif; une ligne dorée qui part des narines, passe sous l'œil et l'oreille, et descend en s'élargissant jusqu'à la moitié du corps; l'espace compris entre cette ligne et le rouge de la tête, d'un vert-doré, de même que toutes les parties supérieures; des barres inégales, dorées et noirâtres sur les inférieures; la gorge dorée; le tarse vert, et le bec noirâtre. La femelle diffère du mâle en ce que sa gorge est rayée transversalement de noir et de blanc. On trouve cette espèce au Paraguay et au Brésil.

Le Pic vert a face rouge, *Picus erythropis*, Vieill.; est de la longueur et de la grosseur du *pic olive;* le dessus de la tête, la nuque, la gorge et le devant du cou sont rouges; les deux dernières parties un peu piquetées de jaune; cette couleur couvre les côtés de la tête et du cou; toutes les parties supérieures sont vertes, de même que les pennes alaires et caudales; cette teinte prend un ton noirâtre vers l'extrémité des pennes de la queue; le dessous du corps est rayé de blanc et de vert rembruni. On le trouve au Brésil.

Le Pic vert de Goa, *Picus goensis*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.º 696, est moins grand que le *pic vert* de France. Il a le bec noir; la tête rouge et huppée; une raie blanche à la tempe, qui s'élargit sur le haut du cou; une bande noire descendant de l'œil en zigzags jusque sur l'aile; les petites couvertures de la même couleur; le reste de l'aile couvert d'une belle tache d'un jaune doré, qui prend un ton verdâtre vers les petites pennes; les grandes comme dentelées de taches d'un brun verdâtre sur un fond noir; la queue de cette dernière couleur; la gorge, le devant du cou, la poitrine maillés légèrement de blanc et de noir; les pieds couleur de plomb.

Le Grand Pic vert des Philippines. *V*. Pic palalaca.

* Le Pic vert huppé, *Picus cristatus*, Vieill. Ce pic, que M. de Azara a vu au Paraguay, et qu'il décrit sous le nom de *carpintero verde nigro*, a onze pouces deux lignes de longueur totale, et une huppe haute de sept lignes; une tache couleur de paille couvre l'œil, et s'étend jusqu'à l'occiput; il y en a une autre au-dessous, près de la mandibule supérieure; mais celle-ci est, dans quelques individus, marbrée de

noir et de brun ; la moitié du dessus de la tête est noire, et le reste rouge ; toutes les parties supérieures sont rayées transversalement de noir et de vert jaunâtre ; les inférieures de ce même vert, avec des taches allongées et noirâtres ; les pennes intermédiaires de la queue, noires ; le bec est de cette couleur et le tarse d'un blanc mêlé de bleu et de noir. Cet oiseau est rapporté par de Azara et Sonnini, au *petit pic rayé de Cayenne ;* mais une différence de quatre pouces dans la longueur de ces oiseaux ne permet pas, je crois, un pareil rapprochement.

Le PIC VERT JAUNE de Belon. *V.* PIC VERT.

Le PIC VERT DE LUÇON, *Picus manillensis*, Lath. ; pl. 35 du Voyage de Sonnerat à la Nouvelle-Guinée. Ce *pic*, un peu moins grand que le *pic vert de Goa*, a le corps en entier d'un vert un peu sale ; le dessus de la tête avec quelques taches grises ; une plaque rouge de carmin très-vif sur les couvertures supérieures de la queue : ses pennes, celles des ailes, le bec et les pieds sont noirâtres.

Le PIC VERT DE NORVÉGE, *Picus Norvegicus*, Lath. ; *Picus canus*, Gm. ; pl. 65 des Oiseaux d'Edwards, sous le nom de *pic vert à tête grise*. Il a la tête, le dessus du cou et le dessous du corps cendrés ; le sommet de la tête, rouge ; des moustaches noires et étroites ; le manteau, le dos, les couvertures des ailes et de la queue, d'un vert bleuâtre ; le croupion jaune ; la gorge blanchâtre ; les ailes et la queue, brunes ; des taches jaunâtres sur les ailes ; et des traits d'un brun foncé sur la queue ; le bec jaunâtre à la base, et d'un cendré obscur dans le reste ; les pieds noirs ; sa taille est celle du *pic vert*. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas de rouge à la tête. Cette espèce se trouve dans le Nord de l'Europe et de l'Asie, et est rare en Allemagne et en France. Où Temminck a-t-il vu qu'on a toujours confondu cette espèce avec le *pic vert ?* C'est encore une des assertions déplacées de cet Hollandais ; car, à l'exception de Buffon, qui en a fait une variété du *pic vert*, tous les auteurs l'ont donné comme une espèce distincte. Consultez Brisson, Gmelin, Latham, Pennant, Mauduyt, Meyer, et la première édition de ce dictionnaire.

Les Tunguses de la Nijaia-Tunguska attribuent des vertus à cet oiseau ; ils le font rôtir, le pilent, y mêlent de la graisse, quelle qu'elle soit, excepté celle d'ours, et enduisent avec ce mélange les flèches dont ils font usage à la chasse : un animal frappé d'une de ces flèches, tombe, disent-ils, toujours sous le coup. (*Voy. en Siberie,* par S. G. Gmelin.)

Cette espèce se trouve aussi dans l'ouest de la Russie et en Laponie, où elle est appelée *zhiaine*, et quelquefois en France.

Le Pic vert-rouge. *V.* ci-dessus Pic varié a tête rouge.

Le Pic vert tacheté des Indes. C'est, dans Edwards, le Pic vert du Bengale.

Le Pic vert tacheté des Philippines. *V.* Pic palalaca.

Le Pic vert du Sénégal. *V.* Pic goertan.

** Bec arrondi, plus ou moins arqué, pointu.

Le Pic aux ailes dorées, *Picus auratus*, Lath.; pl. 223 de l'*Hist. des Ois. de l'Am. sept.*, sous la dénomination de *pic doré*. Ce *pic* s'éloigne des autres par quelques traits de conformation, et par ses habitudes; son bec n'est point taillé carrément, mais arrondi, un peu courbé et terminé en pointe. Il ne grimpe point comme les autres espèces, mais il s'attache contre le tronc des arbres, et se tient dans cette position sans changer de place; on le voit très-souvent à terre, et il perche presque toujours comme les autres oiseaux. Il niche dans un trou d'arbre, quelquefois à une hauteur considérable, et souvent à cinq ou six pieds de terre. On admire la sagacité de cet oiseau, pour découvrir à travers l'écorce la partie de l'arbre qu'il doit préférer, et sa persévérance à creuser le trou où il veut nicher. Le mâle et la femelle s'occupent de ce travail, se relèvent alternativement, et s'encouragent par des caresses mutuelles, jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but qu'ils se proposent, et que la place du nid soit d'une capacité suffisante. Ils ne font entrer dans sa construction aucune matière étrangère; des copeaux et la poussière du bois sont celles sur lesquelles la femelle dépose des œufs blancs presque transparens. Les natifs de la baie d'Hudson appellent ce pic *ou-thee-quan-nor-ow*; il porte, dans les Etats-Unis, les noms de *high-hole yucer*, *piut*, *flicker*.

Il a à peu près la taille du *pic vert;* onze pouces environ de longueur; le bec noir; le dessus de la tête et du cou d'un gris plombé; l'occiput écarlate; deux grandes moustaches noires qui partent de l'angle du bec, et descendent sur les côtés du cou, dont le devant est d'un cendré vineux; un large croissant noir sur le milieu de la poitrine; le dessous du corps d'un blanc ombré de roussâtre, avec des taches noires lunulées et en forme de cœur; le dos et les couvertures des ailes, bruns et rayés de noirâtre; le croupion blanc; les couvertures de la queue, noires et blanches; les pennes alaires, brunes et doublées de jaune doré; celles de la queue noirâtres et doublées de même; les plus extérieures bordées de blanc en dehors; les pieds bruns.

Le jeune, avant sa première mue, n'a ni rouge à la tête, ni moustaches, ni croissant noir sur la poitrine, ni aucune tache sur le corps. Son plumage est d'un gris sale, assez uniforme, mais plus clair sur les parties inférieures.

Cette espèce est répandue dans tout le nord de l'Amérique jusqu'à la baie d'Hudson.

Le Pic de la Cafrerie. *V.* ci-après Pic promépic.

Le Pic des champs, *Picus campestris*, Vieill. C'est le *Carpintero campestre* de M. de Azara, qui a observé que les oiseaux de cette espèce ne pénètrent jamais dans les bois, ni ne grimpent contre les arbres, ni ne recherchent les vers qui sont sous l'écorce ; ils saisissent les petites proies dont ils se nourrissent dans les campagnes découvertes qu'ils parcourent à pas précipités ; aussi ont-ils les jambes plus longues que les autres. Ils frappent avec force de leur bec sur le gazon où se réfugient les vers de terre et d'autres insectes ; un seul coup ou deux suffisent; quand les fourmilières sont humides, ils y enfoncent aussi leur bec pour prendre les fourmis ou leurs larves. Ils ne laissent pas pour cela de se poser sur les arbres, leurs troncs et les branches, et sur les pierres, s'y tenant tantôt horizontalement, tantôt verticalement, tantôt accrochés pour grimper, tantôt à la manière des autres oiseaux. Soit qu'ils volent, soit qu'ils courent à terre, ils jettent fréquemment un cri fort. Ils se tiennent par paires ou en familles. Ils nichent au fond des trous qu'ils creusent dans les murs abandonnés, ou faits en terre ou en briques crues, ou sur les bords escarpés des ruisseaux; ces trous ont plus de deux palmes de profondeur, et la femelle y dépose deux à quatre œufs d'un blanc très-luisant.

Une tache blanche va depuis les narines jusqu'au-delà des yeux ; une autre d'un jaune pur couvre les oreilles, et s'étend jusque devant le cou; la gorge est noire dans la femelle, et marbrée de blanc dans le mâle ; toutes les parties postérieures sont blanchâtres, et rayées en travers de noirâtre ; les plumes de la tête, noires, longues et étroites ; l'oiseau les relève un peu à volonté. Des raies d'un blanc sale parcourent le dessous du cou, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur un fond noirâtre ; les pennes des ailes diffèrent peu de leurs couvertures, mais leurs tiges sont d'un jaune brillant; le dos et le croupion sont blancs; les ailes jaunes en dessous ; les pennes de la queue noirâtres ; mais le côté extérieur de la première penne, dans la femelle, et des trois extérieures, dans le mâle, est rayé de blanchâtre en-dessus, et jaune en-dessous; il en est de même des deux pennes intermédiaires; le tarse est d'un bleu verdâtre et l'iris d'un noir rougeâtre. Longueur totale, onze pouces deux lignes. Sonnini rapproche ce *pic* de celui *aux ailes dorées*, de l'Amérique septentrionale ; il est vrai qu'il y a des rapports entre ces deux oiseaux, dans quelques habitudes, et dans les couleurs de

leur plumage ; aussi je les regarde comme deux races, mais très-voisines l'une de l'autre.

Le Pic laboureur, *Picus olivaceus*, Lath. Ce pic est décrit dans l'Hist. nat. de Buffon, sous la dénomination de *pic olive du Cap de Bonne-Espérance*, et Sonnini en fait mention dans son éd. de l'ouvrage de Buffon, sous celle de *pic marcheur*. Il a près de dix pouces de longueur totale ; le bec un peu arrondi, un peu arqué et noir ; la tête, le dessus du cou, le manteau, les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun olivâtre, tacheté et vermiculé de fauve ; les ailes et la queue pareilles ; la gorge et le devant du cou, d'un brun sombre tacheté ; la poitrine, le milieu du ventre et le croupion, rouges ; les flancs d'un brun foncé tirant au rougeâtre ; les pieds bruns ; longueur totale, près de dix pouces. Le jeune est d'un gris cendré qui se rembrunit sur les parties supérieures.

Si l'on ne consultoit que les habitudes de ce pic, on l'éloigneroit de cette famille, car il ne grimpe jamais le long des arbres, se perche comme les autres oiseaux sur les branches latérales, cherche sa nourriture dans la terre où il enfonce son bec et sa longue langue pour en retirer sa proie. Levaillant qui atteste tous ces faits, l'a trouvé sur les hautes montagnes du promontoire austral de l'Afrique, où il paroît habiter de préférence les rochers escarpés.

* Le Pic promépic, *Picus cafer*, Lath. ; pl. 32 des *Promerops* de Levaillant. La langue de ce pic diffère de celle des autres en ce qu'elle est cartilagineuse, plate, triangulaire ; et qu'elle ne s'avance qu'aux deux tiers de la longueur du bec. Il fréquente les forêts, se nourrit d'insectes qu'il cherche dans la mousse ou sous l'écorce des arbres, en s'accrochant contre le tronc, sans grimper ni se poser sur les branches. Il fait entendre un cri composé de plusieurs craquemens précipités, qui semblent exprimer les syllabes : *cral*, *cral*, *cral*, *cral*. Il jette ces cris quand on l'approche, et qu'il est prêt à s'envoler.

Les plumes de dessus de la tête, des joues et de la gorge sont d'un jaune jonquille et terminées de rouge et de noir ; une petite huppe composée de plusieurs plumes longues et étroites, se fait remarquer sur le derrière de la tête ; l'occiput, le dessus du cou, le dos et les scapulaires, ont des festons blancs sur un fond noir ; le large collier noir qui couvre le devant du cou, est séparé de la gorge par une ligne blanche, et de la poitrine par un trait pareil et quelques lignes noires ; cette dernière partie et le ventre sont d'un beau jaune jonquille, avec un trait longitudinal rouge sur le milieu de chaque plume ; le bas-ventre, les cuisses et le croupion sont de la dernière couleur, de même que les couvertures infé-

rieures de la queue, dont les barbes sont effilées et désunies; ses pennes, un peu étagées, portent des festons blancs sur un fond noir; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes ont leur bord extérieur d'une couleur de châtaigne; le bec est jaunâtre; le tarse d'un brun noirâtre, et l'iris rougeâtre.

M. Levaillant a trouvé cet oiseau dans le pays des Namaquois, près du Tropique.

*Le Pic a ventre rouge, *Picus rubriventris*, Vieill. Ce pic a été vu par M. de Azara, dans les grands bois du Paraguay; il grimpe, mais il se perche quelquefois comme les autres oiseaux. Il diffère de la plupart des pics, en ce qu'il a le bec moins épais et très-légèrement courbé. Il n'y a point de différence entre le mâle et la femelle. Ils ont sept pouces un quart de longueur totale; une moustache noire qui va de la narine à la nuque, et entoure l'œil, dont les paupières sont nues et jaunes; le front et le haut de la gorge, de cette couleur, mais tirant sur l'orangé; les plumes de la tête soyeuses, longuettes, un peu hérissées, et d'un rouge très-vif; une bande blanche s'étend de la nuque au dos; elle est bordée sur chaque côté d'un bleu turquin qui règne sur les scapulaires et les petites couvertures des ailes; le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un blanc lavé de jaune; une petite tache blanchâtre se fait remarquer derrière l'oreille, et se prolonge sur les côtés du cou; sa partie antérieure est d'un brun jaunâtre; la poitrine et le ventre sont d'un rouge de carmin, avec de petits festons noirs et blancs sur le bas-ventre; les grandes couvertures, les pennes des ailes et de la queue sont noires; le tarse est vert, et l'iris brun. C'est le *carpintero vientre roxo* de M. de Azara.

Le Pic a queue courte, *Picus brachyurus*, Vieill., a une taille un peu inférieure à celle du *pic épeiche*; le bec aigu et foiblement arqué; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes, à peu près de la même longueur; la queue courte; les plumes de l'occiput formant une huppe pendante sur la nuque, et le cou si court, qu'il paroît presque nul. Tout son plumage est de la couleur du chocolat, avec de larges raies noires sur le dos; les ailes et la queue, plus étroites sur le ventre et les parties postérieures. On trouve cette espèce dans l'île de Java.

B. *Trois doigts.*

Le Pic a pieds vétus, *Picus hirsutus*, Vieill.; *picus tridactylus*, Lath.; pl. enl. 124 des *Ois. de l'Amér. Septent.* Ce pic diffère des autres, non-seulement en ce qu'il n'a que trois doigts, deux devant, un derrière, mais encore par son bec plus large à la base et ses tarses emplumés jusqu'à leur moitié. Il a sept pouces sept lignes de longueur totale; le bec noir; l'iris

bleu; les plumes, qui recouvrent les narines, d'un brun roussâtre; le dessus de la tête d'un beau jaune doré, bordé de noir; quatre bandes sur chaque côté; une noire en dessous de l'œil, qui s'avance sur les joues; une blanche dans la direction des yeux, laquelle se perd dans l'occiput; la troisième est de la même couleur, et borde la quatrième qui est noire, et se prolonge sur les côtés de la gorge et du cou; la nuque, le dessus du corps, les couvertures des ailes, dans la moitié de leur largeur, les pennes et les six intermédiaires de la queue sont noirs; cette couleur forme des taches sur les pennes latérales, sur les côtés de la poitrine, et des raies transversales sur le bas-ventre; le blanc occupe la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures, traverse plusieurs fois les pennes alaires, et couvre les six plus extérieures de la queue; les pieds sont noirs. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la tête noire et rayée de blanc.

On trouve cette espèce dans le nord de l'Europe, et à la baie d'Hudson, mais rarement. On la rencontre aussi au Kamtschatka, en Sibérie, en Autriche, et quelquefois en Suisse.

On a confondu ce pic avec le *pic varié-ondé*, qui se trouve à Cayenne; mais ce dernier diffère en ce qu'il a quatre doigts, l'occiput rouge, et les pieds totalement nus. (V.)

PIC-BŒUF. *V.* PIQUE-BŒUF. (V.)

PIC D'MOUNTAGNA. Nom piémontais du PIC NOIR.

PIC-GRIMPEREAU. *V.* l'article PICUCULE. (V.)

PIC-MARC. Un des noms vulgaires du PIC-VERT. (V.)

PIC MARS. *V.* PIC ÉPEICHE. (V.)

PIC-MART ou PIMART. *V.* PIC NOIR et PIC VERT. (V.)

PIC-MURADOUR, PIC MURAU. Noms que porte, en Piémont, le GRIMPEREAU DE MURAILLE. *V.* PICCHION (V.)

PIC-PIOUNS. Un des noms de la SITTELLE, dans le Piémont. (V.)

PICA. Nom latin de la *pie.* (S.)

PICA. *Voyez* PIKA. (S.)

PICACUROBA. Espèce de *tourterelle* du Brésil, indiquée par Marcgrave. (S.)

PICÆ. Nom imposé par Linnæus au deuxième ordre des oiseaux de son *Systema Naturæ*, et adopté par Latham, Pennant, etc. M. Cuvier a supprimé cet ordre dans son premier Tableau élémentaire, et vient de confirmer cette suppression dans son *Règne animal*, parce qu'il n'a, dit-il, aucun caractère déterminé. On peut ajouter que parmi ceux indiqués par l'illustre naturaliste suédois, il y en a qui ne peuvent convenir à tous les oiseaux qu'il appelle *picæ*. En effet,

un bec en couteau, à dos convexe (*Rostrum cultratum*, *dorso convexo*), et des pieds un peu robustes (*Pedes valediusculi*) ne sont pas des caractères que l'on puisse appliquer au bec et aux pieds des *todiers*, des *grimpereaux*, des *colibris*, des *oiseaux-mouches*, etc.; tous ces motifs m'ont paru suffisans pour adopter le sentiment de M. Cuvier, et nous ne différons qu'en ce que ce savant naturaliste a constitué un ordre particulier sous le nom de *grimpeurs* pour les *picæ* à deux doigts devant et deux derrière, tandis que je les ai tous classés dans mon ordre des *sylvicoles* (*passeres* de Linnæus); mais les grimpeurs dont il vient d'être question, y composent, comme je l'ai dit ailleurs, une tribu particulière, sous la dénomination de *zygodactyles*. (V.)

PICAREL, *Smaris*. Poisson de la Méditerranée, qui faisoit partie des SPARES, mais que Cuvier croit devoir employer comme type d'un genre nouveau, dans lequel entrent aussi le SPARE MENDOLE, le SPARE ZÈBRE, le SPARE BILOBÉ, le SPARE BRETON, etc. Ses caractères sont: mâchoires extensibles en tube, garnies d'une rangée de dents fines et pointues, derrière laquelle il y en a d'autres très-petites. (B.)

PICA-ROCHE, PIC D'LAMORT. Noms piémontais du GRIMPEREAU DE MURAILLE. *V.* PICCHION (V.)

PICARY. *V.* PÉCARI. (DESM.)

PICASSON. Nom vulgaire du GRIMPEREAU. (V.)

PICATEOA. Nom du PIC, en Provence. (V.)

PICAVERET. C'est, dans Belon, le SIZERIN CABARET. (V.)

PICAZU, est le nom que les Guaranis, peuplade du Paraguay, donnent à tous les grands *pigeons*. (V.)

PICAZURO. Nom d'un RAMIER, au Paraguay. (V.)

PICCHIO. Nom italien du GRIMPEREAU DE MURAILLE. *V.* PICCHION. (V.)

PICCHION, *Petrodroma*, Vieill.; *Certhia*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS, et de la famille des GRIMPEREAUX (*V.* ces mots). *Caractères:* Bec un peu déprimé et triangulaire à sa base, plus ou moins fléchi en arc, grêle, un peu arrondi, entier, pointu; narines à demi closes en dessus par une membrane située, vers l'origine du bec, dans une rainure longitudinale; langue très-dilatée à sa base, garnie sur ses côtés de petits crochets, très-pointue, et, selon Illiger, susceptible de se lancer; quatre doigts, trois devant, un derrière, les extérieurs unis à leur base; le pouce plus long que le doigt interne; ongle postérieur grêle, peu courbé, aussi long que le doigt; ailes à penne bâtarde courte; les deuxième, troisième et quatrième rémiges les

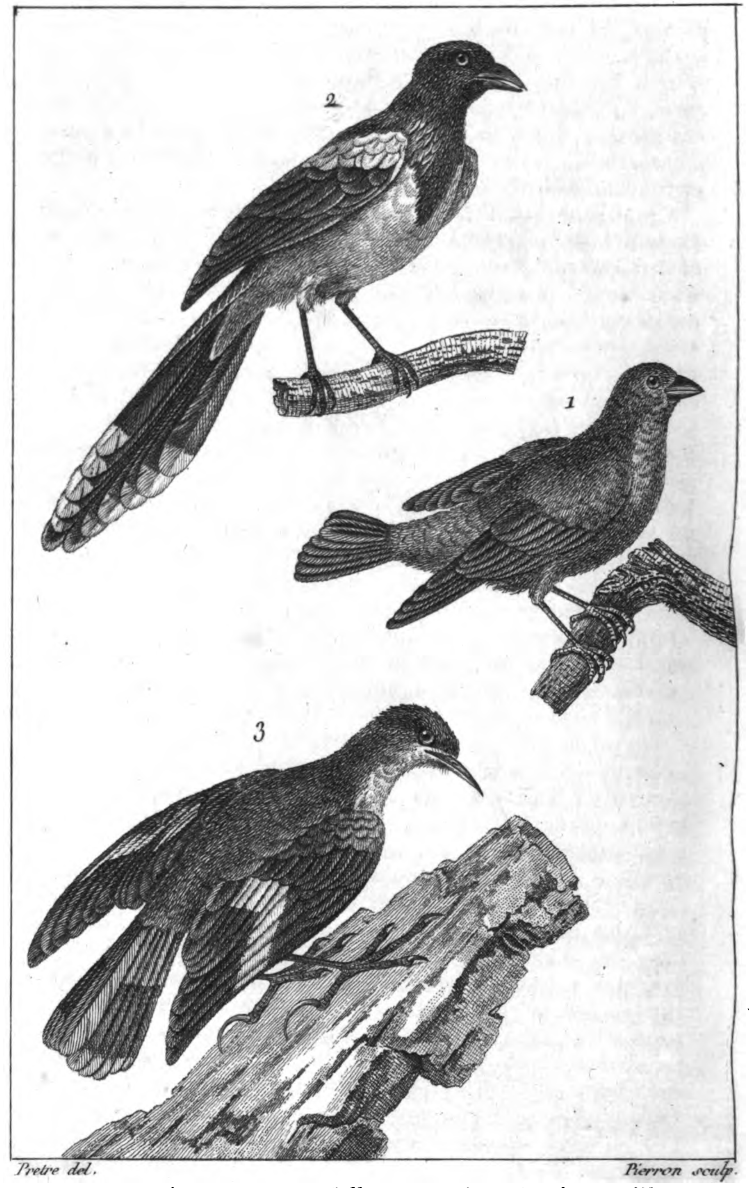
plus longues; pennes de la queue, larges, foibles et obtuses à leur extrémité (1). En comparant les caractères indiqués ci-dessus aux GRIMPEREAUX, on saisira facilement les différences qui distinguent ces deux divisions, différences qui ont paru suffisantes à Illiger et à M. Cuvier, pour en faire deux groupes distincts.

Le PICCHION, dit le GRIMPEREAU DE MURAILLE, *Petrodroma muraria*, Vieill.; *Certhia muraria*, Lath.; pl. enl. de Buff. n.° 372. Un joli gris cendré couvre la tête et les parties supérieures du corps; cette teinte est très-foncée sur la poitrine et sur le ventre; la gorge et le devant du cou sont d'un noir pur; mais le mâle n'a ces parties ainsi colorées que dans la saison des amours, et elles sont d'un gris-blanc dans le reste de l'année, ce qui fait qu'on en voit rarement avec la gorge noire; les petites couvertures des ailes sont d'un rouge vif à l'extérieur, et noirâtres à l'intérieur; les pennes alaires ont leur extrémité d'un blanc sale, et les bords inférieurs, depuis leur origine jusqu'à leur moitié, d'un beau rouge qui s'affoiblit graduellement à mesure qu'elles s'approchent du corps; les primaires, les plus extérieures, sont marquées de blanc en dedans, savoir: les trois premières ont deux taches de cette couleur, et la quatrième n'en a qu'une et une fauve, et l'on n'en voit sur les autres qu'une de cette teinte, encore manque-t elle chez des individus. Les grandes couvertures sont noirâtres, ainsi que les pennes de la queue, dont les huit intermédiaires sont terminées de gris et les autres de blanc; le bec est long de quatorze à vingt lignes, et noir, ainsi que les pieds. Longueur totale, six pouces et demi.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a toujours la gorge et le devant du cou d'un gris-blanc; la poitrine et les parties postérieures d'une teinte plus sombre.

Si l'on en croyoit M. Temminck, le mâle de cette espèce subiroit deux mues, l'une à l'automne et l'autre au printemps; mais c'est une assertion mal fondée. En effet, je possède un individu mâle, tué au mois d'avril, qui a encore le menton d'un gris-blanc, et dont les plumes de la gorge et du devant du cou commencent à noircir; ces plumes ne sont point nouvelles, mais ce sont les anciennes qui prennent cette teinte, et on ne voit aucune trace de la mue ni sur ces

(1) Lorsque ce genre a été signalé dans l'analyse de mon Ornithologie élémentaire, j'ai dit que le bec étoit plus long que la tête; ce qui est vrai pour notre *grimpereau de muraille*; mais ce qui ne peut convenir à une espèce nouvellement découverte, dont le bec n'a pas plus de longueur que la tête. Voyez PICCHION BAILLON.



1 . *Passerine Pape* . 2 . *Pillurion* . 3 . *Picchion Baillon* .

parties, ni sur tout le reste du plumage. De plus, M. Bonelli, qui a eu occasion d'étudier ces *grimpereaux*, et qui a réitéré ses observations en Piémont, où ils ne sont pas rares, m'a assuré que le changement de couleur s'opéroit sur ces plumes, ainsi que je l'ai remarqué sur celles des *gobe-mouches noirs*, dont la teinte grise passe au noir sans qu'ils éprouvent une nouvelle mue.

Cette espèce habite diverses contrées de l'Europe: selon Latham et Edwards, on ne la rencontre point en Angleterre, et il paroît qu'on ne la trouve pas en Suède, puisque Linnæus ne l'a pas rangée parmi les oiseaux de cette contrée: on la voit sur le mont Caucase, et on l'a reçue de la Chine. C'est sur les rochers coupés à pic et les murailles des vieux châteaux qu'il faut chercher le *picchion*. Il diffère du *grimpereau commun* en ce qu'il ne grimpe pas sur les arbres, et choisit pour nicher les fentes ou les crevasses des rochers solitaires; il voyage seul; et vers l'automne il se retire dans le midi, pour passer l'hiver. Son naturel, dit l'auteur de l'ornithologie italienne, est gai, et il a la voix agréable. On l'appelle *échelette* dans quelques cantons de la France.

Le PICCHION BAILLON, *Petrodoma Bailloni*, Vieill.; pl. M 33, n.º 3, de ce Dictionnaire. Je dois la connoissance de cet oiseau à M. Baillon fils, dont les observations ornithologiques m'ont été d'une très-grande utilité dans ce Dictionnaire; aussi me suis-je empressé de lui en marquer toute ma reconnoissance en donnant à cette espèce le nom de cet estimable et savant naturaliste.

Ce picchion, qui habite dans la Nouvelle-Hollande, a le bec jaunâtre à la base de sa partie inférieure et brun dans le reste; le dessus de la tête, du cou, du corps, des ailes, d'un brun verdâtre, tirant au gris sur le croupion; les pennes primaires de l'aile, brunes, avec une tache rousse vers le milieu de leur côté interne, mais qui manque sur la première; les secondaires rousses à leur base, ensuite noires et terminées de gris; les pennes caudales sont en entier d'un gris bleuâtre sale, les deux intermédiaires et toutes les autres pareilles à leur pointe, noires sous le reste, avec une tache blanchâtre sur leurs barbes intérieures; la gorge, le devant du cou et toutes les parties postérieures d'un blanc roussâtre; la poitrine tachetée de blanc sur les côtés; la queue un peu arrondie; les pieds et les ongles d'un brun-noir. Longueur totale, cinq pouces quatre lignes.

Le PICCHION BRUN, *Petrodoma fusca*, Vieill.; *Certhia fusca*, Lath.; pl. 65 des *Oiseaux dorés*, sous la dénomination d'*héorotaire brun*. Cet oiseau, qui a été apporté d'une des îles de la mer du Sud, a six pouces environ de longueur totale; le

bec noirâtre et tacheté d'orangé sur le milieu ; le dessus de la tête d'un brun clair, ainsi que les bords extérieurs des couvertures et des pennes alaires ; d'une nuance plus foncée sur les autres parties supérieures, le reste des pennes de l'aile et sur celles de la queue. Plusieurs lignes se font remarquer sur les côtés de la tête ; l'une, composée de points, part du dessus de l'œil et le dépasse un peu ; une autre est sur le *lorum;* la troisième naît à la base de la mandibule inférieure, forme d'abord avec la précédente un angle aigu dont la pointe est tournée vers les coins de la bouche, et s'étend jusqu'à l'occiput. Plusieurs autres sont transversales sur les côtés du cou ; toutes sont blanches et ondées ; le bec et les pieds sont noirs ; la queue est arrondie à son extrémité.

Le PICCHION CRAMOISI, *Petrodroma sanguinea*, Vieill. ; *Certhia sanguinea*, Lath. ; pl. 66 des *Oiseaux dorés*, sous le nom d'*héoro-taire cramoisi.* Il a la tête, le dessus du corps, la gorge et la poitrine d'un rouge cramoisi ; les pennes secondaires des ailes d'une couleur marron ; le ventre et les parties postérieures, blancs; le bec noirâtre ; les pieds jaunâtres, et cinq pouces de longueur totale.

On le trouve à Tanna, une des îles de la mer Pacifique. Cet oiseau se rapproche un peu du véritable *grimpereau*, parce que les pennes de sa queue paroissent un peu pointues.

Je place à la suite de ce genre les deux espèces suivantes, parce que je leur trouve, dans l'extérieur, plus de rapports avec les *picchions* qu'avec les *grimpereaux*, parmi lesquels on les a classées.

Le *Certhia ignobilis*, de Sparrman, figuré dans son *Fasc.* 3, tab. 56. Cet oiseau a huit pouces de longueur ; le dessus du corps d'un noir fuligineux ; le dessous cendré, avec des lignes elliptiques blanches ; les pennes des ailes brunes, avec leur tige noire; la queue et les pieds de même couleur. L'auteur n'indique pas le pays de cette espèce, et il en est de même de celui qui suit.

Le *Certhia undulata*, *Fasc.* 3. La tête, le dessus du corps et les ailes de cet oiseau sont d'un cendré fuligineux ; le dessous est rayé transversalement de blanc et de noir ; le bec est brun et le tarse noir. Longueur totale, six pouces et demi. (v.)

PICEA. Arbre du genre des SAPINS. (B.)

PICEA de Pline. L'histoire des arbres de la famille des pins est tellement confuse dans les écrits des anciens, qu'il est difficile de s'y reconnoître : Pline faisoit cette observation, et, puisque, dès son temps, il en étoit ainsi, quelle espérance pouvons-nous avoir de reconnoître, avec certitude, celles de ces plantes qu'il nous importeroit le plus

de déterminer? Le *picea* est dans ce cas. On voit déjà, par son nom, qu'il devoit fournir de la poix; mais les anciens en tiroient de beaucoup d'arbres résineux, et ils employoient pour cela les procédés encore usités de nos jours.

Le *picea*, selon Pline, aimoit les montagnes et les frimas; on en mettoit des branches aux portes des maisons des personnes qui venoient de décéder. On construisoit même, avec des branches vertes de cet arbre, les bûchers où l'on devoit brûler les cadavres. On plantoit, sans doute à cause de ces usages, le *picea* dans les cours et les jardins. Les branches s'arrachoient aisément. Cet arbre produisoit abondamment une résine blanche, tellement semblable à l'encens, qu'on n'auroit su les distinguer; aussi en falsifioit-on le véritable encens. Le *picea*, comme tous les arbres verts cités dans le même chapitre par Pline (*Pinus*, *pinaster*, *abies*, *larix*, *tæda*, *taxus*), a les feuilles courtes, sétiformes, plus épaisses et plus dures que celles du cyprès. Le *picea* jetoit ses rameaux dès le bas, et de côté comme des bras. Il étoit moins haut que le *Larix* (mélèze), à feuilles plus clair-semées, plus sèches, plus fines, d'un aspect moins agréable et résineuses. Son bois ressembloit à celui de l'*abies* (SAPIN). Cet arbre brûlé sur pied, repoussoit de nouveau; il n'en étoit pas de même des mélèzes. On distinguoit deux sortes de *picea*, comme pour tous les autres arbres verts; une *mâle* plus basse et à bois plus dur, et une *femelle* plus élevée et à bois plus tendre; le bois de la première étoit plus estimé. Le mâle produisoit des pommes plus plates et moins gommeuses que celles de la femelle; les pommes de celle-ci étoient pleines de noyaux; quelques-unes plus grêles, plus petites, avec des noyaux petits et noirs; ce qui avoit fait nommer cette sorte de *picea*, *phthyrophorum*, par les Grecs.

Du temps de Pline, quelques auteurs appeloient *sapium* ou *sapinus*, les arbres verts qui, n'étoient que des plants provenans de rejetons des *picea* replantés. On donnoit le nom de *tæda* à la partie supérieure de ces arbres dont la fécondité légèrement altérée par la plantation, formoit leur différence d'avec le *picea*. Pline dit cependant ailleurs, que le *sapinus* est le nom de la partie inférieure du tronc de l'*abies*, lorsqu'il est écorcé; on appeloit *fusterna* la partie supérieure, à cause que le bois y étoit plein de nodosités et plus dur. Enfin, Pline dit ailleurs, que les pommes ou cônes du *picea* cultivé sont nommées *sapinea*; que leurs pignons ont une peau si molle qu'on peut manger à la fois l'un et l'autre. On faisoit des cuves et autres ustensiles du même genre avec le bois du *picea*. Les propriétés médicinales de cet arbre sont les mêmes que celles des mélèzes et des autres arbres verts.

Dioscoride ne s'étend que sur les qualités médicinales de cet arbre. Il dit que le *pitys* et le *peuce* (*pinus*) sont presque un même arbre, et très-vulgaire, et donne à leur fruit le nom commun de *pitydes* ou *pityides*. Théophraste les distingue : le *peuce* (*V.* ce mot) se rapprochoit davantage de l'*abies*; le *pitys* produisoit des chatons semblables à de jeunes figues. Quelques auteurs présumoient que ces arbres ne produisoient pas de fleurs.

Brunsfelsius, Matthiole, Anguillara, C. Bauhin, rapportent le *picea* ou *pitys* au *pinus abies*, var. B., Linn., c'est-à-dire à la PESSE. Clusius, en y rapportant aussi le *picea* de Pline, veut encore que ce soit l'*élate mâle* de Théophraste. Dodonée n'y voit que l'*abies* des anciens, et rapporte, cependant, le *picea* à une variété du même arbre (*pinus abies*, var. Γ, L.). Nonobstant ces diverses opinions, Linnæus a transporté le nom de *picea* à une autre espèce de *pin* (*pinus picea*, L.), que les commentateurs ont regardé comme l'*abies* de Pline, et par conséquent l'*élate* de Théophraste. *V.* les articles PINUS, PIN et SAPIN. (LN.)

PICHAY. Au Paraguay, on donne ce nom, au rapport de d'Azara, à tous les animaux dont le poil est crépu, et notamment aux chevaux. (DESM.)

PICHO. On appelle ainsi le CYPRIN PICOT, dans quelques lieux. (B.)

PICHOLINE. Variété d'*olive*. *V.* à l'article OLIVIER. (B.)

PICHOT. Un des noms vulgaires de notre PINSON. *Voyez* ce mot à l'article FRINGILLE. (V.)

PICHOT. C'est le nom du CERISIER, à Marseille. (B.)

PICHOT-CHAINE. C'est, dans le Midi, le nom de la VÉRONIQUE CHENETTE (*Veronica chamædrys*). (LN.)

PICHOT DE MER. Un des noms vulgaires du PINSON D'ARDENNES. (V.)

PICHOT MONDAIN. C'est, dans l'Orléanais, le PINSON D'ARDENNES. (V.)

PICHOU. Nom que le MARGAY, espèce de CHAT, porte à la Louisiane. (S.)

PICHOUN-PIC. Nom du PETIT PIC, en Provence. (V.)

PICHURINE (fève de). Fruit d'une espèce de LAURIER imparfaitement connu; il est fort odorant. (B.)

PICICITLI, *Pipra cristata*, Lath. Cet oiseau, décrit par Séba, a le corps et les ailes d'un pourpré qui est par-ci par-là plus ou moins haut; la crête d'un jaune des plus beaux, et formée comme de petits faisceaux de plumes; son bec est pointu et sa queue rouge. Séba lui donne pour patrie le Brésil, et un nom mexicain; car Fernandez indique sous cette

dénomination un autre oiseau, *Pipra picicitli*, Lath. Celui-ci est d'une couleur cendrée, avec la tête et le cou, noirs ; une tache blanche entoure l'œil et descend sur la poitrine. Comme rien ne nous prouve que ces oiseaux soient des *manakins*, nous les laissons isolés. (V.)

PICINNA. Nom malabare d'une espèce de cucurbitacée; c'est le *luffa fœtida* de Cavanilles et de Willdenow. Le CATTU-PICINNA est une autre espèce qui paroît très-voisine. Ces deux plantes ont été figurées par Rhéede (Malab., 8, tab. 7 et 8). (LN.)

PICKELBEERE. L'un des noms allemands du MYRTILE, espèce d'airelle. (LN.)

PICNOCOMON de Dioscoride et de Pline. Herbe qui avoit les feuilles semblables à celles de l'*eruca* (ROQUETTE?) mais plus aiguës, rudes et grosses ; la tige carrée ; la fleur du basilic ; la graine du marrubium ; la racine noire ou pâle, ronde, semblable à une petite pomme, d'une odeur terreuse. Elle croissoit dans les lieux pierreux. Sa graine, prise au poids d'une drachme, occasionoit des songes épouvantables, etc. ; on s'en servoit pour résoudre les tumeurs et apostumes. Cette plante nous est encore inconnue. On a cité pour telles, la podagraire, la scabieuse mors-du-diable, et même la pomme de terre (qui n'étoit pas connue de Dioscoride ni de Pline). Selon Daléchamps, les habitans de l'île de Crète appeloient *picnomon* le *cnicus acarna*, var. B de Willdenow.

PICNOMON. *V.* PICNOCOMON. (LN.)

PICO. Variété d'OREILLE D'OURS à courtes étamines. (B.)

PICOÏDE. Nom imposé par M. Lacépède aux PICS TRIDACTYLES. (V.)

PICOPOULO et BÉLICOCOS. Noms languedociens du fruit du MICOCOULIER. On donne aussi le premier à une sorte de RAISIN BLANC à petits grains. (LN.)

PICOSSEAU. Nom qui désigne, en Poitou, le PIC VERT. *V.* ce mot. (V.)

PICOTAT. Nom du PIC VERT dans le Périgord. (V.)

PICOTAZ. C'est, en Provence, l'ACONIT des jardins. (LN.)

PICOTÉ. Espèce de CÔNE. (B.)

PICOTELLE. *V.* SITTELLE. (V.)

PICOTIN. Nom vulgaire du GOUET COMMUN, aux environs d'Angers. (B.)

PICO-TRIGUENO. *V.* GROS-BEC. (S.)

PICOT VERMEILLE. C'est, dans Belon, notre PIC ÉPEICHE. (V.)

PICOUTAZ. Nom de l'ACONIT à grandes fleurs (*aconitum cammarum*, L.), dans le Midi. (LN.)

PICPOUX. L'un des noms vulgaires français de l'ALCHIMILLE COMMUNE et de la RENONCULE BULBEUSE. (LN.)

PICRAMNIE, *Picramnia*. Arbuste à feuilles ailées avec impaire, et à fleurs disposées en panicule terminale, qui forme un genre dans la dioécie triandrie.

Ce genre, établi par Swartz, offre pour caractères : un calice divisé en trois parties; une corolle de trois pétales; trois étamines dans les fleurs mâles; un ovaire surmonté de deux styles dans les fleurs femelles; une baie à deux loges.

La picramnie est mentionnée par Brown, sous le nom d'*antidesma*. Elle se trouve à la Jamaïque. On dit la décoction de ses feuilles, alexitère. Le genre BRÉSILOT ne paroît pas devoir être distingué de celui-ci. (B.)

PICRAS. L'un des noms grecs de l'*androsace*. (LN.)

PICRIDE, *Picris*. Genre de plantes de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des chicoracées, dont les caractères offrent : un calice polyphylle sur une simple rangée, muni à sa base de plusieurs écailles courtes; un réceptacle nu, garni de demi-fleurons hermaphrodites, tronqués et à cinq dents; des semences striées transversalement surmontées d'une aigrette sessile.

Ce genre renferme des plantes à feuilles alternes, rudes au toucher, laciniées ou plissées en leurs bords, et à fleurs portées sur des pédoncules axillaires ou terminaux. On en compte sept espèces connues, dont deux sont assez communes en Europe.

La PICRIDE ÉCHIOÏDE, qui a un calice extérieur en forme de collerette, composé de cinq folioles plus petites que celles du calice intérieur, lesquelles sont terminées par une pointe recourbée. Elle est annuelle et se trouve sur le bord des chemins, des champs, dans les bois un peu humides. C'est une plante qui s'élève à deux pieds, dont les feuilles sont larges et hérissées; la tige très-ramifiée, et les fleurs jaunes. Elle est très-amère, et passe pour apéritive, stomachique et fébrifuge, à un haut degré. Jussieu en fait un genre sous le nom d'HELMINTIE.

La PICRIDE HIÉRACIOÏDE a les folioles du calice lâches, et le pédoncule écailleux. Elle est vivace, se trouve dans les champs en friche, et possède les propriétés de la précédente.

La PICRIDE ASPLÉNOÏDE a servi à Scopoli pour établir son genre VIRÉE.

La CRÉPIDE BARBUE constitue aujourd'hui le genre TOLPIDE. (B.)

PICRIDION, *Picridium*. Genre de plantes établi par

Desfontaines, pour placer le LAITRON PICRIDIE. Il présente pour caractères : 1.° un calice ventru à sa base, imbriqué d'écailles membraneuses en leurs bords ; 2.° une aigrette sessile, simple et velue ; 3.° des semences tétragones, tuberculeuses. Ce genre a aussi été appelé REICHARDIE. (B.)

PICRIE, *Picria*. Plante herbacée, vivace, à tige tétragone ; à feuilles opposées, ovales, dentées, rudes, glabres ; à fleurs d'un rouge-blanc, ramassées en tête, axillaires et terminales, qui forme un genre dans la didynamie angiospermie, et dans la famille des scrophulariées.

Ce genre offre pour caractères : un calice de quatre folioles caduques, dont deux ovales, plus longues que la corolle, et deux plus petites, alternes et linéaires ; une corolle tubulée, bilabiée, à tube étranglé en son milieu, à lèvre supérieure spatulée, émarginée ; à lèvre inférieure plus grande, trifide, à découpures rondes et égales ; quatre étamines, dont deux plus grandes, sortant d'une gaîne tuberculeuse ; un ovaire inférieur à style terminé par deux stigmates lancéolés ; une baie ovale, biloculaire et polysperme.

La picrie se trouve dans la Chine et la Cochinchine, où on la cultive à raison de ses feuilles, qui sont apéritives, sudorifiques, diurétiques et emménagogues, qu'on ordonne dans les hydropisies commençantes, les fièvres intermittentes, les suppressions de règles, de lochies, et les coliques. (B.)

PICRIS, d'un mot grec qui signifie *amer*. Dioscoride donne ce nom à une variété de son *seris sauvage*, à cause de son amertume. C'est probablement la chicorée sauvage, ou le pissenlit, ou le liondent d'automne, ou le *picris hieracioïdes*. Adanson rapporte le picris à la chicorée ; voilà pourquoi il nomme *crenamum* le genre *picris* de Linnæus. Quelques plantes rapportées à ce genre, font partie maintenant des genres *arnopogon*, *apargia*, *hieracium* et *helmintia*. *V.* PICRIDE et SÉRIS. (LN.)

PICRITE. On a donné ce nom, qui signifie pierre amère, à la CHAUX CARBONATÉE MAGNÉSIFÈRE, *bitterspath* (*Voy.* cet article), parce que ce sel pierreux contient de la magnésie, terre qui est la base d'un sel soluble amer, c'est-à-dire, de la MAGNÉSIE SULFATÉE. (LN.)

PICRIUM. Nom donné par Schreber au *coutoubea* d'Aublet, plante qu'on réunit à présent aux GENTIANELLES (*exacum*). (LN.)

PICRIUM. Groupe minéralogique établi par Forster. Cet auteur y rapporte l'asbeste (*asbestus*, F.) ; la chlorite (*chlorites*) ; le strahlstein ou épidote (*cnemidium*) ; le meerschaum ou écume de mer (*leucaphrum*) ; le nephrite (*nephrites*) ; la serpentine (*serpentinus*) ; la stéatite (*stetites*), et le talc (*talcum*). (LN.)

PICROLITHE. J'ajouterai à ce que j'ai dit de cette pierre, à l'article de la magnésie carbonatée fibreuse, qu'on l'indique encore, 1.° dans la vallée d'Urseren, avec de la chaux carbonatée magnésifère : elle est d'un vert de cuivre carbonaté ; 2.° à Reichenstein en Silésie ; elle est d'un vert poireau ; 3.° à Waldenburg en Saxe ; celle-ci est d'un vert jaunâtre, et composée de silice, 45 ; magnésie, 35 ; alumine, 1 ; eau, 14 ; fer oxydé, 2 ; 4.° dans la mine de Norrabiekes près Fahlun ; elle est grise. Werner rapprochoit, et même réunissoit, dans sa dernière distribution minéralogique, la *picrolithe* et la *pimélite* avec le *spectein* ; mais tous ces minéraux, desquels le *razoumofskine* se rapproche aussi, doivent rentrer dans la magnésie carbonatée silicifère. (LN.)

PICROSPATHUM, c'est à-dire, *Spath amer.* Quelques auteurs ont ainsi nommé la *chaux carbonatée magnésifère*, *bitterspath.* *V.* cet article. (LN.)

PICTITE. Variété de TITANE SILICÉO-CALCAIRE en petits cristaux, ainsi nommée par Lamétherie, du nom de Pictet de Genève, qui en a fait la découverte dans les roches de Chamouni. *V.* TITANE SILICÉO-CALCAIRE. (LN.)

PICUCULE ou PIC-GRIMPEREAU, *Dendrocopus*, Vieill. ; *Oriolus, Gracula*, Gm., Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS, et de la famille des GRIMPEREAUX. *V.* ces mots. *Caractères :* bec médiocre ou long, comprimé par les côtés, droit ou arqué, pointu ; narines arrondies, ouvertes, situées à la base du bec ; langue étroite, grêle, cornée vers le bout, très-aiguë ; quatre doigts, trois devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur base, et d'égale longueur ; l'interne moins long ; le postérieur le plus court de tous ; ailes un peu concaves et à penne bâtarde courte ; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes ; pennes de la queue un peu arquées, aiguës et à tige roide. Cette division est composée de deux sections : la première contient les espèces à bec arqué, sous le nom de PICUCULE ; et la deuxième, celles à bec droit, sous celui de TALAPIOT.

Le nom de *pic-grimpereau*, que l'on a imposé à ces oiseaux, indique qu'ils participent des *pics* et des *grimpereaux ;* en effet, ils ont, comme ceux ci, les pennes de la queue roides, un peu concaves et aiguës ; les uns se rapprochent des *pics* par leur bec droit, tandis que les autres l'ont arqué comme les *grimpereaux* ; tous sont plus voisins de ceux-ci que des autres, en ce qu'ils ont trois doigts devant et un derrière, et ils s'en éloignent en ce que les deux doigts extérieurs sont d'égale longueur, et que le postérieur est le plus court de tous ; au contraire, chez les grimpereaux, l'intermédiaire est plus long que l'externe, et le pouce que l'interne.

Si on consulte le genre de vie de ces oiseaux, on voit que tou shabitent également les forêts; qu'ils grimpent contre les arbres en s'appuyant avec leur queue; qu'ils se nourrissent de vers qu'ils tirent de l'écorce; qu'ils pondent dans des trous d'arbres; que leurs ongles ont la même forme; qu'ils ne marchent point à terre, et qu'ils ont à peu près la même manière de voler. Outre que les grimpereaux, les picucules et les talapiots diffèrent des *pics*, par la position des doigts, ils s'en éloignent encore en ce que leur langue est conformée comme celle des autres oiseaux, courte, très-pointue et incapable d'être poussée hors du bec. Les pics-grimpereaux se tiennent seuls ou par paires, et jamais en familles; commencent à grimper contre les arbres à trois pieds du sol, ne tirent pas les vers de l'écorce avec leur langue, comme les pics, mais y introduisent leur bec jusqu'à ce qu'ils les saisissent; et si les vers et les insectes sont trop cachés, ils frappent de leur bec contre l'arbre, de la même manière que les pics; et ils s'en servent aussi quelquefois comme d'un levier, pour soulever l'écorce.

La plupart des picucules et des talapiots présentent, dans leur ensemble et leurs couleurs, une telle analogie, qu'il m'a paru très-difficile de les déterminer spécifiquement, surtout quand on n'a pour guide que leurs dépouilles; aussi je ne garantis nullement que tous ceux que j'ai décrits isolément, constituent réellement autant d'espèces distinctes.

A. *Bec plus ou moins arqué.*

Le Picucule proprement dit, *Dendrocopus scandens*, Vieill.; *Gràcula scandens*, Lath.; pl. M 24, n.° 1, de ce Dictionnaire. Cette espèce, qu'on trouve à Cayenne, a neuf pouces et demi de longueur; les plumes de la tête et du cou, brunes sur les bords et d'un roux clair dans le milieu; celles de la gorge, de la poitrine et du ventre, d'un blanc sale, bordé de brun-noir et de brun clair; le dos, le croupion, les ailes et la queue d'un rouge-brun, rayé de noir; le bec brun, et les pieds d'une teinte plus claire.

La femelle a des couleurs moins foncées, et les taches, qui, dans le mâle, sont longitudinales et transversales, sont oblongues sur son plumage.

* Le Picucule a ailes et queue rouges, *Dendrocopus rubricaudatus,* Vieill. M. de Azara, qui nous a fait connoître cet oiseau sous la dénomination de *Trepadore remos y cola roxos*, dit qu'il n'est pas sûr qu'il appartienne à la famille des pics-grimpereaux: cependant comme il en possède les caractères, nous le plaçons à leur suite. En effet, il a les ailes concaves et foibles; les pennes de la queue assez fortes, étagées, très-

pointues, quoique non usées à leur extrémité, et un peu concaves; le doigt extérieur et celui du milieu, joints à leur base; le bec très-comprimé et courbé sur toute sa longueur.

Une bandelette blanchâtre part des narines et passe au-dessus de l'œil; toutes les parties supérieures sont d'un brun très-légèrement doré; la queue et les petites couvertures supérieures des parties internes de l'aile sont d'un rouge de carmin; les grandes des mêmes parties, bordées seulement de cette couleur, et le reste de ces couvertures d'un brun noirâtre; les pennes sont brunes, avec une faible teinte mordorée sur leurs bords; aux côtés de la tête il y a de petites taches longues, d'un blanc pâle, et brunes; toutes les parties inférieures présentent un mélange de brun, de blanchâtre et de doré; le tarse est d'un vert pâle; le bec noir en dessus et blanc en dessous. Longueur totale, cinq pouces. On le trouve au Paraguay.

* Le Picucule a bec étroit, *Dendrocopus angustirostris*, Vieill. Ce *picucule*, que M. de Azara nous a fait connoître sous le nom de *Trepadore comun*, est, dit-il, cent fois plus nombreux au Paraguay que celui à *long bec* ou *nasican*; il se trouve dans les mêmes lieux, mais moins découverts; il n'est point farouche, et l'on a assuré à ce naturaliste que sa ponte est de trois ou quatre œufs, qu'il dépose dans des trous d'arbres; les douze pennes de sa queue sont en tuyaux d'orgues, et les quatre du milieu manquent de barbes vers leur bout; son bec est un peu courbé dans toute sa longueur, et si comprimé qu'à son milieu il n'a pas plus d'une demi-ligne de large, quoiqu'il en ait deux un quart de hauteur; il est long de quinze lignes, et l'oiseau en totalité a huit pouces un quart. Une couleur de tabac d'Espagne couvre les parties supérieures du cou et du corps; les couvertures extérieures du dessus des ailes, ainsi que les extrémités des pennes, sont brunes; un trait blanc passe en forme de sourcil sur l'œil, et se termine au-delà de l'oreille; sous ce trait est une bandelette noirâtre qui, prenant naissance aux narines, couvre et dépasse l'oreille; les plumes du dessus et du derrière de la tête et des côtés du cou, sont blanchâtres dans leur milieu et noirâtres sur les bords; la gorge est blanche; les plumes du devant du cou et du dessous du corps sont d'un blanc sale et foiblement bordées de brun clair; les ailes de couleur de tabac d'Espagne et blanchâtres sur leur pli; le tarse est d'un plombé clair; le bec d'un brun rougeâtre en dessus, et blanchâtre en dessous.

M. de Azara décrit un autre oiseau qu'il appelle *trepadore pico corto* (*pic-grimpereau à bec court*), et que Sonnini ne regarde pas comme une espèce différente de la précédente; il en diffère par sa taille moins longue de neuf lignes, par

son bec plus court de cinq lignes, mais entièrement conformé de même; par sa bouche blanchâtre, au lieu qu'elle est jaune dans l'autre; par sa langue moins étroite et plus pointue; par sa queue moins forte et concave, enfin par les teintes plus claires de son plumage.

Le Picucule brun, *Dendrocopus fuscus*, Vieill. Il a six pouces et demi de longueur totale; le bec brun en dessus et couleur de corne en dessous; le dessus de la tête et du cou moucheté de blanc roussâtre; le dessus du corps, les ailes et la queue, bruns; les parties inférieures d'un blanc terne, avec des taches brunes sur un seul côté de chaque plume; la gorge d'un blanc terne uniforme; les plumes des sourcils et des côtés de la tête, du même blanc et finement bordées d'une bande brune; les pieds de cette couleur; les pennes de la queue étagées, à tige forte, nue et très-aiguë à son extrémité. Ce *picucule* se trouve au Brésil, d'où M. Delalande fils l'a rapporté.

Le Picucule enfumé, *Dendrocopus fuliginosus*, Vieill.; pl. 28 des *promerops* de Levaillant, est totalement d'une couleur de suie, avec des taches d'une teinte plus claire; deux traits blancs se font remarquer sur les côtés de la tête; le bec est noir et le tarse brun. Taille du *talapiot*. On le trouve à Cayenne.

Le Picucule flambé, *Dendrocopus pardalotus*, Vieill.; pl. 30 des *promerops* de Levaillant. Cet oiseau de Cayenne est roux, avec des taches en forme de flammes d'un blanc roussâtre; ces taches sont plus petites qu'ailleurs sur les côtés de la tête et de la gorge, sur le cou et sur le dos; le bec est d'une couleur blanchâtre, avec du brun à sa pointe; les pieds sont noirâtres. Taille du *talapiot*.

Le Picucule a gorge blanche, *Dendrocopus albicollis*, Vieill., se trouve au Brésil; il a la taille du *picucule* proprement dit; le dessus de la tête, noir et tacheté de blanc roussâtre; les parties supérieures avec des taches blanchâtres et longitudinales sur le dessus et les côtés du cou; les mêmes taches sont sur la poitrine; des raies transversales blanches, noires et étroites, sur le milieu du ventre et des parties postérieures; les ailes et la queue d'un brun rougeâtre; le bec et les pieds bruns.

Le Picucule maculé, *Dendrocopus maculatus*, Vieill. Ce picucule, un des plus petits de cette famille, se trouve au Brésil, et n'est guère plus grand que notre *pinson*; son plumage approche du roux et est maculé de brun sur la tête; le dessus du cou, la poitrine et toutes les parties postérieures, la gorge et le devant du cou sont blancs; les pieds noirs; le bec est brun en dessus, et de couleur de corne blanchâtre en dessous.

Le Picucule nasican, *Dendrocopus longirostris*, Vieill.; pl

24 des *promerops* de Levaillant, sous la dénomination *de grimpart nasican*. Cet oiseau a le bec blanchâtre et d'un brun clair ; le dessus de la tête et du corps, les ailes et la queue, roux ; une bande blanche interrompue qui part du bec, passe au-dessus des yeux et se prolonge en descendant sur les côtés du cou ; une autre, de mêmes forme et couleur, se trouve en dessous, mais celle-ci ne prend naissance que sur le côté de la gorge ; on remarque quelques plumes blanches parmi celles qui couvrent la gorge, la poitrine, les côtés et le devant du cou ; ces plumes sont roussâtres à leur extrémité ; les pieds sont brunâtres. Cette espèce, remarquable par la longueur excessive de son bec, se trouve au Brésil.

* Le PICUCULE (GRAND) DU PARAGUAY, *Dendrocopus major*, Vieill. Cet oiseau, que M. de Azara nous a fait connoître sous la dénomination de *trepadore grande*, préfère, dit-il, grimper contre les arbres de la lisière des grands bois et contre les arbrisseaux élevés et peu branchus. Il a le bec beaucoup plus épais que large, un peu courbé sur toute sa longueur, étroit à sa base supérieure, long de 24 lignes, d'un bleu très-foible ; la langue étroite, très-déliée et semblable à celle du *toucan*, vers son extrémité ; l'œil est un peu saillant, et l'iris couleur de feu ; tout le plumage couleur de tabac d'Espagne très-rouge, moins vive et mêlée d'un peu de jaune sur les parties inférieures ; mais chaque plume du devant du cou et du haut de la poitrine a une ligne noirâtre et longue ; les autres en ont une blanchâtre, et l'on remarque quelques traits noirâtres, en travers, sur le ventre, l'estomac et les couvertures inférieures des ailes ; les pieds sont verts dans quelques individus, et bleus dans d'autres. Longueur totale, douze pouces et demi. Sonnini regarde cet oiseau comme une variété du *picucule* proprement dit ; ce rapprochement ne me paroît pas fondé. Il se rapproche beaucoup plus, par la longueur de son bec, du *picucule nasican* ; mais son plumage présente des différences qui peut-être sont les attributs qui distinguent le mâle de la femelle.

*Le PICUCULE ROUX ET BRUN, *Dendrocopus pyrrhophius*, Vieill., est le *trépadore acanaledo y pardo* de M. de Azara. Ce naturaliste a gardé dans sa maison un individu de cette espèce qui, dit-il, ne savoit ni marcher, ni sauter ; il grimpoit le long des montans des chaises en s'appuyant et formant effort de sa queue, sans s'aider de ses ailes dont, à la vérité, une étoit cassée. Cet oiseau a cinq pouces et demi de longueur totale ; la queue étagée et ses deux pennes intermédiaires concaves et très-pointues ; une bande très-blanche, en forme de sourcils, au-dessus de l'œil ; le dessus de la tête d'un brun mêlé de roux, avec de petites taches noires sur le front ; le dessus du cou et

du corps, d'un brun légèrement teinté de roux ; les couvertures supérieures des ailes, couleur de tabac d'Espagne, à l'exception des plus extérieures qui sont noirâtres ; le côté supérieur des pennes d'un brun roussâtre ; celles de la queue, comme les couvertures du dessus de l'aile, excepté les deux intermédiaires qui ne sont de cette couleur que vers leur extrémité, le reste étant d'un brun noirâtre ; les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou presque blancs ; les oreilles couvertes par une tache noirâtre ; le dessous du corps d'un brun très-foible et presque blanchâtre ; le tarse d'un vert plombé ; le bec noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous. Ce picucule, qui se trouve au Paraguay, a dans son plumage des rapports avec le *picucule brun*.

* Le Picucule à tête grise, *Dendrocopus griseicapillus*, Vieill. Il a, dit M. de Azara qui le nomme *trepadore palido y roxo*, les pennes de la queue concaves et étagées, à tiges roides et dégarnies de barbes sur trois lignes de leur extrémité ; le bec plus large qu'épais, un peu comprimé sur son dernier tiers et presque droit. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces et demi : un gris pâle est répandu sur toute la tête, le cou et le dessus du corps ; le reste du plumage est d'un rouge de tabac d'Espagne ; il y a une grande tache noirâtre qui occupe le grand côté des deux premières pennes de l'aile, la dernière moitié de la troisième, un peu moins des quatrième et cinquième, et n'est plus que de six lignes de large sur les autres pennes ; le tarse est de couleur plombée ; le bec noirâtre en dessus, ainsi qu'à son bout, et bleu-de-ciel sur le reste. On le trouve au Paraguay.

B. *Bec droit.*

Le Picucule talapiot de Cayenne, *Dendrocopus rectirotris*, Vieill. ; *Oriolus picus* ; Lath. ; pl. P 29, n.° 1 de ce Dictionnaire. Le *talapiot* a sept pouces de longueur ; la tête, le cou et la poitrine tachetés de roux et de blanc ; le dessus du corps roux ; le ventre d'un brun roussâtre, ainsi que les ailes et la queue ; mais cette couleur est plus foncée sur ces deux dernières parties ; le bec est gris, et les pieds sont noirs.

Le Talapiot roux, *Dendrocopus rufus*, Vieill. Le front, une bande qui passe sur les yeux et qui s'étend jusqu'à l'occiput, le dessus du corps, les ailes, la queue, la gorge et les parties postérieures sont d'une couleur rousse, plus vive sur les sourcils, les joues, la gorge et les ailes ; elle est rembrunie sur le manteau ; le dessus de la tête est d'un gris sombre ; le bec noir ; le tarse brun ; longueur totale, six pouces et demi. On le trouve au Brésil.

M. de Azara a classé, à la suite de ses *trepadores* (*pics-grimpereaux*), un oiseau du Paraguay, qu'il dit n'y placer que

faute de connoître le genre auquel il appartient; en effet, on voit, par sa description, qu'il ne s'en rapproche que par les pennes de sa queue qui sont pointues; mais ce caractère lui est commun avec les espèces que ce naturaliste appelle *queue aiguë;* et de plus il a, comme plusieurs de celles-ci, le bec très-comprimé sur les côtés et droit, avec un petit crochet à sa pointe. Je me suis décidé à le placer ici, en attendant qu'il soit mieux déterminé. Ce *pic-grimpereau doré*, c'est ainsi qu'il est nommé dans la *Traduction française des Oiseaux du Paraguay*, a le doigt du milieu séparé des autres; la queue étagée et foible; une bandelette dorée au-dessus de l'œil, laquelle s'étend jusqu'à l'occiput; derrière l'œil, une autre petite bande noirâtre et parallèle à la première, passe au-dessus de l'oreille; le reste des côtés de la tête, la gorge, toutes les parties postérieures, les ailes et la queue sont d'une foible couleur d'or; le dessus de la tête et du corps est mordoré, avec de petits points noirâtres sur la première partie; le tarse est d'un vert jaunâtre; l'iris brun; le bec noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous. (V.)

PICUI. Nom générique des TOURTERELLES, au Paraguay (V.)

PICUIPINIMA. C'est, dans Marcgrave, le nom d'une petite tourterelle du Brésil, que Brisson rapporte à sa *petite tourterelle d'Amérique* (*cocotzin*), et que Temminck donne pour sa *colombe écaillée;* celle-ci et le cocotzin étant deux espèces distinctes, un de ces deux auteurs est dans l'erreur; mais, pour décider lequel se trompe, il faudroit voir en nature le *picuipinima*. (V.)

PICUIPITA. Dénomination appliquée à un pigeon du Paraguay par les Guaranis. *V.* l'article PIGEON. (V.)

PICUMART. *V.* PIC VERT. (V.)

PICUS. Nom générique des PICS dans le *Systema Naturæ* de Linnæus. (V.)

PIDIP. Nom générique des PERRUCHES, à la Nouvelle-Calédonie. (V.)

PIE, *Pica*, Briss.; *Corvus*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS, et de la famille des CORACES. *V.* ces mots. *Caractères :* Bec plus ou moins garni à la base de plumes sétacées, couchées en avant, médiocre, entier, en couteau, à bords tranchans; mandibule supérieure droite ou un peu fléchie en arc; narines oblongues, et presque nues chez des individus; rondes, et cachées sous les plumes du capistrum, chez d'autres; langue cartilagineuse, aplatie, fourchue à la pointe; ailes courtes, à penne batarde grêle, allongée, échancrée vers le bout; les troisième et quatrième rémiges les plus longues; quatre doigts, trois de-

vant, un derrière; les extérieurs réunis à leur bâse ; queue très-longue, étagée.

On trouve des pies sur la surface des cinq parties du monde; et celle d'Europe habite aussi dans le nord de l'Amérique, et est très-commune sur les bords du Missouri : c'est la seule de ce genre que l'on rencontre dans cette partie de l'Amérique, car les oiseaux de cette région, auxquels on a donné ce nom, ne sont point de véritables *pies*. (*V.* QUISCALE.) Les pies se rapprochent beaucoup des *corneilles* par leurs caractères, leur genre de vie, et encore plus des *geais* : comme les uns et les autres, elles sont omnivores, et nichent sur les arbres.

La PIE proprement dite, *Pica melanoleuca*, Vieill. ; *Corvus pica*, Lath. ; pl. *enl.* de Buff., n.° 488. Le blanc et le noir sont les deux couleurs principales de cet oiseau ; la première couvre les scapulaires, toutes les parties inférieures à la poitrine, et le côté interne des onze pennes primaires des ailes dans une partie de leur longueur; tout le reste du plumage est noir, ainsi que les pieds, mais cette couleur n'est pas pure ; elle jette, vue de près et à certains jours, des reflets verts, bleus, pourpres et violets, surtout sur les pennes des ailes et de la queue; la fraîcheur, la beauté de ces reflets distinguent le mâle de la femelle; cependant elle m'a paru un peu plus petite. Longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, dix-huit pouces environ.

On connoît plusieurs variétés dans cette espèce ; mais elles ne sont qu'accidentelles; telles sont, la *pie* totalement blanche ; celle rayée en long de noir et de blanc, décrite par Latham ; d'autres qui ont le bec blanc, le corps, la queue et les pieds de couleur de crème; enfin, Sparrman donne la figure d'un individu tué en Suède, dont les yeux sont rouges, et le plumage varié de noir de suie et de blanc.

La *pie* a les habitudes et le naturel du *corbeau ;* elle est voleuse, et cache son larcin avec un si grand soin, qu'il est quelquefois très-difficile de le trouver ; elle met une adresse singulière à recéler ce qu'elle emporte ; elle pose d'abord l'objet enlevé sur l'ouverture du trou dont elle a fait choix, ensuite elle l'y enfonce à coups de bec jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus. Ainsi que le *corbeau*, elle apprend aisément à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. *Margot* est le mot qu'elle prononce le plus facilement, et elle n'est pas connue sous d'autre nom, dans différens cantons. Cet oiseau, naturellement très-jaseur, l'est encore plus lorsqu'on lui a coupé le filet de la langue, et qu'on le tient en cage. Il est omnivore, vit de toutes sortes de fruits, va à la charogne, fait sa proie des œufs et des petits des oiseaux foibles, et même des pères et mères, s'il

les trouve engagés dans les piéges ; les attaque même à force ouverte. Les pies seroient regardées comme un fléau pour l'agriculture, si elles ne lui rendoient quelques services en détruisant les vers et les larves de divers gros insectes, et si elles ne dévoroient les souris et les mulots ; car elles font beaucoup de dégâts dans les vignes au temps des vendanges, et dévastent les champs plantés de pois, de fèves et d'autres légumes. L'on prétend que, pour les en éloigner, le seul moyen est d'y ficher en terre des pieux auxquels on suspend plusieurs pies mortes. Ainsi que les *geais*, ces oiseaux s'occupent en automne à faire des amas de provisions ; mais c'est dans quelque trou en terre, au milieu des champs, qu'ils les rassemblent. « Ce magasin, dit Sonnini, est quelquefois considérable ; et si, à l'approche de l'hiver, on voit dans la campagne deux pies se battre contre deux autres, l'on peut être assuré qu'en recherchant avec soin dans les environs, on découvrira les approvisionnemens, objets du combat. »

Les pies une fois appariées, forment des couples constans, et chaque couple vit isolé l'hiver comme l'été. Cependant on les voit quelquefois en petites troupes, surtout dans la mauvaise saison ; mais ces réunions ne sont que momentanées.

Leur vol est moins élevé et moins soutenu que celui de la *corneille*, aussi ne sont-elles pas voyageuses ; elles restent volontiers dans le canton qu'elles ont adopté, voltigent d'arbre en arbre, se posent presque toujours à la cime, et y restent peu de temps ; car le mouvement paroît être pour elles de première nécessité ; aussi, posées à terre, sont-elles toujours en action, et ne marchent-elles le plus souvent qu'en sautant, et remuant à chaque instant leur queue comme fait la *lavandière*.

Elles montrent une grande industrie dans la construction de leur nid ; elles choisissent ordinairement la cime des plus hauts arbres, lorsqu'ils sont isolés ou dans des avenues ; elles le placent dans les forêts à une moindre hauteur, quelquefois même sur de hauts buissons. Le mâle et la femelle travaillent à sa construction, le commencent dès le mois de février, l'appuient sur une fourche ou un embranchement, de manière qu'entouré d'autres branches, de jeunes pousses et d'un épais feuillage, il est entièrement couvert et caché ; elles le fortifient extérieurement de bûchettes flexibles, longues et liées ensemble avec un mortier de terre gâchée ; le recouvrent en entier d'une enveloppe à claire-voie, faite de petites branches épineuses, bien entrelacées, et n'y laissent d'ouverture que dans le côté le moins défendu, et seulement ce qu'il en faut pour pouvoir entrer, ce qu'elles font en s'accroupissant sans se retourner ; le fond du nid est garni d'une

espèce de matelas composé de racines de chiendent et de debris d'autres plantes extrêmement flexibles Ce matelas n'a qu'environ six pouces de diamètre, mais la masse entière a au moins deux pieds en tout sens. Une construction aussi solide exige deux mois de travail. Il en seroit bien autrement, selon Montbeillard, puisqu'il dit que si le premier nid est détruit ou dérangé, les *pies* en entreprennent tout de suite un autre, et y travaillent avec tant d'ardeur qu'il est achevé en moins d'un jour, ainsi qu'un troisième si celui-ci a le même sort que le premier. C'est ce que j'ai peine à croire; j'ai remarqué au contraire que, dans ce cas, elles n'en font pas un nouveau, mais se contentent d'un ancien, même d'un vieux nid de *corneilles*, dont elles ne rétablissent que l'extérieur. J'ai, de plus, observé que les pies commencent, aux approches du printemps, plusieurs nids à la fois; qu'elles ne perfectionnent que celui qu'elles destinent à leur nouvelle famille; ce sont ordinairement ces nids à demi faits qu'elles achèvent lorsque le premier est détruit.

Cette espèce ne fait qu'une couvée par an, si elle n'est pas troublée: autrement elle en fait deux, et même trois; la première ponte est ordinairement de sept à huit œufs; la seconde est en plus petit nombre, et la troisième moindre encore; leur couleur est d'un vert-bleu, semé de taches brunes, plus fréquentes sur le gros bout. Le mâle et la femelle les couvent alternativement; l'incubation dure ordinairement quatorze jours; les petits naissent aveugles, et sont plusieurs jours sans voir; le père et la mère les élèvent avec une grande sollicitude, et leur continuent leurs soins long-temps après qu'ils sont élevés; car ils sont très-tardifs à se suffire à eux-mêmes. Leur chair est un médiocre manger, et très-inférieure à celle des jeunes *freux*, quoiqu'on ait pour elle moins de répugnance. Les jeunes pris au nid s'élèvent facilement, en les nourrissant avec du pain, ou du lait caillé ou du fromage mou, que l'on appelle par cette raison *fromage à la pie.* Cette espèce est très-commune en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et dans toute l'Europe; on la trouve en Asie, jusqu'au Japon et à la Chine; mais elle est rare dans les pays de montagnes; on ne la voit point dans celles du Bugey, et elle n'est pas commune sur les hautes éminences de la Lorraine: on la retrouve encore en Sibérie, au Kamtschatka et dans les îles adjacentes, d'où sans doute elle aura passé dans les parties boréales de l'Amérique du nord, puisque, selon Latham, d'après les observations de M. Hutchins, faites sur les oiseaux de la baie d'Hudson, elle se trouve dans cette contrée; mais elle se tient dans l'intérieur, et s'approche très-rarement des établissemens euro-

péens. On avoit cru, jusqu'à présent, qu'elle ne s'avançoit pas au-delà dans cette partie du monde; mais on l'a retrouvée sur les bords du Mississipi, et c'est d'après un individu tué dans cette contrée, que Wilson en a publié la figure dans son *American Ornithology*; mais elle est très-rare dans les Etats-Unis.

Chasse. — Quoique ces oiseaux soient très-défians et très-soupçonneux, et qu'on les prenne difficilement aux piéges, ils n'évitent pas toujours celui qu'on appelle *collet à ressort*, en usage en Hollande, et qui est un fléau pour les *canards sauvages*, les *corneilles* et les *geais*. (*Voyez* la description et la figure, pag. 182, pl. 24 de l'*Aviceptologie*, édit. de l'an 3.) On les prend aussi aux gluaux, à la pipée; mais c'est à regret que le pipeur les y voit venir, car un seul suffit pour détendre tout l'arbre avec sa queue, ce qui fait souvent manquer cette chasse; on leur tend encore avec avantage, en plein champ, des lacets de crin, attachés à deux piquets enfoncés dans la terre, sur la superficie de laquelle on jette çà et là des pois et des fèves que l'on a fait tremper dans l'eau, et dont elles sont très-friandes.

L'auteur de l'*Aviceptologie* nous assure que le Dictionnaire des chasses se trompe quand il dit qu'on prend les pies à la repenelle ou raquette; car elles sont trop défiantes.

La Pie acahé, *Pica chrysops*, Vieill. Cet oiseau du Paraguay a des rapports avec le geai du Pérou, que Sonnini n'a pas trouvés suffisans pour les réunir. En effet, son plumage présente des différences sensibles. Il a treize pouces et demi de longueur totale; une tache d'un bleu céleste foible, derrière l'œil, laquelle s'étend sur l'occiput et sur une petite partie du cou, où elle diminue graduellement de largeur; une petite tache d'un bleu vif, haute de quatre lignes, large de six, elliptique, et composée de petites plumes verticales, surmonte l'œil et forme des sourcils; une autre d'un bleu plus foncé se fait remarquer sur la paupière inférieure, et se joint à une troisième qui est triangulaire, de la même couleur, et sur la partie inférieure du bec; la queue est blanche à son extrémité, et dans le reste, d'un bleu turquin presque noir, lequel règne sur le dessus et les côtés de la tête, le cou en entier et toutes les parties supérieures; il est remplacé par une teinte jaunâtre chez le mâle (blanche chez la femelle) sur les parties inférieures; le bec est d'un noir luisant; l'iris d'une belle couleur d'or; le tarse noir; la queue arrondie; les plumes qui couvrent le dessus et les côtés de la tête sont serrées, droites, un peu fermes, décomposées, rudes et frisées. Elles paroissent à la vue et au toucher comme une coiffe de velours noir; et ces mêmes plumes forment sur la suture coronale une huppe haute de huit lignes et aussi large

que la tête. Cette espèce, que fait connoître M. de Azara, sous le nom d'*acahé*, est commune au Paraguay, s'approche volontiers des habitations, et se familiarise tellement qu'elle pond en captivité, où elle se nourrit de viandes et de maïs, d'araignées, et d'œufs qui sont son aliment de choix, et qu'elle perce et vide avec adresse sans en rien perdre. Elle fait une guerre cruelle aux poussins qui s'écartent de leur mère, se jette dessus, leur perce le crâne et leur dévore la cervelle; elle porte aussi le ravage dans les nids des oiseaux qui ne sont pas assez forts pour défendre leurs petits. Cet oiseau fait entendre différens cris forts et tristes, ni agréables, ni déplaisans. A chaque fois qu'il en jette un, il avance le corps, élève et baisse le croupion. Il fait son nid sur les arbres, le cache avec soin, et le compose de petites bûchettes et de racines à l'extérieur; des matières douces en garnissent l'intérieur; les œufs sont presque blancs, teints d'un peu de bleu terreux au gros bout, et tachetés partout de brun.

* La Pie des Antilles, *Pica caribœa*, Vieill.; *Corvus caribœus*, Lath. Elle a le bec et les pieds rouges; la tête bleue, avec une tache blanche, mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec jusqu'à la naissance du cou; celui-ci bleu, avec un collier blanc; le dos couleur de tan; le croupion et les couvertures de la queue, jaunes; le dessous du corps, blanc; les ailes mêlées de vert et de bleu; les deux pennes intermédiaires de la queue, qui dépassent les autres de huit pouces, sont bleues et terminées de blanc; toutes les latérales rayées de ces deux couleurs; taille de la *pie d'Europe*. Cette espèce se trouve, dit-on, à la Guadeloupe.

L'oiseau décrit par Aldrovande, d'après une peinture, et que Brisson rapporte à celui-ci, en le donnant pour un Rollier, diffère en ce qu'il a les pieds bleuâtres; les pennes secondaires, le croupion et l'origine de la queue, jaunes.

La Pie des Antilles, de Dutertre. C'est le Rollier des Antilles, de Brisson. *V.* Pie des Antilles.

La Pie-aucrouelle, est la Pie-grièche dite l'Écorcheur.

La Pie blanche-coiffe, *Pica albicapilla*, Vieill.; *Corvus cayanus*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 373; a le front, les côtés de la tête et la gorge, noirs; le tour des yeux, le dessus de la tête et le dessous du corps, blancs; le dos, les ailes et la queue, violets; cette dernière est terminée de blanc: grosseur du *geai commun*. On la trouve à la Guyane.

La Pie bleue a bec rouge, ou san-hia, *Pica erythrorhynchos*, Vieill.; *Corvus erythrorhynchos* et *Coracias melanocephala*, Lath. Cette espèce a la partie antérieure de la tête, du cou et la poitrine d'un beau noir velouté; le derrière de la tête d'un

gris tendre qui se mêle, par petites taches sur le sommet, avec le noir du sinciput; le dessus du cou est du même gris ; le dos brun; le dessous du cou blanchâtre; une teinte violette est répandue sur toutes ces couleurs, excepté sur le noir; mais elle est plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos, et encore plus foible sous le ventre; la queue est composée de dix pennes fort étagées ; les intermédiaires sont très-longues , noires et blanches à leur extrémité; toutes sont bleues; les latérales ont les barbes intérieures blanches et le bout noir, avec une large tache blanche. L'individu, dont la figure a été publiée par *Buffon* (*pl. enl.*, n.° 622) sous le nom de *geai de la Chine à bec rouge*, étoit privé des deux plumes du milieu de la queue. Nous devons cette observation à Latham, qui a vérifié ce fait sur un individu qui est au Muséum Lévérian ; et à Levaillant, qui a donné dans son *Ornithologie d'Afrique* , sur la pl. 57 , une figure exacte de cet oiseau de la Chine. Son bec est rouge selon Montbeillard, et d'un jaune orangé selon Levaillant; les pieds sont rouges ; les ongles blanchâtres , longs et crochus.

M. Sonnerat, qui a rapporté cette pie de la Chine, dit qu'elle y est fort commune; qu'on en tient beaucoup en cage; que ces oiseaux deviennent très-familiers, et que les Chinois les dressent à différens exercices, comme de mettre le feu avec une mèche allumée qu'ils tiennent dans le bec, à des pièces de bas artifice.

M. Levaillant rapporte à cet oiseau le *coucou san-hia* (*cuculus sinensis*). *San-hia* est le nom que les Chinois donnent à cet oiseau. Il a treize pouces de longueur, et il n'y a guère sur son plumage que deux couleurs marquantes ; cependant il est très-distingué ; un bleu plus ou moins éclatant règne en général sur les parties supérieures, et un blanc de neige sur les inférieures ; quelques gouttes de ce blanc sont derrière l'œil et sur le sommet de la tête, qui, dans le reste, est noirâtre, ainsi que la gorge ; cette teinte descend en pointe sur la poitrine; le blanc se retrouve encore en forme d'œil sur les couvertures et les pennes de la queue, et se fond avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes des ailes, dont il rend la nuance beaucoup plus claire ; l'iris, le bec, les pieds et les ongles sont rouges ; les deux pennes intermédiaires de la queue dépassent celles qui les suivent de trois pouces trois lignes, et les autres vont en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est la plus courte de toutes, n'ayant que cinq pouces un quart de long. Cet oiseau, est décrit par les naturalistes, d'après un dessin communiqué par M. Poivre, et fait sur un oiseau vivant.

La Pie bleu-de-ciel, *Pica cœrulea*, Vieill.; pl. G 36, n.° 3 de ce Dictionnaire. M. de Azara présente cet oiseau

pour une espèce distincte de la *pie bleue et noire;* Sonnini l'a considérée comme une variété d'âge ou de sexe. En effet, elle a les mêmes habitudes; son cri ne diffère qu'en ce qu'il est un peu plus aigu et plus clair; enfin, de l'aveu de M. de Azara, la jambe, le tarse, les doigts et les ailes sont semblables à ceux de cette *pie;* mais elle en diffère en ce que des petites plumes dures comme des soies s'élèvent verticalement à la hauteur de dix lignes, à la naissance du bec, entre les sourcils. On remarque aussi quelques différences dans ses couleurs, qui sont d'un noir velouté sur toute la tête et sur le devant du cou, d'un noirâtre luisant sur les couvertures et les pennes des ailes, et d'un beau bleu de ciel dans le reste.

La Pie bleue et noire, *Pica cyanomelus*, Vieill. Cette pie, dit M. de Azara, est appelée par quelques-uns, *acahé hu* (acahé noir), parce que, d'un peu loin, son plumage paroît noir. Elle se tient de préférence dans les lieux montueux, et elle est d'un naturel plus farouche et plus violent que la *pie acahé*. Quand quelqu'un l'approche, elle répète avec vivacité et colère, *cheu*, *cheu*, *cheu;* et c'est à quoi se réduit son cri rauque et désagréable. Elle place son nid sur les arbres, et le compose des mêmes matériaux que la *pie acahé*. Ses œufs sont couverts de taches rougeâtres, nuancées de noir, sur un fond blanc légèrement teint de bleu-de-ciel.

Cette espèce a treize pouces et demi de longueur totale; le front et le tour des yeux couverts de plumes courtes et serrées qui, à l'œil et au tact, font l'effet du velours noir; celles du reste de la tête, un peu longues et couchées; le bec robuste, pointu, et presque droit; le front, les côtés de la tête, la gorge, le devant du cou, le bec, le tarse et l'œil, noirs; le dessus de la tête noirâtre; la queue d'un bleu foncé, et le reste du plumage d'un bleu noirâtre qui, à certain aspect, se change en brun sur le cou et le haut du dos.

La Pie bleue a tête noire, *Pica cyana*, Vieill.; *Corvus cyanus*, Lath.; pl. 58 des *Ois. d'Afrique* de Levaillant, sous le nom de *pie à tête noire* Cette espèce se trouve dans les déserts de la Mongolie, en Chine et dans la Daourie, où elle porte le nom de *chadara*. Elle habite les bois de saules qui sont sur les rivages de la Sélanga, y paroît au commencement du printemps, et vient alors de la Mongolie et de la Chine: elle y niche. Ces pies se tiennent ordinairement en troupes, et sont très-difficiles à tirer, par rapport à la variation de leur vol, et de plus, parce qu'elles sont très-défiantes. C'est à Pallas que l'on doit la connoissance de ces oiseaux.

Les plumes du dessus de la tête sont longues et noires; les joues et la gorge de cette couleur; le derrière du cou, le

manteau, les scapulaires, les pennes des ailes, d'un beau bleu, de même que celles de la queue, qui sont terminées de blanc; le devant du cou et les parties postérieures, d'un blanc grisâtre; le bec est noir et le tarse brun.

La PIE DES BOULEAUX. Nom vulgaire du ROLLIER D'EUROPE.

La PIE DU BRÉSIL. C'est, dans Edwards, le nom du TOUCAN A GORGE BLANCHE; dans Belon, c'est celui du CASSIQUE JAUNE.

La PIE A COURTE QUEUE DES INDES ORIENTALES. Edwards a représenté une *brève* sous cette dénomination. *V.* BRÈVE.

La PIE CORNUE D'ETHIOPIE est le CALAO DU MALABAR. *V.* ce mot.

La PIE A COU BLANC, *Pica albicollis*, Vieill.; *Corvus caledonicus*, Lath.; pl. 39 du *Voyage* de Labillardière. Cette pie, que ce savant voyageur a trouvée à la Nouvelle-Calédonie, seroit totalement noire, si elle n'avoit le cou, le haut du ventre et du dos, blancs; le bec est noir sur les deux tiers de sa longueur, jaunâtre dans le reste, et légèrement échancré à l'extrémité de chaque mandibule; la queue très-étagée. Les deux pennes du milieu ont onze pouces, et la plus extérieure de chaque côté n'en a que trois et demi. Longueur totale, vingt pouces.

Latham ayant décrit deux *corvus* de la Nouvelle-Calédonie, l'un dans la première partie de son *Synopsis*, sous le nom de *New-caledonian crown* (*corvus caledonicus*), et l'autre dans le deuxième supplément de cet ouvrage, sous celui de *caledonian Crown* (*corvus caledonius*), il en est résulté une méprise de la part de l'auteur des articles d'Ornithologie, pour le Dictionnaire des Sciences naturelles; car il a placé sous la dénomination de *corvus caledonicus*, la pie de cet article; et celle-ci n'est point l'individu indiqué par des naturalistes, sous le nom de *corneille de la Nouvelle-Calédonie*, qui est un oiseau tout différent sous tous les rapports, si on s'en rapporte à sa description. *V.* son article au mot CORBEAU, tom. 8, page 39.

La PIE-CROI est, dans l'Anjou, le nom de la PIE-GRIÈCHE GRISE.

La PIE A CULOTTE DE PEAU, *Pica rufigastra*, Vieill.; *Corvus rufigaster*, Lath.; pl. 55 des Oiseaux d'Afrique de Levaillant. Tout son plumage est en général d'un noir luisant à reflets bleus; les flancs, le ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue sont d'un roux clair; deux des moyennes pennes du milieu de l'aile ont leurs barbes extérieures d'un roux foncé; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Cet oiseau, selon Levaillant qui le premier l'a décrit, appartient aux Terres-Australes.

La PIE CULOTTÉE. *V.* PIE A CULOTTE DE PEAU.

La PIE-ESCRAYÈRE. Nom appliqué, dans des cantons, à PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR.

La GRANDE PIE DU MEXIQUE. *V.* GRAND QUISCALE. (V.)

La PIE GRIVELÉE. Nom vulgaire du CASSE-NOIX.

La PIE-GRUELLE. C'est, dans l'Orléanais, la PIE-GRIÈCHE GRISE.

La PIE-HOUPETTE. Cet oiseau qui doit être placé à la suite des PIES, semble faire la nuance entre celles-ci et les *geais*; en effet, il a le bec fort et robuste des premières, et la queue des derniers; mais il diffère de tous les deux, en ce que les plumes du *capistrum* ne sont point dirigées en avant, et laissent les narines totalement à découvert; en ce que celles-ci sont recouvertes en dessus par une membrane, et que leur ouverture est oblongue. Le nom qui lui est imposé vient d'un petit faisceau composé de plumes assez longues, qui sont d'abord droites, et qui ensuite font le crochet en arrière. Ce faisceau, posé sur le front, est noir, de même que le reste de la tête, la gorge, le cou en entier, le haut de la poitrine, le bec et les pieds; le bas de la poitrine, toutes les parties postérieures et les trois quarts de la queue, sont d'un blanc de neige; le reste du plumage est d'un beau bleu. On trouve cette espèce au Brésil.

La PIE A HUIT PENNES. *V.* PIE A CULOTTE DE PEAU.

La PIE DE L'ILE PAPOÉ. *Voy.* VARDIOLE.

La PIE DES INDES. *Voyez* BRÈVE DE CEYLAN. (S.)

La PIE DES INDES, A LONGUE QUEUE. C'est, dans Aldrovande, la PIE DES ANTILLES. (S.)

La PIE DES INDES A QUEUE FOURCHUE, d'Edwards, est le DRONGO FINGAH.

La PIE DE LA JAMAÏQUE. *V.* QUISCALE VERSICOLOR.

* La PIE AUX JOUES BLANCHES, *Pica olivacea*, Vieill.; *Corvus olivaceus*, Lath.; habite la Nouvelle-Hollande. Elle a le bec noirâtre; les pieds d'une teinte sombre; la tête très-fournie de plumes noirâtres; le dessous du corps de cette teinte; les plumes du haut de la gorge et de la poitrine frangées de blanc; sur chaque oreille est une grande tache blanche; le dos, les couvertures des ailes et de la queue sont de couleur de rouille; les pennes caudales étagées, et les latérales bordées de blanc à l'extérieur.

La PIE DE MACAO. *V.* PIE ROUSSE.

La PIE MATAGESSE. C'est la PIE-GRIÈCHE ROUSSE. (DESM.)

La PIE DE MER. *V.* HUITRIER. C'est aussi une dénomination faussement appliquée au ROLLIER.

La Pie de mer a gros bec, d'Albin, est le Macareux.

La Pie de mer des iles Malouines. Oiseau indiqué dans le *Voyage autour du monde*, de M. de Bougainville, et qui paroît être une espèce de Pluvier. *V.* ce mot. (s.)

La Pie de montagne. *V.* Pie-grièche grise.

La Pie de montagne de Saint-Domingue. *V.* Couroucou damoiseau.

La Pie de la Nouvelle-Calédonie. *Voyez* Pie a cou blanc.

La Pie de paradis. *V.* Platyrhynque blanc huppé.

La Pie a pendeloques. *V.* Créadion a pendeloques.

La petite Pie du Mexique *V.* Pie zanoé.

La Pie piapiac, *Pica nigra*, Vieill.; *corvus senegalensis*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 538. Cette espèce se trouve non-seulement au Sénégal, mais encore vers la pointe méridionale de l'Afrique, où l'a observée M. Levaillant. Le nom de *piapiac* que ce savant voyageur lui a imposé, exprime le cri de cet oiseau. Son nid ressemble à celui de la *pie d'Europe;* ses œufs sont d'un blanc bleuâtre parsemé de taches brunes, plus nombreuses et plus larges vers le gros bout. Un noir lustré, moins foncé sur le ventre que sur le dos, rembruni sur les pennes primaires des ailes et les latérales de la queue, colore tout son plumage, le bec et les pieds; les pennes caudales sont très-étagées et très-pointues. La femelle ne diffère du mâle que par une taille moindre et une queue plus courte.

La figure citée ci-dessus n'est pas correcte, quant à la queue; celle publiée dans les Oiseaux d'Afrique de Levaillant, est régulière.

La Pie pie-grièche. *V.* Pillurion.

* La Pie pourprée, *Corvus africanus*, Lath. Longueur, un pied huit pouces; bec rouge; tête et cou d'un pourpre foncé; chaque plume terminée de gris; dos brun; ventre d'un cendré sale; pennes des ailes bleuâtres à l'extérieur; pennes de la queue blanches à leur extrémité; pieds rouges. Cette espèce se trouve en Afrique.

La Pie rouge a plastron blanc. *V.* Pie-grièche rouge a plastron blanc.

La Pie rousse de la Chine, *Pica rufa*, Vieill.; *Corvus rufus*, Lath.; pl. 59 de l'*Hist. des Ois. d'Afrique* de Levaillant. Sonnerat est le premier qui ait décrit cette pie, qu'il a observée à la Chine. Levaillant l'a vue parmi des oiseaux arrivant du Bengale. Elle a la taille du *merle d'Europe;* la tête et le cou bruns; cette couleur plus claire sur cette dernière partie; la poitrine et le ventre d'un blanc roussâtre; le dos et le croupion d'un roux jaunâtre; les petites plumes des ailes d'un roux ter-

reux; les suivantes et les moyennes d'un gris clair; les moins longues des grandes, grises à l'extérieur, brunes à l'intérieur; les plus grandes entièrement d'un noir brunâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue grises jusqu'à leur moitié, brunes dans le reste, terminées par une bande transversale blanche; l'iris d'un jaune roussâtre; le bec et les pieds noirs.

J'ai signalé, dans l'analyse de mon Ornithologie élémentaire, une *pie à ventre roux des Indes Orientales*, qui me paroît appartenir à cette espèce. Elle a le sommet de la tête et la nuque d'un gris-blanc; la gorge, le devant du cou, les premières pennes des ailes, noires; l'extrémité des deux pennes intermédiaires de la queue de la même couleur; la poitrine, le ventre, le dos et le croupion roux; les couvertures supérieures des ailes, cendrées; enfin la *pie* que Sonnerat a trouvée dans l'île de Macao, en Chine, a encore des rapports très-grands avec les précédentes; le bec, les pieds, le front et la queue sont noirs; le sommet de la tête et le croupion d'un gris cendré; le cou et la poitrine d'un gris-brun; le ventre et les jambes de la même couleur, mais plus claire; le dos, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue, roux; les premières pennes des ailes noires; deux taches blanches sur chaque côté de la tige des quatre pennes les plus longues; les différences qu'on remarque entre ces trois *pies* ne seroient-elles pas des caractères sexuels?

La Pie des sapins. Nom vulgaire du Casse-noix. *V*. ce mot.

La Pie des savanes. *V*. Tacco.

La Pie du Sénégal. *V*. Pie piapiac.

La Pie à tête noire. *V*. Pie bleue à tête noire.

La Pie vagabonde, *Pica vagabunda*, Vieill.; *Coracias vagabunda*, Lath. Cet oiseau, qu'on trouve dans les Grandes-Indes, ayant le bec comprimé latéralement, un peu arqué; les narines couvertes de petites plumes dirigées en avant; la queue très longue et étagée; appartient à ce genre, et non pas à celui du *rollier*, qui n'a aucun de ces attributs. Le bec, les pieds, la tête, le cou et les grandes plumes des ailes sont noirs; le dos et une partie des couvertures alaires, d'un brun tirant sur la couleur de tan; le reste des couvertures et les pennes secondaires, d'un blanc un peu lavé de bleu; la gorge et les parties postérieures, d'un cendré bleuâtre très-clair; les pennes intermédiaires de la queue, noires; les autres, moitié de cette couleur, et moitié d'un gris bleuâtre. On trouve cette espèce dans l'Inde.

* La Pie zanoé, *Corvus zanoe*, Lath. Le nom mexicain de cet oiseau est *tzanahoei*. Excepté la tête et le cou, qui sont d'une teinte fauve, tout son plumage est noir. Fernandez, qui a fait connoître cet oiseau, le compare à notre *pie* pour

la grosseur, la longueur de la queue, le talent de parler et l'instinct de dérober. Je regarde cette pie comme un jeune en mue de l'espèce du *grand quiscale*.

PIE. Coquille du genre des SABOTS. C'est le TURBO PICA de Linnæus. (B.)

PIE AGASSE ET PIE AJASSE. Ce sont des noms vulgaires de la pie-grièche et de la pie proprement dite. (DESM.)

PIE CRINI. C'est, à Nantes, la PIE-GRIÈCHE GRISE. (V.)

PIE DE SAINT-DOMINGUE. On donne ce nom, dans nos îles de l'Amérique selon le P. Feuillée, au *tacco*, qui a des rapports avec la *pie* d'Europe par la forme de sa queue, aussi bien que par quelques habitudes et par un de ses cris. *V.* TACCO.

PIE-GRIÈCHE. Nom vulgaire de la PIE-GRIÈCHE GRISE, aux environs de Niort. (V.)

PIE-GRIÈCHE ou COLLURIE, *Lanius*, Linn., Gmelin. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS, et de la famille des COLLURIONS. (*V.* ces mots.) *Caractères:* bec robuste, nu à sa base, médiocre, garni de soie sur ses côtés, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure crochue et dentée vers le bout; l'inférieure plus courte, retroussée et très-aigue à sa pointe; narines rondes, petites, situées près des plumes du *capistrum*, à demi-closes par une membrane, à ouverture ovale; langue courte, triangulaire, laciniée à sa pointe; quatre doigts, trois devant, un derrière; les extérieurs réunis seulement à leur origine; ailes à penne bâtarde très-courte; la deuxième ou la troisième rémige la plus longue de toutes.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'ordre dans lequel on doit placer les pie-grièches; Ray, *Synopsis avium*, les range avec les *éperviers à queue courte;* Buffon les classe avec les oiseaux de proie; Brisson les en éloigne. Linnæus a varié sur le rang qui leur convenoit; car dans le *Fauna suecica*, édit. de 1746, il en a fait des *passeres;* et dans les dernières éditions de son *Systema naturæ*, il les donne pour des *accipitres*. Cependant il n'a jamais eu, à ce sujet, une opinion déterminée, puisqu'il dit dans une note que les pie-grièches se rapprochent des *accipitres* par leurs mœurs carnassières, des *picæ* par leurs autres habitudes, et des *passeres* par leur stature; de sorte qu'elles tiennent le milieu entre eux. (1) Cramer balance à les classer avec les *picæ;* mais, dans son ouvrage, elles se trouvent dans l'ordre des *passeres*. Pennant s'est décidé, dans la 1.ere éd. de son *Genera*, à les mettre dans celui des oiseaux

---

(1) *Lanii accedunt accipitribus, laniena; picis, moribus; passeribus, statura, adeoque tamquam inter hos medii.* Syst. nat. édit. 12, fol. 134.

de proie; il observe néanmoins qu'elles ont une grande affinité avec les *picæ*; aussi, dans la dernière édit. du même ouvrage et dans la *Brit. Zoology*, il les a mises au premier rang des *picæ*. Latham a adopté cette dernière classification. Illiger les a exclues de la division des oiseaux de proie, et Meyer les y a rangées; M. Cuvier en fait des *passereaux*, et je me suis comporté de même; en effet, si les véritables pie-grièches, je dis véritables, parce que c'est mal à propos qu'on a imposé ce nom à des oiseaux qui n'en ont ni les attributs, ni l'appétit, ni les mœurs; si donc les pie-grièches ont la férocité et le goût des oiseaux de proie pour la chair palpitante, elles s'en éloignent par leurs caractères extérieurs, qui les placent naturellement avec les passereaux; enfin, M. Temminck a rangé les pie-grièches dans l'ordre de ses *rapaces*; mais nous permettra-t-il de lui dire qu'il semble ignorer que les caractères assignés à un ordre quelconque, doivent se retrouver dans tous les genres dont il est composé, s'il n'y a pas d'exception indiquée? Ce profond régulateur des méthodes, ne l'ignore-t-il pas, puisqu'en faisant un pareil arrangement, les *pie-grièches* se trouvent très-déplacées, attendu qu'elles n'ont pas les attributs qu'il donne à ses rapaces, c'est-à-dire, ni la *mandibule supérieure recouverte à sa base par une cire*, ni *les pieds forts et nerveux*, ni *les doigts rudes en dessous et armés d'ongles puissans.*

La famille des pie-grièches est répandue sur tout le globe; partout elles ont à peu près les mêmes mœurs, les mêmes habitudes et le même genre de vie; de taille petite, mais armées d'un bec fort et crochu; d'un caractère fier et courageux, d'un appétit sanguinaire, elles ont beaucoup d'affinité avec les oiseaux de proie; naturellement intrépides, elles se défendent avec vigueur, et osent même attaquer des oiseaux beaucoup plus forts, beaucoup plus grands qu'elles. Les *pie-grièches* d'Europe combattent avec avantage les *pies*, les *corneilles*, les *cresserelles*; les attaquent, les poursuivent à outrance, si elles approchent de leur nid; il suffit même qu'elles passent à leur portée; le couple se réunit, va au-devant, les attaque à grands cris, les chasse avec une telle fureur, qu'elles fuient souvent sans oser revenir; enfin les *pie-grièches* savent se faire respecter des *milans*, des *buses*, des *corbeaux* et des oiseaux de proie les plus braves. Elles se nourrissent d'insectes, et poursuivent au vol les petits oiseaux; se jettent sur les *merles*, les *grives* et autres, pris au lacet. Lorsqu'elles ont saisi un oiseau, elles lui ouvrent le crâne, et mangent la cervelle, ensuite le plument et le dépècent par lambeaux.

La prudence, qui fait prévoir et éviter les besoins de l'avenir, est encore une de leurs qualités. Pour ne pas manquer des insectes qui font leur nourriture favorite, et qui ne

paroissent qu'à une époque déterminée, des pie-grièches font des espèces de magasins, non dans des trous d'arbres, ni en terre, mais en plein air; elles fichent leur proie surabondante aux épines des buissons, pour la reprendre dans les momens de pénurie.

La fauconnerie a su tirer parti du caractère de ces oiseaux: on les a quelquefois dressés au vol. François I.er avoit coutume, dit Turnerus, de chasser avec une pie-grièche privée, qui parloit, et revenoit sur le poing. Les chasseurs suédois profitant de l'habitude qu'a la *pie-grièche grise* de jeter un cri particulier à l'approche d'un *épervier*, s'en servent pour découvrir les oiseaux de proie que cette espèce de cri annonce.

J'ai dit ci-dessus qu'on rencontre ces oiseaux sur tout le globe; cependant il faut en excepter l'Amérique méridionale où il n'y en a point; car les oiseaux auxquels on a imposé ce nom sont des *bataras*, des *becardes*, des *tyrans*, etc. Il paroît que, dans le nouveau continent, les pie-grièches n'outrepassent point les Florides, la Louisiane et le nord du Mexique; car on ne les a pas encore rencontrées au-delà.

La Pie griéche acutipenne, *Lanius acuticaudatus*, Vieill. Cet oiseau a des rapports avec la *pie à culotte de peau* de Levaillant; mais elle en diffère essentiellement en ce qu'elle a dix pennes à la queue, tandis que l'autre n'en a que huit, à ce que nous assure cet ornithologiste, d'après un examen qui ne laisse aucun doute sur leur nombre. De plus, ces oiseaux ne se trouvent pas dans la même partie du monde, si sa *pie* habite, comme il le soupçonne, dans l'Australasie ou la Polynésie, car cette *pie-grièche* se trouve au Sénégal, d'où elle a été envoyée depuis peu à M. le comte de Riocourt. Enfin, quand on compare leur plumage, on y trouve aussi des différences, et de bien plus prononcées dans la conformation de la queue qui, chez cette dernière, a toutes ses pennes étroites, très-aiguës et garnies de barbes courtes et très-distinctes; les deux intermédiaires ont dix pouces et demi de longueur, et dépassent les deux suivantes de deux pouces; celles-ci excèdent de dix-huit lignes les autres, qui sont étagées à peu près dans la même proportion. Cet oiseau a, comme les *pie-grièches*, le bec nu à sa base, garni sur les angles de quelques soies courtes, échancré vers le bout de sa partie supérieure, et du reste conformé comme celui de la *pie* dont il a le port et la physionomie. Sa longueur totale est de vingt-un pouces; le bec, les pieds, la tête, le cou, le manteau, les ailes, à l'exception des sept premières rémiges, la gorge, la poitrine et les parties postérieures, sont d'un noir profond, inclinant au violet foncé; le croupion, la queue et les sept premières pennes des ailes, d'un gris clair, tirant sur

le jaunâtre. Cet oiseau, participant de la *pie* et de la *pie-grièche*, semble remplir l'intervalle qui sépare ces deux genres.

La Pie-grièche d'Antigue, *Lanius antiguanus*, Lath.; pl. 70 du *Voyage de Sonnerat*, a le bec gros et la mandibule supérieure d'une longueur si excessive, que Sonnerat, à qui l'on doit la connoissance de cet oiseau, est tenté de croire que c'est un défaut de conformation dans l'individu qu'il décrit; des observations nouvelles sont donc nécessaires pour détruire ou confirmer sa conjecture. Le bec, la tête, les couvertures supérieures, les pennes des ailes sont noirs, de même que les deux intermédiaires de la queue; toutes les autres sont de cette couleur en dessus, rougeâtres en dessous et terminées par une bande roussâtre; le dessous du corps est blanc; cette couleur se salit sur le ventre; les pieds et l'iris sont d'un noir lavé. Taille de la *pie-grièche écorcheur*.

La Pie-grièche ardoisée, *Lanius ardosiacus*; pl. 51 des *Ois. de l'Amér. sept.* (femelle). Elle a beaucoup de rapports avec notre *pie-grièche grise*; mais elle en diffère par la couleur du dessus du corps, qui est plus foncée; par son bec plus robuste et armé d'une dent plus prononcée; et le mâle, en ce qu'il a le front noir. Cette espèce est nombreuse dans le sud des Etats-Unis, et voyage à l'automne en familles. Elle a une bande noire sur les côtés de la tête; le reste de cette partie, le dessus du cou et du corps d'un gris ardoisé clair; la gorge et toutes les parties postérieures blanches; les plumes scapulaires d'un gris-blanc; les pennes des ailes noires; les primaires vers leur milieu, et les secondaires à leur extrémité, marquées de blanc; la première penne caudale de cette couleur, et noire sur sa tige et à son origine, la seconde sur ses bords et depuis le milieu jusqu'à sa pointe, la troisième dans un tiers de sa longueur, la quatrième dans un sixième, et la cinquième seulement à son extrémité; les deux intermédiaires sont totalement noires, de même que le bec et les pieds. Longueur totale, sept pouces dix lignes. Les Américains appellent cette pie-grièche *butcher bird* (oiseau boucher). Sa ponte est de cinq à six œufs blancs, tachetés de brun.

La Pie-grièche du Bengale. *V.* Pie-grièche huppée de la Chine.

La Pie-grièche blanche de l'île Panay, *Lanius albus* Lath.; pl. 72 du *Voy. de* Sonnerat *à la Nouvelle Guinée*, est du double plus grosse que la *pie-grièche rousse*; à l'exception de la queue et de la plus grande partie des ailes, du bec et des pieds, qui sont noirs, tout le reste de son plumage est blanc.

La Pie-grièche blanchot, *Lanius olivaceus*, Vieill.; pl. 185 de l'*Hist. des Ois. d'Afrique* de Levaillant. Elle a la taille de la *grive mauvis*; le dessus de la tête et du cou d'un gris ar-

doisé qui blanchit vers le front, et qui est mêlé d'olivâtre en approchant du dos; cette partie, le manteau, le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert-jaune, tirant à la couleur d'olive; les petites couvertures des ailes pareilles et terminées par une tache d'un jaune de soufre, ainsi que les pennes de la queue; celles des ailes sont noirâtres et finement frangées d'un jaune sombre; toutes les parties inférieures d'un jaune d'ocre; le bec et les pieds couleur de plomb.

La PIE-GRIÈCHE BLEUE D'AFRIQUE, *Lanius bicolor*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 298, fig. 1. Le mâle a le bec bleu; les plumes qui l'entourent noires; la tête et tout le dessous du corps, d'un blanc de neige; les pennes des ailes et de la queue noirâtres du côté interne et à l'extrémité; les plumes du bord des jambes bleuâtres; les pieds et les ongles noirs. Longueur, six pouces. La femelle est plus petite que le mâle, et n'a pas de noir autour du bec; le devant du cou est blanc; tout le reste du dessous du corps est d'un gris cendré, et le croupion d'un bleu verdâtre. Les jeunes ont le dessus du corps d'un vert sombre, et tout le dessous d'un gris blanchâtre.

Cette espèce se trouve dans l'île de Madagascar et dans l'intérieur des terres du Cap de Bonne-Espérance, où elle vit uniquement d'insectes.

La PIE-GRIÈCHE BLEUE DE MADAGASCAR. *V.* PIE-GRIÈCHE BLEUE D'AFRIQUE.

La PIE-GRIÈCHE BORÉALE, *Lanius borealis*, Vieill.; *Lanius major*, Var., Lath. Cet oiseau, qui est un peu plus gros que notre pie-grièche, et dont on en a fait une variété, parce qu'on l'a mal connu, est une espèce distincte qu'on rencontre dans les parties boréales des deux continens; je l'ai vu au centre des Etats-Unis à l'automne, époque où j'ai aussi rencontré la *pie-grièche ardoisée*; mais ces deux espèces font toujours bande à part, quoiqu'elles se trouvent dans les mêmes lieux. La plupart des pie-grièches boréales se retirent à la baie d'Hudson, où elles nichent, et où elles sont connues sous le nom de *wopax wisky john*, ou *white whisky john*. Celles qui restent au centre des Etats-Unis, se retirent au printemps dans l'épaisseur des forêts; construisent leur nid dans la fourche d'un petit arbre, le composent d'herbes sèches et de mousse blanchâtre, de beaucoup de plumes à l'intérieur; la ponte est de cinq à six œufs, d'un blanc sale ou cendré pâle, tachetés, vers le gros bout, de gris et de stries rousses.

Le mâle, figuré dans l'*Améric. Ornithology*; pl. 5, fig. 1, a le dessus de la tête, du cou et le dos, d'un cendré pâle; les côtés de la tête presque blancs et traversés par une bande noire, plus prononcée que chez les femelles; cette bande part des narines, passe à travers l'œil, et se prolonge jusque sur les côtés de la gorge; toutes les parties inférieures sont

presque blanches chez les vieux, plus sombres chez les adultes, et traversées par de petites lignes d'un brun clair; les ailes noires, terminées de blanc, avec une tache de cette couleur sur leurs pennes primaires, auprès des couvertures; les scapulaires blanches vers le bout de leurs longues barbes; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré clair; les pennes latérales, plus ou moins blanches; le bec d'un bleu clair. Longueur totale, près de dix pouces. Le jeune est d'un brun ferrugineux sur le dos.

La femelle, figurée pl. 50 de l'*Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale*, a la tête, le cou et la gorge, d'un gris de souris, coupé sur les parties inférieures par des lignes transversales brunes; les scapulaires grises; les couvertures supérieures des ailes bordées de roux du côté du dos, et noires dans le reste; taille un peu inférieure à celle du mâle.

Un caractère qui ne permet pas de réunir cet oiseau à notre pie-grièche grise, consiste en ce qu'il a la première rémige un peu plus courte que la cinquième; les deuxième et troisième égales, et les plus longues de toutes; tandis que chez l'autre, la première et la cinquième rémige sont égales, et que la seconde est plus longue que la troisième.

La Pie-grièche boubou, *Lanius æthiopicus*, Vieill. *Turdus æthiopicus*, Lath.; pl. 68 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Cet oiseau, dont Buffon a fait un merle, mais qu'on reconnoît aujourd'hui pour une *pie-grièche*, est de la grosseur du *mauvis;* il a toutes les parties supérieures du corps, les ailes et la queue d'une couleur noire qui est coupée sur les ailes par une bande blanche; cette bande est formée par l'extrémité des moyennes et des grandes couvertures, et les bords des deux pennes les plus proches du corps; toutes les parties inférieures sont de cette dernière couleur; la queue est arrondie à son extrémité; le bec est noir, et le tarse noirâtre.

Cet oiseau, dit Montbeillard, qui l'appelle *merle noir et blanc d'Abyssinie*, d'après le voyageur Bruce, vit de fruits et de baies, comme nos *merles* et nos *grives*. Levaillant pense que c'est le même que l'individu décrit dans son *Ornithologie d'Afrique*, sous le nom de *boubou*. Il est vrai qu'il en diffère très-peu; car, à l'exception de la teinte fauve, dont le blanc est nuancé sur la poitrine, et qui est plus apparente sur le ventre et les couvertures inférieures de la queue, tout son plumage est pareil; de plus, tous les deux ont le même cri, se tiennent dans les bois les plus épais, et se cachent dans les broussailles. Il paroît que cet oiseau vit non-seulement de baies, ainsi que le dit Montbeillard, mais qu'il se jette aussi, selon Levaillant, sur les insectes, et même sur les petits

oiseaux. Nous devons, de plus, à cet ornithologiste, des détails sur la femelle, les jeunes et le nid de cette espèce. La femelle se distingue du mâle par une taille plus petite, par la couleur brunâtre de toutes ses parties supérieures, excepté l'extrémité des couvertures des ailes, qui est d'un blanc pur, et par les teintes fauves et rousses du dessous du corps ; elle est, dans son jeune âge, totalement privée de blanc, puisque la bande transversale des ailes est d'un roux ferrugineux; le jeune mâle lui ressemble entièrement. Le nom de *boubou*, imposé à cette *pie-grièche*, est tiré du cri du mâle, qui ne cesse de le faire entendre, et auquel la femelle répond sur-le-champ par un autre, qui semble exprimer *cou-i ;* elle fait son nid dans les broussailles épineuses et les plus fourrées. La ponte est de quatre à cinq œufs. Cette espèce a été observée par Bruce, dans l'Abyssinie, et par Levaillant, dans la partie méridionale de l'Afrique, où elle est très-commune, et connue des colons du Cap de Bonne-Espérance, par la dénomination de *swarre* ou *bonte canari byter*, c'est-à-dire, *mordeur de canaris noir*, ou *tacheté*.

La Pie-grièche brubru, *Lanius brubru*, Lath.; pl. 51 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Cette pie-grièche, que ce savant voyageur a observée en Afrique, tire son nom de son cri. Elle est noire en dessus, avec des nuances de blanc sur le dos et le croupion, et toute blanche en dessous; une ligne de cette couleur passe au-dessus des yeux, et une grande tache pareille couvre le milieu des ailes; les pennes de la queue sont noires et blanches, excepté les deux intermédiaires qui sont totalement de la première couleur; le bec est noir. Son nid est fait de mousse et de racines, doublé en dedans de plumes et de laine; la ponte est de cinq œufs blancs, tachetés de brun.

*La Pie-grièche brun-marron. *Lanius castaneus*, Lath. Longueur, dix pouces; bec noir; front et sourcils d'un brun-noir; sommet de la tête, nuque et dessus du cou cendrés; dessus du corps brun-marron; ailes noires; pennes secondaires frangées de ferrugineux; gorge d'un blanc sombre; dessous du corps d'un blanc pur; queue étagée; l'extrémité des deux pennes intermédiaires et les plus extérieures de chaque côté, ferrugineuses; les autres noires; pieds de cette dernière couleur. Latham qui, le premier, a décrit cet oiseau, dit que son pays est inconnu.

* La Pie-grièche brune, *Lanius torquatus*, Lath. Cette *pie-grièche* de la Nouvelle-Hollande a le bec grand et bleuâtre; la tête jusqu'au-dessous des yeux, le dessous du cou, le dos et les ailes, bruns; le dessous du corps est de plus nuancé de blanc; la queue est longue et les pieds sont noirâtres.

*La Pie-grièche brune de l'Amérique septentrionale, *Lanius septentrionalis*, Lath., a près de huit pouces de lon-

gueur ; le bec noir, peu courbé ; les narines rondes et petites ; le plumage brun en dessus ; le haut de la gorge et la poitrine cendrés ; le ventre et les parties postérieures, d'un cendré brun ; les quatre pennes intermédiaires de la queue, totalement de cette teinte ; les autres blanches du côté interne et à l'extrémité ; les pieds courts et de couleur de plomb ; les ongles forts, crochus et bruns. Cette espèce se trouve dans les parties les plus boréales du nord de l'Amérique.

La Pie-grièche brune du Bengale. *V.* Pie-grièche huppée de la Chine.

La Pie-grièche cadran, *Lanius saularis; gracula, saularis*, Lath., pl. 109 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant ; se trouve au Bengale, où les Anglais lui donnent le nom de *dialbird* (l'horloge ou le cadran). Elle a à peu près la taille de notre *pie-grièche ;* le bec noir ; les coins de la bouche et l'iris jaunes ; les pieds bruns ; la tête, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les scapulaires, la gorge et la poitrine noirs ; le ventre et les parties postérieures blanches, ainsi que le dessous des pennes de la queue qui sont noires en dessus. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins foncées. Des auteurs ont classé cet oiseau parmi les *merles*, et il est un double emploi, puisque c'est le même que la *pie-grièche noire du Bengale ;* enfin Latham en fait mal à propos un *mainate.*

La Pie-grièche cali cali, *Lanius madagascariensis*. Lath. ; pl. enl. de Buffon, n.° 299, se trouve à Madagascar. Le mâle y porte le nom de *calicalic,* et la femelle celui de *bruia.* Le premier a le dessus de la tête et du corps cendré, à l'exception du croupion qui est roux ; une tache noire de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil, au-dessus de laquelle est une ligne blanche qui s'étend en forme de sourcil ; les joues blanchâtres ; la gorge et le dessous du cou noirs ; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue d'un blanc nuancé de roux sur la poitrine et le bas-ventre ; les petites couvertures des ailes rousses ; les pennes brunes ; les deux intermédiaires de la queue de la première teinte à leur origine, et d'un gris-brun dans le reste de leur longueur ; les autres terminées de gris-brun ; le bec noir ; les pieds couleur de plomb. La femelle diffère par des teintes plus ternes, et en ce que la gorge et tout le dessous du corps, sont d'un blanc mêlé de roussâtre ; les petites couvertures des ailes sont cendrées. Longueur totale, cinq pouces.

La Pie-grièche a calotte noire. *V.* Batara a calotte noire.

La Pie-grièche du Canada. *V.* Batara huppé femelle.

La Pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance. *V.* Pie-grièche bleue et Fiscal.

La Pie-grièche de Cayenne. *V.* Bécarde.

La Pie-grièche de la Chine. *V.* Pie-grièche schach.

La Pie-grièche couronnée, *Lanius coronatus*, Vieill. Elle a la taille de la *pie-grièche rousse;* les pieds bruns; le bec et le sommet de la tête noirs; les sourcils d'un blanc roussâtre; une bande noire à travers les yeux; le dessus du cou, du corps, des ailes, roux; les pennes primaires de l'aile et celles de la queue, de cette couleur; celles-ci terminées par une large tache blanche; le dessous du corps d'un gris sale, blanchissant sur la gorge et le bas-ventre. Je ne connois pas le pays de cet oiseau, qui est au Muséum d'Histoire naturelle.

* La Pie-grièche a courte queue, *Lanius brachyurus*, Lath. Taille de la *pie-grièche grise;* queue courte, composée de dix pennes (caractère qui la distingue de toutes les autres), toutes d'un gris-brun et terminées de blanc, à l'exception des deux intermédiaires; le sommet de la tête d'un gris ferrugineux; les sourcils blanchâtres; le dessus du corps d'un gris cendré; le dessous d'un blanc jaunâtre, et d'un blanc pur sur la gorge et le bas-ventre; les ailes noirâtres. Cette espèce se trouve dans la Daourie, et en Hongrie; mais elle n'est pas commune.

* La Pie-grièche a croupion rouge, *Lanius dubius*, Lath. Cette *pie-grièche* se distingue des autres par la belle couleur rouge qui domine à l'extrémité des plumes du croupion et des couvertures de la queue. Au premier coup d'œil, elles paroissent terminées comme plusieurs pennes alaires du *jaseur;* mais, en les examinant avec attention, l'on s'aperçoit que toutes les barbes sont entièrement divisées. Son plumage est généralement d'un cendré noirâtre; la queue est en forme de coin; le bec et les pieds sont jaunes. Longueur totale, sept pouces et demi.

La Pie-grièche cubla, *Lanius cubla*, Lath.; pl. 73 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Cette *pie-grièche* a la tête, le dessus du cou et le manteau d'un beau noir; le bas du dos couvert de longues plumes soyeuses, très-déliées et d'un blanc pur; tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, d'un blanc foiblement mêlé de grisâtre sur les flancs; les plumes scapulaires en partie mélangées de noir; de blanc et de grisâtre; les couvertures des ailes noires et en partie bordées de blanc; les pennes pareilles; celles de la queue noires et terminées de blanc; une ligne de la même couleur sur les barbes extérieures des latérales; les yeux jaunes; le bec et les ongles noirâtres.

La femelle diffère en ce que le blanc qui est sur son plumage est d'un grisâtre sale, et que le noir est plus lavé. Les jeunes portent, au lieu de blanc, du gris roussâtre, et au lieu de noir, du brun roux.

Le cri du mâle exprime les mots *châ châ*, qu'il répète sans cesse lorsqu'on lui porte ombrage, en hérissant les plumes et ouvrant un peu les ailes. Ces oiseaux, peu farouches, sont très-communs sur la côte orientale du midi de l'Afrique. Ils vivent en familles jusqu'à la saison des amours, où chacun se choisit une compagne et s'isole. Leurs alimens sont les chenilles, les larves, les chrysalides et d'autres insectes.

La PIE-GRIÈCHE DOMINICAINE est une variété du LANGRAIEN proprement dit. *V.* ce mot.

La PIE-GRIÈCHE dite l'ÉCORCHEUR, *Lanius collurio*, Lath.; pl. D 18, n.° 1 de ce Dictionnaire. L'*écorcheur* est moins gros que la *pie-grièche rousse*, il a le bec noir; le dessus de la tête et du cou, d'un gris plus ou moins bleuâtre; le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, et les jambes, cendrés; le haut du dos, les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes, d'un roux vif; de chaque côté de la tête, une large bande noire, qui commence au-dessus des narines, passe à travers les yeux et s'étend vers l'occiput; la gorge, le devant du cou, blancs; la poitrine, le ventre et les côtés, d'un roux rosé; les pennes des ailes noirâtres; les secondaires bordées de roux à l'extérieur; les pennes de la queue noires; les deux intermédiaires entièrement de cette couleur; les deux suivantes blanches sur leur côté extérieur, depuis leur origine jusqu'à leur milieu; toutes les autres le sont dans les trois quarts de leur étendue et à leur pointe; le bec et les pieds noirs. Longueur totale, six pouces un quart.

La femelle a le *capistrum* et un trait au-dessus de l'œil, d'un blanc sale; une bande rousse derrière les yeux; la tête, le dessus du cou, d'un gris un peu roussâtre; le haut du dos roux; le bas de cette partie et le croupion, gris; les ailes brunes; la queue est marquée de blanc, comme celle du mâle, mais elle est brune au lieu d'être noire; les parties inférieures sont d'un blanc sale, avec des lunules brunes sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs. Quand elle est dans son premier printemps, elle a sur le dos et le croupion des lunules d'un brun noirâtre, qui disparoissent à mesure qu'elle avance en âge; ces lunules se font encore remarquer sur les scapulaires et sur les couvertures supérieures de la queue, et disparoissent avec les autres.

Les jeunes mâles diffèrent peu des femelles; ils ont la tête, le dessus du cou et du corps, d'un brun roussâtre, avec des lunules de couleur sombre; la gorge et les parties inférieures, d'un blanc-roux, ondé de brun sur les côtés du cou, la poitrine et les flancs.

L'*écorcheur varié* de Brisson, *lanius collurio varius*, Var. *B.* Gm., n'est point la femelle de cette espèce, mais une

jeune *pie-grièche rousse ;* et l'individu figuré sur la pl. enl. de Buffon, n.° 31, fig. 1, sous le nom de *pie-grièche rousse*, est un *écorcheur* femelle. Les descriptions de Gmelin et de Latham manquent d'exactitude, en ce que le dos n'est gris que sur la partie inférieure, et qu'il n'y a que les deux pennes intermédiaires de la queue qui soient d'une seule teinte ; enfin le bec n'est point couleur de plomb, mais il est noir. Le signalement du mâle, fait par Sonnini, est exact ; il en est tout autrement pour la femelle ; l'individu qu'il présente pour elle, est un jeune mâle après sa première mue ; la véritable femelle porte la livrée que j'ai indiquée ci-dessus, ce dont je suis certain, puisque je l'ai prise sur ses œufs, au mois de juin, et que je me suis assuré de son sexe en lui trouvant l'ovaire ; enfin, Frisch a donné la femelle de l'*écorcheur* pour celle de la *pie-grièche* rousse, *pl.* 61, *fig. inf.* Il me semble que cet ornithologiste ne connoissoit pas le mâle, car il n'en fait aucune mention.

L'*écorcheur* n'entre point dans les grands bois, mais il en fréquente les lisières, suit les longues haies, et se plaît sur les grands buissons ; il a les mêmes habitudes et le même genre de vie que la *Pie-grièche rousse ;* comme elle, il a le vol court et peu élevé, fait la chasse aux petits oiseaux et aux insectes ; comme elle, il a la faculté de contrefaire jusqu'à un certain point leur cri et une partie de leur ramage ; pour les attirer plus aisément, il se cache dans l'épaisseur d'un buisson ; ceux-ci, trompés par cette imitation, se glissent à travers le feuillage, et au lieu d'y trouver un oiseau de leur espèce, tombent au pouvoir de leur ennemi : mais cette ruse ne lui réussit en plein que vis-à-vis les jeunes. Il place son nid dans les buissons et les haies, à la partie la plus touffue et la plus élevée de terre ; il le compose à peu près de même que la pie-grièche rousse ; ses œufs sont au nombre de cinq ou six, d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, avec des taches et des points cendrés et couleur de rouille. La femelle fait deux pontes par an, et on a remarqué que les œufs de la dernière ont des taches plus petites et plus rares. Ces pie-grièches voyagent en famille ; elles arrivent chez nous au printemps, et nous quittent à l'automne. L'espèce est répandue dans le nord et dans le midi de l'Europe. On la retrouve au Sénégal, dans la partie méridionale de l'Afrique, et même à Pondichéry ; mais là son plumage a subi quelque altération. Les oiseleurs prennent beaucoup d'écorcheurs à l'automne, surtout des jeunes, dans les bois de la Lorraine, aux *lacets* et à la *sauterelle*.

Une belle variété de cette espèce, est celle dont parle Sonnini, dans son édition de l'*Hist. nat. de Buffon ;* elle n'est pas plus grosse qu'une *alouette ;* son bec, ses pieds et l'iris de ses yeux sont noirs ; la tête et le haut du cou, le croupion et

les couvertures supérieures de la queue bleus; le bas du cou, la poitrine et le dessous des ailes, d'un blanc vineux ; le ventre et le dessous de la queue, jusqu'aux deux tiers de sa longueur, sont blancs; dans tout le reste, elle ressemble à l'écorcheur. Cet oiseau a été tué en Lorraine, où l'on en voit très-rarement. Sonnini présume que c'est celui que les Hollandais appellent *blaeuwe klauwier* (*pie-grièche bleue*), dont les habitudes sont les mêmes que celles de la *pie-grièche rousse*, mais qui, suivant Nozeman, habite pendant toute l'année les bois d'érables et les bosquets touffus de la Gueldre et de l'Over-Yssel.

La PIE-GRIÈCHE FERRUGINEUSE. *V* BATARA FERRUGINEUX.

La PIE-GRIÈCHE dite le FISCAL, *Lanius collaris*, Lath.; pl. 61 et 62 *des Ois. d'Afrique* de Levaillant. C'est le même oiseau que la *pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance* de Brisson, et des pl. enl. n.° 477, fig. 1, de *l'Hist. nat. de* Buffon, qui l'a rapporté à la *pie-grièche grise d'Europe*, et dont Brisson a fait avec raison une espèce particulière. On lui a donné au Cap le nom de *fiskaal*, que porte dans cette colonie le juge chargé de la police. Cette espèce a les mêmes habitudes que celles d'Europe; elle est à peu près de la même grosseur, mais d'une forme plus allongée; elle a la tête, le derrière du cou, le manteau et l'iris d'un brun-noir; les plumes scapulaires blanches; le croupion grisâtre; tout le dessous du corps d'un beau blanc, un peu grisâtre sur la poitrine; les pennes des ailes noires, excepté celles du milieu, qui sont plus ou moins marquées de blanc, et les dernières qui sont bordées de la même couleur; les quatre pennes intermédiaires de la queue, noires; les autres ont du blanc qui s'étend davantage sur chaque penne, à mesure qu'elles approchent de la plus éloignée, dont le côté extérieur est de cette couleur; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Le mâle se distingue par un peu plus de grandeur et par la pureté des teintes noires et blanches.

Le jeune n'est blanc que sur les bords des plumes scapulaires et le ventre; le reste du plumage est gris-brun, avec des raies fines d'un brun foncé.

La PIE-GRIÈCHE FOLLE. C'est, en Sologne, la PIE-GRIÈCHE GRISE.

La PIE-GRIÈCHE A FRONT BLANC. *V*. FALCONELLE.

La GRANDE PIE-GRIÈCHE, *Lanius cissoides*, Vieill. Nous devons à M. Levaillant la connoissance de cet oiseau, qu'il a décrit et fait figurer dans son *Histoire des Oiseaux d'Afrique*. Sa grosseur est celle de notre *merle*; mais il paroît plus allongé à cause de sa queue aussi longue que le corps, étagée et terminée en pointe; à l'exception d'un trait roussâtre qui passe au-dessus de l'œil, et de quelques marques de la même couleur sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et

vers l'extrémité de la queue, tout son plumage est d'un cendré uniforme; le bec est d'un jaune citron; les pieds sont brunâtres, et les ongles noirs. Le pays de cet oiseau n'est pas indiqué; mais je crois qu'il se trouve au Sénégal, d'où a été apporté l'individu dont il va être question, et que je soupçonne appartenir à la même espèce, soit comme un jeune, soit comme une femelle. Il a, comme le précédent, le bec robuste et jaune; une grande tache brune au-dessus de l'œil, laquelle s'étend sur le *lorum* et sur les oreilles; le plumage un peu roussâtre sur la tête, la nuque et le croupion; ensuite grisâtre sur le dos et les scapulaires; d'une nuance plus claire sur la gorge et sur toutes les parties postérieures; toutes les plumes sont, en dessus du corps, rayées longitudinalement de brun sur leur milieu, terminées en dessous de cette partie par des lunules, si ce n'est le menton et les couvertures inférieures de la queue; les plumes du dessus de l'aile ont leur tige brune, et des raies irrégulières et transversales de cette teinte sur un fond roussâtre; les pennes alaires et caudales sont brunes, et bordées de roux à l'extérieur; la queue est très-longue et régulièrement étagée; les pieds et les ongles sont bruns; longueur totale, onze pouces. Cet oiseau m'a été communiqué par M. Baillon, qui le conserve dans sa nombreuse collection.

La grande Pie-grièche de Madagascar. *V.* Pie-grièche Tcha-chert-bé.

La Pie-grièche a gorge rouge. C'est le Gonolek bachakiri, suivant Daudin.

La Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 445. Elle a le haut de la tête, le dessus du cou et du corps, d'un gris cendré clair; les scapulaires en grande partie blanches; une large bande noire, qui, partant de l'angle des mandibules, passe au-dessus des yeux et s'étend vers le commencement du cou; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, blancs; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair; les grandes, noires; les pennes de cette teinte, mais les primaires sont blanches à leur origine, et les secondaires à leur extrémité; les pennes intermédiaires de la queue de cette dernière couleur à leur origine, ensuite noires; les trois plus proches de chaque côté ont plus de blanc vers leur extrémité, et ce blanc gagne d'autant plus que la penne est plus éloignée; la deuxième est entièrement blanche en dehors, et marquée de noir dans son milieu, du côté intérieur, et la plus extérieure est totalement blanche; le bec, les pieds et les ongles sont noirs; les narines couvertes de soies noires, qu'on voit aussi aux coins de la bouche. Longueur, neuf pouces et demi.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère par un gris plus clair sur le dos, par quelques lignes demi-

circulaires d'un brun pâle sur la poitrine, qui disparoissent totalement dans l'âge avancé, et qui sont très-apparentes chez les jeunes des deux sexes, avant leur première mue.

La *pie-grièche grise* est répandue en Europe, très-commune en France où elle reste toute l'année, se tient dans les bois pendant l'été, fréquente les plaines et s'approche des habitations pendant l'hiver; elle place son nid tantôt dans des embranchemens et fourches des futaies solitaires, tantôt dans les haies touffues et épineuses; le compose en dehors de foin, de petites racines fibreuses et de mousse entrelacées ensemble, et y fait entrer, en les tordant, les petits rameaux des branches voisines, pour former sa base et son assiette; les plumes, le duvet et la laine garnissent l'intérieur avec profusion. La femelle y dépose quatre à six œufs d'un gris-blanc, tachetés de vert-olive p●●e et de cendré; les petits naissent nus, et ne sont jamais couverts de duvet.

Le père et la mère ont une grande affection pour leurs petits, les nourrissent d'insectes, les soignent tout le temps du premier âge, et ne se séparent d'eux qu'au printemps. On les voit voler, pendant l'automne et l'hiver, en petites troupes, dont chacune est composée d'une famille; ces compagnies ne se réunissent jamais ensemble. Cette division en famille fait qu'on reconnoît aisément de loin les pie-grièches; on les reconnoît encore à leur cri aigu, *trouï trouï*, qui s'entend de fort loin, et qu'elles répètent sans cesse, lorsqu'elles sont perchées au sommet des arbres, et à leur vol qui ne se fait ni obliquement, ni directement à la même hauteur, mais toujours de bas en haut et de haut en bas, par élancemens successifs et par ondulations; on les voit toujours perchées à l'extrémité des branches les plus hautes et les plus isolées des arbres et des buissons, position que semble exiger leur manière de chasser; car volant avec difficulté, elles ne rencontrent plus d'obstacles pour s'élever dans les airs et se mettre au-dessus de leur proie, de manière à fondre sur elle, et à la forcer de s'abattre sur la terre, où elle est à l'instant saisie et déchirée. C'est de cette manière que cette *pie-grièche* parvient à attraper les petits oiseaux, les mulots et autres petits quadrupèdes. La destruction de ces derniers doit la faire considérer des cultivateurs; aussi, dans plusieurs pays, est-elle ménagée, d'autant plus qu'elle détruit aussi plusieurs insectes nuisibles, et particulièrement les hannetons, pour lesquels elle a un goût de préférence, et qu'elle ne touche jamais aux récoltes.

La *pie-grièche grise* se trouveroit dans le nord de l'Amérique, si l'on en croyoit Latham et Gmelin; mais une de celles qui l'habitent a été donnée mal à propos pour une de ses va-

riétés. La pie-grièche de cette partie du monde, qui s'en rapproche le plus, est le *lanius ludovicianus*, décrit par Brisson sous le nom de *pie-grièche de la Louisiane*, et dans mon Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, sous celui de *collurie ardoisée*. *V.* PIE-GRIÈCHE ARDOISÉE. Il ne faut pas la confondre avec celle de la pl. enl. n.° 3, ainsi que l'a fait Gmelin; car l'oiseau qui est figuré sur cette planche, n'a aucun rapport avec le *lanius ludovicianus*, ni avec la *pie-grièche rousse*, quoique Buffon la donne pour une variété de cette dernière.

Des variétés que ce naturaliste a données à cette pie-grièche, quelques-unes ont été reconnues depuis pour des espèces distinctes; telles sont plusieurs pie-grièches d'Afrique, et celle d'Italie.

La grande pie-grièche grise de Brisson n'est point une variété, mais une race distincte qui se trouve dans le nord de l'Europe et de l'Amérique. *V.* PIE-GRIÈCHE BORÉALE.

La *pie-grièche blanche* qu'on rencontre dans les Alpes, est de même taille que la *grise*, et est totalement blanche, avec le bec et les ongles noirs, et les pieds jaunâtres.

La PIE-GRIÈCHE GRISE de Cayenne. *V.* BÉCARDE GRISE.

La PIE-GRIÈCHE GRISE A FRONT NOIR, *Lanius minor*, Lath., n'est point une variété de la pie-grièche grise, comme l'a cru Buffon, mais une espèce distincte, quoiqu'elle ait à peu près les mêmes couleurs, et qu'elle soit de la même taille. On la voit non-seulement en Italie, mais encore en Espagne, et, selon Pennant, en Russie. On la rencontre aux environs de Paris, et même elle y niche. On la distingue facilement à son vol rapide, droit et soutenu; à son cri, différent de celui de notre *pie-grièche grise;* à l'habitude qu'elle a de se poser souvent à terre, soit sur une pierre, soit sur un petit monticule; de se réfugier, lorsqu'elle est inquiétée, sur la lisière des bois, ou de ne se tenir que dans le milieu de la plaine; à sa manière de s'y reposer, restant pour ainsi dire immobile à la place où elle s'arrête; jetant autour d'elle un œil inquiet; s'enfuyant au loin dès qu'on l'approche, et à une telle distance, qu'on la perd de vue; habitude qui lui est commune avec le *motteux*, oiseau avec lequel on pourroit la confondre lorsqu'elle est en repos, d'après l'analogie des couleurs et de leur distribution, si celui-ci n'étoit beaucoup plus petit. Son cri, ses habitudes et sa grande défiance sont des preuves incontestables que c'est une race particulière; mais il y a encore quelques disparités dans le plumage. La bande noire qui passe sur les côtés de la tête de la pie-grièche grise s'étend sur le front de celle-ci; la tête, le dessus du cou, le dos,

les scapulaires et les couvertures des ailes sont d'un cendré bleuâtre ; cette teinte est plus pâle sur le croupion ; le bord de l'aile est blanc ; les grandes pennes sont noires, avec une tache blanche près de leur origine ; la gorge est de cette dernière couleur ; une foible nuance rosée est répandue sur la poitrine et le ventre ; le bec, les pieds et les quatre pennes intermédiaires de la queue sont noirs ; les huit latérales ont du blanc à l'extrémité ; cette couleur s'étend d'autant plus sur leur longueur, qu'elles s'éloignent des intermédiaires ; toutes, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté, sont égales entre elles.

La femelle diffère du mâle en ce que le noir du front est moins étendu, moins pur, celui des ailes et de la queue plus terne ; et l'on n'aperçoit aucune nuance de rose sur le dessous du corps. Ces oiseaux ont été tués au mois de mai, à quelques lieues de Paris. Ils étoient dans leur état parfait, puisqu'ils avoient alors des petits, dont le plumage m'est inconnu. Il est probable qu'ils offrent des caractères distincts.

Cette pie-grièche niche sur les arbres ; sa ponte est de cinq ou six œufs oblongs, d'un blanc verdâtre, et entourés vers leur milieu de points d'un brun olivâtre et d'un gris cendré.

La Pie-grièche grise de la Louisiane. *V.* Pie-grièche ardoisée.

La Pie-grièche huppée du Canada, *Lanius canadensis*, Lath., est une femelle de l'espèce du Batara huppé. J'en ai publié la figure pl. 49 de mon Histoire des Oiseaux de l'Amérique septentrionale, sous le nom de *tyran à huppe rousse*. Il en est de même du mâle, pl. 48, sous la dénomination de *tyran à huppe noire ;* enfin, Levaillant (Oiseaux d'Afrique, pl. 77) a encore décrit une femelle de la même espèce, sous le nom de *roussel*.

La Pie-grièche huppée de la Chine, *Lanius jocosus*, Lath. ; pl. enl. de Buffon, n.° 508, sous le nom de *petit merle huppé de la Chine*. Il a sept pouces et demi de longueur ; le bec noirâtre ; une huppe brune ; le reste de la tête noir ; les côtés, la gorge et le devant du cou, blancs ; une strie noire qui part des coins de la bouche et s'étend en arrière ; une petite tache d'un rouge très-vif au-dessous de chaque œil ; la poitrine, le ventre, les flancs d'un blanc sale ; les couvertures inférieures de la queue roses ; le dessus du corps et les pennes des ailes, bruns ; celles de la queue sont étagées et d'un brun noirâtre ; à l'exception des quatre intermédiaires, toutes les autres sont terminées de blanc ; le bec est noirâtre, et les pieds sont bruns. Cet oiseau est connu, dans quelques provinces de la Chine, sous le nom de *kowkaikon*. Celui qu'a décrit Sonnerat

(*Voy. aux Indes*), ne diffère que par sa taille un peu plus petite, sa huppe plus allongée, pointue à son extrémité, et par le peu d'apparence de la strie qui part de l'angle des mandibules. Selon Latham, on trouve aussi cette espèce à la côte du Malabar, au Bengale et au Coromandel, où elle est nommée *boulboul*. C'est le *petit merle huppé de la Chine* de Brisson, le *chinese nuthatch* de Latham, et le *sitta sinensis* de Gmelin.

* La Pie-grièche huppée de la Nouvelle-Hollande, *Lanius erectus*, Lath. Derrière du cou noir; dessus du corps d'un vert pâle; dessous d'un blanc qui tend au jaune sur la poitrine et le ventre; queue et pieds noirâtres; bec jaune. Latham décrit cet oiseau très-imparfaitement, n'ayant eu pour guide qu'un mauvais dessin.

* La Pie-grièche de l'île de Luçon, *Lanius lucionensis*, Lath.; pl. 18, fig. 1, de l'*Ornith.* de Brisson. Taille de la *pie-grièche rousse*; longueur, sept pouces et demi; bec et dessus du corps d'un gris-brun; dessous blanc roussâtre, avec de petites lignes transversales d'un brun clair sur le devant du cou, les côtés de la poitrine et du ventre; une bande longitudinale brune sur les oreilles; pennes pareilles au dos et bordées de roux; queue rousse, et toutes les pennes, excepté les intermédiaires, terminées de blanc roussâtre; pieds d'un brun-roux. Cette pie-grièche me paroît porter la livrée du jeune âge; peut-être est-ce un jeune de la *pie-grièche rousse de l'île Panay*.

La Pie-grièche d'Italie. *V.* Pie-grièche grise a front noir.

La Pie-grièche jaune de Cayenne. *V.* Tyran tictivie.

La Pie-grièche de la Louisiane, *Lanius americanus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 497. Il n'est pas aisé de déterminer quel est l'oiseau que représente cette planche. Buffon le regarde comme une variété de notre *pie-grièche rousse*. Il a le dessus de la tête gris cendré; le dessus du corps d'un roux-brun; le dessous jaunâtre; la gorge grise; une bande blanche auprès des yeux; la queue noire et terminée de blanc; le bec et les pieds noirâtres.

La Pie-grièche de Manille. *V.* Langraien.

La Pie-grièche de la mer pacifique. *V.* Pie-grièche noire.

* La Pie-grièche naine, *Lanius fuscus*, Gmelin. La taille très-petite; bec couleur de corne, noir à sa pointe; plumage brun en dessus, blanc en dessous; tache jaunâtre entre le bec et l'œil; extrémité des pennes secondaires de cette couleur, ainsi que le bord des primaires; pieds noirs.

Latham ignore son pays natal. Je crois qu'elle se trouve au Sénégal.

* La Pie-grièche noiratre et blanche, *Lanius obscurus*, Lath., a la taille de la *bécarde;* le dessus du corps noirâtre; le dessous et les sourcils blancs; les ailes et la queue presque noirs, et les pieds bruns. Elle se trouve en Amérique.

* La Pie-grièche noire, *Lanius pacificus*, Lath. Taille du *moineau franc;* longueur, huit pouces; bec et pieds noirâtres; plumes de la tête et du cou très-étroites; queue longue de trois pouces; doigt du milieu très-long; plumage noir à reflets verts sur la tête et le cou, et se dégradant sur le ventre, les ailes et la queue. On trouve cette espèce dans une des îles de la mer Pacifique.

La Pie-grièche noire du Bengale. *Voyez* Pie-grièche cadran.

* La Pie-grièche de Nootka, *Lanius Nootka*, Lath. Elle a six pouces trois quarts de longueur; le bec noir, ainsi que le sommet de la tête, le dessus du cou et le dos; deux lignes, dont l'une noire et l'autre blanche, s'étendent sur les côtés de la tête, depuis la racine du bec jusqu'au commencement du cou; la dernière passe au-dessus de l'œil, et l'autre au-dessous; la gorge est blanche, et le cou entouré d'un collier blanc; cette couleur couvre les grandes couvertures des ailes, borde et termine les pennes secondaires, ainsi que les quatre plus extérieures de la queue; celle-ci est noire, de même que les petites couvertures et les pennes des ailes, dont la bordure est d'un brun jaunâtre; le croupion est cendré, et chaque plume bordée de gris; les pieds sont noirs.

La Pie-grièche oliva. *V.* Gonolek oliva.

La Pie-grièche dite le Pendeur, *Lanius pendens*, Lath.; pl. 66 des *Oiseaux d'Afrique*, de Levaillant. Le nom de *pendeur* a été donné par Levaillant à cette *pie-grièche* parce qu'elle accroche son superflu de nourriture à une branche, pour le retrouver quand elle en a besoin. Cette dénomination conviendroit également à la plupart des autres, qui ont aussi cette habitude. Quoi qu'il en soit, le *pendeur*, que l'on dit habiter l'Inde, a près de sept pouces de longueur; le dessus de la tête, du cou et du corps, d'un gris bleuâtre, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; la gorge, le devant du cou, noirs; cette couleur se terminant en pointe sur la poitrine; le reste du dessous du corps blanc; deux bandes blanches, dont l'une passe au-dessus et l'autre au-dessous de l'œil, partant des coins de la bouche, s'étendant le long des côtés du cou, et se joignant par en bas; les pennes des ailes noires; les primaires bordées de gris blanchâtre à l'extérieur, et les six dernières secondaires ter-

minées de blanc; les quatre pennes intermédiaires de la queue entièrement noires et d'égale longueur; les autres étagées, en partie blanchâtres à l'extérieur, et noirâtres à l'intérieur; enfin le bec et les pieds noirs.

La PIE-GRIÈCHE PERREIN. *V.* GONOLEK VERT A COLLIER.

La PETITE PIE-GRIÈCHE. Dans Belon, c'est le nom de la PIE-GRIÈCHE dite l'ÉCORCHEUR.

La PETITE PIE-GRIÈCHE d'Edwards, est la MÉSANGE MOUSTACHE.

La PETITE PIE-GRIÈCHE VERTE DE MADAGASCAR. *V.* LANGRAIEN TCHA-CHERT.

La PIE-GRIÈCHE DE POMÉRANIE, *Lanius pomeranus*, Gm. Cet oiseau, qu'a décrit et fait figurer Sparrman, *Mus. Carls. fasc.* 1, tab. 1, est un individu de l'espèce de la PIE-GRIÈCHE ROUSSE. *V.* son article.

La PETITE PIE-GRIÈCHE DE MADAGASCAR. *V.* PIE-GRIÈCHE CALICALIC.

La PIE-GRIÈCHE QUADRICOLORE, *Lanius quadricolor*, Vieill. Le noir, le blanc, le gris et le roux sont les seules couleurs qui règnent sur le plumage de cet oiseau; la première couvre le front, une partie du sinciput, les côtés de la tête, d'où elle descend sur la gorge, les pennes alaires et caudales; la seconde occupe toutes les parties inférieures, le pli et le dessous de l'aile, forme une tache sur le milieu des pennes primaires, termine toutes les latérales de la queue, et borde en dessus les plus extérieures de chaque côté; la troisième domine sur l'occiput, le dessus du cou, du corps et des couvertures supérieures de l'aile; enfin, la quatrième teint légèrement les côtés de l'estomac et du ventre. La queue est longue et étagée. Grosseur de la *pie-grièche rousse.*

Cette espèce a été rapportée des Terres Australes par M. de Labillardière.

La PIE-GRIÈCHE A QUEUE FOURCHUE DU BENGALE. *Voyez* DRONGO FINGAH.

* La PIE-GRIÈCHE A QUEUE ROUGE, *Lanius phœnicurus*, Lath. Cette *pie-grièche* n'a été rencontrée qu'une seule fois par Pallas dans les campagnes couvertes de roches qui avoisinent l'Onon. Elle a le port et la taille de la *pie-grièche rousse;* le dessus du corps d'un gris-roux; le dessous d'un blanc jaunâtre; une bande noire sur les côtés de la tête; la queue et le croupion d'un roux vif.

La PIE-GRIÈCHE RAYÉE DE CAYENNE. *V.* BATARA RAYÉ.

* La PIE-GRIÈCHE ROBUSTE, *Lanius robustus*, Lath. Vingt pouces font la longueur de cette grande *pie-grièche* de la Nouvelle-Hollande. Son bec est noir; son plumage est très-analogue à celui de la *pie-grièche grise;* mais la tête et le cou en

entier sont noirs ; ainsi que les pennes des ailes; la queue est pareille au corps, et chaque penne est terminée par une large bande noire frangée de blanc.

La PIE-GRIÈCHE ROUGE A PLASTRON BLANC, *Lanius mystaceus*, Lath.; pl. 65 *des Ois. d'Afrique* de M. Levaillant. Elle a le bec allongé, garni d'un crochet très-apparent de chaque côté; la queue très-étagée; la tête et le derrière du cou, le manteau et les plumes scapulaires d'un noir mat; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un rouge éclatant; un large demi-collier blanc sur le haut de cette dernière partie; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune clair; un trait rouge sur le bord des pennes du milieu de chaque aile; celles de la queue d'un rouge vif en dessus, plus foible en dessous, et blanches sur leur tige; le bec et les pieds d'un noir foncé. On dit que cette espèce appartient aux îles de la mer du Sud.

La PIE-GRIÈCHE ROUSSE, *Lanius rutilus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 9, fig. 2, est un peu plus grosse que l'*écorcheur*. Le mâle a le *capistrum*, les scapulaires, les couvertures de la queue, la base des premières pennes alaires, la gorge et toutes les parties inférieures d'un beau blanc; le front, une bande, à travers l'œil, qui descend sur les côtés de la gorge, le dos et les ailes d'un noir foncé et pur; le reste de la tête et la nuque d'un roux vif et chargé ; le croupion d'un gris cendré; les ailes et les quatre pennes intermédiaires de la queue, noires; les latérales blanches à leur origine et à leur extrémité, si ce n'est la plus extérieure de chaque côté, qui est presque totalement de cette couleur; le bec et les pieds noirs. Longueur totale, six pouces environ.

La femelle se distingue par son *capistrum*, ses plumes scapulaires, son croupion, sa gorge et les parties postérieures, qui sont d'un blanc un peu lavé de roux; de plus, elle a le front noir, mélangé quelquefois de roussâtre; le reste de la tête et la nuque d'une nuance rousse pâle; le dos, les plumes des oreilles, les ailes et la partie rousse de la queue d'une teinte terne; le bec et les pieds d'un brun sombre; des individus ont quelques lunules brunes et étroites sur la poitrine et sur le ventre; ce sont des femelles après leur première mue.

Chez le jeune, dans son premier âge, la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures de la queue, ont des raies transversales blanches et brunes; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes sont roussâtres et terminées de noir et de blanc; les pennes alaires brunes, blanchâtres à leur origine, et rousses à l'extérieur; les pennes caudales d'un roux rembruni, plus sombre vers leur bout qui est d'un blanc un peu lavé de roux; toutes les parties

inférieures, d'un blanc marqué de roussâtre sur la poitrine; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, et avec des lunules noirâtres sur l'estomac et sur les côtés du corps; le bec et les pieds bruns.

Cette *pie-grièche*, qui a les habitudes de la *grise* et de l'*écorcheur*, est douée, comme ce dernier, de l'art de contrefaire le cri et le ramage des petits oiseaux pour les faire tomber dans ses serres. Elle est répandue dans l'Europe, quitte à l'automne nos contrées septentrionales, y revient au printemps, et y passe la belle saison. On trouve son nid dans les buissons et les haies, en pleine campagne, ou sur le bord des jeunes taillis, et rarement dans les bois. Elle le construit avec les mêmes matériaux qu'emploie la *pie-grièche grise*, lui donne un peu moins d'étendue, et y pond cinq ou six œufs arrondis, d'un blanc roussâtre, avec des taches et des points d'un brun-roux et d'un cendré pâle vers le gros bout. On la trouve encore en Egypte et en Afrique jusqu'au Cap de Bonne-Espérance; mais là, elle est sédentaire pendant toute l'année, et le climat n'a apporté aucun changement dans les couleurs de son plumage, ni dans sa taille et ses habitudes.

Les *pie-grièches rousse* et *écorcheur* ont été tellement confondues, par les auteurs cités ci-après, qu'il est difficile de s'y reconnoître. 1.° Gmelin d'abord a donné la première pour une variété de la seconde, et ensuite il en a fait une espèce particulière sous la dénomination de *lanius pomeranus*, d'après Sparrman qui a fait figurer le mâle dans le premier Fasc. du Mus. carls. 1. 2.° Brisson s'est mépris, en présentant un *jeune écorcheur* pour la femelle de la *pie-grièche rousse*, en isolant le jeune sous le nom d'*écorcheur varié*, et le soupçonnant ensuite d'être la femelle de celui-ci. 3.° L'individu présenté sur la planche 61 de Frisch, et sur la pl. enl. de Buffon, n.° 31, fig. 1, comme la femelle de la *pie-grièche rousse*, est celle de l'*écorcheur*. 4.° Le *variegated shrik*, du Synopsis de Latham, n'est point une espèce particulière, mais une *jeune pie-grièche rousse*. 5.° Enfin Sonnini (édit. de Buff.) a publié une description exacte de celle-ci; mais il s'est trompé en disant, dans une note, que la femelle est facile à distinguer, en ce qu'elle ne porte point sur la tête et sur tout le dessus du corps cette couleur rousse qui est l'attribut du mâle seul; et il aurait dû dire que le roux est moins vif; mais il existe chez l'un et chez l'autre. Il cite, pour son garant, M. Levaillant, qui a commis la même erreur dans son Ornithologie d'Afrique. M. Meyer et tous les naturalistes qui, comme moi, ont étudié ces pie-grièches dans la nature vivante, sont de mon sentiment sur ces deux espèces, dont je possède des mâles, des femelles et des jeunes, pris dans le temps des couvées, et avec leur nid.

La PIE-GRIÈCHE ROUSSE DU BENGALE, *Lanius cristatus*, Lath.; pl. 54 des Oiseaux d'Edwards. Elle a six pouces et demi de longueur; la tête un peu huppée; le bec couleur de corne, noirâtre à l'extrémité; le dessus du corps roux; le dessous d'un orangé sale, rayé transversalement de noir; un croissant noir derrière chaque œil; les pennes des ailes brunes, bordées d'une teinte pâle; la queue rousse en dessus, grise en dessous; les pieds et les ongles noirs.

La PIE-GRIÈCHE ROUSSE DE L'ÎLE PANAY, *Lanius panayensis*, Lath.; Voyage de Sonnerat, pl. 70. Elle a la taille de celle d'Europe; le bec noir; l'iris couleur de feu; la tête, le devant d cou et le ventre, rouges; le dessus du cou, les ailes et la queue, bruns; les pieds noirs.

La PIE-GRIÈCHE ROUSSE DE MADAGASCAR. *Voyez* BATARA SCHET-BÉ.

La PIE-GRIÈCHE ROUSSE A TÊTE NOIRE DU SÉNÉGAL. *Voyez* BATARA TCRAGRA.

* La PIE-GRIÈCHE SCHACH, *Lanius schach*, Lath. C'est d'après le voyageur Osbek que l'on a décrit cette pie-grièche de la Chine, où elle porte le nom d'*aschach*. Elle a la taille du *tyrun titiri;* la tête et le dessus du cou gris; le dessous du cou d'un blanc rougeâtre; le dos et le ventre d'un rougeâtre fort pâle; les pennes des ailes noires; les grandes blanches à leur base, et les autres blanches à leur pointe.

La PIE-GRIÈCHE SILENCIEUSE, *Lanius silens*, Vieill.; pl. 74 *des Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Cette *pie-grièche* habite l'intérieur des Terres Australes de l'Afrique. Elle a un peu plus de grosseur que la *pie-grièche rousse;* les parties supérieures noires, et les inférieures blanches; une bande de cette couleur sur les ailes, et une bordure au côté extérieur des pennes latérales de la queue; le bec de couleur de corne; l'*iris* brun; les pieds d'un brun clair, et les ongles noirs.

La femelle est un peu plus petite que le mâle; ses couleurs sont moins pures et moins prononcées. Son nid est placé sur les arbres, et construit avec beaucoup d'art. La ponte est ordinairement de trois ou quatre œufs d'un vert pâle, comme barbouillé de couleur roussâtre. Les petits, au sortir du nid, ressemblent à leur mère.

La PIE-GRIÈCHE SOURCIL ROUX, *Lanius superciliaris*, Vieill.; pl. 76 *des Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Cet oiseau a cinq pouces quatre lignes de long; tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux, et de deux bandes de cette couleur qui s'étendent sur les côtés de la tête et descendent en arrière jusqu'à la naissance du cou; le reste de la tête est gris cendré.

M. Levaillant rapproche de cette espèce le TANGARA

VERDEROUX, *Tanagra guianensis*, Lath., lequel est une *pie-grièche*, selon le sentiment de plusieurs savans ornithologistes.

* La PIE-GRIÈCHE TABOANE, *Lanius tabuensis*, Lath. Elle habite Tonga-Taboo, l'une des îles des Amis. Sa longueur est de huit pouces un quart; le bec est brun; le dessus de la tête d'un brun verdâtre, qui prend un ton olive sur les côtés et le dessus du corps; la gorge et la poitrine sont cendrées; le ventre est d'un brun jaunâtre; le bas-ventre noirâtre; les pennes primaires sont noires; les secondaires d'un brun sombre, et frangées de blanc obscurci; la queue et les pieds bruns.

La PIE-GRIÈCHE TACHETÉE. *V.* BATARA TACHETÉ.

La PIE-GRIÈCHE TACHETÉE DE CAYENNE. *V.* BÉCARDE TACHETÉE.

* La PIE-GRIÈCHE A TÊTE NOIRE, *Lanius melanocephalus*, Lath. Les îles Sandwich sont la patrie de cette *pie-grièche*. Elle a près de six pouces de longueur; la tête et la gorge d'un noir brillant; le corps d'un vert-olive, plus pâle en dessous, rembruni sur le croupion et les pennes des ailes; ces dernières bordées de la nuance verte du corps; la queue arrondie, et terminée par une bande noire bordée de jaune, qui s'étend d'autant plus que les pennes s'éloignent des intermédiaires; les pieds noirâtres, et le bec noir.

La PIE-GRIÈCHE TCHA-CHERT-BÉ, *Lanius leucocephalus*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 374. Cette *pie-grièche*, nommée à Madagascar *tcha-cher-bé*, a près de huit pouces de long: la grosseur du *merle;* la tête, la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, d'un beau blanc; les parties supérieures, les couvertures des ailes et de la queue, d'un noir verdâtre; les pennes bordées de vert; le bec, les pieds et les ongles, de couleur de plomb.

La PIE-GRIÈCHE TSHET-BÉ. *V.* BATARA TSHET-BÉ.

* La PIE-GRIÈCHE VARIÉE, *Lanius afer*, Lath. Cette espèce se trouve en Afrique. Elle a cinq pouces de longueur; le bec et le dessus de la tête, noirs; le front blanc, ainsi qu'un trait qui, en passant au-dessus des yeux, s'étend du bec à l'occiput; le dessus du cou et du corps plus ou moins tacheté de blanc sur un fond noir; les ailes et la queue de cette dernière couleur; une grande tache triangulaire roussâtre sur le milieu des couvertures alaires; les pennes secondaires bordées en dehors de cette même teinte; le dessous du corps blanc, strié de ferrugineux sur les flancs, la poitrine et le ventre; les deux pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc; les latérales blanches dans leur milieu et sur le côté extérieur; les pieds bruns.

La PIE-GRIÈCHE VARIÉE DU BRÉSIL. *V.* BATARA VARIÉ.

* La PIE-GRIÈCHE A VENTRE FERRUGINEUX, *Lanius ferrugineus*, Lath. Taille de la *pie-grièche grise;* longueur, neuf pouces; bec couleur de corne en dessous et noir en dessus; dos et croupion bruns; gorge et poitrine d'un blanc sale; ventre et bas-ventre ferrugineux; queue entièrement d'un brun noirâtre; pieds noirs. Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Latham avoit d'abord soupçonné que cet oiseau étoit de l'espèce du *fiscal;* mais depuis il l'a donné pour une espèce distincte. (2.e Suppl. *to the gen. Synopsis.*)

* La PIE-GRIÈCHE WEEBONG, *Lanius flavigaster*, Lath. Le nom que j'ai conservé à cette *pie-grièche*, est celui que lui ont donné les habitans de la Nouvelle-Hollande. D'un naturel hardi et cruel, elle fait la guerre à tous les petits oiseaux qui se trouvent dans le canton qu'elle habite. Sa taille est celle de la *pie-grièche grise*, mais son bec est plus fort; toutes les plumes de la tête, jusqu'au-dessous des yeux, sont longues, très-fournies, et forment une sorte de huppe lorsque l'oiseau les hérisse; elles sont noires, ainsi que le bec et les pieds; tout le dessus du corps est d'un brun ferrugineux, à reflets verts; une tache blanche se fait remarquer à la naissance de la gorge; la poitrine et le ventre sont jaunes; les pennes des ailes et de la queue, le bec et les pieds noirâtres. Taille de la *pie-grièche grise.* (V.)

PIE-GRIÈCHES-HIRONDELLES. Nom d'une division du genre PIE-GRIÈCHE, dans le Règne animal de M. Cuvier; laquelle correspond à mon genre LANGRAIEN. *V.* ce mot. (V.)

PIÈCES ANATOMIQUES INJECTÉES. On ne peut conserver, dans les cabinets, les parties charnues des animaux dans leur état de siccité, qu'en les embaumant ou en les injectant. L'injection se fait en introduisant une composition chaude de cire et de térébenthine colorées dans les vaisseaux, par le moyen d'une seringue. Cette composition se durcit en se refroidissant; elle semble redonner une sorte de vie aux parties. On injecte aussi du mercure coulant dans les vaisseaux qu'on veut dilater et rendre plus apparens. Plusieurs anatomistes ont très-bien réussi dans cet art, et l'on cite surtout le célèbre Ruysch, hollandais, dont le czar Pierre-le-Grand acheta les *pièces anatomiques injectées*, et qui faisoit en quelque manière revivre les cadavres. Il avoit même une tête d'enfant si bien préparée, qu'elle paroissoit véritablement animée. Il n'a pas donné son secret à cet égard. Les noires et sèches momies d'Egypte sont hideuses; mais les injections anatomiques font reprendre aux organes morts la forme des organes vivans. Au reste, il faut beaucoup d'adresse, de patience et de talent pour réussir dans cette partie. On imite encore la nature, en cire de diverses couleurs;

avec laquelle on représente des *pièces anatomiques*. Il en existe de magnifiques au cabinet de la Faculté de Médecine de Paris.

Aujourd'hui, les *pièces anatomiques* se conservent parfaitement dans une dissolution de sublimé corrosif dans l'eau ou l'esprit-de-vin. On sait que ce sel (hydrochlorate de deutoxide de mercure) a la propriété de concréter l'albumine; il durcit dans l'eau même de sa solution, les chairs, les parties molles, et leur conserve leur forme. Elles peuvent ensuite, lorsque ces parties sont bien imprégnées du sel mercuriel, être desséchées; elles se gardent sans être attaquées même par les insectes, à cause du poison mercuriel. Ce procédé est dû au professeur Chaussier. *V.* EMBAUMEMENT et MOMIE. (VIREY.)

PIÉCHATIER. *V.* PIED DE CHAT. (LN.)

PIECIORNIK. Nom du COMARET (*Comarum palustre*), en Pologne. (LN.)

PIED ou PATTE, *Pes.* C'est le membre qui sert aux animaux pour exécuter leur mouvement progressif. (*Voyez* l'article MOUVEMENS DES ANIMAUX.) L'*homme* a deux *pieds* comme les *oiseaux;* et de là est venue la définition ridicule de Platon, que l'*homme étoit un animal à deux pieds sans plumes;* aussi Diogène le cynique, ayant jeté un coq plumé dans l'Académie, dit que c'étoit l'*homme de Platon.*

Les quadrupèdes sont ainsi nommés à cause de leurs quatre pieds. Plusieurs reptiles, comme les *tortues*, les *lézards*, les *grenouilles*, ont aussi quatre membres; mais il y a des reptiles bipèdes ou à deux pieds. Les nageoires antérieures des cétacés sont de véritables pieds; et l'on peut regarder les nageoires abdominales des poissons comme faisant les fonctions de pieds. *V.* NAGEOIRES. Chez les *oiseaux* et les *chauve-souris*, les pieds de devant sont formés en ailes; chez les *singes* et l'*homme*, ce sont des bras. *V.* MAIN.

Tous les insectes ailés n'ont pas moins de six *pattes*, et ceux qui n'ont pas d'ailes ont souvent un grand nombre de pieds, ainsi que les crustacés d'eupodes et isopodes.

On appelle *pied*, dans les coquilles, la partie avec laquelle elles se meuvent. Ainsi, le *pied* des *limaçons* est leur ventre. Plusieurs coquilles bivalves, comme les *solens*, les *peignes*, les *pinnes*, les *moules*, etc., ont un pied ou un prolongement musculeux qu'elles font sortir de leur coquille pour s'appuyer sur le sable, ou pour s'y creuser un asile, ou pour filer un byssus; alors le pied porte un sillon. On peut aussi nommer pieds, mais improprement, les *tentacules des polypes*, les *bras*

des sèches (*V.* Tentacules), les prolongemens des *étoiles de mer*, etc.

Les pieds des animaux ont diverses articulations, digitations, plusieurs inflexions et mouvemens; ainsi que les muscles, les tendons, les os, les nerfs, pour les exécuter. Chez les mammifères, le pied, comme le bras, sont formés de colonnes osseuses superposées et attachées, soit à une omoplate pour le bras, soit à un os coxal ou des iles pour l'extrémité postérieure, par une cavité cotyloïde. Comme l'humérus, le fémur est le premier os, celui de la cuisse, ordinairement joint au corps chez beaucoup de mammifères. A cet os, se joignent ceux de la jambe proprement dite, composés du tibia, le plus fort, et du péroné qui l'accompagne. Vers le lieu de leur réunion au fémur, c'est-à-dire au genou, est un os hors du rang, espèce de gros sésamoïde, retenu par des tendons; c'est la rotule qui empêche la jambe de fléchir en avant. Les deux os de la jambe pouvant chevaucher l'un sur l'autre, permettent ainsi des mouvémens de demi-tour en dedans ou en dehors, ou de pronation et de supination. Après ces os viennent ceux du pied, qui, chez la plupart des mammifères, sont allongés en canons; de sorte que le talon est fort relevé et éloigné de la partie qui pose à terre et qui est l'extrémité du tarse, avec les os du métatarse portant les doigts. C'est, à proprement parler, le pied.

Tous ces os des jambes et du pied sont mus par des muscles fléchisseurs, extenseurs, pronateurs, supinateurs, etc., analogues à ceux du bras, ainsi que l'a montré Vicq-Dazyr, et comme on le verra à l'article Mammifères (*Organisation*).

Les pieds des reptiles sont conformés à peu près comme ceux des précédens; mais ils ont moins de liberté de mouvemens, et plusieurs lézards ont les pattes postérieures tournées à l'envers, de sorte que l'extrémité de leurs doigts est presque dans le sens de leur queue; cette disposition est favorable pour les pousser en avant.

Il en est à peu près ainsi des grenouilles; mais tous les animaux dont les jambes postérieures sont longues et fortes, sautent plutôt qu'ils ne marchent, comme les mammifères du genre des gerboises, des kanguroos, et beaucoup de rongeurs. Ces jambes fortes et longues se remarquent surtout parmi les insectes sauteurs, les sauterelles, les puces, les altises, etc.

Les pieds des insectes se distinguent aussi en plusieurs pièces; d'abord la hanche forme la première articulation avec le corps, et se compose d'ordinaire de deux parties; vient ensuite la cuisse, sorte de tube corné, contenant des muscles assez gros, principalement chez les sauteurs; elle

est d'ordinaire située horizontalement. La jambe plus mince est placée droit ; enfin viennent les articulations plus ou moins nombreuses du pied, qu'on nomme le tarse ; elles sont terminées souvent par une griffe très-petite. Plusieurs espèces portent à leurs pieds de devant des pinces, comme les scorpions, les crabes et d'autres crustacés ; ou des dards, des broches, des crochets dans les notonectes, etc. Quelques mâles ont aussi les pattes de devant plus longues que les femelles, afin de saisir celles-ci dans le coït; tels sont les crabes, les cryptocéphales, etc. Une espèce de crabe, le *cancer dorsipes*, retourne deux pattes sur son dos, pour retenir quelque pierre, une sorte de plastron qui le garantisse des chocs.

Les punaises ont des pieds agiles, propres à la course, ainsi que les crabos et d'autres insectes carnassiers; il en est qui sont propres à fouiller le sol, comme des pelles ; chez le taupe-grillon, des truxales, des scarabées ; d'autres sont destinés à nager et ont été façonnés en rames ; tels sont ceux des dytisques, des gyrins, des notonectes, des monocles, etc.

On voit ainsi une grande précaution dans la fabrique des instrumens de progression des animaux ; dans les AILES, les NAGEOIRES (*V.* ces mots), qui ne sont que des pattes transformées.

Que les philosophes épicuriens viennent nous soutenir que cela ne prouve aucun but, et que le hasard a tout fait ; que des pieds s'étant trouvés, par fortune, l'animal s'en est servi pour marcher et bondir ; il est impossible de répondre à l'absurdité. Il suffisoit, pour réfuter celui qui nioit le mouvement, de se promener devant lui. L'histoire naturelle a cet immense avantage de rectifier les plus étranges extravagances de l'esprit humain, en faisant toucher et saisir le vrai par tous les sens. (VIREY.)

PIED. Nom donné au support ou au pédicule des champignons. *V.* ce mot. (D.)

PIED-D'AIGLE. C'est la PODAGRAIRE, espèce d'herbe. (LN.)

PIED D'ALEXANDRE. C'est la PYRÈTRHE. (B.)

PIED D'ALOUETTE. On donne ce nom à la DAUPHINELLE. (B.)

PIED D'ANE. Coquille du genre SPONDYLE. (B.)

PIED DE BOEUF. C'est, à Cayenne, la BÉCASSINE DES SAVANES. (DESM.)

PIED DE BOEUF. C'est un BOLET, *boletus bovinus*. (DESM.)

PIED DE BOEUF ou DE VEAU. C'est le GOUET VULGAIRE (*arum maculatum*, L.). (LN.)

PIED DE BOUC. On donne ce nom à diverses plantes; à l'ANGÉLIQUE SAUVAGE, à la PODAGRAIRE, au MÉLAMPYRE DES CHAMPS et à la SPIRÉE ORMIÈRE. (LN.)

PIED DE CANARD. C'est le PODOPHYLLE. (B.)

PIED DE CHAT. Nom vulgaire du GNAPHALE DIOÏQUE, de Linnæus, actuellement l'ELYCHRYSE DIOÏQUE. (B.)

PIED DE CHÈVRE. On donne vulgairement ce nom à un AGARIC que l'on mange dans les Alpes, et que Haller a défini, n.° 2378, par cette phrase: *amanita petiolo brevissimo, pileo umbilicato cinereo, lamellis tenuissimis albis.* (B.)

PIED DE CHÈVRE. C'est le BOUCAGE. (B.)

PIED DE CHÈVRE. C'est une espèce de LISERON DES INDES (*convolvulus pes-capræ*), ainsi nommée à cause de la forme de ses feuilles à deux lobes. On donne aussi ce nom à l'ANGÉLIQUE SAUVAGE dans la campagne. (LN.)

PIED DE COLOMBE. Ancien nom du GÉRANION ROBERTIN. (B.)

PIED DE COQ. Nom du PANIS CRÊTE DE COQ, de la CRETELLE d'ÉGYPTE et de la CLAVAIRE CORALLOÏDE. (B.)

PIED DE COQ. Nom de la RENONCULE RAMPANTE. (B.)

PIED DE CORBEAU. La RENONCULE A FEUILLES D'ACONIT porte ce nom dans quelques lieux. (B.)

PIED DE CORBIN. L'un des noms vulgaires de la RENONCULE ACRE. (LN.)

PIED DE CORNEILLE. Le PLANTAIN CORNE DE CERF porte ce nom. (B.)

PIED DE CORNEILLE. *V.* CORONOPUS. (LN.)

PIED COURT, PIED COT. Nom vulgaire de la RENONCULE RAMPANTE, aux environs d'Angers. (B.)

PIED D'ÉLÉPHANT. *V.* ÉLÉPHANTOPE. (B.)

PIED DE GELINE. C'est la FUMETERRE DES BOUTIQUES. (LN.)

PIED DE GRIFFON. On appelle ainsi l'HELLÉBORE FÉTIDE. (B.)

PIED GRIS. C'est l'ALOUETTE DE MER, dans le département de l'Ain. (V.)

PIED-DE-LIÈVRE. Nom que donnent les bergers au TRÈFLE DES CHAMPS. (B.)

PIED DE LION. Plante du genre de l'ALCHIMILLE. (B.)

PIED DE LIT. C'est l'ORIGAN et le CLINOPODE VULGAIRE. (B.)

PIED DE LOUP. Nom du LYCOPODE. (B.)

PIED NOIR. Nom vulgaire du TRAQUET. *Voyez* l'article MOTTE UX. (V.)

PIED D'OIE. *V.* CHENOPODIUM. C'est encore une espèce d'ASPALAT. (LN.)

PIED D'OISEAU. C'est le nom que porte l'Ornithopodion, en Grèce. *V.* ce mot. (LN.)

PIED D'OISEAU DE NARBONNE. C'est une espèce d'Astragale (*Astrag. sesameus*, L.). (LN.)

PIED DE PIGEON. C'est la Géraine colombine. (B.)

PIED-POU. On donne ce nom à la Renoncule rampante, aux environs de Boulogne. (B.)

PIED DE POULAIN. Nom du Tussilage commun, aux environs d'Angers. (B.)

PIED DE POULE. On appelle ainsi le Panis rampant, autrement Pastale rampante, et la Cretelle a balai (*Cynosurus scoparius*, L.). (B.)

On donne encore ce nom à un Barbon (*Andropogon ischæmum*, L.), et au Lamier blanc. (LN.)

PIED DE POULE. On appelle ainsi la Paullinie d'Asie ; à l'île Bourbon, on emploie son écorce contre la fièvre. (B.)

PIED ROUGE. Nom que l'on donne à l'Huîtrier, dans la Louisiane. (V.)

PIED DE SAUTERELLE. La Campanule raiponce porte ce nom. (B.)

PIED DE TIGRE. Espèce de Quamoclit (*Ipomæa pes tigris*, L.). (LN.)

PIED DE VEAU. Plante du genre Gouet. (B.)

PIED VERT. Un des noms vulgaires du Bécasseau. *V.* l'article Chevalier. (V.)

PIEDRA DE SAN ISIDRO, des Espagnols. C'est un cristal qui porte le nom du pays où il se rencontre. (LN.)

PIEDS BOTS. Famille de champignons, établie par Paulet dans le genre Agaric de Linnæus. Elle se reconnoît au pédicule élevé, contourné, surtout au bas, et au chapeau inégalement bosselé.

Trois espèces s'y réunissent ; savoir ; le Roux de Vincennes ; le Petit chapeau de Senar ; le Champignon prune de Monsieur. (B.)

PIE-MÈRE. L'une des *méninges* ou *membranes* qui enveloppent, sous la *dure-mère*, le Cerveau. *V.* cet article. (VIREY).

PIE-TRIL. Nom vulgaire de la Pie-grièche grise, aux environs de Niort.

PIENDELS. Nom hollandais de la Pistache de terre (*arachis hypogæa*). (LN.)

PIENU. C'est, en Sologne, l'Alouette lulu. (V.)

PIEPENITE. Nom du Melon chez les Épirotes. (LN.)

PIEPER. Nom allemand et générique des Pipis. (V.)

PIERCÉE, *Piercea*. Miller avoit fait, sous ce nom, un genre aux dépens des RIVINIES; mais il n'a pas été adopté. (B.)

PIÉRIDE, *Pieris*, Schr., Latr., Lam.; *Papilio*, Linn., Geoff., Deg.; *Pontia*, Fab. Genre d'insectes, de l'ordre des lépidoptères, famille des diurnes, tribu des papilionides, ayant pour caractères: chenilles allongées, presque cylindriques; chrysalide nue, anguleuse, attachée à son extrémité postérieure, et dans son milieu, par un cordon transversal; six pieds ambulatoires dans les deux sexes; ailes inférieures point échancrées au bord interne, avancées sous l'abdomen, et l'embrassant; crochets des tarses unidentés ou bifides; palpes inférieurs cylindracés, point fortement comprimés; le dernier article presque aussi long, au moins, que le précédent.

Le genre des piérides, établi par Schrank, dans sa Faune de Bavière, comprend une grande partie de cette division des papillons, que Linnæus a nommée *Danaïdes blanches* (*Danai candidi*). Cette couleur, quelquefois mélangée, soit dans les deux sexes, soit dans les mâles seulement, d'une teinte aurore ou carmin, est en effet celle qui domine le plus dans ces insectes. Leurs ailes ont le bord postérieur courbe ou arrondi, sans dentelures, ni prolongemens en forme de queue; les inférieures sont presque rondes, et leur dessous est souvent verdâtre ou jaunâtre. Leurs chenilles ont le corps grêle, aminci aux deux extrémités, pubescent ou garni de duvet, avec la tête petite et arrondie, et des raies dorsales, alternativement plus pâles et plus foncées. Beaucoup de ces chenilles se nourrissent plus spécialement de crucifères; quelques-unes dévorent les choux de nos jardins, et leurs papillons ont été nommés *brassicaires*. La chrysalide est suspendue verticalement, et son extrémité antérieure se termine en pointe.

Quelques piérides, et toutes exotiques, ont les ailes longues, étroites, et ressemblent aux *héliconies* avec lesquelles on les a même confondues; telle est l'espèce suivante.

PIÉRIDE CRISIA, *Pieris crisia; Papilio crisia*, Fab. Ses ailes sont allongées, étroites et entières; les supérieures se terminent en pointe, sont noires, avec une petite ligne à la base, une bande oblique et trois points vers le milieu, jaunes. Le dessous de ces ailes est semblable au-dessus, mais plus pâle; les postérieures sont jaunes, avec une bordure noire dentée; leur dessous est jaune, mêlé de brun.

Cette espèce se trouve aux Antilles.

Dans les autres piérides, les ailes supérieures sont triangulaires, et les inférieures sont presque rondes ou en trian-

gle très-arrondi postérieurement. La *piéride de la moutarde* ou le *papillon blanc de lait*, d'Engramelle, s'éloigne cependant un peu, sous ce rapport, des autres espèces de cette division, et pourroit en former une particulière, avec quelques piérides exotiques. Ses ailes sont oblongues.

Piéride gazée, *Pieris cratægi; Papilio cratægi*, Linn., Fab.; le *Gazé*, Geoff., Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XLVIII, n.° 101. Ses ailes sont blanches, un peu transparentes, avec de grosses nervures noirâtres, et un petit liséré noir; le corps est noir et couvert de poils longs grisâtres.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe. Pallas dit qu'aux environs de Winofka et dans des endroits abrités du vent, elle se trouve en une telle quantité, qu'on semble voir tomber une grosse neige. Son vol est rapide dans le jour; souvent elle passe la nuit fixée sur des épis de blé, et on l'y prend facilement. La femelle dépose environ deux cents œufs; ils sont coniques, très-serrés les uns contre les autres, et placés ordinairement sur des feuilles.

La *chenille* vit en société sous une toile de soie, et y passe l'hiver; elle est très-vorace, se nourrit des feuilles de l'aubépine, du prunier sauvage, de plusieurs arbres fruitiers, du chêne, etc. D'abord noire, elle devient jaunâtre, avec la tête et trois lignes noires; elle a des poils jaunes et des poils blancs.

La *chrysalide* est anguleuse, d'un jaune verdâtre ou blanchâtre, avec des taches et des points noirs; elle est attachée par un lien.

Piéride du chou, *Pieris brassicæ; Papilio brassicæ*, Linn., Fab.; le *grand Papillon blanc du chou*, Geoff.; le *grand Papillon du chou*, Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. XLIX, n.° 103. Ses ailes sont blanches en dessus; les supérieures ont l'angle du bout et une bonne partie du bord postérieur, noirs (les femelles suivant Engramelle); elles offrent en outre deux taches noires presque rondes et une troisième allongée au bord inférieur sur chaque; ces deux taches noires se retrouvent en dessous dans les deux sexes; la surface inférieure des premières ailes est blanche, avec le bout d'un jaune pâle; celle des secondes ailes est blanche, mais entièrement lavée d'un peu de jaune pâle.

La *chenille* vit en société, et, à ce qu'il paroît, exclusivement sur le chou ou autres plantes crucifères; elle est rayée de jaune et de bleuâtre, avec des points noirs tuberculeux du centre de chacun desquels il part un poil. Ces *chenilles* sont très-voraces, mangeant par jour plus du double de leur poids; elles marchent lentement, vont à une assez grande distance du lieu où elles ont vécu pour se transformer en *chrysalide*, ta-

pissent de soie l'endroit où elles doivent se fixer, afin de subir cette métamorphose, et s'y fixent par un lien vers le cinquième anneau.

La *chrysalide* est d'un jaune verdâtre tacheté de noir, et anguleuse; elle est souvent attaquée par des *ichneumons*, notamment l'*ichneumon à coton blanc* de Geoffroy.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe, en Barbarie, et même, à ce que l'on dit, en Chine. La femelle dépose une quantité très-considérable d'œufs.

Piéride de la rave, *Pieris rapæ; Papilio rapæ*, Linn., Fab.; *le petit Papillon blanc du chou*, Geoff.; le *petit Papillon du chou*, Engr., *Pap. d'Europ.*, pl. XLIX, n.° 103. Cette espèce ressemble singulièrement à la précédente. Sa taille est plus petite; ses ailes supérieures n'ont pas autant de noir au bord postérieur: l'angle est seul coloré; la tache noire que l'on voit au bord interne de ces ailes, dans l'un des sexes de l'espèce précédente, manque ici, ou est presque nulle.

Sa *chenille* vit sur le chou, sur différentes plantes crucifères, sur le réséda; elle s'introduit dans leur intérieur, ce qui l'a fait nommer *ver du cœur;* elle est verte, avec une ligne plus pâle sur le dos, et une raie d'un blanc jaunâtre, marquée souvent de points jaunes de chaque côté du ventre.

La *chrysalide* diffère peu de celle de l'espèce précédente.

Piéride du navet, *Pieris napi; Papilio napi*, Linn., Fab.; le *Papillon blanc veiné de vert*, Geoff.; Engram., *Pap. d'Europ.* pl. L, n.° 104. Ses ailes sont blanches en dessus, avec des nervures noirâtres; les supérieures ont l'angle du bout noir, et dans l'un des sexes, vers le milieu, un point de cette couleur; le dessous de ces ailes est blanc, avec l'extrémité d'un vert jaunâtre; le fond des inférieures est de cette dernière couleur.

La *chenille* est presque tout-à-fait semblable à celle du *petit papillon du chou;* elle vit solitaire sur cette plante, ainsi que sur le navet.

Cette espèce, moins répandue que les deux précédentes, habite les prairies, celles surtout qui sont près des bois.

Le *papillon blanc veiné de vert*, représenté par Engramelle, *Pap. d'Europ.*, pl. LXXVII, n.° 104 *bis*, qui se trouve en Styrie, semble être le produit de la réunion des deux espèces précédentes. Ici, se trouvent la tache apicale et les deux points des ailes supérieures, le point marginal des inférieures, qui se voient dans le *petit papillon du chou*, ainsi que les nervures noirâtres du *papillon veiné de vert*. Les taches dont nous venons de parler sont communes aux deux sexes; mais l'un d'eux a une teinte noirâtre dans l'intervalle des nervures; le dessous des ailes, dans tous, ressemble assez à celui des ailes du *papil-*

lon blanc veiné de vert; la teinte verdâtre est ici d'un blanc jaunâtre.

L'espèce que Fabricius et Esper nomment *papilio raphani*, peut être placée dans le voisinage de celle-ci. Ses ailes sont blanches en dessus; les supérieures ont une tâche vers le milieu et le bord postérieur noirs; ce bord a des taches blanches; les inférieures ont près du bord des points noirâtres peu marqués; leur dessous est jaunâtre avec des veines noires. Elle se trouve au midi de l'Europe. On pourroit la considérer comme le résultat du mélange des *piérides daplidice* et *napi*.

Piéride de la moutarde, *Pieris sinapis; Papilio sinapis*, Linn., Fab.; le *Papillon blanc de lait*, Engram. *Pap. d'Europe*, pl. L, n.° 105. Cette espèce est petite, et ses ailes sont plus allongées que dans les précédens. Leur dessus est blanc, avec l'extrémité des supérieures noirâtre; le dessous de celles-ci est blanc avec le sommet verdâtre; la partie qui l'avoisine est entremêlée de gris. Le fond du dessous des ailes inférieures a une teinte verdâtre, pointillée de gris.

Cette espèce se trouve dans les bois. Sa *chenille*, qui doit vivre sur les plantes crucifères, n'est pas bien connue.

Piéride daplidice, *Pieris daplidice; Papilio daplidice* Linn., Fab.; le *papillon blanc, marbré de vert*, Engram.; *Pap. d'Europ.*, pl. L, n.° 106. Ses ailes sont blanches; les supérieures ont en dessus l'angle extérieur noirâtre, tacheté de blanc, et une tache noirâtre, coupée par un trait blanc, vers le milieu de la côte; les femelles ont de plus deux taches noirâtres près du bord inférieur de ces ailes; le bord postérieur des secondes ailes est en outre noirâtre, tacheté de blanc; le dessous des supérieures, dans les deux sexes, a à peu près les mêmes taches que le dessus; mais la tache de la côte, et celles de l'angle, à l'exception d'une, sont vertes; le dessous des inférieures est d'un vert foncé avec des taches blanches, dont celles du bord postérieur forment une bande. Cette piéride se trouve dans les parties tempérées et méridionales de l'Europe, et en Afrique.

L'espèce qu'Esper, Prunner et Cramer nomment *belia*, qu'Engramelle a d'abord donnée pour la femelle de l'*eupheno*, pl. LII, n.° 108, *c*, *d*, ne diffère de la femelle de celle-ci que par le dessous de ses ailes inférieures; ce dessous se rapproche de celui des ailes inférieures de l'*aurore*. Il est vert, avec différentes taches irrégulières ou marbrures, d'un blanc luisant, et comme nacré. Cette espèce se trouve dans la France méridionale et en Barbarie.

Piéride aurore, *Pieris cardamines; Papillon aurore*, pl. M,

10, 2 de cet ouvrage; *Papilio cardamines*, Linn., Fab.; l'*Aurore*, Geoff., Engram., *Pap. d'Europ.*, pl. LI, n.° 107. Les ailes supérieures du mâle sont mi-parties de blanc et d'aurore; cette couleur-ci affecte la moitié postérieure de l'aile; on y voit, dans le milieu, une petite tache brunâtre; l'angle du sommet et une bonne partie du bord postérieur, sont brunâtres; les ailes inférieures sont blanches, et paroissent un peu marbrées, les couleurs de dessous perçant un peu à travers; la frange est coupée de noir et de blanc; le dessous des supérieures ne diffère du dessus, qu'en ce que le blanc est soufré, et que le brun du bout de l'aile est verdâtre; le dessous des ailes inférieures est blanc, avec des marbrures vertes, piquées de jaune. La femelle n'a point de couleur aurore aux ailes supérieures. Elle ressemble d'ailleurs au mâle.

La *chenille* est verte, avec une raie blanche de chaque côté au-dessus des pattes. Elle se nourrit de différentes plantes crucifères, comme le cresson, le chou, le thlaspi.

La *chrysalide* est d'un jaune pâle, renflée au milieu et terminée en fuseau aux deux bouts. L'*aurore* se trouve dans les bois, au printemps.

PIÉRIDE EUPHENO, *Pieris eupheno; Papilio eupheno*, Linn., Fab.; l'*Aurore de Provence*, Engram., *Pap. d'Europe*, pl. LII, n.° 108, *a*, *b*, le mâle; pl. LXXVII, n.° 108, *g*, *h*, la femelle. Le mâle est d'un jaune citron; la moitié postérieure des premières ailes est aurore, avec le bord interne noirâtre au-dessus, et marqué d'un trait noir, tant en dessus qu'en dessous; l'angle du sommet est brun en dessus, vert en dessous; les ailes inférieures ont en dessous deux lignes anguleuses et transverses, d'un vert foncé, piqué de jaune, coupées et entrelacées par une troisième ligne de la même couleur, longitudinale et fourchue à son extrémité inférieure: on y voit aussi des points d'un jaune plus pâle, presque blancs.

La femelle a ses ailes supérieures blanches, avec une tache noire et en croissant vers le milieu; l'angle d'en haut est d'une couleur aurore, tacheté de brun en dessus, verdâtre en dessous; le dessus des ailes inférieures est blanc, avec une légère teinte jaunâtre; le dessous ressemble à celui du mâle. Cette femelle est le *papillon belia* de Linnæus.

Cette espèce se trouve dans les provinces les plus méridionales de la France, en Barbarie, etc. (L.)

PIERRZYCA. Nom polonais du PIMENT ANNUEL (*capsicum annuum*, Linn.). (LN.)

PIERRE ABSORBANTE. *V.* PONCE. (LN.)

PIERRE D'ABYSSINIE, *Lapis abyssinicus*. C'est l'AMIANTE. (LN.)

PIERRE ACIDE ou **OXYPÈTRE.** On a donné ce nom à des pierres dont on retire de l'*alumine sulfaté* ou *alun*. Les unes sont des laves altérées par les vapeurs acido-sulfureuses des volcans et des solfatares, comme à *Latera*, dans les Etats du Pape, à la solfatare de Pouzzoles, à Vulcano et Lipari, à l'île Milo, etc. D'autres, comme à la Tolfa, à Beregszaz en Hongrie, à l'Argentière dans l'Archipel, ne donnent d'alun qu'après avoir été calcinées. L'alun qu'on retire de ces pierres est beaucoup plus pur. (LN.)

PIRRE D'ÆLAND. Marbre rouge coquillier, qui se trouve dans l'île d'Æland, dans la mer Baltique. (PAT.)

PIERRE ÆROPHANE. On a donné ce nom à une *pierre* qui, étant posée sur un corps quelconque, est opaque et d'une couleur obscure, mais qui, regardée contre le jour, paroît diaphane et de diverses couleurs. C'est une variété d'HYDROPHANE. *V.* ce mot. (PAT.)

PIERRE D'AIGLE ou **AÉTITE.** *V.* FER HYDRATÉ GÉODIQUE, vol. 11, p. 368, et AÉTITE. La structure des *pierres d'aigle* paroît due au retrait que la matière ochreuse intérieure a éprouvé en se desséchant. Son écorce a dû se former lorsque cette matière intérieure étoit encore très-molle ; c'est ce que me semble démontrer la forme ordinairement aplatie et angulaire des pierres d'aigle ferrugineuses. Il y a encore des pierres d'aigle siliceuses, et d'autres sablonneuses. Les premières doivent leur formation à une espèce de carie qui, en détruisant l'intérieur, le détache de l'écorce. Ces silex, lorsqu'on les casse, offrent une croûte épaisse de silex noir, et dedans, une terre blanche et pulvérulente comme la craie. De pareils silex ne sont pas rares près de Dreux et en Normandie ; ils proviennent de la craie. On en trouve quelquefois dans les sablonnières de nos environs. Les géodes de Poligny sont, suivant notre manière de voir, des madrépores siliceux, dont le centre s'est carié et rempli de soufre pulvérulent. Nous avons possédé une agate pierre d'aigle d'Oberstein; son noyau étoit en tout semblable à l'écorce, et avoit exactement les contours de la cavité intérieure.

Les *pierres d'aigle* sablonneuses sont des agglutinations de sable quarzeux et micacé, cimenté par un gluten argilo-ferrugineux, enveloppant des noyaux argileux. Ces aétites ne paroissent pas s'être formées par roulement, leur fragilité ne le permettroit pas; et en outre, on en observe de petites entées sur les grandes. Ce ne peut être que la

dessiccation spontanée des deux parties, qui soit la cause de leur formation. De semblables aétites sont communes à Dolomieu, département de l'Isère. D'après ces faits, on voit que l'on ne peut expliquer de la même manière l'origine de toutes les pierres qui en renferment de mobiles dans leur centre. (LN.)

PIERRE EN AIGUILLE. *V*. NADELSTEIN. (LN.)

PIERRE A AIGUISER. Il y a plusieurs sortes de *pierres à aiguiser*. Le grès suffit pour les instrumens odinaires; mais pour des instrumens plus délicats, et qui exigent un tranchant d'une grande finesse, on emploie des pierres d'un grain très-fin et argilo-siliceuses. Ce sont communément des SCHISTES dont une des variétés s'appelle vulgairement pierre novaculaire, coticule, etc. Le cos, la pierre à l'eau, à l'huile, à rasoir, à lancette et à faux, etc., sont autant de variétés de pierres à aiguiser. La pierre du Levant est la pierre à aiguiser la plus chère. *V*. ces mots et SCHISTE. (LN.)

PIERRE D'AIMANT. *Voyez* AIMANT et FER OXYDULÉ. (PAT.)

PIERRE D'ALCHÉRON. Calcul biliaire du *bœuf*. Voy. BÉZOARD. (PAT.)

PIERRE ALECTORIENNE ou PIERRE DE COQ. Espèce de calculs qui se trouvent, dit-on, quelquefois dans les intestins des coqs, et auxquels on attribue des vertus chimériques. *V*. BÉZOARD et CALCULS. (PAT.)

PIERRE D'ALLIANCE. Granite de Sibérie, des environs d'Ekatherinbourg; il est formé de petits grains de feld-spath blanc, opaque, de quarz gris et d'amphibole vert. Des bandes plus ou moins fortes de quarz amorphe gris et transparent, le traversent. On fait des boîtes et des socles avec ce joli granite, remarquable par l'alliance du quarz et du granite. On en taille quelquefois de petites portions pour bagues. (LN.)

PIERRE D'ALTORF. Marbre coquillier, brun ammonitique, qu'on trouve près d'Altorf en Franconie. Les cornes d'ammon et quelques autres coquilles, y sont pyritisées. (PAT.)

PIERRE ALUMINEUSE, *V*. PIERRE D'ALUN. (PAT.)

PIERRE D'ALUN, et PIERRE ALUMINEUSE (*Alaunstein*, W.). Les minéralogistes français n'ont pas attaché une grande importance à cette pierre. Plusieurs l'ont négligée dans leurs méthodes; d'autres l'ont placée simplement avec l'alumine sulfatée, dans la croyance que l'alun étoit tout formé dans cette pierre, ce qui n'est pas. Werner, en suivant les principes qu'il avoit donnés pour la classification des minéraux, ne pouvoit manquer d'en faire une espèce distincte, qu'il établit en effet, et nomme *alaunstein*.

Breislak, en 1796, donna une bonne description de la *pierre d'alun* ou *alumineuse* de la Tolfa, comme il l'appelle, nom qui se trouve être la traduction de celui d'*alaunstein*, adopté par tous les minéralogistes allemands, et changé par Delaméthrie en celui d'*aluménilite*, et par Collet-Descostils, en celui d'*aluminite*. Ce dernier nom, qui signifie à-la-fois *pierre* d'*alun* et *pierre* d'*aluminé*, est à rejeter, parce qu'il est déjà donné par Karsten à un minéral de Schemnitz, qui paroît être de l'*alumine hydratée silicifère*. D'après ces considérations, nous avons préféré laisser à cette pierre, le nom de *pierre d'alun*, que lui ont donné Breislak, Werner et tous les Allemands, Dolomieu, Chaptal, Jameson, etc.; et nous allons la faire connoître sous ce nom.

La *pierre d'alun* est très-dure, compacte ou poreuse, avec des parties imperceptiblement cristallisées à la surface des cavités ou dans la masse. Elle est généralement blanche ou nuancée de gris, de rose ou de rouge, et de jaunâtre, et quelquefois marbrée de ces couleurs, de brun et de rouge vif. Sa contexture est granulaire, à grain très-fin. Sa cassure est le plus souvent conchoïde, quelquefois raboteuse et quelquefois aussi terreuse. Ses éclats ont une légère translucidité sur les bords; sa dureté est assez forte pour rayer le verre, mais on la brise aisément; sa pesanteur spécifique est de 2,587 ou de 2,633. Au chalumeau, la *pierre d'alun* se fond très-difficilement en un verre blanc. Quant au goût, cette pierre n'a aucune saveur. Elle répand une très-légère odeur argileuse. Il en existe trois analyses que voici.

	Vauquelin.	*Klaproth.*	*Klaproth.*	*Descostils.*
	Tolfa.	*idem.*	Hongrie.	Montione.
Silice	24,00 . .	56,50 . .	62,25 . .	0.
Alumine	43,92 . .	19	17,50 . .	40,
Acide sulfurique . .	25,00 . .	16,50 . .	12,50 . .	35,6
Potasse	3,08 . .	4, . . .	1,00 . .	13,8
Eau	4,00 . .	8, . . .	5,00	perte 10,6
	100,00	99,00	98,25	100,0

D'après ces analyses, on reconnoît dans la *pierre d'alun* les mêmes principes que dans l'alun, plus la silice en quantité assez notable pour croire qu'elle n'y est point à l'état de mélange. On ne peut pas considérer la pierre d'alun comme de l'*alumine sulfatée alkalino-silicifère*, puisque M. Des-

costils n'a pas trouvé de silice dans la pierre de Montione.

La pierre de la Tolfa présente de petits cristaux qui, d'après l'observation de M. Dunnin Borkowski, ont une cristallisation particulière. On a dit que c'étoit celle du quarz; mais il paroît que ce seroit l'octaèdre. Au reste, c'est ce que M. Borkowski nous apprendra lorsqu'il publiera le travail particulier qu'il a fait sur la pierre d'alun de la Tolfa.

La pierre d'alun se rencontre dans plusieurs contrées, notamment à Edesse en Syrie, à la Tolfa près de Civita-Vecchia, dans l'Etat Romain, et à Montione, dans la principauté de Piombino. Dans le premier lieu, elle est exploitée depuis très-long-temps. A la Tolfa, ce travail ne commença que dans le milieu du quinzième siècle. Le terrain alumineux occupe un espace de neuf à dix kilomètres carrés. On trouve la pierre d'alun en lits assez puissans, à Beregszaz et Nagy-Begamy, dans le comté de Beregher, en Haute-Hongrie. La pierre d'alun se rencontre encore dans les îles de l'Archipel, notamment dans les îles Milo et de l'Argentière; à Monte-Rotondo, en Toscane; au Mont d'or en France, etc.

Mais de toutes ces localités, la plus intéressante pour nous est celle de la Tolfa. Collet-Descostils nous a laissé un très-bon travail sur l'exploitation de la pierre d'alun de cette contrée et sur son gisement, qui, d'après Breislak, Dolomieu et Descostils, se placeroit au rang des pierres volcaniques. Voici comme s'exprime ce dernier auteur. « En quittant Civita-Vecchia pour gagner la montagne (aluminifère de la Tolfa), on trouve du travertin; plus haut, on rencontre du grès et du schiste; au-dessus, on voit du calcaire compacte, sans corps organisés, souvent mélangé de schiste argileux; enfin, on arrive au terrain qui renferme l'aluminite. Si on passe outre en suivant la même direction, on ne rencontre plus que des laves feld-spathiques, et d'apparence granitique. Il m'a été impossible de reconnoître si le calcaire se trouve au-dessous du sol alumineux, ou s'il est simplement appuyé contre : j'avoue cependant que la première opinion me paroît la plus probable.

« Le terrain qui recèle la mine d'alun se fait distinguer par la couleur blanchâtre et l'aspect argileux des roches qui se décomposent. Ces roches, quand elles n'ont encore éprouvé aucune altération sensible, ont l'apparence d'un silex, ou plutôt d'un pechstein grisâtre et quelquefois rougeâtre (1). Elles renferment quantité de cristaux de feldspath, de di-

(1) Lave pétrosiliceuse et vitreuse, selon Dolomieu, d'après sa collection.

verses grosseurs. Lorsqu'elles ont été exposées quelque temps aux impressions de l'atmosphère, elles éprouvent un changement très-remarquable, dont on peut en quelque sorte suivre les progrès en observant à différentes profondeurs. Le feldspath est le premier qui s'altère ; il devient d'abord d'un blanc de lait, en conservant sa dureté ; il perd ensuite toute sa cohésion, et finit par acquérir l'apparence d'une argile fine extrêmement blanche. Souvent à l'extérieur, le rocher est entièrement dépouillé de feldspath, et les cavités que les cristaux ont laissées, donnent à la pierre l'aspect d'une lave poreuse. La masse entière éprouve aussi, mais plus lentement, des changemens analogues, et passe à la fin à un état argileux plus ou moins complet, probablement selon la proportion des parties siliceuses qu'elle renferme.

« L'aluminite ou mine d'alun est disposée, au milieu de cette roche, en filons plus ou moins abondans, mal encaissés, sans direction uniforme, et présentant des inclinaisons différentes ; la plupart ont peu d'épaisseur, et les plus puissans se divisent en un grand nombre de ramifications ; ils se distinguent très-difficilement de la pierre stérile, lorsque cette dernière a éprouvé un commencement d'altération, parce qu'alors elle a une couleur blanche et un tissu grenu assez uniforme, qui trompe un œil peu exercé.

« La mine d'alun ne se présente pas toujours avec les mêmes caractères : l'espèce que les ouvriers indiquent comme la meilleure, est compacte, lourde et un peu rosée ; elle est assez dure et ne fait pas feu au briquet. On trouve d'autres filons tendres et d'apparence argileuse, que les ouvriers rebutent comme peu riches ; enfin, il s'en rencontre qui scintillent avec le briquet, et qui ont l'aspect d'un silex blanchâtre et opaque : cette dernière qualité est un peu plus prisée que la précédente ; mais aucune expérience, que je sache, n'a confirmé cet ordre de préférence.

« On aperçoit quelquefois dans le rocher et dans les filons, d'autres substances qui m'ont paru dignes de quelque attention. J'y ai remarqué des cristaux que je crois être de la baryte sulfatée ; et l'on y trouve aussi des masses de pyrites ferrugineuses. Les portions de filons alumineux qui touchent ces masses, ont ordinairement une couleur grise bleuâtre, et n'en sont pas moins prisées par les mineurs ; mais j'ai vu envoyer au fourneau les pyrites elles-mêmes. »

J'ajouterai à cette description, que Dolomieu possédoit des bois pétrifiés, trouvés dans les filons de la Tolfa. La description que Breislak a donnée des mines d'alun de la Tolfa, s'accorde avec celle de Descostils ; seulement il nomme lave

granitique et argile, ce que Descostils nomme le rocher et ses altérations.

On extrait la pierre d'alun à ciel ouvert, et à l'aide de la poudre; après son extraction, on la porte dans les fourneaux de grillage; lorsqu'elle a subi cette opération, on l'accumule sur des aires fort grandes, entourées de fossés pleins d'eau; et des ouvriers l'arrosent tous les jours pendant trois ou quatre mois, selon la sécheresse du temps. La pierre ne tarde pas à se fendiller et à s'éclater, et à prendre le goût d'alun. Elle est complétement macérée, lorsqu'en la pressant entre les doigts, elle se réduit en pâte. Il se dégage souvent, pendant le temps de la macération, une odeur de gaz hydrogène sulfuré que M. Descostils attribue à l'action de l'alun sur le sulfure de potasse, auquel le feu et la fumée ont pu donner naissance, en décomposant le sulfate existant dans la mine.

Lorsque la pierre d'alun est complétement macérée, on la lessive à chaud dans de grandes chaudières, et on fait écouler les eaux dans de grands cristallisoirs de bois, faits en forme de coins, posés sur le tranchant. La cristallisation est opérée au bout de quinze jours, et on obtient l'alun. On traite de même l'eau des fossés qui a servi à arroser la pierre grillée. On arrache annuellement vingt mille mètres cubes de pierres, qui, après le triage, se réduisent à deux mille, qui représentent cinquante-deux mille quintaux métriques, et l'on en tire six mille quintaux métriques d'alun, dont le prix est de 75 francs par quintal, et la valeur totale, par conséquent, de 450,000 francs. Cet alun est presque tout consommé dans l'intérieur du pays : un dixième, au plus, est exporté; mais cette exploitation est susceptible d'être améliorée, et de voir ses produits devenir beaucoup plus considérables.

On exploite aussi la *pierre d'alun* de Montione, et l'alun qu'on en retire est aussi estimé dans le commerce que celui de la Tolfa. Comme, dans son analyse de la pierre d'alun de ce lieu, M. Descostils n'a trouvé que les principes de l'alun sans les caractères ordinaires de ce sel, il croit que c'est au grillage seul que l'on fait subir à la mine, qu'est due la possibilité d'obtenir l'alun. Mais comment se fait-il que ce sel soit plus facile à extraire après le dégagement d'une portion d'acide sulfurique? Je ne vois d'autre moyen, ajoute M. Descostils, d'expliquer ce fait, que d'admettre que la chaleur opère sur une portion de l'alumine, un rapprochement de molécules, tel que leur cohésion s'oppose alors à l'action de l'acide sulfurique; et ce dernier doit agir avec d'autant plus d'énergie sur la portion d'alumine qui n'est pas aussi dense. Le dégagement de l'acide sulfurique est l'effet de la chaleur nécessaire pour produire ce résultat; mais il se-

roit sans doute plus avantageux qu'il ne s'en dégageât point du tout. (LN.)

PIERRE DES AMAZONES. La Condamine, qui, dans son voyage en Amérique, a été sur les lieux mêmes où ces pierres se trouvent, en parle en ces termes : « C'est chez « les Topayos qu'on trouve aujourd'hui, plus aisément que « partout ailleurs, de ces *pierres vertes* connues sous le nom de « *pierres des Amazones*, dont on ignore l'origine, et qui ont « été fort recherchées autrefois, à cause des vertus qu'on leur « attribuoit de guérir de la *pierre*, de la colique néphréti- « que et de l'épilepsie. Il y en a eu un Traité imprimé sous « le nom de *Pierre Divine*. La vérité est, *qu'elles ne diffèrent ni* « *en couleur, ni en dureté, du jade oriental; elles résistent à la lime;* « et on n'imagine pas par quel artifice les anciens Améri- « cains ont pu les tailler et leur donner diverses figures d'ani- « maux. » (*Voyage*, pag. 140.) *Voy.* JADE *Ascien*, vol. 16, pag. 471. On a également appelé *pierre des Amazones* le feld-spath vert, vol. II, pag. 326. (LN.)

PIERRE DES AMPHIBIES. Selon Patrin (1.re édition de ce Dictionnaire), ce sont des *calculs* ou des *bézoards* qu'on trouve dans le corps des animaux amphibies. Les voyageurs, et notamment Péron et Lesueur, nous apprennent que ce sont des pierres ou galets du rivage, que les PHOQUES (*Voy.* ce mot) avalent en quantité quelquefois considérable, et qui restent dans l'estomac de ces animaux. (DESM.)

PIERRE DES ANIMAUX. Ce sont des concrétions calculeuses, qui se forment, de même que chez l'homme, dans la vessie, le vésicule du fiel, le foie, les reins, l'estomac, et même le crâne de différens animaux, et particulièrement des mammifères. *V.* les articles CALCUL, BÉZOARD et EGAGROPILE. (VIREY.)

PIERRE DE L'APOCALYPSE. Dénomination ridicule que quelques personnes ont donnée à l'OPALE. (PAT.)

PIERRE APYRE ou RÉFRACTAIRE. C'est celle qui résiste à l'action du feu, et qu'on ne peut ni calciner, ni fondre : par exemple, le QUARZ, le SILEX, le JASPE, etc. (LN.)

PIERRE ARBORISEE. Elle offre des dessins d'arbres et de végétaux divers. Il y en a de plusieurs sortes : de siliceuses, comme les agates arborisées ; ce sont les plus agréables de toutes, parce que les arborisations sont plus petites et plus délicates. Les arborisations sont noires ou brunes, *moins* communément rouges, et rarement vertes. Le pétrosilex et le jaspe ont quelquefois des herborisations superficielles, *brunes*, assez belles. Il y a beaucoup de pierres calcaires ou argilo-calcaires, qui présentent des herborisations ; ce sont, *en*

général, les herborisations les plus étendues et les mieux développées. Les unes sont superficielles, telles que celles qui couvrent les surfaces de la pierre fissile de Solhofen et de Papenheim près d'Aischtædt; d'autres sont internes, comme dans le marbre de Hesse et la variété arborisée de la pierre de Florence, etc. Les premières sont rougeâtres, et ont depuis deux jusqu'à douze pouces de diamètre; elles se développent en éventail; les secondes sont noires et imitent mieux la forme d'un arbre. Dans ces pierres, les arborisations sont dues au fer hydraté pur ou manganésifère, ou au fer oxydé de diverse teinte.

Il y a aussi des arborisations pyriteuses: les unes superficielles, comme sur les ardoises d'Angers, et sur la pierre argileuse fissile de Lentz en Basse-Autriche; et d'internes: il en existe dans diverses mines de la Silésie. On trouvera des figures de presque toutes les espèces d'arborisations que nous venons de citer, dans le *bel Ouvrage* de Knorr, sur les *fossiles*.

A Neustadt sur l'Orla, on trouve des hématites brunes (fer hydraté), dont la surface très-luisante offre des dessins *ternes* semblables à de la mousse, et à peine saillans; dans d'autres morceaux de la même mine, ces dessins sont formés par des traits extrêmement épais et luisans, que l'on prendroit pour de la poix qui auroit coulé. La malachite offre aussi des arborisations brunes. L'argent forme quelquefois des arborisations élégantes dans le quarz limpide: on en fait des bijoux précieux.

Le bitume, en s'infiltrant dans certaines pierres, y forme aussi des arborisations. La pierre calcaire de Mellili près de Syracuse, est dans ce cas, etc. *V.* DENDRITES. (LN.)

PIERRE ARGILEUSE. *V.* ARDOISE, MARNE, ARGILE et SCHISTES ARGILEUX. (PAT.)

PIERRE D'ARITHMÉTIQUE. On a quelquefois donné ce nom trivial à des pierres qui présentent quelques figures semblables à des chiffres. (PAT.)

PIERRE D'ARMÉNIE. C'est du *cuivre carbonaté bleu, terreux*, découvert en Arménie. *V.* CUIVRE CARBONATÉ BLEU. (LN.)

PIERRE D'ARQUEBUSE ou D'ARQUEBUSADE. On donnoit autrefois ce nom à la PYRITE, c'est-à-dire au FER SULFURÉ, parce qu'on l'employoit, au lieu de *silex*, pour les *pierres à fusil*. (PAT.)

PIERRE ARSENICALE. C'est le FER SULFURÉ ARSENICAL. (LN.)

PIERRE D'ASPERGE, *Spargelstein* des Allemands. *V.* à l'article CHAUX PHOSPHATÉE. (LN.)

PIERRE ASSIENNE. Nom qu'on donnoit à la PIERRE D'ALUN DE LA TOLFA et de quelques autres endroits de l'Italie, qu'on employoit pour en faire des sarcophages, où les corps étoient préservés de la putréfaction, et desséchés comme des momies. (PAT.)

PIERRE ATMOSPHÉRIQUE. *V.* PIERRES MÉTÉORIQUES. (LN.)

PIERRE ATRAMENTAIRE. ARDOISE PYRITEUSE en décomposition, qui, étant délayée dans l'eau, donne une couleur noire comme de l'encre. *V.* ARDOISE, CRAYON NOIR et MISY. (LN.)

PIERRE AVENTURINÉE ou D'AVENTURINE. Pierre qui reflète des points lumineux extrêmement vifs, vus au soleil, et qui imitent un soleil d'argent, d'or ou de cuivre. Il y en a de plusieurs espèces; les plus distinguées sont du feldspath. On les honore du nom de PIERRE DE SOLEIL lorsqu'elles sont parfaites (*V.* FELDSPATH AVENTURINÉ). Il y a encore des aventurines quarzeuses qui sont de toutes couleurs. *V.* QUARZ.

Les *aventurines* doivent leur aspect à plusieurs causes: 1.° à la disposition des molécules cristallines (feldspath); 2.° à des gerçures nombreuses (quarz); 3.° à l'introduction d'une matière étrangère, comme le mica (quarz micacé) ou la pyrite (chaux fluatée); 4.° et à une agrégation tumultueuse de plusieurs substances cristallisées brillantes (les grès micacés). La *pierre d'aventurine artificielle* est un verre dans lequel on a jeté de la limaille de laiton lorsqu'il étoit en fusion; rien n'égale sa beauté, il est malheureux que son peu de dureté empêche de l'employer avec avantage dans la bijouterie. (LN.)

PIERRE D'AZUR. *V.* LAZULITE (LN.)

PIERRE A BAGUETTE ou A BARRES. C'est la RAPIDOLITE d'Albidgaard, ou la SCAPOLITE de Dandrade, le STANGENSTEIN d'autres auteurs. *V.* WERNÉRITE. (PAT.)

PIERRE DE BAINS. *Concrétions calcaires* qui se déposent au fond des eaux thermales. (LN.)

PIERRE DE BARAM. *Voy.* STÉATITE et SERPENTINE. (LN.)

PIERRE DE BASALTE. *V.* BASALTE. (PAT.)

PIERRE A BATIR. On donne ce nom à toutes les espèces de *pierres* qui sont employées dans les constructions ordinaires, comme *moellon* et comme *pierre de taille*.

On distingue deux classes de *pierre de taille*: la pierre *dure*, qui ne peut se débiter qu'à la scie à eau et au grès, comme les *marbres*, et la *pierre tendre*, qui peut se débiter à la scie à dents, comme les *pierres de Conflans* et de *Saint-Leu*, qu'on emploie

à Paris, et la *pierre blanche de Seyssel*, qu'on emploie à Lyon. La *pierre à bâtir* est de différente nature, suivant les localités. Rondelet, dans son *Art de bâtir*, en compte, dans la France seule, deux cent cinquante-cinq espèces, non compris les marbres, qui sont au nombre de cent vingt-cinq, ni les autres *pierres dures*, qui ne servent qu'à la décoration, tels que les beaux granites, les porphyres, etc.

Parmi les *pierres à bâtir*, on trouve des *grès*, des *tufs volcaniques*, des *laves*, des *granites communs*, etc.; mais, en général, les pierres à bâtir sont des *pierres calcaires* (secondaires); elles réunissent plusieurs avantages : leur disposition dans la carrière, en bancs horizontaux d'une épaisseur médiocre, en rend l'extraction facile; avec un tissu plein, homogène et compacté, elles sont peu pesantes, nullement aigres, peu dures, et se laissent tailler aisément. Ce sont d'ailleurs les pierres les plus abondantes dans beaucoup de pays; mais il n'est aucune contrée qui en soit aussi richement pourvue que la France.

Le département de Paris et ceux des environs ont des carrières de *pierres calcaires*, qui en occupent presque toute l'étendue. On en distingue cinq espèces, qui peuvent être employées comme *pierres de taille* : le *liais*, le *cliquart*, la *roche*, le *banc franc* et la *lambourde*.

« Le *liais*, dit Rondelet, paroît réunir toutes les qualités
« des plus belles pierres ; son grain est fin, sa texture com-
« pacte et uniforme ; il se taille bien, et peut résister à toutes
« les intempéries de l'air... On en peut tirer des blocs de
« dix-huit à vingt pieds de longueur sur six à neuf pieds de
« largeur. Comme l'épaisseur du vrai liais n'est que de sept
« à huit pouces, son usage est borné à des marches d'esca-
« lier, des cimaises, des tablettes de balustrades, des cham-
« branles de cheminées, etc. ».

On donne, à Paris, le nom de liais à toutes les pierres à grain fin de bas appareil, ou qui ont peu d'épaisseur de banc : il y a le *liais* de *Meudon*, de *Maisons*, de *Saint-Cloud*, de *Saint-Leu*. Le *liais de Senlis* a douze à seize pouces de hauteur de banc; il est un peu moins dur, mais il a le grain aussi beau que celui de Paris.

Le *cliquart* est une pierre dure moins fine que le *liais*; on le tire d'Arcueil, de Bagneux et du Val de Meudon; il porte environ douze pouces de hauteur de banc.

La *roche* est une *pierre calcaire, dure et coquillière*, de bonne qualité; elle porte depuis dix-huit pouces jusqu'à deux pieds de hauteur de banc. On en peut tirer des colonnes de quinze à dix-huit pieds, qui résistent à toutes les intempéries de l'air, quoique posées en *délit*, ainsi qu'on le voit par celles des façades de la cour du Louvre et des Tuileries.

Le *banc franc* est la pierre qui, pour la finesse et la dureté, va après le *cliquart;* la meilleure pierre de cette espèce est celle d'Arcueil, qui porte environ douze pouces d'épaisseur. Les parties inférieures du Panthéon français, jusqu'à neuf pieds de hauteur, sont construites de cette pierre. (Pour les voûtes et les parties supérieures de cet édifice, on a fait usage de la *pierre de Conflans-Sainte-Honorine*, à six lieues de Paris, au confluent de la Seine et de l'Oise.)

La *lambourde* est une pierre tendre et grossière, qui porte de deux à trois pieds de hauteur de banc : la meilleure est celle de Saint-Maur.

La *pierre de Saillancourt*, près de Pontoise, est mêlée de parties quarzeuses, qui lui donnent beaucoup de dureté; c'est celle dont on a fait les ponts de *Neuilly*, d'*Iéna*, de la *Concorde*, des *Arts* et d'*Austerlitz*.

Les autres parties de la France où sont les meilleures pierres de taille, sont les départemens suivans :

Jemmapes. Carrières des environs de Mons, qui donnent une belle *pierre bleuâtre* à grain fin, susceptible de poli, et dont on peut tirer des fûts de colonne de vingt à vingt-cinq pieds d'un seul morceau.

Dyle. Aux environs de Bruxelles, *pierre blanche*, espèce de *grès* qui se taille très-facilement et durcit à l'air.

Rhin et Moselle. A Coblentz, on emploie une lave noire et fort dure.

Vosges. *Grès* des environs de Forge, route d'Epinal à Mirecourt.

Moselle. Aux environs de Metz, *pierre calcaire de Joumbni et d'Amanviller :* elle est jaunâtre et d'un grain fin.

Marne. *Pierre calcaire de Mareuil*, *d'Aï*, *de Dizy*, *d'Epernai :* elle est d'un blanc roussâtre.

Meuse. *Pierre calcaire de Brillon et de Savonière.* Elle est tendre et d'un grain fin : on l'emploie en sculpture.

Ardennes. Près de Sedan, carrière de Saint-Mauge, belle *pierre de taille.*

Haute-Marne. Près de Langres et de Chaumont, bonne *pierre coquillière.*

Seine et Marne. Aux environs de Fontainebleau, différentes espèces de *grès* et la *pierre* de Château-Landon.

Oise. *Liais de Senlis ; pierres tendres de Saint-Leu*, *de Trossy*, *de Beauvais.*

Aisne. *Pierres calcaires de Soissons*, *de Saint-Pierre d'Aigle :* celle-ci est comme celle de Senlis.

Eure. *Pierre de Vernon*, semblable au beau *liais ;* le banc a jusqu'à trois pieds d'épaisseur.

SEINE-INFÉRIEURE. *Pierre de Chaumont*, à cinq lieues au-dessous de Rouen. Il y en a de cinq espèces, et notamment le *liais* et le *banc-franc.*

FINISTÈRE. On y trouve une *pierre quarzeuse*, dont les blocs sont de toute grandeur.

Dans les départemens d'ILLE-ET-VILAINE, de la MAYENNE et de l'ORNE, on emploie une espèce de *granite.*

SARTHE. *Pierre calcaire d'Ecomois*, près du Mans : elle est bleuâtre, d'un grain fin et compacte.

LOIR-ET-CHER. *Pierre de Saint-Aignan*, fort belle, d'un blanc roux, à grain fin et serré.

YONNE. *Pierre de Tonnerre*, l'une des plus belles pierres de taille que l'on connoisse. Elle est très-blanche et d'un grain très-fin : on la réserve pour la sculpture.

CÔTE-D'OR, HAUTE-SAÔNE et SAÔNE-ET-LOIRE. *Pierre calcaire* susceptible de poli.

CHER. *Pierre de Bourges*, semblable à celle d'Arcueil.

INDRE. *Pierre de Savigné*, qui résiste au feu : c'est une espèce de *grès quarzeux.*

INDRE-ET-LOIRE. *Pierre calcaire d'Athé*, près de Tours, *pierre de Chinon*, etc.

VIENNE. Belle *pierre blanche de Bouillet*, près de Poitiers.

HAUTE-VIENNE. A Limoges, on emploie le *granite* des montagnes de Grammont, à quatre lieues de là.

PUY-DE-DÔME. *Pierre de Volvic*, à quatre lieues de Clermont : c'est une très-belle espèce de *lave poreuse.*

LOIRE. On y emploie le *grès des houillères*, qui ressemble à du *granite.*

RHÔNE. Lyon est, de toutes les villes de France, celle qui est la mieux pourvue en excellentes pierres de taille de toutes espèces, et toutes de nature calcaire, parmi lesquelles on distingue les *pierres* d'*Anse*, de *Lucenay*, de *Pomiers*, de *Chessy* ; elles sont blanchâtres, d'une dureté moyenne et d'un grain fin : celle de *Pomiers* surtout est pleine et sonore ; la plupart des anciennes églises de Lyon en sont construites. On fait dans cette ville beaucoup d'usage du *choin*, qu'on tire du département de l'AIN. C'est une *pierre calcaire grise* un peu coquillière, et qui reçoit le poli comme le marbre ; elle est d'une si grande force, qu'on en fait des linteaux de portes, des limons d'escalier et des plafonds de quinze à dix-huit pieds de longueur, qui ne sont supportés que par leurs extrémités. On y emploie aussi, pour les principaux édifices, une pierre calcaire blanche comme la neige, qui vient de Seyssel sur le Rhône. Elle est tendre et se débite aisément avec la scie dentée ; mais elle durcit à l'air et devient inaltérable : on en fait de fort belles statues.

Isère. A Grenoble, on emploie la *pierre de Fontanil*, à deux lieues de là. Elle est ferme, d'un gris-bleu, et se taille proprement. La *pierre de Sassenage* est d'un blanc roussâtre. On se sert aussi d'un grès tendre de Voreppe, à trois lieues de Grenoble.

Dans les départemens de Vaucluse, du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône, on a de fort belle pierre calcaire, notamment aux environs d'Aix, d'Arles et d'Avignon. Dans le département de la Drôme, on a les *grès de Châteauneuf d'Isère*, et la belle *pierre calcaire blanche de Chambonin*, qui prend le poli du marbre.

Gard. Ce département est riche en plusieurs espèces de pierres calcaires, toutes de bonne qualité. A une lieue de Nîmes se trouve la *pierre de Barutel*, dont est construit l'amphithéâtre connu sous le nom des *Arènes*. Le beau temple antique appelé à Nîmes *la Maison-Carrée*, est construit avec la *pierre de Lens*, à trois lieues de Nîmes : elle est d'un gris-blanc. La *pierre de Beaucaire* est tendre ; mais elle durcit à l'air, et conserve son poli : elle est propre aux ornemens d'architecture. Les *pierres de Roquepartide*, de *Mus* et d'*Aiguevive*, sont aussi de bonne qualité.

Dans les départemens de la ci-devant *Auvergne*, on emploie surtout des *laves* et des *basaltes*.

Les départemens de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Gironde, du Lot et de Lot-et-Garonne, abondent en pierres calcaires : on distingue surtout celles des environs de Saintes, dont quelques-unes sont propres à la sculpture. Les pierres qu'on emploie à Bordeaux se tirent, en général, des bords de la Garonne. Le nouveau théâtre a été construit des *pierres de Rosane* et *de Saint-Michel* sur la Dordogne.

Aude. *Pierre de Roquefort*. Elle est de plusieurs qualités ; il y en a une qui est propre à la sculpture. A Carcassonne, on emploie une espèce de grès dur.

Hérault. A Montpellier, l'on a deux espèces de pierres calcaires : celle de Saint-Jean de Veda est d'un gris-roux, un peu coquillière. Les environs d'Agde fournissent une *lave* propre aux constructions qui se font dans l'eau.

Les départemens qui touchent aux *Pyrénées* ont d'excellentes pierres calcaires ; à Tarbes, on emploie comme *pierre de taille* commune, les *marbres de Lourdes*, qui sont blancs et gris veinés de noir, et susceptibles d'un beau poli. (pat.)

PIERRE DE BEAUCAIRE. *V.* Pierre a batir. (pat.)

PIERRE DE BERGERONNETTE. Selon M. Beurard, c'est une sorte de chlorite vert-pré, que l'on dit avoir été trouvée dans l'estomac de l'oiseau connu sous le nom de bergeronnette et de bergerette. (ln.)

PIERRE DES BESTIAUX. *Voyez* Bézoard et Calcul. (pat.)

PIERRE BILIAIRE. *V.* Bézoard et Calcul. (pat.)

PIERRE DE BOEUF. *V.* Bézoard et Calcul. (pat.)

PIERRE DE BOLOGNE. Baryte sulfatée, de forme globuleuse, ordinairement striée du centre à la circonférence, qui, après avoir été calcinée, a la propriété de répandre de la lumière dans les ténèbres. *V.* Baryte sulfatée. (pat.)

PIERRE DE BOMBAÇO. Nom que les Portugais donnent au Bézoard du cheval sauvage. (pat.)

PIERRE A BOUTON. C'est le nom que les Anglais donnent au *jayet*, parce qu'on l'emploie à faire des *boutons de deuil.*

On le donne aussi à des fossiles du genre Porpite. *V.* Jayet. (pat.)

PIERRE BRANCHUE. On donne ce nom à des *concrétions pierreuses*, ordinairement de la nature de la *marne* ou du *grès*. *V.* Concrétions et Marne. (pat.)

PIERRE A BRIQUET. *V.* Silex. (pat.)

PIERRE BRULÉE. Dans beaucoup de pays, on donne ce nom aux Laves. *V.* ce mot. (pat.)

PIERRE A BRUNIR, HÉMATITE DURE. Minerai de fer, dont on fait les brunissoirs des orfévres et des doreurs. *V.* Hématite, Fer hydraté et Fer oxydé. (pat.)

PIERRE ou CAILLOU D'EGYPTE. *V.* Jaspe égyptien. (ln.)

PIERRE CALAMINAIRE ou CALAMINE. C'est le nom trivial du Zinc oxydé. *V.* Zinc. (pat.)

PIERRE CALCAIRE. On donne ce nom aux pierres principalement composées de terre calcaire, qui n'est pas combinée avec d'autre acide qu'avec l'acide carbonique.

Les géologues établissent trois grandes divisions dans les pierres calcaires, relativement à l'époque et au mode de leur formation ; savoir : La *pierre calcaire primitive*, la *pierre calcaire secondaire ancienne* ou de transition, et la *pierre calcaire coquillière*. *V.* Géologie.

La *pierre calcaire primitive* est contemporaine à la formation même du globe terrestre : on la trouve presque toujours mêlée avec d'autres roches primitives d'une nature très-différente; ses couches sont ordinairement très-relevées, souvent fort irrégulières, et jamais horizontales. Son caractère distinctif est d'offrir des signes de cristallisation confuse, jusque dans ses moindres parties. Toute *pierre calcaire primitive* est un *marbre* proprement dit ; elle est pour l'ordinaire d'une couleur blanche ; elle fournit tous les *marbres statuaires*. Cette

pierre ne renferme jamais le moindre vestige de corps organisés. *V.* CHAUX CARBONATÉE SACCHAROÏDE.

La *pierre calcaire ancienne* n'a été déposée qu'après la formation des montagnes primitives ; elle est communément disposée en couches horizontales très-épaisses. (On en voit de plus de vingt pieds.) Son caractère est d'avoir un tissu terreux et compacte, ou si elle offre des signes de cristallisation, ce n'est que par infiltration dans les fissures : le fond de la pierre a toujours une cassure mate et terreuse. Elle contient quelques coquilles, mais seulement de loin en loin. Sa couleur la plus ordinaire est le gris et le bleuâtre. Il est rare qu'elle soit mêlée de substances hétérogènes. *V.* CHAUX CARBONATÉE COMPACTE.

La *pierre calcaire coquillière* est en partie formée de débris de coquilles, de madrépores, et autres corps marins ; ses couches sont communément très-régulières et d'une épaisseur médiocre, qui varie depuis quelques pouces jusqu'à deux ou trois pieds et rarement au-delà. Elle est assez souvent mêlée de parties argileuses, et quelquefois d'un peu de sable quarzeux, comme celle des environs de Paris. *V.* CHAUX CARBONATÉE GROSSIÈRE.

Cette pierre, qui est de la plus grande importance, puisqu'elle sert à construire nos habitations, est extrêmement abondante en France ; mais elle l'est beaucoup moins dans la plupart des autres pays ; il y a même de vastes contrées, telles que l'Asie septentrionale et les Indes, qui en sont presque totalement privées. *V.* l'article PIERRE A BATIR, où je rapporte, d'après Rondelet, les principales carrières de France. (PAT.)

PIERRE CALCAIRE TESTACÉE. C'est la CHAUX CARBONATÉE NACRÉE SCHISTEUSE. (LN.)

PIERRE DE CALCÉDOINE. *V.* CALCÉDOINE. (LN.)

PIERRE CAMÉLÉON. C'est l'HYDROPHANE. *Voy.* ce mot. (LN.)

PIERRE DE CANDAR. C'est le FER SULFURÉ ou PYRITE. (LN.)

PIERRE DE CANNELLE. *V.* KANELSTEIN. (LN.)

PIERRE DE CAPRAROLA. On donne ce nom, en Italie, à une lave grise remplie d'un nombre prodigieux de cristaux *d'amphigène*, dans divers états, et qui se trouve dans les environs de Rome, à Caprarola, Tivoli, Albano, Braciano ; Aquapendente, Civita-Castellana, etc. (LN.)

PIERRE DE CARABINE. On donnoit autrefois ce nom au FER SULFURÉ JAUNE, parce qu'on l'employoit comme *pierre à fusil.* (LN.)

PIERRE DE CARLSBAD. *Concrétion calcaire*, incrustante, de diverses couleurs et formes, qui se dépose dans les eaux thermales de Carlsbad en Bohème. (LN.)

PIERRE CARRÉE. Les Espagnols désignent ainsi le FER SULFURÉ CUBIQUE. (LN.)

PIERRE DE CASTOR. *V.* CALCUL et BÉZOARD. (LN.)

PIERRE CAVERNEUSE. *Voyez* AÉTITES et GÉODES. (LN.)

PIERRE DE CAYENNE. Dénomination appliquée mal à propos au *hoccopauxi*, puisqu'il ne se trouve point à Cayenne. (V.)

PIERRE DE CAYENNE. Ce sont de petits *cailloux* de *quarz* d'une belle eau, ou de la *calcédoine*. Les premiers sont nommés spécialement *diamans* et *cailloux* de *Cayenne*. Les *cailloux* du Rhin et les *diamans* de Médoc, d'Alençon, etc., sont de même nature. (LN.)

PIERRE CÉLESTE ou BLEUE. *V.* LAZULITE, CUIVRE CARBONATÉ BLEU TERREUX, CHAUX ANHYDRO-SULFATÉE et STRONTIANE SULFATÉE. (LN.)

PIERRE DE CÉMENTATION. Synonyme de TUF. *V.* ce mot. (LN.)

PIERRE DES CENDRES, ou TIRE-CENDRES. *V.* TOURMALINE. (PAT.)

PIERRE A CHAMPIGNON. C'est un tuf volcanique très-poreux, imprégné de blanc de champignons. J'en ai possédé à Paris un morceau qui, mis dans une serre et arrosé, m'a fourni un AGARIC fort voisin de l'ORONGE, par sa couleur. On appelle BOLET TUBÉRASTRE l'espèce la plus commune, venue de cette manière, et qu'on mange habituellement à Naples.

Il paroît, par ce que dit Paulet, que cette pierre fournit aussi des BOLETS, ce qui n'est pas plus surprenant que de voir toutes les espèces de champignons croître sur la terre. (B.)

PIERRE CHANGEANTE. On a donné ce nom aux *pierres chatoyantes*, et notamment à l'ŒIL DE CHAT. On l'a donné encore à l'HYDROPHANE. (LN.)

PIERRE DE CHAPON. Sorte de *bézoard* ou de *calcul*, de couleur brune, et ordinairement de la grosseur d'une fève, que l'on dit se trouver quelquefois dans l'estomac du *chapon* ou du *coq*. (LN.)

PIERRE A CHARPENTIER. ARDOISE tendre et noirâtre, dont on se sert pour tracer des lignes. *V.* ARDOISE et SCHISTE. (LN.)

PIERRE DE CHAT. *V.* PIERRE PUANTE. (LN.)

PIERRE CHATOYANTE, ou qui chatoie lorsqu'on la

fait jouer à la lumière. Il y en a plusieurs sortes ; mais la *pierre chatoyante* ordinaire est l'ŒIL DE CHAT, espèce de quarz ; c'est une chatoyante fibreuse. La chaux carbonatée fibreuse d'Alston-Moor en Angleterre, a un chatoiement blanc, soyeux, éclatant, qui a mérité à cette pierre le privilége d'être employée quelquefois en parure. La chaux sulfatée soyeuse lui ressemble beaucoup lorsquelle est polie. Rien n'égale la beauté de la *pierre de lune*, dont le chatoiement est blanc d'argent ou bleuâtre. Au reste, de toutes les pierres chatoyantes, le feldspath est celle qui offre les plus belles variétés; de ce nombre, sont la pierre de lune et le labrador. Il y a encore l'hyperstène, l'obsidienne, des tourmalines rouges, des émeraudes, des pierres de soleil, le fettstein ou pierre grasse, la cymophane, des saphirs et rubis orientaux, qui sont également chatoyans. Toutes ces pierres portent dans le commerce le nom de chatoyantes ou de pierres chatoyantes. Le chatoiement est dû à leur structure cristalline, et rarement à une substance étrangère, comme dans le quarz amianté de Baigorry, dans les Pyrénées. (LN.)

PIERRE DE CHAUDRON, DE MARMITE, etc. On donne ce nom aux SERPENTINES, aux STÉATITES, ou PIERRES OLLAIRES, employées pour faire des ustensiles. La plus fameuse de ces substances est la PIERRE DE CÔME. *Voyez* SERPENTINE, STÉATITE et TALC. (LN.)

PIERRE A CHAUX. C'est une pierre calcaire grossière, et qui se délite en petits fragmens, qu'on fait calciner pour la convertir en chaux vive, qu'on éteint ensuite dans de l'eau, et que l'on convertit en mortier et en ciment, en la mêlant avec du sable ou de la brique pilée. Toute *pierre calcaire* exempte de mélange, pourroit servir à faire de la chaux. Le *marbre* le plus pur feroit même la meilleure chaux; mais on se sert ordinairement du bousin, ou *pierre calcaire friable*, qui ne pourroit être employée, ni comme *moellon*, ni comme *pierre de taille*. Si la *pierre à chaux* contient du *manganèse*, elle donne la *chaux maigre*, qui a la propriété d'acquérir en très-peu de temps la plus grande solidité. (PAT.)

PIERRE DE CHELIDOINE ou PIERRE D'HIRONDELLE. *V.* CALCÉDOINE. (LN.)

PIERRE DE CHEVAL. *V.* BÉZOARD. (PAT.)

PIERRE DE CHYPRE. On a donné ce nom à l'AMIANTE. (LN.)

PIERRE DE CIRCONCISION. Quelques naturalistes ont donné cette dénomination inconvenante aux *pierres de hache*. *V.* HACHES DE PIERRE et JADE NÉPHRITE. (PAT.)

PIERRE CISELÉE. *V.* HARMOTOME. (LN.)

PIERRE CITTADINE. *V.* PIERRE DE FLORENCE. (LN.)

PIERRE DE CLOCHE. On a donné ce nom à plusieurs *basaltes* et *laves porphyriques*, qui résonnent sous le marteau comme des pièces de bronze. *V.* PHONOLITHE. (PAT.)

PIERRE CLOISONNÉE. *V.* CONCRÉTIONS et LUDUS-HELMONTII. (PAT.)

PIERRE DE COBRA ou **PIERRE DE SERPENT.** Les Portugais donnoient ce nom aux *cornes d'ammon* qu'ils avoient trouvées au Cap de Bonne-Espérance. *V.* AMMONITE et CORNE D'AMMON. (PAT.)

PIERRE DE COCHON. On donne ce nom trivial à un *bézoard* de porc ou à la *pierre puante*, qui est une *pierre calcaire*. *V.* BÉZOARD et PIERRE PUANTE. (PAT.)

PIERRE COLOMNAIRE de Gothland (Knorr, *monum.*) Coquille fossile, univalve, cloisonnée, dont Denys-de-Montfort a fait son genre TÉLÉBOÏTE, *Telebois.* (DESM.)

PIERRE DE COLOPHANE. On a quelquefois donné ce nom au *pechstein* ou *pierre de poix*. *V.* PECHSTEIN. (PAT.)

PIERRE COLUBRINE. C'est une variété de *serpentine*, ou une *pierre ollaire*. *V.* TALC et SERPENTINE. (PAT.)

PIERRE DE CÔME. C'est la *pierre ollaire* de Chiavenna, dont on fait des marmites qu'on transporte à Côme. *V.* TALC et SERPENTINE. (PAT.)

PIERRE A CONFITURE ou **DRAGÉE DE TIVOLI**, *Confectstein* des Allemands. *V.* CHAUX CARBONATÉE MASSIVE GLOBULIFORME. (LN.)

PIERRE CONTRE LA PEUR. Pierre d'un vert foncé, demi-transparente, que l'on tailloit en cœur ou en forme de petits poissons, et qu'on suspendoit au cou des enfans, comme un talisman contre la peur. C'est le JADE NÉPHRITE, et non pas la MALACHITE, comme le prétend Gmelin. (LN.)

PIERRE DE COQ. Calcul qu'on trouve quelquefois dans les entrailles, et surtout dans le fiel et dans le foie des *vieux coqs*. On lui attribue des vertus chimériques ; elle est bonne tout au plus à faire de la couleur, comme les autres concrétions biliaires. *V.* CALCUL et PIERRE ALECTORIENNE. (PAT.)

PIERRE DES COQUILLES. On a donné ce nom aux perles qu'on trouve dans certaines *coquilles*, ou détachées de la *coquille*, et particulièrement aux *perles* qui se trouvent dans les avicules. (LN.)

PIERRE DE CORNE (*Lapis corneus*). Sous ce nom ont été compris des hornsteins (*V.* ce mot), des roches amphiboliques, des pétrosilex, la cornéenne, le jaspe schisteux, diverses agates et la cornaline. *V.* ces différens noms. (LN.)

PIERRE DE COUCOU. Les Allemands donnent ce nom à une variété de *schiste argileux.* (LN.)

PIERRE DE COULEUR. Les bijoutiers et les joailliers comprennent sous le nom de *pierre de couleur*, toutes les pierres gemmes qui se font remarquer par leur couleur et par leur transparence ; les *émeraudes*, les *rubis*, les *topazes*, sont des pierres de couleur. *V.* PIERRES GEMMES. (LN.)

PIERRE DE CRABES. Les anciens lithologistes appeloient de ce nom, des *pétrifications* qui ressembloient à la queue d'une écrevisse. C'étoient des portions de NAUTILLES ou de GRIPHITES. (B.)

PIERRE DE CRAPAUD (*toadstone* des Anglais). Ce nom est, dans le Derbyshire, celui des masses de *roches amygdaloïdes* qui traversent les filons de plomb sulfuré, si abondans en cette province. On a comparé cette roche *amygdaloïde* au *dos du crapaud*, à cause de sa couleur grise, verdâtre ou brune, et de celle des noyaux qu'elle renferme, qui sont blanchâtres ou jaunâtres.

Les dents de dorades fossiles sont connues depuis longtemps sous la dénomination de PIERRE DE CRAPAUDS ou de CRAPAUDINE, qu'elles doivent à la croyance où l'on étoit anciennement, que leur production étoit due à ces animaux de la classe des reptiles. (LN.)

PIERRE DE CROIX ou CROISETTE. *V.* STAUROTIDE. (LN.)

PIERRE CRUCIFORME. *V.* HARMOTOME et STAUROTIDE et MÂCLE. (LN.)

PIERRE CUBIQUE ou QUARZ CUBIQUE. On donna d'abord ce nom aux petits cristaux de borate de chaux et de magnésie de Lunebourg, avant que l'analyse eût appris quelle étoit sa véritable nature. *V.* MAGNÉSIE BORATÉE. (PAT.)

PIERRE A DÉTACHER. Argile qui a la propriété d'absorber les matières graisseuses et huileuses. Il y en a de plusieurs espèces ; la plus remarquable, par ses usages, est la terre à foulon, dont la plus précieuse est celle d'Angleterre. Mais l'on vient d'en découvrir, en Stirie et en France, qui ne lui cèdent pas en bonté. On vend, sur les places publiques, à Paris, sous les noms de *pierre à détacher* et de *savon de soldat*, une marne argileuse blanche, bigarrée de bleu, qui se trouve à Montmartre, entre les bancs de la pierre à plâtre. (LN.)

PIERRE DIVINE, PIERRE NÉPHRÉTIQUE, PIERRE DES AMAZONES. Ce sont les différens noms qu'on donne au *jade néphrite.* Voy. JADE et PIERRE DES AMAZONES. (PAT.)

PIERRE DE DOMINE. Quelques naturalistes hollandais ont donné ce nom à une *terre bolaire* ou *argile savonneuse*, marbrée de blanc et de vert, et d'une consistance ferme et presque pierreuse, qu'on trouve dans l'île d'Amboine. (PAT.)

PIERRE DOUBLANTE ou SPATH D'ISLANDE. *V.* CHAUX CARBONATÉE. (LN.)

PIERRE-DOUCE, PIERRE DEMI-DOUCE, PIERRE RUDE. Noms que les ouvriers sur métaux donnent aux différentes espèces de PIERRE A POLIR. *V.* ce mot. (PAT.)

PIERRE DE DRAGÉES ou DRAGÉES DE TIVOLI. Ce sont de petites concrétions calcaires blanches, un peu raboteuses, d'une forme ovoïde, qui se forment dans quelques eaux thermales. *V.* CONCRÉTIONS et DRAGÉES DE TIVOLI. (PAT.)

PIERRE-DE-DRAGON. Quelques charlatans ont, dit-on, donné ce nom aux PIERRES LENTICULAIRES, qui n'ont rien de commun avec des dragons qui sont des êtres imaginaires. *V.* aussi DRAGONITE. (PAT.)

PIERRE A ÉCORCE FERRUGINEUSE. Nom donné par Saussure à la roche qu'il nomme *pierre de corne*, et qui, d'après sa définition, est un amphibole compacte. Cette pierre change de couleur et même de tissu à sa surface jusqu'à l'épaisseur du doigt, par l'effet de la décomposition et de l'oxydation du fer qu'elle contient. Cette croûte est ferrugineuse. La plupart des roches compactes, comme les cornéennes, les trapps, les pétrosilex, les laves, les silex, les jaspes éprouvent une semblable modification par l'impression de l'atmosphère. Le nom de pierre à écorce est un nom d'autant plus inexact, que la pierre de Corne en partie altérée est intimement unie au reste de la pierre, et qu'elle ne s'en détache pas, comme leur comparaison avec une écorce pourroit le faire croire. *V.* CORNÉENNE. (LN.)

PIERRE D'ÉCREVISSE ou YEUX D'ÉCREVISSE. C'est le nom des deux demi-globes que l'on trouve dans le voisinage de l'estomac de l'*écrevisse*, avant l'instant où elle change de test. C'est la matière du nouveau test, sur laquelle on a bâti bien des contes, à laquelle on a attribué bien des vertus. *V.* ECREVISSE. (B.)

PIERRE D'ÉCREVISSE. On a donné quelquefois ce nom à des CRUSTACÉS FOSSILES. *V.* ce mot. (DESM.)

PIERRE ÉCUMANTE (GAESTEIN des Suédois). Pierre qui a l'apparence d'une brique altérée par le feu, et dont la couleur est le rouge pâle qui s'avive un peu par le feu, et ressemble au cinabre quand il est humide. Elle est extrêmement fusible, et se boursouffle au chalumeau en un verre blanc écu-

meux. J'ai lieu de croire que cette pierre n'est autre chose qu'une mésotype compacte et terreuse, analogue à la crocalite.

Le nom de PIERRE ÉCUMANTE ou GAESTEIN, est donné par les minéralogistes allemands aux obsidiennes résinoïdes ou rétinites, et à une variété de *marécanite* qui se boursouffle extrêmement lorsqu'on la fond; toutes ces pierres sont d'origine volcanique. (LN.)

PIERRE ÉLASTIQUE ou FLEXIBLE et PLIANTE. On en connoît de plusieurs espèces, les unes mélangées ou cristallisées confusément, comme : le marbre élastique du palais Borghèse; les colonnes et diverses variétés de marbres statuaires; le grès pliant du Brésil qui est un grès micacé. Les autres sont des pierres cristallisées, comme le gypse, et le mica surtout, qui est la pierre élastique par excellence. Cette propriété de pouvoir se plier et de reprendre sa première direction est due à un léger écartement entre les molécules, qui leur permet d'être plus ou moins mobiles les unes sur les autres. (LN.)

PIERRE ELECTRIQUE. *V.* SUCCIN et TOURMALINE. (LN.)

PIERRE ÉLÉMENTAIRE. Edwards a donné ce nom à des *agates* qui offroient quatre couches de couleurs différentes, qu'on supposoit représenter ce qu'on nommoit, autrefois, les *quatre élémens.* (PAT.)

PIERRE ÉLÉMENTAIRE de Cronstedt et de Just. C'est l'OPALE ornée de tous ses feux; le rouge, le vert, le bleu, le jaune, etc. (LN.)

PIERRE D'ÉMERIL. *V.* ÉMERIL. (LN.)

PIERRE A EMPREINTE. C'est celle qui offre des *empreintes de végétaux* et d'autres corps organisés. Elles sont presque toujours très-fissiles; les unes sont des pierres argilo-calcaires fétides et jaunâtres, comme celles de Papenheim et de Vestena-Nova, près Vérone; les autres sont des schistes ou ardoises, tels que ceux du Platenberg, dans le canton de Glaris, en Suisse, et ceux de toutes les houillères. (LN.)

PIERRE EN ÉPI. L'on a donné ce nom à des groupemens de cristaux de diverses substances, disposés de telle manière que lorsqu'on les casse, on voit sous un certain aspect des assemblages de cristaux sur deux rangs, et imitant en quelque sorte la disposition des épillets dans l'épi de blé. La chaux carbonatée lenticulaire, la chaux sulfatée lenticulaire et la baryte sulfatée crêtée en offrent des exemples; la première, dans le Devonshire; la seconde, dans les plâtres des environs de Paris; la troisième, au Hartz. La chaux car-

bonatée spiculaire en est une variété. On a donné aussi ce nom de *pierre figurée en épi*, à une variété de l'amphibole, autrefois appelée *actinote*, et au cuivre sulfuré spiciforme. (LN.)

PIERRE D'ÉPONGES. Ce sont des fragmens de *madrépores*, de *coraux*, ou d'autres polypiers pierreux qui se trouvent englobés dans la substance des *éponges*. On a attribué de grandes vertus à ces fragmens. *V.* aux mots MADRÉPORE et ÉPONGE. (B.)

PIERRE D'ÉTAIN SPATHIQUE. C'est le SCHÉELIN CALCAIRE, dans Linnæus. (LN.)

PIERRE D'ETHIOPIE. Les anciens naturalistes ont appelé ainsi les BASALTES NOIR ET VERT des Egyptiens ; le noir n'est point une lave, mais une roche granitique à grains extrêmement fins, et presque tous d'amphibole noir ; les autres grains sont de feldspath et de mica. On observe tous les passages de cette roche au beau granite rose d'Egypte, et quelquefois dans le même morceau. L'on sait que les Egyptiens ont laissé divers monumens de ce granite. Le BASALTE VERT ÉGYPTIEN diffère du précédent par sa couleur toujours d'un vert grisâtre ; examiné à la loupe il paroît un sable agglutiné, composé de grains verts et de grains blancs; mais c'est aussi un granite d'apparence homogène ; il se nuance avec le GRANITELLE D'EGYPTE, qui offre les mêmes élémens. (LN.)

PIERRE ÉTOILÉE. C'est ainsi qu'on appelle les articulations de certaines ENCRINITES. (B.)

PIERRE ÉTOILÉE ou STELLAIRE. C'est le *corindon vitreux astérie*. La *mésotype* en masse radiée reçoit ce nom en Islande. On le donne plus vulgairement à des *astroïtes pétrifiées*, taillées et polies, dont on fait quelquefois des boîtes et des clefs de montre, lorsque ces fossiles sont siliceux. Alors les cellules de l'astroïte sont pleines et se présentent comme des étoiles grises sur un fond brun ou blanchâtre. Ces astroïtes sont rarement d'un grand volume. Les plus estimées viennent, dit-on, de Feroë, et sont calcédonieuses. Il y en a également en Sardaigne et à Volterra, en Toscane. (LN.)

PIERRE ÉTOILÉE de Mésué. C'est le LAPIS-LAZULI. *V.* LAZULITE. (LN.)

PIERRE D'EVÊQUE. C'est l'AMÉTHYSTE, variété de quarz de couleur violette. *V.* QUARZ. (LN.)

PIERRE A FARD. *V.* TALC. (PAT.)

PIERRE A FAUX. *V.* GRÈS. (PAT.)

PIERRE FÉTIDE. *Voyez* PIERRE DE FOIE et PIERRE PUANTE. (LN.)

PIERRE A FEU. *V.* SILEX et FER SULFURÉ. (LN.)

PIERRE DE FIEL. C'est un calcul biliaire qui se ren-

contre dans la vésicule du *fiel* ou dans le conduit cholédoque. Son toucher est gras ; sa couleur olive foncée. En la délayant dans l'eau, on en obtient une nuance olivâtre dont les peintres font usage. Ces pierres se forment principalement dans les ruminans qui vivent de foin sec pendant l'hiver ; lorsqu'ils sont mis au vert, pendant le printemps, ces concrétions se dissolvent d'elles-mêmes, la bile devenant plus fluide par des alimens plus humides. Nous donnons à l'article CALCUL les analyses chimiques qu'on a faites de ces pierres. (VIREY.)

PIERRE FIGURÉE. Il y a deux genres de *pierres figurées :* le premier comprend celles dont les taches et les couleurs imitent, par leur contour, le dessin de divers objets ; dans le second, ce sont les pierres qui, par leur forme, ressemblent en quelque chose, par exemple à une pomme. On a attaché autrefois une grande importance à ces sortes de pierres, appelées encore *jeux de la nature.* Guettard a publié sur elles, un Mémoire très-étendu, accompagné de nombreuses figures. A présent, on rejette, avec raison, l'importance attachée à ces pierres, qui, du reste, sont de toutes natures. (LN.)

PIERRE A FILTRER. *Grès* poreux dont on fait des vaisseaux propres à filtrer l'eau qu'on veut purifier des parties grossières qu'elle tient *en suspension ;* car le filtre n'arrête point celles qui sont *en dissolution*, telles que le *gypse.* L'une des meilleures *pierres à filtrer* est un *grès blanc* de Libochovitz, en Bohème. *V.* GRÈS. (PAT.)

PIERRE DU FIRMAMENT. On a donné ce nom à une variété d'opale transparente ou laiteuse, qui reflète les couleurs de l'iris ou célestes. De pareilles opales doivent se monter à jour ; sur le paillon elles perdent de leur mérite, qui consiste dans le double effet de la transparence et du reflet. On nomme aussi *pierre du firmament* l'ASTÉRIE (*V.* CORINDON VITREUX), dont la couleur est bleue et l'étoile blanche. (LN.)

PIERRE FLEXIBLE. *V.* PIERRE ÉLASTIQUE. (PAT.)

PIERRE DE FLORENCE, *Chaux carbonatée compacte*, Brong. ; *Chaux carbonatée ruiniforme*, Haüy ; vulgairement *Marbre de Florence.* (*V.* pl. M 21, fig. 1.) *Marne endurcie*, de beaucoup d'auteurs allemands et anglais ; *Pietra cittadina*, des Italiens. On donne ce nom à une *pierre marneuse* et *ferrugineuse* qui forme des couches dans les collines des environs de Florence, et qui est remarquable en ce qu'elle présente, quand elle est sciée et polie, des espèces de paysages où l'on voit des villes ruinées avec leurs remparts, leurs tours, leurs obélisques, leurs pyramides, le tout environné de décombres dans un état de désolation.

Ces ruines sont d'une couleur rembrunie, tirant sur le

rouge ou le jaunâtre. Le fond ou le ciel est d'une teinte plus claire, ou rousse, sur lequel elles se détachent d'autant mieux, qu'elles sont surmontées d'une teinte blanchâtre qui les fait paroître éclairées par un soleil couchant. Cette teinte se termine quelquefois en pointes rougeâtres, comme les flammes d'un incendie.

Le ciel offre des veines onduleuses et vagues, d'une teinte plus foncée, qui ne ressemblent point mal à des nuages. Ce ciel est quelquefois parsemé de quelques taches rondes et noirâtres: on diroit que ce sont des bombes qui viennent achever de ruiner la ville.

Sur le devant, c'est-à-dire dans la partie inférieure du tableau, l'on voit ordinairement ce que les peintres appellent une *terrasse;* c'est un terrain irrégulier où l'on voit des herbes et des broussailles; ce qui achève de rendre ces petits tableaux de la nature, semblables à ceux qui sont les produits de l'art (1).

Tous ces jolis accidens intéressent, par leur singularité, ceux mêmes qui s'occupent le moins des productions minérales; mais ils piquent surtout la curiosité du naturaliste qui veut se rendre raison de ce petit phénomène. Diverses circonstances qu'il présente, en font un problème assez difficile à résoudre. On voit, par exemple, des pans de muraille formés d'assises horizontales, d'épaisseur et de couleur differentes; et tout à côté sont d'autres pans de muraille composés d'assises toutes semblables aux précédentes, soit pour la couleur, soit pour l'épaisseur, mais qui ne leur correspondent plus; de sorte qu'il est évident que ces différentes masses composées d'assises semblables, furent dans le principe parfaitement contiguës les unes aux autres, et que c'est par l'effet d'un déplacement postérieur des masses, que ces assises ne se trouvent plus en rapport les unes avec les autres.

Il leur est arrivé en petit la même chose qu'on observe souvent en grand dans les montagnes secondaires, où l'on voit que, par l'effet des affaissemens partiels, il y a des massifs dont les couches se trouvent placées à quelques pieds, ou même à quelques toises plus bas que les couches qui leur ressemblent de toutes manières dans le massif voisin.

Dans les *pierres de Florence* cet accident se trouve répété si souvent, que quelquefois on voit cinq à six petits pans de muraille de deux ou trois lignes de large sur douze à quinze

(1) La pierre de Florence forme quelquefois des onyx d'un grand diametre, dont le centre est ou blanc-jaunâtre, ou violet, ou vert. Le plus grand bloc que nous en ayons vu, avoit vingt-quatre pouces de longueur, et treize de diamètre. (LN.)



de hauteur, qui sont accolés les uns avec les autres, mais de manière que leurs couches ou assises sont graduellement placées plus bas que les couches voisines, à peu près comme des escaliers ou comme les notes d'une gamme de plain-chant.

On voit aussi quelquefois à la droite et à la gauche du tableau, des massifs semblables à des escarpemens de montagnes, composés de couches horizontales qui, de part et d'autre, sont exactement semblables; et dans l'espèce de vallée qui sépare ces escarpemens, l'on voit des amas de décombres parmi lesquels on reconnoît très-bien des blocs qui sont composés de couches toutes semblables à celles des deux grands massifs collatéraux.

Il est donc, je le répète, impossible de ne pas reconnoître que, dans le principe, toutes ces couches furent contiguës les unes aux autres, et qu'il y a eu quelque déplacement.

Mais de quelle manière s'est fait ce déplacement? Comment arrive-t-il que les parties déplacées se trouvent si bien accolées les unes aux autres, qu'à peine aperçoit-on la ligne qui les sépare? et enfin, comment s'est rempli l'espace qui se trouve entre les deux espèces de montagnes qui forment les parties collatérales? Il faut observer de plus, que la matière qui remplit cet espace et qui forme le fond ou le ciel du tableau, est d'une couleur plus claire et d'une nature un peu différente de celle des ruines : elle est plus calcaire et beaucoup moins chargée de fer.

Quand on remonte à l'origine même et à l'époque de la formation de cette pierre, on peut rendre compte de ces divers faits; mais autrement toute explication paroît impossible.

Les collines des environs de Florence sont composées d'une *pierre marneuse*, nommée *macigno*, dont les différentes couches varient pour la couleur et la consistance, de même que pour la proportion des substances dont elles sont composées. Il y a des couches, surtout dans la partie supérieure des collines, qui sont presque argileuses, et très-chargées d'oxyde de fer; on leur donne le nom de *bardellone*. Parmi celles-ci, il s'en trouve qui sont très-disposées à se déliter en rhomboïdes, et qui ont formé les ruines dont il s'agit. Voici comment on peut le concevoir :

Après que cette couche argilo-ferrugineuse a été déposée, et lorsqu'elle étoit encore dans un état de mollesse, l'oxyde de fer dont elle étoit pénétrée s'est distribué par couches horizontales et parallèles entre elles. On sait que c'est une propriété particulière des oxydes de fer; et c'est à cette propriété que sont dues presque toutes les *pierres rubanées*.

Après cette première opération, la matière argileuse ou marneuse a pris du retrait sur elle-même, non pas en se desséchant, comme on l'a dit, puisqu'elle étoit au fond de la mer, ainsi que le prouvent les couches qui ont été encore déposées au-dessus du *bardellone*, mais par le seul jeu des attractions; et comme il paroît que la matière du dépôt étoit d'abord lâche et peu compacte, le retrait a opéré des vides considérables entre les masses, qui sont ainsi demeurées isolées les unes des autres.

Il est aisé de sentir que, dans cette opération, les fragmens les plus extérieurs de chacune de ces masses s'en détachoient insensiblement et glissoient plus bas que leur premier niveau; les fragmens suivans de la même masse, et qui étoient un peu plus voisins de son centre, éprouvoient aussi un déplacement, mais en descendant un peu moins bas que les précédens, et ainsi de suite. De là viennent ces degrés qu'on observe dans les fragmens qui sont en appui contre les masses principales.

Il s'est formé ensuite un dépôt d'une matière beaucoup plus calcaire et fort peu sujette au retrait, laquelle a rempli les vides qui existoient entre les masses fendillées de la couche argileuse; et c'est cette matière qui forme aujourd'hui le ciel ou le fond des tableaux.

On observe que les fragmens argileux qui forment les ruines, sont en général d'une couleur plus brune sur leurs bords que dans leur centre, parce que le sel marin a pu porter à un plus haut degré l'oxydation du fer avec lequel l'eau de la mer se trouvoit immédiatement en contact.

Quant à la teinte blanche qui règne dans la partie de ce second dépôt qui touche aux ruines, elle est due à l'attraction qu'a exercée sur la petite quantité de fer qu'il contenoit, celui qui étoit en abondance dans les ruines elles-mêmes.

Cette explication me paroît la plus simple et la plus naturelle qu'on puisse donner du petit phénomène que présente la *pierre de Florence*. On peut voir celle qu'en donne Dolomieu (*Journal de physique*, octobre 1793).

Parmi les couches, il y en a qui offrent aussi des paysages, mais d'une autre espèce. Ce sont des dendrites qui représentent assez bien des arbres et des broussailles; c'est pourquoi on donne à cette pierre le nom d'*albèrosé*. Elle est fort calcaire et de la même nature que celle qui forme le ciel des ruines. C'est aussi une pierre à peu près semblable qui lui sert de base; et l'on voit souvent au pied des murailles et des tours, des dendrites, qui forment des touffes d'herbes et de buisson. *V.* MACIGNO et MARNE, vol. 21, p. 317. (PAT.)

L'on trouve une pierre absolument semblable à celle de

Florence, dans les collines des environs de Palerme en Sicile, et de Modène. (LN.)

PIERRE DE FOIE. On donne ce nom à des pierres qui répandent, lorsqu'on les brûle ou qu'on les frotte, l'odeur de *foie de soufre*, c'est-à-dire, de gaz hydrogène sulfuré, bien que quelquefois cette odeur ne soit produite que par du bitume que la chaleur exhale, comme dans la pierre puante qui est une chaux carbonatée bituminifère (*Stinkstein*, W.), et dans la chaux sulfatée calcarifère. Dans la chaux carbonatée et dans la chaux sulfatée calcarifère fétide, ainsi que dans la baryte sulfatée fétide (*Leberstein*, W.), l'odeur est due, de même que dans le quarz fétide, à un dégagement de gaz hydrogène. Toutes n'ont aucunement la couleur du *foie*, et c'est à tort qu'on leur donne aussi le nom de PIERRE HÉPATIQUE. (LN.)

PIERRE DE FOUDRE, PIERRE DE TONNERRE, nommée par les anciens *ceraunias*. Depuis le renouvellement des sciences, on a révoqué en doute l'existence des *pierres de foudre*, et en général on a regardé comme impossible qu'il tombât des *pierres* du ciel. Aujourd, hui, on est assuré qu'il tombe véritablement des *pierres* de l'atmosphère; mais elles ne sont point, comme on le croyoit autrefois, lancées avec la foudre, qui n'est elle-même que la simple explosion électrique. Il paroît néanmoins que l'électricité n'est point étrangère à la formation et à la chute des pierres tombées de l'atmosphère, que j'appelle *pierres météoriques* ou *céraunies*. Voy. PIERRES MÉTÉORIQUES, FER SULFURÉ. (PAT.)

PIERRE DE FOUDRE. C'est un des noms vulgaires des BÉLEMNITES. (DESM.)

PIERRE A FOUR. Dans le pays de Trèves, on nomme ainsi le TUF ou TRASS d'Andernach. (LN.)

PIERRE DE FRAI. Les anciens oryctographes ont donné ce nom à des masses calcaires, formées d'une multitude de petites coquilles univalves, cloisonnées, globuleuses comme des *œufs de poissons*, lesquelles avoient été placées d'abord dans le genre des nautiles, mais dont Denys-de-Montfort a composé, il y a quelques années, son genre BORÉLIE. (DESM.)

PIERRE DE FROMENT. *V.* PIERRE FROMENTAIRE et PIERRE FRUMENTAIRE. (DESM.)

PIERRE FROMENTAIRE. Les anciens lithologistes donnoient ce nom à des fossiles qui représentoient des grains de froment ou leur coupe. Ainsi les grains quarzeux, trouvés dans des *pierres meulières* des environs de Paris, auroient été pour eux des *pierres fromentaires*; ainsi, les *alvéolites* que j'ai décrites dans le *Bulletin des Sciences*, n.º 60, auroient été des *pierres fromentaires*. Voy. au mot ALVÉOLITE. (B.)

PIERRE DE FRUIT, *Fruchtstein* des Allemands. Sorte de

roche argileuse endurcie, dont l'intérieur offre des parties arrondies, d'une couleur plus foncée que la masse, et qui ressemblent à des fruits enveloppés dans une pâte. Cette roche se trouve dans les environs de Chemnitz en Saxe. Lehmann et Woigt la rapportent au *mandelstein* (pierre d'amande), qui est une espèce d'*amygdaloïde* ayant l'aspect terreux, qui rentre dans les argilolites de Saussure. (LN.)

PIERRE FRUMENTAIRE. On a donné ce nom aux CAMÉRINES, parce que leur section perpendiculaire se présente avec les contours de la forme d'un grain de froment. Il a été encore appliqué, et mieux, à des fossiles qui ont la forme allongée et subcylindrique du blé. Les plus connus de ces fossiles, sont: 1.°, les uns, voisins des camérines, comme les alvéolites, les miliolites, etc., parmi lesquels se distinguent la belle *pierre frumentaire* de Vendemie en Roussillon; 2.°, les autres, voisins des moules de graines de végétaux; telle est la *pierre frumentaire* des environs de Paris, qui est une meulière contenant des moules de graines de *sparganium*. Quelques roches amygdaloïdes se trouvent avoir reçu également le nom de *pierre frumentaire* et de *pierre à pignon*, à cause de la forme de leurs noyaux. (LN.)

PIERRE FULMINAIRE. L'un des noms anciens des BÉLEMNITES. (DESM.)

PIERRE A FUSIL. *V.* SILEX. (PAT.)

PIERRE DE GALLINACE. *V.* OBSIDIENNE. (LN.)

PIERRE-GARIN. C'est la GRANDE HIRONDELLE DE MER. (V.)

PIERRE-GÉLISSE. On donne ce nom à la pierre à bâtir qui éclate par la gelée; elle est ordinairement poreuse et tendre. *V.* PIERRE A BÂTIR. (LN.)

PIERRE GEMME. *V.* PIERRES GEMMES. (LN.)

PIERRE GÉODIQUE. *V.* GÉODE et AÉTITE. (LN.)

PIERRE DE GLACE. *V.* PIERRE A JÉSUS et ALUMINITE FLUATÉE ALCALINE ou CRYOLITHE. (LN.)

PIERRE DE GOA. Espèce de bézoard factice qu'on fabriquoit autrefois, et qu'on vendoit pour des bézoards orientaux, qui jouissoient d'une grande réputation, et qui, par conséquent, se vendoient fort cher. *V.* CALCUL. (LN.)

PIERRE GRAPHIQUE. *V.* FELDSPATH-PÉTUNT-SE et GRANIT GRAPHIQUE. (LN.)

PIERRE GRASSE. *V.* FETTSTEIN. (LN.)

PIERRE DE HACHE. Les minéralogistes allemands ont désigné une espèce particulière de pierre, sous le nom de *beilstein* ou *pierre de hache*, qui n'est autre chose qu'un JADE. (*V.* JADE ASCIEN.) Cette pierre n'est pas la seule dont

les peuples privés de nos arts aient fait des instrumens tranchans ; ils se sont servis de toutes celles que l'expérience leur avoit fait connoître pour être les plus propres à résister au choc des corps durs, sans se briser ; comme les basaltes, le jaspe, diverses roches pétrosiliceuses, des silex, etc., (LN.)

PIERRE HÉBRAÏQUE. *V.* PIERRE GRAPHIQUE. (LN.)

PIERRE HÉLIOTROPE. Pierre siliceuse, d'un vert plus ou moins foncé, avec des taches rouges de sang. Il y en a deux espèces ; l'une demi-transparente et d'un vert approchant de celui de l'émeraude : c'est une espèce d'agate. L'autre est opaque : c'est un jaspe. La première est de beaucoup la plus précieuse, et se tire du Guzurate, dans l'Inde. *V.* HÉLIOTROPE et JASPE. (LN.)

PIERRE HEMATITE. Minerai de fer, compacte ou fibreux. Il y en a de deux sortes, l'un rouge ou brun-rougeâtre, à poussière d'un rouge vif (*V.* FER OLIGISTE) ; l'autre noir ou brun-noirâtre ou jaunâtre, à poussière de couleur jaune. *V.* FER HYDRATÉ. (LN.)

PIERRE HÉPATIQUE ou couleur de FOIE. On a donné ce nom à la MÉNILITE de Ménil-montant, au FER HYDRATÉ ÉPIGÈNE, au CUIVRE OXYDULÉ-FERRIFÈRE COMPACTE, etc. *V.* LEBERERZ et PIERRE DE FOIE. (LN.)

PIERRE HERBORISEE. *V.* AGATE, ARBORISATIONS et DENDRITES. (LN.)

PIERRE HERCULIENNE. *V.* FER OXYDULÉ, vol. 11, pag. 389. (LN.)

PIERRE D'HIRONDELLE. Petits graviers quarzeux qu'on trouve dans l'estomac des *hirondelles*, comme dans celui des autres oiseaux ; mais on attribue aux *pierres d'hirondelle* des vertus particulières (qu'elles n'ont point).

On appelle aussi *pierres d'hirondelle*, *pierres de Chélidoine* ou *pierres de Sassenage*, de petites *agates* de forme lenticulaire, qu'on trouve dans les grottes d'une montagne voisine de Sassenage en Dauphiné, et dans un ruisseau des environs d'Aigle en Suisse. Ces petites *agates* proviennent de quelques roches décomposées, dont elles occupoient les alvéoles. *Voy.* AGATE. (PAT.)

PIERRE. *V.* HOCCOPAUXI. (V.)

PIERRE A L'HUILE. On le dit des PIERRES A RASOIR, qui sont ou des schistes primitifs argileux et quarzeux, des espèces de *cos* ou des *grès de Turquie*, d'un grain extrêmement fin Ces grès sont connus sous le nom de PIERRE DU LEVANT. (PAT.)

PIERRE HUMAINE. *V.* le mot CALCUL. (V.)

PIERRE HYDROPHANE; c'est-à-dire, qui devient transparente quand elle est dans l'eau. *Voyez* HYDROPHANE. (PAT.)

PIERRE HYSTERIQUE. C'est le moule intérieur d'une espèce de *térébratule fossile*, qui représente assez bien les organes extérieurs de la génération de la femme. *V.* au mot TÉRÉBRATULE. (B.)

PIERRE IDIOMORPHE. *V.* IDIOMORPHE. (DESM.)

PIERRE IMPRESSIONEE. *V.* PHYTOLITHES et FOSSILES. (LN.)

PIERRE DES INCAS ou MIROIR DES INCAS. PYRITE ou FER SULFURÉ MASSIF poli, qu'on a trouvé dans les anciens tombeaux du Pérou. On a présumé qu'elle servoit de miroir aux souverains de cette contrée.

Quelques naturalistes ont aussi donné le nom de *pierre des Incas*, à la *pierre de gallinace*, qui est un verre de volcan, de couleur noire et opaque, susceptible de poli. *Voy.* OBSIDIENNE. (PAT.)

PIERRE INFERNALE. *Nitrate d'argent*, qui a été fondu et coulé dans une lingotière, où il prend la forme de petits cylindres, dont les chirurgiens se servent pour toucher et brûler les chairs fongueuses des plaies. (PAT.)

PIERRE D'IRIS. On donnoit ce nom à des cristaux pierreux qui, par quelque accident de leur contexture naturelle, ou par l'effet de quelque choc, ou par un étonnement causé par le feu, présentent dans leur intérieur les couleurs de l'*iris*. On les appelle simplement *cristal irisé*. C'est du QUARZ. (PAT.)

PIERRE D'ITALIE. C'est le *crayon noir* ou le SCHISTE à dessiner. *V.* SCHISTE. (LN.)

PIERRE A JÉSUS. On donne ce nom à la CHAUX SULFATÉE LAMINAIRE, et au MICA FOLIACÉ, parce qu'on divise aisément ces pierres en feuillets minces et transparens qu'on mettoit autrefois, et qu'on met encore en quelques pays, en guise de verre, devant les petites gravures de saints. (LN.)

PIERRE JUDAÏQUE. On donnoit autrefois ce nom aux *pointes d'oursins fossiles*, qui ont la forme d'une olive, et qu'on avoit d'abord trouvées en Palestine. *V.* OURSIN. (PAT.)

PIERRE DE LABRADOR. *V.* FELDSPATH CHATOYANT et HYPERSTÈNE. (PAT.)

PIERRE DE LAIT, *Milch-stein* des Allemands. C'est un *lait de lune* ou *agaric minéral*, d'une consistance un peu ferme. Ce n'est autre chose qu'une matière calcaire ou gypseuse, déposée par les eaux dans les fissures et les cavités des rochers. *V.* CHAUX CARBONATÉE SPONGIEUSE et CHAUX SULFATÉE TERREUSE, vol. 6, p. 203. (PAT.)

PIERRE DE LARD. On donne ce nom à la *stéatite de Chine*, parce qu'elle a le coup d'œil et l'onctuosité d'une matière grasse. *V* STÉATITE et TALC. (LN.)

PIERRE LÉGÈRE. On a donné ce nom à des *silex* qu'on trouve à Saint-Ouen près de Paris, ou décomposés ou incomplétement formés, qui, par leur contexture poreuse, se trouvent plus légers que l'eau. On voit aussi du *quarz* tellement celluleux qu'il est plus léger qu'une *pierre ponce;* tel est celui que j'ai rapporté de la mine d'or de Bérésof en Sibérie.

La *koupholite* est aussi appelée *pierre légère.* Voyez KOUPHOLITE, PREHNITE et PONCE. (PAT.)

PIERRE LENTICULAIRE. Nom généralement donné aux CAMÉRINES, à raison de leur forme semblable à une lentille. (B.)

PIERRE LENTICULAIRE. *V.* LENTICULAIRE. (PAT.)

PIERRE DU LEVANT. Pierre d'un grain extrêmement fin, employée pour repasser les petits instrumens tranchans, qui exigent un fil très-fin, très-égal; on s'en sert avec de l'huile. Les minéralogistes rapportent cette pierre dont il y a plusieurs sortes, les uns à des grès à grains très-fins, et les autres à de la dolomie. Cette dernière opinion me paroît être plus probable, ou du moins, on ne peut admettre que la pierre du Levant, dont on se sert à Paris, soit un agrégat secondaire, comme l'est le grès. *V.* cet article et DOLOMIE. (LN.)

PIERRE DE LIAIR ou PIERRE DE LIERRE. *V.* LIAIS et PIERRE A BATIR. (PAT.)

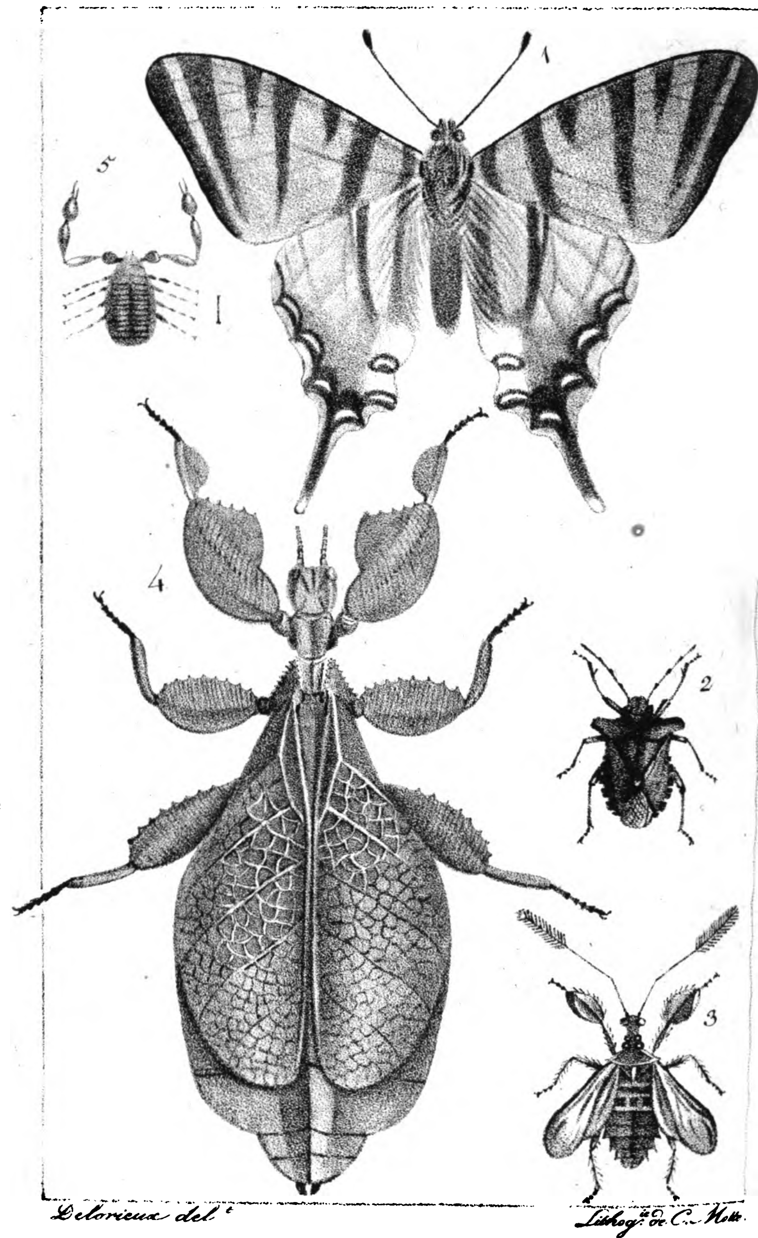
PIERRE DE LIERRE. *V.* PIERRE DE LIAIR. (PAT.)

PIERRE DE LIMACE. Les charlatans donnent ce nom à une *concrétion pierreuse et nacrée* qui se trouve dans le dos de la *limace*, et à laquelle ils attribuent des propriétés imaginaires. (PAT.)

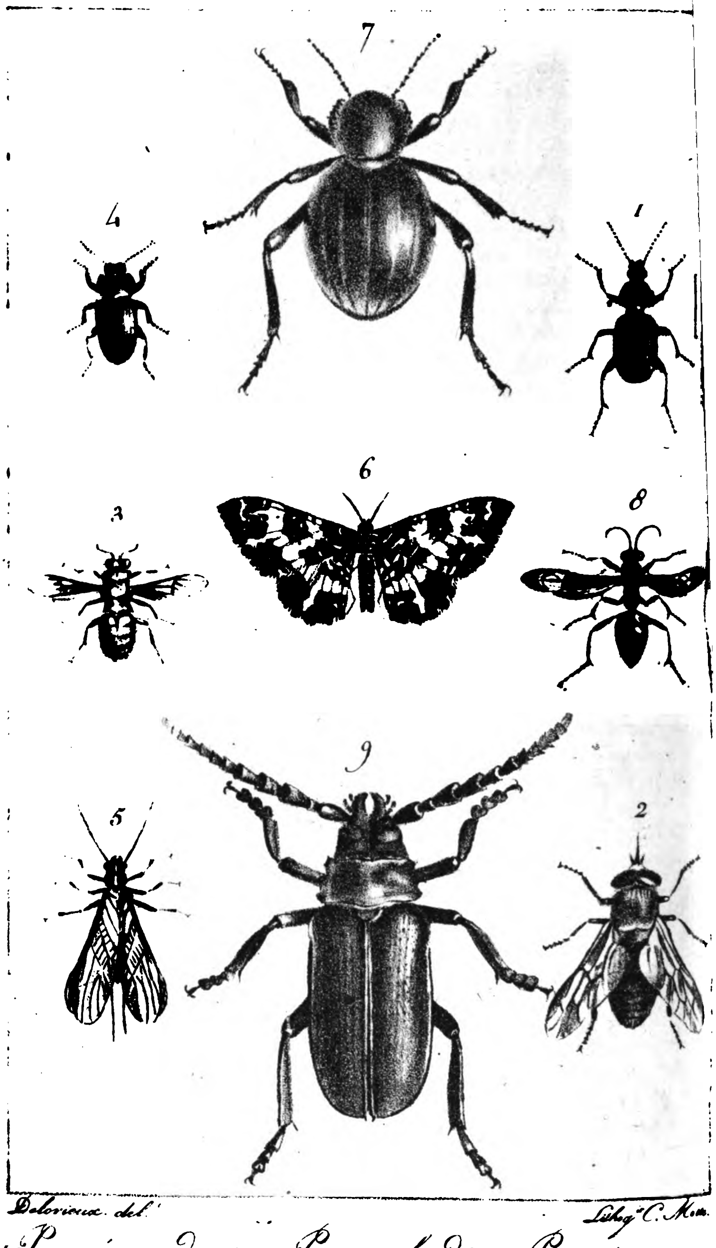
PIERRE A LIME. On a quelquefois donné ce nom à l'*émeril*, parce qu'il polit le fer, comme le pourroit faire une lime douce. (PAT.)

PIERRE DE LIS. Espèce d'ENCRINE FOSSILE. (B.)

PIERRE LITHOGRAPHIQUE. Dans l'article CHAUX CARBONATÉE, on a donné les caractères des pierres lithographiques, et indiqué les propriétés que ces pierres doivent présenter pour être d'un bon emploi. Nous ne reviendrons pas ici sur cet objet, et nous nous bornerons de renvoyer à l'article cité; mais, désirant faire connoître à ceux des sous-



1. Papillon Podalire. 3. Pétalocheire rubigineux.
2. Pentatome rufipède. 4. Phyllie brévicorne
5. Pince cancroïde.



Delorieux. del.   Lithog.ie C. Motte

1. Panagée grand-croix. 2. Pangonie bordée. 3. Panorpès incarnat
4. Pédine fémoral 5. Perle brune. 6. Phalène hastée.
7. Pimélie [illegible] 8. Pompile voyageur. 9. Prione tanneur.

cripteurs de cet ouvrage, qui, ne résidant pas à Paris, ne peuvent se faire une idée des progrès de la gravure lithographique, l'état de cet art, au moment où nous écrivons, nous avons joint à ce volume deux planches exécutées avec soin, et qui représentent des insectes. Nous avons choisi ces petits animaux parce qu'ils offrent plus de détails minutieux dans leurs formes, et qu'ils peuvent être considérés comme les moins faciles à bien rendre; aussi pouvons-nous assurer que les autres objets d'*Histoire naturelle*, tels que les quadrupèdes, les oiseaux, les plantes, etc., n'offrent pas la moitié des difficultés que présentent ceux-ci, et se prêtent beaucoup plus aux effets de peinture. Nous avons même cherché, parmi les insectes, quelques-unes des espèces, les moins faciles à représenter: telle que la *phyllie brévicorne* (pl G. 42), le *prione corroyeur*, (pl. G. 43), etc., afin de montrer au plus juste ce que l'on peut attendre, maintenant, des procédés de l'art lithographique.

Nous aurions eu quelque avantage à employer, pour cet essai, des pierres d'Allemagne; mais nous avons préféré faire connoître les ressources de la France sous ce point de vue, en nous servant de pierres provenant des environs de Châteauroux, et dont la découverte est due à M. le professeur Duméril.

Nous avons choisi ces exemples d'insectes que nous figurons dans différens ordres, afin de faire voir qu'il n'y a pas plus de difficultés à vaincre pour les uns que pour les autres; et nous avons représenté de préférence des insectes appartenant à des genres bien tranchés.

L'ordre des coléoptères nous a fourni le PANAGÉE GRAND-CROIX, le PEDINE FEMORAL, le PRIONE CORROYEUR et la PIMELIE GÉANTE, (pl. G. 43); celui des orthoptères, la PHYLLIE BRÉVICORNE (pl. G. 42); celui des hémiptères, le PÉTALOCHEÏRE RUBIGINEUX, et le PENTATOME RUFIPÈDE (pl. G. 42); celui des lépidoptères, le PAPILLON PODALIRE, et la PHALÈNE HASTÉE; celui des hyménoptères, le PARNOPÈS INCARNAT et le POMPILE VOYAGEUR (pl G. 43); celui des névroptères, la PERLE A DEUX QUEUES, (pl. G. 43); celui des diptères, la PANGONIE BORDÉE (pl. G. 43); et la classe des arachnides (aptères, Linn.), la PINCE CANCROÏDE (pl. G. 42).

Le tirage moyen de ces planches s'est élevé à sept cent cinquante épreuves environ par dessin, ce qui en a nécessité plusieurs pour chacune, afin de fournir un nombre égal à celui des exemplaires de cet ouvrage. Ces dessins ont été exécutés avec une rigoureuse exactitude par M. Delorieux,

entomologiste zélé, qui joint à un talent distingué la patience la plus soutenue, dans l'exécution des planches qui lui sont confiées. (1). (DESM.)

PIERRE LUMACHELLE ou simplement LUMACHELLE. C'est le nom qu'on donne à des PIERRES CALCAIRES qui sont presque entièrement composées de débris de coquilles. *V.* LUMACHELLES et MARBRES. (PAT.)

PIERRE LUMINEUSE ou PIERRE PHOSPHORIQUE de Bologne. *V.* BARYTE SULFATÉE. (LN.)

PIERRE DE LUNE. C'est une variété du *feldspath chatoyant adulaire.* (*V.* à cet article.) On donne aussi ce nom à une variété d'OPALE sans iris, transparente, et qui ne réfléchit qu'une lumière blanche ou légèrement bleuâtre. (LN.)

PIERRE DE LYDIE, PIERRE DE TOUCHE, PIERRE LYDIENNE, *Lapis lydius*, Waller. Ce sont les noms que les anciens donnoient à la *pierre de touche*, qui n'est autre chose qu'un *trapp noirâtre* ou un *basalte.* On supposoit, sans doute, que cette pierre ne se trouvoit que dans l'Asie-Mineure, suivant l'usage reçu de tout temps, d'attribuer une origine lointaine aux substances dont on veut relever l'importance ; car l'Italie elle-même est abondamment pourvue de basaltes qui pouvoient faire l'office de *pierre de touche.* Toute pierre d'un grain fin, d'une couleur obscure, et qui n'est pas attaquable aux acides, est propre à cet usage, et le basalte volcanique remplit ces différentes conditions. (PAT.)

Les meilleures *pierres de touche* sont de JASPE SCHISTEUX (kielselschiefer). L'une des variétés de ce jaspe, comme nous l'avons dit, porte le nom de PIERRE DE LYDIE (*Lydischer-kieselchiefer*, Wern.). Nous avons dit aussi à cet article, qu'on préféroit à ces pierres de touche en jaspe, celles faites avec une substance moins dure, qui est la *cornéenne lydienne.* *V.* article FER OXYDULÉ, vol. 11, page 389. (LN.)

PIERRE DE LYNX. C'est la BÉLEMNITE. (B.)

PIERRE DES MAGICIENS. C'est le TUBIPORE MUSIQUE, qui est de couleur rouge, et que les magiciens d'autrefois et les charlatans d'aujourd'hui, emploient pour tromper le peuple. (B.)

PIERRE A MAGOT. *V.* PIERRE DE LARD et STÉATITE.

PIERRE DE MALAC ou de MALACA. Espèce de bézoard qui vient des Indes. *V.* BÉZOARD. (LN.)

(1) M. Delorieux se charge de faire toutes sortes de gravures lithographiques relatives à l'histoire naturelle. Il demeure à Paris, rue du Cherche-Midi, n.° 41.

PIERRE DE MANSFELD. Schiste argilo-bitumineux et cuivreux qui présente des empreintes de poisson. Il se trouve à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, en Saxe. (LN.)

PIERRE DE LA MATRICE. C'est le moule intérieur d'une espèce de *térébratule* qui ressemble assez bien aux parties et extérieures de la génération dans les femmes. *Voyez* au mot TÉRÉBRATULE (B.)

PIERRE DE MEMPHIS ou **MEMPHITE.** Les anciens donnoient ce nom à plusieurs espèces de *pierres*, notamment à l'*agate-onix* qu'on trouvoit en Egypte, aux environs de Memphis. (LN.)

PIERRE MÉTÉORIQUE. *V.* PIERRES MÉTÉORIQUES à la suite des articles PIERRES. (LN.)

PIERRE MEULIÈRE ou qui sert à moudre (*molere*). C'est un nom particulier aux pierres dures et poreuses ou caverneuses dont on fait les meules de moulin pour moudre les grains et autres substances. En France, la *pierre meulière*, par excellence, est un silex dont il sera parlé à cet article. Sur les bords du Rhin, c'est la fameuse lave de Niédermenig, près d'Andernach, qui est employée à cet usage; en Sicile et en Calabre ce sont des laves poreuses de l'Etna, suivant Dolomieu; en Piémont, des roches talqueuses avec grenats; ailleurs, des granites, etc. Les pierres les plus dures et en même temps poreuses et cellulaires, sont les meilleures pour cet objet. (LN.)

PIERRE DE MIEL, *honigstein*, Werner; MELLITE de Haüy; SUCCIN OCTAÈDRE, Delaméiherie. *Voy.* MELLITE. (LN.)

PIERRE DE MIERY. Espèce de marbre primitif ou de transition, qui contient des GRYPHITES et qui sert aux bâtisses à Poligny et autres villes du Jura. (B.).

PIERRE DE MOCCO. *V.* PIERRE DE MOKA. (LN.)

PIERRE DE MOCHE. *V.* PIERRE DE MOKA. (LN.)

PIERRE A MOELLE. *V.* FARINE FOSSILE et LITHOMARGE. (LN.)

PIERRE DE MOKA, DE MOCHE ou de **MOCCO.** On donne ces noms à ces magnifiques *agates orientales arborisées* et du plus haut prix qui viennent des Indes et d'Orient, et qu'on apportoit autrefois à Moka, ville d'Arabie, d'où elles se répandoient ensuite en Europe. Lorsqu'une semblable pierre réunit à la pureté du dessin une disposition élégante et un beau développement, elle est d'un prix inestimable. Il en fut vendu une, dans une vente publique, à Paris, en 1817, pour la somme de 3000 francs. *V.* sa figure dans le catalogue du Musée minéralogique de M. de Drée, 1811, pl. 2, fig. 1. Elle formoit un ovale de dix-huit lignes de longueur

sur quinze lignes de diamètre. Elle est maintenant la propriété de M. le baron Roger. On en cite de beaucoup plus grandes, et dont les prix se sont élevés, dit-on, jusqu'à 50,000 fr. (LN.)

PIERRE MOLAIRE. *V.* PIERRE MEULIÈRE. (LN.)

PIERRE DE MORAVIE ou de NAMIEST. *V.* PIERRE DE NAMIEST. (PAT.)

PIERRE A MOUCHES, FLIEGEN-STEIN ou MUCKEN PULVER, c'est-à-dire, *poudre à mouche*. On donne ce nom à l'*arsenic natif* qu'on réduit en poudre, et qu'on délaie dans l'eau pour tuer les mouches. (PAT.)

PIERRE MURALE. On a donné ce nom à des calculs tuberculeux, comme le fruit du mûrier. *V.* CALCUL. (PAT.)

PIERRE MURIATIQUE ou MAGNELITE. *Voyez* JADE TENACE, à l'article JADE. (LN.)

PIERRE DE NAMIEST. Suivant de Born, c'est un *granitelle* composé de *quarz blanc*, de *grenats* et de *mica*, où les *grenats* sont disséminés dans toute la masse, et outre cela, ils forment des lignes parallèles qui font de cette roche une belle *pierre rubanée*. Elle se trouve à Namiest ou Naniest, en Moravie. (PAT.)

PIERRE NAUTIQUE. Nom donné à l'aimant, à cause de son usage dans la navigation. (LN.)

PIERRE NAXIENNE ou de NAXOS. *Voyez* PIERRE A RASOIR et CORINDON ÉMERIL. (PAT.)

PIERRE NEPHRETIQUE et PIERRES DES AMAZONES. *V.* JADES NÉPHRITE et ASCIEN. (LN.)

PIERRE NOIRE. *V.* CRAYON et SCHISTE. (LN.)

PIERRE NOMMULAIRE, NUMMULAIRE ou NUMISMALE. *V.* CAMÉRINE et LENTICULAIRE. (LN.)

PIERRE NOTÉE et PIERRE A MUSIQUE. Sorte de GRÈS avec des taches, des veines et des dendrites qui imitent des notes de musique. (LN.)

PIERRE OBSIDIENNE. *V.* OBSIDIENNE. (LN.)

PIERRE OCULAIRE ou ŒILLÉE. C'est une agate. *V.* le mot ŒILLÉ. (LN.)

PIERRE ODONTOÏDE. Dent de requin pétrifiée. *Voy.* DENTS FOSSILES et GLOSSOPÈTRE. (LN.)

PIERRE ODORANTE, qui répand une odeur quelconque lorsqu'on la frotte ou lorsqu'on l'humecte avec l'haleine. Presque toutes les pierres ont une odeur propre. Chacun sait que les pierres siliceuses ont une odeur particulière lorsqu'on les frotte, et que les pierres argileuses en répandent une par l'insufflation. Mais ici il s'agit des pierres qui en ont

une indépendante de leur odeur propre. L'*odeur d'ail* se développe dans le quarz fétide et dans l'aigue-marine lorsqu'on le frappe fortement : cette odeur est due à l'hydrogène ; l'*odeur bitumineuse* s'exhale des pierres calcaires et des pierres gypseuses calcarifères, etc. ; l'*odeur de soufre*, des pierres altérées par les vapeurs acido-sulfureuses, l'*odeur de noisette* ou d'*acide muriatique*, de la lave colorée en jaune serin par cet acide et qui se trouve à Sarcouy, en Auvergne ; l'*odeur d'arsenic*, de tous les minerais et de toutes les pierres qui renferment de l'arsenic ; l'*odeur de violette*, de diverses roches, etc. (*V*. PIERRE DE VIOLETTE) ; l'*odeur de truffe*, d'un madrépore fossile en partie décomposé, qui se rencontre dans les tufs de Monte-Viale, dans le Vicentin (*V*. PIERRE DE TRUFFE). Ces diverses odeurs tiennent, soit à la présence d'un corps étranger, soit à l'altération de la substance qui en est douée. Quelquefois les pierres qui ont une odeur, comme le quarz fétide, la perdent à la longue, et même assez vite lorsqu'on les tient exposées à l'air ; les pierres altérées odorantes cessent de le devenir également, ou par la même raison, ou parce qu'on répète trop souvent sur elles l'expérience de l'insufflation. (LN.)

PIERRE ODORANTE ou YOLITHE. *V*. PIERRE DE VIOLETTE. (LN.)

PIERRE DES OISEAUX. *V*. PIERRE ALECTORIENNE et PIERRE D'HIRONDELLE. (LN.)

PIERRE D'OLIVE. C'est un piquant fossile d'*oursin*, qui ressemble à une *olive* garnie de son pédicule. *V*. OURSIN et PIERRE JUDAÏQUE. (B.)

PIERRE OLLAIRE. Espèce de SERPENTINE et de STÉATITE dont on fait des vases, des marmites, etc. *V*. STÉATITE, SERPENTINE et TALC. (LN.)

PIERRE DES ORCADES. On a donné ce nom à une matière pierreuse blanchâtre, cylindrique, un peu tuberculeuse, qu'on trouve dans les îles Orcades et dans le pays de Galles ; c'est quelquefois une simple concrétion fortuite, et quelquefois un corps organisé devenu fossile. (PAT.)

PIERRE ORIENTALE ou PIERRES ORIENTALES. *V*. ORIENTALES et CORINDON-VITREUX. (LN.)

PIERRE DES OS ROMPUS. *V*. PIERRE OSSIFRAGE. (LN.)

PIERRE OSSIFRAGE ou OSTÉOCOLLE. C'est une concrétion calcaire de forme cylindrique, à laquelle on attribuoit des vertus imaginaires, notamment celle de consolider les os rompus. *Voy*. CONCRÉTION. (PAT.)

PIERRE D'OUTREMER. On donnoit autrefois ce nom au *lapis lazuli*. Voyez LAPIS. (PAT.)

PIERRE OVAIRE ou **OOLITHE.** *Pierre calcaire* composée de petites concrétions globuleuses. *V.* CONCRÉTIONS, OOLITHE et PISOLITE. (PAT.)

PIERRE OXIPÈTRE. *V.* PIERRE ACIDE. (PAT.)

PIERRE DE PAILLE, ou qui est mélangée et brouillée comme des brins de *pailles* (*Lapis acerosus*; *aehrenstein* des Allemands). On donne ce nom, au Hartz, à une variété de baryte sulfatée. Scopoli et Vogel l'appliquent au *strahlstein* (*V.* ce mot), et Justi à l'*amiante*. On prétend que Pline le donnoit à l'ARSENIC. Werner a nommé CARPHOLITHE, *pierre de paille*, une substance récemment découverte à Schlackenwald, en Bohême, et qui est d'un blanc jaunâtre et en prismes capillaires, fasciculaires et radiés (LN.) *

PIERRE DE PANTHÈRE ou **JASPE-PANTHÈRE.** *Jaspe* tacheté de plusieurs couleurs. *V.* JASPE PANACHÉ, vol. 16, pag. 535. (PAT.)

PIERRE DE PAON. Les joailliers donnent ce nom au cartilage de la *moule perlière* qui est susceptible de poli, et qui donne des reflets couleur d'iris. (PAT.)

PIERRE DE PAPENHEIM. *V.* CHAUX CARBONATÉE, tom. 6, pag. 168, et MARNE. (LN.)

PIERRE DE PARANGON. Quelques naturalistes ont donné ce nom à la PIERRE DE TOUCHE. (PAT.)

PIERRE ou **PAVÉ DE GÉANT.** *V.* BASALTE. (LN.)

PIERRE PEINTE. *V.* DENDRITES. (PAT.)

PIERRE DE PÉRIGORD ou **PÉRIGUEUX.** *Manganèse* compacte qui se trouve près de Périgueux. *V.* MANGANÈSE OXYDÉ TERNE COMPACTE. (PAT.)

PIERRE PESANTE ou **SPATH PESANT.** C'est la *baryte sulfatée.* Le *tunstène* des Suédois signifie aussi *pierre pesante*; mais c'est une substance métallique. *Voyez* BARYTE SULFATÉ et SCHÉELIN CALCAIRE. (PAT.)

PIERRE DE PHENICIE ou **DE PALESTINE.** *Voy.* PIERRE JUDAÏQUE. (PAT.)

PIERRE PHOSPHORIQUE. *Voyez* LITHOPHOSPHORE.

PIERRE PHRYGIENNE. Les anciens naturalistes ont donné ce nom à une PIERRE D'ALUN qu'on trouvoit dans l'Asie-Mineure, principalement en Phrygie. (PAT.)

PIERRE A PICOT ou **PIERRE PICOTÉE.** *V.* VARIOLITE. (PAT.)

PIERRE DES PIERRES. Quelques naturalistes anciens ont donné ce nom à l'*onix.* Voyez AGATE. (PAT.)

PIERRE A PIGNON. On a donné ce nom à certaines roches amygdaloïdes. *V.* AMYGDALOÏDES et MANDELSTEIN.

PIERRE PLANTE ou **LITHOPHYTE.** *V.* MADRÉPORE. (PAT.)

PIERRE A PLATRE. On donne ce nom au GYPSE grossier confusément cristallisé, et qui pour l'ordinaire est mêlé de carbonate de chaux, qui le rend plus propre à la maçonnerie que le *gypse* pur; telle est surtout la *pierre à plâtre* de Montmartre. *V.* GYPSE. (DESM.)

PIERRE A PLATRE VIOLETTE. *V.* LÉPIDOLITHE. (LN.)

PIERRE ou PLATRE CIMENT. *Voy.* CHAUX CARBONATÉE CALP. (LN.)

PIERRE DE POIS ou PISOLITHE. *V.* CHAUX CARBONATÉE CONCRÉTIONNÉE GLOBULIFORME et FER HYDRATÉ GLOBULIFORME. (LN.)

PIERRE DE POISSONS. Des auteurs prétendent qu'il se forme quelquefois des concrétions pierreuses dans la tête de certains poissons et de plusieurs reptiles, comme les *crapauds*, les *serpens*. C'est une erreur; car on a pris certains ossemens, qui doivent se trouver naturellement dans les parties de la tête de ces animaux, tels que l'os temporal, et surtout la partie la plus dure, nommée *rocher*, contenant l'oreille interne, pour des concrétions contre nature. Jadis on leur attribuoit de grandes vertus, et la médecine en faisoit usage; mais à mesure que l'on est devenu plus savant, les remèdes sont devenus moins efficaces; et enfin, de nos jours, on s'est moqué de ce qui guérissoit autrefois; mais si l'on a ôté les remèdes, on a laissé des maladies pour l'avantage des médecins. *V.* BÉZOARD et AMULETTE. (VIREY.)

PIERRE DE POIX, PIERRE DE COLOPHANE, PIERRE PICIFORME, PIERRE RÉSINIFORME, PISSITE (Lamétherie). *V.* PECH-STEIN. (PAT.)

PIERRE A POLIR. Les diverses pierres qui servent à polir les marbres et les autres matières dures, et qui par conséquent peuvent recevoir le nom de *pierre à polir*, sont la ponce, le tripoli, l'émeril fin et la pierre à laquelle Werner donne le nom de POLIERSCHIEFER. (*V.* ce mot), qui est une espèce de SCHISTE. (LN.)

PIERRE-PONCE. *V.* PONCE. (PAT.)

PIERRE DE PORC. *Pierre calcaire* qui, étant frottée, exhale une odeur de gaz hydrogène sulfuré ou de bitume. *V.* PIERRE PUANTE, CHAUX CARBONATÉE BITUMINIFÈRE et FÉTIDE. (PAT.)

PIERRE DE PORC-ÉPIC et PIERRE DE PORC DES INDES. *V.* BÉZOARD. (PAT.)

PIERRE A PORCELAINE ou PETUNT-SÉ. *Voyez* FELDSPATH PETUNT-SÉ (PAT.)

PIERRE POREUSE. On donne ce nom à diverses espèces de *pierres*, telles que les *tufs*, les *grès à filtrer*, *les laves*, etc. (PAT.)

PIERRE DE PORTLAND. *Pierre de taille* de nature calcaire dont on fait beaucoup d'usage à Londres ; elle est grise et d'un grain grossier ; mais elle est forte et résiste bien aux injures de l'air. On la tire de l'*île de Portland*, dans la Manche. (PAT.)

PIERRE DE PORTUGAL. Quelques naturalistes ont donné ce nom à la *pyrite ferrugineuse* et à la *pyrite arsenicale*, que d'autres appellent *pierre de santé*, et dont on fait quelques petits bijoux. (PAT.)

PIERRE A POTS. *V.* PIERRE OLLAIRE. (PAT.)

PIERRE POURRIE. Les ouvriers sur métaux donnent ce nom à une *pierre schisteuse friable*, dont ils se servent pour donner le poli à leurs ouvrages : on la tire d'Angleterre. La marne feuilletée de Ménil-montant, qui sert de gangue à la *ménilite*, paroît être de la même nature. *V.* SCHISTE A POLIR. (PAT.)

PIERRE DE LA PROVIDENCE. On a appliqué quelquefois ce nom à des amas de PIERRES LENTICULAIRES ou CAMÉRINES. *V.* ces articles. (LN.)

PIERRE PUANTE ou PIERRE DE PORC. Presque toutes les pierres calcaires coquillières répandent une odeur fétide lorsqu'on les frotte un peu rudement. Il en est de même de la plupart des marbres salins primitifs ; mais la cause en est différente. *V.* PIERRE DE FOIE, PIERRE A EMPREINTES et CHAUX CARBONATÉE BITUMINIFÈRE et FÉTIDE. (LN.)

PIERRE A QUEUE DE PAON. *V.* PIERRE DE PAON. (LN.)

PIERRE A RASOIR, qui sert à aiguiser les rasoirs. C'est une espèce de schiste argilo-siliceux, formé de lits les uns d'un jaune pâle, et les autres noirâtres ou roussâtres, ou violets, ou couleur d'ardoise. Elle a le grain extrêmement fin ; la partie jaune n'est pas ou est à peine fissible : elle est beaucoup plus dure, et c'est sur elle, après l'avoir humectée d'huile, qu'on promène le rasoir pour l'affiler. Pour d'autres instrumens, on peut mettre un peu d'eau. Elle s'apporte de Namur, ville aux environs de laquelle on la trouve. La *pierre à lancette* et la *pierre à l'eau dure* n'en sont que des variétés qui viennent d'autres pays. Toutes ces pierres rentrent dans le *schistus coticula* de Wallerius, le *wetzschiefer* des Allemands, l'*argile schisteuse novaculaire* de Haüy, la *novaculite* de Kirwan, le *cos* de Lamétherie, et le *schiste coticule* de Brongniart. La pierre de Turquie et la pierre du Levant ne s'y rapportent pas. (LN.)

PIERRE AUX RATS. C'est la *baryte carbonatée* dont on se sert, en Angleterre, pour faire périr les rats. (LN.)

PIERRE A RAVET. Pierre calcaire celluleuse, de Saint-Domingue, dans les trous de laquelle les blattes se retirent. On en fait de la très-bonne chaux, au rapport de M. de Tussac; ce qui prouve qu'elle n'est pas volcanique, comme l'assure ce botaniste. (B.)

PIERRE RAYEE. *V.* Pierre de namiest. (PAT.)

PIERRE RÉFRACTAIRE ou APYRE. C'est celle qu'on ne peut ni fondre sans addition, ni calciner; par exemple, les *gemmes*, le *quarz*, etc. (PAT.)

PIERRE DES REINS, DE LA VESSIE, DU FIEL. *V.* Calcul et Pierre néphrétique. (LN.)

PIERRE DES RÉMOULEURS. C'est un Grès. *V.* ce mot. (PAT.)

PIERRE RÉTICULAIRE *Voy.* Rétépore et Titane oxydé. (LN.)

PIERRE DE RIZ ou PATE DE RIZ DE LA CHINE. L'on donne ce nom à une composition que font les Chinois, et dans laquelle le riz, dit-on, et la céruse, sont les parties constituantes. Cette composition imite parfaitement le jade oriental par sa couleur blanc-verdâtre; mais elle est plus tendre et beaucoup plus pesante. Il y en a d'un blanc de lait. Les Chinois savent aussi la colorer en rouge et en jaune; ils en font des vases, des coupes, des tasses et autres objets semblables à ceux qu'ils font avec le jade et la stéatite. Mais ici ils ne paroissent pas employer l'art du sculpteur et du marbrier, puisque le plus souvent ils moulent la pâte lorsqu'elle est encore molle, et puis la durcissent par le desséchement, soit à l'air, soit au feu; ils peuvent après donner le poli.

Klaproth a trouvé, par l'analyse, que les principes constituans de cette pâte sont dans les proportions suivantes:

Plomb oxydé.	41
Silice.	39
Alumine.	7

(LN.)

PIERRE DE ROCHE. Les carriers des environs de Paris donnent ce nom à une variété de la pierre calcaire à bâtir, qui est aussi dure que la pierre de liais, mais poreuse et coquillière. Elle forme une couche mince qui a environ neuf pouces d'épaisseur. (LN.)

PIERRE DES ROMPUS ou OSTÉOCOLLE. *Voyez* Concrétions. (PAT.)

PIERRE RUDE. Variété de *pierre à polir*. *Voy.* Polierschiefer. (PAT.)

PIERRE DE RUINES. *Pierre de Florence*, qui, étant sciée et polie, offre des tableaux qui représentent des villes ruinées et quelquefois embrasées. *V.* PIERRE DE FLORENCE. (PAT.)

PIERRE RUINIFORME. *Voy.* PIERRE DE FLORENCE. (LN.)

PIERRE DE SABLE. *V.* GRÈS. (PAT.)

PIERRE A SABLON. *Grès* friable, qu'on brise pour en faire du sablon à écurer ou à dégrossir les pierres ou les métaux qu'on veut polir. (PAT.)

PIERRE SACRÉE. Les anciens donnoient ce nom à un *porphyre* d'un vert obscur, à taches blanches; c'est une variété de *serpentin.* (PAT.)

PIERRE DE SAINT-ÉTIENNE. On a donné ce nom à une *cornaline blonde*, parsemée de taches rouges qui ressemblent à des gouttes de sang. (PAT.)

PIERRE SAINTE-MARGURITE. Ce nom est donné à une natice aussi connue sous la dénomination de NOMBRIL MARIN. (DESM.)

PIERRE DE SAMOS. On donnoit autrefois ce nom à l'*hématite* ou *sanguine* dure, qui est la *pierre à brunir* des orfévres. (PAT.)

PIERRE DE SANG. On a tantôt donné ce nom au *jaspe sanguin*, et tantôt à la *sanguine*, qui est une *hématite* terreuse. *V.* JASPE et SANGUINE. (PAT.)

PIERRE DE SANTÉ. On appelle ainsi le FER SULFURÉ taillé à facettes et employé en bijouterie. (LN.)

PIERRE DE SARCOPHAGE ou **PIERRE ASSIENNE.** C'est une pierre qui avoit la propriété de dessécher les corps qui étoient ensevelis, et d'en faire des espèces de momies. (PAT.)

PIERRE DE SARDES. *V.* SARDOINE, espèce d'agate. (B.)

PIERRE DE SASSENAGE ou de **CHÉLIDOINE.** *V.* PIERRE D'HIRONDELLE. (LN.)

PIERRE SAVONNEUSE. *V.* TALC et STÉATITE. (LN.)

PIERRE A SCULPTURE. *V.* PIERRE A MAGOTS et STÉATITE. (LN.)

PIERRE DE SERPENT. On a donné ce nom à des ammonites, à cause de leur figure en spirale, et à des substances pierreuses, naturelles ou artificielles, auxquelles on attribuoit la propriété chimérique de guérir la morsure des serpens en absorbant le sang de la blessure. (LN.)

PIERRE DE SERPENT ou **PIERRE DE COBRA**;

C'est une préparation argileuse que les moines de l'Inde vendent comme ayant été formée dans la tête de la VIPÈRE *naja*, et comme étant un spécifique contre la morsure de ce redoutable reptile. Si cette pierre a paru guérir quelquefois de la morsure des serpens, c'est que ces serpens n'étoient point venimeux, ou n'avoient point un venin assez actif pour faire mourir un homme. (*V.* au mot VIPÈRE.) Dès le temps de Rhedi, on avoit reconnu que si elle s'attachoit sur les blessures des vipères, ce n'étoit pas parce que ces blessures étoient empoisonnées, mais parce qu'il en découloit du sang, et qu'elles ne jouissoient par conséquent que de la propriété générale de l'argile la plus commune lorsqu'elle est desséchée, c'est-à-dire d'absorber l'humidité. (B.)

PIERRE SERPENTINE. *V.* SERPENTINE. (LN.)

PIERRE SMECTITE. *V.* STÉATITE. (LN.)

PIERRE DU SOLEIL. *V.* FELDSPATH AVENTURINÉ et QUARZ AVENTURINÉ. (LN.)

PIERRE SONNANTE ou SONORE. *V.* PHONOLITHE. La pierre sonnante de la Chine, et qui sert d'instrument de musique dans cet empire, est une sorte de jaspe schisteux ou kieselschiefer ou pierre de Lydie. (LN.)

PIERRE SORCIÈRE. Nom donné à la CAMÉRINE, parce qu'elle sautille lorsqu'on la met dans le vinaigre; ce qui est l'effet de l'action dissolvante de cet acide. (LN.)

PIERRE DE SOUDE. *V.* SOUDE. (LN.)

PIERRE SPÊCULAIRE. C'est la chaux sulfatée en grande lame. A Montmartre, on lui donne le nom de miroir d'âne. Le *mica* est aussi une pierre spéculaire. (LN.)

PIERRE STÉATITE. *V.* ce mot. (PAT.)

PIERRE DE STOLPEN, c'est-à-dire, PIERRE EN COLONNE, parce que le mot *stolpen* signifie *colonne*, en langue slavone ou esclavone. Les habitans de la Bohème, de la Pologne, et ceux dont la langue dérive du slavon, donnent ce nom aux LAVES BASALTIQUES configurées en prismes. (LN.)

PIERRE STRATIFORME. C'est celle qui se trouve en COUCHE. *V.* ROCHES. (LN.)

PIERRE SURNAGEANTE. *V.* PIERRE LÉGÈRE. (LN.)

PIERRE DE SYÈNE. C'est le beau *granite rose*, à travers lequel le Nil se jette dans la vallée de l'Egypte, près de Syène, en formant ses fameuses cataractes. Ce granite est celui que les Egyptiens ont le plus employé dans leurs grands monumens. Werner en a fait le type d'une espèce de roche qu'il a nommée SYÉNITE; c'est le granite rouge antique des modernes. Il y en a un très-joli dessin dans l'ouvrage sur l'Egypte, et dans la *Géologie* de M. Faujas. (LN.)

PIERRE DE SYRIE. *V.* PIERRE JUDAÏQUE. (PAT.)

PIERRE DE TAILLE qu'on peut façonner. *V.* PIERRES A BATIR. (LN.)

PIERRE A TAMIS. C'est un MILLÉPORITE. (LN.)

PIERRE DE THEAMIDE (*Lapis theamidis*). Pline, dit-on, a voulu parler, sous ce nom, de la tourmaline noire opaque. (LN.)

PIERRE DE THÊBAÏDE. C'est le *granite* d'Egypte, le *granite rouge* ou *granite oriental. V.* GRANITE. (PAT.)

PIERRE DE THRACE. Les anciens donnoient ce nom au JAYET. (LN.)

PIERRE DE THUM, *Thummer-Stein.* Les minéralogistes allemands donnent ce nom à l'*axinite* ou *schorl violet* du Dauphiné. *V.* AXINITE. (PAT.)

PIERRE DE TIBLE. Nom des feuillets de SCHISTE, qu'on emploie dans le département de la Haute-Vienne pour couvrir les maisons rurales. (B.)

PIERRE DE TIBURON ou de MANATI. Dénomination très-impropre qu'on a donnée, dans les pharmacies, à un os de l'oreille de la *baleine*, qu'on emploie comme remède absorbant. (PAT.)

PIERRE EN TIGE, PIERRE A BAGUETTE, SCAPOLITE (Dandrade), RAPIDOLITHE (Abildgaard). *Voyez* WERNERITE. (PAT.)

PIERRE DE LA TOLFA. *Pierre alumineuse*, d'où l'on tire l'alun de Rome. *Voyez* ALUMINE SULFATÉE, et PIERRE D'ALUN. (PAT.)

PIERRE TOMBÉE DU CIEL ou de l'ATMOSPHÈRE. *V.* PIERRES MÉTÉORIQUES, GLOBE DE FEU. (PAT.)

PIERRE DE TONNERRE. On donnoit autrefois ce nom au fer sulfuré, et même à des *bélemnites* et à des *pierres* taillées en forme de hache, qui sont l'ouvrage d'anciens peuples non civilisés, qui habitèrent jadis nos contrées. Aujourd'hui, on sait qu'il tombe véritablement des *pierres*, non pas avec la foudre, mais avec d'autres météores enflammés. *V.* PIERRES MÉTÉORIQUES. (PAT.)

PIERRE DE TONNERRE ou de FOUDRE. C'est la BÉLEMNITE. *V.* ce mot. (B.)

PIERRE DE TOUCHE. *V.* PIERRE DE LYDIE. (LN.)

PIERRE DE TRASS. Tuf volcanique des environs d'Andernach, qu'on emploie au même usage que la *pouzzolane*. *V.* TRASS et TUF. (PAT.)

PIERRE DE TRIPPES. On donne ce nom à une concrétion de *sulfate de baryte*, qui se trouve dans quelques couches argileuses des mines de sel de Wieliczka, parce

qu'elle prend la forme d'un cordon tortillé à peu près comme des boyaux. *V.* CHAUX ANHYDRO-SULFATÉE, vol. 6, page 145. (PAT.)

PIERRE DE TRUFFE. L'on trouve dans une colline escarpée près du village de Monteviale, dans le Vicentin, un espace de terrain qui, dans les temps de pluie, et lorsque la terre est humide, exhale une forte odeur de truffe; et cependant ce végétal ne s'y trouve pas. C'est un terrain boueux, rempli de débris volcaniques et de madrépores pétrifiés de toutes espèces. Parmi ces madrépores, il en est un beaucoup plus décomposé que les autres; brun, ferrugineux, feuilleté dans un sens, fibreux dans l'autre, à peu près comme de l'asbeste dur; c'est lui seul qui laisse exhaler naturellement, ou par la percussion d'un corps dur, l'odeur de truffe: il est nommé *tartufoli*, et *pierre à truffe* dans le pays. Il paroît devoir appartenir au genre ASTROÏTE. Fortis, qui paroît être le premier qui l'ait connu, le nomme madrépore asbestiforme. Dolomieu, qui en avoit rapporté de très-beaux échantillons, le nommoit madrépore à odeur de truffe. Enfin, M. Faujas en a donné une description dans les Ann. du Mus. d'Histoire naturelle (vol. 9, page 224), et sa notice est suivie de l'analyse de ce même madrépore, par M. Vauquelin. Ce chimiste y a reconnu une matière charbonneuse, bitumineuse et animale, de la silice, de l'alumine, de la chaux, du fer oxydé et du manganèse; mais il n'a pas pu découvrir le principe odorant qu'il suppose très-volatil, très-destructible, et devoir tirer son origine du reste des polypes qui habitoient ce madrépore; ce qui est plus que probable. Il est à croire cependant qu'ici l'odeur de truffe est due à un mélange de plusieurs odeurs, à celle de l'alumine, et à celle du bitume animal marin, et à celle de la silice. Ce madrépore perd son odeur avec le temps, ou par des percussions trop répétées, ainsi que je m'en suis assuré. Les madrépores qui l'accompagnent n'éprouvent pas le même genre de décomposition; ce qui semble prouver que, chez lui, l'altération est due à d'autres causes. (LN.)

PIERRE TUBERCULEUSE. *V.* MÉNILITE. (LN.)

PIERRE TUBULAIRE. Selon Guettard, on donne ce nom, en Italie, à une pierre calcaire qui paroît avoir été formée par dépôt sur des roseaux. La ville de Pasti, en Italie, est bâtie avec cette espèce de concrétion. (LN.)

PIERRE DE TURQUIE. *V.* PIERRE DU LEVANT et GRÈS. (LN.)

PIERRE TYPOGRAPHIQUE. *V.* PIERRE GRAPHIQUE. (LN.)

PIERRE DE VACHE. On nomme ainsi des concré-

tions calcaires qui se forment dans les poumons des vaches attaquées de la pommelière. (DESM.)

PIERRE VÉGÉTALE. *Voy.* LITHOPHYTES et PHYTOLITHES. (PAT.)

PIERRE DE VÉRONE, qui renferme des empreintes de végétaux et de poissons. *V.* MARNE et POISSONS FOSSILES. (LN.)

PIERRE VERTE. *V.* JADE ASCIEN, vol. 16, pag. 471. (LN.)

PIERRE A VIGNE, ou AMPELITE des anciens. Espèce de schiste noir, bitumineux, décomposable à l'air, et que l'on mettoit au pied des vignes pour écarter les insectes. C'est une variété de SCHISTE ALUMINEUX. (LN.)

PIERRE DE VIOLETTE (qui sent la violette). On donne ce nom à diverses substances pierreuses qui, étant humectées, répandent une odeur plus ou moins semblable à celle de la violette, ou mieux à celle que la terre, desséchée par les chaleurs d'été, répand lorsqu'elle vient à être humectée par la pluie, et qui est due à l'alumine. Cette odeur est très-forte dans la roche micacée ou gneiss du Mittelberg, en Allemagne; c'est ce qui lui avoit fait donner les noms d'IOLITE et d'YOLITHE. Quelques naturalistes croient qu'elle la doit à des végétaux cryptogames, comme des mousses ou des lichens, qui auroient végété dessus. J'ai eu un assez grand nombre d'échantillons de cette pierre à ma disposition, et je puis assurer que l'odeur ne pouvoit être due à de pareilles causes, mais seulement à l'altération de la roche devenue en partie terreuse. Lorsque cette roche est intacte, elle ne laisse pas exhaler d'odeur de violette.

Le granite rose des Vosges répand aussi, mais seulement lorsqu'on le frotte, une légère odeur de violette. Ce granite est presque entièrement formé de feldspath. (LN.)

PIERRE VITRIFIABLE. On a donné, autrefois, ce nom au *cristal de roche* pur, parce qu'on l'emploie, réduit en sable, pour faire du verre et des émaux. *V.* QUARZ. On a appelé la silice, et pour les mêmes raisons, TERRE VITRIFIABLE. Les autres terres ne jouissent pas de la même propriété, ou du moins qu'à un foible degré. (LN.)

PIERRE VOLANTE, PIERRE A MOUCHE, POUDRE A MOUCHE. Noms donnés à l'arsenic réduit en poudre, et qu'on met dans de l'eau pour tuer les mouches. (LN.)

PIERRE VOLANTE. Les mineurs allemands désignent par ce nom une roche siliceuse très-dure qui, mêlée avec une moins dure, saute par éclats lorsque l'outil la rencontre. (LN.)

PIERRE DE VULPINO, ou VULPINITE *V.* CHAUX, ANHYDRO-SULFATÉE QUARZIFÈRE. (LN.)

PIERRERIES. *V.* PIERRES GEMMES. (LN.)

PIERRES (*Petræ, lapides*). L'on a dû observer par les nombreux articles PIERRES que nous avons rapportés plus haut, que ce nom a une acception vulgaire fort étendue. Cependant, on peut dire qu'en général il désigne une substance dure, non terreuse, et qui n'a pas l'aspect d'un métal; car, dans ce cas, on lui donne presque toujours le nom de MINE. Scientifiquement on avoit restreint le nom de *Pierres* à toutes les substances insolubles non métalliques, ou dans lesquelles on n'avoit pas encore trouvé qu'elles fussent des composés métallifères. On en retira bientôt les combustibles non métalliques, en sorte que les minéralogistes admirent d'abord les divisions suivantes : dans le règne minéral, sels, pierres, terres, combustibles et métaux; mais ils ne s'accordèrent pas sur le placement respectif de ces cinq ordres de minéraux. Ce n'est que dans ces derniers temps que la minéralogie, en prenant une marche plus régulière, adopta en France l'ordre que nous indiquons. Celui des terres se trouve supprimé ; ou plutôt ce qui en faisoit partie considérée minéralogiquement, se trouve réuni aux pierres.

Les *pierres*, ou plutôt la classe des *pierres*, ne comprend que des substances insolubles, incombustibles, non acidifères, et non métalliques. *V.* à l'art. MINÉRALOGIE, la série des espèces minérales de la classe des pierres, dans les méthodes de Haüy et de Werner.

L'on nomme *sels pierreux* ou *terreux*, les sels qui ont l'as-e d[illegible]s *pierres*, mais qui sont des combinaisons insolubles dans l'eaue, d'une trre avec un acide.

Les roches (*saxa*, *rupes*) sont nommées aussi vulgairement *pierres*, et cette application que l'usage a consacrée, est inconvenante en histoire naturelle ; aussi préfère-t-on le nom de roches. L'on appelle encore PIERRES MÉTÉORIQUES les *aérolithes* : nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'adopter ce nom.

Dans la classe des pierres, il faut distinguer les *pierres siliceuses* ou *pierres dures*, qui rayent le verre. Exemples : quarz, tourmaline, amphibole, etc.

Les *pierres onctueuses*, qui ne rayent point le verre, et sont douces au toucher. Exemples : *talc*, *mica* ; elles sont magnésiennes essentiellement.

Les *pierres argileuses*, qui ont l'aspect terreux, une odeur d'argile. Exemples : argile, schiste, etc.

Ces trois divisions sont très-arbitraires, et cependant les meilleures qu'on puisse adopter. Plusieurs minéralogistes ont

préféré de pas en admettre ; et les espèces de pierres se bornent chez eux alors à celles des deux premières divisions. Les pierres argileuses sont renvoyées aux roches, comme corps mélangés.

Les Allemands, et Werner à leur tête, ont préféré de multiplier les divisions ; et comme le *faciès* entre pour beaucoup dans cette méthode, leur classification devient beaucoup plus aisée à suivre, et elle offre quelque chose qui la rend très-séduisante. Et nous devons en faire l'aveu à notre honte, les minéralogistes qui se sont attachés à la méthode allemande, reconnoissent mieux les minéraux, qu'ils soient cristallisés ou amorphes, que les minéralogistes des autres écoles ; mais ils ne sont pas toujours heureux dans leur rapprochement. Ainsi, le diamant est par eux placé à la tête des pierres. La multiplication de petites familles que l'on arrangeroit ensuite dans un ordre le plus concordant avec une série naturelle, ne pourroit qu'avoir de grands avantages ; et il ne seroit pas impossible de l'admettre en minéralogie, comme elle l'est dans le règne végétal et le règne animal.

M. Delamétherie avoit pensé qu'en réunissant les pierres par groupes, selon l'espèce de terre qui en faisoit la base, il arriveroit à une classification plus commode ; il a même publié à ce sujet, dans le *Journal de Physique*, et dans ses autres ouvrages, une classification d'après ce raisonnement ; mais il a échoué. En effet, si l'on réfléchit : 1.° que les pierres ne sont que des composés divers des terres simples entre elles ; 2.° que des alcalis, des acides et des principes métalliques s'y rencontrent, soit comme principes accessoires, soit comme principes constituans ; 3.° que la nature ne se limite pas, comme nous voudrions pour nos méthodes qu'elle le fût ; on verra que toute classification qu'on se proposera d'établir dans les pierres, ne sauroit être rigoureuse. La variabilité des analyses ne nous permet pas non plus d'asseoir une distribution méthodique des *pierres*, selon qu'elles sont composées de deux, trois ou quatre principes.

L'opinion plus que probable de Lavoisier, qui ne voyoit dans les terres que des oxydes, celle de Pelletier qui regardoit la baryte comme métal, et qui s'en étoit assuré, comme je l'ai souvent entendu répéter dans sa famille ; et les résultats des découvertes de Davy et de Berzelius, mènent à se refuser à toutes ces méthodes pour le moment, ou à différer jusqu'à ce que l'analyse ait reporté, *de nouveau*, son attention sur tous les minéraux.

Il nous reste à connoître la place que les *mines* doivent occuper dans la minéralogie. On les range tantôt au commencement, tantôt après les sels terreux ou les combustibles non

métalliques. On seroit conduit à les placer avant : 1.° parce que ce ne sont que des composés des *terres* ou *oxydes* entre eux ; 2.° que dans les minerais acidifères, on voit que l'acide est réuni toujours à un oxyde ; 3.° que les sels sont des terres ou *oxydes* unis à un acide ; 4.° et que les corps simples doivent être présentés les premiers. Or, un oxyde est plus simple qu'un corps à triples principes, comme les combinaisons acidifères. Par la même cause, les combustibles non métalliques devroient être placés les premiers de tous ; alors on pourroit, comme le veut Werner, ranger le diamant à la tête de la minéralogie, comme le roi de toutes les substances minérales. (LN.)

PIERRES FAUSSES, OU FACTICES OU ARTIFICIELLES. Elles diffèrent en général des *pierres naturelles*, par leur peu de dureté. Les unes imitent les *pierres de couleur*, et quelquefois se présentent avec autant d'agrémens ; les autres représentent des marbres, ce sont les STUCS ; les premières sont vitreuses et colorées par des oxydes métalliques, et les autres des terres cuites diversement préparées. (LN.)

PIERRES FIGURÉES. On appelle ainsi les pierres qui représentent accidentellement différens objets connus.

PIERRES FINES. On donne ce nom collectif aux *diamans*, au *rubis oriental*, au *saphir*, au *spinelle*, à l'*émeraude*, etc., qui, de toutes les PIERRES GEMMES, sont les plus précieuses et les plus éclatantes. *V.* PIERRES GEMMES. (LN.)

PIERRES GEMMES ou PIERRES PRÉCIEUSES. On donne ce nom à des substances minérales, la plupart de nature pierreuse, que leur grande dureté, leur belle transparence et leurs vives couleurs font rechercher et travailler comme objets de parure ou d'agrément, et dont l'extrême rareté, en ajoutant à leur prix, les place avec avantage au rang de ce que nous appelons richesses. Le luxe des pierres précieuses, dont on trouve les traces jusque dans les siècles les plus reculés, s'est accru dans les temps modernes, au point de se créer une branche particulière de commerce et d'industrie. Les anciens n'avoient pas comme nous le secret de donner à ces productions tout le jeu dont elles sont susceptibles, de rechercher leur éclat par la vivacité du poli, et de faire jaillir de leur intérieur, par une adroite combinaison de faces diversement inclinées, ces rayons de feu et ces reflets éblouissans, qu'embellissent encore les teintes les plus agréables et les plus variées. Long-temps on a possédé le diamant sans le connoître ; une enveloppe grossière déroboit à la vue ses effets les plus enchanteurs ; mais la main de l'art, en le façonnant à son gré, a su lui donner une nouvelle existence, et le parer de toutes les qualités qui le font admirer, et le mettent, sans contredit, au-dessus des autres gemmes.

Les pierres précieuses étant redevables à la taille de leur principale beauté, c'est toujours sous les formes arbitraires que cette opération fait naître, qu'on les rencontre, soit dans le commerce, soit dans les collections des amateurs. Cette physionomie empruntée, substituée à leur physionomie naturelle, est la cause des difficultés que l'on éprouve, lorsqu'on veut apprécier ces substances d'une manière exacte et rigoureuse. L'observateur est privé par-là du plus important de tous les caractères distinctifs, de celui qui se tire de l'aspect géométrique que ces corps présentoient originairement. On sait, en effet, que chaque espèce minérale a pour type une forme primitive, dont l'empreinte se retrouve sur les variétés cristallisées, et fournit une donnée presque toujours suffisante pour leur détermination. A l'égard des pierres précieuses taillées, on est réduit à consulter les caractères de moindre valeur, et le succès dépend alors du choix et de la combinaison de ceux que l'on met en usage. *V.* pl. G. 46.

Les artistes et les amateurs se sont bornés jusqu'à présent au seul témoignage de leurs yeux, se reposant sur leur habileté à saisir toutes ces nuances si diversifiées de couleur et d'éclát, qui établissent entre les gemmes des degrés de perfection, bien plus que des différences de nature. Il est reconnu aujourd'hui que ces effets de lumière sont dus à des principes métalliques, interposés accidentellement dans la substance, et qu'ils éprouvent dans la même espèce une variation capable d'en imposer à l'œil, en le portant à confondre l'une avec l'autre des pierres très-distinctes sous le rapport de leur mérite et de leur prix. Ce n'est qu'en se rapprochant davantage de l'essence du minéral, par l'observation exacte de ses propriétés physiques, qu'on peut espérer de le bien connoître, et de n'avoir plus à redouter ces méprises toujours préjudiciables, contre lesquelles l'empirisme et la routine ne sauroient être trop en garde.

La véritable route qu'il faut suivre pour y parvenir, vient d'être tracée par une main savante, dans un ouvrage qui a pour titre : *Traité des caractères physiques des pierres précieuses, pour servir à leur détermination lorsqu'elles ont été taillées :* ouvrage également remarquable, et par l'importance du sujet, et par l'intérêt des détails instructifs dont il est semé. Grâce aux nouvelles recherches de son célèbre auteur, M. l'abbé Haüy, ceux qui font de ces riches matières un objet de commerce ou d'agrément, pourront désormais les connoître par elles-mêmes, les distinguer avec certitude, et les posséder sans crainte de s'être trompées sur leur véritable nature. Réduits auparavant à former leur estime d'après des indications vagues, ou sur l'opinion d'autrui, et à n'éprouver qu'une satis-

faction en quelque sorte précaire, ils trouveront dans leurs propres observations le précieux avantage de se rendre compte de leur jugement, et de légitimer leurs jouissances. Après s'être bornés pendant long-temps, dit M. Haüy, à voir ces belles pierres avec les yeux de l'amateur, ils ne pourront être qu'agréablement surpris d'éprouver combien elles gagnent encore à être regardées avec les yeux du physicien.

La nouvelle méthode de détermination, exposée dans l'ouvrage que nous venons de citer, consiste à remplacer le caractère tiré de la forme, par un ensemble de caractères physiques, qui, insuffisans par eux-mêmes et lorsqu'on les considère isolément, empruntent un surcroît de force de leur réunion et de leur combinaison entre eux. Après de longs développemens sur l'emploi de ces caractères, sur les attentions délicates et les connoissances préliminaires qu'il exige, l'auteur les présente sous la forme d'un tableau, qui, en comprenant sous un même genre les différentes espèces de pierres entre lesquelles l'observateur peut balancer d'après le seul aspect de la couleur, lui fait apercevoir d'un coup d'œil les diverses séries d'épreuves capables de les faire distinguer.

De toutes les connoissances que l'on peut acquérir sur les pierres précieuses, celles qui sont relatives à leur nature étant sans contredit les plus importantes, nous allons offrir au lecteur un extrait de ce beau travail, qui puisse le mettre à portée d'en faire par lui-même des applications; puis nous terminerons cet article, par donner une idée de l'art auquel ces pierres sont redevables de tout leur effet.

§ I. *De la nature des pierres précieuses.*

Les pierres précieuses les plus répandues dans le commerce, sont des variétés de quatorze espèces de minéraux, dont chacune a pour type une forme primitive constante, et jouit des propriétés physiques qui peuvent servir à la reconnoître, lorsque la roue du lapidaire a effacé l'empreinte de cette forme caractéristique. Nous citerons ici les plus remarquables d'entre elles, en ayant soin de les rapporter à leurs espèces respectives, et nous renverrons le lecteur, pour la description de celles-ci et leurs caractères minéralogiques, aux articles de ce Dictionnaire, qui les concernent d'une manière spéciale. Dans cette courte énumération, nous suivrons, autant qu'il sera possible, l'ordre que ces pierres ont reçu généralement dans l'estime des bons lapidaires.

Le DIAMANT. Variété de l'espèce qui, sous le même nom, occupe un rang dans la classe des substances inflammables.

Le RUBIS, le SAPHIR et la TOPAZE D'ORIENT. Ces pierres,

que l'on désignoit autrefois sous le nom de *gemme orientale*, sont des variétés du corindon, auquel appartiennent aussi l'améthyste orientale, l'astérie orientale et le saphir blanc.

L'Emeraude du Pérou. Variété de l'émeraude, à laquelle se rapporte le béryl ou l'aigue-marine.

Le Rubis spinelle et le Rubis balais. Ce sont des variétés de couleur d'une même espèce, qui porte le nom de *spinelle* dans la méthode minéralogique.

Le Chrysobéril ou la Chrysolite orientale. Variété de la cymophane.

La Pierre du soleil. Feldspath aventuriné.

L'Opale. Variété du quarz résinite.

Le Péridot. Il conserve le même nom dans la méthode minéralogique.

La Topaze du Brésil. Variété de la topaze, à laquelle se rapportent la goutte d'eau des lapidaires portugais, le rubis du Brésil ou la topaze brûlée, la topaze jaune et celles de Saxe et de Sibérie.

Améthyste orientale. Variété du corindon.

Améthyste. Variété du quarz-hyalin.

Les Grenats syrien de Bohème ou de Ceylan. Variété de l'espèce de même nom. (*Méth. minér.*)

Le Jargon de Ceylan. Variété du zircon.

L'Hyacinthe. Variété de l'*essonite.*

Cette espèce nouvelle, introduite tout récemment par M. Haüy dans sa méthode, est le kaneelstein de Werner. Sa forme primitive est celle d'un prisme droit, à bases rhombes, dont le grand angle est de 102 14o.

Les Tourmalines. Variété de l'espèce du même nom.

La Pierre de lune ou l'Argentine. Variété du feldspath.

Le Saphir d'eau. Variété du dichroïde ou cordiérite.

Les Turquoises. On en distingue deux espèces ; l'une pierreuse, dite *de vieille-roche;* et l'autre qui n'a encore été trouvée qu'en masse informe ; l'autre osseuse, qui doit son origine à des os fossiles, et qu'on nomme *turquoise de nouvelle-roche.*

§ II. *Notions sur les caractères physiques des pierres précieuses.*

Les caractères que l'on peut employer avec avantage à la détermination des pierres précieuses, sont au nombre de sept:

1.° Les accidens de lumière, tels que le ton de la couleur, la qualité de l'éclat, et ces reflets mobiles auxquels on a donné le nom de *chatoiement.*

Il arrive assez souvent que la couleur d'une pierre précieuse, vue par transparence, change de ton, suivant que la

pierre est placée très-près de l'œil, ou à la distance ordinaire. Cette différence sert à établir une distinction entre deux pierres, qui d'ailleurs se rapprochent beaucoup par leur aspect.

L'éclat est susceptible d'une modification particulière, que l'on a désignée par le nom d'*éclat de diamant* ou d'*éclat adamantin*, et dont voici le caractère. Si l'on incline vers la lumière une des faces du diamant, jusqu'à ce que la réflexion atteigne son *maximum*, cette face prend alors un éclat tout-à-fait analogue à celui de l'acier poli. Le jargon de Ceylan présente le même effet, mais dans un degré beaucoup plus foible.

2.° La pesanteur spécifique. Ce qu'on appelle le poids d'un corps dépend non-seulement de la nature de ce corps, mais encore de son volume auquel il est proportionnel. Ainsi, lorsque deux corps diffèrent dans leur poids, cette différence suppose en eux, ou une différence de nature, ou simplement une différence de volume, ou l'une et l'autre à la fois. Mais si les volumes sont égaux, dès lors la différence des poids entraîne nécessairement celle des substances elles-mêmes. Il suit de là que pour pouvoir tirer de la comparaison des poids de diverses substances un moyen de distinction entre elles, il faut que ces poids aient été tous observés sous des volumes égaux. Le rapport constant qui existe entre le poids d'une pierre précieuse et celui de l'eau à volume égal, est ce que nous appelons *la pesanteur spécifique* de cette pierre.

On a choisi l'eau pour terme commun de comparaison, à cause de la facilité que l'on a d'évaluer le poids d'un volume de ce liquide égal à celui de la pierre soumise à l'expérience; car ce poids n'est autre chose que la différence entre le poids de la pierre pesée dans l'air, et celui du même corps pesé dans l'eau, d'après ce principe d'hydrostatique, qu'un corps plongé dans un liquide y perd une partie de son poids égale à celui du volume de liquide qu'il déplace. L'opération se réduit donc à peser successivement la pierre, d'abord dans l'air, et ensuite dans l'eau; le rapport entre le premier poids et son excès sur le second, est la pesanteur spécifique que l'on cherche.

On effectue cette double pesée à l'aide d'une balance, connue sous le nom d'*aréomètre de Nickolson*, et composée d'un cylindre creux, arrondi à ses deux extrémités, dont l'une porte une ligne de laiton terminée par une petite cuvette, et dont l'autre tient suspendu un cône renversé, concave à sa base, et lesté avec du plomb. Lorsqu'on plonge l'instrument dans l'eau, en l'abandonnant ensuite à lui-même, une partie du cylindre doit surnager. Nous allons rendre sensible, par un

exemple, la marche que l'on doit suivre dans cette opération. On commence par placer, dans la cuvette supérieure, les poids nécessaires pour que l'eau atteigne un petit trait marqué sur la tige, et qu'ensuite l'instrument reste stationnaire ; c'est ce qu'on appelle *affleurer l'aréomètre*. Cette quantité de poids, que nous supposerons être de 450 grains, se nomme la *première charge* de l'aréomètre. On ôtera cette charge, puis on mettra dans la cuvette le corps destiné pour l'expérience, et à côté la somme de poids nécessaire pour reproduire l'affleurement. Supposons que cette somme soit de 360 grains, ce sera la deuxième charge de l'instrument. On la retranchera de la première, et la différence 90 grains, donnera le poids du corps dans l'air. On retirera l'aréomètre pour placer le corps dans le bassin inférieur ; puis ayant replongé l'instrument, on ajoutera de nouveaux poids dans la cuvette supérieure, jusqu'à ce que l'affleurement soit rétabli. Cette quantité de poids, jointe à celle qui étoit déjà dans la cuvette, formera la troisième charge, qui sera, par exemple, de 388 grains. On soustraira de cette charge la seconde, et la différence 28 grains donnera la perte que le corps a faite de son poids dans l'eau, ou le poids d'un volume d'eau égal au sien ; puis on divisera par ce poids celui du corps pesé dans l'air, ou 90 par 28, et le quotient 3,214 sera la pesanteur spécifique du corps rapportée à celle de l'eau.

Les résultats des pesanteurs spécifiques varient ordinairement entre certaines limites, relativement aux diverses variétés qui appartiennent à une même espèce, à raison des principes accidentels qui s'interposent entre les molécules de ces substances ; en sorte qu'il arrivera rarement, lorsqu'on aura déterminé la pesanteur spécifique d'un corps, que le nombre obtenu s'accorde exactement avec l'un de ceux que présente le tableau de la méthode ; il faut alors s'arrêter à celui qui s'en rapproche le plus, et rapprocher le corps à l'espèce que détermine la série de caractères dont ce nombre fait partie.

3.° La dureté. On vérifie ce caractère en passant avec frottement les parties anguleuses d'un corps sur la surface d'un autre, afin d'éprouver s'il le raye ou s'il en est rayé. Les corps que M. Haüy a choisis pour terme de comparaison, sont le cristal de roche et le verre blanc ; et il a rapporté les divers effets que le frottement des autres corps leur fait éprouver, à trois degrés principaux, en disant qu'ils sont rayés fortement, ou médiocrement, ou foiblement.

4.° La réfraction. Lorsqu'un rayon de lumière passe obliquement d'un milieu tel que l'air, dans un corps d'une densité différente, il se dévie de sa route ; en y rentrant, il est

comme brisé ou *réfracté*, ce qui a fait donner à ce phénomène le nom de *réfraction.*

Dans quelques substances la réfraction est *simple*, c'est-à-dire que les rayons, en les pénétrant, suivent une seule et même direction : aussi ne voit-on qu'une seule image d'un objet que l'on regarde à travers deux de leurs faces opposées. Mais certains cristaux naturels, parmi lesquels on compte un grand nombre de pierres précieuses, déterminent les rayons à suivre dans leur intérieur deux routes différentes; et alors on dit que la réfraction est *double.* Dans ce cas, si les faces *réfringentes*, dont l'une reçoit les rayons, et l'autre leur donne issue, sont inclinées entre elles, on aperçoit deux images distinctes de chaque objet.

Pour observer la double réfraction des pierres précieuses taillées, on choisit pour l'une des faces réfringentes, celle que l'on nomme *la table*, et l'on prend l'autre à volonté parmi celles qui appartiennent *à la culasse ;* puis tenant une épingle par la pointe, on la présente vis-à-vis de la fenêtre à une certaine distance de l'œil, contre lequel on applique en même temps la pierre que l'on veut soumettre à l'expérience; puis on fait mouvoir cette épingle horizontalement, jusqu'à ce que son image réponde à peu près au milieu de celle de l'un des carreaux de la fenêtre. Alors en variant sa position, en s'éloignant peu à peu jusqu'à la plus grande distance à laquelle la main puisse atteindre, on verra son image double ou simple, selon que la pierre possède l'une ou l'autre réfraction.

Dans certaines tourmalines, le phénomène de la double réfraction est accompagné d'une particularité remarquable, et qui consiste en ce que l'une des deux images d'une épingle, vue au travers de deux faces opposées, paroît n'être qu'une ombre, ou même est nulle; mais si l'on regarde, le soir, la flamme d'une bougie, les deux images sont d'une intensité sensiblement égale.

L'observation du caractère dont il s'agit est très-délicate, et demande une grande attention, soit pour se reconnoître au milieu de cette foule d'images que produit la multiplicité des facettes extrêmement rapprochées de la culasse, soit pour éviter l'illusion que tendent à faire naître les glaces et autres accidens de la pierre, soit enfin pour parer au cas où la disposition des faces réfringentes rend nul l'effet de la double réfraction, en réunissant les deux images en une seule. Ce cas a lieu lorsqu'une des faces réfringentes se trouve dans les limites de ses positions relativement à la forme primitive du minéral, c'est-à-dire lorsqu'elle est parallèle ou perpendiculaire à l'axe de ce solide. Pour y remédier, il suffit de faire varier l'angle réfringent, en fixant successivement divers

carreaux, pourvu que la table ne se trouve pas elle-même dans le sens de la limite; car alors la réfraction se présenteroit comme simple sous un angle réfringent quelconque.

La distance qui sépare les deux images est susceptible de variation, que l'œil peut saisir, et dont il peut tirer parti comme moyen de distinction entre les diverses substances. M. Haüy a réduit à quatre termes généraux tous ceux que lui a offerts cette gradation, en disant d'une pierre qu'elle possède la double réfraction à un foible degré, ou à un degré moyen, ou à un haut degré, ou à un très-haut degré.

5.° La durée de l'électricité à l'aide du frottement.

Plusieurs des pierres précieuses qui sont comprises dans un même genre, et que l'on pourroit être tenté de confondre au premier aspect, présentent de grandes différences relativement au temps pendant lequel elles conservent la vertu électrique, que l'on y développe par le frottement.

Pour apprécier le degré de cette *faculté conservatrice* dans les différentes pierres précieuses, on les met en contact, après les avoir frottées avec un corps métallique non isolé. Par-là on est sûr que la durée plus ou moins longue de l'électricité est uniquement l'effet de la résistance que la pierre oppose à l'écoulement du fluide, et peut en être regardée comme la véritable mesure.

6.° L'électricité produite par la chaleur.

Certaines substances ont la singulière propriété d'acquérir la vertu électrique, lorsqu'on les expose pendant quelques instans à l'action de la chaleur. Dans ce cas, un de leurs côtés est sollicité par l'électricité vitrée, tandis que le côté opposé manifeste l'électricité résineuse. On a donné à ces points le nom de pôle, en ajoutant les épithètes de vitré et de résineux, pour les désigner l'un de l'autre.

Pour reconnoître si une pierre est douée de cette propriété, il suffit de l'approcher, après l'avoir chauffée, de l'une des extrémités d'une aiguille métallique, mobile sur un pivot. S'il y a attraction, c'est une preuve que ce corps a acquis de la perte par l'intermède de la chaleur. Mais si l'on veut déterminer les deux pôles de la pierre, il faut alors présenter ses divers points successivement à deux appareils du même genre, et dans lesquels les deux espèces d'électricité se trouvent développées d'avance. Pour en obtenir un à l'état vitré, M. Haüy prend un morceau du minéral connu sous le nom de spath d'Islande, le met par le clivage sous la forme d'un petit barreau, de deux lignes d'épaisseur environ; puis, l'arrondissant par une de ses extrémités, il l'introduit dans un tuyau de plume, de manière qu'il y soit maintenu par le frottement. Alors il suspend cet ensemble par son centre de gravité à un

fil de soie, dont le bout est attaché à un anneau. Ce spath jouit d'une propriété remarquable, et qui consiste en ce qu'il ne faut que presser une seule fois entre deux doigts un fragment de ce minéral, pour y faire naître une électricité vitrée très-sensible. Quant à l'appareil résineux dont se sert M. Haüy, c'est tout simplement un bâton de cire d'Espagne, surmonté d'une pointe d'acier qui sert de pivot à une aiguille de cuivre ou d'argent. On communique à cette aiguille l'électricité résineuse à l'aide d'un autre bâton de la même substance, ou d'un morceau de succin que l'on a frotté, et qui lui transmet par le contact une partie de son fluide. Quand le temps est sec, on peut, pour plus d'uniformité, substituer au spath un appareil semblable au second, en se servant, pour le mettre à l'état électrique, d'une lame de verre de vitrier, que l'on fait passer à plusieurs reprises entre les doigts. On réussira même par un temps humide, si l'on présente au feu, pendant un instant, la lame de verre, avant de l'employer.

7.° L'action sur l'aiguille aimantée.

Trois espèces de pierres précieuses manifestent cette action, qu'elles doivent à la petite quantité de fer qui les colore; ce sont le grenat, l'essonite et le péridot. Quelques-unes de leurs variétés n'ont besoin que d'être approchées d'un des pôles d'une aiguille d'acier, fortement aimantée, pour la faire mouvoir aussitôt. Mais d'autres ont une vertu si foible, en raison du peu d'abondance du principe colorant, et de son union avec une plus grande quantité d'oxygène, qu'on ne peut la rendre sensible qu'à l'aide d'un procédé particulier, dont l'effet est d'augmenter considérablement la sensibilité de l'aiguille magnétique, en remédiant aux causes qui tendent à diminuer sa mobilité. L'une de ces causes est la résistance produite par le frottement qui a lieu au point de suspension, et qu'on peut rendre presque nul, en terminant le pivot par une pointe très-déliée. Une autre cause est la force que le globe terrestre exerce sur l'aiguille, et qui s'oppose à son mouvement de rotation, en la maintenant toujours dans une même direction. M. Haüy est parvenu à contre-balancer cette force par une autre du même genre, de manière que l'aiguille puisse céder à l'action de quelques particules ferrugineuses, qui seroit insensible dans une expérience faite à l'ordinaire. Pour cela, il dispose, à une certaine distance de l'aiguille, au même niveau, et dans la même direction, un barreau aimanté, dont les pôles soient renversés à l'égard des siens; puis il fait avancer doucement le barreau vers l'aiguille. Bientôt celle-ci commence à tourner autour de son centre, et à chaque petit mouvement du barreau, elle se fixe dans la position où les deux actions magnétiques auxquelles elle est soumise, savoir, celles du barreau et du globe terrestre, se font

naturellement équilibre. Ces forces vont toutes les deux en augmentant: la première à raison de la diminution de distance entre l'aiguille et le barreau; et la seconde par une suite de ce qu'elle agit moins obliquement; et elles continuent de croître jusqu'au terme où l'aiguille se trouve perpendiculaire à sa direction primitive. Passé ce terme, l'action du globe tend à diminuer, et alors la plus petite augmentation de force du côté du barreau, suffit pour que l'aiguille poursuive son mouvement de rotation. On voit donc que si l'on pouvoit saisir la position du barreau à laquelle répond cette limite, un corps qui ne renfermeroit que quelques molécules de fer, et que l'on présenteroit à l'un des pôles de l'aiguille du côté du barreau, détermineroit celle-ci à partir; et elle acheveroit d'elle-même sa demi-révolution. Mais, comme il seroit difficile de la fixer dans cette direction, on cherche à l'amener dans une position qui en soit voisine; ce qui suffit pour obtenir des effets très-marqués avec des corps qui restent sans action sur l'aiguille ordinaire. M. Haüy a donné à ce genre d'expérience le nom de *méthode du double magnétisme.*

§ III.

Les substances dont il a été question jusqu'ici, et auxquelles se rapportent les moyens de détermination que nous venons d'exposer, sont celles que leur perfection et leur rareté ont fait désigner plus particulièrement sous le nom de *pierres précieuses*, et qui ont mérité d'être employées de préférence comme objets de parure ou d'agrément. Mais il est une autre classe de substances qui s'en rapprochent par les qualités susceptibles de plaire aux yeux, et qui circulent de toutes parts dans le commerce sous ces formes variées, et appropriées à nos usages. Telles sont les agates, les cornalines, le lapis, etc. Ces corps ne peuvent entraîner dans des méprises semblables à celles que font naître certaines pierres précieuses: l'habitude et le coup d'œil suffisent ordinairement pour les distinguer. Nous nous contenterons d'en donner ici la liste, en ayant soin de placer à côté du nom vulgaire de chaque substance, celui qu'elle porte dans la méthode minéralogique de M. Haüy.

Spath calcaire soyeux. *Chaux carbonatée fibreuse* (Méth. minér.).

Gypse soyeux. *Chaux sulfatée fibreuse.*

Topaze d'Inde, de Bohème ou de Saxe. *Quarz hyalin jaune.*

Topaze enfumée; diamant d'Alençon. *Quarz hyalin enfumé.*

Rubis de Bohème ou de Silésie; cristal rose. *Quarz hyalin rose.*

Cristal girasol. *Quarz hyalin girasol.*

Chatoyante ou œil de chat. *Quarz chatoyant.*

Aventurine ordinaire. *Quarz-hyalin aventuriné.*

Cristal renfermant des aiguilles de titane. *Quarz-hyalin, avec titane oxydé aciculaire.*

Améthyste renfermant des aigrettes de fer. *Quarz-hyalin violet, avec fer oxydé apiciforme.*

Cristal irisé ou Iris. *Quarz-hyalin irisé.*

Cristal renfermant des gouttes d'eau. *Quarz-hyalin aërohydre.*

Calcédoine. *Quarz-agate calcédoine.*

Saphirine. *Quarz-agate calcédoine bleu.*

Plasma. *Quarz-agate calcédoine chloroïde.*

Enhydre. *Quarz-agate calcédoine enhydre.*

Cornaline. *Quarz-agate cornaline,*

Cornaline blanche. *Quarz-agate calcédoine sub-bleuâtre.*

Sardoine. *Quarz-agate sardoine.*

Agate rubanée.

Stigmite; gemme de Saint-Étienne. *Quarz-agate calcédoine ponctué.*

Jaspe sanguin; héliotrope. *Quarz-agate vert obscur ponctué.*

Agate arborissée; pierre de Moka. *Quarz-agate dendritique.*

Hydrophane; œil du monde. *Quarz-résinite hydrophane.*

Jaspe. *Quarz-jaspe.*

Cailloux d'Egypte. *Jaspe égyptien.*

Bois pétrifié; bois agatisé. *Quarz-pseudomorphique agathoïde.*

Gemme du Vésuve. *Idocrase.*

Pierre des Amazones. *Feldspath vert.*

Pierre de Labrador. *Feldspath opalin.*

Lapis lazuli, ou simplement lapis. *Lazulite.*

Lépidolithe. *Mica lamellaire violet.*

Cyanite ou Sappare. *Disthène.*

Jade oriental; pierre néphrétique. *Jade néphrétique.*

Lumachelle opaline. *Var. du marbre lumachelle.*

Poudding. *Brèche siliceuse.*

Obsidienne, dite agate d'Islande. *Obsidienne hyaline.*

Ambre jaune; succin; karabé. *Succin.*

Jayet ou jais. *Jayet.*

Malachite. *Cuivre carbonate vert concrétionné.*

Marcassite. *Fer sulfuré.*

Acier.

Manganèse rose. *Manganèse oxydé carbonaté.*

§ IV.

Nous allons maintenant extraire, de l'ouvrage de M. Haüy, le tableau annoncé au commencement de cet article, et qui offre, à côté du nom de chaque pierre précieuse, les indications des caractères physiques qui la déterminent par leur ensemble.

DISTRIBUTION TECHNIQUE DES PIERRES PRÉCIEUSES,

Avec leurs caractères distinctifs, extraite du Traité sur les pierres précieuses de M. Haüy.

	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	PESANTEUR spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	DURÉE de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	ACTION sur l'aiguille aimantée.
PREMIER GENRE. *Pierres incolores.*							
a. Diamant (1).	Éclat extrêmement vif, qui a été désigné par le nom d'*éclat adamantin.*	3,5.	Rayant tous les corps.	Simple.	Environ une demi-heure, et souvent moins, rarement au-delà.	Nulle.	Nulle.
b. Saphir blanc.	Éclat très-vif.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.	Plusieurs heures.	Nulle.	Nulle.
c. Topaze du Brésil, appelée *goutte d'eau* par les lapidaires portugais, et *Topaze de Sibérie.*	Eclat très-vif.	3,55.	Rayant fortement le cristal de roche, mais moins que le spinelle.	Double à un degré moyen.	Quelquefois 24 h., ou davantage.	Sensible dans celle de Sibérie.	Nulle.

Cristal de Roche. Variété du quarz-hyalin.	Éclat du verre appelé communément *cristal*.	2,65.	Rayant fortement le verre blanc.	*Idem*.	une demi-heure, rarement au-delà.	Nulle.	Nulle.
SECOND GENRE. *Pierres rouges, quelquefois avec mélange de violet.*							
a. Rubis oriental. Variété du corindon-hyalin.	Rouge cramoisi; rouge de cochenille; rouge de rose très-foncé, ou de giroflée. Reflets laiteux dans certains morceaux. Ordinairement la pierre offre une teinte très-sensible de violet, lorsqu'on regarde à travers, en la plaçant très-près de l'œil.	4,2.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
b. Rubis spinelle. Variété du spinelle.	D'un rouge ponceau clair, ou d'un rouge de rose foncé. Point de reflet laiteux. La pierre placée très-près de l'œil, n'offre souvent qu'une foible teinte de rouge de rose, lorsqu'on regarde à travers.	3,7.	Rayant fortement le cristal de roche, mais moins que le corindon.	Simple.		Nulle.	Nulle.
c. Rubis balais. Autre variété du spinelle.	D'un rouge de rose, ou d'un rouge vinaigre. Point de reflets laiteux.	*Idem*.	*Idem*.	*Idem*.		*Idem*.	*Idem*.

(1) Il existe des diamans de diverses couleurs, que l'on reconnoîtra aux mêmes caractères.

	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	PESANTEUR spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	DURÉE de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	ACTION sur l'aiguille aimantée.
d. Rubis du Brésil. Selon quelques-uns Rubis balais ; variété de la Topaze.	D'un rouge de rose, ordinairement un peu foible.	3,5.	Rayant fortement le cristal de roche, mais moins que le spinelle.	Double à un degré moyen.		Sensible.	Nulle.
e. Grenat Syrien. Variété du Grenat.	D'un rouge-violet velouté.	4.	Rayant médiocrement le cristal de roche.	Simple.		Nulle.	Sensible, soit dans l'expérience ordinaire, soit par le double magnétisme.
f. Grenat de Bohème et Grenat de Ceylan. Autre variété du Grenat.	D'un rouge vineux, mêlé d'orangé.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*		*Idem.*	*Idem.*
	D'un rouge pourpré aux États-Unis. D'un rouge de		Rayant foi-	Double à un degré moyen. Dans certains morceaux, l'une des deux images d'une épingle vue au jour, paroît n'être qu'une om-			

				flamme d'une bougie, elles sont toutes les deux d'une intensité sensiblement égale.			
Troisième Genre. *Pierres bleues.*							
a. Saphir oriental. Variété du corindon.	D'un bleu barbeau. Reflets laiteux dans quelques morceaux.	4,2.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.	Plusieurs heures.	Nulle.	Nulle.
b. Saphir indigo. Autre variété du corindon.	D'un bleu très-foncé.	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*	Nulle.	Nulle.
c. Beryl, ou Aigue-Marine. Variété de l'émeraude.	D'un bleu de ciel clair.	2,7.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
d. Tourmaline des États-Unis.	D'un bleu peu intense.	3.	*Idem.*	Double; même remarque à l'égard de la double image, que pour la tourmaline rouge, 2.e genre, *g*.		Sensible.	Nulle.

	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	PESANTEUR spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	Durée de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	ACTION sur l'aiguille aimantée.
e. Saphir d'eau. Variété du dichroïte.	Couleur vue par réfraction d'un bleu-violet ou d'un jaune-brunâtre, suivant que le rayon visuel est dirigé dans un sens ou dans l'autre (1).	2,7.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double à un foible degré.	Un quart-d'heure ou moins, rarement au-delà.	Nulle.	Nulle.
QUATRIÈME GENRE. *Pierres vertes.*							
a. Émeraude orientale. Variété du corindon.	D'un vert plus ou moins obscur.	4,2.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
b. Émeraude du Pérou.	D'un vert pur.	2,8.	Rayant foiblement le cristal de roche.			Nulle.	Nulle.
c. Émeraude du Brésil ou des États Unis. Variété de la tourmaline.	D'un vert tirant sur l'obscur.	3.	*Idem.*	Double ; même remarque par rapport à la double image, que pour la tourmaline rouge, 2.e genre, *g.*		Sensible.	Nulle.
d. Chrysoprase. Variété du quarz-agathe.	Couleur d'un vert pomme ou d'un vert blanchâtre. La [illegible]	2,6.	Ne rayant pas le cristal de roche, et rayant [illegible]			[illegible]ulle.	Nulle.

Pierres bleu-verdâtres.							
a. Aigue-marine orientale. Variété du corindon.	Éclat très-vif.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
b. Aigue-marine de Sibérie. Variété de l'émeraude.	Couleur peu intense. Éclat vif.	2,6.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
SIXIÈME GENRE. *Pierres jaunes.*							
a. Topaze orientale. Variété du corindon.	Jaune de jonquille. Jaune nuancé de verdâtre. Éclat très-vif.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
b. Topaze du Brésil. Variété de la topaze.	Jaune foncé ; jaune-roussâtre.	3,5.	Rayant fortement le cristal de roche, mais moins que le spinelle.	Double à un degré moyen.		Sensible.	Nulle.

(1) La couleur bleue a lieu lorsque le rayon visuel est parallèle à l'axe de la forme primitive, qui est un prisme hexaèdre régulier, et la couleur jaune-brunâtre, lorsqu'il est perpendiculaire au même axe.

	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	PESANTEUR spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	DURÉE de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	ACTION sur l'aiguille aimantée.
c. Aigue-marine jonquille. Variété de l'émeraude.	D'un jaune un peu élevé.	2,6.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
d. Jargon de Ceylan. Variété du zircon.	Jaune-souci ; jaune foible, jaune-grisâtre. Éclat qui se rapproche de l'adamantin.	4,4.	Rayant médiocrement le cristal de roche.	Double à un très-haut degré. Elle produit souvent une séparation sensible entre les deux images des barreaux d'une fenêtre vus à travers la pierre.		Nulle.	Nulle.
SEPTIÈME GENRE. *Pierres jaune-verdâtres, vert-jaunâtres.*							
a. Péridot oriental. Variété du corindon.	Vert-jaunâtre.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
b. Chrysobéryl, ou Chrysolite orientale. Variété de la cymophane.	Jaune-verdâtre. Une partie des morceaux ont des reflets d'un blanc laiteux mêlé de bleuâtre. Eclat très-vif.	3,8.	Rayant fortement le cristal de roche, à peu près comme le corindon.	Double à un degré moyen.		Nulle.	Nulle.

c. Beryl, ou Aigue-marine péridot. Variété de l'émeraude.	Jaune-verdâtre, ou vert-jaunâtre. Éclat vif.	2,6.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
d. Jargon de Ceylan. Variété du zircon.	Jaune-verdâtre. Éclat tirant sur l'adamantin.	4,4.	Rayant médiocrement le cristal de roche.	Double à un très-haut degré; même remarque que pour le zircon jaune, 6.e genre, *d.*		Nulle.	Nulle.
e. Péridot.	Vert-jaunâtre.	3,4.	Ne rayant pas le cristal de roche, et rayant foiblement le verre blanc.	Double à un haut degré, mais inférieur à celui qui a lieu pour le zircon.		Nulle.	Sensible.
f. Péridot de Ceylan. Variété de la tourmaline.	Jaune-verdâtre.	3.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double; même remarque que pour la tourmaline rouge, 2.e genre, *g.*		Sensible.	Nulle.
HUITIÈME GENRE. *Pierres violettes.*							
a. Améthyste orientale. Variété du corindon.	D'un violet ordinairement foible.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.	Plusieurs heures.	Nulle.	Nulle.

	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	Pesanteur spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	Durée de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	Action sur l'aiguille aimantée.
b. **Améthyste.** Variété du quarz-hyalin.	Dans celle de Sibérie et dans celle d'Espagne, rarement la couleur est répandue uniformément.	2,7.	Rayant fortement le verre blanc.	Double à un degré moyen.	Une demi-heure au plus, souvent moins.	Nulle.	Nulle.
Neuvième Genre. *Pierres dont la couleur est un mélange de rouge aurore et de brun.*							
a. **Hyacinthe.** Variété de l'essonite, ou *kanelstein.*	Couleur vue par réfraction : le rouge ponceau, lorsque la pierre est éloignée de l'œil ; le jaune sans mélange sensible de rouge, lorsque la pierre est placée très-près de l'œil.	3,6.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Simple.		Nulle.	Sensible, mais moins que dans le grenat.
b. **Vermeille.** Variété du grenat.	Couleur vue par réfraction : le rouge ponceau, lorsque la pierre est éloignée de l'œil ; même couleur plus foible, toujours avec une teinte sensible de rouge, lorsque la pierre est placée très-près de l'œil.	4,4.	Rayant médiocrement le cristal de roche.	Simple.		Nulle.	Sensible.

c. Hyacinthe zirconienne.	D'un rouge ponceau, souvent avec une forte teinte de brun. Éclat du même genre que l'adamantin.	4,4.	Rayant médiocrement le cristal de roche.	Double à un très-haut degré ; même remarque que pour le jargon de Ceylan, 6.e genre, *d.*	Nulle.	Nulle.
d. Tourmaline de Ceylan.	D'un brun mêlé de rouge-aurore.	3.	Rayant foiblement le cristal de roche.	Double ; même remarque que pour la tourmaline rouge, 2.e genre, *g.*	Sensible.	Nulle.
DIXIÈME GENRE. *Pierres caractérisées par des reflets particuliers.*						
a. Astérie. Variété du corindon. Six rayons blanchâtres, qui en partant du centre font entre eux des angles égaux, et qui, lorsque la coupe du morceau est un hexagone régulier, tombent perpendiculairement sur le milieu des côtés.		4.	Rayant fortement le cristal de roche.		Nulle.	Nulle.
1. Astérie rubis.	Fond rouge.					
2. Astérie saphir.	Fond bleu.					
3. Astérie topaze.	Fond jaune.					

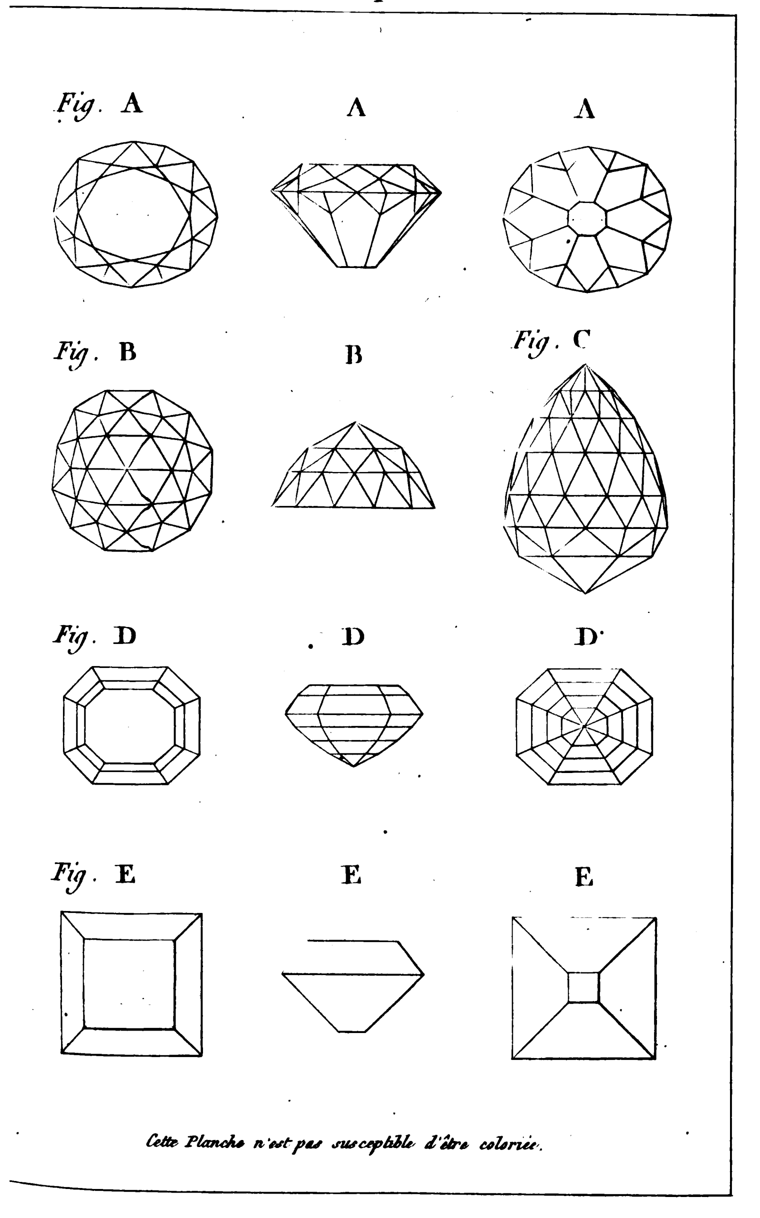
	ACCIDENS DE LUMIÈRE.	Pesanteur spécifique	DURETÉ.	RÉFRACTION.	Durée de l'électricité acquise par le frottement.	Electricité produite par la chaleur.	Action sur l'aiguille aimantée.
b. Opale. Variété du quarz-résinite. Couleur d'iris.							
1. Opale à flammes.	Fond laiteux; couleurs disposées par bandes parallèles.						
2. Opale à paillettes.	Fond laiteux; couleurs distribuées par taches.	2,1.	Rayant légèrement le verre blanc.			Nulle.	Nulle.
3. Opale jaune.	Fond jaunâtre.						
c. Girasol oriental. Variété du corindon. Fond savonneux, d'où partent des reflets jaunâtres et bleuâtres.	Ordinairement les reflets sont foibles.	4.	Rayant fortement le cristal de roche.	Double à un foible degré.		Nulle.	Nulle.
d. Pierre de Lune, Argentine, ou œil de poisson. Variété du feldspath. Fond blanchâtre, d'où partent des reflets d'un blanc nacré, ou d'un beau bleu céleste.	Les reflets nacrés semblent flotter dans l'intérieur de la pierre taillée en cabochon, lorsqu'on la fait mouvoir.	2,6.	Rayant très-légèrement le cristal de roche, et médiocrement le verre blanc.			Nulle.	Nulle.

e. **Pierre du Soleil, ou Aventurine orientale.** Variété du feldspath. Fond d'un jaune d'or parsemé de points d'un jaune rougeâtre.	Éclat très-vif.	2,6.	Rayant légèrement le cristal de roche.			Nulle.	Nulle.
ONZIÈME GENRE. *Pierres opaques dont la couleur varie entre le bleu et le vert.*							
a. **Turquoise de la vieille roche.** D'une nature pierreuse; vue le soir à la lumière d'une bougie, elle y conserve le ton de sa couleur.	D'un bleu céleste. D'un vert céladon.	2,4.	Ne rayant pas, ou que très -- légèrement le verre blanc.		Elle ne s'électrise pas, à moins qu'elle ne soit isolée.	Nulle.	Nulle.
b. **Turquoise de la nouvelle roche.** D'une nature osseuse. Si on la regarde le soir à la lumière d'une bougie, surtout en la plaçant près de la flamme, ses couleurs s'altèrent et prennent une teinte sale. Sa surface est quelquefois marquée de veines d'une couleur plus pâle que celle du fond.	D'un bleu foncé. D'un bleu-clair. D'un vert-bleuâtre.	3.	Ne rayant pas le verre blanc.		Une partie des morceaux s'électrisent sans être isolés, et quelques-uns conservent leur vertu pendant plusieurs heures.	Nulle.	Nulle.

§ V. *De la taille des pierres précieuses.* Pl. G 46.

Les lapidaires se servent, pour tailler et polir les pierres précieuses, de différentes machines, qui sont pour la plupart des roues de métal, mises en mouvement par cent sortes de moulins, et sur lesquelles tombe une huile mêlée d'une poudre assez dure pour *mordre* sur la pierre, et l'user par le frottement. A l'égard du diamant, comme il attaque tous les corps, et n'est rayé par aucun d'eux, on ne peut le travailler qu'à l'aide de sa propre poussière, qu'on obtient en *égrisant* ou frottant, l'un contre l'autre, des morceaux bruts de la même substance. Pour le polir, on est obligé de le *cliver*, c'est-à-dire de saisir adroitement le fil de la pierre, et de séparer les lames dont elle est composée; sans quoi les diamans s'échaufferoient et se refuseroient au poli, comme font ceux dont les lames sont contournées irrégulièrement et qu'on appelle *Diamans de nature*. (*V.* ce mot.) Quant aux autres gemmes, on emploie, pour les tailler et les polir, des procédés analogues, en se servant de poudre de diamant, d'émeril ou de tripoli, suivant la dureté ou la qualité de la pierre. C'est principalement de la combinaison et de l'assortiment des faces auxquelles ce travail donne naissance, que dépend tout le jeu de la substance; c'est la symétrie que l'artiste établit entre elle, qui en fait ressortir toutes les perfections, et qui produit souvent une forte dispersion de la lumière, à laquelle sont dus les plus beaux effets de l'iris. Nous allons donner quelques notions générales sur les différens genres de formes que l'expérience a fait adopter, comme les plus propres à dévoiler aux yeux toutes ces qualités secrètes des gemmes.

La taille qui sied le mieux au diamant, est celle qui porte le nom de *Taille en brillant*, et qui est représentée (pl. G. 46, fig. A). On y distingue deux parties d'inégale épaisseur, dont l'une, qui est le dessus de la pierre, présente une grande face appelée *la Table*, environnée d'un rang de facettes triangulaires ou en lozanges, et dont l'autre, qui forme le dessous, offre aussi des facettes appelées *Pavillons*, qui correspondent à celle de la partie supérieure, et sont placées à l'entour d'un plan inférieur qui est la *culasse*. Il existe entre le dessus et le dessous de la pierre, entre la table et la culasse, des proportions que l'on observe, et qui contribuent beaucoup à augmenter son jeu. Dans les brillans, l'épaisseur en dessus est ordinairement la moitié de celle de la partie inférieure; et l'étendue de la culasse, le cinquième de celle de la table. Les diamans qui ont peu d'épaisseur se taillent,



Taille des Pierres Gemmes ou Pierres précieuses.

comme l'indique la fig. G 46, fig. B, de manière que le dessous soit plat, et que le dessus se termine en pointe avec des facettes triangulaires. Ce sont ces diamans que l'on connoît sous le nom de *Roses*.

Quant aux autres pierres précieuses, que l'on désigne généralement sous le nom de *Pierres de couleur*, la taille qui leur est la plus avantageuse est la taille dite *à degrés* dessus et dessous, et que représentent les figures D.

Autrefois on tailloit les pierres fines et surtout les diamans en *pierre épaisse*, fig. E. Le dessus étoit en table avec quatre faces autour, et la partie inférieure en culasse, d'une épaisseur à peu près double. On a fait usage aussi de la forme dite *Poire à l'indienne*, et qu'on voit fig. C. Mais à mesure que l'art du lapidaire s'est perfectionné, toutes ces ébauches ont fait place à un genre de taille plus composé et plus parfait, et qui est la *brillantée* pour les diamans, et celle *à degrés* pour les pierres de couleur. Ce genre de taille est sans contredit celui qui produit le plus grand effet, et dont on cherche le plus à approcher.

Lorsqu'on veut donner plus d'éclat à une pierre, ou relever le ton de sa couleur, on place sous cette pierre une *feuille*, ou *paillon métallique*, d'un blanc d'argent, ou d'une couleur assortie à celle de la substance. C'est surtout dans les pierres colorées que l'emploi de la feuille est nécessaire; sans ce secours, la plupart de ces gemmes n'auroient presque pas d'effet. (LUC.)

PIERRES MÉTÉORIQUES. (*Pierres tombées du ciel*, *aérolithes*, *bolides*, *météorites*, *pierres de foudre*, *céraunites*, *pierres de la lune*, *bætilies*., etc.) Ce n'est que depuis quelques années que les physiciens et les naturalistes ont été forcés de convenir que rien n'étoit moins fabuleux que les chutes de corps pierreux de l'atmosphère. Les anciens avoient rapporté un grand nombre de faits de ce genre, et les historiens les [illegible]ient consignés dans leurs écrits; ils ont cru reconnoître la foudre dans ces pierres, et par conséquent on les décora des noms de *pierres de foudre*, *céraunites*, *de pierres de tonnerre*, etc., dénominations qui les confondoient avec des substances différentes, la pyrite et les bélemnites, par exemple, qui recevoient les mêmes noms. Pythagore, Anaxagore, Pausanias, Pline, Tite-Live, Dion-Cassius, Plutarque, César, Scaliger, et bien d'autres auteurs, ont fait mention des chutes de pierres météoriques.

Pline et Tite-Live sont ceux qui rapportent les faits les mieux constatés. Tite-Live parle de différentes pluies de

pierres qui avoient eu lieu principalement aux environs du mont *Albanus*, qui est voisin de Rome ; et Pline rapporte (*liv.* 2, *chap.* 58) qu'on voyoit encore, de son temps, une *pierre* d'une grosseur énorme qui étoit tombée en Thrace, près de la rivière d'Ægos-Potamos, la seconde année de la soixante-dix-huitième olympiade (467 avant J.-C.). Elle étoit, dit-il, de la grandeur d'un charriot et de la couleur d'un corps brûlé. Les Grecs prétendoient que cette pierre étoit tombée du soleil, et que le philosophe Anaxagore avoit prédit le jour où elle devoit arriver sur la terre : sur quoi Pline remarque judicieusement qu'une semblable prédiction auroit été plus miraculeuse que la pierre elle-même. Il ajoute que néanmoins il est certain qu'il est souvent tombé des pierres du ciel : *Decidere tamen crebro, non erit dubium.* Il dit qu'on en conservoit une dans le gymnase d'Abydos, dont les Grecs racontoient également que sa chute avoit été prédite par Anaxagore. On en voyoit une troisième dans la ville de Cassandrie ou Potidée ; enfin, il a vu lui-même une de ces pierres dans le pays des Voconces (qui habitoient la partie méridionale du Dauphiné). Il est malheureux que ce grand naturaliste ne nous ait pas laissé la description de cette *pierre*. Ces chutes étoient même assez fréquentes alors. Les Anciens nous apprennent qu'on en avoit vu arriver à Capoue, à Rome, à Aricie, à Lavinium, à Amiternes, etc. Quelquefois c'étoient de simples pierres qui tomboient, d'autres fois des pierres enflammées, et quelquefois de la terre. La réalité de ces chutes ne fut pas même contestée par l'incrédule Cicéron. Dans les siècles postérieurs on fit encore des remarques de ce genre ; mais ce ne fut qu'à l'époque de la chute de la pierre d'Ensisheim, le 7 novembre 1492, que l'on commença à y donner une certaine attention, et dès lors on refusa aux pierres météoriques une origine céleste ; il y eut même une sorte d'obstination de la part des savans à soutenir cette réfutation, et à tourner en ridicule ceux qui la leur attribuoient. Freret et Bernard de Jussieu, etc., les confondirent avec les pierres de hache ou de circoncision, les pyrites, etc. ; et Lavoisier les prit pour du grès pyriteux. Ce même esprit régna jusqu'à ce que les fameuses chutes de Bénarès, dans l'Inde, le 19 novembre 1796; celles de Sienne, en Toscane, le 16 juin 1794, eurent lieu; et il cessa en 1803, année de la chute des pierres, à l'Aigle, le 26 avril. Depuis on a recueilli de nombreux faits sur les circonstances qui accompagnent ces singuliers météores, et l'on en a observé un grand nombre. Leur fréquence, la même nature des pierres, enfin des circonstances constamment les mêmes, dans toutes

les chutes, ont conduit à faire regarder comme plus conforme à la réalité, l'origine extra-terrestre des pierres météoriques. L'on a beaucoup disserté sur ces corps célestes, et la diversité des opinions qu'on a émises a leur sujet, rend leur histoire extrêmement intéressante. Les écrits de Chladni, Howard, King, Soldani, Bournon, Biot, etc., y contribuèrent infiniment. Nous devons citer encore Yzarn et Bigot de Morogues, dont les ouvrages sur les chutes des pierres météoriques ont donné des premiers beaucoup d'intérêt à leur histoire. Néanmoins on est toujours réduit à des probabilités sur l'origine des météorites; c'est ce qui deviendra évident après la lecture de cet article. Pour entrer en matière, nous commencerons par faire connoître ce que sont les pierres météoriques, puis nous exposerons les considérations auxquelles elles ont donné lieu, et les opinions des auteurs les plus célèbres.

On peut caractériser ainsi les pierres météoriques.

Corps solides pierreux ou métalliques, rarement pulvérulens, qui tombent sur la terre en traversant l'atmosphère, à la suite d'un météore lumineux faisant explosion; n'ayant aucune ressemblance avec les substances minérales terrestres, mais offrant pour principes constituans des terres et des métaux qui nous sont connus.

Nous les diviserons ainsi qu'il suit:

1.° Les pierres météoriques proprement dites; 2.° les masses de fer métalliques; 3.° les poussières ou terres.

I. Des pierres météoriques proprement dites (météorites, aérolithes, *meteorstein* des Allemands).

En masses plus ou moins volumineuses, pesant depuis un gros jusqu'à plusieurs centaines de livres; anguleuses, à arêtes et angles arrondis, ainsi que les concavités et autres ondulations de la surface; munies d'une écorce noire, épaisse d'une demi-ligne ou d'une ligne et plus, noire ou brunâtre, âpre au toucher (quelquefois ridée), terne ou rarement luisante comme un vernis; intérieurement gris de cendre ou d'ardoise, ou marbrées de ces diverses couleurs, rarement d'un blanc jaunâtre ou noires: toutes, par l'exposition à l'humidité, acquièrent des taches de rouille; contexture granulaire, à grains plus ou moins fins, et plus ou moins approchante de la contexture de certain grès; quelquefois un peu subschisteuse (Ensisheim). En exami-

nant les grains, on en voit de ternes et gris, de métalliques et brillans; on voit aussi de petits globules ronds et épars, quelquefois de petits lingots de fer malléable : les grains ternes et les globules sont la matière siliceuse. (*Voyez* plus bas les analyses.) Quelquefois, mais très-rarement, on observe des lamelles cristallines, et des portions de cristaux à cassure très-inégale et raboteuse. Il y a des pierres météoriques tendres ; le plus grand nombre est très-tenace. La partie intérieure ne fait pas feu au briquet; mais la croûte donne des étincelles. Les météorites sont presque infusibles au feu du chalumeau, la partie grise se frite ou se recouvre d'un vernis noir à peu près semblable à la croûte, et même semblable lorsqu'on procède à la fusion par des commotions électriques. La pesanteur varie de 3,2 à 4,2 ; une seule pierre météorique, celle tombée à Alais, en 1806, pèse 1,94.

Voici les analyses qui ont été publiées sur plusieurs de ces pierres :

TABLEAU des diverses analyses de pierres météoriques.

	Localités.	Dates.	Pesanteur spécifique.	Auteurs.	Silice.	Alumine	Chaux.	Magnésie.	Fer.	Nickel.	Manganèse.	Soufre.	Chrome ou Carbone.	Augmentation ou perte
1	Ensisheim.	1491	3,23	Bertold.	42.	17.	2.	14.	20.			2.		— 3.
2	*Idem*			Vauquelin.	56.		1,4.	12.	30 oxidé	2,4		3,5		+ 5.3.
3	Tabor.	1753	4,28.	Howard.	45.			17.27.	42° 72	2,72				+ 7,7.
4	Lucé	1768	3,58.	Lavoisier	55.5				36.			8.		— 0,50.
5	Sena Aragon	1773		Proust (*a*)	33.		trace.	10.	47.	1,50	trace.	3.		— 5,5.
6	Eischstaedt.	1785		Klaproth.	37.			21,5.	16,5. / 19. ox.	1,5.		trace.		— 4,5.
7	Sienne	1794	3,3 à 3,4.	Howard.	46,66.			22,67.	34,67.	2.				+ 6,0.
8	*Idem*			Klaproth	44.			22.5.	27,25.	0,60.	0,25.	trace.		— 5,4.
9	Yorkshire.	1795	3,5	Howard.	50.			24,67.	32.	1,33.				+ 8.
10	Villefranche.	1798		Vauquelin.	46.		2.	15.	38.	2.				+ 3.
11	Bénarès.	1798		Howard.	48.			18.	34.	2,5		trace.		+ 2,5.
12	*Idem*	1803		Vauquelin.	48.			13.	38.	3.		trace.		+ 2.
13	L'Aigle.	1803		Vauquelin.	53.		1.	9	36,0	3.		2.		+ 4.
14	*Idem*			Thenard.	46.			10.	45,0	2.		5.		+ 8.
15	Vaucluse.	1804		Laugier.	34.			14,5.	38,03.	0,33.	0,83.	9.		— 3,31.
16	St.-Étienne.	1806	1,94	Thenard.	21.			9.	40°.	2,50.	2.	3,5.	1 ch 2,5 ca	— 18,5.
17	*Idem*	*Id.*		Vauquelin.	30.			11.	38.	2.	2.	trace.	1 ch 2,5 ca	— 1,25.
18	Smolensko.	1807	3,7	Klaproth.	38.	1.	0.75.	14,25.	25°. / 17,60.	0,40.	trace.	trace.		— 2,33.
19	Connecticut.	1807	3,3 à 3,6.	Warden.	41.	1.	3.	16.	30°.		1,34.	2,33.	2,33 ch.	— 3,0.
20	Parme	1808		Guidotti.	50.			11.	39°.	2,50.		4.		+ 6,50.
21	Stannern.	1808	3,19.	Moser.	46,25.	7,12.	12.13.	2,5.	27.		0,75.	trace.	trace id	— 5.
22	*Idem*			Vauquelin.	50.	9.	12.		29.	trace.	1.	trace.		+ 1.
23	Lissa	1808	3-56	Klaproth.	43.	1,25.	0,50.	22.	29.	0,50.	0,25.	trace.		— 3,50.
24	Tiperary	1810	3,76.	Higghins.	48,25.			9.	39.	1,75.		4.		+ 2.
25	*Idem*	*Id.*	*Id.*	*Idem*	48.			12,25.	42.	1,50.		4.		+ 7,75.
26	Orléans.	1810	3,6 à 3,7.	Vauquelin.	38.4.	3,6.	4.2.	13,6.	25,8.	6.	0,6.	5.	1,5 id.	— 1,3.
27	Bachmut.	1814		Giese.	44.	5.		18.	21.	2,50.	1.	0,50.	0.5 oid	— 9,50.
28	Chassigny	1815		Vauquelin.	33,9.			32.	31°.				2,0 id.	— 1,1.

(*a*) M. Proust ayant analysé séparément la partie métallique et la partie terreuse de cette pierre, j'ai dû déduire, par le calcul et par approximation, l'analyse que je présente ici.

Par ces analyses, l'on voit que le fer métallique ou oxydé entre dans les pierres météoriques pour un tiers ; que la silice en compose à peu près la moitié ; que la magnésie en forme le sixième, rarement plus ou moins ; que le nickel est dans toutes, mais en petite quantité, ainsi que le soufre et le manganèse qui ne sont pas indiqués dans plusieurs, bien que toutes en renferment probablement. Il en est de même du chrôme, dont la découverte dans les pierres météoriques est très-récente. On la doit à MM. Laugier, Thenard et Vauquelin. Il est probable qu'à présent qu'on a reconnu le cobalt dans le fer natif de Sibérie, et qu'on sait, grâce à M. Laugier, séparer ce métal du nickel, qu'on le retrouvera dans les pierres météoriques ; alors on pourra dire de ces pierres, comme du fer natif de Sibérie, qu'elles renferment les trois métaux qui jouissent seuls de la propriété d'être magnétiques. En additionnant les proportions indiquées ci-dessus dans certaines analyses, on ne devra pas s'étonner de l'augmentation de poids que l'on trouvera ; cette augmentation étant due au fer qui s'oxyde pendant l'opération.

Ces analyses nous font voir que les pierres météoriques sont d'une nature différente de celles qui composent notre globe. Remarquons toutefois qu'elles ne nous ont offert aucun principe élémentaire nouveau.

Quoique l'on ait plus de cent soixante-dix exemples de pierres tombées du ciel, il est rare d'en rencontrer de plus de trois ou quatre localités dans les cabinets. Les collections les plus riches, celles qui en comptent de quinze à trente-six, sont : celle de M. Chladni, celle du cabinet impérial de Vienne, celle de Sowerby à Londres, et celle de M. de Drée à Paris : dans cette dernière collection on en comptoit de vingt-cinq endroits différens. J'ai cherché à les distribuer en un ordre qui permît de caractériser chaque localité. Je publiai même à ce sujet, dans le Bulletin des Sciences pour novembre 1814, un petit travail. Alors la collection de M. de Drée ne comprenoit que des échantillons de seize chutes différentes. Je les distribuois en quatre groupes que voici :

A. *Structure schisteuse.* — 1492, Ensisheim.

B. *Des globules métalliques très-nombreux ; point de veines.* — 1768, Maurkirchen ; 1785, Eichstaedt ; 1798, Bénarès.

C. *Globules métalliques rares ; aspect uniforme.* — 1768, Lucé ; 1790, Barbotan ; 1795, Wold-cottage ; 1794, Sienne ; 1798, Sales ; 1810, Charsonville ; 1812, Toulouse.

D. *Aspect marbré.* — 1807, Weston ; 1803, l'Aigle ; 1753 Liponas ; 1814, Agen.



E. D'*Apparence charbonneuse.* — 1806, Saint-Etienne.

Cette même collection s'est augmentée depuis, des localités suivantes : 1753, Tabor; 1803, Apt; 1808, Parmesan; 1808, Stannern; 1808, Lissa; 1811, Berlinguillas; 1812, Chantonay; 1813, Adair (Tipérary), en Irlande; 1815, Chassigny.

Ces nouvelles pierres me prouvèrent que la division que j'avois établie pouvoit être admise jusqu'à un certain point ; mais qu'il devenoit souvent impossible de distinguer certaines localités, et que pour la confirmer ou la rejeter tout-à-fait, l'on devroit se trouver dans la position de pouvoir examiner plusieurs échantillons les plus volumineux possibles, provenans d'une même chute.

On trouvera à la fin de cet article un nouveau catalogue des chutes de pierre et de fer, suivant l'ordre chronologique; je le dois à l'extrême complaisance de M. Chalmi, qui a bien voulu me l'adresser pour que j'en fisse usage dans le présent article.

Ce catalogue ne faisant connoître que la date et le lieu, je crois devoir donner auparavant la description de plusieurs pierres météoriques, et des circonstances remarquables qui accompagnoient leurs chutes.

C'est ordinairement par un temps calme, un ciel souvent exempt de nuages, que se manifestent ces sortes de phénomènes: on aperçoit un globe de feu qui parcourt un certain espace, variable dans sa direction, et qui bientôt éclate en produisant un bruit que l'on a comparé à celui d'une fusillade ou d'un feu d'artifice, ou d'une batterie de canon qu'on entendroit dans le lointain, et même au tonnerre ; ce qui dépend du plus ou moins grand éloignement du globe de feu. Celui-ci s'éteint; on voit à sa place un petit nuage blanc qui ne tarde pas à s'évaporer, et il tombe sur la terre des pierres noires, quelquefois en très-grande quantité (Benarès, Sienne, l'Aigle), mais le plus fréquemment en petit nombre et même solitaires. En tombant, chaque pierre s'enfonce dans la terre, qu'elle creuse jusqu'à une profondeur de quelques pouces, ou de deux ou trois pieds, selon son volume ou sa dureté. Au moment de sa chute, elle est encore chaude, et répand une odeur sulfureuse; elle est recouverte en entier d'une écorce noire, à moins qu'en tombant elle n'ait frappé un rocher ou un corps très-dur; alors elle vole en mille éclats et n'offre point de croûte (Weston). Sa configuration est assez semblable à celle que prendroit en tombant une pâte très-peu molle.

Les pierres météoriques contiennent beaucoup de fer; elles s'oxydent et se décomposent aisément à l'air, et se détruisent. Il est extrêmement rare lorsqu'un pays entier est

arrosé par pluies de cette nature : les chutes de pierres météoriques ont lieu communément sur un petit espace. Les pierres pèsent, dans les grandes pluies, de une à six onces; quelquefois une, deux et trois livres; rarement plus. Lorsque dans une chute on ne compte que quelques pierres, elles pèsent de quinze à quarante livres, et lorsque l'on n'en compte qu'une, elle pèse souvent beaucoup plus, et même quelques centaines de livres. Il est très-peu d'exemples que des chutes de pierres aient été funestes à quelqu'un. On remarque que les animaux en éprouvent de grandes frayeurs.

Toutes les chutes constatées se sont présentées précédées de l'apparition d'un globe de feu ; mais il arrive aussi que le globe de feu a été souvent observé sans qu'on ait pris garde s'il étoit suivi de chute de pierres. On trouve dans les anciens voyageurs et les historiens, des récits qui rappellent ce que nous avançons. Alors il faut être circonspect dans le jugement qu'on en doit porter; il n'est pas douteux que dans bien des cas on ait parlé du genre de phénomène que nous décrivons; mais toujours si incomplétement, que nous sommes réduits à des doutes.

CHUTES REMARQUABLES.

1.° Ensisheim, en Alsace, 7 novembre 1492, entre onze heures et midi, une pierre du poids de deux cent soixante livres.

Caractères : d'un gris d'ardoise, sans éclat, schisteuse, composée de petites parties brillantes, de parties pierreuses grenues, d'un gris blanchâtre, entremêlées de feuillets minces d'une substance fissile gris d'ardoise, de grains ou globules de fer pur, de fer sulfuré et de nickel gris et brillant (le fer sulfuré est aussi en lames superficielles sur les feuillets gris); cassure très-inégale sur la tranche, ondulée dans le sens des feuillets, tenace, aride; point d'odeur argileuse; au chalumeau, les parties grises se noircissent et se frittent. Voyez les *Analyses*, plus haut, n.° 1-2. Dans les espèces de cavités extérieures qui ont été à l'abri du choc et du frottement, on reconnoît la croute noirâtre vitrifiée.

Cette pierre tomba près de Maximilien I, alors roi des Romains, et depuis (1493) empereur. On lisoit sur cette pierre, déposée dans l'église d'Ensisheim, l'inscription suivante : « L'an 1492, le 7 novembre, arriva un miracle singulier; car, entre onze heures et midi, il advint un grand coup de tonnerre et un long fracas, qu'on entendit à une grande distance, et il tomba, dans le bourg d'Ensisheim, une pierre de deux cent soixante livres. Un enfant la vit frapper dans un champ voisin, situé dans le banc supérieur, vers le Rhin et l'Inn, près du canton dit Gisgaud, où elle fit un trou de cinq pieds de profondeur. On en détacha d'abord des mor-

ceaux, ce qui fut défendu par le Landwogt, et elle fut transportée dans l'église comme un objet miraculeux. »

« Le bruit s'étoit entendu à Lucerne, à Willing et en beaucoup d'autres endroits avec tant de force, qu'on crut que des maisons venoient d'être renversées. Le roi Maximilien, étant à Ensisheim, fit porter au château la pierre qui étoit tombée avec tant de fracas, et défendit d'en ôter aucun morceau, hors deux, dont il garda l'un et envoya l'autre au duc Sigismond d'Autriche; enfin, il ordonna de la suspendre dans l'église. On la voyoit attachée avec une chaîne à la voûte du chœur. »

A la révolution, on trouva dans l'église d'Ensisheim la pierre en question encore suspendue; mais elle ne pesoit que cent soixante-onze livres. Elle fut transportée dans la bibliothèque publique de Colmar, où elle a encore subi une grande diminution; par les nombreux échantillons qu'on en a détachés, dont un de vingt livres est conservé dans la collection du Muséum d'Histoire naturelle, à Paris.

La pierre d'Ensisheim est remarquable par sa structure, qui lui est tout-à-fait propre.

2.° Plaw, près le mont Tabor, dans le cercle de Bechin, en Bohème, le 3 juillet 1753.

Pierres nombreuses pesant depuis une jusqu'à vingt livres, enveloppées d'une croûte noire, d'un gris cendré à l'intérieur, à contexture finement granulaire, avec de nombreux globules de fer métallique et de substance grise. *Voyez* leur analyse n.° 3. Elles sont beaucoup plus lourdes que les autres pierres météoriques : elles tombèrent à la suite d'un météore lumineux.

3.° A Lucé, département de la Sarthe, le 13 septembre, 1768, une pierre du poids de 7 livres.

Pierre d'un gris cendré pâle, avec une infinité de petits points brillans, d'un jaune pâle, enveloppée d'une croûte noire boursoufflée dans quelques endroits, et paroissant avoir été fondue. Cette croûte faisoit feu sous le choc de l'acier, ce que ne faisoit pas la partie intérieure de la pierre. *Voyez* son analyse n.° 4.

Elle tomba sur les quatre heures et demie, à la suite d'un violent coup de tonnerre parti d'un nuage orageux, qui parut du côté du château de la Chevalerie, près Lucé. On entendit ensuite, dans l'étendue de deux lieues et demi environ, un bruit semblable au mugissement d'un bœuf, sans apercevoir aucun feu. Quelques ouvriers de la paroisse de Périgné, à trois lieues à peu près de Lucé, ayant entendu le même bruit, regardèrent en haut et virent un corps opaque qui décrivoit une ligne courbe, et qui alla tomber sur une pelouse, dans

le grand chemin du Mans, auprès duquel ils travailloient. S'en étant approchés, ils trouvèrent une pierre dont la moitié environ étoit enfoncée dans la terre. Elle étoit si chaude, qu'il n'étoit pas possible d'y toucher. Lorsqu'elle fut refroidie, ils l'enlevèrent; elle avoit une forme triangulaire, pesoit sept livres, et la partie qui étoit enterrée avoit une couleur grise ou cendrée. L'abbé Bachelay présenta cette pierre à l'Académie des Sciences, qui nomma Fougeroux, Cadet et Lavoisier pour l'examiner. Ces commissaires en firent l'analyse incomplète, exposée plus haut n.° 6, et leurs conclusions furent les suivantes : que la pierre présentée par Bachelay n'avoit pas pour origine le tonnerre; *qu'elle n'étoit pas tombée du ciel*; qu'elle n'avoit pas été formée par des matières minérales mises en fusion par le tonnerre, comme on auroit pu le présumer; que cette pierre n'étoit autre chose qu'une espèce de *grès pyriteux*, qui n'avoit rien de particulier que l'odeur hépatique qui s'en exhaloit pendant sa dissolution dans l'acide marin; que cette pierre s'étant trouvée couverte d'une petite couche de terre ou de gazon, avoit été *frappée de la foudre*, et mise par-là en évidence; enfin, que la chaleur produite par la foudre avoit été assez grande pour fondre la superficie de la partie frappée.

Ces conclusions remarquables auroient pu être complétement rejetées par l'un des commissaires, qui vécut assez pour avoir connoissance des observations qui nous démontrent la vérité de la chute des pierres. Lavoisier, en effet, périt sur l'échafaud dans le temps de la terreur, et c'est en 1790 que la fameuse chute de pierres, à Barbotan, commença à dessiller les yeux des incrédules. La pierre de Lucé, dont il existe maintenant de petits échantillons dans plusieurs collections, se trouve être une pierre météorique très-voisine de celle de Bénarès.

4.° EICHSTÆDT, 19 février 1785. Plusieurs pierres.

Caractères : semblables à un grès d'un gris cendré où se trouvent implantés de petits grains, les uns de fer natif très-malléable à chaud, les autres d'un oxyde de fer d'un brun jaunâtre ; sa croûte extérieure étoit noire. *Voyez* son analyse, n°. 6.

La chute d'une de ces pierres, remarquable par la présence du fer oxydé, eut pour témoin un ouvrier travaillant près d'un four à tuiles : il la vit tomber, à la suite d'un violent coup de tonnerre. Elle s'enfonça et se refroidit dans la neige, dont la terre étoit couverte alors; elle avoit un demi-pied environ de diamètre, et étoit revêtue d'une croûte noire de deux lignes d'épaisseur, semblable à une vitrification ferrugineuse et exempte de soufre.

5.° JUILLAC et BARBOTAN, en Gascogne, le 24 juillet 1790, entre neuf et dix heures du soir, chute d'une quantité prodigieuse de météorites.

Caractères : gris cendré avec des veines et des marbrures d'un gris d'ardoise, avec une multitude de très-petits grains de fer métallique et des taches de fer oxydé couleur de rouille, qui n'existoient point primitivement dans la pierre, et qui sont une suite de son exposition à l'air. On y remarque aussi de petits lingots de fer métallique de la grosseur d'un pois, et plus; sa croûte extérieure est noire, très-mince, et du reste semblable à celle des autres météorites.

La chute de ces pierres eut lieu par un temps calme et serein, sans aucun nuage, après une journée fort chaude, et fut précédée par un globe de feu, qui fut vu à la fois de Mont-de-Marsan, d'Agen, de Tartras, de Dax, de Barbotan, de Mormès, et même d'Auch, de Tarbes, de Bayonne, de Toulouse et de Bordeaux. Ce globe de feu, dont le diamètre apparent étoit plus grand que celui de la lune, traînoit après lui une queue cinq à six fois aussi longue que le diamètre; elle alloit en se terminant en une pointe rouge foncé; le reste de la queue et le globe répandoient une lumière d'un blanc plus éclatant que celui de la lune, astre qui brilloit en même temps que le globe lumineux. Sa direction étoit du nord au sud, circonstance que je fais remarquer, parce que c'est celle que l'aiguille aimantée tend à prendre, et que c'est dans le méridien magnétique que se sont dirigées, d'après M. Biot, les pierres qui tombèrent à l'Aigle en 1803. Le globe disparut bientôt, sembla tomber, et ne laissa, à la place où il éclata, qu'un petit nuage blanchâtre. Peu après on entendit une explosion terrible, plus forte que le bruit du tonnerre; et il tomba dans les paroisses de la Grange et de Créon, près Barbotan, une grande quantité de pierres; elles étoient à dix pas environ les unes des autres, quelques-unes plus près, d'autres plus éloignées; leur pesanteur commune étoit de deux à huit onces, et plusieurs du poids d'une livre et plus; on en cite même qui pesoient 20, 25 et 30 livres. Toutes étoient très-dures, très-compactes, très-pesantes, et recouvertes d'une croûte noire comme une truffe. Deux de ces pierres, de 20 livres chacune, furent remises à Condorcet; elles avoient été retirées de terre, où elles s'étoient enfoncées jusqu'à la profondeur d'un pied. Aucune pierre de cette nature n'avoit été observée jusque-là dans le pays. Des témoins dignes de foi remarquèrent que les débris du globe de feu s'éteignirent en l'air, et que plusieurs, en tombant, prirent la même couleur rouge qu'on avoit remarquée à la pointe de la queue.

Jamais phénomène céleste n'a peut-être eu autant de spectateurs que celui-ci, puisqu'il fut vu dans un diamètre de plus de quarante lieues : on devroit donc penser que toutes les relations s'accorderoient sur l'époque à laquelle il apparut. Cependant il y en a qui le fixent à l'année 1789, d'autres à l'année 1791 ; d'autres enfin, en rappelant 1790, datent du mois de septembre, etc.

M. Bigot de Morogues, dans son estimable ouvrage sur les chutes de pierres, démontre l'absurdité de ces relations, et a rétabli les faits tels qu'ils se sont passés; et ce sont eux que nous avons rapportés.

Cette pierre est commune dans les collections, et y est connue sous les noms de *pierre de Barbotan*, et de *pierre de Bordeaux*.

6. Sienne, en Toscane, 16 juin 1794. Plusieurs pierres.

Caractères : Substances d'un gris blanchâtre, avec des points et des marbrures gris bleuâtre, des points de fer métallique ou de pyrite, brillans et nombreux ; des globules épars d'oxyde noir de fer attirable à l'aimant; croûte extérieure noire comme dans les autres météorites de cette classe. *V.* les analyses n.os 7, 8.

Ces pierres, dont aucune pareille ne s'étoit encore rencontrée dans le pays, furent lancées chaudes au nombre d'une douzaine, d'un nuage qui venoit du nord, et qui paroissoit tout en feu, jetant de la fumée comme une fournaise, lançant des étincelles comme le font les fusées, et faisant entendre de violentes détonations, dont le bruit étoit plus analogue à celui d'un canon ou d'une décharge de mousqueterie, qu'à celui du tonnerre. Ce phénomène apparut entre sept et huit heures du soir, au moment où les habitans jouissoient du plaisir de la promenade. Il fixa les yeux de plusieurs observateurs, et entre autres de Soldani, savant oryctographe, qui en a donné la meilleure relation, et du comte de Bristol. Le fait étoit constant et bien observé; mais les savans révoquèrent en doute que ces pierres fussent des corps célestes; et c'est depuis ce moment que l'on créa des hypothèses et des systèmes pour expliquer l'origine des aérolithes.

Les pierres tombées à Sienne, pesoient depuis une once jusqu'à cinq livres.

Cette chute est une des plus célèbres, à cause des écrits auxquels elle donna naissance.

7. Wold-Cottage, dans le Yorck-Shire, 13 décembre 1795; une pierre du poids de 48 liv. ou 23 kilogr. et demi.

Caractères : Analogue à la pierre de Lucé, 1768; gris pâle, d'un grain fin serré, renfermant des globules de la même,

nature que ceux de la pierre de Sienne, des grains pyriteux et de fer magnétique, ceux-ci assez abondans; la partie terreuse est dure; croûte extérieure noire et torréfiée. *Voy.* son analyse, n.° 9.

Cette pierre tomba avec sifflement, par un temps doux et un ciel sans nuage, à trois heures et demie après-midi, à la suite de plusieurs explosions, dont le bruit fut comparé à celui de plusieurs coups de canon tirés au loin et interrompus. Quelques personnes crurent remarquer que, dans le moment de la chute de la pierre, il en sortoit des étincelles. La pierre s'enfonça d'un pied et demi dans le sol; elle étoit encore chaude et fumante lorsqu'on la retira; elle avoit une odeur sulfureuse très-marquée. On n'observa pas de globe de feu, et la pierre parut venir du sud-ouest.

Cet événement fut constaté de la manière la plus authentique. On voit à présent cette pierre dans la collection de M. Sowerby, à Londres. Les savans anglais ne doutèrent plus de la chute des pierres.

8. Sales, 'près Villefranche, département du Rhône, le 12 mars 1798, entre sept et huit heures du soir. Chute d'une pierre du poids de 20 à 25 livres.

Caractères : Substance d'un gris cendré, sans éclat, formée d'un mélange de parties blanchâtres, de grains noirs de fer métallique, très-petits, quelquefois assez gros (pesant vingt-quatre grains); de pyrites lamelleuses, d'un blanc jaunâtre; de petits globules sphériques ou irréguliers, d'un gris foncé et fragile; et de parties globuleuses, irrégulières, peu dures, et d'un vert olivâtre et jaunâtre, se confondant avec la pâte, ayant une cassure luisante et grasse : croûte extérieure noire vitrifiée, étincelante au briquet, de l'épaisseur d'une demi-ligne. *V.* l'analyse n.° 10.

A l'époque indiquée ci-dessus, on vit à Sales et dans les villages environnans, un corps enflammé qui se dirigeoit de l'est à l'ouest, avec une rapidité extraordinaire, laissant après lui une trace lumineuse, et jetant des étincelles avec un pétillement continuel. Son élévation étoit peu considérable; il passa en sifflant fortement au-dessus de plusieurs personnes, se précipita avec bruit en présence de plusieurs témoins, dont trois n'étoient éloignés que de cinquante pas du lieu de la chute. On vit le lendemain, à la même place, un trou d'un pied et demi de profondeur, d'où l'on retira une grosse pierre noire ovoïde, fendue dans plusieurs endroits, et ayant l'odeur de poudre à canon.

Cette chute, arrivée en France, fut constatée sur les lieux par M. de Drée, qui en a donné la relation. On avoit vu quatre jours auparavant, à Genève et à Berne, un météore

lumineux considérable qui suivoit la même direction, et qu'on ne vit point tomber. Quelques savans, et entre autres M. Prevost de Genève, ont cru que c'étoit le même que celui tombé à Sales; mais de grandes raisons s'opposent à ce rapprochement. (*V.* Bigot de Morogues, p. 154 de son ouvrage sur les chutes de pierres). Les savans français commencèrent alors à croire à la possibilité des chutes de pierres; mais l'incrédulité étoit encore bien grande. Deux chutes nouvelles, qui eurent lieu bientôt après dans l'Inde et en France, convainquirent enfin tous les savans. Ces deux chutes sont celle de Benarès, dans l'Inde, et celle de l'Aigle, département de l'Orne.

9.° Krak-Hut, à quatorze milles de Bénarès, dans le Bengale, le 19 décembre 1798, vers les huit heures du soir, chute de pierres dans une étendue de deux milles.

Caractères : D'un gris cendré, à tissu granuleux, formé 1.° d'un grand nombre de globules, de la grosseur d'une tête d'épingle ou d'un pois et plus; bruns ou verdâtres, compactes, durs, étincelans; 2.° de grains épars de fer sulfuré jaune rougeâtre; 3.° de fer métallique en grains, très-peu nombreux et épars; 4.° d'une matière blanchâtre, qui les cimente ensemble, terreuse, peu dure. *Voyez* ses analyses, n.os 11 et 12.

La chute de ces pierres s'opéra par un temps parfaitement serein, et un ciel sans nuages depuis huit jours. Elle fut précédée par l'apparition d'un météore, à l'occident de Bénarès, l'une des plus grandes villes de l'Indoustan, située sur les bords du Gange, par 26.° de latitude boréale. Ce météore avoit l'apparence d'une grosse boule de feu, dont la lumière fut comparée à celle du clair de lune le plus brillant. Cette apparition ne dura que quelques instans, et fut accompagnée de plusieurs détonations, et d'un grand bruit semblable à celui du tonnerre ou d'une mousqueterie. Le globe éclata, et, se brisant dans les airs, fut suivi de la chute de beaucoup de pierres dans le voisinage de Krak-Hut. Ce ne fut que le lendemain que les Indiens, effrayés, trouvèrent ces pierres qui s'étoient enfoncées de six pouces en terre, et dont les places se reconnoissoient à la terre fraîchement remuée de distance en distance. Ces pierres étoient noires, angulaires et oblongues; elles pesoient depuis quatre onces jusqu'à cinq et dix livres.

Il fut fait à cette occasion des enquêtes qui constatèrent cette chute. La relation en parvint en Europe, et les savans daignèrent y donner quelque attention, et commencèrent à être ébranlés. Cette chute, arrivée dans un pays éloigné, fixa plutôt leurs regards, que celles de même espèce qui avoient été observées dans leur propre pays.

10°. L'AIGLE, département de l'Orne, 26 avril 1803, vers une heure après-midi, pluie effrayante d'une prodigieuse quantité de pierres.

Caractères : Grises, nuancées, et marbrées de gris d'ardoise, ce qui leur donne l'apparence d'une brèche ; contexture serrée, avec des grains de fer métallique épars. Du reste, semblables à toutes les autres ; croûte extérieure noire. *Voyez* leurs analyses, n.os 13 et 14. Observez, dans ces analyses, que depuis MM. Vauquelin et Thénard, M. Laugier a reconnu la présence du chrôme dans les pierres de l'Aigle; et on l'a retrouvé aussi dans quelques autres pierres météoriques.

La chute de pierres arrivée à l'Aigle fit une grande sensation dans toute l'Europe. Observée par beaucoup de témoins, elle acquit tant de célébrité, que la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, sur la demande du Ministre de l'intérieur, nomma M. Biot commissaire pour aller à l'Aigle recueillir et vérifier l'exactitude de tout ce que l'on avoit rapporté sur cette chute, dont la première connoissance qu'on en eut, à Paris, est due à la relation communiquée et publiée par M. Lambotin, dans le *Journal de Physique* (prairial an XI, t. 56), et qui fut depuis insérée, par M. Patrin, dans la première édition de ce Dictionnaire, à l'article *Pierres météoriques.* Les preuves les plus évidentes s'y trouvent rapportées. Bientôt M. Lambotin reçut de l'Aigle nombre d'échantillons de ces pierres, qu'il vendit à tous les amateurs. Il résulte de cette relation et des enquêtes de M. Biot, que les circonstances qui accompagnèrent cette chute, furent les mêmes que celles observées dans les chutes que nous avons rapportées plus haut. On en aura la preuve dans l'extrait suivant, du rapport que M. Biot fit à l'Institut en rendant compte de son voyage à l'Aigle.

« En partant de Paris le 7 messidor (26 juin 1803), dit « M. Biot, je n'allai pas directement à l'Aigle. Si l'explo- « sion avoit été aussi violente qu'on l'annonçoit, elle devoit « s'être fait entendre à une grande distance. J'allai d'abord « à Alençon, à quinze lieues O. S. O. de l'Aigle. Chemin « faisant, j'appris que l'on avoit vu un globe de feu se diriger « *vers le nord.* Une explosion violente avoit suivi cette appari- « tion ; c'étoit le 6 floréal an XI (26 avril 1803), à une heure « après-midi.... A Alençon, on n'avoit rien entendu, sans « doute à cause du bruit ordinaire des grandes villes.....

« D'Alençon je me rendis à l'Aigle, en parcourant les vil- « lages, conduit par le récit des habitans. Tous avoient en- « tendu le météore aux jour et heure indiqués.... Ce n'est pas « à l'Aigle même que le météore a éclaté, c'est à une demi- « lieue de là : j'ai vu les traces effrayantes de ce phénomène;

« j'ai parcouru tous les lieux où il s'est étendu ; j'ai rassem-
« blé et comparé les récits des habitans ; enfin, *j'ai trouvé les*
« *pierres elles-mêmes sur la place*, et elles m'ont offert des ca-
« ractères physiques qui ne permettent pas de douter de la
« réalité de leur chute..... (M. Biot s'est assuré qu'on n'avoit
« jamais vu aucune pierre semblable dans le pays.) Les plus
« grosses de ces pierres, lorsqu'on les casse, exhalent encore
« une odeur sulfureuse, très-forte dans leur intérieur. Celle
« de leur surface a disparu, et les plus petites n'en exhalent
« point qui soit sensible...... » (Après avoir recueilli les preuves physiques du fait, M. Biot passe aux preuves morales.) « Vingt hameaux, dit-il, dispersés sur une étendue
« de plus de deux lieues carrées, dont presque tous les habi-
« tans se donnent pour témoins oculaires, attestent *qu'une*
« *épouvantable pluie de pierres a été lancée par le météore.* »

(Il seroit superflu de rappeler ici les autres preuves que rapporte ce savant observateur, puisque le fait est maintenant reconnu comme incontestable.) Il termine son récit en disant que l'ensemble des témoignages prouve la réalité de ce phénomène, et il en donne la description suivante :

« Le mardi 6 floréal an XI (26 avril 1803), vers une heure
« après-midi, le temps étant serein, on aperçut de Caen,
« de Pont-Audemer et des environs d'Alençon, de Falaise
« et de Verneuil, un *globe enflammé, d'un éclat très-brillant*, et
« qui se mouvoit dans l'atmosphère avec beaucoup de rapi-
« dité. Quelques instans après, on entendit à l'Aigle et aux
« environs de cette ville, dans un arrondissement de plus de
« trente lieues de rayon, une explosion violente qui dura
« cinq ou six minutes. Ce furent d'abord trois ou quatre
« coups semblables à des coups de canon, suivis d'une es-
« pèce de décharge qui ressembloit à une fusillade ; après
« quoi on entendit comme un épouvantable roulement de
« tambour. L'air étoit tranquille et le ciel serein, à l'excep-
« tion de quelques nuages, comme on en voit fréquemment.

« Ce bruit partoit d'un petit nuage qui avoit la forme d'un
« grand rectangle dont le grand côté étoit dirigé est-ouest. Il
« parut immobile pendant tout le temps que dura ce phéno-
« mène. Seulement les vapeurs qui le composoient s'écar-
« toient momentanément de différens côtés, par l'effet des
« explosions successives. Ce nuage se trouva à peu près à
« une demi-lieue au N. N. O. de la ville de l'Aigle ; il étoit
« très-élevé dans l'atmosphère ; car *les habitans de deux ha-*
« *meaux éloignés d'une lieue l'un de l'autre, le virent en même*
« *temps au-dessus de leurs têtes*. Dans tout le canton sur lequel
« ce nuage planoit, on entendoit des sifflemens semblables
« à ceux d'une pierre lancée par une fronde, et l'on vit en
« même temps tomber une multitude de masses minérales,

« exactement semblables à celles que l'on a désignées par le
« nom de *pierres météoriques*.

« L'arrondissement dans lequel les pierres ont été lan-
« cées, forme une étendue elliptique d'environ deux lieues
« et demie de long, sur une à-peu-près de large, la plus
« grande dimension étant dirigée du S. E. au N. O. par une
« déclinaison d'environ 22 degrés. Cette direction, que le
« météore a dû suivre, est précisément celle du méridien
« magnétique, ce qui est un résultat remarquable. Les plus
« grosses pierres sont tombées à l'extrémité S. E. du grand
« axe de l'ellipse ; les moyennes sont tombées au milieu, et
« les plus petites à l'autre extrémité. Il paroît par-là que les
« plus grosses sont tombées les premières, ce qui est assez
« naturel. La plus grosse de toutes celles qui sont tombées
« pèse dix-sept livres et demie. La plus petite que j'aie vue
« pèse environ deux gros c'est la millième partie de la pré-
« cédente). Le nombre de toutes celles qui sont tombées est
« certainement au-dessus de DEUX OU TROIS MILLE. »

Les savans de l'Europe furent convaincus enfin, une fois pour toutes, et l'on en est à présent à soutenir que les pierres météoriques tombent du ciel avec la même chaleur qu'on en mit autrefois pour prouver le contraire. Ce fut à la même époque, ou peu après, que parurent les écrits les plus étendus que nous ayons sur les pierres météoriques ; et parmi ceux-là il faut distinguer ceux de M. Chladni, qui ne négligea rien pour réunir tous les exemples connus de ce phénomène ; alors on fut surpris de la longue incrédulité qui régna parmi les hommes. Mais un autre genre de discussion s'éleva, et ce fut celle de l'origine et de la création de ces pierres, sujets sur lesquels nous reviendrons plus bas.

Après la chute de pierres à l'Aigle, il ne s'est pas écoulé d'année qui n'en ait offert un nouvel exemple, avec les mêmes circonstances, comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur le Catalogue chronologique, imprimé ci-après. Nous citerons encore plusieurs chutes remarquables par l'apparence des pierres tombées, qui s'éloignent de celles des pierres décrites ci-dessus. Toutes les autres se rapprochent et ressemblent entièrement aux pierres de l'Aigle ; par exemple, la pierre tombée la même année dans la commune de Saurette, près d'Apt, département de Vaucluse, le 3 octobre ; les pierres d'Orléans, 23 novembre 1810 ; de Toulouse, 10 avril 1810 ; d'Agen, 5 septembre 1814, etc.

11.° A SAINT-ETIENNE DE LOLM et VALENCE, près d'Alais, département du Gard, le 5 mars 1806, à cinq heures et demie du soir, chute de deux pierres.

Caractères : Noires en dehors et en dedans, très-légères; friables, feuilletées, terreuses, sans éclat, tachantes comme le charbon, prenant une espèce de lustre par le frottement, s'aplatissant sous le choc, répandant au feu une odeur de bitume, contenant des grains de fer sulfuré jaune, et des grains cubiques de nature indéterminée; pesanteur spécifique, 1,94. *V.* les analyses ci-dessus, n.os 16-17.

La chute de ces pierres fut précédée de détonation, mais on n'aperçut aucun météore lumineux; l'une d'elles pesoit huit livres; l'autre quatre. Elles sont remarquables par leur aspect, leur pesanteur spécifique, et cependant, à l'analyse, elles ont offert les mêmes principes que les autres météorites, plus le carbone. La pierre d'Alais, dit M. Thénard, ne diffère des autres aérolithes, qu'en ce qu'elle contient un peu de charbon et les métaux à l'état d'oxyde. Mais ne pourroit-on point expliquer cette différence, en supposant que cette pierre n'a point éprouvé un haut degré de chaleur en traversant l'atmosphère, supposition d'autant plus admissible, qu'en calcinant cette pierre, le charbon qu'elle contient se brûle de suite, et surtout parce qu'en la traitant par les acides, la silice qu'elle renferme ne se prend pas en gelée, tandis que celle des autres pierres tombées du ciel s'y réduit constamment? ce qui indique qu'elles doivent être comme légèrement frittées, et par conséquent qu'elles ont éprouvé un commencement de fusion. (THENARD.)

12.° WESTON, dans le Connecticut, Etats-Unis, le 14 décembre 1807, vers les six heures un quart du matin, chute d'un grand nombre de pierres.

Caractères : D'un gris de cendre, avec des parties blanc-grisâtres, d'une forme arrondie, et qui semblent empâtées dans la masse; contexture granulaire d'aspect terreux, facile à briser, composée, 1.° de globules de la même nature que la pierre, mais d'un grain plus serré, à cassure plus unie, et laissant voir à une vive lumière les indices d'un tissu lamelleux qui a l'apparence du feldspath (Silliman, Gillet-Laumont); 2.° de grains de fer métallique très-blanc; 3.° de grains de fer oxydé couleur de rouille; 4.° de fer sulfuré jaune brillant, disséminé en très-petits grains. Un morceau a présenté un cube de six lignes de dimension de fer oxydé épigène; la croûte extérieure étoit noire, comme dans les autres météorites. *Voy.* l'analyse de cette pierre, n.° 19.

Cette chute fut précédée par un globe de feu, qui vint attirer les regards au nord de Weston, et qui s'inclina vers l'ouest. Il étoit sorti d'un nuage très-obscur; son diamètre apparent sembloit égal à la moitié ou aux deux tiers de celui de la lune; sa lumière étoit vive et scintillante; il laissoit

après lui une trace lumineuse pâle et ondoyante, de forme conique, dont la longueur égaloit dix à douze fois le diamètre du globe, qui disparut en s'éteignant ; sa marche étoit moins rapide que celle des autres météores de ce genre ; elle dura une demi-minute, et, pendant ce temps le globe de feu éprouva trois soubresauts successifs, avec diminution dans son éclat. Trente à quarante secondes après son extinction, on entendit, dans l'espace de trois secondes, trois coups très-forts, qui furent comparés au bruit d'une pièce de quatre tirée à petite distance ; il leur succéda un roulement plus long. Ces explosions successives jetèrent des pierres dans les environs de Weston, et même dans cette ville. On en trouva dans six endroits différens, dont les plus éloignés étoient distans de six à dix milles l'un de l'autre, et tous dans une ligne qui différoit peu de la direction suivie par le météore, c'est-à-dire du nord au sud. Les pierres tombèrent en présence d'un grand nombre de témoins ; les unes s'enfoncèrent dans la terre molle ; d'autres se brisèrent en petits fragmens contre les rochers qu'elles choquèrent. Le morceau le plus entier que l'on retira, pesoit trente-cinq livres ; mais une autre plus considérable s'étoit brisée contre un rocher, et ses fragmens réunis avoient dû former une masse d'environ deux cents livres ; ces pierres étoient encore chaudes lorsqu'elles furent ramassées. Au moment de leur chute, elles étoient friables et se laissoient briser entre les doigts, surtout quand elles avoient été enfouies pendant quelque temps dans la terre humide ; mais elles se durcirent peu à peu par leur exposition à l'air, au point de n'être plus friables.

Voilà en abrégé l'extrait des relations qui furent publiés de cette chute, et qui confirmèrent encore plus fortement, que les pierres météoriques étoient étrangères aux couches du globe.

13.° Stannern, en Moravie, 22 mai 1808, chute de beaucoup de pierres.

Caractères : Gris blanchâtre ou bleuâtre, tendres, friables, point magnétiques, parsemées de points noirs, renfermant très-peu de particules métalliques visibles, si ce n'est quelques grains saillans non attirables à l'aiguille aimantée, et peut-être des pyrites ; difficilement fusibles au chalumeau en un verre opaque attirable à l'aimant. Pes. spéc. 3,19. Croûte extérieure semblable à un vernis noir ou brun, très-éclatant, vitreux, à surface couverte de plissures ou rides simples ou rameuses. *Voy.* les analyses, n.os 21 et 22.

Lorsqu'on froisse entre les doigts une de ces pierres, elle rend un certain bruissement analogue à celui que la brique rend en pareil cas, ce qui lui suppose de la porosité. L'aspect

et les proportions des principes constituans concourent à rendre cette pierre très-remarquable. Les circonstances qui accompagnèrent cette chute, sont les mêmes que celles observées pour les autres pierres météoriques.

14.° CHANTONNAY, à huit lieues nord-ouest de Fontenay, département de la Vendée, 5 août 1812. Chute de plusieurs pierres, dont une pesant plus de 65 liv.

Caractères : Noire, avec des parties grises veinées; d'un gris foncé, très-dure, compacte, pesante; les parties grises, analogues à celles de la pierre de Barbotan, 1790; parties noires, contenant beaucoup de fer métallique, offrant en outre des grains vitreux d'un noir éclatant, semblable, pour l'aspect, au fer oxydé titané; croûte extérieure analogue à celle des autres pierres. L'analyse, par M. Vauquelin, a démontré les principes propres à cette classe de pierres; cette analyse n'a pas encore été publiée. Il en est de même des circonstances de la chute de ces aérolithes, dont la première connoissance est due à M. Brochant. Ces pierres offrent des taches de rouille, ce qui est dû à leur long séjour en terre, et à l'humidité qui a contribué à l'oxydation du fer. Cette pierre est remarquable par la grande quantité de fer métallique qu'elle contient; elle est susceptible d'un assez beau poli et de recevoir la gravure en creux.

15.° CHASSIGNY, à quatre lieues de Langres, 3 octobre 1815, chute de pierres dans la matinée.

Caractères : Pierre d'un gris blanc, légèrement verdâtre, grenue, tendre, se laissant rayer au couteau, sèche au toucher, friable et même s'égrenant; formée de petites lames cristallines brillantes et nacrées, et d'une multitude de très-petits points noirs, ferrugineux; pesante; point magnétique; croûte extérieure extrêmement mince, noire, vitreuse, unie à la surface; parsemée à l'intérieur de petits pores ronds épars. *V.* l'analyse, n.° 28. M. Vauquelin n'y a point trouvé de nickel, de soufre, ni de fer métallique.

Les petites lames, qui composent en partie ces pierres ont la cassure transversale vitreuse, et semblent avoir la même forme que celle du cristal ou portion de cristal observé dans un échantillon de cet aérolithe, par M. Gillet-Laumont, laquelle paroît être un prisme court, oblique, à base rhombe, qui a de l'analogie avec la forme primitive du pyroxène.

C'est à M. Pistollet, médecin de Chassigny, que l'on doit la première connoissance de cette chute. Il adressa des échantillons de ces aérolithes à l'Académie des sciences. Calmelet en donna une courte notice dans le premier volume des *Annales des Mines.* Cette chute fut précédée par trois dé-

onations pareilles à celles du canon ; le bruit s'accrutt ensuite et ressembla à l'explosion d'une bombe. Au même moment, un ouvrier vit près de lui un trou s'ouvrir dans une vigne ; et au-dessus de ce point une fumée d'une forte odeur sulfureuse ; au fond du sol entr'ouvert étoit l'aérolithe. Pendant la durée de ce phénomène, la pureté du ciel n'étoit troublée que par un léger nuage blanchâtre, qui devoit probablement sa naissance aux vapeurs qu'avoit exhalées l'aérolithe en éclatant. Il paroît qu'on ne vit point de lumière.

Les pierres météoriques, tombées à Langres, se distinguent à la première inspection, de toutes celles connues. La contexture cristalline de leurs grains est une circonstance remarquable, qui peut faire espérer qu'un jour on pourra recevoir du ciel des météorites qui offriront des cristaux parfaits; alors nous pourrons juger s'ils doivent constituer une nouvelle espèce minérale.

Nous cesserons ici de donner d'autres exemples de pierres tombées du ciel de cette première classe, et nous ferons observer que lesmétéorites de Benarès, de l'Aigle, de Saint-Etienne, de Stannern, de Chantonnay et de Langres, sont autant de types auxquels se rapportent les autres aérolithes connus.

II. *Masses de fer métallique météorique* (vulgairement fer météorique, *Meteoreisen* des All.)

L'on a bien peu d'exemples de *chutes* avérées de fer natif météorique; mais ce fer est tellement reconnoissable qu'on peut y rapporter, sans crainte de se tromper, un grand nombre de masses de même apparence et de même nature, qu'on trouve dans beaucoup de lieux de la terre.

Le fer météorique se trouve en petites ou très-grandes masses (1) spongieuses, celluleuses ou compactes, quelquefois encroûtées d'oxyde de fer; jouissant de la plupart des caractères du fer métallique, mais sans élasticité; plus tenace; souvent doux comme de l'argent, et constamment allié au nickel (2); offrant quelquefois, 1.° des indices de cristallisation

(1) Le célèbre Bougainville parle d'une masse énorme de fer natif qu'il a découverte sur les bords de la rivière de la Plata, et qu'on estime devoir peser 100,000 livres.

(2) Il l'est au cobalt et au soufre dans le fer natif de Sibérie. Monheim indique de l'arsenic dans un prétendu fer natif trouvé à Aix-la-Chapelle, et Klaproth, du plomb et du cuivre dans un fer natif trouvé à Groskamsdorf; mais il n'est pas constaté que ces fers soient météoriques; ils diffèrent des autres par leur tissu.

en octaèdres, ce qui s'observe surtout dans les masses bien compactes et susceptibles de recevoir un beau poli comme celui de l'acier ou celui de l'argent (Voy. *Journ. des Min.*, n.° 205, un Mémoire de M. Gillet); dans les porosités une rouille vitreuse qui, vue au microscope, a quelques rapports avec ces nombreux globules vitreux, comparés au péridot, qui accompagnent le fer météorique de Sibérie et celui de Bohème; observation qui, je crois, n'a été faite par aucun auteur, et que j'ai eu occasion de vérifier sur le fer météorique du Sénégal et d'Otumpa près de San-Yago, dans le Tucuman. On verra plus bas la preuve incontestable que ces fers sont d'origine météorique.

La pesanteur spécifique du fer natif météorique varie entre 6,14 et 8.

Les masses de fer météorique se trouvent éparses et isolées sur la terre, ou enfoncées dans le sol, comme les pierres météoriques; et, dans les contrées où elles se rencontrent, il n'existe aucune trace de corps analogues en couche, filons, dépôts, etc., qui puissent faire soupçonner qu'elles en ont fait parties constituantes. Une seule chute de semblable masse de fer a été observée à Agram, en Croatie, et comme nous le dirons plus bas, elle fut accompagnée des premières circonstances qui accompagnent les chutes de pierres.

Le fer natif se rouille plus difficilement que le fer ordinaire; il se forge facilement; quelquefois il est plus dur que l'acier. Je me rappelle d'avoir entendu dire à M. le chevalier de Schreibers, directeur du Cabinet impérial d'histoire naturelle de Vienne, que l'on avoit été plusieurs semaines pour scier la masse de fer d'Elbogen, et qu'on n'en put scier que quelques lignes par jour, à cause qu'il se rencontroit des parties aussi dures que le diamant.

Analyses de diverses espèces de fer natif météorique, ou présumées telles.

		Fer.	*Nickel.*
Amérique mérid. .	Howard	88, 9.	11, 1.
Otumpa	*Idem.*	90.	10.
Idem.	Proust.	88.	12.
Durango, au Mexiq.	Klaproth	96,75.	3, 1.
Bohème	Howard	82, 4.	17, 6.
Sénégal	*Idem.*	95, 2.	4, 8.
Agram.	Klaproth	96, 5.	3, 5.

Analyses du fer natif de Krasnojark, entre l'Oubeï et le Sisim, en Sibérie.

1.° Par Howard.

	Silice.	Magnésie.	Fer.	Nickel.	Perte.
Partie ferrugineuse.	0	0	87,5.	12,5.	0, 0
Partie vitreuse.	54	27	17.	1.	0, 1
Total pour 200 grains.	54	27	104,5.	13,5.	0, 1
En prenant la moitié.	27	13,5.	52,5.	6,75.	0,50

2.° Par Klaproth.

	Silice.	Magnésie.	Fer.	Nickel.	Perte.
Partie ferrugineuse.	0	0	98,5.	1,5.	0.
Partie vitreuse.	41	18,5.	88,5.	0.	2.
Total.	41	38,5.	117,0.	1,5.	2.
La moitié p^r. 100 gr.	20,5	19,25.	58,50.	0,75.	1.

Si l'on fait observer, que M. Laugier a reconnu depuis 0,05 de soufre dans la partie ferrugineuse, et Stromeyer, du cobalt qu'il présume uni au soufre, on verra par les calculs ci-dessus, que le fer natif de Sibérie offre les mêmes principes que les pierres météoriques, que le fer métallique y est seulement plus abondant aux dépens de la silice, et qu'il offre du cobalt, métal magnétique comme le fer, ainsi que le nickel qui n'y avoit point encore été observé, et que très-probablement on retrouvera dans les autres fers natifs. Il résulte encore de ces considérations, 1.° que l'on ne peut douter de l'origine météorique du fer natif de Sibérie, ni du fer natif des autres contrées du globe qui lui ressemblent; et 2.° de la ressemblance de la partie ferrugineuse avec le fer natif d'Agram; que ces fers natifs sont tombés de l'atmosphère accompagnés des mêmes phénomènes si souvent observés dans la chute de pierres.

Chutes remarquables de fer natif, et descriptions de quelques fers natifs, dits problématiques.

Dès la plus haute antiquité, on a cité des chutes de fer natif. Pline fait mention d'une pluie de fer spongieux qui eut lieu en Lucanie. Jusqu'à nos jours, on peut en citer une douzaine dont une seule est avérée, comme nous l'avons dit, c'est celle d'Agram. Les masses problématiques ou douteuses ont été trouvées dans une vingtaine de lieux, soit en Europe, soit en Afrique, soit en Amérique. La fameuse masse de fer de Sibérie est la seule que l'Asie nous ait offerte. M. Chladni divise les fers natifs en trois sections; savoir:

1.° Masses de fer météorique, spongieuses. Exemple : le fer natif de Sibérie ;

2.° Masses solides où le fer consiste en rhomboïdes ou octaèdres, composées de couches ou feuilles parallèles. Exemple : fer d'Agram ;

3.° Masses d'origine problématique, qui ne contiennent point de nickel, et qui diffèrent par leur tissu. Exemple : fer natif de New-Yorck.

Les fers natifs, dont les chutes sont connues historiquement, rentrent peut-être dans ces trois divisions ; mais comme ils ne sont point parvenus jusqu'à nous, M. Chladni ne les y rapporte point, et se borne à les insérer seulement dans son Catalogue des pierres météoriques, chacun à sa date.

1. A Hraschina, près d'Agram, en Croatie. Le 26 mai 1751, à six heures du soir, chute de deux masses de fer, l'une de soixante-onze livres, l'autre de seize livres. *Caractères* : Masses uniquement formées de fer malléable, compacte comme du fer forgé, mais cellulaires à la surface et semblables à une scorie, ayant beaucoup de ressemblance avec le fer natif de Sibérie, excepté que l'on ne voit point de matière vitreuse dans les cavités. *Voy.* l'analyse plus haut.

La chute fut précédée de l'apparition d'un globe de feu dont la direction étoit vers l'est ; il fut vu par un grand nombre de témoins, qui entendirent un bruit semblable à celui de plusieurs chariots roulans, lequel paroissoit provenir de ce corps lumineux. Ce globe détonna, avec un grand bruit, en répandant une fumée noire, se divisa en deux morceaux, dont le plus gros tomba dans un champ où il s'enterra à trois brasses de profondeur, avec une telle force, que l'on crut que c'étoit un tremblement de terre, et laissa dégager de la fumée. L'autre morceau alla tomber dans une prairie, à quelque distance du premier. Après l'explosion, on vit dans l'air une fumée noire.

2. Près Krasnojark et à Abaakunsk, près l'Oubeï et le Sisim, un bloc de fer natif météorique, du poids de plus de 1200 livres (poids de marc ou 1600 livres russes) ; vulgairement *fer de Pallas*.

Caractères. — Spongieux ; cellules contenant des noyaux d'une substance vitreuse, jaune verdâtre. *Voyez* plus haut l'analyse de cette substance.

Cette masse fut découverte par un Cosaque sur le sommet d'une montagne. Nous ne reviendrons pas ici sur la description qui en a été donnée à l'article FER NATIF, vol. XI, pag. 379, où l'on trouvera les diverses opinions des savans sur l'origine de ce fer. Nous dirons seulement deux mots sur la matière vitreuse.

On a pu s'apercevoir, par la manière dont j'ai exposé et réuni en un même tableau les analyses séparées du fer et de cette matière vitreuse, que je la considère comme remplaçant la matière terreuse des pierres météoriques. En effet, je regarde cette matière vitreuse comme étant la même que celle qui forme l'écorce noire de la pierre météorique, et celle-ci comme portion de la substance terreuse fondue. Par ce raisonnement, il est clair que la partie vitreuse du fer de Sibérie doit être le résultat de la fusion complète d'une substance terreuse analogue à celle des pierres météoriques, ces deux substances offrant les mêmes principes; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est l'extrême ressemblance qu'il y a entre le péridot pyrogène ou olivine, et la substance des globules vitreux: l'un et l'autre contiennent les mêmes principes dans les mêmes proportions, ont la même pesanteur spécifique, les mêmes caractères extérieurs, la même manière d'être en grains irréguliers dans des corps qui ont éprouvé l'action d'une forte chaleur, etc. Il est difficile de rencontrer plus d'analogie; cependant on ne doit pas en conclure que le fer de Pallas soit volcanique. L'on a dit que ce prétendu péridot étoit quelquefois cristallisé; j'ai observé de ces prétendus cristaux, et je n'ai vu que des faces d'une inclinaison variable, qui paroissoient devoir leur origine à des pressions opérées sur les globules, lorsqu'ils étoient fondus et renfermés dans le fer. J'ai placé des grains de péridot-pyrogène que j'avois détachés d'un échantillon de la lave de l'Etna, qui forme le fameux courant de 1666, lequel engloutit la ville de Catane, auprès de quelques fragmens des globules vitreux détachés du fer natif, et la ressemblance se trouva complète.

Nous nous bornerons à ces exemples du fer météorique; on pourra en connoître quelques autres dans ce Dictionnaire, à l'article FER NATIF.

§ III. *Chute de poussière ou de substances molles, sèches et humides.*

Substances pulvérulentes, très-fines, grises, rougeâtres, ou rouges, ou noires, le plus souvent semblables à de la brique finement broyée, âpres au toucher; rayant le verre lorsqu'on le frotte avec; tantôt en masse, comparée à du sang coagulé, à de la brique, à une matière visqueuse, à de la pluie rouge, parce qu'elle colore quelquefois l'eau avec laquelle ou dans laquelle elle tombe.

Analyse par Sementini de la poussière rouge tombée en Calabre, les 13 et 14 mars 1813.

Silice, 33; alumine, 15,50; fer, 14,50; carbone, 9; chaux, 1 perte, 15.

Il paroît qu'il n'a pas cherché à reconnoître la présence de la magnésie du nickel et du soufre surtout. « Tout ce qu'on a observé dans ces chutes, remarque M. Chladni, nous fait présumer qu'elles ne diffèrent pas essentiellement des chutes de pierre. Quelquefois des chutes de poussière ont été accompagnées de chutes de pierres (*Calabre*, 13 *mars* 1813), comme aussi d'un météore de feu; et la poussière paroît contenir à peu près les mêmes substances que les pierres météoriques. Il paroît qu'il n'y a d'autre différence que dans la plus ou moins grande rapidité avec laquelle ces amas de matière chaotique dispersée dans l'espace de l'univers, arrivent dans notre atmosphère, de manière qu'elles subissent un plus ou moins grand changement par la chaleur que la compression de l'air développe. Probablement dans la poussière rouge et noire, l'oxyde de fer est la principale matière colorante; et dans la poussière noire on trouvera, sans doute, aussi du carbone. Je regarde les pierres très-friables, tombées à Alais le 6 mars 1806, comme faisant le passage de la poussière noire aux météorolithes ordinaires; la chaleur n'ayant pas été suffisante pour brûler le carbone, et pour fondre les autres substances. (*Chladni.*) »

L'opinion de M. Chladni paroît des mieux fondées. Nous sommes convenus, pour ainsi dire avec nous-mêmes, que les pierres météoriques doivent se ressembler toutes, parce que cela est ainsi pour celles que nous reconnoissons pour telles; et c'est là la plus forte cause de l'obstination à ne vouloir pas reconnoître, comme de la même origine, des corps qui ne s'offrent plus à nous avec le même aspect, quoiqu'ils nous parviennent par la même voie. Je dirai qu'en supposant que l'analyse nous démontre, dans ces corps, des principes tout différens de ceux observés dans les pierres météoriques, nous ne devons pas encore les rejeter de cette classe. Je sais que ce n'est que depuis peu de temps qu'on fixe une attention plus sérieuse sur les pluies de sable, de poussière, etc., et que le doute, par conséquent, est encore permis. Je crois cependant que l'on a assez d'observations pour ne pas risquer de se tromper, en considérant seulement les pluies de poussière comme des résultats de météores aériens. On fait, à leur égard, la même observation que pour les autres aérolithes: c'est que l'on ne connoît aucune poussière analogue sur la terre, ni dans les déserts de l'Afrique, ni dans les volcans. Elles tombent assez souvent avec de l'eau ou dans de l'eau qu'elles colorent, et ces pluies ont été appelées pluies de sang. Quelquefois les aérolithes qui produisent ces poussières ou qui les accompagnent, tombent elles-mêmes; il se peut qu'alors on les ait pris pour des briques. La pluie de briques, mentionnée par Pline, et qui

paroît être tombée dans Rome à l'époque où T. A. Milon plaidoit sa cause devant le sénat, étoit probablement de ce genre. De ce que Pline nomme ces aérolithes des briques, on a eu la fausse opinion que c'étoit de l'argile cuite ; et cette opinion s'est fortifiée, lorsqu'on a pu citer des chutes de matières molles ; par exemple, celle rapportée par Muschembroëck, et qu'on vit en Irlande en 1675. C'étoit une pluie de matière grasse comme du beurre, glutineuse, et qui se ramollissoit dans la main, mais qui se détachoit au feu, et prenoit une mauvaise odeur. La pluie de matière semblable à de la chair, dont parle Pline, étoit sans doute dans le même cas. Dans le catalogue ci-après, M. Chladni rapporte que le 8 mars 1796, on trouva en Lusace, après la chute d'un globe de feu, une matière visqueuse. La consistance, la couleur et l'odeur d'une portion que possède l'auteur, rappellent l'idée d'un vernis brunâtre fort desséché, il la croit composée de soufre et de carbone. Ces rapprochemens sont très-hasardés, et il n'est pas impossible que l'on ait confondu plusieurs substances d'origine différente. Il ne faut donc conserver, pour le moment, dans la classe des pierres météoriques pulvérulentes, que celles qui offrent les caractères que nous avons donnés ci-dessus, et auxquelles peuvent s'appliquer les observations de M. Chladni, également rapportées plus haut. Le globe lumineux qui précède le plus souvent ces chutes de poussière, produit souvent des détonations et du bruit, comme les globes de feu qui précèdent les chutes de pierres. Le plus souvent, les auteurs mentionnent des chutes de poussière noire ou rouge, sans parler d'apparition de globe de feu, ni d'explosion : nous nous bornerons aux trois exemples suivans.

Chutes remarquables de poussières météoriques.

1.° Le 3 décembre 1596, il y eut à Verde, dans le Hanovre, une chute de beaucoup de matières rouges et noirâtres, dont des planches furent brûlées. Cette chute fut accompagnée d'éclairs et de tonnerre. (Météores de feu avec explosion.)

2.° Le P. Feuillée rapporte que le 6 avril 1719, il tomba dans la mer Atlantique, à 45 degrés de lat. sept. et 322 degrés 45 minutes de longitude, une pluie de sable, qui dura depuis dix heures du soir jusqu'au lendemain une heure après-midi. Elle avoit été précédée d'une lumière semblable à celle qu'on avoit vue à Paris, le 30 mars précédent. Le vent étoit à l'E. S. E., et la terre la plus voisine, qui étoit l'île Royale, se trouvoit éloignée du vaisseau de huit à neuf lieues. Sur quoi l'historien de l'académie dit que ce sable auroit donc dû faire au moins tout ce chemin-là dans les airs. Mais il n'a pas pris garde que cette supposition étoit inadmissible, puisque, par

la position du vaisseau, il se trouvoit au S. E. de l'île, et que par conséquent le vent d'E. S. E. étoit directement contraire à la marche que le sable auroit dû tenir pour arriver au vaisseau.

3.° Le 13 et le 14 mars (l'année manque), il tomba dans plusieurs parties de l'Italie, en Calabre, en Toscane, dans le Frioul, à Udine, une poussière rouge, fine, terreuse, et de la neige rouge. Il y eut en même temps une chute de pierres, avec beaucoup de bruit, à Cutro en Calabre. Cette pluie eut lieu par un vent d'E. très-fort. Elle couvrit plusieurs lieues carrées de terrain. La poussière n'étoit point argileuse, comme on l'a imprimé : froissée entre les doigts, elle étoit âpre et rude comme du sablon très-fin. L'analyse en fut faite par Sementini : elle est rapportée plus haut.

A présent que nous avons fait connoître les différentes espèces de pierres météoriques de fer de même origine ou présumée telle, et les poussières qui s'en rapprochent, on sera frappé, en comparant leurs analyses et les circonstances qui accompagnent leur chute, de la grande analogie qui existe entre elles. Je pense, 1.° qu'on peut considérer les poussières noires et rougeâtres comme analogues à la partie grise et terreuse des pierres météoriques désagrégées.

2.° Que ces poussières proviennent d'aérolithes qui ne renferment point les parties métalliques qu'on voit dans les pierres météoriques.

3.° Que la partie grise des pierres météoriques, par sa fusion, a produit la croûte noire et vitreuse qui est à la surface.

4.° Que la matière vitreuse qui accompagne les masses de fer natif, est cette même matière grise complétement fondue.

5.° Que les poussières, les pierres météoriques et les masses de fer ont éprouvé chacune un degré de chaleur différent, plus foible pour les poussières et les aérolithes qui en dépendent, plus fort dans les pierres météoriques, et très-fort pour les masses de fer.

6.° Que la chaleur foible éprouvée par les aérolithes, qui ont produit les poussières, n'a pu que les rôtir et les désagréger ; que le degré de chaleur éprouvé par les pierres météoriques a été assez fort pour revivifier les minerais qu'elles contiennent, et vitrifier seulement la partie de la substance grise qui se trouvoit en contact avec l'air.

7.° Que cette même chaleur portée au plus haut degré, et agissant sur les mêmes pierres météoriques, a décomposé, puis fondu en un seul lingot massif ou cellulaire, les minerais qu'on y observe ; qu'elle a été assez forte pour convertir la partie terreuse en verre, dégager les vapeurs qui font ordinairement éclater les météores, et permettre ainsi que ces

masses nous parviennent avec un volume beaucoup plus considérable.

De toutes ces considérations, dont quelques-unes sont dues à d'habiles chimistes, je crois qu'on ne peut nier une origine commune à toutes ces pierres. Ce sont les recherches pour parvenir à la connoissance de cette origine, qui termineront cet article ; mais, avant, je crois devoir donner, pour faciliter l'intelligence de ce qu'il y aura à dire sur ce sujet, le catalogue complet des chûtes connues de pierres, de fer et de poussières, jusqu'à ce jour 1 octobre 1818. Je dois ce nouveau catalogue, comme je l'ai dit plus haut, à M. Chladni à qui j'en avois fait la demande. Cet illustre physicien s'est empressé de me le transmettre avec une lettre très-flatteuse, en date de Stuttgard, du 27 août 1818, date que je rapporte exprès, parce qu'elle devient naturellement celle à laquelle le Catalogue acquiert de la publicité. Ce même catalogue sera imprimé dans un des prochains numéros du Journal de physique.

Nouveau catalogue des chutes de pierres et de fer, suivant l'ordre chronologique, par E. F. F. Chladni.

N. B. J'ai réuni dans ce nouveau catalogue, autant qu'il m'a été possible, les chutes constatées de pierres et de fer. Les dates sont corrigées d'après les meilleures notices que j'ai pu obtenir. Les événemens qui, à ce qu'il paroît, n'étoient que des chutes de grêle, sont retranchés ; et dans quelques autres, le signe (?) exprime l'incertitude. Je réserve les citations plus exactes, comme aussi les détails des événemens et les conséquences, pour un ouvrage sur cet objet, auquel je travaille maintenant. Les chutes de poussière et en général de substances molles, sèches ou humides, termineront ce catalogue.

§ I. *Chute de pierres et de fer* (*a*).

I. Chutes de pierres et de fer avant le commencement de notre ère.

A. *Chutes que l'on peut rapporter à peu près à une époque.*

? 1478 ans avant notre ère, en Crète, la pierre de foudre dont Malchus parle, probablement regardée comme symbole de Cybèle. *Chronique de Paros, lignes* 18 *et* 19.

(La pluie de pierres, rapportée par Josué, n'étoit peut-être qu'une grêle.)

1200. Pierres conservées à Orchomenos. *Pausanias.*

? 1168. Une masse de fer sur le mont Ida en Crète. *Chronique de Paros, ligne* 22.

(*a*) Les chutes de fer sont indiquées en petites capitales.

? 705 ou 704. L'Ancyle, PROBABLEMENT UNE MASSE DE FER, à peu près de la même forme que celles du Cap de Bonne-Espérance et d'Agram. *Plutarque*.

654. Pierres sur le mont Alban. *T.-Liv.* I, 30.

644. En Chine. *De Guignes*.

465. à Ægospotamos. *Plutarque*, *Pline et autres*.

Une pierre près de Thèbes. *Scholiaste de Pindare*.

211. En Chine. *De Guignes et Hist. gén. de la Chine*.

205 ou 206. Pierres ignées. *Plutarque*, *Fab. Max.* c. 2.

192. En Chine. *De Guignes*.

176. Une pierre dans le lac de Mars. *T.-Liv.* XLI, 3.

90 ou 89. *Lateribus coctis pluit*. *Pline* et *Jul. Obseq.*

89. En Chine. *De Guignes*.

56 ou 52. FER SPONGIEUX en Lucanie. *Pline*.

? 46. Pierres à Acilla. *César*.

38, 29, 22, 19, 12, 9, 6, 6. Chutes de pierres en Chine. *De Guignes*.

B. *Pierres dont l'époque de la chute ne peut pas être déterminée.*

La Mère des Dieux tombée à Pessinus.

L'Elagabal à Emessa en Syrie.

La pierre conservée à Abydos, et celle à Cassandria. *Pline*.

? La pierre noire et encore une autre dans le Caaba de la Mecque.

? Peutê-tre la pierre conservée dans le siége de couronnement des rois d'Angleterre.

II. *Chutes arrivées après le commencement de notre Ère.*

Une pierre dans le pays des Vocontins. *Pline*.

L'an 452. Trois grandes pierres en Thrace. *Cedrenus* et *Marcellinus*.

6.e siècle. Pierres sur le mont Liban et près d'Emessa en Syrie. Damascius.

? 570 (à peu près). Pierres près de Béder en Arabie. *Alcoran*, VIII, 16 et c. V. 3 et 4, et les Commentateurs.

? 648. Une pierre ignée à Constantinople. *Quelques chroniques*.

852. En juillet ou août, une pierre dans le Tabaristan. *De Sacy et Quatremère*.

856. En décembre, cinq pierres en Egypte. *Les mêmes*.

897. A Ahmed-Dad. *Quatremère*. Suivant le *Chron. syr.*, en 892.

951. Une pierre à Augsbourg (pas en Italie). *Alb. Stad.* et autres.

998. Pierres à Magdebourg. *Cosmas et Spangenberg*.

1009 ou peu de temps après. MASSE DE FER dans le Djordjan. *Avicenne*. (On a estropié le nom en *Lurgea* et *Cordova*.)

1021. Entre le 24 juillet et 21 août, pierres en Afrique. *De Sacy*.

1112. Pierres ou FER près Aquiléja. *Valvasor*.

1135 ou 1136. Une pierre à Oldisleben. *Spangenberg* et autres.

1164. A la fête de la Pentecôte, FER en Misnie. *Georg. Fabricius*.

1249. 26 juillet, pierres à Quedlinbourg, etc. *Spangenberg* et *Rivander*.

? 13.e siècle. Une pierre à Wurtzbourg. *Schotti* phys. curios.

Entre 1251 et 1363. Pierres à Welikoi-Usting en Russie. *Ann. de Gilbert*, t. XXXV.

? 1280. Une pierre à Alexandrie en Egypte. *De Sacy*.

1304. 1 octobre, pierres à Friedland ou Friedberg. *Kranz* et *Spangenberg*.

1328. 9 janvier, dans le Mortahiah et le Dakhaliah. *Quatremère*.

? 1368. Dans le pays d'Oldenbourg *une masse de* FER. *Siebrand Meyer*.

1379. 26 mai, à Minde en Hanovre. *Lesbecius*.

? 1438. Pierres spongieuses à Roa. *Proust*.

? Une pierre près Lucerne. *Cysat*.

1491. 22 mars, pierre près de Créma. *Simoneta*.

1492. 7 novembre, à Ensisheim.

1496. 20 ou 28 janvier, pierres à Cesena, etc. *Buriel* et *Sabellicus*.

1511. Vers le milieu de septembre, grande chute de pierres à Créma. *Giovanni del Prato*, et autres.

1520. En mai, pierres en Aragon. *Diego de Sayas*.

? 1540. 28 avril, une pierre dans le Limousin. *Bonav. de St. Amable*.

1540. à 1550. *Masse de* FER dans la forêt de Naunhof- Na. *Albinus*. *Meisnische Bergkronik* (c'est-à-dire, Chronique des mines de Misnie). — FER en Piémont. *Mercati* et *Scaliger*.

1552. 19 mai, pierres en Thuringe. *Spangenberg*.

1559. Pierres à Miskolz en Hongrie. *Isthuanfi*.

1561. 17 mai. à Torgau et Eilenbourg (exprimé par *arcem juliam*.) *Gesner* et *de Boot*.

(La relation d'une chute, 1564, entre Malines et Bruxelles, ne paroît être qu'une plaisanterie.)

1580. 27 mai, pierres près Gotingue. *Bange*.

1581. 26 juillet, pierre en Thuringe. *Binhard*, *Oléarius*.

1583. 9 janvier, à Castrovillari. *Costo*, *Mercati* et *Imperati*.

1583. 2 mars, en Piémont. *Mercati*.

1596. 1 mars, pierres à Crevalcore. *Mittarelli*.

Dans le même siècle (pas 1603) une pierre dans le royaume de Valence. *Caesius* et les *Jésuites de Coïmbra*.

1618. En août, grande chute de pierres en Stirie. *Fundgniben des Orients* (mines de l'Orient) par M. *de Hammer*.

1618. Masse MÉTALLIQUE en Bohème. *Kronland*.

1621. 17 avril, *masse de* FER près Lahore. *Jehan-Guir*.

1622. 10 janvier, pierre en Devonshire. *Rumph*.

1628. 9 avril, près Hatford en Berkshire. *Gentlem. Magaz*.

1634. 27 octobre, pierres en Charollois. *Morinus*.

? 1635. 7 juillet, pierres à Calce. *Valisnieri*.

1636. 6 mars, en Silésie. *Lucas* et *Cluverius*.

1637 (pas 1627). 9 novembre, en Provence. *Gassendi*.

1642. 4 août, en Suffolk. *Gentlem. Magaz*.

? 1643 ou 1644. Pierres en mer. *Wurfhain*.

1647. 18 février, une pierre près Zwickau. *Schmid*.

1647. En août, pierres en Westphalie. *Ann. de Gilbert*.

Entre 1647 et 1654, une masse en mer. *Willmann*.

1650. 6 août, une pierre à Dordrecht. *Senguierd*.

1654. 30 mars, pierres dans l'île de Fune. *Bartholinus*.

A Varsovie, une grande pierre. *Petr. Borellus*.

A Milan, une petite pierre qui a tué un Franciscain. *Museum septalianum*.

(La relation de pierres tombées en 1667 à Schiras paroît fabuleuse.)

1668. 19 ou 21 juin, grande chute de pierres à Vérone. *Valisnieri*, *Montanari*, *F. Carli*.

1671. 27 février, pierres en Souabe. *Ann. de Gilbert*, t. 33.

1674. 6 octobre, pierres près Glarus. *Scheuchzer*.

? Entre 1675 et 1677, pierres près Copinsha. *Wallace* et *Gentlem. Magaz*, *juillet* 1806.

1677. 28 mai, pierres à Ermendorf, qui probablement contenoient du cuivre. *Misc. Nat. Cur.*, 1677 *app*.

1680. 18 mai, pierres à Londres. *King*.

1697. 13 janvier, près Sienne. *Soldani* d'après *Gabrieli*.

1698. 19 mai, pierres à Walhing. *Scheuchzer*.

1706. 7 juin, pierres à Larisse. *Paul Lucas*.

1722. 5 juin, pierres près Scheftlas en Freisinge. *Meiphelbeck*.

1723. 22 juin, à Plescowite. *Rost* et *Stepling*.

(La prétendue chute de métal, 1731, à Lessay, n'étoit qu'une phosphorescence électrique des gouttes de pluie; car Dom Stalley ne dit pas: il tomboit des gouttes de métal embrasé et fondu, mais il tomboit comme des gouttes, etc.)

1738. 18 août, près Carpentras. *Castillon*.

1740. 25 octobre, pierres à Rasgrad. *Ann. de Gilbert*, t. 50.

1740 à 1741. En hiver, une grande pierre en Groënland. *Egede*.

? 1743. Pierres à Liboschitz. *Stepling*. (peut-être la même que 1723.)

1750. 12 octobre, pierres près Coutances (*a*) *Huard* et *Lalande*.

1751. 26 mai, Fer à Hradschina près Agram.

1753. 3 juillet, pierres à Tabor. *Stepling* et *Mayer*.

1753. En septembre à Laponas. *Lalande* et *Richard*.

1755. En juillet, pierre en Calabre. *Domin. Tata*.

1766. En juillet, à Alboreto. *Troili*.

? 1766. 15 août, à Novellara. *Troili*. (peut-être une pierre fondue par la foudre.)

1768. 13 septembre, pierre à Lucé. *Mém. de l'Ac*.

Une pierre à Aire. *Mém. de l'Ac*.

1768. 20 novembre, pierre à Maurkirchen. *Imhof*.

1773. 17 novembre, pierre à Séna en Aragon. *Proust*.

1775. 19 septembre, près Rodach et Cobourg. *Ann. de Gilbert*, *t.* 23.

1775 ou 1776. Pierres à Obruteza en Volhynie, *Ann. de Gilbert*, *t.* 31.

(*a*) On m'a reproché une fausse citation, quand j'ai nommé un *mercure* (quelconque) comme garant d'une chute, qui n'a pas eu lieu, près Constance; mais je n'ai pas cité le *Mercure de France*, ne sachant pas même qu'il existoit déjà dans ce temps-là. L'erreur a été causée par *Soldani* qui dit: *Il mercurio di* 1751 *parla di una pietra, caduta presso Costanza*. Or, il y avoit des mercures dans cinq différens pays, et *Costanza* ne signifie pas ordinairement Coutances, mais Constance. Dans les *Annales de Gilbert*, *t.* 50, *p.* 248, j'ai ajouté: *quel mercure?*

1776 ou 1777. En janvier ou février, près Fabbriano *Soldani* et *Amoretti.*

1779. Pierres à Pettiswood en Irlande. *Gentlem. Magaz.*

1780. 11 avril, près Beeston en Angleterre. *Lloyd's Evening Post.*

1782. Pierre près Turin. *Tata* et *Amoretti.*

1785. 19 février, pierres à Eichstaedt. *Pickel* et *Stutz.*

1787. 1 octobre, dans la province de Charkow en Russie. *Ann. de Gilbert, t.* 31.

1790. 24 juillet, grande chute à Barbotan, etc.

1791. 17 mai, pierres à Cassel-Berardenga. *Soldani.*

1791. 20 octobre, à Menabilly en Cornouailles. *King.*

1794. 16 juin, aux environs de Sienne.

1795. 13 avril, à Ceylan. *Le Beck.*

1795. 13 décembre, pierre dans le Yorkshire.

1796. 4 janvier, près Belaja Ferkura en Russie. *Ann. de Gilbert,* t. 35.

1796. 19 février, en Portugal. *Southey.*

1798. 8 ou 12 mars, à Saler. *De Drée,* etc.

1798. 19 décembre, pierres au Bengale. *Howard, Valentia.*

1801. Sur l'île des Tonneliers. *Bory de St. Vincent.*

1802. En septembre, Pierres en Ecosse. *Monthly magaz. Octobre.*

1803. 26 avril, pierres aux environs de l'Aigle.

1803. 4 juillet, à East-Norton. *Phil. mag.* et *Bibl. brit.*

1803. 8 octobre, une pierre près d'Apt.

1803. 13 décembre, près Eggenfelde. *Imhof.*

1804. 5 avril, près Glasgou. *Phil. mag.* et *Bibl. brit.*

1804, 1807. A Dordrecht. *Van Beck-Calkoen.*

1805. 25 mars, pierres à Doroninsk en Sibérie. *Ann. de Gilbert*, t. 29 et 31.

1805. En juin, pierres à Constantinople. *Kougas-Ingigian.*

1806. 15 mars, à Alais.

1806. 17 mai, pierres dans le Hantshire. *Monthly mag.*

1807. 13 mars, près Timochin en Russie. *Ann. de Gilbert.*

1807. 14 décembre, pierres près Weston dans le Connecticut.

1808. 19 avril, à Borgo San Donino. *Guidotti* et *Sgagnoni.*

1808. 22 mai, près Stannern en Moravie.

1808. 3 septembre, à Lissa en Bohème. *De Schreibers.*

? 1809. 17 juin, en mer, près de l'Amérique septentrionale. *Medical. repos.* et *Bibl. brit.*

1810. 30 janvier, dans Caswell en Amérique. *Phil. mag.* et *Med repos.*

1810. En juillet, une grande pierre à Shabad dans l'Inde. Le météore a causé de grands dégats. *Phil. mag.*, t. 37.

1810. 23 novembre, pierres à Charsonville près d'Orléans.

1811. 12, 13 mars, une pierre dans la province de Poltawa en Russie. *Ann. de Gilbert,* t. 38.

1811. 8 juillet, pierres à Berlanguillas.

1812. 10 avril, près Toulouse.

1812. 15 avril, une pierre à Erxleben. *Ann. de Gilbert,* t. 40 et 41.

1812. 5 août, à Chantonnay. *Brochant.*

1813. 14 mars, pierres à Cutro en Calabre, du temps d'une grande chute de poussière rouge. *Bibl. brit.*, oct. 1813.

1813. 10 septembre, pierres près Limerick en Irlande. *Phil. mag.* et *Gentleman. mag.*

1814. 3 février, pierres près Bachmut en Russie. *Ann. de Gilbert*, t. 50.

1814. 5 septembre, pierres près Agen.

1814. 5 novembre, dans le Doab aux Indes. *Phil. mag.*, *Bibl. brit.*, *Journal of sciences.*

1815. 3 octobre, à Chassigny près de Langres. *Pistollet.*

1816. Pierre à Glasstonbury dans le Sommersetshire. *Phil. mag.*

? 1817. Entre les 2 et 3 mai, probablement des masses sont tombées dan la mer Baltique, parce qu'après l'apparition d'un grand météore à Gothenbourg, etc., on a vu à Odensée, descendre très-rapidement une pluie de feu au S. E., d'après les journaux danois.

1818. 15 février, une grande pierre paroît être tombée à Limoges, dans un jardin situé au sud de la ville, parce que, après l'explosion d'un grand météore, une grande partie tombée a fait une excavation dans la terre, d'un volume égal à celui d'une grande futaille. *Gazette de France* et *Journal du Commerce du* 25 *février* 1818. Il auroit fallu, et il faudroit encore déterrer la masse tombée (*a*).

§ II. *Masses de fer auxquelles on peut attribuer une origine météorique.*

Les masses de fer probablement météoriques, se distinguent par la présence du nickel, par leur tissu, par leur malléabilité et par leur gisemen isolé. Ces masses sont :

A. *Spongieuses* ou *cellulaires* où les cavités sont remplies d'une substance pierreuse semblable au péridot.

La masse vue par Pallas à Krasnojark, en Sibérie, dont les Tartares connoissoient l'origine météorique.

? Un morceau trouvé entre Eibenstock et Johanngeorgenstadt.

Un morceau dans le cabinet impérial de Vienne, peut-être de la Norwége.

(*a*) Il m'eût été très-aisé d'ajouter encore ici une douzaine de chutes dont l'annonce se trouve, comme celle que cite M. Chladni, dans nos journaux politiques. Ayant été aux informations sur quatre ou cinq d'entre elles, elles se sont trouvées complétement fausses ; et dès-lors je n'ai pu ajouter confiance aux autres, et j'ai dû regarder leurs annonces comme des plaisanteries de journalistes.

On trouvera dans l'ouvrage de M. de Morogues, quelques autres citations de chutes que Chladni n'a point rapportées, parce qu'il ne croit pas devoir les faire rentrer dans la même classe, ou parce qu'il n'est pas sûr de leur authenticité ; par exemple, celle citée par Henri Sauval, et qui auroit eu lieu près de Paris, en 1198.

M. Alluand, minéralogiste distingué qui habite Limoges, m'écrit en date du 1.er octobre 1818 : « Il résulte de mes renseignemens que cet article (*l'annonce « du Journal de Commerce*, 25 *févr.*) a été extrait des Annales de ce dépar- « tement (Haute-Vienne) ; et ce qu'il y a de plaisant, c'est que le rédacteur « de cette feuille n'a pu m'indiquer ni le jardin, ni la personne qui aura rapporté « la fable de cette chute sur des apparences trompeuses. J'étais à Limoges le « 15 février ; aucune détonation ne s'est fait entendre : une bourrasque a passé « au sud de la ville ; il est possible qu'une pluie abondante ait enfoncé sur un « point quelque vieil acquéduc...... la chute prétendue de cette pierre doit donc « être rayée de votre catalogue. » (LN.)

Une petite masse pesant quelques livres, qui se trouve à Gotha (*a*).

B. *Solides* où le fer consiste en rhomboïdes ou octaèdres composés de couches ou feuilles parallèles.

La seule chute connue, de ce genre, est celle à Agram, en 1751. Quelques autres masses semblables ont été trouvées :

Sur la rive droite du Sénégal. *Compagnon*, *Forster*, *Golberry*.

Au Cap de Bonne-Espérance. *Von Marum* et *Dankelmann*.

Au Mexique, dans différens endroits. *Sonneschmidt*, *de Humboldt* et *Gazeta de Mexico*, t. 1 et 5.

Au Brésil, dans la province de Bahia. *Mornay* et *Wollaston*.

Dans la juridiction de St. Iago del Estero. *Rubin de Celis*.

A Elbogen en Bohème, *Ann. de Gilbert*, t. 42 et 44.

Près de Lénarto en Hongrie. *Ann. de Gilbert*, t. 49.

C. Quelques masses sont d'une *origine problématique*, parce qu'elles ne contiennent pas de nickel, et parce que le tissu n'est pas comme dans les précédentes.

? Une masse trouvée près de la rivière Rouge, et envoyée de la Nouvelle-Orléans à New York. *Journ. des Min.*, 1812.

Une masse à Aix-la-Chapelle (pas à Aken), d'après Monheim, qui contient de l'arsenic. *Ann. de Gilbert*, t. 48, etc.

Une masse trouvée, dans le Milanais, sur la colline de Brianza, dont j'ai publié des notices dans les *Ann. de Gilbert*, t. 50, p. 275.

La masse trouvée à Groskamsdorf, contenant, d'après Klaproth, un peu de plomb et de cuivre. Il paroît qu'on l'a fondue, et que les morceaux conservés à Freiberg et à Dresde, ne sont que de l'acier fondu qu'on a substitué à cette masse.

§ III. *Chutes de poussières ou de substances sèches ou humides.*

L'an 472 de notre ère (suivant la chronologie de Calvisius, Plaifair, etc.), 5 ou 6 novembre, grande chute de poussière noire (probablement aux environs de Constantinople). Le ciel sembloit brûler. *Procope* et *Marcellin* l'ont attribuée au Vésuve. *Menæa*, Monolog. græc. Fonaras, *Cedrenus*, *Théophanes*.

652. A Constantinople, pluie de poussière rouge. *Theophanes*, *Cedrenus*, *Mathieu Eretz*.

743. Un météore et poussière dans différens endroits. *Theophanes*.

Au milieu du 9.e siècle. Poussière rouge et matière semblable au sang coagulé. *Continuat. du Georg. Monachus*, *Kazwini*, *Elmazen*.

929. A Bagdad, rougeur du ciel et chute de sable rouge. *Quatremère*.

1056. En Arménie, neige rouge. *Matth. Eretz*.

1110. En Arménie, dans la province de Vaspouragan, chute d'un corps enflammé dans le lac de Van. En hiver, dans une nuit obscure, l'eau devint de couleur de sang, et la terre étoit fendue dans différens endroits (probablement par des pierres tombées). *Mathieu Eretz*. (*Notices* et *extraits de la bibl.*, t. 9.)

1416. Pluie rouge en Bohème. *Spangenberg*.

? Dans le même siècle. A Lucerne, chute d'une pierre et d'une masse comme du sang coagulé, avec apparition d'un dragon igné (ou météore de feu). *Cysat*.

(*a*) Une masse sous le pavé d'Aken près Magdebourg. *Loeber* (LN.)

Masse de fer sur la côte d'Omoa, province d'Honduras. *Henry-Henland*. *Ann. philos. de Thoms.* septembre 1818. (LN.)

1501. Pluie de sang dans différens endroits, suivant quelques chroniques.

1548. 6 novembre (probablement en Thuringe), chute d'un globe de feu, avec beaucoup de fracas, où l'on a trouvé une substance rougeâtre semblable au sang coagulé. *Spangenberg.*

1560. Jour de la Pentecôte, pluie rouge à Emden et à Louvain, etc., *Fromond.*

1560. 24 décembre, à Lillebonne, météore de feu et pluie rouge. *Natalis Comes.*

1586. 3 décembre à Verde (en Hanovre), chute de beaucoup de matière rouge et noirâtre dont des planches ont été brûlées, avec éclairs et tonnerre (météore de feu et fracas). *Manucerit de Salomon, sénateur à Brême* (a).

1618. En août, chute de pierres, météore de feu et pluie de sang en Stirie. *De Hammer.*

1637. 6 décembre, chute de beaucoup de poussière noire dans le golfe de Volo et en Syrie. *Phil. transact.*, t. 1, p. 377.

1638. Pluie rouge à Tournay.

1645. 23 ou 24 janvier, à Bois-le-Duc.

1646. 6 octobre, pluie rouge à Bruxelles. *Kronland* et *Wendelinus.*

1689. Poussière rouge à Venise, etc. *Valisnieri.*

1711. 5 et 6 mai, pluie rouge à Orsio en Suède. *Act. lit. Sueciæ*, 1731.

1718. 24 mars, chute d'un globe de feu dans l'île de Léthy, aux Indes, où l'on a trouvé une matière gélatineuse. *Barchewitz.*

1719. Chute de sable dans la mer Atlantique (lat. sept. 45°, long. 322°45'), avec météore lumineux. *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1719, *hist. p.* 23. Il auroit fallu examiner ce sable avec plus d'attention.

1744. Pluie rouge à St. Pierre d'Aréna, près de Gênes. *Richard.*

1755. 20 octobre, sur l'île de Fetland, une des Orcades, poussière noire qui n'étoit pas venue de l'Hécla. *Phil. transact.*, *vol.* 50.

1755. 15 novembre, rougeur du ciel, et pluie rouge dans différens pays. *Nov. Act. Nat. Cur.*, t. 2.

1763. 9 octobre, pluie rouge à Clèves, Utrecht, etc. *Mercurio historico politico* (*de Madrid*), octobre 1764.

1765. 14 novembre, pluie rouge en Picardie. *Richard.*

1781. En Sicile, poussière blanche qui n'étoit pas volcanique. *Gioeni*, *Phil. transact. t.* 72 *app.*, *p.* 1.

1796. 8 mars, on a trouvé, après la chute d'un globe de feu en Lusace, une matière visqueuse (b). *Ann. de Gilbert*, *t.* 55, *p.* 272.

1803. 5 ou 6 mars, en Italie chute de poussière rouge, sèche et humide. *Opuscoli scelti*, *t.* 22; *Journ. de phys.*, *avril* 1804.

1813. 13 et 14 mars, en Calabre, Toscane et Frioul, chute de poussière rouge et neige rouge, avec beaucoup de bruit. En même temps tombèrent des pierres à Cutro en Calabre. *Bib. brit.*, *octobre* 1813 et *avril* 1814. *Annales of philosophes*, 1818, *p.* 466. Sementini a trouvé dans la poussière : silice, 33; alumine, 15; chaux, 11; fer, 14; chrome, 1; carbone, 9. La perte étoit 15. Il paroît qu'il n'a pas cherché la magnésie et le nickel.

(a) 1591. Pluie de sang à la Magdelaine, près Orléans. *Le Maire.* (LN.)

(b) J'en possède une petite portion dont la consistance, la couleur et l'odeur ressemblent à un vernis brunâtre fort desséché. Je crois qu'elle consiste surtout en soufre et carbone. Guyton-Morveau et Blumenbach en avoient aussi une portion.

1814. 3 et 4 juillet, grande chute de poussière noire en Canada, avec apparition de feu. L'événement étoit très-semblable à celui de 472. *Tilloch's phil. mag., vol.* 44, *p.* 91.

1814. 5 novembre, on a trouvé dans le Doab, aux Indes, chaque pierre tombée, dans un petit amas de poussière. *Phil. mag.*, *Bibl. brit.*

1815. Vers la fin de septembre, la mer au sud des Indes étoit couverte de poussière à une très-grande étendue, probablement à la suite d'une pareille chute. *Phil. mag., juillet* 1816, *p.* 73.

Considérations sur l'origine des pierres météoriques.

Les pierres météoriques donnent lieu à quelques considérations qu'il est nécessaire de rapporter ici.

1. La chute des pierres météoriques est incontestable.

2. Les pierres météoriques ne ressemblent, en aucun cas, aux pierres qui composent notre globe.

3. Elles sont presque toujours accompagnées d'un météore lumineux, qui ne paroît au plus que quelques minutes, et qui disparoît après avoir fait explosion.

4. Ce météore est remplacé par un nuage blanc (1).

5. Les pierres météoriques sont des corps brûlés, qui n'ont pas subi un même degré de chaleur; car on distingue chez elles deux genres de croûtes: l'une extérieure plus vitrifiée, plus noire, plus épaisse; et une seconde, brune, qui enduit exactement les cassures fraîches produites par l'explosion, et qui a dû se former après coup. Les fers natifs sont cellulaires.

6. Les pierres météoriques sont tombées dans tous les temps, ni plus ni moins dans une période d'années que dans une autre, dans toutes les saisons, dans tous les mois, le jour et la nuit, et à toute heure (2).

7. Elles sont tombées dans toutes les contrées du globe, sans en affecter aucune spécialement; dans les plaines et sur les montagnes; toutes, pour ainsi dire, loin de tout volcan en activité.

8. Elles sont tombées de tous les points du ciel, sans affecter un point plutôt qu'un autre. La conclusion se déduit de l'observation qu'on a faite des chutes de pierres, par rapport à nous, au sud, à l'est, à l'ouest, au nord, au zénith, et intermédiaires entre ces points.

9. Le météore lumineux qui les précède, n'affecte aucune

(1) Selon Tata, la chute de 1794, à Sienne, s'annonça par un petit nuage noir qui s'embrasa de suite.

(2) Voyez à ce sujet les observations de M. Chaldni, dans les Ann. de Phys. de Gilbert, 1817, p. 122 du vol. 57.

direction constante. Entre le moment de l'apparition et celui de l'extinction du globe de feu, il ne se passe qu'un très-petit nombre de minutes.

10. Pendant ce temps, son volume est presque le même.

11. Le diamètre apparent de ce globe de feu, à la hauteur où nous l'apercevons, étant celui de la lune, il est même dit de trois pieds (Sienne, *Tata*); et le volume des pierres qu'il rejette étant infiniment moindre, et même dans des rapports extrêmement éloignés, on doit supposer qu'il y a beaucoup de matière combustible.

12. Il éclate assez près de nous, en-deçà de la hauteur des nuages à pluie (Weston, 1807); quelquefois, mais très-rarement, près de terre (Sales, 1798).

13. Ce globe a une queue enflammée; ce qui annonce un corps en feu tombant avec vitesse, et dont la flamme est repoussée en arrière par la compression de l'air.

14. Lorsque nous l'apercevons, c'est le moment où *le* solide ou le noyau, se met en feu.

15. Ce noyau n'a pu être aériforme avant; car il auroit dû occuper un espace immense dans le ciel, par rapport au globe lui-même. Son étendue l'auroit fait apercevoir; cependant, c'est par un ciel serein que se manifestent presque toujours les chutes de pierres.

16. Puisqu'il y a inflammation, il y a combustion, et le noyau contient des principes combustibles.

17. Cela étant, les pierres météoriques, telles que nous les connoissons, ne doivent point ressembler à ce *qu'elles* étoient avant d'être dénaturées par la combustion, et ne sont que des résidus.

18. L'incomplète fusion des pierres météoriques annonce que leur inflammation est récente.

19. La combustion commence subitement dans notre atmosphère, et est courte.

20. Les pierres météoriques sont chaudes en tombant; elles brûlent lorsqu'on les touche (Calabre, 1755); elles brûlent les herbes (Benarès, 1798), les vêtemens (Sienne, 1794); elles dégagent des vapeurs sulfureuses blanches, et même noires (Calabre, 1755).

21. La présence du soufre et du carbone annonce que ces corps combustibles existoient dans les noyaux des solides: que c'est à leur inflammation et à leur combinaison avec l'oxygène, que sont dues la formation des vapeurs qui causent l'explosion du météore, et la fumée ou nuage qui le remplace après son extinction, et qui se dissipe ensuite.

22. Aucune pierre météorique n'a offert de l'eau par l'analyse.

23. Il est présumable qu'elles en contenoient avant l'inflammation, les métaux qu'elles renferment y étant souvent oxydés, et la lumière du globe de feu extrêmement vive.

24. Les aérolithes ne sont point des vapeurs condensées par le froid ou l'électricité, leur inflammation s'y oppose, ainsi que la chaleur qu'elles manifestent lorsqu'elles sont à terre, et l'odeur sulfureuse qu'elles exhalent; leur origine et celle de la grêle sont totalement différentes dans toutes leurs circonstances.

25. Les aérolithes sont solides au moment de leur chute, ou rarement fragiles ou friables.

26. L'analyse chimique n'a découvert, dans les pierres météoriques, que des principes qui nous sont connus, et qui existent dans les minéraux terrestres, mais dans des combinaisons différentes.

27. Les substances qui composent les aérolithes ne sont point sublimables à la température ordinaire même la plus élevée de l'atmosphère; plusieurs ne se subliment qu'à une chaleur artificielle très-haute.

28. Nous connoissons des gaz et des substances très-sublimables, qui n'existent point dans les pierres météoriques.

29. Dans la supposition d'une origine aérienne, il est clair que les gaz qui formeroient les pierres météoriques, ne viendroient point de la terre.

30. C'est par un temps calme et serein, et par un ciel pur et sans nuages, que les chutes de pierres ont presque toujours lieu; en sorte que l'on doit être convaincu que la pluie et les états de notre atmosphère ne contribuent point à leur formation, de même qu'aucune vapeur ou gaz. (*V.* n.° 11.)

31. La cause qui produit l'inflammation est inconnue. On a imaginé que l'inflammation pouvoit être l'effet d'une commotion électrique, ou de la chaleur produite par la rapidité de la chute, ou que les météorites sont sorties d'un foyer enflammé, et qu'elles sont incandescentes depuis leur départ, etc., et autres suppositions qui se trouvent détruites par plusieurs considérations déjà rapportées.

32. L'on n'a pas d'observations sur ce qui a lieu avant l'apparition de la lumière météorique. On a remarqué une seule fois avant (Sienne, 1796) un petit nuage noir.

33. La foudre vitrifie la surface des corps pierreux qu'elle

frappe, mais elle ne les convertit point en pierres météoriques.

34. Les pierres météoriques se détruisent par l'humidité, par l'effet de l'oxydation du fer. La pierre tombée en Calabre, en 1755, se réduisit en miettes, avec efflorescence, en deux ans de temps; elle étoit sans doute riche en fer sulfuré, qui aura passé à l'état de sulfate de fer. En les mettant en un lieu sec, elles se conservent très bien. Thompson remarque que la pierre de Sienne qu'il possédoit, se décomposa au bout de quelques semaines après sa chute.

Maintenant, doit-on croire que les météorites sont des produits volcaniques? on n'aura pas de peine à se décider pour la négative. Toutes les considérations que je viens d'exposer, et dont beaucoup me sont propres, forcent à penser ainsi. Cependant il y a quelques observations qui démontrent quelque liaison entre ces deux genres de produits du feu, les météorites et les laves; les unes comme les autres ne se vitrifient ou se scorifient que par le contact de l'air et l'action de la chaleur. Les courans de laves, lorsqu'ils sont vomis, sont précédés de feu où le soufre entre pour beaucoup, et de violentes détonations. On distingue, dans les deux genres de pierres, que ce sont des agrégations de substances diverses et de deux classes; l'une terreuse grise, et l'autre métallique; mais dans les unes et les autres, ce ne sont pas les mêmes substances, excepté le fer et la silice qui leur sont communs, et quelquefois l'alumine, mais qui est rare dans les météorites. Lorsque le fer abonde dans les laves, il n'y est jamais métallique. Une haute chaleur scorifie les laves. Il en est de même pour les météorites; on a alors des masses de fer spongieuses ou compactes. Toutes les laves se ressemblent beaucoup entre elles; les météorites sont dans le même cas entre elles. Tous ces rapprochemens, et bien d'autres qu'on pourroit faire, ne détruisent pas des faits constans. Quels volcans européens auroient pu produire les météorites trouvées en Allemagne? Seroit-ce le Vésuve, le mont Etna ou l'Hécla, les seuls volcans en activité, qui soient en Europe? L'on crut un moment que la chute de 1796 à Sienne avoit été produite par une irruption du Vésuve, arrivée 18 ou 24 heures avant; mais les vents étoient contraires alors, et le nuage primitif étant très-élevé, devoit être d'un volume immense en partant, et marcher avec une vitesse qui auroit été remarquée; et le météore lumineux auroit tracé une courbe ayant pour base le cratère où il auroit pris naissance (1). Or, c'est ce

(1) Dominique Tata rapporte qu'un jour où il visita le Vésuve, étant éloigné environ de 100 pas du cratère, il entendit un coup

qui n'est pas; enfin, l'impossibilité est si évidente, que cette question ne mérite pas d'être discutée davantage.

Il n'en est pas de même de l'origine présumée aérienne des météorites. On supposeroit que les élémens des pierres météoriques sont répandus dans l'espace, et qu'une cause quelconque, électrique ou inconnue, les réunit tout à coup, et produit à nos yeux le phénomène effrayant de leur chute. Il faudroit donc que, dans le point de notre atmosphère où se feroit cette réunion, elle y occasionât nécessairement un dérangement dans l'air, qu'il fût troublé, et que les élémens météoriques se condensassent avant de devenir concrets, comme cela arrive pour la grêle, seul corps solide que nous voyions se former dans l'air, par des vapeurs rapidement enlevées à la terre, et réunies en nuages épais électriques, qui, par leur commotion la produisent, au milieu d'éclairs et de coups de tonnerre effrayans. Rien de tout cela n'a été observé pour les aérolithes, et c'est, au contraire, dans le moment où le ciel est le plus pur, que le météore qui les produit, se manifeste. Il apparut en temps nuageux à Weston (1807), et d'une manière distincte des nuages, de sorte qu'on ne sauroit douter qu'il ne leur est étranger. Admettons qu'il soit d'origine aérienne, il faudra admettre aussi que ses élémens sont pompés de la terre, ou qu'ils se forment, par la réunion de gaz particuliers entre eux. Dans le premier cas, il faudroit que ces élémens, la silice, la magnésie, etc., fussent tous des corps susceptibles de s'évaporer; dans le second, que les gaz particuliers fussent excessivement légers, même plus que l'hydrogène, pour aller aux limites de notre atmosphère, former les météorites. Avec le moindre raisonnement, on doit voir l'impossibilité de soutenir une pareille hypothèse; quand bien même on s'étayeroit de l'opinion actuelle des chimistes, que les terres seroient des métaux très-légers, ayant une excessive affinité pour l'oxygène; mais plusieurs des considérations rap-

---

très-distinct; quelques secondes après, il s'éleva de la montagne un globe énorme tout-à-fait rond, de couleur rougeâtre et d'une grandeur prodigieuse. Ce globe passa à une grande hauteur au-dessus de lui, et étant agité d'un mouvement de rotation, il se dirigea sur Catel à Mare (au pied du Vésuve), et alla crever, avec bruit, au-dessus des champs, entre Torre del Greco, Bosco, et Torre della Annunziata. Il se forma alors une multitude de stries perpendiculaires, comme lors d'une pluie de grêle grossière; et au moment où elles touchèrent la terre, on entendit un bruit comme si des pierres tomboient : ce qui se trouva véritable. Je ne vois dans cet évènement qu'un chute ou pluie de scories, mais nul rapport avec les pierres météoriques.

portées plus haut, s'y opposeroient encore. On ne peut pas non plus soutenir l'hypothèse que les météorites sont formées par des gaz attirés des régions polaires.

Il faut donc dire de toute nécessité que les météorites sont des corps étrangers à la terre et à notre atmosphère.

C'est là le résultat auquel ont été amenés les hommes illustres qui n'ont pas dédaigné de s'occuper de cette recherche importante, *l'origine des pierres météoriques.* Il ne faut plus penser avec Lagrange, que les météorites sont des produits aériens, ou terrestres, ou volcaniques; avec Proust, des matières polaires; et avec Patrin, que ce sont des corps uniquement aériens. Il faut croire avec M. de Laplace, que ce sont des corps célestes qui viennent tomber dans la sphère d'attraction de la terre. Comme la curiosité de l'homme n'est jamais satisfaite, on s'est demandé aussitôt : sont-elles lancées par la lune? sont-elles des éclats du soleil, ou de quelques planètes errantes, ou bien des corps célestes qui ne nous sont connus que dans ces circonstances? sont-ce des destructions de planètes lointaines? enfin on s'est fait une multitude de questions qu'on ne peut résoudre.

L'opinion avancée avec réserve par l'un des plus habiles géomètres français, que les météorites sont lancées par les volcans de la lune, a séduit quelque temps et a donné lieu à des calculs hypothétiques qui n'ont rien de curieux que leur originalité, et qui ne terminent pas la discussion : ces calculs font connoître le temps que les météorites mettroient à parvenir sur la terre, en leur supposant une force quelconque. L'on n'a pas réfléchi qu'un grand nombre d'objections, astronomiques et physiques, s'opposent à ce que les météorites nous soient adressées par la lune. M. Chladni croit que les météorites sont des planètes ou des débris de planètes.

Depuis quinze ou vingt ans, que la chute des pierres occupe les physiciens et les naturalistes, il est presque impossible d'énumérer tous les ouvrages écrits sur ce sujet, et toutes les hypothèses que l'imagination a créées; nous n'avons fait connoître que les trois principaux, parce que tous les autres y peuvent rentrer; mais nous croyons que la seule conclusion générale qu'on puisse donner : *c'est que les pierres, les fers et les poussières, qui tombent du ciel, sont produits par des corps célestes de nature et d'aspects différens, qui s'embrasent en tombant dans l'atmosphère terrestre.*

Ceux qui voudront acquérir de plus grandes connoissances sur les pierres météoriques, peuvent consulter les ouvrages suivans :

1.° Lithologie atmosphérique, par Izarn; Paris, 1803, un vol. in-8.

2.° Mémoires historiques et physiques sur les chutes des pierres, par M. Bigot de Morogues; Paris, 1812, un vol. in-8.

3.° Les opuscules de M. Chladni, et les nombreux Mémoires qu'il a fait insérer dans les Annales de physique de Gilbert, journal qui se publie à Leipzig.

4.° Un ouvrage intitulé : *De indole et origine aerolitharum disquisitio*, *autore* J. Outzen Bjorn., Othiniæ, 1816; brochure petit in-8, de quatre-vingt-huit pages.

On trouvera dans ces ouvrages, et surtout dans le dernier, beaucoup de citations de livres sur le même sujet, qui est très-loin d'être épuisé. En effet, de nouvelles observations sont nécessaires, ne seroit-ce que pour démontrer que l'on confond, ou que l'on a souvent confondu, avec les météores lumineux qui précèdent les chutes de pierres, des aurores boréales, d'autres espèces de globes de feu, qui apparoissent et disparoissent sans laisser tomber aucun corps, par exemple, les étoiles filantes ou tombantes (1), et des effets électriques, qui restent plus long-temps visibles; pour que nous cherchions l'origine et la cause de certaines chutes de corps tout-à-fait différens des météorites, et qui n'ont été indiquées que dans un temps où l'ignorance, la crédulité et la superstition régnoient encore, et sur lesquels on n'a que des notions vagues : de nouvelles observations sont donc nécessaires.

L'on ne doit pas exiger qu'un historien ait des connoissances dans toutes les sciences : en rapportant quelques phénomènes, il ne peut qu'en donner des descriptions incomplètes. Le plus souvent, simple copiste, il décrit ce qu'il n'a jamais vu; l'on ne doit pas cependant regarder comme impossible ou absurde ce qu'il rapporte avec impartialité ou avec une espèce de conviction. L'on a vu l'obstination des savans à nier la réalité des chutes de pierres, dont nombre d'exemples s'étoient offerts dans tous les temps. Un peu moins d'incrédulité, et un peu plus de confiance dans le récit des historiens, auroient fait constater plus tôt la réalité de ce phénomène.

Or donc, rappelons-nous seulement, et ne plaçons pas encore au rang des fables, cette chute de laines dont parle Pline, et qui eut lieu autour de *Carissanum Castellanum* (Consa?), dans le royaume de Naples; cette pluie qui, au rapport de Dion Cassius, avoit argenté les vases de cuivre; ces pluies d'une matière ayant l'apparence du lait, etc. C'est

(1) M. Davy pense que les étoiles tombantes ont un petit noyau solide, semblable aux pierres atmosphériques.

à nous à attendre qu'un heureux hasard nous mette à même d'en faire connoître l'origine. Il est plus que probable qu'il y a des chutes d'un grand nombre de corps différens, et que le ciel nous donne plus d'une sorte de marque des catastrophes lointaines qui arrivent dans l'immensité de l'univers. La chute de quantité de très-grosses pierres, extrêmement tendres, grises et noires, légères, qui arriva à Roa en Espagne, en 1438, et en présence du roi Don Juan et de toute sa cour, me paroît appartenir aux chutes qui nous ont occupé jusqu'ici; excepté que ces pierres seraient d'une autre nature, si elles n'étoient intermédiaires entre les poussières célestes et la pierre tombée à Alais. Je ne parlerai pas ici des vents, des tourbillons, des trombes qui transportent au loin, et à travers les airs, dans des contrées éloignées, des sables, des pierres et des corps organisés (*V.* Fréret, Acad. sc.); l'explication en est prompte et aisée; mais de certains phénomènes extraordinaires, comme cette pluie de graines des *melampyrum*, arrivée il y a quelques années près de Berlin, et dont Willdenow fut témoin. Comment se fait-il qu'une plante qui ne se trouve que çà et là, dont les graines sont très-menues, renfermées dans une capsule enveloppée elle-même dans une bractée, et qui n'a qu'un petit nombre de capsules, ait pu fournir une quantité de ces graines suffisante pour une chute remarquable : où en trouver l'explication? Il n'en est pas ainsi pour d'autres phénomènes qui s'expliquent; par exemple, les *pluies de soufre* : une poussière qui a la couleur du soufre, qui brûle et s'enflamme aisément en répandant une odeur particulière, est prise pour du soufre qui est un minéral, tandis que cette poussière est un produit végétal. La nature qui s'est plu à varier ses œuvres, n'a pas accordé de fleurs hermaphrodites à tous les végétaux; beaucoup présentant à la fois des individus où l'on ne voit que des fleurs mâles, et des pieds où sont les fleurs femelles; il ne peut y avoir de fécondation que lorsque le pollen des fleurs mâles vient à tomber sur les fleurs femelles. Le pollen est très-abondant chez les plantes *dioïques*; ce n'est qu'à l'aide des vents qu'il peut être lancé sur les fleurs femelles, et comme une surabondance est nécessaire, une immense quantité est transportée au loin par les vents; par exemple, lorsqu'ils agitent de vastes forêts de pins ou de palmiers, souvent des pieds femelles éloignés deviennent productifs; ce pollen rejeté au loin est ce qu'on a pris pour du soufre. La poudre de lycopode est analogue au pollen.

Les anciens ne voyoient dans toutes les chutes que des prodiges. Les unes étoient des bienfaits du ciel; et les autres

des effets du courroux des dieux. Ainsi, le palmier isolé au milieu du désert, qui féconde encore des pieds femelles très-éloignés, ne réveilloit en eux que de douces et tendres idées, que de religieux sentimens de reconnoissance. Les aérolithes furent la foudre lancée par des dieux irrités. La superstition alla jusqu'à adorer ces corps inertes, comme des simulacres de Divinités. Des prêtres, plus instruits ou plus charlatans, profitèrent de cette superstition, qui régna même dans les beaux jours de la Grèce et de l'Italie.

Ce culte étoit très-ancien : on sait que primitivement les dieux furent représentés par de grosses pierres, que l'on disoit être tombées du ciel. Telles sont, chez les Phéniciens, les pierres adorées, et désignées sous les noms d'Elagabale ; et chez les Phrygiens, Cybèle ou la mère des dieux; et peut-être que le temple de Jupiter Ammon, au milieu des déserts de la Lybie, ne fut élevé que sur une pierre semblable qui étoit tombée. La plus célèbre de ces pierres est sans contredit la pierre de Cybèle. Cette masse tombée du ciel à Pessinunte, dans la Phrygie, étoit adorée sous le nom d'*Ida* et *de Mère des dieux ;* elle étoit extrêmement révérée dans l'Asie. Cette pierre avoit un médiocre volume, la couleur noire, et sa substance anguleuse et métallique. Un oracle avoit prédit aux Romains une prospérité toujours croissante, s'ils parvenoient à se procurer ce précieux dépôt. Publius Scipion Nasica, le plus vertueux des Romains, fut donc député à Attale, roi de Pergame, pour obtenir et aller recevoir cette divinité. Son culte fut établi à Rome (l'an 204 avant notre ère). L'on ne sauroit douter, d'après le savant mémoire lu par M. Biot, sur ce sujet, que la Mère des dieux ne fût une pierre météorique. Il est très-probable que la pierre conservée près de Delphes, étoit de même espèce. D'après Pausanias, elle passoit pour avoir été rejetée par Saturne, et être tombée dans la Grèce.

Tite-Live rapporte (sect. 1, § 31) que les Romains, ayant glorieusement terminé la guerre contre les Sabins (l'an 654 avant notre ère), il tomba sur le mont Albanus une pluie de pierres, aussi pressées que la grêle. Ce phénomène fut regardé comme un prodige, et les Romains ordonnèrent, en expiation, des sacrifices solennels qui durèrent neuf jours. Ces expiations furent renouvelées par la suite, toutes les fois que pareilles chutes eurent lieu. Quelque temps après la bataille de Cannes, il arriva sur la même montagne d'Albe, une nouvelle chute, qui dura deux jours.

La pierre tombée à Ægos-Potamos, et dont nous avons parlé au commencement de cet article, est une des pierres

météorique les mieux décrites par les anciens. Plutarque rapporte, dans la vie de Lysandre, que c'est vers l'époque à laquelle ce général lacédémonien fut victorieux des Athéniens, que cette pierre tomba; elle étoit encore très-révérée de son temps, dans la Chersonèse.

De Guignes nous apprend qu'en Chine, l'an 211 avant notre ère, sous le règne de Chi-Hoang-Ty, une étoile tomba jusqu'à terre, et se convertit en pierre; ce phénomène frappa singulièrement; et les habitans du lieu voulant en profiter pour donner une leçon à l'empereur, firent graver ces paroles sur la pierre: *Chi-Hoang-Ty est près de mourir, et son empire sera divisé.* Ce qui l'irrita tellement, qu'il fit massacrer tous les habitans des environs de l'endroit où se trouva la pierre, et la fit briser. L'empereur mourut l'année d'après, et trois ans ensuite, sous le règne de son successeur, Eul-Chi-Hoang-Ty, l'empire se révolta, fut partagé en une multitude de royaumes, et la dynastie des Tsin s'éteignit. Ces événemens politiques furent regardés comme l'accomplissement de la prédiction faite à Chi-Hoang-Ty.

On citeroit beaucoup de faits qui attesteroient l'impression que la chute des pierres faisoit anciennement sur les peuples de l'ancien continent. Cette même impression avoit lieu sur les peuples de l'Amérique, dans les mêmes circonstances. M. Humboldt rapporte que les Cholulaires conservent une pierre qui, enveloppée dans un globe de feu, étoit tombée des nuées. Cet aérolithe avoit la forme d'un crapaud.

Des phénomènes extraordinaires, tels que les chutes de pierres, devoient nécessairement intimider par leur effrayant spectacle, avant que le flambeau des sciences vînt nous éclairer. Nous voyons que cette espèce de crainte qui conduit à la superstition, et cette frayeur, existent encore chez les habitans de la campagne qui sont témoins de ces chutes. Les Tartares révéroient la masse de fer trouvée en Sibérie, et la disoient tombée du ciel. L'apparition de dragons vomissant du feu, n'a pas d'autre cause que la vue du globe de feu, dont on a souvent comparé la forme à celle d'un lion ou du diable. Il y a quelques siècles, des hommes qui, par leur position, étoient au-dessus des préjugés, furent sensiblement affectés de pareils événemens; ainsi, l'on remarqua que l'empereur Maximilien I.er, témoin de la chute de la pierre d'Ensisheim (1492), la donna comme un présage de la victoire, à son armée prête à livrer bataille; qu'il fit transporter la pierre dans la cathédrale, et que dès-lors il y eut un changement notable dans sa conduite.

La politique et la superstition se trouvent réunies ici; il en étoit souvent de même chez les anciens, dont quelques points de leur mythologie ont trait à de pareils événemens cé-

lestes; mais je ne crois pas que, dans la fable de Saturne dévorant des pierres au lieu de ses enfans, ils aient cherché à montrer un dieu dévorant des pierres météoriques, comme l'a dit sérieusement un auteur, plutôt que le Temps qui détruit et renouvelle toutes choses. (LN.)

PIERROT. Nom vulgaire du MOINEAU FRANC et du PÉTREL. (V.)

PIERRES PRÉCIEUSES. *V.* PIERRES GEMMES. (LN.)

PIERROT COUREUR, et en espagnol, *perico-ligero*. Nom du BRADYPE AÏ ou PARESSEUX, au Pérou. (DESM.)

PIERROT (grand) de M. Edwards. C'est le nom du PUFFIN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. (V.)

PIERROT (petit). C'est, dans Edwards, le nom du PÉTREL, dit l'OISEAU TEMPÊTE. *V.* PÉTREL. (V.)

PIERROT TACHETÉ. Dans Edwards, c'est le nom du PÉTREL DAMIER TACHETÉ. (V.)

PIERRURES (*vénerie*). C'est l'espèce de fraise, en forme de petites pierres, qui entoure les meules de la tête du *cerf*, du *daim*, du *chevreuil*. (S.)

PIESCEPHALE, *Piescephalus*. Genre de poissons osseux, à branchies incomplètes, formé par Rafinesque-Smaltz, qui se rapproche surtout du lépadogastère de Gouan, lequel, néanmoins, est un poisson cartilagineux. Il est ainsi caractérisé : point d'opercules aux ouïes ; une membrane branchiostége à trois rayons ; corps conique, comprimé ; tête aplatie ; nageoires pectorales réunies sous la gorge, sur une plaque transversale ; nageoires ventrales attachées à une autre plaque demi-circulaire, dont la partie creuse est tournée du côté de la tête et parsemée de suçoirs ; anus un peu plus rapproché de la queue que de la tête ; une nageoire dorsale opposée à l'anale, et une nageoire à la queue.

Le PIESCEPHALE ADHÉRENT est caractérisé par son museau obtus ; ses mâchoires garnies de dents ; sa ligne latérale commençant un peu avant l'anus ; ses nageoires anales et dorsales supportées chacune par vingt rayons ; sa queue presque en cœur et échancrée. Ce poisson porte, en Sicile, le nom de *pesce campiscica*, parce qu'il s'attache, à l'aide de ses suçoirs, sur les différens corps et sur la main qui le prend. Sa longueur est de trois pouces. On le pêche dans le port même de Palerme. (DESM.)

PIESEK-RIEMNY. Nom polonais du RAT-TAUPE ZEMNI. (DESM.)

PIESTE, *Piestus*. M. Gravenhorst nomme ainsi, dans la seconde édition de sa Monographie des coléoptères microptères, ou des insectes de notre famille des brachélytres, un genre qui lui paroît avoir des rapports avec celui des *anthophages* (*lestèves*, Lat.), mais qui, selon lui, en diffère néan-

moins par le port, et s'éloigne même assez des autres insectes de la même famille, par la forme et les proportions de plusieurs parties. Nous eussions désiré que ce naturaliste fût entré, à cet égard, dans quelques détails comparatifs, afin de faire ressortir les caractères distinctifs de ce genre.

Il paroîtroit, d'après la description qu'il en donne, que les piestes ont la tête beaucoup plus petite que les *anthophages*; que leurs antennes, filiformes ainsi que celles de ces derniers, et plus longues que la moitié du corps, ont leurs trois premiers articles en forme de massue, et que les autres sont cylindriques. Le corps est linéaire et déprimé, avec les pattes fortes, les jambes dentelées en scie et ciliées.

Ce genre n'est établi que sur une seule espèce (*sulcatus*), et qui se trouve au Brésil. (L.)

PIETIN. Nom donné, par Adanson, à une coquille du Sénégal, qui fait partie du genre *bulime* de Bruguières, mais qui s'éloigne de la forme de ses congénères. Son animal a une manière de marcher particulière. *V.* au mot BULIME. (B.)

PIETRA-COLUMBINA et SERENA. *V.* MACIGNO.

PIETRA-DI-SARTORE. On donne ce nom à la CRAIE, en Italie, parce que les tailleurs s'en servent pour tracer des modèles sur le drap. (LN.)

PIETRA-FORTE. *V.* MACIGNO. (LN.)

PIETRA-PALOMBINA. *V.* PALOMBINO. (LN.)

PIETRA SALINA. Synonyme italien de PEPERINO. (LN.)

PIÈTRE, *Pietra.* Genre de plantes établi par Jacquin. (B.)

PIETTE. Nom vulgaire d'un PETIT HARLE. *V.* ce mot. (V.)

PIETTER. On dit qu'une *caille* ou une *perdrix piette*, quand un chien, après avoir fait plusieurs faux arrêts, fait enfin partir le gibier. (V.)

PIEUMART. *V.* PIC-NOIR et PIC-VERT. (V.)

PIEUZ DES ROCHERS. Nom que le BRUANT DE PASSAGE porte à Nantua. (V.)

PIEXE-POGADOR. C'est l'ECHÉNEIS RÉMORE. (B.)

PIÉZATES, *Piezata.* Nom donné par Fabricius, à l'ordre de la classe des insectes que Linnæus appelle *hyménoptères. V.* ce mot et celui de *synistates.* (L.)

PIG. Nom anglais du COCHON-DE-LAIT. (DESM.)

PIGACHE (*vénerie*). Trace du pied d'un sanglier dont un ongle est plus long que l'autre; l'on dit, dans ce cas, que l'animal a le pied *pigache.* (S.)

PIGAFETTA. Adanson donne ce nom au genre *eranthemum* de Linnæus. (LN.)

PIGAMIER. *V.* ISOPYRE. (LN.)

PIGAMON, *Thalictrum.* Genre de plante de la polyan-

drie polygynie et de la famille des renonculacées, qui présente pour caractères : une corolle de quatre, ou, rarement, de cinq pétales ; point de calice ; un grand nombre d'étamines insérées au réceptacle ; plusieurs ovaires pédicellés, arrondis, stigmates épais ; plusieurs capsules sillonnées, ovales, terminées par une petite pointe un peu recourbée.

Ce genre renferme des plantes vivaces, à feuilles une ou deux fois ailées, ou une ou deux fois ternées, et à fleurs terminales, disposées en épis ou en panicules. On en compte près de trente espèces, la plupart appartenant à l'Europe. et parmi lesquelles les plus remarquables sont :

Le Pigamon jaunatre, qui a la tige feuillée et sillonnée, la panicule très-ramifiée et droite. On le trouve dans les bois et les prés humides des parties septentrionales de l'Europe. Il se nomme la *rue des prés* aux environs de Paris. C'est une plante qui s'élève à deux ou trois pieds, et nuit beaucoup aux prairies, attendu qu'elle est repoussée par tous les bestiaux et qu'elle tient beaucoup de place. Un cultivateur attentif doit en conséquence la détruire, en l'arrachant au printemps à la houe. Sa racine passe pour émolliente et purgative, et elle teint en jaune les urines de ceux qui en font usage.

Le Pigamon a feuille d'ancholie a les fruits pendans et droits, et la tige cylindrique. Il se trouve dans les pays montagneux. C'est une très-belle plante, que l'on emploie quelquefois pour l'ornement des jardins.

Le Pigamon fétide a la tige paniculée, filiforme, très-rameuse et feuillée. Il se trouve dans les pays montagneux. Il répand une odeur très-désagréable.

Le Pigamon tubéreux a des fleurs à cinq pétales, et la racine tubéreuse. Il se trouve dans les Pyrénées et autres montagnes de l'Espagne.

Le Pigamon dioïque a les fleurs dioïques, les folioles presque rondes, en cœur et lobées ; les lobes obtus, et les pédoncules axillaires, plus courts que les feuilles. Il vient du Canada.

Le Pigamon petit a les folioles presque rondes, trifides, fendues, et les fleurs penchées. Il se trouve dans les prés ombragés des montagnes. C'est le plus commun après le jaunâtre. Il a de deux à trois pouces à un ou deux pieds. C'est une plante fort élégante dans son ensemble.

La *racine d'or des Chinois* est celle d'une espèce de ce genre ; mais on ne sait pas de laquelle. On lui attribue de grandes vertus stomachiques, diurétiques et fébrifuges. (B.)

PIGARGUE. *V.* Pygargue. (V.)

PIGAU. Variété d'Olive, en Provence. (LN.)

PIGAYA. Nom brasilien de l'*ipécacuanha. V.* Psycotre. (B.)

PIGAZA. Nom espagnol de la Pie. (V.)

PIGEON, *Col mba*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS et de la famille des COLOMBINS (*Voyez* ces mots). *Caractères* : Bec médiocre, comprimé latéralement : droit, couvert à sa base d'une membrane voûtée sur chacun de ses côtés, et étroite en devant; mandibule supérieure plus ou moins renflée vers le bout, crochue, ou seulement inclinée à sa pointe ; narines oblongues, placées dans un cartilage bombé, et ouvertes vers le milieu du bec ; langue entière, pointue ; quatre doigts, trois devant, un derrière ; les antérieurs ou totalement libres, ou réunis à leur origine par une petite membrane ; ailes ou allongées et pointues, ou médiocres et arrondies.

Dans les trois sections de ce genre, j'ai adopté le sentiment de M. Levaillant, qui, le premier, a divisé les pigeons d'après des caractères distincts, constans et faciles à saisir. La première section contient ses *colombes*, *ramiers* et *tourterelles* ; la seconde, ses *colombars*, et la troisième, ses *colombi-gallines*. J'ai ajouté pour chacune de ces trois divisions les espèces que M. Temminck y a classées. Un astérisque indique celles que je n'ai vues ni en nature ni figurées ; la plupart sont connues sous la dénomination de *pigeon*, et les autres sous celle de *tourterelle*. J'ai cru qu'on devoit les leur conserver, surtout dans un dictionnaire, pour en faciliter la recherche.

L'on n'est pas d'accord sur la place que les *pigeons* doivent occuper dans un système. Linnæus en fait un genre de ses *passeres* ; Brisson, Pennant et Latham les isolent dans un ordre particulier, et d'autres auteurs les mettent dans celui des *gallinacés*. Je me suis conformé à l'opinion de l'illustre naturaliste suédois, parce qu'elle me paroît plus analogue à la nature de ces oiseaux ; en effet, ainsi que presque tous les *passeres*, les *pigeons* se tiennent par paires dans la saison des amours ; le mâle et la femelle travaillent à la construction du nid, partagent les soins de l'incubation et de l'éducation des petits ; et ceux-ci sont nourris dans leur berceau, éclosent aveugles, ne le quittent que couverts de plumes, et sont encore, quelque temps après leur sortie du nid, sans pouvoir se suffire à eux-mêmes : voilà leurs rapports avec les *passeres*. Leurs traits de dissemblance consistent dans leur manière de boire et d'alimenter leur jeune famille, dans la nature de leur plumage et dans la singularité de leurs caresses ; ils en diffèrent encore en ce qu'ils ne chantent ni ne crient, quand ils sont adultes ; leur voix est alors un son plein et roulant, qu'on appelle *roucoulement*. Ces disparités les éloignent aussi des vrais *gallinacés*, avec lesquels ils n'ont point d'analogie dans leur instinct, leurs habitudes et leurs amours. En effet,

ceux-ci sont presque tous polygames, font une ponte nombreuse par chaque couvée, et rarement plus d'une sous les zones tempérées; tandis que les *pigeons* ne pondent que deux œufs, font plusieurs couvées et sont tous monogames. Chez les *gallinacés*, le mâle ne soulage point la femelle dans le travail du nid et de l'incubation; les petits voient en naissant, quittent leur berceau, courent et mangent seuls, dès qu'ils sont éclos; le *ganga* seul fait exception. Enfin, un caractère extérieur et tranchant éloigne les *pigeons* des derniers, et les place naturellement avec les *passeres*, c'est d'avoir, comme ceux-ci, le doigt postérieur articulé au bas du tarse, sur le même plan que les antérieurs, posant à terre sur toute sa longueur et embrassant le juchoir; au contraire, chez les *gallinacés*, ce doigt est articulé sur le tarse plus haut que les autres, ne porte à terre que sur l'ongle ou sur la première phalange, et reste perpendiculaire quand ils sont perchés. Néanmoins, il faut en convenir, il se trouve parmi les *pigeons* des espèces qui participent en quelque chose des *gallinacés* dans leurs mœurs et leurs allures, ou par quelques conformités extérieures; tels sont les *colombi-gallines*, le *pigeon-caille* de M. Levaillant, auxquels il faut joindre les *colombi-gallines* de M. Temminck, le *montaine partridge* de Sloane (*columba montana*), le *pigeon à tête bleue*, le *cocotzin*, etc., qui tous ont les pieds plus allongés que ceux de leurs congénères, et des ailes de perdrix, c'est-à-dire des ailes arrondies et dont les deux premières pennes sont plus courtes que les troisième et quatrième; mais du reste, tous, à l'exception du *colombi-galline* de M. Levaillant, tiennent aux autres pigeons par leurs amours, leur ponte et l'éducation de leurs petits. Il en est de même pour les oiseaux qui portent, à la Martinique et à la Guadeloupe, le nom de *perdrix*. En effet, dit Dutertre, il y a, selon la commune opinion des habitans de la Guadeloupe, trois sortes de *perdrix*, rouge, noire et grise, lesquelles n'ont jamais passé dans mon esprit que pour des *tourterelles*; car elles n'ont point la chair courte de nos *perdrix*; elles ont le bec droit, elles branchent, et nichent sur les arbres; elles ne pondent que deux œufs, ne mènent point leurs petits quand ils sont éclos, mais elles les appellent dans le nid, comme font nos *tourterelles* (*Hist. des Antilles*, tom. 2, pag. 236). Ces faits m'ont été confirmés par des colons de la Martinique et de la Guadeloupe; j'ajouterai, d'après mes propres observations et celles des habitans de la Havane, que c'est à tort que des ornithologistes, qui n'ont vu le *pigeon à tête bleue* (*columba cyanocephala*) que dans des collections ou en captivité, prétendent que ce *pigeon* vit toujours à terre, où il trotte comme les perdrix, et y construit son nid à peu

près de la même manière que celles-ci ; au contraire, il niche sur les branches basses des arbres ; sa ponte n'est que de deux œufs ; ses petits sont nourris dans le nid, et ne le quittent que lorsqu'ils sont en état de voltiger.

De tous les *pigeons* et *tourterelles* que j'ai eu occasion d'étudier dans la nature vivante, les *cocotzins* sont ceux qui m'ont paru avoir le plus de rapports avec les *perdrix ;* car, outre qu'ils ont, comme les autres *colombi-gallines*, les ailes un peu concaves et arrondies, ils marchent et courent comme les *perdrix ;* ils se tiennent continuellement dans les champs et les savanes, y cherchent leur nourriture, et jamais sur les arbres, s'élèvent en l'air et s'y soutiennent de la même manière que celles-ci, le fendent par un vol court et ne s'abattent qu'à terre. C'est pourquoi les Anglais et les habitans des États-Unis, frappés de ces allures, les appellent *ground-dove* (colombe de terre). Mais l'habitude de se tenir à terre, d'y nicher et d'avoir le vol plus étendu, n'appartient pas exclusivement aux *pigeons*, dont les ailes sont conformées ainsi que je l'ai dit ci-dessus ; car, selon Latham, le *columba chalcoptera*, que Temminck range avec ses *colombes* (ma première section), se comporte de même ; ce qui lui a valu, de la part des Anglais de la Nouvelle-Hollande, la dénomination de *ground-Pigeon* (pigeon de terre).

Les *Pigeons* et les *tourterelles* sont granivores, et il y en a beaucoup parmi eux qui sont aussi baccivores dans l'état sauvage ; ils avalent les graines et les baies entières ; ces alimens se macèrent et s'amollissent dans le jabot avant de descendre dans l'estomac ; ils ne digèrent point les noyaux de certains fruits, et les rendent avec leurs excrémens, sans que ces noyaux soient privés de la faculté de végéter ; c'est un moyen que la nature emploie pour disséminer diverses plantes et les propager à de grandes distances. Quelques-uns vivent aussi d'insectes, si on en croit M. de Cossigny, qui a remarqué, pendant plusieurs années, que les pigeons de l'intérieur de l'Ile-de-France se nourrissoient de préférence avec des escargots très-petits, qui s'étoient multipliés si abondamment, qu'ils étoient épars sur le terrain : ces pigeons avaloient entiers ces insectes, dont la grosseur est celle d'un grain de maïs.

La première alliance de ces oiseaux est ordinairement la seule qu'ils contractent dans le cours de leur vie, à moins qu'elle ne soit interrompue par quelque accident. Ils se tiennent par paires dans le temps de leurs amours, et la plupart se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses à l'arrière saison. Chaque bande est toujours composée d'individus de la même espèce. Les *pigeons* sont, de tous les oiseaux, ceux

dont le caractère est le plus aimant. Le *moineau* montre plus d'ardeur, plus de puissance en amour, mais, comme Buffon le dit, nul préliminaire, nulles caresses, beaucoup de pétulance sans tendresse, beaucoup de mouvemens précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Le *coq* a des désirs impétueux et très-fréquens; mais c'est un sultan qui, pouvant aisément les satisfaire, règne en tyran jaloux sur un sérail nombreux, ne connoît pas les douceurs d'une union intime, et ces délicatesses d'amour, peut-être plus touchantes que la jouissance même. Les *pigeons* ne cessent jamais d'être amans: préludes nuancés, accens tendres, mouvemens doux, baisers d'abord timides, ensuite mieux sentis et plus pressans, tout en eux peint le vrai sentiment de la volupté: quoique ardens, c'est par des caresses graduées qu'ils arrivent au but où tendent leurs désirs.

Les uns nichent sur les grands arbres, d'autres dans des crevasses de rocher, d'autres dans les taillis et les bosquets; tous ou presque tous construisent leur nid assez légèrement avec de petits rameaux, et lui donnent une forme presque plate et assez large pour contenir le mâle et la femelle: leur ponte est composée ordinairement de deux œufs, que l'un et l'autre couvent alternativement; ils partagent aussi tous les soins qu'exigent leurs petits, et les nourrissent, quand ils sont nouvellement éclos, d'alimens réduits dans leur jabot en forme de bouillie; ensuite ils leur donnent la graine macérée, et enfin telle qu'ils l'avalent eux-mêmes. Les petits reçoivent leur nourriture d'une manière tout-à-fait particulière à ces espèces d'oiseaux. Pour cet effet, ils mettent leur bec en entier dans celui de leur nourricier, l'y tiennent entr'ouvert pendant que celui-ci fait remonter l'aliment de son jabot, action qu'il accompagne d'un mouvement convulsif des ailes et du corps. Les *pigeonneaux* et les *tourtereaux* naissent avec un duvet léger, et ne quittent leur nid que très-couverts de plumes; mais ils ont encore besoin de leurs parens pour les nourrir quelque temps après qu'ils sont envolés.

Parmi nos *pigeons domestiques et sauvages*, il en est qui ont des habitudes opposées, des différences de mœurs qui semblent appuyer l'opinion de Brisson et d'autres ornithologistes qui comptent cinq espèces de *pigeons*, sans y comprendre les *ramiers* ni les *tourterelles* que tous les auteurs s'accordent à séparer des autres. Les uns préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers; d'autres se gîtent dans des rochers, des fentes, des creux d'arbres; d'autres qui semblent fuir nos habitations et que rien ne peut attirer, tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter et qu'il faut nour-

rir autour de leur volière qu'ils n'abandonnent jamais; d'autres enfin qui ne sont que de passage, et se perchent.

Les cinq espèces admises par Brisson, sont: 1.° le *pigeon domestique;* 2.° le *pigeon romain* et toutes ses variétés; 3.° le *pigeon biset;* 4.° le *pigeon de roche;* 5.° le *pigeon sauvage.* Buffon ne voit qu'une espèce composée de deux races dans les deux premiers, quoique différens par la taille et le plumage, parce qu'ils produisent ensemble des individus féconds, et qui se reproduisent; il ne voit de même dans les trois autres qu'une espèce, celle du *biset*, dans laquelle le *pigeon de roche* et le *pigeon sauvage* ne sont que des variétés très-légères, puisqu'ils sont à peu près de la même grandeur, et que tous trois ont le même naturel et les mêmes mœurs. Il ne reste donc, selon lui, que deux espèces, le *biset* et le *pigeon domestique.*

Buffon regarde encore le *biset* comme la souche première de laquelle tous les autres *pigeons*, dits de *volière*, tirent leur origine, et duquel ils diffèrent plus ou moins selon qu'ils ont été plus ou moins maniés par les hommes; comme il y a, parmi les pigeons domestiques, des races qui diffèrent tellement des autres et des bisets, que des naturalistes se croient fondés à les regarder comme le produit des mélanges qu'on aura faits jadis des espèces sauvages de l'Afrique et de l'Asie. Ce sentiment est basé sur les rapports qui existent entre celles-ci et plusieurs races domestiques. On connoît effectivement des pigeons exotiques, qui ont, comme les *pigeons cavalier* et *messager*, le tour de l'œil caronculé; d'autres dont les pieds sont vêtus de même que ceux des *pigeons tambours*, *carmes*, etc.; plusieurs portent, ainsi que les *bagadais*, un bec gros, robuste et dur; un certain nombre ont, de même que le *pigeon de Crète*, les yeux entourés d'un anneau glabre et lisse; le *pigeon paon* trouve aussi son analogue aux Philippines, où l'on voit, selon Gemelli Carreri, des *pigeons* qui relèvent et étalent leur queue, comme l'oiseau de Junon. Quand toutes les espèces étrangères de l'ancien continent seront découvertes, peut-être en trouvera-t-on encore d'autres qui offriront les traits distinctifs des *pigeons polonais*, *à cravate*, *nonains*, etc. On ne doit pas néanmoins induire de ce que je viens de dire, que nulle de nos races de volière ne tire son origine de celle de colombier; car on retrouve tous ses attributs dans nos *pigeons mondains* et leurs variétés; les uns ont gagné en grosseur, d'autres ont perdu, comme le *culbutant*, que Montbeillard présume être sorti de l'alliance des *pigeons de colombier* avec la *tourterelle des bois;* mais on paroît fondé à lui opposer que les métis qui proviennent de celle-ci et de la *tourterelle blanche* ou *à collier*, sont inféconds. Du moins je n'ai jamais pu tirer d'autres résultats des métis que

j'ai, pendant plusieurs années, appareillés ensemble ou avec leur père ou avec leur mère. Mauduyt nous assure (*Encycl. méthod.*, art. *Tourterelle*) qu'il n'a pas non plus réussi, quoiqu'il ait répété plusieurs fois la même expérience. A plus forte raison, les métis qui proviendroient de la *tourterelle des bois* et du *pigeon*, ne doivent pas se propager, puisque celui-ci est d'une parenté plus éloignée de cette *tourterelle* que celle *à collier*.

A. *Bec droit, grêle, flexible et renflé vers le bout; tarses courts, ailes longues et pointues.*

Le Pigeon biset ou de colombier, *Columba livia*, Var. A. Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 510. Il a treize pouces de longueur totale; la tête, le haut du dos, les couvertures des ailes, la poitrine, le ventre, les flancs et toutes les couvertures de la queue d'un cendré tirant sur le bleu; la partie inférieure du dos blanche; le cou d'un vert doré à reflets; les pennes primaires des ailes, d'un cendré noirâtre; les autres d'un cendré bleu, et terminées de noir; deux bandes transversales de cette couleur sur l'aile; les pennes de la queue, d'un cendré plus foncé que le corps, et terminées de noir; les plus extérieures de chaque côté, blanches; le bec rougeâtre; les pieds rouges et les ongles noirs. On regarde comme variété de cette espèce le *pigeon de montagne* et le *pigeon de roche*, que l'on désigne ainsi suivant les lieux où ils avoient fait leur nid à l'époque à laquelle ils ont été observés. Ce qui distingue particulièrement cette espèce du *pigeon sauvage*, c'est d'avoir le croupion d'un blanc pur, tandis que chez l'autre il est d'un bleu cendré.

L'usage a prévalu chez tous les amateurs et marchands de *pigeons*, de donner le nom de *biset* aux petits *pigeons de colombier* des fermes, auxquels la description du *biset* convient parfaitement. (v.)

Pigeons de volière. — Buffon a divisé ses *pigeons* en douze races pures ou variétés principales de *pigeons domestiques*, avec lesquelles on peut faire toutes les variétés secondaires de chacune de ces races; variétés dont la nature, la nourriture, le climat et l'éducation font chaque jour des races nouvelles, tandis que d'autres disparoissent.

Première race pure.

Les Pigeons grosses gorges, *Columba gutturosa*; ainsi appelés, parce qu'ils ont plus que les autres la faculté d'enfler prodigieusement leur jabot en aspirant et retenant l'air. Cette race est composée des variétés suivantes. On les nomme vulgairement *boulans*.

1.° Le *pigeon grosse gorge soupe en vin*, dont les mâles sont très-beaux, parce qu'ils sont panachés, et dont les femelles ne panachent point.

2.° Le *pigeon grosse gorge chamois panaché*. La femelle ne panache point.

3.° Le *pigeon grosse gorge*, blanc comme un *cygne*.

4.° Le *pigeon grosse gorge blanc*, *patu*, et *à longues ailes* qui se croisent sur la queue, dans lequel la boule de la gorge paroît fort détachée.

5.° Le *pigeon grosse gorge gris*, *panaché* et *gris doux*, dont la couleur est uniforme par tout le corps.

6.° Le *pigeon grosse gorge gris de fer*, gris barré et à rubans.

7.° Le *pigeon grosse gorge gris piqué*, comme argenté.

8.° Le *pigeon grosse gorge jacinthe*, d'une couleur bleue, ouvragée en blanc.

9.° Le *pigeon grosse gorge couleur de feu*; il y a sur toutes ses plumes une barre bleue, une barre rouge et une barre noire; cette dernière termine les plumes.

10.° Le *pigeon grosse gorge couleur de bois de noyer*.

11.° Le *pigeon grosse gorge couleur de marron*, avec les pennes de l'aile toutes blanches.

12.° Le *pigeon grosse gorge maurin* d'un beau noir velouté, avec les dix plumes de l'aile blanches, comme dans le précédent; ils ont tous deux la bavette ou le mouchoir blanc sous le cou.

13°. Le *pigeon grosse gorge ardoisé*, avec le vol blanc et la cravate blanche. La femelle est semblable au mâle, ainsi que dans tous les *grosses gorges* à ailes blanches. Tous ceux qui ont la couleur uniforme et qui sont regardés comme d'origine pure, ont pour caractère d'avoir les dix pennes primaires blanches. Il y a encore plusieurs autres races moins belles, comme les *rouges*, les *olives*, les *couleurs de nuit*, etc.

Cette race a produit avec le *mondain* une espèce intermédiaire plus grosse, mais moins grande, et qui, le plus souvent, enfle moins en gorge; les deux plus belles variétés sont connues sous les noms de *noyer*, *jacinthe* et *feux*, à cause de la couleur de leur dos. Ils sont en général productifs et moins délicats que les grosses gorges, dont il y a encore trois espèces nouvelles très-distinctives et très-estimées des amateurs par leur beauté, leurs grâces et leur fécondité.

1.° Le *pigeon lillois*, plus svelte que le grosse gorge, et dont le caractère est d'avoir de petites plumes sur les pattes, et de se tenir debout, la tête sur la même ligne que les pattes. Il y en a de tout blancs, de blancs ardoisés, à ailes bariolées de gris de perle, dont les plus rares sont ceux dont le vol est

marqueté de taches brunes comme l'hermine; d'autres gris piqué ou de couleur vineuse.

2.° Le *pigeon plongeur*, souvent moins haut et moins gros que le précédent, et qui reçoit son nom de ce qu'il a, comme lui, l'habitude de nager dans l'air, sur sa gorge enflée, sans battre des ailes; son caractère est d'être beaucoup plus patu, et surtout d'avoir aux cuisses de longues plumes, qui lui forment comme un cuissart ou pantalon. Ses couleurs sont à peu près les mêmes que celles du *lillois*, dont le dernier caractère seul le distingue, ainsi qu'une gorge beaucoup moins grosse.

3.° Le *claquart*, qui n'est qu'une variété du précédent, et dont le caractère principal est de faire beaucoup de bruit en battant des ailes, dont les fouets se croisent sur la queue, avec beaucoup de plumes aux pattes et des éperons.

Tous ces pigeons, quoique très-productifs, sont très-délicats, et sujets surtout à un mal presque incurable; leur jabot se crève, et leurs alimens s'épanchant dans la vessie ou gorge, les font tomber jusqu'à terre; on y remédie foiblement, soit en ouvrant cette poche et la recousant après l'avoir vidée, soit en les tenant debout vingt-quatre heures roulés dans un sac étroit.

En outre, lorsque ces pigeons se battent et viennent à muer, leur gorge, dépouillée de plumes, offre l'aspect hideux d'une vessie rougeâtre.

Un autre inconvénient commun à tous les pigeons qui enflent leur gorge, et souvent à tel point qu'ils semblent étouffer, qui se tiennent droits perpendiculairement, et semblent prêts à tomber en arrière, c'est d'être en cet état absolument incapables de se défendre contre les autres pigeons qui les attaquent, et de résister sur un toit aux coups de vent qui les surprennent, les renversent avec violence et les emportent au loin. Aussi ces désavantages les ont fait négliger malgré leur beauté. Un amateur ne parviendroit plus à se procurer les espèces décrites par M. de Buffon.

Deuxième race pure.

Les Pigeons mondains. Ce sont les plus communs, et parmi eux se trouvent les plus recommandables par leur fécondité; d'autres ne sont estimés que par leur beauté et leur forme, et sont d'un foible produit. Ils ont ordinairement une taille moitié plus forte que les *bisets*. Les plus gros ne sont ni patus ni huppés; quand la race est pure, ils sont ordinairement blancs; mais il en est de noirs et blancs, de presque tout gris et de variés de plusieurs couleurs, selon que la race est plus ou moins mélangée. La femelle ressemble assez au mâle.

Ils offrent plusieurs variétés dans la grandeur, qui toutes ont pour caractère commun un filet rouge autour des yeux.

Les *gros mondains;* ce sont des oiseaux lourds, et à peu près gros comme de petites poules. Leur grandeur seule les fait rechercher, car ils ne sont pas bons pour la multiplication, et souvent cassent leurs œufs.

Les *bagadais;* ce sont de *gros mondains*, avec un tubercule au-dessus du bec en forme d'une petite morille, et un ruban rouge beaucoup plus large autour des yeux; cette espèce de seconde paupière leur tombe même sur les yeux lorsqu'ils sont vieux, et les empêche de voir; ils ont le bec courbé et crochu. Ils présentent plusieurs variétés; il y en a de noirs, de rouges, de mélangés de noir et de blanc, de minimes, etc. Ces pigeons, estimés pour leur port, leur taille, ne produisent que difficilement et en petit nombre.

Il faut rapporter à cette espèce les *pierrés*, dont les morilles sur le bec et sur les yeux, sont beaucoup plus grosses et blanchâtres, de manière qu'elles imitent les bois naissans du cerf.

Le *pigeon espagnol* est encore un *pigeon mondain*, aussi gros qu'une poule et très-beau; il diffère du *bagadais* en ce qu'il n'a point de protubérance sur le bec, et que les paupières, plus larges, plus saillantes que celles des *gros mondains*, le sont moins que les paupières des *bagadais;* en outre, il a le bec droit au lieu d'être courbé. On le mêle avec le *bagadais*, et le produit est un très-gros et très-grand pigeon. Race peu féconde et peu connue.

Le *pigeon turc* (*columba turcica*), qui a, comme les *bagadais*, une grosse excroissance au-dessus du bec, avec un ruban rouge qui s'étend depuis le bec jusqu'aux yeux. Ce pigeon est très-gros, huppé, bas de cuisse, large de corps et de vol. Il y en a de minimes, de bruns presque noirs, gris de fer, gris de lin, chamois et soupe en vin. Ces oiseaux sont très-lourds, et ne s'écartent pas de leur volière. C'est une variété assez rare, et peut-être n'existe-t-elle plus.

Les *pigeons romains* (*columba hispanica*). Ils ne sont pas tout-à-fait si grands que le *pigeon turc*, mais ils n'ont point de tubercule sur le bec, ni un large ruban rouge autour des yeux; ils ont le vol aussi étendu, et n'ont point de huppe. Il y en a de noirs, de minimes et de tachetés; d'autres d'un brun noirâtre un peu pourpré, avec des reflets verts et rouges sur le cou. Ils sont très-communs en Italie, et c'est ce qui leur a fait donner leur nom.

Leur caractère distinctif et qui les sépare du mondain, est d'avoir un petit cercle rouge autour de l'œil, dont l'iris est blanchâtre, la paupière rouge; et sur le bec deux fèves.

Il y a de ces pigeons d'une taille énorme et d'un blanc farineux, que les amateurs achètent plusieurs louis la paire, quoiqu'ils produisent peu. Telles sont les plus grosses variétés des mondains.

C'est ici qu'il faut placer la nouvelle espèce de pigeon, dite *bâtarde*, ou mieux *batave*, parce que les premiers ont été apportés de Batavia.

Ce pigeon, pour la taille, tient beaucoup du bagadais, dont probablement il est la souche primitive plutôt que le biset : il ressemble beaucoup pour la forme au *tétras*; son cou et son bec sont allongés; sa démarche est lourde, son vol pénible, parce qu'il n'a presque pas de plumes : les os de l'épaule sont proéminens et presque à nu; ses pates sont longues et rouges de sang, et si on les allonge le long de sa queue, qui est courte et comme étalée, elles la dépassent d'un doigt, ce qui constitue les caractères distinctifs des mélanges qu'il a déjà subis.

Cette espèce, d'abord très-recherchée, lorsque sur un fond couleur de tabac d'Espagne et un cou brun, sélève une tête blanche qui les fait appeler *têtards*, est à présent plus négligée. Une paire, qui valoit jusqu'à dix louis, n'en vaut plus qu'un. Cet abandon vient probablement de la bizarrerie de leur forme, qui tient plus de l'oie que du pigeon, et de leur redoutable bec, avec lequel ils déplument et tuent les pigeons plus petits.

On doit après placer les pigeons dits moyens mondains, les plus communs à présent, et ceux qui peuplent les colombiers économiques, et fournissent avec les bisets les marchés de la capitale. Ces pigeons, un peu moins gros que les précédens, sont de toute couleur, avec ou sans huppe, patus ou non patus, et leurs nombreuses variétés ne peuvent se décrire, parce qu'elles sont le produit de mélanges combinés à l'infini. Leur caractère distinctif ne peut être que leur grosseur, qui équivaut à celle d'un jeune poulet de trois mois.

Puis, viennent les petits mondains, qui ont des variétés précieuses inconnues à M. de Buffon.

La variété la plus remarquable est celle qui fut apportée, vers 1808, de Berlin; elle étoit d'un beau noir, avec un rang de pois blancs sur les ailes. Il ne paroît pas qu'on ait pu la multiplier en France. J'en ai possédé une paire trop vieille pour produire encore; elle est empaillée et placée au muséum d'histoire naturelle. Il y a des pigeons de Souabe qui leur ressemblent parfaitement, quant aux ailes bariolées de blanc.

Après les moyens mondains viennent les petits mondains, qui sont un peu plus gros que le biset, et dont les variétés,

assez nombreuses pour la plupart des couleurs brillantes.

Les plus belles sont les colliers dorés, les barrés orangés, les bisdorés ou bédorés, les herminés, dont les noms seuls donnent une idée de leurs beautés.

Les premiers ont la tête bleuâtre, le cou et le poitrail d'un jaune métallique; le dos jaunâtre et comme truité de gris; les ailes et la queue bleuâtres; les seconds, qui ne sont qu'une variété, ont le cou et le dos plus ou moins bleuâtres et le poitrail comme surdoré, et sur les ailes une raie jaunâtre étendue comme un ruban sur un fond blanc.

Les bisdorés sont, ou jaunâtres et surdorés sur la poitrine, ou bien ils ont le dos d'une couleur de bois d'acajou clair; la poitrine d'un brun doré, avec un léger plastron plus clair; d'autres ont le dos d'une couleur d'acajou mate; le cou et la poitrine d'une belle couleur changeante approchant de celle de la prune dite de monsieur, ou d'un brun violâtre. Les herminés, plus rares et plus beaux encore, diffèrent de cette variété par leur manteau ou le dessus de leurs ailes qui est blanchâtre, avec des marbrures brunes, ce qui fait un charmant effet.

Je serois tenté de rapprocher de cette dernière variété les pigeons dits de Souabe, qui lui ressemblent un peu, mais dont le cou brun est comme moucheté de blanc, si leur huppe ne les en éloignoit pas, et si leur attitude ne les rapprochoit pas du pigeon tournant, dont probablement ils descendent. Je les ai d'abord admirés chez le sieur Corbier, oiseleur, à Paris, quai de la Mégisserie.

Une autre variété qui tient beaucoup du petit mondain, et plus encore du biset, avec lequel elle a plus de ressemblance, est le pigeon, dit *volant*. Il est très-étonnant que les auteurs en parlent aussi peu, car il est, du moins à présent, le plus répandu comme le plus productif. On pourroit croire que c'est le biset même, tant il lui ressemble par la couleur, surtout lorsqu'il est bleu, si d'ailleurs il n'en différoit sensiblement par une taille plus svelte, plus allongée, une tête plus élevée, plus fine, toujours embellie par deux yeux dont l'iris d'un blanc de nacre de perle entoure une prunelle noire. Ces yeux le distinguent encore plus du mondain, qui a l'iris jaunâtre ou même noir; ce que les amateurs appellent l'œil de vesce, parce qu'il ressemble à ce grain.

Ce pigeon, très-léger au vol et qui s'élève très-haut, a la merveilleuse sagacité de reconnoître toujours le colombier où il est né, et de le retrouver au milieu des innombrables cheminées de la capitale, où il est très-multiplié; quoique placé au fond de cours obscures, il s'élève par-dessus les

plus hauts édifices, plane sur eux et revient à sa demeure.

Il en existoit une variété très-élégante, mais patue, dite *pigeons volans anglais* et *hollandais;* les plus beaux étoient d'un blanc teinté de rose au soleil, quoique la barre ou le fond du plumage fût noir ; cette jolie variété n'existe plus.

Les espèces les moins fortes sont: 1.° le *pigeon tambour* ou *glou-glou* : la première dénomination vient de ce que son roucoulement a du rapport avec le bruit du tambour entendu de loin; la seconde, de ce qu'il fait sans cesse entendre ces deux sons. Les caractères du pigeon glou-glou sont une coquille derrière la tête, et sur la tête même une couronne pareille à celle du serin huppé, qui lui couvre le bec et les yeux presque à moitié : ils ont de plus de longues plumes aux cuisses et aux pates, qu'elles dépassent latéralement de près de trois pouces; l'iris de ses yeux est d'un blanc de perle, et la paupière rouge. Il est bas sur pates et lourd au vol. Frisch décrit ensuite et donne la figure du pigeon patu huppé, qu'il nomme aussi *pigeon de mois* (*columba menstrua*), parce qu'il produit tous les mois, et qu'il n'attend pas que ses petits soient en état de manger seuls pour couver de nouveau. Il faut cependant en excepter le fort de l'hiver, et ne compter que sur huit ou neuf mois. Il est constamment patu (*columba dasypus*) ; c'est une race recommandable par sa fécondité. Ce pigeon est huppé, et il y en a de toutes couleurs. Il faut observer que presque tous les mondains, les volans et autres font aussi des petits tous les quarante jours ou tous les mois lorsqu'ils sont jeunes, jusqu'à quatre ans, et que le colombier est chaud l'hiver. Ils sont blancs ou noirs, panachés de l'une ou l'autre couleur; les plus beaux sont les blancs, avec une sorte de collier de plumes noires.

Nota. C'est par erreur de copiste que dans la première édition de ce Dict., l'on a fait un seul article du pigeon tambour et du pigeon de mois, qui n'est autre que le moyen mondain, ou du moins l'une de ses nombreuses variétés ; car le pigeon tambour, outre qu'il est très-délicat, ne peut produire beaucoup, surtout dans les climats humides et les colombiers malpropres, parce que ses longues plumes, étant sales et mouillées, s'attachent aux œufs, et qu'il les emporte en quittant le nid, ou durcit la coquille en la recouvrant d'ordure, ce qui empêche le petit de la rompre pour éclore. J'en possède une paire depuis quatre ans, et je n'ai pu en obtenir encore que trois mâles. En outre, leur mue est plus pénible et leur pesanteur au vol les a fait négliger à tel point, qu'il n'étoit plus possible, malgré leur singularité, d'en trouver un en France. Depuis peu, le sieur Corbier, amateur, quai

de la Mégisserie, à Paris, en a fait venir d'Allemagne, et les a multipliés.

2.° Le *pigeon nonain* (*Columba cucullata*) dont il y a plusieurs variétés, savoir : le soupe en vin, le rouge panaché, le chamois-panaché ; mais dont les femelles de toutes trois ne sont jamais panachées. Les nonains ont deux variétés bien distinctes par leur grosseur ; car l'une d'elles atteint presque la taille du volant ou grosse gorge ; mais elle est aussi plus lourde, et par conséquent a moins de grâce ; elle est moins estimée.

Le pigeon nonain a le dessus de la tête toujours blanc ; une coquille plus haute que celle du coquille hollandais ; elle se joint de chaque côté à une fraise de deux rangées de plumes jusqu'à l'épaule, puis simples sur le plastron où elles se touchent, et lui forment ainsi un capuchon frisé dont les couleurs changeantes et la mobilité produisent un charmant effet ; l'iris de ses yeux est perlé ; ses fraises mettant obstacle à la rapidité de son vol. Il reste près des bâtimens, et devient très-familier. Les blancs purs sont les plus estimés.

Si l'on apparie le glou-glou ou le nonain, soit entre eux, soit avec les races dont ils paroissent s'approcher le plus, les petits de la première génération ne leur ressemblent jamais ; ceux du pigeon tambour perdent leur voix, leur couronne, et les pattes ont moins de plumes, plus courtes et moins nombreuses. Le nonain perd sa fraise ; sa coquille se change en huppe ; sa tête et sa queue conservent rarement leur blancheur. Jamais, quelque mélange que l'on puisse faire des espèces voisines de ces deux races, quelque multipliées que soient les générations, on ne ramène les descendans ou du glou-glou ou du nonain ; ce qui prouve qu'eux-mêmes forment des races séparées des autres par la nature. En général, c'est le mâle qui imprime à sa postérité ces caractères distinctifs des races, et pour les retrouver, il faut remettre toujours le mâle de la race que l'on désire avec les femelles métisses qui en proviennent ; après quelques générations, elles rentrent dans leur forme primitive. Ainsi, en mettant un mâle nonain chaque année, ou de six mois en six mois, avec la femelle dont il est le père, mais provenue d'un premier mélange, on finira par avoir des femelles parfaites. Cependant, après beaucoup de générations, il arrivera souvent que les caractères de l'adultération reparoîtront, et que ces petits n'auront pas toujours toute leur pureté : on n'obtiendra pas les mêmes succès dans les variétés ou les races croisées qui, toutes dégénérées, ne font même pas des petits semblables à elles. Les glou-gloux obtenus par ces soins sont

muets, et par conséquent de peu de prix, puisqu'ils perdent le caractère qui a motivé leur dénomination.

3°. Le *Pigeon maurin*, qui est tout noir, avec la tête et le bout des ailes blancs; ce dernier est d'une taille au-dessus des nonains ordinaires; elle approche de celle du pigeon grosse-gorge, et il a comme lui l'habitude d'enfler sa gorge. Il est le produit de celui-ci et du précédent, mais il ne multiplie pas autant. Ces pigeons ont le bec court, une petite aile, une forme élégante, une fraise de plumes relevées.

Nota. Ce ne peut être que d'après de faux renseignemens que M. de Buffon a placé les pigeons tambour et les nonains dans la race des mondains, dont le caractère principal est d'avoir la tête dégagée de huppe, ou du moins de coquille ou de couronne, de fraise et de cravate, et l'iris de l'œil, jaunâtre ou noir.

Ces deux espèces sont si distinctes et si peu susceptibles de mélange sans perdre leur caractère particulier, qu'elles doivent être considérées, aussi bien que les pigeons paons, cravates et coquilles hollandais, comme formant des races pures.

Troisième race pure.

Le *pigeon paon* (*Columba laticauda*), nommé ainsi parce qu'il a la faculté de redresser sa queue et de l'étaler comme fait le paon : il est un peu plus gros que le pigeon nonain. Les plus beaux de cette race ont jusqu'à trente-deux plumes à la queue, et les autres n'en ont que vingt-huit. Lorsqu'ils la relèvent, ils la portent en avant, et la tête tellement en arrière qu'elle touche à la queue; ils tremblent aussi, comme les coqs-d'inde, pendant tout le temps qu'ils sont dans cette attitude; leur œil est noir et comme un grain de vesce. Il y a encore une autre race de *pigeon trembleur;* mais elle diffère du pigeon paon en ce qu'elle tremble presque continuellement sans relever sa queue, qui n'est pas si large à beaucoup près; on obtient de ces trembleurs, qui ne sont qu'une variété, en mettant un mâle tambour avec une femelle de paon. Voyez Willughby et Ray. La femelle relève et étale sa queue comme le mâle, et est tout aussi belle. Il y en a de tout blancs; d'autres blancs, avec la tête et la queue noires (cette variété n'existe probablement plus). Ces oiseaux volent difficilement. Aussi on les élève plutôt par curiosité que par utilité; ils se privent aisément et deviennent très-familiers. On en a importé en France, de la Guyane, une superbe variété; elle est d'un blanc mat; les ailes d'un bleu nuancé d'espèces d'yeux plus clairs, sont rayées de barres noires, comme celles du pigeon cravate de la Belgique. Une autre variété curieuse est celle que l'on appelle *paon de soie*, parce que ses plumes,

sans adhérence, retombent comme de la soie, ou plutôt des fils de coton.

Ces pigeons de soie ne pouvant voler parce que leurs ailes étendues sont à jour, sont très-agréables pour amuser dans les appartemens ; ils deviennent très-familiers : leur chair a un goût sauvage qui la fait ressembler à celle des oiseaux de rivière. Le mélange de cette race produit des pigeons de soie de toutes formes et de toutes couleurs ; lorsque ce sont des pigeons barrés sur les ailes avec lesquels ils s'apparient, ils produisent des individus qui portent des franges d'effilé de couleur variée, qui produisent un effet agréable.

Quatrième race pure.

Le *pigeon polonais*. Il n'est pas plus gros que le pigeon paon, et plus trapu; il est caractérisé par un bec très-gros et très-court, par un large cercle rouge autour des yeux, dont l'iris est nacré, et par des jambes très-basses. Il y en a de noirs, de roux, de chamois, de gris et de tout blancs.

Le pigeon polonais est très-productif et lourd au vol; il y en a dont les cercles du tour de l'œil sont si larges qu'ils se joignent presque sur leur tête, qui est comme carrée, ce qui leur donne un aspect assez désagréable. Les plus estimés sont ceux dont la tête bien faite et marquée de quatre protubérances, s'élève sur un cou délié bien changeant. Ne seroit-ce pas à des mélanges de cette espèce que l'on devroit le pigeon dit *crapaud volant*, à présent inconnu ? l'attitude du polonais, son œil, lui donnent de face quelque ressemblance avec cet oiseau.

Cinquième race pure.

Le *pigeon à cravate* (*Columba turbita*). C'est un des plus petits pigeons; il n'est guère plus gros qu'une tourterelle, et l'on dit qu'en les appariant ensemble, ils produisent des mulets ou métis. Une touffe de plumes qui semble se rebrousser sur la poitrine et sur la gorge, est le caractère auquel on le reconnoît. Il a le bec très-petit et très-court. Il y en a de soupe en vin, de chamois, de panachés, de roux, de gris, de tout blancs, et d'autres blancs avec un manteau noir, ou brun, ou bleu barré de noir, et ce sont les plus jolis. Il est d'un médiocre produit ; d'ailleurs il est petit, c'est pourquoi on ne l'élève guère que par curiosité. On distingue particulièrement le cravate anglais qui est bleu d'améthyste, avec des barres noires sur les ailes : il est très-productif.

Cette race, quoique un peu lourde, soutient son vol très-long-temps et en ligne droite. C'est elle dont on se sert à

présent pour messagers dans la Belgique, où elle est très-commune.

Elle a produit, par les mélanges, une variété qui n'a pas, ou qui n'a presque pas de cravate, et que l'on appelle *pigeon benin* à cause peut-être de la douceur de sa physionomie.

Sixième race pure.

Le *pigeon coquille hollandais* (*Columba galeata*). Ainsi nommé parce qu'il a derrière la tête des plumes à rebords, qui forment comme une espèce de coquille; il est aussi de petite taille; il a la tête, le bout des grandes pennes des ailes et celles de la queue teints des mêmes couleurs, tandis que le reste du corps est différent, et ordinairement blanc; il y en a à tête et à queue noires; d'autres ont ces parties blanches ou jaunes; d'autres ont le corps de ces couleurs, avec la tête et la queue, blanches; tous ont l'extrémité des ailes pareille à la queue: l'iris de ses yeux est noir. On connoît une variété secondaire qui n'a pas de coquille. Ce pigeon n'a pas le corps rond comme les autres, mais allongé et fort dégagé; sa taille est moins forte que celle du pigeon paon. Il est productif et nourrit fort bien ses petits. Il tient un peu du nonain par sa forme et son élégance; il se distingue surtout de celui-ci en ce qu'il n'a pas de demi-capuchon sur la tête et sur le cou.

Septième race pure.

Le *pigeon hirondelle*. Taille et corps allongé de la tourterelle, vol très-léger. Il aime à planer au-dessus des arbres et des bâtimens, comme l'hirondelle, dont il imite la rapidité. Tout le corps est blanc; les ailes seules, les pattes et cuissarts sont noirs ou rouges, ou bleus, ou jaunes; il a, sur la tête, un petit casque ou calotte, de la même couleur, absolument pareil, pour la forme, à celui de la fauvette, dite à tête noire; son œil est jaune ou de coq.

Cette espèce charmante a le défaut, pour les climats humides, d'être patue et un peu basse sur ses pates, ce qui lui donne, ainsi qu'au tambour, une démarche pesante et gênée, ne s'avançant qu'en soulevant, l'une après l'autre et lentement, leurs longues bottes de plumes; en outre, leur iris n'est pas blanc, et trop souvent le noir de la prunelle se confond en s'étendant sur cet iris, comme si étant fait d'émail, la teinte noire avoit coulé sur le jaune de cet iris; accident également commun aux tambours et aux nonains; ce qui leur ôte beaucoup de prix. Il a un fer à cheval blanc sur le dos.

Ce pigeon, élégant et très-remarquable pour le contraste heurté, mais agréable de ses couleurs, étoit devenu très-rare.

Le sieur Corbier, amateur, a fait multiplier cette espèce. Les individus très-purs sont encore chers. Des plumes noires qui percent souvent parmi les blanches, et réciproquement, sont coupées par les maquignons : l'amateur doit donc les examiner de très-près, pour voir s'il y a du vide dans le glacé de leur plumage, et le souffler pour apercevoir les tuyaux écimés.

Huitième race pure.

Le *pigeon carme* est très-rare, petit et bas sur ses jambes : il a les pieds et les doigts garnis de plumes très-longues ; le bec très-court ; une huppe en pointe derrière la tête, semblable pour la forme à celle de l'alouette huppée. Le dessous du corps est toujours blanc, et le manteau ou gris de fer, ou chamois, ou soupe en vin, ou gris doux. Cette race n'existe probablement plus ; on ne la retrouve même pas dans les collections empaillées. Aucun amateur, ni ancien marchand ne m'ont dit en avoir vu. Ceux qu'on m'a présentés pour tels, n'étoient évidemment que des bâtards de pigeons hirondelles.

Neuvième race pure.

Le *pigeon heurté* est fort recherché des curieux. Il a une tache de bleu, de jaune, de noir ou de rouge au-dessus du bec seulement et jusqu'au milieu de la tête, avec la queue de même couleur ou blanche, et tout le reste du corps blanc. Il n'est point patu et a la grosseur des pigeons mondains ordinaires, dont il n'est probablement qu'une variété que l'on produit aisément avec un mâle ou une femelle heurtée, mis avec un mondain ou un volant d'un blanc pur ; à la première génération, ils ont des petits décorés d'une fève colorée sur le devant de la tête. Cette espèce a été négligée sans doute parce que la fève n'est pas très-apparente, et qu'il n'est pas rare de voir des pigeons blancs à queue noire ; d'ailleurs ils ont l'*œil de vesce* et les paupières noirâtres.

Dixième race pure.

Le *pigeon suisse* a la taille et la légèreté du volant ou du biset; le plumage ordinaire est panaché de rouge, de bleu ou de jaune sur un fond blanc, avec un ou deux colliers et un plastron brun-rouge ; souvent il y a deux rubans, sur les ailes, qui ne sont point panachés, mais de la couleur uniforme qui est sur tout le corps ; des individus sont sans collier ni plastron ; d'autres sont ardoisés ; d'autres azurés, et d'autres sont appelés *colliers jaunes jaspés*, *colliers jaunes maillés* ; ils portent en effet des colliers de cette couleur. Cette espèce est devenue rare dans sa pureté, parce qu'on l'a mêlée avec les volans, les culbutans et les tumblers ou culbutans anglais ; on l'a

retrouvée en appariant ces variétés, soit ensemble, soit avec les petits mondains, les plus riches en couleurs. Elles ne diffèrent des tumblers surtout que par le défaut de panaches sur le plumage, et leur bec qui est beaucoup plus long; l'œil est perlé.

Onzième race pure.

Le *pigeon culbutant* (*Columba gyratrix*) est encore un des plus petits pigeons. Il est ainsi nommé parce qu'il tourne sur lui-même deux, trois ou quatre, et même cinq fois la tête en arrière en volant, comme un corps qu'on jeteroit en l'air; il vole très-vite, s'élève le plus haut de tous; ses mouvemens sont très-précipités et fort irréguliers. On lui a aussi donné le nom de *pigeon pantomime*, parce qu'on a cru voir qu'il imitoit les gestes et les sauts des danseurs de corde et des voltigeurs. Il y en a de gris, d'un roux-brun, de noirs et de variés de ces différentes couleurs. Les plus ordinaires sont bleus ou noirs, panachés de deux couleurs. Ils ressemblent beaucoup, pour l'œil et la taille, aux volans, dont peut-être ils ne sont qu'une variété. M. de Buffon dit avec raison qu'ils perdent l'habitude de tourner sur eux-mêmes lorsqu'ils peuvent voler à la campagne, dans une vaste atmosphère; cette aptitude à tourner en tombant, comme s'ils venoient d'être frappés d'un coup de fusil, leur donne le moyen d'éviter les oiseaux de proie. Les meilleurs sont les plus trapus.

L'Angleterre nous en fournit une charmante variété, nommée en anglais et en allemand, *tumbler*, *tuniler*, *tummel*, *taube*. L'espèce y est rare et plus encore en France.

Leur caractère est d'avoir un très-petit bec et la tête ronde et assez grosse, sur un cou mince; tandis que le culbutant français a la tête plus longue et comme moutonnée; le bec allongé comme le volant; ils ont l'œil comme lui; leur plumage est ou jaunâtre panaché, ou brun caillouté, avec un plastron de couleur plus vive. Il y en a de blancs et de noirs; ces aimables oiseaux sont aussi plus trapus que le volant ordinaire, moins gros, et tout aussi productifs. Appariés avec les espèces proportionnées à leur taille, ils fournissent de jolis métis, qui toutefois ne font pas des petits semblables à eux-mêmes ni à leurs parens.

Douzième race pure.

Le *pigeon tournant* ou *batteur* (*Columba gyrans*). Ce pigeon tourne en rond quand il vole, et bat si fortement des ailes, qu'il fait autant de bruit qu'une claquette. Il est ordinairement gris avec des taches noires sur les ailes, ou rouge, ou blanc de perle, avec un fer à cheval blanc sur le dos, et l'œil de coq. Ce pigeon est un véritable perturbateur des colom-

biers ; il fait faire beaucoup d'œufs clairs en se précipitant sur les mâles, sur lesquels il se cramponne, comme un oiseau de proie, après les avoir effrayés par des rondons qu'il fait par trois ou quatre, d'abord à droite, puis à gauche.

Il y a encore quelques pigeons donnés comme espèces par des auteurs, et comme variétés par d'autres; tels sont: 1.° Le *pigeon de Norwége* (*col. norwegica*), indiqué par Schwenckfeld, qui est blanc comme neige, huppé, patu et plus gros qu'aucun de nos pigeons. 2.° Le *Pigeon de Crète* ou *de Barbarie* (*col. barbarica*), qui a le bec très-fort, et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, recouverte de mamelons farineux; le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur les ailes. 3.° Le *pigeon frisé* (*col. hispida*) d'Aldrovande, qui est tout blanc et frisé sur tout le corps. Comme j'ai possédé cette race vivante, j'ajouterai qu'elle a les pieds et les doigts garnis de plumes; les pennes des ailes avec leurs barbes frisées. Ce pigeon vole avec beaucoup de difficulté : la femelle ne diffère en rien du mâle; sa grosseur est celle du pigeon tambour. Ce pigeon ne forme pas une race, ni même une espèce; la frisure de ses plumes n'est qu'un accident, un jeu de la nature, comme celle des poules frisées ; mais cette irrégularité peut nuire à la postérité, comme celle du pigeon de soie, dont nous avons parlé : les mêmes observations conviennent à tous deux. 4.° Le *pigeon messager* (*col. tabellaria*), de Willughby, qui ressemble beaucoup au pigeon turc, tant par son plumage brun que par ses yeux entourés d'une peau nue, et ses narines couvertes d'une membrane épaisse. Il est très-long et très élevé sur pattes. On lui donne ce nom parce qu'on s'est, dit-on, servi de ce pigeon pour porter des lettres au loin ; mais presque toutes les moyennes et les petites espèces peuvent être employées à cet usage, surtout lorsque la situation élevée de leur colombier natal leur a permis de connoître un vaste horizon. Le pigeon cravate anglais bleu fait cette fonction dans la Belgique. 5.° Le *pigeon cavalier* (*col. eques*), de Willughby et d'Albin, qui provient, dit-on, du pigeon grosse gorge et du pigeon messager. Enfin, 6.° le *pigeon à crinière* (*col. jubata*), qui porte une huppe pendante sur le sommet de la tête en forme de crinière.

Du Mélange des Races.

Nous avons fait plusieurs observations éparses qui peuvent être rapprochées sous ce paragraphe, en les y faisant suivre d'autres moins importantes pour le naturaliste et l'amateur, qui trouve dans le croisement des races plus de produit, plus de plaisir et même d'économie, parce que les métis sont plus féconds, qu'ils offrent des variétés, des espèces

nouvelles et précieuses, et que l'on peut, avec vingt ou trente pigeons, tant mâles que femelles, avoir les belles espèces estimées, en n'ayant qu'un individu mâle ou femelle de chacune, que l'on apparie avec un autre d'une autre espèce, en proportionnant les tailles, les formes, en mettant de l'harmonie ou des contrastes dans les couleurs.

Deux caractères dominent dans ce mélange, celui de la race et celui du mâle : la queue du paon mâle ou femelle, par exemple, se transmet, non dans toute sa beauté ni son érection, aux métis, mais toujours ils l'ont plus longue, plus large, plus touffue que les autres, et presque toujours elle est blanche ; c'est d'eux que l'on a obtenu les volans noirs à queue blanche.

De même le nonain, le coquille, le paon, le patu, transmettent au moins une crête, une fraise légèrement tracée, des plumes aux pates, aux métis. C'est au nonain que l'on doit le maurin de M. Buffon.

Le caractère du mâle se transmet du moins pour la forme, et si on lui donne plusieurs fois de suite des femelles venues de lui, les petits, après quelques générations, rentreront du moins dans l'espèce, et je dis le plus souvent, ordinairement, quelquefois ; car ici la nature se joue de nos règles, les faits et les observations les plus multipliés ne permettent pas d'en tracer d'immuables.

Lorsque les œufs mêlés, provenus de ces mélanges, sont éclos, l'amateur peut déjà juger de leurs couleurs futures, de la régularité de leur plumage, du cas qu'il en peut faire, par conséquent du soin qu'il en doit prendre. Un bec noir annonce un plumage analogue ; s'il est bleuâtre ou plombé, ce sera du bleu ; s'il est blanc, la couleur sera blanche ou du moins très-claire, quelle qu'elle soit ; si le bec est mélangé de blanc et d'une autre couleur, la bizarrerie ou la régularité de ce mélange indiquera celle du plumage ; et, à coup sûr, des taches mal placées sur le bec n'appartiendront qu'à un vilain pigeon bariolé, sans régularité ni contraste piquant.

C'est ici le cas de prémunir encore les amateurs contre l'astuce des maquignons, qui arrachent ou coupent la plume qui nuiroit à la pureté, à l'uniformité d'une teinte, en y faisant tache. Il faut, lorsqu'ils vendent un pigeon rare, dont cette teinte doit être uniforme, examiner attentivement s'il n'y a pas de vide dans le plumage ; autrement les plumes arrachées reparoîtront bientôt ; ou, la première mue, si elles sont coupées, dépareroit l'oiseau jusque-là tant admiré. Je parle par expérience, et ma consolation est de la rendre utile aux autres.

Le pigeon ne se prête pas toujours aux caprices de l'amateur, et si le mâle, toujours ardent, a plus de complaisance,

il n'en est pas de même des femelles ; par fois tous les feux de l'amour et du printemps, ou la chaleur factice que lui donnent l'alpiste et le chènevis, ne peuvent la déterminer à prendre le mâle qu'on lui donne même pendant six mois, un an de détention ; souvent elle le bat, ou si le mâle lui rend des coups, elle se blottit, gonflée, boudeuse, dans un coin de la prison ; elle ne le quitte que pour boire et manger, et toutes les avances, les agaceries, les tournoiemens, les roucoulemens du mâle ne peuvent l'en retirer. Ce n'est pas fidélité : cette vertu, comme la douceur, est une chimère chez le pigeon domestique, c'est caprice ou antipathie ; car si on lui rend la liberté, elle choisira le premier mâle venu : elle s'abandonnera même à plusieurs, et fera sa ponte toute seule. Cette antipathie s'établit quelquefois aussi tout à coup dans une paire qui se sépare et ne veut plus se réunir. Il en arrive de même si le mâle est trop vieux ou infirme : quelquefois cependant la femelle lui reste fidelle ; mais elle prend un amant de passage, le premier venu, et rapporte au ménage des adultérins, dont le mâle prend soin comme s'ils étoient ses propres petits ; et ce manége peut durer jusque dans son extrême vieillesse ; car, alors même que ces oiseaux perdent la faculté de marcher et de voler, ils ont encore celle si fatigante de la déglutition, tant la nature a d'empire et de sagesse ; ils peuvent couver les œufs et nourrir les petits ; ce qui donne aux amateurs le plaisir de conserver, sans enfreindre les lois de l'économie, les vieillards pour lesquels leur beauté, des souvenirs ou d'autres causes, leur ont inspiré de l'attachement. Souvent aussi la mue ramène l'époque d'un nouveau mariage, si ce n'est d'un nouveau choix, et, dans le premier cas, le mâle poursuivant sa capricieuse femelle, ne la ramène à la constance qu'après de nombreux combats, qu'elle soutient avec une espèce de fureur.

Revenons aux mélanges pour dire que, si, par l'influence de la nourriture et du climat, ils produisent des races nouvelles et pures, tôt ou tard l'adultération reparoît, et que l'on n'obtient très-souvent que de petits monstres. Il en est encore de même de la réunion des plus belles espèces. Ainsi les petits mondains et les volans, ou les tumblers, unis ensemble, produisent de véritables bisets, d'autant plus laids, que les parens étoient plus beaux ; comme aussi, parfois, de vilains oiseaux produisent de charmans petits ; mais ces chances mêmes sont une récréation pour l'amateur, car l'homme ne hait pas une sorte d'incertitude, même dans ses futures jouissances ; cette incertitude, unie au désir, donne le jour à l'espérance.

On ne peut juger du résultat d'un mélange à la première

paire ni aux suivantes, et souvent la constance est récompensée par d'heureux produits, d'autant plus imprévus, que l'attente avoit été plus infructueuse.

Enfin, on doit citer une sorte de pigeon très-remarquable, mais qui n'appartient exclusivement à aucune variété, puisque plusieurs d'entre elles peuvent avoir le caractère extraordinaire qui le distingue; c'est, comme nous l'avons dit, le *pigeon de soie*, ainsi nommé parce que les barbes de toutes ses plumes n'ayant entre elles aucune adhérence, elles semblent être de soie. Leur ressemblance est plus parfaite encore avec les plumes à barbes séparées du cygne, ou, mieux encore, à celles d'un oiseau qui vient de se baigner, et qui n'est pas encore bien séché.

Il y a des pigeons paons, volans, bataves à plumes de soie; et probablement leur mélange produira et étendra ce caractère sur d'autres races, surtout si l'on apparie un mâle à plumes de soie avec des femelles de ces races.

Cette sorte de pigeon ne pouvant voler, peut servir à l'amusement des personnes qui veulent en avoir auprès d'elles; mais elle exige, plus que toute autre, beaucoup de propreté, parce que les ordures et la poussière s'attachent promptement à son plumage.

Si l'on réfléchit au nombre de ces races, considérées comme pures, à la possibilité de les apparier entre elles, d'en obtenir des petits, d'apparier ceux-ci, soit avec leurs races, soit avec leurs parens, soit avec leurs frères d'une autre ponte ou d'un autre mélange, on sentira combien il est facile d'obtenir des variétés presque indescriptibles, puisque le premier mélange donne cent quarante-quatre variétés. Il semble, en général, que la nature prévoyant l'inconstance des goûts de l'homme, ait, pour y suffire, accordé la faculté de se varier à l'infini, aux productions dont il doit s'amuser ou se servir le plus, comme les pigeons, les chevaux, les chiens, les fleurs, etc.

M. de Buffon, auquel on a beaucoup trop amèrement reproché quelques erreurs inévitables, mais dont le vaste génie pouvoit embrasser, rapprocher et comparer beaucoup plus d'objets que l'esprit étroit et minutieux de ses ingrats détracteurs, M. de Buffon ne s'étoit renfermé dans une classification restreinte, que pour se mettre à leur portée. Il connoissoit trop bien le pouvoir de la nature pour lui fixer des bornes; il savoit qu'elle abandonne à la destruction, des espèces, des races même dont on ne trouve plus de descendans, et qu'elle en crée de nouvelles.

Parmi les espèces ou variétés nouvelles, il en est plusieurs qu'il seroit à désirer que l'on pût multiplier et perpétuer, à

cause de la singularité et de la beauté de leur plumage, et de leur grande fécondité.

Les plus remarquables sont : 1.° les petits mondains, appelés *maurins*, parce qu'ils ont tout le corps noir, avec le vol ou les grandes plumes de l'aile, blanc, et une fève blanche sous le bec ; je les crois produits par le boulan noir à plastron blanc, et le volant noir ou puce ; d'autres, plus petits, sont tout noirs, la queue blanche ; ils viennent du paon.

2.° Les pigeons produits par les nonains et les coquilles ollandais. Quelques-uns sont noirs, avec la coquille de même couleur ; mais la tête est blanche, avec une espèce de beguin ou bavette blanche, qui descend sur la poitrine, et les fait ressembler à des religieuses de Sainte-Marie ou les Visitandines de Gresset.

3.° Les pigeons d'une très-petite taille, auxquels on peut donner le nom de mordorés ou colibris, à cause de l'extrême vivacité des couleurs de leur gorge ou poitrine, qui imitent l'or, le cuivre, le bronze et le clinquant ; leur dos est de la couleur de bois d'acajou plus ou moins foncé, avec ou sans tavelures ; les barres, sur les ailes, brunes, noires ou bleuâtres. Ils sont encore très-rares, et probablement pourront former une nouvelle race.

Nous avons parlé ci-dessus des lillois, des plongeurs, des claquarts, des trembleurs, etc. ; il seroit superflu de décrire d'autres variétés éphémères, que les curieux ne peuvent se procurer.

La race la plus récente, et qui mérite le plus l'attention des amateurs, est celle que l'on nomme *souabes*, parce qu'ils viennent de cette contrée de l'Allemagne ; leur forme est celle des tournans ; leurs couleurs sont très-belles et très-variées ; les plus beaux ont la partie supérieure de la tête d'un blanc pur, et tout le reste du corps semblable à celui du faisan argenté ; d'autres sont noirs ; mais l'espèce d'émail qui les recouvre, forme, autour du cou, des perles blanches sur un fond noir mat, avec un hausse-col ou plastron d'un blanc d'émail sur la poitrine, et deux raies blanches formant, sur leurs ailes rapprochées, la croix de saint André. Entre ces deux variétés, il y en a qui n'ont que le dos, les ailes, la tête et le poitrail noirs, glacés de blanc, ou comme revêtus d'une dentelle d'émail, avec des pois blancs sur les grandes plumes noires de l'aile. D'autres ressemblent plus à la seconde espèce ; mais, au lieu d'être d'un noir mat et pur, ils sont marquetés de taches blanches, sur un fond plus ou moins foncé. Une cinquième variété est brune, et ressemble beaucoup aux bis-dorés ; mais elle est embellie de plusieurs rangs de perles blanches, qui lui méritent le nom de pigeons

à collier. Toutes ces variétés ont l'œil de vesce ou de coq, et sont très-sauvages; elles quittent leur nid aussitôt que l'on entre dans le colombier: il est nécessaire de le leur placer dans l'endroit le plus obscur. Lorsque cette race se sera multipliée, les variétés seront sans doute plus nombreuses, et donneront par conséquent plus de plaisir à leurs possesseurs.

Les curieux pourront en voir quelques sujets empaillés; dans le riche cabinet de M. Dufrêne, au Musée d'Histoire naturelle; et des individus vivans, chez le sieur Corbier, oiseleur, quai de la Ferraille, auquel nous devons ces nouvelles richesses. Il possède aussi des mordorés, dont nous avons parlé, des tambours ou glou-gloux, dont il a renouvelé, en France, l'espèce déjà très-rare, si même elle n'étoit perdue, et des *pigeons de soie*, etc.

Pigeon (*Économie rurale et domestique*). Il n'est pas d'espèce d'oiseaux aussi généralement répandue, ni aussi multipliée que le pigeon; il n'en est pas non plus qui présente plus de variétés, soit dans les couleurs de leur plumage, soit dans les produits qu'on en retire; il n'en est pas dont les mœurs et les bonnes qualités puissent offrir à celui qui les observe un délassement plus doux, plus agréable, et en même temps plus utile; aussi le goût en est-il presque universellement répandu, depuis le pauvre jusqu'aux souverains, à la situation desquels il se prête, pour ainsi dire, habitant avec autant de fidélité le plus humble et le plus obscur réduit, que les villes, les palais, pourvu qu'il y trouve une place commode pour y élever sa famille. C'est, pour l'observateur, une scène curieuse que celle du marché hebdomadaire et dominical de l'Abbaye Saint-Germain. On y voit des hommes de tous les états, de tous les pays, réunis par un même goût, égaux en prétentions, en soupçons, en finesse, souvent en mauvaise foi, y marchander, y vendre des espérances de plaisir, fondées sur les générations de ces oiseaux, et parfois se tromper les uns les autres, comme on se trompe à la cour. J'y ai vu des dignitaires s'humilier pour être moins dupes; endurer patiemment les ironiques brutalités du maquignon de pigeons, et ne laisser entrevoir les signes de leurs honneurs qu'en ouvrant leurs vêtemens, pour cacher dans leur sein le pigeon adultéré, falsifié, qu'ils emportoient. J'y ai vu aussi d'autres grands, moins dupes et plus expérimentés, y tromper à leur tour les trompeurs les plus mal vêtus, et venir leur vendre, très-cher, de jeunes et beaux oiseaux, auxquels la nature avoit refusé la faculté de se renouveler. La mode y établit aussi son empire; elle y est aussi impérieuse, aussi bizarre, aussi fantasque, et souvent d'aussi

mauvais goût, surtout aussi dédaigneuse, pour tout ce qui s'écarte de ses lois, qu'à la ville et à la cour. La nature est réduite à se soumettre à ses caprices, si elle ne veut être repoussée.

Plusieurs pigeons sont estimés à cause de leur volume; d'autres se font admirer par la rapidité de leur vol, par l'élégance de leurs formes et par la vivacité de leurs couleurs; il y en a enfin qui, par leurs manéges et les soins qu'ils prennent de leur famille inspirent le plus vif intérêt. Ces variétés ont leurs agrémens particuliers, et plaisent tellement aux amateurs, que plusieurs font de l'éducation de ces oiseaux leur plus sérieuse occupation, leurs plus douces jouissances; quelques-uns même s'y ruinent; d'autres, plus adroits, ont le secret de faire payer, avec une ample usure, leurs plaisirs par ceux avec lesquels ils daignent les partager, mais toujours en se réservant ce qu'il y a de plus précieux.

Le *pigeon biset* a été regardé jusqu'ici comme la souche primitive dont on a tiré, par la domesticité, les races secondaires et leurs variétés. Nous avons cependant quelque peine à croire que la domesticité du biset ait pu amener les innombrables variétés que nous possédons aujourd'hui : ne seroit-on pas plutôt porté à croire qu'elles sont le résultat des mélanges du biset avec les pigeons des autres contrées du monde, où il n'existe pas de bisets? Mais, ne voulant considérer le pigeon que sous les rapports d'utilité, nous nous bornerons à traiter ici des deux espèces les plus communes, savoir : les *pigeons de colombier*, les *pigeons privés* ou de *volière*.

Le *pigeon fuyard* est un oiseau à demi-domestique, un esclave libre qui, pouvant nous quitter, est retenu par les avantages que nous lui offrons (la nourriture l'hiver, et le logement); il vole en troupe avec les oiseaux de son espèce, car le pigeon ne fait point société avec les autres oiseaux; il erre, à son gré, dans la campagne, y cherche la nourriture qui lui convient, et trouvant dans le colombier un abri salutaire, un asile sûr et commode, il s'y établit avec sa femelle, pour élever ensemble les petits qui résultent de leur union.

Le *pigeon fuyard*, vulgairement appelé *biset*, est d'une petite taille, de couleur cendrée, avec les pattes noires; il a l'iris gris; il ne vit ordinairement que huit années, et n'est fécond que les quatre premières années; après quoi les pontes diminuent insensiblement. Ces pigeons font communément deux ou trois portées par an, et la plupart en font quatre dans les parties méridionales de la France, en commençant en mai, et continuant chaque mois jusqu'en août inclusi-

vement, selon l'abondance de leur nourriture, et souvent six à sept mois. On trouve même beaucoup de pigeonneaux dans les colombiers, au mois de septembre : on donne à ces couvées le nom de volées. Les *pigeons fuyards* sont, à la vérité, plus petits que les pigeons privés; ils ont les pates noirâtres et d'un rouge terne; le bec noir ou plombé, sans fève blanche; ils ne couvent pas autant, et ne sont jamais si dodus; mais aussi ils se nourrissent eux-mêmes de toutes les graines que leur offrent les champs incultes et cultivés, sans occasioner aucune dépense à leur maître; tandis que les autres ne sortant jamais, consomment beaucoup et demandent plus de soins. Cependant on est parvenu, en nourrissant le *pigeon fuyard* dans la volière comme les autres, à obtenir le même nombre de pontes que produisent les *pigeons de volière*, même sans couper les espèces; et parmi les *pigeons de volière*, même des plus fortes espèces, il en est qui prennent, selon leur situation, les mœurs des *pigeons fuyards*, vont chercher leur nourriture dans les champs, et, forcés par le besoin, jusque dans les immondices dont sont infectées les plaines des environs de la capitale, et dans les cloaques où leur beau plumage se salit et se charge d'un plastron d'ordures.

On est parvenu, comme l'on sait, à captiver la plupart des volailles, en leur offrant des chaumières basses dans un terrain clos, pour les contenir, les élever, les multiplier et les engraisser; mais il a fallu, pour attirer, retenir et loger les pigeons, des bâtimens élevés, garnis intérieurement de nombreuses cellules, afin qu'ils y trouvent un gîte commode et toutes les aisances nécessaires à la vie. Arrêtons-nous à la demeure la plus ordinaire de cet oiseau de basse-cour; il faut dire la plus ordinaire, car le pigeon se loge partout où il peut faire ses pontes. On en a vu même dans des celliers, des caves obscures, où l'habitude et l'amour uniniversel de la patrie les ramenoit, sortant et entrant par le moindre trou ou par le soupirail.

En général, le colombier doit être placé sur un terrain élevé, sec plutôt qu'humide, et dominer sur un vaste horizon. Il est situé communément au milieu de la basse cour, à quelque distance de la maison, dans des lieux paisibles, et toujours, autant qu'il est possible, éloigné des passages trop fréquentés, afin que les pigeons puissent jouir du calme et de la liberté qu'ils aiment; car, naturellement timides, ces oiseaux prennent l'épouvante au moindre bruit, surtout celui des armes à feu; la peur leur ôtant, comme à l'homme, le bon sens, ils vont au-devant du danger, en tournoyant en masse au-dessus de leur toit. Le bruit que fait le feuillage

des grands arbres qui les avoisinent, quand le vent souffle, nuit singulièrement à leur tranquillité.

La forme des colombiers varie suivant les cantons ; il y en a de carrés, il y en a de ronds en forme de tour; ceux-ci sont préférables, à cause de l'échelle tournante qu'on y place, qui donne la facilité de s'approcher de tous les nids, sans s'y appuyer, pour voir et enlever les pigeonneaux.

Les colombiers à pied sont ceux où il y a de quoi loger des pigeons depuis le sol ou rez-de-chaussée jusqu'au toit. Les autres ne sont que des volières construites sur quelques bâtimens élevés.

Mais, quelle que soit la forme que l'on donne au colombier, il doit régner tout autour une corniche de huit à dix pouces de saillie, d'abord pour empêcher les animaux grimpans d'aller plus loin, parce que, ne pouvant se tenir dans une position renversée, ils tombent ; ensuite afin de ménager aux pigeons une espèce de galerie sur laquelle ils se promènent, se chauffent au soleil, et se reposent en revenant des champs. Il seroit bon aussi qu'il existât dans l'intérieur trois corniches semblables, qui diviseroient l'élévation en trois parties, et offriroient aux jeunes pigeons, qui n'ont pas encore assez de force et de dextérité pour entrer de plein vol dans leurs nids, un lieu de repos, d'où ils pourroient plus facilement, et sans faire autant d'efforts, gagner leur gîte, et qui les retiendroit lorsqu'ils tombent encore foibles de leur nid, sur un amas de fiente, où ils meurent abandonnés par leurs parens, qui ne les retrouvent plus.

Toute la façade des murs doit être recrépie de chaux et de sable extrêmement unis, pour empêcher l'accès des fouines, des belettes, et surtout des rats, les plus grands destructeurs des pigeons. Ces animaux malfaisans, une fois introduits dans le colombier, cassent les œufs, mangent les petits dans les nids, épouvantent ceux qui dorment, leur sucent le sang, parce qu'ils n'exercent leur ravage que pendant la nuit; en sorte que les pigeons, sans cesse tourmentés, tracassés, finissent par déserter le colombier, pour aller s'établir dans un autre, où ils trouvent plus de tranquillité pour eux, et plus de sûreté pour leurs petits.

Le colombier a une fenêtre au midi, garnie d'une grille de fer à mailles serrées, à laquelle on adapte une trappe proportionnée au volume du pigeon. On ouvre et on ferme cette trappe à volonté au moyen d'une corde ; mais il faut toujours la tenir ouverte, et ne pas s'assujettir à l'ouvrir et à la fermer soir et matin ; car, s'il arrivoit qu'on l'oubliât une fois, les pigeons ne pourroient sortir : alors les petits, faute de nourriture, puisqu'ils n'ont que celle que leurs

pères et mères vont chercher dans les champs, languiroient et périroient infailliblement.

Le toit du colombier doit avoir une pente considérable, et les tuiles qui le recouvrent être bien jointes, de manière que les ordures n'y séjournent point long-temps, et que l'humidité et les moineaux n'y puissent pénétrer; car, dès qu'ils manquent de nourriture, ces oiseaux déchirent avec leur bec le jabot des pigeonneaux, pour en avoir le grain. Il faut que tout l'intérieur du colombier soit meublé de niches ou boulins, dont la forme varie. Dans quelques cantons, on construit exprès des pots de terre cuite de forme ronde, vernissés en dedans, que l'on place en échiquier les uns au-dessus des autres. D'autres font des cases en planches de huit pouces en tout sens, sans rebord, pour faciliter le nettoiement: cependant un rebord est indispensable pour empêcher que les pigeonneaux ne tombent en poursuivant trop avidement les parens qui leur donnent à manger. Leur ouverture est étroite, afin que la couveuse se défende mieux contre ceux qui voudroient la déloger; mais le bois est trop chaud, et attire les insectes. D'autres enfin se servent de paniers d'osier, qui, quoique assez en usage, deviennent cependant plus coûteux, parce qu'il faut en remplacer le quart environ chaque année; plus incommodes, parce qu'ils sont sujets à se déranger, outre qu'ils nichent encore plus sûrement la vermine. Les pots de terre cuite, sans vernis, sont ceux qu'on doit employer de préférence. On scellera, au-dessous de chacun, un bâton excédant de cinq à six pouces, pour poser les pigeons quand ils entrent ou sortent de leurs nids, et retenir les petits.

Le plancher du colombier doit être carrelé, pour en faciliter le nettoiement, et le carreau enclavé dans la maçonnerie des murs de côté, afin que les rats ne puissent fouiller entre le mur et le carreau. Du sol jusqu'à la naissance des boulins, on laissera aussi un espace de quatre pieds au moins; car on a vu de gros rats sauter plus haut. Dans la partie supérieure, à dix-huit pouces ou deux pieds du dernier boulin au toit, il régnera aussi, tout autour du colombier, une banquette de douze à quinze pouces de profondeur, et qui excédera celle des boulins de cinq à six pouces, afin que les pigeons puissent se promener quand le mauvais emps les retient au logis, se caresser et se coucher. Il faut encore deux autres fenêtres, l'une au levant, l'autre au couchant, afin de renouveler l'air, qui ne sauroit être trop pur pour les pigeons; elles doivent être mobiles et à coulisses, pour les opposer aux vents trop violens; car le

pigeon aime à dormir dans un air calme. L'agitation de ses plumes trouble son sommeil, et le défaut de sommeil le maigrit.

L'extérieur du colombier, les murs de l'intérieur, le dedans des boulins, ainsi que les planches du toit, seront peints en blanc. Les pigeons aiment singulièrement cette couleur; elle leur permet, en outre, d'apercevoir de beaucoup plus loin leur habitation, ce qui est souvent fort utile.

Les pigeons n'étant attirés et retenus dans les colombiers que par les avantages dont ils jouissent, il est certain que plus ces endroits leur plairont, plus ils s'y attacheront, et plus ils y multiplieront. Une des causes qui contribuent le plus à les faire périr, c'est la mauvaise odeur qu'exhalent leurs excrémens, désignés sous le nom de *colombine ;* quand on les laisse séjourner trop long-temps, ils vicient l'air. Pour en éviter les émanations, les pigeons ne nichent que dans les boulins supérieurs. Il est donc d'une nécessité indispensable de nettoyer le fond du colombier douze fois, et au moins quatre fois l'année; la première au commencement de l'hiver; la seconde après l'hiver, et avant que ces oiseaux aient commencé leur ponte; la troisième fois après leur volée; et la quatrième, enfin, quand la seconde volée est passée; car il ne faut jamais troubler les *pigeons fuyards* pendant qu'ils couvent; le moindre bruit les effarouche; ils quittent leurs œufs pour n'y plus revenir. Les fréquens nettoiemens qui doivent avoir lieu dans tous les nids vidés, auront l'avantage d'une plus grande salubrité, d'une inspection plus fréquente, car l'œil du maître bonifie tout, et de donner une colombine plus sèche, plus facile à éparpiller sur les guérets appauvris, refroidis par l'eau des pluies ou des inondations.

Il faut avoir l'attention d'enlever doucement, et le plus promptement possible, le fumier, de peur que la poussière ne vole en trop grande abondance sur les œufs, et que ceux qui sont en couvaison ne se refoidissent. On ne doit jamais manquer surtout de jeter en dehors tous les pigeons morts ou languissans, parce qu'ils peuvent infecter le colombier, ni, chaque fois qu'on prend les pigeonneaux, de nettoyer les nids, en les grattant et les frottant avec une brosse rude, et même en les lavant s'ils sont en terre, et les essuyant avec une éponge, pour tuer les mittes, qui sucent et dessèchent les pigeonneaux. Il est également nécessaire de ne pas entrer brusquement dans le colombier, mais de frapper avant deux ou trois coups à la porte, afin que les pigeons qui se trouveroient à l'entrée ou dans le bas, ne soient point effrayés.

Il est un moyen plus simple de les familiariser avec l'homme; c'est de ne jamais les approcher qu'en leur jetant

du grain, et surtout du chènevis, et d'accompagner chaque largesse d'un coup de sifflet; ils s'y accoutument si bien, que ce son les attirera même jusqu'aux pieds et sur les bras du distributeur, surtout si ce sont des *pigeons de volière.*

On ne doit pas non plus se permettre de transporter dans le colombier, comme les habitans de quelques cantons le pratiquent, du crottin de cheval, et l'amonceler à quatre pouces d'épaisseur, pour, en le mélangeant avec la colombine, composer un engrais plus puissant; car ce seroit un moyen d'établir dans l'intérieur un foyer d'infection. On peut faire très-aisément ailleurs ce mélange, dont les effets sont connus pour certaines qualités de terres et de productions. C'est de tous ces soins minutieux en apparence, et principalement de l'extrême propreté, beaucoup trop négligée, que dépend souvent la prospérité d'un colombier. L'observation qui suit, prouve incontestablement la vérité de cette assertion.

Lorsque des propriétaires allèrent habiter leur ferme, après avoir été occupée par un fermier pendant un bail de neuf années, ils trouvèrent le colombier qu'ils avoient laissé amplement garni, abandonné, dégarni, malpropre, et occupé par tous les ennemis des pauvres fugitifs. Ils n'eurent d'autre peine que celle de blanchir le colombier en dehors et en dedans, de rétablir les dégradations de l'intérieur, de le nettoyer parfaitement, et d'y tenir de l'eau en abondance, et du sel. Le colombier se repeupla comme par enchantement, au point que quand ils quittèrent de nouveau leur domaine, il s'y trouvoit plus de cent cinquante paires de pigeons, auxquels ils ne donnoient pourtant presque aucune nourriture. Il n'avoit fallu que trois ans pour opérer ce changement, et amener même les déserteurs des colombiers d'une lieue à la ronde. Le sel, surtout, est le plus puissant attrait pour faire venir et fixer les pigeons dans le colombier; ils l'aiment passionnément, parce qu'il les entretient en bonne santé; et sur les côtes de la mer, où elle dépose du sel sur les dunes et les roches, on voit d'innombrables volées de pigeons, venus de vingt, trente et quarante lieues pour le becqueter. Mais, comme ils pourroient, dans le colombier, en manger immodérément, le meilleur moyen est d'y suspendre à leur portée une ou deux queues de morue salée sèche (une suffit pour cinquante à soixante pigeons); ils viendront la becqueter tour à tour; la concurrence, les combats, s'opposeront à l'abus qu'ils en voudroient faire. On dit que ces morues attirent les autres pigeons; mais si chacun en met, il n'y aura pas d'abus.

Quelques amateurs font des masses de terre, de plâtre,

de salpêtre, et les placent sur le sol du colombier; mais cette terre, ce plâtre, forment des dépôts dans leurs jabots, et les tuent s'ils en mangent beaucoup; et le plus souvent, l'instinct probablement les en éloigne, et ils n'y touchent pas, au lieu qu'ils dissèquent leur queue de morue par des milliers de coups de bec, aussi bien que feroit le plus habile anatomiste.

Cette morue seroit inutile s'il y avoit, à leur portée, des murs salpêtrés; ils les attaqueroient en foule, et habiles démolisseurs, ils finiroient par les renverser en les dégarnissant. A ce propos, c'est ici le cas de démontrer l'injustice du reproche que beaucoup de gens font aux pigeons de dégrader les toits: un fait pourra suffire à la démonstration.

J'avois soixante à quatre-vingts pigeons, accoutumés à se promener sur une grande longueur de toits, qu'un maître couvreur (le sieur Poutaud, de Vitry) devoit entretenir par abonnement. Frappé moi-même de cette prévention, et pour aller au-devant de son mécontentement présumé, je lui offris une indemnité, qu'il refusa en honnête homme, m'objectant que le pigeon ne dégradoit, ne faisoit tomber que le mauvais plâtre, et qu'au lieu de faire des dégâts, il lui indiquoit les places où la pluie, la gelée, en avoient fait.

Pour assainir les colombiers, on est dans l'usage d'y brûler fréquemment des plantes aromatiques et des résines, telles que le *benjoin* et l'*encens*; mais on connoît maintenant l'insuffisance et même le danger de ces moyens. Le plus efficace, c'est de blanchir l'intérieur au lait de chaux, et d'y promener de temps en temps une botte de paille enflammée, pour détruire l'air lourd et méphitique, les œufs et les insectes; mais comme les pigeons aiment singulièrement les odeurs agréables, on suspend, le long des murs et près des nids, quelques paquets de sauge, de menthe et de lavande.

La fiente des pigeons, connue sous le nom de *colombine*, de *poulnée*, est un des plus puissans engrais que nous possédions; il fertilise en peu de temps les prairies humides et froides; il double la récolte des plantes légumineuses, et surtout celle du chanvre, quand on sait l'employer à propos; il est également très-bon pour les arbres, au pied desquels il faut le mettre après que les pluies lui ont ôté son premier feu; autrement il brûleroit les racines, comme il brûle les mauvaises herbes sur lesquelles on l'étend. Facile à transporter, cet engrais est surtout précieux dans les pays de montagnes, où les terres, morcelées et éloignées des habitations, ne présentent qu'un accès difficile aux voitures.

La colombine du colombier domestique a l'inconvénient de semer avec elle la vesce, l'orge, le chènevis, le sarrasin,

le millet, que les pigeons ont perdus dans leurs nids; car, si elle tue les mauvaises herbes, les bons grains protégés par la nature lui résistent.

La colombine est tellement remplie de matières salines et extractives, que si on ne l'exposoit pas un certain temps à l'air, surtout par un temps pluvieux, on courroit des risques en la répandant trop promptement ou sans la mélanger avec un terreau végétal, et dans une quantité trop considérable, d'altérer les semailles et de détruire les premiers principes de la germination. On peut la disséminer à claire-voie sur les terres fortes, toutes les fois qu'on sème quelque grain, ou même conjointement avec la semence. Olivier de Serres s'exprime ainsi sur les propriétés de la *colombine:*

« Le premier et meilleur de tous les fumiers desquels on « puisse faire estat, est celui du colombier, pour sa chaleur, « qu'il a plus grande que nul autre, dont il est rendu propre « à tout usage d'agriculture, de telle sorte que peu profite « beaucoup; mais c'est à condition que l'eau intervienne « tost après pour corriger sa force, autrement il nuiroit « plutost qu'il ne profiteroit, attendu que seul, sans être « tempéré d'humidité, il brusle ce qu'il touche. C'est pour-« quoi autre saison n'y a-t-il, pour son application, que « l'automne et l'hiver, le printemps étant suspect pour sa « proximité de l'été.

« Avec discrétion sera distribué le fient du colombier, de « peur que, par trop grande quantité, la semence n'en fût « bruslée; pourquoi on la sème, par la terre, à la façon du « blé, presque aussi rarement. »

La propriété énergique qu'on observe dans la *colombine*, nommée *engrais*, vient sans doute de l'ammoniaque qu'elle contient en abondance. Dans quelques provinces, on mitige son activité en la mêlant avec du crottin de cheval ou du fumier de vache pourri; mais ce mélange, d'ailleurs très-bon, doit être fait, nous le répétons, dans tout autre endroit que dans le colombier.

Quelques cultivateurs répandent la colombine sur les pièces de blé après les gelées; mais cette méthode ne réussit qu'autant que le printemps est humide, et que les terres sont fortes; car si le printemps est sec et le terrain léger, cet engrais nuit: il vaut mieux le répandre en automne avant le dernier labour. Les pluies modèrent la chaleur de la colombine, qui convient sans doute sur les blés, mais spécialement dans les chènevières et dans les prés, où elle détruit la mousse, le jonc et autres plantes nuisibles, tandis qu'elle fait pousser la bonne herbe abondamment.

On a remarqué que cet engrais avoit un inconvénient pour

les prés, c'est que les plumes qu'il contient se mêlant avec le foin, donnoient du dégoût aux chevaux, et leur occasionnoient des toux importunes. Il seroit peut-être possible de diminuer cet inconvénient en répandant à la main la fiente de pigeon un jour où il feroit du vent, qui emporteroit une partie des plumes au-delà de la prairie.

Quelques jardiniers, suivant l'observation judicieuse de M. Thouin, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, font usage de la colombine dans la composition des terres qui doivent servir à la culture des plantes étrangères que l'on élève dans des vases; mais il faut avoir l'attention de ne la faire entrer que dans la proportion d'un seizième, et lorsqu'elle est réduite en terreau, parce que si on l'employoit plus fraîche et dans une proportion plus forte, il seroit à craindre qu'elle ne desséchât les racines des plantes.

Si on mêle cette colombine, bien consommée et réduite en terreau, à la terre de bruyère, à présent si généralement employée pour toutes les plantes qui ont un chevelu capillaire et même plus fin encore, elle lui ôtera cette maigreur, cette sécheresse, qui fait languir un grand nombre de végétaux précieux qu'on lui donne à nourrir.

La colombine s'emploie encore pour diminuer la crudité des eaux de puits, particulièrement pour neutraliser la sélénite qu'elles contiennent quelquefois, et la rendre moins susceptible de s'évaporer. Pour cet effet, on jette au fond des tonneaux qui reçoivent ces eaux, une trentaine de livres de cet engrais, et chaque fois qu'on est sur le point d'arroser, on remue ce mélange, pour que l'eau se charge de cette substance et la transporte avec elle au pied des plantes qui ont besoin d'eau. Ce fluide, ainsi chargé de colombine, est employé dans les potagers, pour arroser les arbres fruitiers qui sont jaunes ou malades : il produit souvent un très-bon effet.

Toutes les fois que l'on touche à cette colombine, fraîche ou vieille, il est de la plus grande importance d'éviter soigneusement qu'elle n'entre dans les yeux. Vieille, elle y cause des inflammations; fraîche, elle pourroit aveugler. Cette qualité dangereuse doit donc faire éviter de placer, dans le colombier, des traverses d'où le pigeon pourroit la laisser tomber sur celui qui leveroit la tête pour le regarder; de mettre cette colombine dans un endroit où les poules vont gratter : sa poussière leur occasione, à la glotte, une tumeur inflammatoire qui les tue; enfin, elle fait sentir combien la propreté est nécessaire dans un colombier. La colombine en poussière fait tousser les pigeons; humide, elle s'attache à leurs pattes, et s'ils se grattent, elle leur fait venir à l'œil des bubons dangereux.

Il y a deux saisons où l'on garnit ordinairement les nouveaux colombiers. C'est avec les jeunes pigeons du mois de mai, ou avec ceux du mois de septembre ; mais la première est à préférer, parce que les pigeons de cette couvée ont déjà acquis toute la force nécessaire pour supporter les rigueurs de l'hiver. On pratique à cet égard différentes méthodes. Toutes ne présentent pas les mêmes avantages : indiquons-en deux, qui nous paroissent mériter la préférence.

La première consiste, après que le colombier a été mis en bon état, à choisir, vers la fin de l'hiver, une quantité proportionnée de pigeons de l'année précédente, et des premières couvées, s'il est possible ; de les jeter dans le colombier, dont on aura fermé la trappe pour leur en interdire la sortie. On leur donnera de temps en temps de l'eau nouvelle et du grain en quantité suffisante. Ces oiseaux, ainsi nourris, ne tarderont pas à entrer en amour. Si on veut accélérer leur ponte, on leur donnera du sarrasin ou du chènevis. Dès que l'on s'aperçoit que les pontes sont faites et qu'il commence à y avoir des œufs éclos, on ouvre alors la trappe, et les pigeons, par l'influence de leur première éducation, vont dans les champs chercher la nourriture pour leurs petits. On continuera cependant encore quelque temps à leur donner du grain, et peu à peu on en diminuera la quantité; mais après l'incubation de la seconde ponte, on ne leur en donnera plus. On est assuré par là de fixer pour toujours dans le colombier, les pères et mères et leur progéniture. Indépendamment du choix des pigeons de l'année pour peupler le colombier, il faut faire en sorte de les prendre toujours à deux ou trois lieues de l'habitation, et même plus, dans la crainte que la proximité de l'endroit où ils sont nés ne les y attire.

La seconde manière de peupler un nouveau colombier, consiste à enlever les pigeonneaux de dessous leurs mères lorsqu'ils ont atteint quinze jours, afin qu'ils ne soient ni trop forts pour s'en retourner, ni trop foibles pour pouvoir être élevés. On les enferme dans le colombier, où on les nourrit en leur ouvrant le bec jusqu'à ce qu'ils mangent seuls. Alors il est temps de leur donner la liberté ; et pour cet effet on choisit un jour obscur et pluvieux, pour leur ouvrir la porte vers les quatre heures après midi, afin que craignant d'être mouillés, et voyant surtout la nuit approcher, ils s'éloignent peu et rentrent bien vite.

En ménageant ainsi les premières sorties de ces oiseaux, ils voltigent autour du colombier, comme s'ils chrchoient à connoître le terrain ; ce qui dure jusqu'à la fin du jour, qu'ils se renferment. Ces pigeons doivent être bien nourris

d'abord, afin de les attacher à leur première demeure; ils y reviendront avec plaisir, si on leur donne de temps en temps du chènevis et du sarrasin.

D'autres, pour empêcher qu'ils ne disparoissent sans retour, leur arrachent les maîtresses plumes des ailes, afin que ne volant que foiblement, ils ne puissent s'éloigner du colombier. Mais la même cause qui les empêcheroit de s'écarter, ne les empêcheroit-elle pas aussi de gagner le gîte s'ils s'étoient égarés ? Ne seroit-ce pas alors aussi leur ôter les moyens d'échapper à la voracité des oiseaux de proie, dont ils deviendroient inévitablement les victimes ?

Pour garnir un colombier, les pigeons d'un gris foncé ou noirâtre sont préférables aux blancs ; non pas qu'ils soient, comme on l'a avancé sans fondement, plus féconds que ceux-ci, mais uniquement parce que les blancs offrent au milan un point de mire assuré ; et il est certain que dans la chasse que cet oiseau carnassier donne aux volées de pigeons, ceux de cette couleur sont toujours les premières victimes. Aussi est-ce dans la vue d'éviter ces inconvéniens que beaucoup de propriétaires, lorsqu'ils désirent conserver des couvées, font la revue des nids, pour en soustraire les pigeonneaux blancs, qui cependant sont les meilleurs à manger.

Pour bien laisser garnir un colombier, on ne doit y prendre aucun des pigeonneaux de la première année, et même aucun de ceux de l'année suivante, à moins que ce ne soit ceux qui viendroient fort tard, ou ne réussiroient pas; et l'on sera assuré de tirer, dès la troisième année, un produit fort avantageux de son colombier : après ce temps, on en vend et on en mange autant qu'on le juge à propos. Ces pigeonneaux, élevés ainsi, vont avec les autres chercher leur vie aux champs.

Le *biset* est le seul pigeon employé jusqu'à présent au peuplement des colombiers. Il semble qu'on pourroit lui substituer avec avantage le *volant* ou le *culbutant ;* d'abord parce qu'on auroit des petits toute l'année, et ensuite parce que le *volant* connoît le moyen de se soustraire à la rapacité des oiseaux de proie.

Des Anglais viennent d'acheter tous les *culbutans* à vendre.

Dans la Belgique, il y a des colombiers peuplés de pigeons à *cravates*, surtout de ceux qui sont blancs, avec des ailes bleues.

Il paroît certain que les pigeons qui ont atteint l'âge de sept ans, couvent beaucoup moins bien que les jeunes, et qu'ils sont d'un rapport presque nul; mais il est faux, comme on l'a avancé, qu'ils empêchent et détruisent le produit des

on distingue facilement les vieux pigeons, car ils ont tous les pattes cendrées ou revêtues de pellicules blanchâtres, en forme d'écailles ; leurs griffes sont aussi plus longues et plus crochues, ainsi que la pointe du bec, dont les bords ou lèvres, surtout aux angles, sont plus converts, et comme noirs et racornis par la déglutition ; la paupière est blanchâtre, écailleuse, souvent éraillée ; l'œil terne, ainsi que le plumage ; et tous ces signes réunis trompent rarement l'expérience d'une bonne ménagère.

Dès qu'on s'occupe de garnir un colombier, il faut, en y jetant les pigeons, leur couper à chacun avec des ciseaux la moitié d'une des griffes, et marquer le temps auquel on le fait. Puis l'année suivante, à pareille époque, lorsque les pigeons sont tous retirés dans le colombier, après que tout y a été fermé, et qu'il y règne une profonde obscurité, deux hommes s'y introduisent sans bruit avec une lanterne sourde, qui ne donne de la lueur qu'autant qu'il en faut pour visiter un nid ; l'un de ces hommes tient la lanterne pour éclairer l'autre, qui prend les pigeons dans leur nid, sans en oublier aucun, pour leur couper une seconde fois la moitié d'une griffe d'un autre pied, et ainsi successivement jusqu'à ce qu'on les ait marqués quatre fois.

La quatrième année, on entre dans le colombier de la même manière qu'on a dit, excepté seulement qu'on porte avec soi deux cages assez grandes pour pouvoir contenir les pigeons du colombier ; dans l'une on met tous ceux qui ont quatre marques, pour être ensuite envoyés au marché ou à la cuisine ; et dans l'autre, ceux qu'on connoît, par ces marques, n'avoir point atteint l'âge de quatre ans, et devoir, par conséquent, être conservés.

Mais les inventeurs de ces opérations difficiles, pour ne pas dire impossibles, ont à coup sûr eu beaucoup moins de peine à les décrire qu'à les exécuter ; et on peut dire en général qu'ils connoissoient bien peu la manière d'être du pigeon. Son sommeil n'est pas profond, le moindre bruit l'effraie, et si un ou deux d'entre eux sortent de leur place, les autres s'enfuient en se heurtant à droite et à gauche contre les murs du colombier. La mère qui couve ses œufs s'envole avec précipitation, les entraîne avec elle, et tout est bientôt dans une confusion extrême. Je regarde ce procédé tout aussi peu praticable que le moyen qu'on indique aux enfans pour prendre les *moineaux*, celui de leur mettre un grain de sel sur la queue. Au surplus, on a vu et on voit encore tous les jours un grand nombre de colombiers très-vastes et très-peuplés, où les pigeons, livrés à eux-mêmes, y vivent tant qu'ils peuvent ; et rarement trouve-t-on de vieux pigeons morts dans le

colombier. Il y a apparence que, plus foibles que les autres, ils deviennent la victime de l'oiseau de proie.

La nourriture la plus ordinaire des pigeons, est la vesce, l'orge, le sarrasin, les lentilles, les pois, les féveroles, le maïs hâtif appelé *quarantain*, les criblures et quelquefois du chènevis pour les échauffer et les faire couver de bonne heure.

La vesce paroît être la nourriture qui leur convient davantage, surtout lorsqu'elle n'est pas trop nouvelle; car dans ce cas, elle doit être donnée avec beaucoup de réserve, surtout aux jeunes pigeons. On a remarqué qu'une trop grande quantité leur causoit de funestes dévoiemens auxquels la morue ou le pain de sel remédie efficacement; mais il faut varier autant qu'on le peut toutes ces graines, et même les mélanger, car une seule pourroit rendre le produit presque nul, surtout l'orge ou le froment, et préjudicier à la prolongation de la vie et à la vigueur de cet oiseau.

La vesce doit être noire, luisante, dure et pesante, bien criblée; la plus chère est toujours la plus économique. On peut, lorsqu'elle est trop chère, la mêler avec les pois gris, et même la remplacer par eux. Quelques marchands lui ont substitué la féverole ou petite fève de marais, mais elle peut tout au plus convenir aux très-grosses espèces; les petites ne peuvent l'avaler et la dégorger qu'avec peine.

Les *pigeons fuyards* vivent de toutes les espèces de vesces sauvages ou cultivées, de presque tous les grains que leur offrent les champs, de pépins de raisin séparés par le van, et même d'insectes. M. de Cossigny a remarqué à cet égard, pendant plusieurs années, que les pigeons de l'intérieur de l'Ile-de France se nourrissoient de préférence avec des escargots très-petits, qui s'étoient multipliés si abondamment qu'ils étoient épars sur le terrain, et que pendant tout le temps qu'ils s'en nourrissoient, ils étoient plus gras qu'à l'ordinaire, plus délicats, plus succulens, et qu'ils multiplioient davantage; ils avaloient entiers ces escargots qui étoient à peu près de la grosseur d'un grain de maïs.

Tant que les pigeons fuyards trouvent leur vie aux champs, il ne faut pas leur donner à manger; mais aussi il est très-préjudiciable de ne point y suppléer quand ils n'y trouvent plus rien. On doit donc commencer à les nourrir depuis la fin de novembre jusqu'en février, temps où l'on sème les grains. Cependant si, dans les autres temps de l'année, il survenoit des pluies continuelles, il seroit à propos de leur donner du grain; car le pigeon craint la pluie et les orages, et il aimeroit mieux souvent ne pas sortir de plusieurs jours, que de s'exposer à être fortement mouillé; mais comme la faim est un

besoin cruel, elle force ceux à qui on ne donne rien, à braver les mauvais temps. On doit juger par-là, que leur habitation leur devient pénible, qu'ils languissent, qu'ils souffrent, et que s'ils trouvent une habitation qui leur convienne mieux, ils s'y rendent de préférence.

Une expérience récente, consignée dans les journaux, prouve que le pigeon peut rester plusieurs jours dans l'obscurité, sans boire ni manger; et il est essentiel d'observer que s'il voyoit clair, deux ou trois jours le feroient probablement périr d'impatience et d'efforts pour sortir de prison : l'immobilité de l'abstinence n'entraînant qu'une foible perte de substance. Un *pigeonneau paon* a vécu treize jours sous une femelle nonain qui le couvoit sans le nourrir; donné à d'autres, il est devenu très-fort et très-beau.

Le lieu qu'on doit choisir pour jeter du grain aux pigeons, est le plus près du colombier, uni et tenu proprement. On les y fait venir en les sifflant; c'est le matin ou le soir qu'on leur donne à manger, et jamais à midi, parce qu'à cette heure ils sommeillent. Il ne faut pas non plus que ce soit toujours à la même heure, attendu que cette exactitude attireroit plus sûrement les pigeons parasites du voisinage, qui viendroient partager la ration; ainsi on doit la leur donner tantôt plus tôt, tantôt plus tard, surtout lorsqu'il y a des œufs dans le colombier, parce que les femelles se tenant dessus jusqu'à onze heures, et n'en sortant que pour y rentrer vers les trois heures, il faut leur tenir de la pâture en réserve. On doit cependant observer que trop d'abondance rend les pigeons paresseux, et que s'ils vont à la campagne, ce n'est plus que pour s'égayer et digérer.

Les pigeons aiment beaucoup les pépins de raisin. On les sépare des pellicules, après les avoir fait sécher en les battant avec le fléau; cette nourriture ranime leurs forces pendant le froid, et ne les empêche pas de pondre, comme on l'a cru.

Les pigeons de volière se nourrissent de beaucoup plus d'alimens que les fuyards; ils mangent de la mie de pain, de l'oseille, dont ils sont très-friands, des herbages hachés, et jusqu'à de la viande, dans la pâtée des chiens de basse-cour; d'autres cherchent leur nourriture comme les poules, dans les immondices, tant la faim fait trouver de ressources.

Dans les pays secs, ou dans ceux où l'eau des fontaines, des ruisseaux, etc., est très-éloignée, on fera bien d'avoir dans le colombier une ou plusieurs pompes faites de la même manière que celles des volières ordinaires, mais beaucoup plus grandes et en nombre proportionné à celui des pigeons. On peut encore, à défaut de pompes, établir dans la cour et

près du colombier, de petits réservoirs en pierre, les remplir d'eau chaque jour et les laver.

Presque tous les animaux aiment le sel; les pigeons surtout ont un goût tellement décidé pour cette substance, qu'on les voit, après cinq à six lieues de trajet, gagner les bords de la mer, en chercher dans les falaises, et rester des heures entières sur les détritus des efflorescences des pierres salines. Une autre preuve de ce penchant pour le sel, c'est la conduite que tiennent les pigeons fuyards, dans une partie de nos provinces méridionales. Dès que le mois d'octobre arrive, et qu'ils commencent à éprouver les impressions du froid, tous quittent leur pays et viennent se répandre dans les pigeonniers de la Basse-Provence où il existe des fontaines d'eaux salées; ils profitent de la nourriture qu'on leur donne, s'en retournent, et, à l'approche du printemps, rejoignent leur pays pour faire des pontes fréquentes et suivies. Cet attachement pour le lieu qui les a vus naître est si impérieux, que non-seulement ils veulent y retourner, mais qu'ils ne manquent jamais d'emmener avec eux nombre de leurs hôtes, pour recruter leur colonie nomade. Quel est cet instinct qui les gouverne si fort, si ce n'est l'appât du sel dont ils sentent la nécessité? On ne sauroit douter, d'après cela, qu'il ne leur soit très-salutaire. Or, puisqu'on a soumis le pigeon à la domesticité, il est bien juste de le faire participer à tous les avantages de la civilisation, s'il est permis de m'exprimer ainsi, et de ne négliger aucun des moyens propres à l'attacher à sa demeure.

Dans les pays où il n'existe pas de fontaines d'eaux salées, plusieurs personnes leur donnent du sel purement et simplement, sans aucune préparation; d'autres, ce qui vaut encore mieux, leur préparent des pains composés de la manière suivante.

Prenez, par exemple, dix livres de vesce, ou telle autre semence farineuse que vous voudrez; ajoutez-y une ou deux livres de cumin; jetez-les dans un vase quelconque; ayez de la terre franche, bien corroyée et assez molle pour pouvoir être pétrie, et rendue telle par une eau dans laquelle vous aurez fait dissoudre deux livres de sel de cuisine; mêlez et pétrissez le tout de manière que le mélange soit égal, et les grains bien séparés. Faites, avec cette espèce de pâte, des cônes que vous exposerez à l'ardeur du soleil ou dans un four modérément chaud, jusqu'à ce que toute leur humidité soit entièrement évaporée; tenez ensuite ces cônes ou pains dans un lieu bien sec. On en place plusieurs dans le colombier et dans la volière, et le pigeon vient les becqueter. On a remarqué que la saison pendant laquelle il les attaque le plus est l'hiver, pendant les pluies de durée, lorsqu'il nourrit ses

petits, et beaucoup plus encore lorsqu'il est dans la mue. Cette argile ainsi préparée n'est pas seulement un préservatif contre les maladies, c'est un aphrodisiaque qui favorise les pontes ; elle a encore l'avantage de donner une saveur, un fumet agréable à la chair des *pigeonneaux*, auxquels les pères et mères viennent verser la pâtée formée en partie des pains parfumés.

Mais cette pâte a, comme nous l'avons dit, l'inconvénient de leur former des dépôts intérieurs : la queue de morue, de maquereau salé, lui est de beaucoup préférable.

Dans l'entretien général, les *pigeons fuyards* rendent beaucoup plus qu'ils ne coûtent; ils pondent assez communément trois fois en été, mais généralement au mois de mars et au mois d'août. La troisième ponte se fait entre ces deux époques, mais à des temps peu fixes : deux œufs blancs sont ordinairement le fruit de leur accouplement. L'un produit un mâle et l'autre une femelle, et même souvent il en naît deux mâles ou deux femelles. Dans les espèces de *pigeons de volière*, il y en a qui, quoique très-beaux, se multiplient difficilement, par exemple, les *lillois*, les *plongeurs*, les *claquarts*, parce qu'ils ont beaucoup plus de mâles que de femelles. La ponte s'opère en deux jours, de manière qu'il y a un intervalle d'un jour entre la ponte de chaque œuf.

L'acte qui joint les deux sexes est toujours précédé de caresses. Le mâle donne à manger ordinairement à sa femelle de la même manière qu'ils en dégorgent tous deux à leurs petits; c'est alors que la femelle à demi-baissée reçoit le mâle, dont les désirs finissent par un contact instantané. Presque toujours troublé par la jalousie des autres pigeons, qui se jettent sur eux, lorsque le colombier est étroit, clos et trop petit pour leurs ébats, le couple ne peut s'unir à l'écart, et alors les œufs ne sont pas fécondés ; pour pondre et féconder le second œuf, il faut un nouvel accouplement.

Le temps de la ponte arrivé, le mâle, et souvent la femelle, choisit le boulin qui lui convient le mieux; ensuite ils s'occupent tous deux à rassembler quelques menues branches ou des brins de paille, pour en composer un nid, plus ou moins travaillé, suivant les espèces. Le mâle a coutume de le garder le premier, et d'inviter la femelle à s'y rendre; il emploie pour appel un son plein, plus bas que le roucoulement ordinaire : à l'approche de sa compagne, il témoigne sa sensibilité par des battemens d'ailes doux, auxquels elle répond de la même manière; et le couple, pressé sur le nid, semble jouir d'avance du plaisir de soigner les petits qui doivent naître. La femelle garde le nid dans la journée, et y

couche une ou deux nuits avant de pondre. Le premier œuf étant pondu, elle le tient chaud, sans néanmoins le couver assidûment; elle ne commence à couver constamment qu'après la ponte du second œuf, de manière que pendant dix-sept ou dix-huit jours, suivant la saison (car l'incubation dure quelquefois dix-neuf jours), la femelle reste dessus depuis trois heures après midi jusqu'au lendemain vers les onze heures, que le mâle prend sa place. Si durant la couvaison la femelle tarde trop à revenir, le mâle va la chercher et l'invite à retourner promptement à son nid; celle-ci en agit de même à son égard, ou l'y force par des coups de bec.

La fécondité du pigeon peut durer jusqu'à dix, douze, et même quatorze ans. Tant que la femelle pond, on peut croire qu'elle est bonne, la grappe ou le chapelet de ses œufs se renouvelant encore. Si les œufs sont clairs, la faute en est probablement au mâle, qui parfois s'épuise plus vite, par plus d'excès; alors on en donne un autre à la femelle: si celle-ci ne pond plus, on en met une autre. Pour peu que l'on ait d'attachement pour la paire, on peut la garder sans perte, s'ils nourrissent bien: ces paires stériles sont très-utiles pour élever d'autres pigeonneaux ou couver d'autres œufs. On a vu des vieillards goutteux ou paralytiques employer leurs dernières forces à l'éducation de pigeonneaux étrangers, et trois fois plus forts qu'eux; comme aussi des pigeons bons nourriciers, aller gaver les petits criards des parens foibles, négligens ou trop amoureux, et battre ces mauvais pères qui s'opposoient à leur bienfaisance.

Pour faire ces substitutions utilement, il faut observer la coïncidence des époques, et commencer par amuser les nourriciers qui annoncent la volonté de pondre, en leur mettant des œufs clairs de rebut: s'ils les couvent assidûment, on met les bons. D'heureux hasards font que de magnifiques pigeons doivent leur conservation à cette ruse innocente; et ce sont toutes ces chances réunies à la beauté, à l'intelligence, à toutes les bonnes qualités et à l'utilité des pigeons, qui leur attachent si vivement un si grand nombre d'amateurs qui en font leur amusement, et, parfois, leur unique occupation.

Dès que les deux œufs sont pondus, la femelle se met à les couver pendant dix-sept à dix-huit jours, selon la saison; car l'incubation dure quelquefois dix-neuf, vingt et vingt-un jours. Le mâle se tient sur le panier le plus voisin, et au moment où la femelle, pressée par le besoin de manger, quitte ses œufs pour aller à la trémie, le mâle, qu'elle a invité auparavant par un petit roucoulement à venir prendre sa place, couve les œufs avec la même attention; il semble donc réu-

nir le sentiment de la paternité à l'amour conjugal. L'un et l'autre couvent tour à tour pendant le jour; mais la nuit, c'est la femelle seule.

Malgré la bonne nourriture et les soins prodigués aux pigeons, il arrive souvent que les œufs sont clairs, c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas fécondés. Quand on s'en aperçoit, il faut les ôter de dessous la couveuse; leur substituer, si l'on veut, ceux d'une autre paire, dont on désireroit multiplier l'espèce; sans quoi, le temps qu'ils emploieroient à couver ces mauvais œufs seroit entièrement perdu, tandis que ceux dont on a enlevé les œufs répondent au bout de huit à dix jours.

Pour faire cette substitution, il est indispensable, dans une volière, d'écrire au crayon près du nid, la date de la ponte; autrement, si les époques des pontes substituées l'une à l'autre ne se correspondent pas à peu près, on les perd toutes deux. Souvent aussi les pigeons se refusent à cette substitution: ils ont assez de sagacité pour s'apercevoir du changement, et quitter les œufs des autres, ou les jeter hors du nid: cela arrive surtout lorsqu'on ne leur en change qu'un seul, et plus encore lorsque la nécessité force à leur en donner trois; expédient dangereux, car ils en écartent presque toujours un; et comme dans les changemens de l'incubation les œufs remuent, et que les pères eux-mêmes les retournent, on les perd tous les trois, parce qu'ils ont été tous les trois refroidis, ne pouvant tenir sous la couveuse.

Cependant la nature a tant d'activité; elle a donné aux germes tant de facultés conservatrices, que l'expérience n'a pu m'apprendre, au juste, combien de jours il falloit pour que l'œuf perdît sa fécondité, soit qu'il n'eût pas été couvé tout de suite, soit qu'il eût été abandonné. Souvent la nécessité d'amener des paires précieuses que je ne voulois pas fatiguer par des pontes trop fréquentes, m'ayant obligé de leur donner, à la place de leurs œufs clairs, d'autres pris dans le nombre des œufs trouvés çà et là, ou mis de côté sans précaution pour ces substitutions, j'ai vu éclore de ces œufs, des petits sains et vigoureux.

Pour éviter les inconvéniens d'une incubation stérile, il est bon de s'assurer, aussitôt la ponte, si les œufs sont fécondés; s'ils le sont, on apercevra intérieurement, en les regardant à la lumière et du côté du bout le moins allongé, une petite tache ronde, de couleur un peu foncée; quatre jours après, on verra adhérentes à cette tache, qui n'est autre chose que le germe du petit, plusieurs ramifications sanguines, signes certains de la bonté de l'œuf. Deux jours plus tard, il prend une couleur tant soit peu plombée, et perd de sa transparence. Plusieurs personnes prétendent que l'on peut préjuger, à la

seule position de cette tache plus ou moins éloignée du sommet de l'œuf, le sexe de l'individu qu'il renferme ; mais aucune expérience n'a encore confirmé cette opinion bizarre, et bien loin qu'il soit possible de distinguer les sexes dans l'œuf, les plus habiles se trompent souvent lorsqu'il faut déterminer celui d'un pigeon qui a déjà eu des petits. Les méprises sont très-fréquentes, surtout chez les marchands, et pour les pigeons désappariés. Il est cependant un indice, non pas infaillible, mais assez sûr, du sexe masculin : c'est la proéminence des narines, que l'on aperçoit distinctement lorsqu'on regarde le profil du bec ; on la voit aussi de face, de même que la grosseur des fèves farineuses qu'elles forment. Le bec de la femelle est droit, vu de profil, et ses fèves sont beaucoup plus petites ; la naissance de son bec, recouverte de plumes, est plus allongée, et toute sa tête plus étroite, plus affilée, l'œil moins dur, la queue moins touffue et plus propre ; car lorsque les pigeons sont en amour, il existe un signe infaillible du sexe masculin : c'est la malpropreté et souvent la difformité de l'extrémité inférieure de la queue, que le mâle use et salit en tournoyant et balayant le sol avec, lorsqu'il se pavane en roucoulant autour des femelles. Les pigeonneaux mâles, dès que leur queue a quelque longueur, la rabaissent fortement en se hérissant, se soulevant et faisant claquer leur bec lorsqu'on les touche, et surtout lorsqu'on les pose à terre ; la femelle, au contraire, la relève ou la tient horizontalement et se défend moins.

Pour mirer les œufs sans péril, il faut les mettre dans la main gauche étendue, puis placer transversalement la main droite debout et dessus, de manière que le petit doigt les couvre, et force la lumière à les traverser ; elle éclaire l'intérieur, et permet de juger de leur état : si l'on y voit une liqueur flottante, jaune ou rougeâtre, il faut les jeter au loin, cette liqueur de l'œuf décomposé étant très-fétide. Si l'œuf plombe, a des taches blanchâtres et semble léger, le petit y est mort et presque sec, car le *pigeonneau* s'accroît dans l'œuf, et s'*allourdit*. Après quelques jours d'incubation, on reconnoît la bonté de l'œuf à sa pesanteur ; de plus, il se forme un vide *séparé* par une membrane, au bout de l'œuf un peu latéralement.

Quelquefois le petit n'a pas la force d'ouvrir entièrement sa coquille, ni ses parens l'adresse de le secourir ; alors il faut l'aider adroitement en ouvrant l'œuf avec une pointe obtuse, en évitant surtout de faire saigner le petit qui périroit.

Une grande expérience et beaucoup d'adresse peuvent procurer à l'amateur le vif plaisir de sauver des individus précieux ; mais s'il n'a l'une et l'autre, il fera beaucoup mieux

de laisser agir la nature et de se résigner à des risques que la précipitation, la maladresse, changeroient en pertes réelles.

Ces diverses précautions ne sauroient être prises que pour les pigeons de volière; elles ne pourroient avoir lieu à l'égard des pigeons fuyards. Le foible avantage qu'il y auroit d'enlever les œufs non fécondés qui sont toujours en petit nombre, ne sauroit balancer les inconvéniens et les pertes considérables qu'occasioneroit une semblable opération.

Aussitôt que les petits sont ressuyés, le père et la mère en prennent un égal soin, et ils les nourrissent tous deux d'alimens à demi-digérés comme de la bouillie; le grain qu'ils leur dégorgent a subi dans leur jabot un ramollissement, une macération, une digestion plus ou moins avancée; c'est une sorte de pulpe, une véritable bouillie: mais peu à peu ils leur donnent une nourriture plus solide: c'est du grain qu'ils ont avalé plus promptement, qu'ils leur soufflent après l'avoir ramolli selon le degré de l'âge des pigeonneaux.

Il arrive souvent que les petits meurent lorsqu'ils sont encore à cette bouillie; alors elle occasione aux parens de graves indigestions et d'autres accidens. On l'a vue (je dis: « on, » car jamais ce fait n'a eu lieu dans mon colombier); on l'a vue se répandre sur toute leur peau et les faire périr. On ne peut éviter cet accident qu'en leur mettant, le soir, un ou deux petits du même âge à nourrir: presque tous les pigeons se prêtent à cette substitution faite adroitement et à propos. Parfois ils s'aperçoivent de la supercherie, tuent les pigeonneaux, s'ils ne les abandonnent, et vont ailleurs. Il faut donc les veiller et les surveiller sans cesse lorsqu'ils sont précieux.

Mais c'est à tort qu'on a avancé que le père nourrissoit le mâle, et la mère la femelle; quelques personnes qui font de l'éducation des pigeons un objet d'observations, ont acquis la certitude que le père et la mère les alimentent également sans distinction de sexe; leurs soins sont communs et absolument les mêmes.

Dès que les pigeonneaux sont en état de voler, le père les chasse du nid, et les oblige de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture. Ils sont fort long-temps à apprendre à chercher, à ramasser eux-mêmes le grain, et suivent encore bien du temps le père et la mère, après qu'ils sont en état de voler. Lors même qu'ils ont acquis tout leur développement, ils en reçoivent encore la nourriture. Il faut, pour leur en faire perdre l'habitude, que leurs parens soient occupés d'une nouvelle couvée.

C'est lorsque les pigeonneaux commencent à vouloir suivre leurs parens, qu'ils sont plus exposés à tomber du nid, s'il est mal disposé, sans barres qui les retiennent ; c'est alors qu'il faut y veiller, et les remettre dans le nid s'ils en sont sortis; autrement, les autres les tueroient, ou bien ils mourroient de faim dans un coin.

Les cris aigus d'un pigeonneau annoncent un état de souffrance, et doivent faire craindre qu'il soit mal nourri ou abandonné ; il faut le donner à d'autres ; s'il est délicat, il faut renoncer à l'espoir de l'élever. Lorsque le pigeonneau est d'une espèce précieuse, il ne faut pas se livrer au désespoir, lorsqu'on le trouve froid et comme mort dans le nid délaissé : tant qu'il a quelque roideur, il y a de l'espoir de salut, en le mettant chaudement ou dans des cendres ou dans des étoffes chaudes, ou bien au soleil. Après quelques minutes, l'air des poumons se dilate, le pigeon bâille à plusieurs reprises, remue la tête ; ses paupières s'entr'ouvrent, et bientôt il est sauvé : on le met sous des nourriciers. Cette asphyxie a souvent pour cause le refroidissement de la nourriture dans le jabot des pigeonneaux, ce qui prouve combien il est dangereux de leur laisser un nid froid, humide, et de ne pas empêcher qu'ils puissent en sortir.

Lorsqu'on désire manger de bons pigeonneaux, il ne faut pas attendre qu'ils se nourissent seuls, parce qu'alors ils maigrissent ; leur chair n'a plus cette finesse et cette délicatesse qui caractérisent les bons pigeonneaux : c'est lorsqu'ils ont environ un mois, qu'il convient de les prendre, et avant qu'ils ne sortent de leurs nids. Mais si l'on veut manger d'excellens pigeonneaux de volière, il faut les engraisser de la manière suivante.

Lorsque les pigeonneaux seront parvenus au dix-neuvième ou vingtième jour, lorsque le dessous de leurs ailes commencera à se garnir de plumes ou de canons dans la partie des aisselles, retirez-les de la volière, placez-les ailleurs dans un nid, et couvrez le nid avec une corbeille, un panier qui refuse l'accès à la lumière et laisse le passage à l'air. Tout le monde sait qu'on doit en général tenir dans l'obscurité les animaux qu'on veut engraisser artificiellement. Ayez des grains de maïs qui auront trempé dans l'eau environ vingt-quatre heures : retirez deux fois par jour, le matin de bonne heure, le soir avant la nuit, chaque pigeonneau de son nid ; ouvrez-lui le bec avec adresse, et faites-lui avaler chaque fois, selon son espèce et sa grosseur, depuis cinquante jusqu'à quatre-vingts et même cent grains de maïs humecté : continuez dix ou quinze jours de suite, et vous aurez des pigeons d'une graisse aussi fine que celle des plus belles volailles du

Mans : il n'y aura de différence que dans la couleur. Je puis certifier le succès de cette recette.

D'autres ont conseillé, pour avoir des pigeonneaux extrêmement gras, de leur arracher les plus grosses plumes des ailes, pour les obliger à ne point quitter le nid, ou bien de leur attacher les pieds. Quelques-uns même leur brisent les os des jambes. Par ce moyen, disent-ils, on les voit engraisser à vue d'œil, parce qu'alors la nourriture de ces petits animaux n'étant pas dissipée, tout se porte vers la graisse.

Cette opération, inventée par la plus détestable sensualité, ne contribue en aucune manière à leur embonpoint ; elle pourroit même leur être très-préjudiciable, puisqu'elle ne sauroit avoir lieu sans leur occasioner des douleurs très-vives. D'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, le père et la mère chassent les petits du nid, et cessent de les nourrir quand ils sont occupés d'une nouvelle couvée. Les pigeonneaux ainsi disloqués, maigrissent, ne cessent d'être maltraités par les autres dont ils sont la victime, s'ils se traînent hors de leur nid, à cause de l'impossibilité dans laquelle ils sont de se défendre ou de les éviter ; tandis que, s'ils sont bien nourris, et qu'on les prenne lorsqu'ils sont sur le point de sortir du nid, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont trois semaines ou un mois, ils seront suffisamment gras pour ne point avoir recours à de pareils moyens qui ont quelque chose de révoltant. Ce n'est guère qu'à cinq ou six mois que les jeunes pigeons commencent à roucouler, et qu'ils sont en état de s'occuper de leur reproduction.

On donne généralement le nom de *pigeons de volière*, aux *pigeons mondains* et aux variétés nombreuses de cette race féconde. Ils ne diffèrent en rien des autres, quant à la nourriture, mais bien à l'égard de leur grosseur, de leur multiplication et de leur couleur variée ; car ils sont beaucoup plus gros et pondent presque tous les mois quand ils ne manquent point de subsistance. Mais aussi, ils ne quittent jamais les alentours de la volière ; il faut y pourvoir en tout temps ; la faim la plus pressante ne les détermine pas à aller chercher au dehors leur subsistance : ils se laissent plutôt mourir d'inanition.

Si l'on vise au profit, les pigeons communs, et en général les moyennes espèces, par préférence aux gros *mondains*, sont ceux qui paroissent devoir être le plus multipliés, pourvu toutefois qu'on les ait choisis beaux et bien forts, qu'ils aient l'œil vif, la démarche fière, le vol roide, ce qu'on reconnoît en étendant leurs ailes et en les agitant ; s'ils les retirent avec roideur, c'est signe de force et de vigueur ; mais si ces parties sont foibles dans ce mouvement,

c'est la marque d'un tempérament foible et délicat. Ces pigeons font jusqu'à dix pontes par an, dans le temps de leur plus grande vigueur. Aussi, dans le cercle de quarante jours, la femelle pond, nourrit sa progéniture et est déjà occupée d'une autre couvée. Ils sont aptes à se reproduire dès l'âge de six mois. Ceux qui sont nés vers la fin de l'hiver peuvent produire à l'automne; mais les pontes prématurées ne donnent que des petits dégénérés; il vaut mieux attendre; de même qu'il seroit bon de ne pas souffrir, si cela se pouvoit, que les pigeons couvassent l'hiver, de novembre à janvier, à moins que la volière ne soit bien close et chaude. On a observé que le principe de la reproduction étoit plus promptement développé dans les mâles que chez les femelles. Ce n'est guère qu'à la fin de la seconde année qu'ils sont dans leur plus grande vigueur; ils la conservent jusqu'à six et même huit ans, après quoi le nombre des pontes commence à diminuer; néanmoins, on en a vu encore d'assez féconds à dix et à douze ans.

On ne peut pas aisément, dans les jeunes pigeons, distinguer au premier coup d'œil le mâle de la femelle; les premiers ont, en général, la tête et le bec plus forts, et sont plus gros; mais le roucoulement est le signe le plus assuré auquel on puisse les reconnoître. Dans certaines variétés, on distingue le mâle à la panache, c'est-à-dire, à quelques taches de couleur noire que, à quelques exceptions près, les femelles n'ont jamais.

Lorsqu'on désire obtenir des sujets forts et vigoureux, il est avantageux de recourir au croisement des races; mais quand il s'agit de conserver ce que les amateurs appellent *pigeons de genre*, il faut observer avec soin de n'y employer que les espèces dont la grosseur est une des beautés, tandis qu'il faut éviter le croisement lorsque l'on veut conserver les petites espèces dans leur forme ordinaire. Si, au contraire, on ne cherche qu'à obtenir de forts pigeonneaux, il importe peu de mélanger les races, en observant néanmoins de donner à la femelle un mâle plus gros qu'elle.

Il seroit à désirer que la race des pigeons mondains fût sans défaut; mais il n'est pas rare d'y rencontrer des individus stériles; d'ailleurs, c'est la plus excellente race pour le produit, et une des meilleures pour la qualité des pigeonneaux.

Il n'est pas évidemment prouvé que les pigeons domestiques soient moins fertiles quand on les laisse aller par-ci par-là, hors de leur habitation. Il paroîtroit, au contraire, très-avantageux pour le propriétaire de les laisser sortir: il en résulteroit pour premier avantage qu'ils consommeroient moins de vesce, et pour deuxième avantage, qu'ils feroient rare-

ment des œufs clairs, parce que, dans le colombier, lorsqu'un mâle coche sa femelle, il est souvent gêné par un autre mâle qui semble vouloir interrompre sa jouissance, ce qui empêche la fécondation du germe. Mais s'ils sont en liberté, ils peuvent garder des distances où ils ne sont pas troublés. Moins distraits pour leurs couvées, ils s'occupent uniquement de la reproduction, et les espèces qui sont les plus sédentaires, comme les *bataves*, sont les plus productives. Cependant cette règle, comme toutes celles auxquelles nous prétendons soumettre la nature, a de nombreuses exceptions qui la détruisent.

Une détention perpétuelle a de graves inconvéniens; d'abord il paroît bien rigoureux de priver ces fils de l'air, du plaisir de s'y promener à leur aise, et de prendre ainsi un exercice nécessaire; en outre, renfermés, ils sont plus sales, ont plus de vermine qu'ils ne peuvent faire périr en s'étalant, se pâmant, pour ainsi dire, sous la pluie qu'ils aiment; ils ne peuvent se ranimer au soleil; ils sont encore privés du plaisir d'aller chercher pour leurs petits, des cailloutages, de l'oseille et autres herbes que la nature leur indique comme étant très-saines pour eux; et enfin, leur mue est très-difficile : tous ces motifs doivent déterminer à leur laisser une liberté dont ils ne profitent guère que pour faire l'amour plus à leur aise sur les toits, y dormir au soleil ou s'élancer par intervalles dans les airs, sans jamais s'écarter trop de leur domicile.

Cette détention seroit ridicule pour les volans, les culbutans, les tournans, les plongeurs, les claquarts, dont les noms seuls réclament la plus entière liberté, si on veut qu'ils restent ce qu'ils sont.

Mais l'opinion de M. Vitry est, qu'en général les pigeons retenus dans une volière spacieuse, sont d'un produit beaucoup plus considérable que ceux qu'on laisse vaguer suivant leur caprice.

La volière doit être bâtie carrément, dans un endroit de la basse-cour où le chaud et le froid ne se fassent point trop sentir; il faut qu'elle tire ses jours du côté du levant ou du midi; qu'elle soit meublée de nids, de figure carrée, assez profonds pour y asseoir un pigeon à l'aise. Leur nombre est ordinairement de trois par paire de pigeons. On leur donne communément des terrines de plâtre, des paniers d'osier qu'on attache au mur; ou bien on construit des cabanes de bois, d'un pied en tout sens; ou bien encore, on pratique des trous dans l'épaisseur des murs. Mais ces différens nids sont sujets à des inconvéniens. On reproche aux cases en

planches, dans lesquelles on met un plateau de plâtre, de s'imbiber trop facilement de la partie humide de la fiente, et de contracter par-là une odeur qui finit par occasioner des maladies aux pigeons. Les paniers d'osier ont aussi leur incommodité : outre que la vermine trouve plus aisément à s'y loger, les petits en tombent souvent, et si on n'a pas le soin de les remettre aussitôt dans leur nid, ils ne tardent pas à être massacrés par les autres. Les terrines de plâtre peuvent être avantageusement remplacées par des terrines de terre cuite très-poreuse, pour absorber l'humidité ; si elles étoient vernissées, la fiente liquide ou molle du pigeonneau pourriroit le nid ; il s'y engendreroit beaucoup d'insectes, et même de vers à mouches capables d'attaquer les petits ; et s'ils avoient le dévoiement, on les y trouveroit bientôt morts, noyés et froids.

Ces dernières, à la vérité, sont d'un prix à peu près double ; mais la facilité de les nettoyer à grande eau, et surtout leur durée, dédommagent au-delà de l'excédant de la dépense. Les cavités pratiquées dans l'épaisseur du mur sont trop fraîches, et ne paroissent pas leur convenir. Quelques amateurs ont été jusqu'à faire fabriquer en terre cuite, des pots assez ressemblans à ceux qu'on place pour recevoir les moineaux. Ces pots n'ont pas l'inconvénient des paniers : les petits n'en peuvent sortir ; ils facilitent l'incubation, et ils dispensent de placer des rayons en bois. Il faut avoir l'attention de mettre les nids dans l'endroit le moins clair de la volière ; car les pigeons, comme tous les autres oiseaux, lorsqu'ils veulent pondre ou couver, recherchent toujours l'obscurité.

La volière doit être aussi pourvue de vases destinés à contenir la boisson et la nourriture. On emploie pour le premier objet, des bouteilles de grès, à long cou ; on les renverse dans un vaisseau de terre, fait exprès, et disposé de manière que l'eau tombe de la bouteille à mesure que les pigeons boivent. Cet appareil se nomme *pompe*. Pour renfermer leur nourriture, on se sert de trémie qu'on divise quelquefois en plusieurs parties destinées à contenir les différentes espèces de grains qu'on leur donne.

On ne sauroit trop recommander de balayer souvent la *volière* ; d'en faire nettoyer sous ses yeux toutes les parties ; de faire transporter, à quelque distance, la colombine et les autres immondices ; de renouveler la paille des nids, tous les trois à quatre jours, au moins, après l'incubation des petits ; sans quoi la fiente qui les entoure ne tarde pas à leur procurer de la vermine, qui incommode quelquefois la couveuse au point de lui faire abandonner ses petits. Il ne faut pas négliger non plus de changer leur eau le plus souvent possi-

ble en été, et de la faire dégeler plusieurs fois par jour dans les grands froids.

On aura le soin aussi de ne pas enlever les pigeonneaux sans nettoyer sur-le-champ leur nid, et y mettre de la paille fraîche, parce que les pères et mères tiennent aux nids dans lesquels ils ont déjà élevé leur famille. Avec cette précaution et cette propreté, que je n'hésite pas de conseiller de porter à l'excès, j'ose affirmer qu'il est rare d'avoir des pigeons attaqués d'autre maladie que de l'incurable vieillesse. Il y a des espèces de pigeons qui mettent beaucoup de paille dans leur nid; d'autres qui n'en mettent que quelques brins. Il est bon alors d'avoir la précaution de les dégarnir quand il y en a trop, parce que les œufs pourroient tomber et se casser; et d'en mettre quand il n'y en a point, parce que les œufs à nu sur la planche, roulent de dessous la femelle qui ne peut les embrasser comme il faut, se refroidissent, et ne sont plus bons à rien. Pour éviter ces inconvéniens, on fera bien de leur préparer leurs nids soi-même; de rompre la paille, afin qu'elle se prête mieux à la forme qu'on veut leur donner, et que les œufs ne puissent glisser entre; ce qui arrive quand elle n'a pas été préalablement brisée.

Quand on peuple une volière, ou qu'on veut remplacer les pigeons invalides, on conserve ordinairement les pigeons nés en septembre ou octobre, parce qu'ils sont dans toute leur force au mois de mars suivant. D'autres préfèrent les pigeons nés au printemps, à cause que leur accroissement n'a point été suspendu par le froid.

On doit avoir le soin surtout de ne jamais souffrir dans la volière, ni plus ni moins de mâles que de femelles, et de n'y tenir que des ménages assortis. Il est indispensable de ménager pour chaque paire, une longue cage fermant à volonté, fermée par des treillages et des planches, avec deux séparations et deux pots à couvercles, afin que lorsque les petits sont forts, ils n'aillent pas troubler la nouvelle ponte de leurs parens, ce qui arrive toujours lorsqu'il fait froid, ou qu'ils sont foibles et paresseux. La mère, surtout, n'a pas la force ou le courage de les chasser; ils salissent le nid et les œufs, et les cassent. Si ces cages sont bien faites, un peu sombres quoique aérées, faciles à nettoyer et à défendre par ceux qui les occupent, ils s'y attacheront et ne les quitteront jamais. On ne sauroit trop les multiplier pour éviter les combats.

J'ai imaginé une sorte de niche qu'ils aiment beaucoup et qui a l'avantage d'être légère, mobile, facile à nettoyer et de familiariser le pigeon: elle est formée par trois planches carrées, d'un pied de long sur dix pouces de large, réunies dans

la hauteur en deux carrés, par des lattes longues de trois pieds, clouées latéralement près à près, pour laisser circuler l'air, de manière qu'une planche fait le dessous ou le bas, une autre le dessus, et la troisième sépare les deux cages. On met des traverses sur le devant, pour que les parens s'y perchent et qu'elles retiennent les petits; on attache ces boîtes où l'on veut, par rangs ou files, par de bons clous.

Si les pigeons sont farouches, on emploie une autre façon. Deux planches d'une largeur proportionnée à leur nid, et de telle hauteur que la place le permet, sont clouées d'équerre en formant comme une large gouttière: on couvre le haut d'une planche formant le dessus, et on partage la longueur en autant de cases que l'exige la hauteur des pigeons. On y cloue des traverses et des barres saillantes, pour qu'ils puissent entrer, et on pose ces cages mobiles contre les murs, où elles se tiennent naturellement debout et fermes; on peut avec elles obtenir une régularité agréable, et le soir on aura le plaisir de voir presque tous les mâles placés sur le dessus pour surveiller leur famille.

Si on veut y enfermer une paire, on pose contre, une claie de lattes ou d'osier qui va de l'une à l'autre cage; on place en dessus une longue planche qui les unit et ferme la séparation, et on met le boire et le manger par terre, tout contre la claie, avec une planchette mobile ou une tuile couchée contre, en talus, qui en écarte les autres pigeons.

Ces cages mobiles sont faciles à nettoyer, prennent le moins de place possible, s'emportent, et se placent où l'on veut.

Il est également important que les pots à couver, en terre cuite, unie et poreuse comme celle des pots à fleurs, soient proportionnés à la taille des pigeons, et plutôt plus petits que plus grands, afin que le pigeonneau jette plus aisément sa fiente en dehors; il faut changer souvent la paille coupée dont on les garnit, et tuer les mittes, les puces, les vers que l'on y trouve toujours. Les mittes se cachent aussi, et même sous le centre du pot où les attire la chaleur; il faut les écraser. Les amateurs ne doivent pas oublier cette observation: le pigeon renfermé s'ennuie, et travaille moins qu'étant libre, ou du moins dans un espace où il pourroit voltiger; il en est de même des pigeonneaux, qui maigrissent en cage et mangent seuls plus vite étant avec les autres, à moins que l'on n'ait la précaution de placer auprès d'eux des petits vases pleins d'eau et de grains.

Un ou deux mâles non appareillés suffisent pour porter le trouble dans toute l'habitation, et pour déranger toutes les pontes: aussi quelques amateurs ont-ils la précaution de re-

tirer de la volière, aussitôt qu'ils mangent seuls, tous les jeunes pigeons qu'ils destinent à augmenter le nombre des nids, ou à remplacer ceux dont l'âge annonce la prochaine stérilité. Ils les réunissent dans un endroit qu'ils nomment l'*appareilloir*, et les y laissent jusqu'à l'époque où le roucoulement des mâles et la coquetterie prononcée des femelles ne laissent aucun doute sur le sexe des individus. Alors, à moins que vous n'en ayez de différentes races, que vous ne vouliez croiser, ne gênez point leurs inclinations, et laissez-les faire leur choix. Vous vous apercevrez bientôt des affections mutuelles; vous transporterez dans la volière les paires qu'un même sentiment a déjà unies. Il y a même de l'inconvénient à mettre indistinctement un mâle et une femelle dans une cage pour qu'ils s'accouplent. Dans ces ménages brusquement formés, avant que les soins mutuels en fassent le lien, la discorde règne plusieurs jours. Le mâle exerce sur la femelle une tyrannie qui va jusqu'à la frapper presque continuellement à coups de bec, et à la tourmenter sans cesse. Il est ennuyeux d'être témoin de cette dissension qui dure plus ou moins, qui se termine à la vérité par une union indissoluble, mais qu'on peut éviter en laissant à l'inclination de la femelle, dans un appareilloir, le choix de l'objet auquel elle doit vouer une fidélité sans bornes et presque sans exemple. Heureux, néanmoins, des époux dont l'union est précédée de quelques momens d'orage, pour n'être suivie que d'une continuité de jours sereins! Le couple une fois uni demeure joint toute la vie; mais si l'un d'eux vient à mourir par quelque accident ou autrement, celui qui survit cherche et trouve à former une nouvelle alliance.

Il est presque indispensable d'avoir deux, et même trois séparations dans une même volière, ou d'avoir deux ou trois volières séparées, lorsqu'on veut posséder toutes ou presque toutes les espèces de pigeons de taille différente.

Il en faut une pour les grosses-gorges ou les boulans, incapables de se défendre même contre les petits pigeons; la colère et l'amour enflent leur gorge à tel point qu'ils les forcent à détourner la tête de côté, à se tenir debout et en arrière; on croiroit qu'ils sont tombés et étouffés. Dans cet état, un gros pigeon les déplume, leur frappe la tête et les yeux; un petit se jette entre leurs pattes, et les culbute; ils tombent violemment et se rompent les ailes.

Des volières ou séparations doivent être destinées aux nonains, aux gros mondains, aux bagadais, aux romains et surtout aux bataves, dont le redoutable bec, en forme de pioche, leur donne une dangereuse supériorité sur toutes les autres races; et d'ailleurs, assez sauvages ou peureux, ils

vont se cacher brusquement dans le premier nid; leurs griffes écrasent les œufs, écorchent les petits, et si le père veut les défendre, il est bientôt victime de sa tendresse.

Le mélange des gros et des petits pigeons est surtout dangereux au moment d'une nouvelle ponte. Les premiers cherchant un nouveau nid pour la faire, vont attaquer ceux qui couvent, cassent les œufs et déplument les petits qu'ils jettent tout sanglans hors du nid; car la douceur et la fidélité de la colombe sont des vertus imaginaires qui figurent poétiquement dans les romans de la nature, mais qu'il faut effacer de son histoire, lorsqu'elle traite des êtres dépravés par la domesticité.

Il faut une volière pour les petites espèces, à partir du petit et même du moyen mondain, qui peuvent habiter sans danger avec ceux de la plus petite race : le mâle pigeon, quelque petit qu'il soit, est généralement très-brave, et soutient le combat avec des pigeons très-forts, plus gros et plus hauts que lui; mais souvent victime de son courage, il s'y acharne, et ne le quitte qu'épuisé, dépouillé et sanglant: alors honteux de sa défaite et souffrant, il va se blottir dans un coin obscur, oubliant ses petits, et souvent il y meurt, si l'œil du maître ne pénétrant pas dans cette retraite, il n'est mis à part, bien pansé et bien nourri.

La férocité du pigeon, et le terme n'est pas trop fort, s'exerce principalement sur celui d'entre eux qu'une foiblesse, une maladie, un accident, privent du moyen de se défendre ou de se soustraire à la fureur des autres : j'ai vu tout le colombier, gros et petits, se précipiter sur des pigeons tombant d'apoplexie et de paralysie, et si je n'avois pas dérobé la victime, il ne seroit resté qu'une masse informe et sanglante. Le pigeon partageroit-il avec l'homme sauvage cet instinct qui le porte à donner la mort à tout individu débile, incapable de défendre sa vie, instinct qui semble avoir pour but de le soustraire à ses ennemis? Ne seroit-ce pas ce même instinct qui porte tout animal infirme à se cacher dans la plus sombre retraite, pour y attendre la mort, retraite où son cadavre se décompose lentement et ne sert pas de pâture à d'autres animaux dont il exciteroit un appétit, à l'avenir, satisfait aux dépens de l'espèce; car on le sait, le loup qui a goûté de la chair de l'homme, la recherche avidement.

Cette férocité, charitable peut-être, du pigeon, exige, comme on le voit, la plus grande vigilance de la part de l'amateur, et si on peut blâmer celui qui passe sa vie dans son colombier, se lève même la nuit pour surveiller l'incubation, du moins elle légitime les plus fréquentes visites, toutes les

fois qu'elles ne prennent pas un temps qui seroit mieux employé, et surtout plus sainement; car la poussière blanchâtre qui s'élève du plumage du pigeon, lorsqu'il agite ses ailes, est dangereuse pour la poitrine, et tellement épaisse qu'elle se dépose sur les vitraux où elle adhère.

Lorsqu'on tient les pigeons captifs, il faut placer devant leur demeure une cage de fil de fer, dont la grandeur est proportionnée au nombre des pigeons. La base de cette espèce de *volière* extérieure, doit être en planches; les côtés, le devant en grillage; la partie supérieure qui sert de toit à cette cage, doit être couverte de manière à ne pas permettre à la pluie d'y pénétrer, parce qu'elle y forme, avec la fiente des pigeons, une boue qui s'attache à leurs pattes, aux plumes du ventre, et nuit au succès de l'incubation. Le même inconvénient résulte de la liberté laissée à ces animaux dans les temps humides; ils rentrent dans la volière, les plumes chargées d'eau, et les pieds, de terre; mouillent leurs œufs ou leurs petits, et salissent leur nid. Cet inconvénient est moindre dans les villes que dans les campagnes, parce que dans les villes ils ne volent que de toit en toit, et d'une tour à l'autre.

Cette cage leur sert à aller prendre l'air, et à s'échauffer au soleil. Il est nécessaire aussi, quand les pigeons ne sortent pas, de placer dans la volière un baquet de quatre pouces de profondeur, rempli d'eau qu'on renouvelle tous les jours. Les pigeons aiment singulièrement à se baigner et à se rouler dans la poussière pour se délivrer des poux et des puces qui les tourmentent. Si, au contraire, les pigeons jouissent de leur liberté, on placera le baquet dans la cour et près de leur demeure; car les pigeons de grosse espèce, quand ils se sont baignés et qu'ils ont leurs ailes chargées d'eau, regagnent difficilement la volière, et deviennent quelquefois la proie des chats; ce qui leur arrive encore lorsqu'on n'a pas la précaution de les tenir renfermés pendant la mue.

Les pigeons, comme tous les autres animaux, et en général comme tout ce qui respire, ne sont pas exempts de maladies. Celles qui les affectent principalement, sont l'*avalure*, le *chancre*, le *ladre* et la *goutte*. La *mue* même est pour le pigeon captif, qui ne peut se livrer à toute l'activité à laquelle la nature l'avoit destiné, une maladie souvent aussi cruelle que la dentition l'est pour d'autres animaux. Quelquefois un pigeon meurt après avoir long-temps souffert, faute d'avoir pu se défaire de trois ou quatre grandes plumes de l'aile. On peut prévenir cette mort en prenant l'individu, et en lui arrachant les pennes avec soin, de peur de les rompre ou de déchirer les parties adhérentes, par un mouvement trop brusque et trop fort.

L'*avalure* est presque comme la *goutte*, une maladie de vieillesse ; les individus qui en sont attaqués vivent quelquefois long-temps, mais ils sont absolument inféconds.

Cette maladie est un déplacement sensible formant grosseur dans les organes sexuels, et qui le rend incapable de produire.

Le *chancre*, trop connu par ses ravages, mais pas assez attentivement examiné, a été jusqu'à présent regardé comme à peu près incurable. On n'a pas trouvé le moyen de le guérir, et la crainte de la contagion conduit les propriétaires à tuer impitoyablement les pigeons qui en sont atteints. Il seroit extrêmement utile de rechercher les causes de cette maladie, de faire connoître les moyens curatifs qu'il seroit convenable d'employer. Voici une recette qu'on m'a assuré avoir été employée avec succès par un propriétaire qui avoit dans son colombier un certain nombre de pigeons attaqués de la maladie connue sous le nom de chancre, et qu'il obtint d'un homme, qui long-temps en avoit fait un secret.

Cumin, sel d'oseille, huile d'aspic, essence de cochléaria; le tout en quantité à peu près égale. Soir et matin, il prenoit une plume de l'aile d'un pigeon, la trempoit dans le mélange, et l'introduisoit ensuite dans le gosier du malade.

De cinq individus qu'il a soumis à l'action de ce remède, deux sont morts, trois ont été guéris, à l'exception cependant de l'un d'eux qui est resté sans voix. Il faut observer aussi que la maladie avoit déjà fait de grands progrès chez les pigeons qui n'ont pu résister à ce remède, dont l'effet apparent a été de faire expectorer par les pigeons, pendant quatre ou cinq jours, une humeur très-âcre et très-épaisse. A la suite du traitement, il mit dans l'eau des malades une petite quantité de sel de nitre.

Ce remède excellent ne peut être employé qu'à l'extérieur; si une très-foible quantité pénètre dans leur gosier ou dans leur glotte, lorsqu'on leur en met dans le bec, elle les tue presque sur-le-champ.

Le *ladre* est une maladie qui pourroit être regardée comme un lait répandu, dont quelquefois sont affectés les pigeons qui, ayant perdu leurs petits dès les premiers jours de leur naissance, n'ont pu se débarrasser de la pâtée qu'ils avoient préparée dans leur estomac pour leur première nourriture. Le moyen de les guérir seroit de leur substituer d'autres petits de même âge, à la place de ceux qui seroient morts.

Quelques pigeons sont tellement avides, qu'ils se gorgent d'alimens, au point que, ne pouvant pas être digérés, ils

restent dans le jabot, s'y corrompent, et font souvent mourir l'animal. Cela arrive surtout lorsqu'ils ont été trop longtemps sans manger. Dans ce cas, on les renferme dans un bas qu'on attache à un clou, de manière qu'ils aient les pieds inférieurement, et dans cette position, on ne leur donne qu'un peu d'eau de temps en temps. Mais ce procédé manque quelquefois : alors on est obligé de fendre le jabot avec une paire de ciseaux bien pointus ou un canif : on en retire l'aliment corrompu, on le lave, et ensuite on le recoud.

Cette opération dangereuse et souvent mortelle ne vaut pas le premier moyen, surtout si, pour faciliter la digestion, on fait avaler à l'oiseau un peu d'ail pour fortifier l'estomac. Après, on le met à la diète, à la morue, à l'eau nitrée, ou de rouille ou d'alun.

Il y a encore une maladie très-commune aux pigeons, surtout dans les pays chauds. C'est une espèce d'éruption de boutons à peu près semblables à ceux de la petite vérole. Cette maladie est telle dans certaines parties de l'Italie, que dans une volière de mille pigeons, on a peine à en trouver un centième qui n'en soient pas attaqués ; mais elle donne rarement la mort à plus du vingtième.

Les pigeons sont encore sujets aux coups de sang ou à l'apoplexie ; ils tombent tout à coup ; le sang leur sort par le bec, et ils meurent promptement. Si on s'en aperçoit à temps, il faut les saigner en leur coupant un ou deux ongles, dont le sang sortira, surtout si on leur tient la patte dans l'eau tiède, ce qui les soulage aussitôt.

Les pigeons ne sont pas non plus exempts des maladies contagieuses. M. Lendormy, médecin célèbre à Amiens, a remarqué que la cause qui a ravagé, il y a quelques années, les colombiers dans les environs de Mondidier, dépendoit en partie des cendres rouges vitrioliques employées sur les terres comme engrais, et que le pigeon avaloit par amour pour tout ce qui est salé ; d'où il résulte nécessairement du désordre dans l'économie animale. Elle est tellement contagieuse ; qu'un grain retombé du bec d'un petit, suffit pour la communiquer.

L'hémorragie interne cause la *mort subite* des pigeons. La peur fait battre leur cœur avec tant de violence, qu'on l'entend comme claquer sous la main qui le touche.

Le *torticolis* les tue lorsqu'il est trop violent ; plus foible, il les fait couliner, couligner ou colaligner, mais n'est qu'un mal sans danger, héréditaire, il est vrai, désagréable à la vue. Il faut l'attribuer à la foiblesse des yeux, qui sont alors le plus souvent roses et comme transparens. Cet incon-

vénient ressemble à celui qui, dans l'homme, le fait guigner ou regarder de côté et d'autre, comme en mirant.

Le *polype* dans le gosier, que l'on coupe, et qui renaît et les tue.

Le *râle* ou *râlement*, qui vient ou de vieillesse ou d'une inflammation à la glotte.

L'*asthme*, qui fait périr beaucoup de pigeons. Il est héréditaire ; les *souabes* y sont sujets, ainsi que les *boulans*.

Les *vers* dans le corps. Ce sont des vers gros comme le vermicelle, de dix-huit lignes de long, blancs, à tête et queue aiguës, qui forment un paquet vers l'anus. J'ai remarqué que les pigeons qui boivent des eaux crues, y sont plus sujets que ceux qui boivent des eaux de la Seine.

Enfin le *dévoiement*. Telles sont les maladies qui attaquent les pigeons.

Le moyen de prévenir ces maladies, consiste, nous le répétons, à maintenir dans le colombier une extrême propreté ; à y promener, une ou deux fois l'année, des bottes de paille enflammées ; à le laver, à le blanchir quelquefois au lait de chaux ; à n'y pas laisser séjourner trop long-temps la colombine. En un mot, tout ce qui peut prévenir le méphitisme et écarter les vermines, contribue essentiellement à conserver les pigeons dans l'état de vigueur et de santé. Le sel est un remède universel. (PARM. et BOISTE.)

Le PIGEON AUX AILES BLEUES, *Columba spadicea*, Lath.; pl. 1 de la 2.e famille de l'*histoire des Pigeons*, sous le nom de *colombe géant*. M. Temminck, qui a vu cette espèce en nature, en donne une description plus exacte que Latham, d'après lequel nous l'avions décrite dans la première édition de ce Dictionnaire. Ce pigeon, dit-il, se distingue des autres colombes par sa queue un peu fourchue, les plumes latérales étant de deux lignes plus longues que les intermédiaires ; toutes ses plumes sont larges, rudes au toucher, comme le sont celles des *calaos* et des *anhingas* ; elles sont au nombre de douze, d'un brun bistre, à reflets verts et pourpres, d'une couleur d'ocre à leur extrémité, et d'un gris blanchâtre changeant légèrement en vert métallique en dessous, et avec une large bande d'un brun bistre vers leur bout ; les pennes primaires des ailes sont d'un gris-de-lin foncé, à reflets d'un vert éclatant à leur extérieur ; les autres pennes et les grandes couvertures d'un gris-de-lin clair ; les moyennes d'un vert doré ; les petites, les scapulaires et le haut du dos mordorés, à reflets métalliques ; l'occiput et le dessus du cou d'un vert rembruni ; la tête, le devant du cou et la poitrine, d'un beau vert foncé, à reflets éclatans ; le ventre et les parties postérieures d'un blanc pur ; le bec et les pieds, rouges. Longueur

totale, dix-neuf pouces environ. Cette espèce se trouve aux îles des Amis.

Le Pigeon aux ailes bronzées, *Columba chalcoptera*, Lath.; pl. 8 de la 2.e famille des *pigeons* de Temminck, sous la dénomination de *colombe lumachelle*. Cet oiseau, qu'ont décrit dans leurs voyages Phillip et White, et qui est figuré dans les planches color. du *Mus. Lever.*, p. 227, tab. 55, est de la taille d'un gros pigeon; le bec et les pieds sont rouges; un cendré brun couvre les parties supérieures, et un gris cendré, teinté de rouge sur la poitrine, colore les inférieures; le dessus des ailes est pareil au dos; une grande tache ovale, ou plutôt deux bandes d'une couleur bronzée éclatante, et qui se change en rouge, en vert, etc., etc., selon les divers aspects de la lumière, se font remarquer sur le milieu des ailes; quelques plumes des couvertures ont aussi des taches de même couleur, mais en petit nombre et placées irrégulièrement; la tige des plumes est rousse, et leur bord extérieur d'un roux pâle; la queue, composée de seize pennes, a les deux intermédiaires brunes et les autres cendrées, avec une bande noire à leur extrémité; le front, le dessous du cou et de l'œil sont, dans quelques individus, d'une couleur de buffle, presque blanche; dans d'autres, toute la face est brune, avec une strie plus foncée qui part du bec et passe à travers les yeux. La femelle diffère du mâle en ce que toute sa tête est cendrée; cette couleur domine encore sur le reste du plumage, mais elle est généralement plus claire; toutes les plumes ont leur bord d'un blanc jaunâtre; les taches métalliques des ailes sont moins brillantes et moins grandes. Les jeunes portent une livrée d'un cendré noirâtre, dont toutes les plumes sont bordées d'une couleur de terre d'ombre; ils ont le front et la gorge blanchâtres; les taches des ailes d'une teinte sombre, à reflets légers et verdâtres.

Cette jolie espèce, qui habite l'île de Norfolk et différentes parties de la Nouvelle-Hollande, est très-nombreuse depuis septembre jusqu'en février, dans les environs de Sydney-Cove et de Botany-Bay. Les plaines et les déserts sablonneux sont les lieux que préfèrent ces pigeons, dont le roucoulement est très-fort, et qui, à une certaine distance, a du rapport avec le mugissement de la vache. Ils placent leur nid soit à terre, soit sur le tronc d'un arbre peu élevé; la ponte est de deux œufs blancs, et les petits éclosent en novembre. Leurs alimens sont les fruits, et surtout une espèce pareille à la cerise, dont ils avalent la pulpe et le noyau. Les Anglais leur donnent les noms de *ground pigeon* ou *brush pigeon*, d'après l'habitude qu'ils ont de se tenir à terre ou dans les broussailles

Les naturels les appellent *goad-gang*. On les dit incapables de faire de longs vols.

Le PIGEON AUX AILES NOIRES, *Columba melanoptera*, Lath. Nous n'avons qu'une description très-succincte de ce pigeon du Chili ; il a, dit Molina, la queue terminée en forme de coin, le corps bleu et les ailes noires. *V.* PIGEON SAUVAGE DU PARAGUAY.

Le PIGEON AUX AILES ROUGES, *Columba erythroptera*, Lath.; pl. 55 de la 2.e famille des *pigeons* de Temminck, sous le nom de *colombe erythroptère*. On a rapporté des îles d'Eimo et d'O-Taïti plusieurs pigeons qui ne paroissent être que des variétés d'âge ou de sexe de la même espèce. Celui qu'on donne pour le mâle a neuf pouces de longueur ; le bec d'un jaune sombre ; le front blanc ; une strie de cette couleur au-dessus de l'œil, et qui s'étend jusqu'à l'occiput; celui-ci et la nuque sont noirs, ainsi que le dos, les pennes des ailes, et la moitié de celles de la queue qui sont grises dans l'autre; la partie inférieure de la poitrine, le ventre et le bas-ventre, le derrière du cou, les scapulaires et les couvertures des ailes, sont d'une très-belle couleur de grenat foncé ; la queue a deux pouces et demi de longueur, et est carrée à son extrémité ; le reste du plumage est noirâtre ; les pieds sont bruns. Ce pigeon habite l'île d'Eimo. Celui d'O-Taïti a près d'un pouce de plus; le front, la gorge, le devant du cou et la poitrine blancs ; le derrière du cou, le dos et le ventre d'une teinte sombre ; une strie ferrugineuse est au-dessus des yeux et descend un peu sur les côtés du cou ; les scapulaires et les couvertures des ailes sont pareilles à celles du précédent, et une couleur noirâtre est répandue sur les pennes des ailes et de la queue.

Un troisième, qu'on voit dans l'île de Tanna, a les sourcils blancs comme le premier; la poitrine, le front, les côtés de la tête, le devant du cou de cette même couleur ; les pieds d'un rouge foncé terne ; le ventre et le dos d'un noir rougeâtre, et la queue arrondie à son extrémité.

* Le PIGEON AUX AILES VARIÉES, *Columba poiciloptera*, Vieill. Ce pigeon, décrit par M. de Azara, sous le nom de *paloma cobijas manchadas*, se trouve au Paraguay. Il a douze pouces de longueur totale ; la tête, le cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures des ailes, le dos, le croupion, d'une teinte de plomb ; toutes les couvertures supérieures des ailes ont une petite tache blanche vers leur extrémité, et le reste brun ; les petites couvertures ont de plus un liseré blanc sur leur bord extérieur ; les plumes du cou sont sans reflets ; les pieds d'un violet foncé ; l'iris d'un beau

blanc ; le tour de l'œil sanguin ; le bout des ailes noirâtre et bleu dans le reste. Le mâle et la femelle se ressemblent.

Le PIGEON A L'AILE VERTE. C'est, dans Edwards, le PIGEON RAMIER D'AMBOINE.

Le PIGEON AZURÉ, *Columba cœrulea*, Temm. ; pl. 37 de la 2.e famille de son *Hist. des pigeons*. Il a toutes les parties supérieures d'un beau bleu de ciel ; les joues et la gorge d'un blanc pur ; le devant du cou et la poitrine d'un brun fauve, avec des nuances vineuses ; le ventre et les parties postérieures blanchâtres ; les pieds et les orbites rouges ; le bec rougeâtre à sa base, et d'un blanc jaunâtre à sa pointe. Longueur totale, neuf pouces. Le pays de ce pigeon n'est pas déterminé ; on soupçonne qu'il se trouve au Bengale.

Le PIGEON BAGADAIS. *Voy.* ci-dessus 2.e RACE PURE.

Le PIGEON DE BARBARIE, *Columba barbarica*, Willugh, Briss., est présenté, tantôt comme une espèce particulière, tantôt comme une variété dans les *pigeons de volière*. Il a le bec très-court et les yeux entourés d'une large bande de peau nue, recouverte de mamelons farineux ; le plumage bleuâtre et marqué de deux taches noirâtres sur les ailes.

Le PIGEON BARRÉ. Edwards appelle ainsi la TOURTERELLE RAYÉE DES INDES. *V.* ci-après l'article TOURTERELLE.

* Le PIGEON BARTAVELLE, *Columba tetraoides*, Lath. Le nom de *bartavelle*, imposé à cet oiseau, indique des rapports avec cette *perdrix*, qui sont, suivant Scopoli qui l'a décrit et vu vivant dans une ménagerie, d'en avoir le port et la taille ; sa tête et son cou, ajoute-t-il, sont noirs, et cette couleur est entourée de blanc comme dans la *bartavelle*. D'après une description aussi succincte, on ne peut rien statuer sur cet individu ; de plus, on ne connoît pas son pays natal.

Le PIGEON BATTEUR, *Columba percussor*, Willughby. C'est le PIGEON TOURNANT.

Le PIGEON BICOLOR, *Columba bicolor*, Vieill. ; *Columba vinacea*, Temm. ; pl. 41 de la 2.e *famille des pigeons*, sous le nom de *colombe vineuse*. L'épithète *vinacea* ayant déjà été appliquée à une tourterelle par Gmelin et Latham, nous croyons que, pour éviter toute équivoque, on ne doit pas la donner au pigeon de cet article, quoique la *columba vinacea* de ces méthodistes ne soit point une espèce particulière, mais bien le type de nos *tourterelles à collier*. La tête, le cou et toutes les parties inférieures sont d'une belle couleur de lie de vin, ou pourpre foncé ; les ailes, le dos et la queue d'un brun bistre uniforme ; les pieds d'un rouge-brun ; le bec est noir. Longueur totale, dix pouces. On trouve ce pigeon dans la Guyane française.

Le Pigeon blanc mangeur de muscades. *V.* Pigeon ramier blanc muscadivore.

* Le Pigeon blanc-verdâtre, *Columba pallida*, Lath., a le bec et les pieds bruns ; le plumage, en général, d'un blanc verdâtre, inclinant au cendré sur la tête et le cou ; les grandes pennes en entier de la couleur dominante, et bordées de brun sombre ; les autres tachetées irrégulièrement de noir sur chaque côté de la tige ; les deux pennes du milieu de la queue noirâtres; les autres blanchâtres. Cette espèce habite la Nouvelle-Hollande.

*Le Pigeon bleu du Mexique, *Columba cœrulea*, Lath., est de la taille du *pigeon domestique ;* le bec, l'iris et les pieds sont rouges; la tête, le cou, le dessus du corps et les cuisses sont bleus; le dessus de la tête et du cou est mélangé de rouge, spécialement sur le front; la poitrine, le ventre, les flancs, les couvertures supérieures des ailes et les couvertures inférieures de la queue sont rouges; les pennes alaires et caudales bleues.

* Le Pigeon brun de Carthagène, *Columba fusca.* Ce pigeon de l'Amérique méridionale a été décrit d'une manière très-succincte par Jacquin (*Beyt.*, pag. 33, n.° 27). Il est de la taille de la *tourterelle ;* ses yeux sont noirs ; son plumage est brun ; son cou et sa poitrine sont ondulés de noir et de blanc.

Le Pigeon brun de la Nouvelle-Espagne. *V.* Pigeon sauvage du Mexique.

* Le Pigeon brun de la Nouvelle-Hollande, *Columba meridionalis*, Lath. Il a la taille de la *tourterelle*; neuf pouces et demi de longueur ; son plumage généralement coloré de brun rougeâtre, est un peu plus pâle sur la poitrine et presque blanc sur les parties postérieures. Il a les yeux bruns, entourés d'une peau nue d'un blanc bleuâtre ; le bec noir, un peu courbé à son extrémité ; les narines découvertes et sans aucune protubérance ; les pennes alaires d'un brun foncé ; trois ou quatre taches d'un pourpre noirâtre sur les petites couvertures des ailes; la queue courte, arrondie et à pennes pointues; les deux intermédiaires d'un brun noirâtre, avec une bande noire près de l'extrémité ; les autres brunes, avec une lunule blanche vers la pointe ; les plus extérieures bordées en dehors de cette dernière couleur dans toute leur étendue ; les pieds rouges.

* Le Pigeon brun-rougeâtre, *Columba rubescens*, Vieill. Cet oiseau est figuré pl. 17, dans le *Voyage autour du Monde* du capitaine Reene Krusenstern, qui l'a trouvé dans l'île Monkakiwa, où il se tient sur les montagnes. Il a la tête et le cou cendrés ; cette couleur est plus foncée sur l'occiput que sur les autres parties; le corps, les ailes et la queue sont d'un

brun rougeâtre; les pennes intérieures de l'aile et la base des extérieures de la queue sont blanches. Longueur totale, huit pouces.

Le PIGEON BRUN ET VERT, *Columba brunnea*, Lath. Ce *pigeon* de la Nouvelle-Zélande a le bec et les pieds d'un rouge de sang; le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures des ailes d'un brun rougeâtre; le devant du cou, la poitrine et le croupion d'un vert brillant.

Le PIGEON CARAÏBE. *V*. PIGEON A QUEUE ANNELÉE.

Le PIGEON CARME. *V*. ci-dessus, 8.e RACE PURE.

Le PIGEON CAVALIER, *Columba eques*. Willughby, provient, dit-on, du *pigeon grosse-gorge* et du *pigeon messager*.

Le PIGEON CENDRÉ FERRUGINEUX, *Columba pacifica*, Lath.; pl. 9 de la 2.e famille des *pigeons* de Temminck, sous le nom de *colombe largup*, se trouve dans les îles des Amis. Sa taille est celle du *biset*, et sa longueur de treize pouces. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris nuancé de pourpre clair sur la poitrine; une grande tache d'un jaune terreux au-dessous des yeux, et sur la gorge; le manteau, les scapulaires et les petites couvertures des ailes d'un violet pourpré, à reflets; les grandes couvertures et les pennes secondaires noirâtres avec de légers reflets pourpres sur les premières; le dos et toutes les pennes de la queue, d'un noir verdâtre; les couvertures inférieures, les cuisses et l'abdomen ferrugineux; les grandes pennes des ailes d'un roux vif; les les plumes de l'occiput, allongées et formant une huppe touffue; les pieds rouges et le bec brun. Cette espèce se trouve aux îles des Amis. C'est d'après Temminck, que nous donnons la description de ce *pigeon*, celle de Latham n'étant pas exacte.

Le PIGEON A CEINTURON NOIR, *Columba cincta*, Temm.; pl. 23 de la 2.e famille de son *Histoire des pigeons*, se trouve dans l'Asie australe. Le seul individu qu'a vu cet auteur, a treize pouces de longueur totale; la tête et le cou blancs; la poitrine d'un blanc jaunâtre, avec un ceinturon d'un noir velouté sur sa partie inférieure; le ceinturon remonte sur le dos, où il s'attache à une sorte de manteau d'un noir verdâtre; les grandes plumes des ailes sont d'un vert foncé, et les six premières ont leur extrémité arrondie, tandis que les suivantes sont coupées verticalement; le croupion est verdâtre; la queue est composée de quatorze pennes, d'un noir verdâtre en dessus, terminées de gris verdâtre et cendrées en dessous, avec leur extrémité blanchâtre; le ventre et les parties postérieures sont d'un beau jaune; les couvertures de la queue, grises et bordées de jaune; les tarses emplumés jusqu'aux doigts qui sont d'un jaune foncé; le bec est d'un blanc jaunâtre.

Le PIGEON CHAMOIS PANACHÉ. *V.* ci-dessus 2.e RACE PURE.

Le PIGEON A CHAPERON d'Albin, est le *pigeon nonain*.

* Le PIGEON A COLLIER BLANC, *Columba asiatica*, Lath. Longueur, dix pouces et demi; bec bleuâtre à sa base, blanc à sa pointe; tête cendrée; cou d'un vert jaunâtre, avec un collier blanc sur sa partie inférieure; le milieu et tout le dessous des ailes de la dernière couleur; les pennes alaires noires et bordées de blanchâtre; le devant du corps et la queue pareils à la tête; les pieds bleuâtres ou jaunes; les ongles noirs. Ce pigeon se trouve dans l'Inde. *V.* GOURA.

Le PIGEON COQUILLE HOLLANDAIS. *V.* ci-dessus 6.e RACE PURE.

Le PIGEON A COURONNE BLANCHE. *Voyez* PIGEON A TÊTE BLANCHE.

Le PIGEON A COURONNE POURPRE, *Columba purpurata*, Lath.; pl. 34 de la 2.e famille des *pigeons* de Temminck, sous le nom de *Colombe kuruturu*. Il a la taille de la *tourterelle*, huit pouces et demi de longueur; le bec jaunâtre; l'iris d'un jaune pâle; le front et la moitié du dessus de la tête d'une couleur pourpre peu vigoureuse; le reste de la tête, le cou et le dessous du corps d'un vert pâle inclinant au cendré; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, jaunes; tout le dessus du corps, d'un beau vert très-foncé et très-brillant; les pennes des ailes noires; les deux premières en entier, les autres bordées de vert, les secondaires frangées de jaune; la queue longue de trois pouces; ses pennes égales et pointues à leur extrémité, d'un noir verdâtre, bordées à l'extérieur de vert, et de grisâtre à l'intérieur; les pieds noirs.

Telle est la description de cette espèce, que l'on trouve à O-Taïti et dans d'autres îles de la mer Pacifique; mais nous allons voir que dans ces dernières îles son plumage varie.

Ce pigeon a le dessus de la tête d'un pourpre foible; à Uliétéa, cette couleur est très-foncée; à Tonga-Taboo elle l'est encore plus, très-vive et bordée de jaune; de plus, il a l'iris de cette dernière couleur; le bec noirâtre; le bas-ventre presque orangé, et les pieds d'un rouge foncé; enfin, d'autres n'ont aucun vestige de pourpre sur la tête. Il est probable que toutes ces variétés sont dues au sexe et à l'âge. Ne pourroit-on pas regarder le premier décrit comme une femelle; celui d'Uliétéa, comme un jeune mâle; celui de Tonga-Taboo comme un mâle dans son état parfait, et les derniers comme des jeunes? Quoi qu'il en soit, ces pigeons s'apprivoisent facilement, et vivent de bananes. Les habitans de Tonga-Taboo les appellent *kurukuru;* ceux d'O-Taïti les désignent par le nom d'*oopa* ou *oopara*.

La belle espèce de *tourterelle verte* dont il est fait mention dans le voyage de M. de Bougainville, est peut-être de cette même espèce ; on y parle aussi de *pigeons verts dorés*, avec le cou et le ventre d'un gris-blanc, et ayant une petite huppe sur la tête ; mais l'on ne peut rien déterminer d'après une aussi courte description.

Le PIGEON COURONNÉ DE BANDA. *V.* GOURA.

Le PIGEON A CRAVATE. *V.* ci-dessus 5.eme RACE PURE.

Le PIGEON A CRAVATE NOIRE. *V.* PIGEON A TÊTE BLEUE.

Le PIGEON DE CRÈTE. *V.* PIGEON DE BARBARIE.

Le PIGEON A CRINIÈRE, *Columba jubata.* Il a une huppe pendante sur le sommet de la tête en forme de crinière.

Le PIGEON CUIRASSÉ, *Columba galeata*, Briss. C'est, dans les *pigeons de volière*, une variété qui diffère des autres, en ce que sa tête, les pennes de sa queue, et les pennes primaires de ses ailes, sont d'une même couleur, mais différentes de celles du corps.

Le PIGEON CUIVRÉ MANGEUR DE MUSCADES. *Voyez* PIGEON-RAMIER DES MOLUQUES.

Le PIGEON CULBUTANT, *Columba gyratrix*, Briss.; Frisch., pl. 148. *V.* ci-dessus 11.eme RACE PURE.

Le PIGEON JAMBOO (*Columba jambos*, Lath.; pl. 27 et 28, de la 2.eme famille des *pigeons* de Temminck). Il est d'une taille inférieure à celle du *biset*; il a le bec jaune ; la partie antérieure de la tête de couleur de girofle ; le dos, les ailes et la queue, verts ; la poitrine et la gorge blanches ; une bande latérale verte, et une autre de couleur de girofle, s'élèvent de la poitrine jusque vers l'orbite des yeux qui est jaune.

Ce pigeon se trouve dans l'île de Java, où les Malais le nomment *pooni jamboo*, d'après une de ses couleurs qui ressemble à la fleur d'un arbre du même nom.

Temminck a fait connoître la femelle, qui a toutes les parties supérieures du corps d'un vert uniforme, mais plus terne que chez les mâles ; la tête d'un brun verdâtre ; la gorge brune ; le ventre et le croupion d'un blanc-grisâtre, avec des taches irrégulières plus ou moins vertes sur les flancs; les pennes de la queue noirâtres en dessous, et terminées de grisâtre.

Le PIGEON A DOUBLE COLLIER, *Columba bitorquata*, Temm., pl. 40 de la deuxième famille de ses *pigeons*. La longueur totale de cet oiseau est de onze pouces; le bec est mince, peu renflé vers le bout, et fortement courbé à la pointe de sa partie supérieure ; le gris cendré qui couvre la tête, est remplacé par une teinte vineuse sur le cou, la poitrine et le ventre ; deux colliers se font remarquer sur la nuque ; l'un est

blanc, et l'autre noir; le dos, les scapulaires et les moyennes couvertures des ailes sont d'un gris terreux; les petites d'une couleur de plomb; les pennes grises; les trois premières de chaque côté de la queue, noires à l'intérieur, depuis la base jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et d'un gris blanchâtre sur le reste et en dehors; les intermédiaires d'un gris terreux; le bas-ventre est blanc, le bec noir, et le tarse rouge. Le seul individu que l'on connoisse, a été apporté de l'Inde par les naturalistes qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du monde. Il fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle.

Le PIGEON LABRADOR, *Columba elegans*, Temm.; pl. 22 de la 2.eme famille de son *Histoire des Pigeons*, sous le nom de *Colombe labrador*. Ce joli *pigeon* a été trouvé dans la partie méridionale de la terre de Diémen, par les naturalistes français qui ont accompagné le capitaine Baudin dans son voyage autour du monde. Il a onze pouces de longueur totale; le front d'un roussâtre clair; une tache ovale sur l'occiput, d'un gris-blanc et entourée d'une bande noirâtre qui part de l'angle postérieur de l'œil; une bandelette blanche est sur les côtés du cou; le *lorum*, la nuque, les scapulaires et le milieu du haut de la poitrine, sont bruns; le reste de la poitrine, les côtés du cou, le ventre et les parties postérieures, d'un gris foncé; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, d'un brun olivâtre; deux larges bandes transversales, l'une de la couleur du rubis et de l'opale, l'autre de celle du saphir et de l'émeraude, tranchent d'une manière très-remarquable sur les ailes, et couvrent les moyennes couvertures dont l'extrémitéest blanche; leurs pennes sont rousses à l'intérieur, et brunes en dehors; la queue est composée de quatorze pennes grises, et traversées, à leur extrémité, par une bande noire et brune; les pieds sont rouges, et le bec est noir.

*Le PIGEON ÉGYPTIEN, *Columba œgyptiaca*, Lath. Bec noir; tête couleur de chair teintée de violet; orbites nues et bleuâtres; plumes de la gorge, noires, pointues et divisées à leur extrémité en deux lobes droits, divergens, tronqués à la pointe, et de couleur de rouille; dos cendré; poitrine pareille à la tête; ventre et jambes blanchâtres; ailes brunes; les deux pennes extérieures de la queue, cendrées à la base, noires dans le milieu, et blanches dans le reste; sur les deux les plus proches de ces pennes, les deux premières couleurs sont disposées de même, et leur pointe seule est blanchâtre; les deux suivantes ont leurs côtés bruns, et leur milieu noirâtre; les deux intermédiaires sont entièrement brunes, et les pieds couleur de chair.

Ce pigeon habite l'Égypte, et se fait voir très-souvent aux environs des maisons. (Forsk., *Fau. arab.*, page 5-15.)

Le Pigeon a longue queue. *V.* Pigeon voyageur.

Le Pigeon espagnol. *V.* ci-dessus 2.eme Race pure.

Le Pigeon de la Martinique ou a oreillon, *Columba leucoptera* et *martinica*, var., Lath., pl. 25 de la 2.eme famille des *Pigeons* de Temm., sous la dénomination de *Colombe à oreillon bleu.* Il a dix pouces de longueur; la tête, la gorge, le cou et la poitrine, d'un marron tirant sur le pourpre; les plumes du bas du cou, d'un violet doré très-éclatant, et formant comme une espèce de collier; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un brun roussâtre, avec quelques taches noires sur les grandes couvertures des ailes les plus proches du corps; le ventre et les parties postérieures d'un fauve clair et vineux; les côtés et les couvertures inférieures des ailes, cendrés; les grandes pennes noirâtres, et bordées en dehors de blanchâtre; les moyennes, noirâtres et terminées de gris-blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue pareilles au dos; le côté extérieur des latérales d'un brun roussâtre depuis leur origine jusqu'aux deux tiers, et d'un cendré foncé à l'intérieur; ensuite elles sont traversées par une bande noire, et terminées de gris-blanc; cette couleur borde en dehors la 1.ere de chaque côté; le bec est noir, et le tarse rouge. On trouve cette espèce à la Martinique, et on l'appelle *perdrix*, dénomination que les habitans de nos colonies appliquent généralement à tous les pigeons et tourterelles des îles Antilles.

Le *Paloma parda manchada*, que M. de Azara décrit dans les oiseaux du Paraguay, a de grands rapports avec ce pigeon, rapports qu'on saisira facilement en comparant sa description à la précédente. Il est très-commun au Paraguay et à Buenos-Ayres. Il n'entre point dans les bois, et ne cherche point à se cacher; on le trouve communément par paires ou par familles, et quelquefois en troupes composées de cinquante individus de cette espèce; il fréquente les plantations et les campagnes, et se laisse approcher de près. Il a huit pouces trois quarts de longueur totale; le dessus de la tête, du corps et des ailes, de couleur brune; des taches d'un bleu turquin et émaillé sur les ailes; des reflets d'or brillant et d'un rouge violet sur les côtés du cou; deux traits d'un bleu turquin, depuis l'œil jusqu'au-dessus de l'oreille; la gorge blanche; le devant du cou d'un bleu-violet; les parties postérieures d'un blanc roussâtre, lavé de violet, avec une foible teinte plombée sur les côtés du corps; les pennes intermédiaires de la queue brunes; les latérales pareilles, mais

la plus extérieure est blanche en dehors, et toutes les autres ont leur extrémité blanche avec du noir en dessus; le tarse est d'un rouge sanguin foncé; l'œil est entouré d'une peau mamelonée, bleue, et qui s'étend jusqu'au bec.

Le Pigeon founingo, *Columba madagascariensis*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 11, sous le nom de *ramier bleu de Madagascar*; il s'appelle, dans cette île, *founingo menerabou*. Sa taille est un peu inférieure à celle du *pigeon commun*, et sa longueur de dix pouces; le bec est rouge; l'œil entouré d'une peau nue de la même couleur; le plumage en entier d'un bleu-noir très-brillant; les plumes du cou, plus étroites que dans les autres *pigeons*, sont mélangées de cendré; la queue est d'un pourpre violet; les pieds sont rouges, et les ongles noirs.

M. Levaillant a rencontré ce pigeon dans le pays des Cafres, où il habite les grandes forêts; il se perche à la cime des arbres les plus élevés et les plus touffus. Son roucoulement a quelques rapports au son de la trompe avec laquelle on rassemble les bestiaux dans plusieurs contrées de la France. Il est d'un naturel très-farouche, et fuit au moindre bruit qu'il entend.

Le Pigeon Maugé, *Columba Maugei*, Temm.; pl. 52 de la 2.eme famille des *pigeons*. Le nom donné à ce *pigeon* est celui de l'infortuné naturaliste français qui l'a trouvé dans l'Australasie, lors du voyage autour du monde, par le capitaine Baudin. Sa longueur est de dix pouces, et sa grosseur à peu près celle de notre *étourneau*; sa queue est très-longue et composée de douze pennes étagées; le front et la gorge sont d'un gris de plomb; le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures portent des raies alternativement blanches et noires; le dos est d'un gris terreux, et irrégulièrement tacheté d'une teinte plus foncée; les deux pennes intermédiaires de la queue sont de la couleur du dos; les latérales terminées de blanc, et noires dans le reste; le bec et les pieds de cette dernière couleur.

Le Pigeon frisé, *Columba crispa*, Briss., est un *pigeon de volière* donné pour une espèce par Aldrovande. Tout son plumage est blanc et frisé; ses pieds et ses doigts sont garnis de plumes. La femelle ne diffère en rien du mâle; ces oiseaux ayant leurs ailes et leur queue à barbes frisées, ne peuvent se soutenir en l'air. Ils sont très-productifs; les Allemands les appellent *wollechte tauben*.

Le Pigeon Geoffroy, *Columba Geoffroyi*, Temm., pl. 57 de ses *pigeons*, sous le nom de *colombe Geoffroy*. Ce pigeon se trouve, dit-on, au Brésil, et a été apporté de Lisbonne par M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui l'a déposé au Muséum

d'Histoire naturelle, et M. Temminck lui a imposé le nom de ce savant naturaliste. Il a huit pouces de longueur totale; le dessus de la tête et le devant du cou sont d'un gris-blanc qui se change en gris de perle sur le reste du corps; la queue est étagée et d'un blanc-bleuâtre; cinq ou six taches d'un noir-violet, à reflets verts et bleus, tranchent agréablement sur la teinte du haut des épaules; et huit autres plus grandes se font remarquer sur les grandes couvertures de l'aile; trois de ces taches sont de la couleur du haut de l'aile, et les autres rousses et bordées de noir transversalement; les pieds sont rouges; le bec et la queue, noirs.

Le PIGEON JACOBIN d'Albin, est le PIGEON NONAIN.

Le PIGEON GLOU-GLOU. *Voyez* ci-dessus 2.ème RACE PURE.

* Le PIGEON DU MEXIQUE, *Columba Mexicana*, Lath. Ce *pigeon*, indiqué par Fernandez sous le nom mexicain *cehoilotl*, a tout le plumage brun, excepté la poitrine et l'extrémité des ailes qui sont blanches; l'iris noir; le tour des yeux d'un rouge vif, et les pieds de cette dernière couleur. Il est très-probable que la plupart des *pigeons* du Mexique et des contrées voisines ne forment pas des espèces particulières, mais sont des variétés de sexe ou d'âge.

Le PIGEON A GORGE FRISÉE, et le PIGEON A CRAVATE, *Columba turbita*, Willughby; Briss.; pl. 147 des oiseaux de Frisch. C'est le *mowchen* des Allemands, et le *cortbeck* des Flamands.

Le PIGEON GRAND-GOSIER, *Columba gutturosa*, Briss.; Frisch., pl. 146; est le PIGEON GROSSE-GORGE. Les Allemands l'appellent *kropp-taub* ou *kropper*.

Le PIGEON DE MOIS est le PIGEON PATU HUPPÉ.

* Le PIGEON MONDAIN. *V.* ci-dessus 2.eme RACE PURE.

Le PIGEON DE MONTAGNE est une variété du PIGEON SET. *V.* ce mot.

Le PIGEON GROSSE-GORGE. *Voy.* ci-dessus 1.ere RACE PURE.

* Le PIGEON DE MONTAGNE DU MEXIQUE, *Columba hoilotl*, Lath. Taille du *pigeon romain*; bec et pieds rouges; plumage d'un roux pourpré, excepté les petites couvertures des ailes, qui sont blanches. Des individus sont d'un fauve pâle, avec les petites couvertures des ailes pareilles à celles du précédent; le bec et les pieds sont rougeâtres.

Le PIGEON GRIS. *V.* PIGEON DES MORNES.

LE PIGEON DE GUINÉE OU ROUSSARD, *Columba guinea*, Lath.; pl. 265 des Ois. d'Afrique, de Levaillant, sous le nom de *ramier roussard*; et pl. 75 des oiseaux d'Edwards. Il a la tête, la gorge, la poitrine, le dessus du corps et les couvertures de la queue, d'un cendré clair; les plumes du cou bordées de rougeâtre sur le même fond; le haut du dos d'un brun

pourpré, changeant en violet; les couvertures des ailes et les trois pennes les plus proches du corps ont, de plus, une tache triangulaire blanche vers leur extrémité; les autres sont noires et bordées d'un cendré clair à l'extérieur; la queue est d'un cendré foncé, et terminée de noir; le bec noirâtre; l'iris d'un jaune très-vif; les yeux sont entourés d'une peau nue colorée de rouge; les pieds sont d'un rouge pâle, et les ongles cendrés; la femelle a des couleurs moins vives que le mâle; les taches triangulaires des ailes sont plus petites et moins blanches. On trouve ce *pigeon* dans la partie méridionale de la Guinée, ainsi qu'au Cap de Bonne-Espérance, où l'a observé M. Levaillant qui nous apprend que les colons hollandais l'appellent *bosche-duif*, *wuld-duif* (*pigeon de bois*, *pigeon sauvage*), qu'il se tient dans les plaines pendant le jour, et dans les bois ou les rochers pendant la nuit; il y niche, ou sur les arbres.

* Le PIGEON HAGARRÉRO, *Columba zeelandica*, Lat. *Hagarréro* est le nom que porte ce *pigeon* à la baie Duski, dans la Nouvelle-Zélande. Il a seize à dix-sept pouces de longueur; le bec, l'iris, le tour des yeux et les pieds rouges; la tête, la gorge et le dos de couleur de rubis, à reflets verts sur le cou; les pennes des ailes noirâtres; le croupion bleu; la queue noire; le dessous du corps, depuis la poitrine, blanc; cette couleur prend une nuance bleue sur le bas-ventre.

Le PIGEON HEURTÉ. *V.* ci-dessus 9.eme RACE PURE.

Le PIGEON HIRONDELLE. *V.* ci-dessus 7.eme RACE PURE.

Le PIGEON HOLLANDAIS (*Columba Franciæ*, Lath.; pl. 101 du *Voyage aux Indes et à la Chine*, par Sonnerat). Il se trouve à l'Isle-de-France. Sa chair passe pour un poison. Cette jolie colombe est remarquable par l'espèce de collerette qu'elle porte sur le cou et la poitrine. Cette collerette est composée de plumes étroites, pointues, brillantes, dont la surface est polie en quelque sorte comme les appendices qui sont à l'extrémité de quelques pennes du *jaseur;* le tour des yeux est dénué de plumes et d'un rouge foncé; le dos, les ailes et le ventre sont d'un gros bleu; le croupion et la queue rouges, et les pieds noirs: taille du *pigeon ramier*.

Le PIGEON DE L'ILE BANDA. *V.* GOURA.

Le PIGEON DES INDES-ORIENTALES. *Voyez* PIGEON BRUN TACHETÉ.

Le PIGEON MAURIN. *V.* ci-dessus 2.eme RACE PURE.

* Le PIGEON MESSAGER, *Columba tabellaria*, Willugbhy. Il ressemble beaucoup au *pigeon turc*, tant par son plumage brun foncé ou noirâtre, que par ses yeux entourés d'une peau nue et ses narines couvertes d'une membrane très-épaisse. On s'est, dit-on, servi autrefois de ce pigeon pour

porter des lettres au loin ; ce qui lui a fait donner le nom de MESSAGER.

Le PIGEON DES MORNES, *Columba monticola*, Vieill. ; *Columba corensis*, Lath. ; pl. 15 de la 2.e famille des *pigeons* de Temminck, sous la dénomination de *colombe à nuque écaillée*. Ce pigeon que j'ai souvent vu à Saint-Domingue, où il se tient dans les mornes, est très-recherché pour la délicatesse de sa chair. Il habite les grands bois, et je ne l'ai jamais rencontré dans les plaines. Il se trouve aussi à Porto-Rico, et selon Jacquin, dans la province de Vénézuela près de la ville de Coro. Il a quatorze pouces et demi de longueur; la queue composée de douze pennes égales; la tête, le devant du cou et la poitrine, d'un gris pourpré; les plumes de la nuque, disposées en forme d'écailles, à reflets pourpres et verts, et terminées par une teinte mordorée ; le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un gris rembruni ; les scapulaires grises ; les pennes alaires et caudales, de couleur d'ardoise ; le bec rougeâtre à sa base ; les orbites papilionacées, d'un rouge incarnat ; l'iris et les pieds rouges.

Le PIGEON A MOUSTACHES BLANCHES, *Columba mystacea*, Temm. ; pl. 56 de la 2.e famille de ses *pigeons*. On remarque sur chaque côté de la tête de cet oiseau, une large bande blanche qui part de l'angle de la bouche et se dirige, en passant sous l'œil, vers la nuque ; un brun foncé et à reflets métalliques, domine sur le sommet de la tête, les petites et les grandes couvertures supérieures des ailes, le bas du dos, le croupion et sur les deux pennes intermédiaires de la queue. Cette couleur est remplacée par un vert doré, légèrement nuancé de violet et de pourpre, sur les côtés du cou et le haut du dos, et elle prend un ton vineux sur la poitrine ; elle est terne sur le ventre, et se dégrade jusqu'au blanc roussâtre sur les parties postérieures. Le fouet et les pennes de l'aile, les latérales de la queue, sont d'un roux très-vif ; l'orbite, le tarse et le bec, dont la pointe est jaunâtre, sont rouges. Longueur totale, onze pouces et demi.

Le PIGEON NONAIN, *Columba cucullata*, Briss. ; Frisch., pl. 150. *V.* ci-dessus 2.eme RACE PURE. C'est le Capper des Flamands.

Le PIGEON NOIR ET BLANC, *Columba melanoleuca*, Lath. Sa taille est au-dessus de celle de notre *tourterelle* ; le bec et les pieds sont rougeâtres ; la face et les côtés de la tête, blancs. Devant chaque œil est un triangle noir, et en arrière, une tache rouge ; un cendré pâle couvre la tête, la nuque, et prend un ton noirâtre sur le reste du cou ; un vert terne est répandu sur le dessus du corps et sur les ailes, dont quelques pennes internes sont ferrugineuses. La poitrine est noire

sur les côtés, et les flancs ont un double rang de points noirs; le reste du dessous du corps est blanc.

Le *pied-pigeon*, *columba picata* de Latham (2.e Suppl. *to the gen. Synop.*), n'est probablement qu'une variété d'âge ou de sexe du précédent. Tous les deux paroissent au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande, vers le mois de décembre. Celui-ci a la taille, le bec et les pieds pareils à ceux du précédent; mais la couleur blanche s'étend davantage sur les côtés de la tête. Un noir verdâtre teint les parties supérieures, entoure le cou, et s'étend irrégulièrement sur les côtés de la poitrine; tout le reste du dessous du corps est blanc. Les flancs et le bas-ventre sont tachetés de noir; la queue est de cette dernière couleur, et terminée de blanc.

Ce pigeon est rapporté par Temminck à sa *colombe grivelée*, figurée sur la planche 6 de la 2.e famille de ses *pigeons*, et il donne le pigeon noir et blanc pour une variété de la même espèce.

Le Pigeon de Norwége, *Columba norwegica*, Schwenck. Il a été donné par des auteurs comme une espèce particulière, et par d'autres, pour une variété dans les *pigeons de volière*. Il est huppé, patu, presque aussi gros qu'une poule, et totalement d'un blanc de neige.

Le Pigeon de la Nouvelle-Guinée. *V.* Goura.

Le Pigeon a nuque violette, *Columba violacea*, Temm., pl. 29 de la 2.e famille de ses *pigeons*. Il a les parties supérieures du corps, le dessus des ailes et la queue, d'un beau roux pourpré foncé; les pennes primaires de l'aile, rousses; une sorte de collier d'un beau violet, à reflets dorés, sur la nuque; le front, la gorge, le ventre et les parties postérieures, d'un blanc pur; la poitrine légèrement nuancée de violet pourpré, à reflets métalliques; les orbites nues et rouges; le bec et les pieds rougeâtres. On soupçonne que cette espèce se trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Pigeon oricou, *Columba auricularis*, Temm., pl. 21 de la 2.e famille de ses *pigeons*. Il a les joues, jusque derrière les oreilles, dénuées de plumes; la peau du devant du cou, nue et garnie de trois barbillons pendans. Le premier part de la base inférieure du bec, et forme plusieurs plis sur le devant du cou. Les deux autres, qui sont les bords de la peau, naissent au-dessous des yeux; une carnosité arrondie, d'un beau rouge, de la grosseur d'une noix, et tuberculée, s'élève au dessus des narines. Le plumage est d'un blanc uniforme, mais la queue est grise à sa base, noire vers le bout, et blanche à l'extérieur de ses trois premières pennes latérales, dans la plus grande partie de leur longueur. Les pennes des ailes sont d'un gris-blanc,

avec leur extrémité noire; l'aile bâtarde est d'un gris noirâtre; le bec est noir et le tarse d'un beau rouge. Longueur totale, onze pouces quatre lignes.

Des individus n'ont du noir que sur la queue; d'autres sont plus ou moins tachetés de gris et de noir. On soupçonne que cette espèce habite les îles de la mer Pacifique.

Le PIGEON PANTOMIME est le PIGEON CULBUTANT.

Le PIGEON PAON, *Columba laticauda*, Briss.; Frisch., pl. 151. *V.* ci-dessus 3.e RACE PURE.

Le PIGEON DE PASSAGE. *V.* PIGEON VOYAGEUR.

Le PIGEON PATU. Dénomination appliquée à divers pigeons de volière, et particulièrement au PIGEON GLOU-GLOU, parce qu'ils ont les pieds couverts de plumes jusqu'au bout des doigts.

Le PIGEON PATU de Belon est le PIGEON NONAIN.

* Le PIGEON PEINT, *Columba picturata*, Temm. Il est, dit cet auteur, de passage à l'Isle-de-France, n'y séjourne que très-peu de temps, et continue sa migration vers le continent de l'Afrique, ou, selon toute apparence, vers l'île de Madagascar. Sa longueur totale est de onze pouces trois lignes, et sa queue, longue et foiblement arrondie; la tête, la gorge et le haut du cou sont d'un gris cendré; la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre, d'un vineux clair; quelques plumes échancrées, noires et terminées de vineux clair, sont sur les côtés du cou; le haut du dos et les petites couvertures des ailes sont d'une teinte vineuse foncée; les scapulaires, les pennes des ailes, les deux intermédiaires de la queue, d'un brun cendré; les autres pennes caudales d'un gris noirâtre, ensuite noires et terminées par une large bande d'un gris cendré; le dos, le croupion et les flancs, gris; l'abdomen et les parties postérieures, d'un blanc légèrement teint de vineux; le bec et les pieds d'un bleu cendré.

Le PIGEON-PERDRIX DE LA CRAU. *V.* GANGA.

* Le PIGEON PICAZURO, *Columba picazuro*, Vieill. *Picazu* est, dit M. de Azara, le nom que les naturels du Paraguay donnent aux pigeons; mais il ajoute, pour celui-ci, la syllabe *ro* (amer), parce que sa chair contracte de l'amertume quand il se nourrit de certains fruits. Les Espagnols le connoissent communément sous la dénomination de paloma ou de *paloma-torcaz* (pigeon et ramier). Ce pigeon est sédentaire au Paraguay, il n'entre point dans les bois, et fréquente les plantations et les campagnes.

Il a les yeux entourés d'un petit espace dénué de plumes et grenu, qui communique à l'angle de la bouche; treize pouces et demi forment sa longueur totale; la tête, la gorge et le devant du cou sont d'un rouge vineux; les plumes du haut et des côtés

du cou, arrondies et noirâtres, avec une tache blanche en fer-à-cheval vers l'extrémité de chacune; celles du dessus du cou, brunes et bordées de noirâtre, avec des taches en fer-à-cheval, larges et d'un rouge vineux mêlé de blanc; le bas du dos et le croupion d'un bleu plombé et vif; le haut du dos et les ailes bruns; la queue est pareille à sa base, et noirâtre à son extrémité; le dessous du corps bleuâtre; le tarse d'un rouge violet; l'iris, d'un bleu orangé; le tour de l'œil rouge sanguin; le bec bleu et comme saupoudré de blanc. La femelle est un peu plus petite que le mâle, et ses teintes sont moins vives.

* Le PIGEON PLOMBÉ, *Columba plumbea*, Vieill. Ce pigeon a été rapporté du Brésil par M. Delalande fils. Son plumage est entièrement d'un brun plombé, moins foncé en dessous qu'en dessus, avec quelques reflets verts sur les côtés du cou, et des taches d'un vineux clair sur le dessus de cette partie. Les premières pennes des ailes ont, à l'extérieur, un petit liseré gris; le menton est blanchâtre; la queue arrondie; le bec noirâtre, et le tarse rouge. Longueur totale, douze à treize pouces.

Le PIGEON POLONAIS. *V.* ci-dessus 4.e RACE PURE.

Le PIGEON POUKIOBOU, *Columba superba*, Temm.; pl. 33 de la deuxième famille de ses *pigeons*. Cette espèce, remarquable par sa beauté, a la queue composée de seize pennes; les tarses couverts de plumes jusque vers leur moitié; la tête couverte d'un violet éclatant; l'occiput et les joues d'un vert tendre; la nuque d'un brun rougeâtre; le dos, les couvertures supérieures de l'aile, d'un vert nuancé d'olivâtre, avec quelques taches ovales vers l'extrémité des moyennes couvertures; le pli de l'aile, d'un bleu un peu violet; les pennes secondaires des ailes, d'un vert foncé en dehors, noires à l'intérieur, et bordées de jaune, ainsi que les plumes qui les recouvrent en dessus; les pennes primaires noirâtres et bordées de jaune blanchâtre; celles de la queue, vertes; cette teinte tend à la couleur olive à leur origine, est foncée vers le milieu, et d'un blanc nuancé de vert à leur extrémité; toutes ces pennes sont noires à l'intérieur, grises et terminées de blanc en dessous; les plumes du devant du cou, violettes, avec leur extrémité grise; la poitrine est d'un bleu foncé; le ventre blanc dans le milieu, vert et tacheté de blanc sur les côtés; les couvertures inférieures de la queue, blanches, avec des taches oblongues et vertes sur leurs barbes intérieures; la peau nue, qui entoure les yeux, est rouge; le bec couleur de corne; les pieds sont rougeâtres; longueur totale, neuf pouces et demi. Le nom sous lequel cet oiseau est décrit, lui a été imposé à O-Taïti, sa patrie, à ce que

soupçonne Temminck, qui possède le seul individu que l'on connoisse.

* Le PIGEON POURPRÉ DE JAVA, *Columba purpurea*, Lath. Taille du *biset*; front vert; tête et cou d'un beau pourpre; poitrine orangée; dos, scapulaire et ventre d'un vert clair; bas-ventre écarlate; pennes noirâtres. On lui donne le nom de *jooan* dans cette île et dans celles de Ceylan et des Célèbes, où l'on compte dix-huit à vingt races de pigeons; les uns gros comme une petite *poule*, d'un blanc de neige, avec les ailes et la queue noires; d'autres, d'un vert bleuâtre, et quelques-uns entièrement d'un beau rouge, qui fait la nuance entre l'écarlate et le carmin.

Le PIGEON A QUEUE ANNELÉE, *Columba cariboea*, Lath.; pl. 10 de la deuxième famille des *pigeons* de Temminck, sous la dénomination de *colombe à queue annelée*. Ce pigeon, qu'on rencontre aux Grandes Antilles, a l'iris rouge; la tête, le devant du cou et la poitrine d'un pourpre terne qui se dégrade sur le ventre presque jusqu'au blanc; le dessus du cou d'un gris pourpré à reflets dorés; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu pâle; les ailes brunâtres; la queue pareille au dos, et traversée par une bande noire, d'où est venu le nom français de cet oiseau; le bec est rougeâtre à sa base, et jaune à sa pointe; les pieds sont rouges. Maugé a rapporté de Porto-Rico un individu qui diffère en quelque chose du précédent; cependant je ne doute pas qu'il appartienne à la même espèce: la bande transversale de la queue est d'un gris ardoisé en dessus, et d'un gris blanc en dessous. C'est cet individu qui est figuré sur la planche citée ci-dessus.

Latham et Gmelin donnent, pour un pigeon de la même espèce, le *columba cariboea* (Jacquin, voyage, p. 30, n.° 34), lequel se trouve dans les îles des Caraïbes; mais il en diffère principalement en ce qu'il a la queue cunéiforme et sans bande transversale, ce qui ne permet pas de les réunir dans une même espèce.

Le PIGEON RAMERON, *Columba arquatrix*, Temm.; pl. 264 des *Ois. d'Afrique*, de Levaillant, sous le nom de *ramier rameron*. C'est à ce savant que l'on doit la connoissance de ce pigeon qui habite en Afrique, dans les forêts du pays d'Anténiquoi. La dénomination de *rameron*, que cet ornithologiste lui a imposée, vient de la manière dont cet oiseau se soutient dans les airs. Il a quinze pouces de longueur totale; le front, le haut du dos et toutes les parties inférieures d'un rouge vineux; le dessus et le derrière de la tête d'un gris bleuâtre; des taches blanches arrondies sur les petites et les moyennes couvertures des ailes; d'autres de la même cou-

leur, mais triangulaires, sur le ventre ; le tarse est d'un jaune clair ; le bec d'un jaune foncé ; la membrane des narines orangée ; les yeux sont de cette teinte, mais rembrunie.

Ce pigeon est connu au Cap de Bonne-Espérance sous le nom d'*olyf-ouif*, c'est-à-dire, *pigeon de l'olivier*, parce qu'il se nourrit d'un fruit semblable à celui de notre olivier.

Le PIGEON RAMIER, *Columba palumbus*, Lath. ; pl. enl. de Buffon, n.° 316. La grosseur du ramier approche de celle du *pigeon romain ;* il a dix-sept pouces de longueur ; le bec jaunâtre ; la membrane des narines rouge, couverte d'une poussière farineuse et blanchâtre ; l'iris jaune ; la tête cendrée; les côtés et le dessus du cou d'un vert doré changeant en bleu et en couleur de cuivre rosette, selon les effets de la lumière ; sur chaque côté du cou un croissant blanc ; le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun; le bord du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue d'un cendré clair ; le devant du cou d'abord cendré, ensuite de la teinte vineuse qui couvre la poitrine ; le ventre, les flancs, les plumes des jambes et celles qui recouvrent la queue en dessous, d'un gris-blanc ; les pennes primaires des ailes, brunes et bordées de blanc en dehors ; les secondaires d'un gris-brun ; le bord extérieur de l'aile blanc ; les pennes de la queue d'un cendré foncé en dessus, et terminées de noirâtre; les pieds rouges et garnis de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts ; les ongles noirs.

On remarque peu de dissemblance entre le mâle et la femelle: l'on distingue les jeunes à leurs couleurs ternes ; de plus, ils sont privés du demi-collier blanc que ces oiseaux ne prennent qu'à leur première mue.

Les ramiers sont répandus dans toute l'Europe ; ils préfèrent les climats chauds et tempérés aux pays septentrionaux; cependant on en voit en Suède, en Russie et même en Sibérie, et on ne les trouve dans ces pays que pendant l'été. L'on n'en voit point en Norwége : on en voit quelquefois en France, pendant l'hiver, mais en bien plus grand nombre dans la belle saison : ce sont des oiseaux voyageurs qui arrivent dès le mois de février, et nous quittent, pour la plupart, aux mois d'octobre et de novembre; ils s'établissent dans les forêts, mais préfèrent les bois de haute-futaie. Quoique les ramiers soient très-sauvages, des individus se sont fixés sur les grands arbres des jardins des Tuileries et du Luxembourg. Ils y vivent avec autant de sécurité qu'un pigeon domestique ; se perchent à peu de distance des promeneurs, dont l'affluence ne leur cause aucune inquiétude; s'y livrent aux douces impulsions de la nature ; y élèvent leurs petits, et forment une peuplade qui y revient régulièrement tous les ans; mais

leur naturel peu défiant et même familier, n'est plus le même, dès qu'ils s'en écartent pour chercher leur pâture dans les champs voisins; là, ils se montrent avec toute la défiance et la dureté qui sont naturelles à cette espèce. Leurs alimens naturels sont les glands, les faînes, les fraises même dont ils sont très-friands; ils se nourrissent aussi de diverses espèces de graines, des pousses tendres de différentes plantes, se jettent en bandes nombreuses sur les moissons que les mauvais temps ont versées, et y causent beaucoup de dégâts. Peu de temps après leur arrivée, ils s'apparient; alors le couple ne se quitte plus pendant la belle saison, et il est probable que cette réunion dure jusqu'à la mort de l'un d'eux. Ce pigeon se perche ordinairement à la cime des grands arbres, et préfère les branches sans verdure aux branches feuillées. Il y construit son nid assez légèrement avec des bûchettes, lui donne une forme plate, et le fait assez grand pour recevoir le mâle et la femelle. La ponte est ordinairement de deux œufs blancs, rarement de trois. L'incubation dure quatorze jours, et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes. Le roucoulement du ramier est plus fort que celui des *pigeons*; mais il ne le fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins; car dès qu'il pleut, il se tait, et on ne l'entend que très-rarement en hiver, époque où ces oiseaux se rassemblent en grandes troupes.

Comme ils préfèrent au nord, le midi de l'Europe, ils y sont plus nombreux; c'est aussi où on leur fait la chasse avec plus d'avantage.

Les ramiers sont si sauvages, qu'on ne peut les tenir renfermés dans un endroit étroit, sans qu'ils se brisent les pennes des ailes et de la queue, et même sans se blesser à la tête; il leur faut donc un lieu spacieux; mais ces pigeons ne produisent point en domesticité, même quand ils ont été pris dans le nid et élevés jeunes. On prétend que les anciens possédoient l'art de les faire multiplier en captivité; mais c'est une connoissance économique qui nous manque aujourd'hui, et qu'on doit regretter; car ces oiseaux sont un excellent gibier, surtout les *ramereaux*. Suivant Mauduyt (*Encyclop. méthod.*), on pourroit y parvenir en donnant aux jeunes pris dans le nid et élevés en domesticité, plus de liberté qu'on n'a coutume de leur en accorder, en les plaçant d'abord dans des taillis enfermés sous des filets, et resserrant par degrés les entraves des générations qui se succéderoient.

Chasse aux Ramiers. — On prend ces pigeons de plusieurs manières. On englue un chêne peu éloigné des autres arbres, et on met à son sommet un ramier chaperonné pour la mon-

tre ; quand l'oiseleur voit passer de ces oiseaux, il fait lever sa *montre*, et ceux-ci s'abattent et se prennent aux gluaux.

D'autres se servent de filets tendus par terre, en forme de rets saillans, et de plusieurs ramiers chaperonnés, comme *appeaux :* c'est surtout pendant l'hiver, et lorsqu'il a neigé ou gelé, que l'on fait cette chasse. On jette des fèves et des glands en quantité dans un endroit où l'on voit de ces oiseaux; ils ne manquent pas de s'y abattre pour manger, et les *bisets* sont ceux qui y viennent plus volontiers.

Dans nos cantons méridionaux et particulièrement dans les Pyrénées, on les prend à leur passage, qui a lieu deux fois par an, et cette chasse est souvent très-abondante. Pour cela, on attache un très-grand filet à des perches, les plus longues que l'on peut trouver ; on les enfonce à terre pour les soutenir; le filet est disposé et retenu de façon qu'en lâchant une corde, il s'abat aussitôt.

Le tout ainsi disposé, un chasseur s'assied en face du filet, à une certaine distance, sous une ramée ; un autre, dans un point opposé et caché de même, tient l'extrémité de la corde qui suspend le filet.

A l'instant où passent les ramiers, le premier chasseur décoche, par le moyen d'un arc, une flèche empennée avec les plumes de la queue d'un oiseau de proie; aussitôt les ramiers effrayés s'abattent, et vont donner dans le filet que le second lâche à l'instant. Cette chasse paroît apocryphe à l'auteur de l'*Avicептologie ;* cependant j'en ai souvent entendu parler dans le midi de la France. Selon lui, on peut approcher facilement des *ramiers* et *bisets*, lorsqu'ils sont en troupes et s'abattent dans les blés versés, par le moyen de la *vache artificielle* dans laquelle on se cache. *Voyez*, pour la construction de cette vache, l'article VANNEAU.

Le PIGEON RAMIER D'AMBOINE, *Columba indica*, Lath. Ce *pigeon*, décrit d'après Brisson, me paroît être de l'espèce de la *tourterelle de Java*. Il a le bec rouge; la membrane des narines bleuâtre ; le devant de la tête blanc ; les sourcils de la même couleur ; les côtés de la tête, du cou et de la poitrine rougeâtres ; le haut du dos, les couvertures des ailes d'un vert-doré éclatant, à reflets cuivreux ; quelques-unes des petites couvertures terminées de blanc ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, cendrés ; les parties inférieures du dessous du corps d'un brun teinté de rouge ; les pennes des ailes brunes, et celles de la queue noires ; les pieds rouges et les ongles bruns.

Le PIGEON RAMIER BLANC MUSCADIVORE, *Columba alba*, Lath.; pl. 103 du Voyage à la Chine, de Sonnerat, est d'une taille moyenne ; il a le bec d'un gris-clair, ainsi que les pieds

l'iris jaunâtre ; le plumage tout blanc, excepté la moitié antérieure des ailes et un tiers de la queue vers son extrémité, qui sont noires.

Ce *pigeon*, observé par Sonnerat, à la Nouvelle-Guinée, mange les muscades : mais ne pouvant les digérer, il les dissémine avec ses excrémens. M. Leschenault a vu cette espèce à l'île de Java où elle porte, dit-il, le nom de *bouron dora lour* (oiseau pigeon de mer), parce qu'elle habite, de préférence, les rochers des bords de la mer, où elle niche; c'est d'après cette habitude que Temminck l'appelle *colombe maritime*.

Le Pigeon ramier bleu de Madagascar. *Voyez* Pigeon founingo.

Le Pigeon ramier de Cayenne. *V.* Pigeon ramiret et Pigeon rousset.

* Le Pigeon ramier a collier pourpre, *Columba eimensis*, Lath. L'île d'Eimo, une de celles qu'on rencontre dans la mer du Sud, est la patrie de ce *pigeon*, qui a quatorze pouces anglais de longueur; le bec noir; les côtés de la tête, jusqu'au-dessous des yeux, noirâtres; le front, la gorge, le devant du cou, d'une couleur vineuse; le sommet de la tête, le derrière du cou, d'un brun sombre, teint de verdâtre sur la première partie ; les côtés du cou d'une teinte rouge-brun changeant en pourpre brillant ou couleur de laque, à mesure qu'elle s'approche de la poitrine, sur laquelle elle s'étend en forme de collier, au-dessus duquel est une bande transversale blanche; les couvertures des ailes sont d'un très-beau pourpre; les pennes noirâtres, ainsi que le ventre ; les pieds rouges et les ongles noirs.

Le Pigeon ramier de la Guadeloupe. *Voy.* Pigeon des mornes.

Le Pigeon ramier des Moluques, *Columba ænea*, Lath.; pl. enlum. de Buffon, n.° 164. Cet oiseau, de la taille de notre *ramier*, a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris-blanc mêlé d'une foible teinte vineuse ; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un vert doré, à reflets de couleur de cuivre rosette ; les flancs d'un gris-blanc ; les couvertures du dessous de la queue d'un marron pourpré ; les grandes pennes des ailes cendrées et terminées de vert doré ; les moyennes de cette dernière couleur à l'extérieur et à l'extrémité, cendrées du côté interne ; la queue de cette dernière teinte en dessous et d'un beau vert doré en dessus ; les pieds garnis de plumes jusqu'à la moitié de leur longueur, verdâtres dans le reste, de même que le bec et les ongles.

On lui donne pour variété le *pigeon cuivré mangeur de mus-*

cades, de Sonnerat. Celui-ci a la tête d'un gris-bleu ; le bec gris ; l'iris et les pieds d'un rouge pâle ; le dessus du corps vert, à reflets dorés et cuivreux; le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un gris rougeâtre ; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre ; les pennes et celles des ailes noires, et la taille du précédent.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère encore en ce que son plumage est généralement plus terne, que le cou et le ventre sont d'une couleur vineuse, et qu'elle a sur la nuque un grand espace d'un roussâtre foncé. Les jeunes, selon Temminck, sont d'un roux plus ou moins foncé, partout où le mâle adulte a du gris ; les ailes et le dos sont d'un brun de bistre à reflets verts ; les grandes pennes de l'aile et celles de la queue sont d'un noir grisâtre.

Ces oiseaux, qui mangent les muscades dans le temps de leur maturité, n'en digèrent que l'enveloppe extérieure, et les rendent entières sans avoir éprouvé aucune altération, puisqu'elles germent après qu'ils les ont rendues. Ces véritables semeurs de muscades vengent ainsi les nations du monopole exclusif de quelques commerçans rapaces, qui les rançonnent en détruisant les *muscadiers* dans toutes les îles où cette épicerie peut croître, hors celle qui leur appartient.

Le Pigeon ramiret, *Columba speciosa*, Lath.; pl. enluminée de Buff. n.° 213. Les Créoles de Cayenne ont nommé ce pigeon, *ramier peintade*, sans doute d'après les mouchetures blanches qui tranchent sur le violet pourpré, changeant et à reflets rougeâtres de la gorge, du cou et de la poitrine; ces mouchetures sont fauves sur des individus, d'un gris-blanc sur d'autres ; la tête, le haut du cou, tout le dessus du corps, les couvertures du dessus de l'aile et de la queue sont d'un brun-marron foncé ; les plumes du ventre, des jambes et du dessous de la queue ont sur leurs bords des ondes d'une nuance brune, moins foncée que dans le milieu ; les pennes alaires et caudales sont noirâtres; le bec est rouge, et la membrane des narines est blanche ; les pieds sont pareils au bec ; grosseur du *biset*. On voit de ces *pigeons* plus grands et mieux colorés les uns que les autres. C'est une jolie espèce qui se plie facilement à la domesticité.

Le Pigeon de roche est regardé comme une variété du Pigeon biset.

Le Pigeon de roche de la Jamaïque. *V.* Pigeon a couronne blanche.

Le Pigeon romain, *Columba romanus*, Briss. *Voy.* ci-dessus 2.e Race, C'est le *runt-pigeon* des Anglais, et le *tronca* des Italiens, selon Willughby, ou l'*asturnellato*.



Le Pigeon rouge panaché. *V.* ci-dessus 2.e Race pure.

Le Pigeon rousset, *Columba rufina*, Temm., pl. 14 de ses *pigeons*, sous le nom de *colombe roussette.* Il se trouve à Cayenne et dans les Grandes Antilles. La partie inférieure du cou, le haut du dos et les petites couvertures des ailes sont d'un roux foncé, nuancé de violet; cette couleur couvre le ventre, se change en gris vineux vers les cuisses, et devient simplement grise sur le bas-ventre et sur les couvertures inférieures de la queue; les pennes alaires et caudales sont d'un gris cendré, frangées à l'extérieur d'un gris plus clair sur les premières; le dos, le croupion et les couvertures inférieures de l'aile d'un gris noirâtre; la gorge est blanche; le bec livide et le tarse rouge. Le mâle se distingue particulièrement de la femelle par une grande marque d'un vert foncé à reflets dorés sur l'occiput, qui dans celle-ci est d'un roux violet.

Le Pigeon sauvage, *Columba œnas*, Lath.; pl. 139; *des Ois.* de Frisch. Il a la tête et la gorge cendrées; le dessus et les côtés du cou à reflets vert-dorés, changeant selon l'incidence de la lumière; le haut du dos et les couvertures des ailes d'un cendré obscur; le bas du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, d'un cendré clair; le devant du cou et la poitrine vineuse; le ventre, les flancs, les plumes des jambes et les couvertures inférieures de la queue d'un cendré clair; les premières pennes des ailes noires et frangées de blanc à l'extérieur; les autres cendrées à leur origine et noirâtres vers leur bout; deux taches noires sur chaque aile; l'une sur les deux pennes les plus proches du corps, et l'autre sur les grandes couvertures; la queue cendrée, depuis sa base jusque vers les deux tiers de sa longueur, et ensuite noire, si ce n'est sur une partie de la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est blanche en dehors sur la moitié de son étendue; les pieds sont rouges et les ongles noirs; longueur totale, treize à quatorze pouces.

Cette espèce arrive en France au printemps et repart à l'automne; elle se tient dans les bois, niche sur les branches ou dans des trous d'arbres. Sa ponte est de deux œufs blancs. On la trouve aussi en Afrique.

Le Pigeon sauvage d'Amérique. *Voyez* Pigeon voyageur.

* Le Pigeon sauvage du Mexique, *Columba nævia*, Lath. Fernandez le désigne par le nom de *hoilotl.* Son plumage est en dessus brun et tacheté de noir; la poitrine et le ventre sont d'un fauve clair; les couvertures inférieures des ailes et de la queue cendrées; les pennes d'un brun uniforme;

les pieds rouges ; le bec est noir. Buffon le regarde comme une variété d'âge du *pigeon du Mexique*. On le trouve dans les bois des contrées froides de cette partie de l'Amérique.

* Le PIGEON SAUVAGE DU PARAGUAY, *Columba sylvestris*, Vieill., se tient dans les bois, où il se pose sur les arbres les plus hauts ; mais dans les grandes chaleurs de l'été, il se perche sur les arbres peu élevés de la lisière des forêts. Il est très-sauvage, et moins commun que les autres pigeons de cette contrée ; on ne le voit qu'en petites troupes. Un rouge tirant sur le violet règne sur la moitié antérieure de la tête, le cou en entier, la gorge et les petites couvertures supérieures des ailes ; la partie postérieure de la tête est d'un roux foncé, à reflets d'or pur, verts et cramoisis, qui s'étendent presque vers les angles de la bouche ; les ailes et la queue sont noirâtres, celle-ci est terminée de blanc et étagée ; le reste du plumage, d'un bleu roussâtre, dont la nuance est plus claire sur le ventre ; le bec est très-noir; l'iris cendré et de la couleur des grains de grenade ; longueur totale, douze pouces. C'est le *paloma montes* de M. de Azara. Sonnini soupçonne que cette espèce est la même que le *pigeon aux ailes noires*, indiqué par Molina ; mais la description de cet auteur est trop succincte pour assurer leur identité ; c'est pourquoi j'ai préféré l'isoler.

Le PIGEON SOUPE-EN-VIN. *V.* ci-dessus 2.e RACE PURE.

Le PIGEON SOURIS, *Columba cinerea*, Temm. ; pl. 58 de la deuxième famille de ses *pigeons*. Cet auteur a appliqué à cette espèce le nom de *souris*, parce qu'elle a le manteau, les couvertures des ailes, le croupion, les deux pennes intermédiaires de la queue, et l'origine de ses deux pennes latérales, d'un gris-de-souris ; elle a le front, la gorge et toutes les parties inférieures, d'un blanc légèrement teint de gris-bleu ; la tête, les côtés du cou et le haut du dos d'un gris-bleu plus foncé ; quelques petites taches d'un bleu noirâtre, carrées et rondes, sur les couvertures des ailes ; mais ses pennes sont d'un gris-brun ; celles de la queue, noires à l'intérieur, et d'un gris-brun sur les trois quarts de la longueur des latérales ; les pieds rouges et le bec noir ; longueur totale, sept pouces. M. Temminck observe que ce pigeon paroît avoir, au premier coup d'œil, quelque analogie avec le *pigeon Geoffroy*, mais qu'il en diffère par moins de longueur, une queue plus longue et égale, tandis que l'autre l'a étagée. On le trouve au Brésil.

Le PIGEON SUISSE. *V.* ci-dessus 10.e RACE PURE.

Le PIGEON AUX TACHES TRIANGULAIRES. *Voyez* PIGEON DE GUINÉE.

* Le PIGEON TACHETÉ DE VERT, *Columba maculata*, Lath. Ce pigeon que Latham a décrit, mais dont il ne connoît pas le pays, a onze pouces de long; le bec noir et terminé de jaune; le plumage généralement d'un vert brillant, plus sombre sur la tête et le cou que partout ailleurs; les plumes du cou longues et étroites comme celles du coq; chaque plume des scapulaires et des ailes terminées par une tache triangulaire d'un cendré blanc très-pâle; les pennes des ailes et de la queue, noires; les dernières ont aussi une tache à leur extrémité, mais elle est ferrugineuse; le ventre et les parties postérieures sont d'un noir obscur; les pieds bruns et à moitié couverts de plumes; les ongles noirs.

Le PIGEON TAMBOUR. *V.* ci-dessus 2.e RACE PURE.

Le PIGEON A TÊTE BLANCHE, *Columba leucocephala*, Lath.; pl. 13 de la deuxième famille des *Pigeons* de Temminck, sous le nom de *colombe à calotte blanche.* Cette espèce, qui se trouve dans les Grandes Antilles et au Mexique, fréquente les grands bois et niche dans les rochers, d'où lui est venu le nom de *pigeon de roche*, que des naturalistes lui ont imposé. Elle vit principalement de baies, surtout de celles de l'arbre appelé *bois doux.* Sa chair devient savoureuse, très-grasse et d'un goût agréable, quand ces baies sont en abondance; mais d'autres fruits lui donnent de l'amertume; la calotte blanche qui couvre sa tête est bordée d'un liseré noir; cette dernière couleur forme une frange sur les plumes du cou qui sont vertes et à reflets bleus, gris et dorés, selon l'incidence de la lumière; un gris ardoisé domine sur le corps en totalité, les ailes et la queue; mais il est plus clair sur le ventre; la peau nue qui entoure les yeux, est rouge dans la saison des amours et blanchâtre dans tout autre temps; le bec est de cette teinte depuis les narines jusqu'à sa pointe, et pourpré dans le reste; l'iris est jaune; les pieds sont rouges et les ongles bruns; longueur totale, douze pouces. Je n'ai point remarqué de différences entre le mâle et la femelle; mais les jeunes ont le dessus de la tête gris et un plumage plus terne. J'ai trouvé cette espèce à Saint-Domingue, et Maugé l'a rapportée de Porto-Rico.

* Le PIGEON A TÊTE ET COU BLANCS DE NORFOLK, *Columba norfolciensis*, Lath. Treize pouces au plus font la longueur de cet oiseau; la poitrine est de la couleur de la tête; le bec, le reste du dessous du corps et les pennes alaires sont noirs; le dos et les couvertures des ailes ont quelques taches d'un pourpré foncé sur un fond de même teinte, mais plus sombre; la queue est d'un pourpre terne et bordée de noirâtre; les pieds sont rouges.

Un individu du même pays, qu'on dit être une variété de

sexe, a la tête, le cou et la poitrine ferrugineux; les ailes et le dos verts; les pennes noirâtres; le ventre, le bas-ventre, les jambes et le croupion d'un pourpre rembruni: les deux pennes intermédiaires de la queue ferrugineuses, et les autres de la couleur du croupion; le bec et les pieds pareils à ceux du précédent.

* Le PIGEON A TÊTE ET COU GRIS, *Columba cuneata*, Lath. Ce petit *pigeon* de la Nouvelle-Galles du Sud a de sept à huit pouces de longueur; la tête, le cou et la poitrine d'un gris pâle; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue de couleur blanche; les couvertures des ailes et le dos d'un brun-roux clair; les premières tachetées de blanc; les pennes d'un gris brunâtre foncé; la queue étagée; les deux pennes intermédiaires sont longues de trois pouces et demi; les plus extérieures n'ont que quinze lignes. Toutes ont du blanc à leur extrémité, mais cette couleur s'étend beaucoup plus sur les deux du milieu.

* Le PIGEON A TÊTE GRISE, *Columba miniata*, Temm. Sonnerat a fait connoître ce pigeon sous la dénomination de *grande tourterelle de la Chine*. Il a la tête grise, le devant du cou, le ventre et le bas-ventre d'une teinte vineuse claire; le dessous du cou et le dos d'un violet pourpré foncé; les plumes des côtés du cou, noires, et terminées par une bande d'un gris vineux; les épaulettes d'un mordoré profond; les ouvertures supérieures des ailes, brunes; le croupion un peu couleur de lilas; les pennes intermédiaires de la queue, noirâtres; les latérales, de cette teinte, depuis leur base jusqu'au milieu, et ensuite blanches; les couvertures inférieures de cette couleur; le bec jaunâtre; l'iris rouge; les pieds bruns, et la taille de notre pigeon ramier.

Le PIGEON TOURNANT. *V.* ci-dessus 12.e RACE PURE.

Le PIGEON TREMBLEUR, *Columba tremula*, Briss. Les Anglais l'appellent *quaker*. *V.* ci-dessus 3.e RACE PURE.

Le PIGEON TURC, *Columba turcica*, Briss. Frisch., pl. 149. *V.* ci-dessus 2.e RACE PURE.

Le PIGEON VERT A TÊTE GRISE D'ANTIGUE, *Columba albicapilla*, Lath., est de la taille du pigeon commun; le bec et les pieds sont d'une couleur sanguine; l'iris est jaune; un gris-blanc colore la tête; un brun rougeâtre, à reflets de cuivre rosette, revêt la nuque, le cou et ses côtés; les petites couvertures des ailes sont d'un vert brillant à divers reflets métalliques, suivant l'aspect de la lumière; les grandes pennes des ailes et celles de la queue sont noires; une tache demi-circulaire, composée de plumes moitié vertes et moitié grises, se fait remarquer entre les ailes et le corps, dont tout le reste est vert. Temminck donne cet oiseau pour

un individu de l'espèce du *turvert*, de la pl. enl. de Buffon, n.° 177.

Le Pigeon violet a tête rouge d'Antigue, *Columba rubricapilla*, Lath.; pl. 67 du *Voyage à la Chine*, par Sonnerat, qui a le premier décrit cet oiseau. Il a la taille du *pigeon domestique*, nommé le *Jacobin* (*Columba cucullata*). Le bec est gris; de chaque coin du bec, s'étend une membrane rouge, charnue, qui entoure les yeux; l'iris est composé de deux cercles, l'un assez large et rouge, l'autre étroit et gris; des plumes fines d'un rouge très-éclatant recouvrent le sommet de la tête et forment une sorte de calotte; le cou, la partie supérieure du dos et la poitrine sont d'un gris bleuâtre, plus pâle sur la dernière partie; le reste du corps, les ailes et la queue sont d'un noir velouté, changeant en bleu et en violet suivant l'aspect de la lumière: les pieds sont gris.

Le Pigeon vlouvlou, *Columba holosericea*, Temm.; pl. 32 de la 2.e famille de ses *pigeons*. Il a dix pouces quatre lignes de longueur totale; la queue carrée et composée de quatorze pennes; ses couvertures s'étendent jusqu'à son extrémité; les ailes sont larges; leurs grandes pennes courbées en forme de sabre, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et dirigées en sens inverse à leur extrémité, de manière que leur pointe se trouve en dehors; cette pointe est divisée en deux parties, ce qui donne lieu à une profonde échancrure; les barbes intérieures ont leur bout arrondi, et les extérieures se terminent en pointe aigüe; les pieds sont couverts de plumes à barbes déliées et fines; tout le plumage est velouté. Les parties supérieures, les ailes, le cou, la poitrine et les flancs, sont d'un vert tendre changeant; une bande longitudinale d'un blanc pur, part de la mandibule inférieure et descend sur une partie du cou. On remarque sur la poitrine un ceinturon de cette couleur, suivi d'un autre plus large et noir, qui se confond avec la teinte d'un jaune verdâtre du ventre; les grandes couvertures des ailes sont grises dans leur milieu et vertes à leur extrémité; deux larges bandes d'un gris argenté traversent les ailes en dessus; les pennes secondaires sont vertes à l'extérieur; les primaires d'un gris argenté, nuancé de verdâtre; toutes ont leur côté intérieur et leur extrémité de couleur noire; la queue est en dessus du même vert, plus foncé à sa pointe et grise en dessous; ses couvertures inférieures sont d'un beau jaune; les plumes du tarse blanches; et les doigts gris; le bec est noir. Cette espèce habite les îles de la mer Pacifique.

Le Pigeon voyageur, *Columba migratoria*, Lath.; pl. 46, fig. 1, de l'*Americ. ornith. de Wilson*, De tous les pigeons de l'A-

mérique septentrionale, celui-ci est le plus nombreux; il traverse, au printemps et à l'automne, les contrées qui sont entre le 20.e et le 60.e degré de latitude nord. On en voit alors ensemble une si grande quantité, que leur vol obscurcit le soleil pendant assez de temps pour qu'on puisse charger trois fois un fusil et tirer sur la même troupe; quelquefois même des bandes couvrent deux milles d'étendue en longueur et un quart de mille en largeur. Ils voyagent matin et soir, se reposent vers le milieu du jour dans les forêts, surtout dans celles où abondent les chênes, et préfèrent s'arrêter sur les branches mortes ou dépouillées de leur verdure; ils s'y portent en si grande foule et se perchent si près les uns des autres, qu'ils couvrent les arbres en entier. En agissant ainsi, il semble, comme le dit Charlevoix, qu'ils cherchent à se faire tuer, et ils s'y entassent de manière que le plus maladroit tireur peut en abattre huit d'un seul coup. Quoique ces troupes filent toujours du même côté, à chaque passage, elles tiennent rarement la même route deux années de suite pour se rendre, soit à leur séjour d'hiver, soit pour retourner dans leur pays natal. Tantôt ces pigeons parcourent les contrées voisines de la mer; tantôt ils prennent leur direction par l'intérieur des terres. C'est alors qu'on les voit sur les bords des lacs, et traverser sans interruption celui d'Ontario, dans l'étendue de huit à dix milles; ils se fatiguent tellement quand ils voyagent sur cette mer interne, qu'on peut, à leur arrivée sur le rivage, en tuer plusieurs centaines à coups de bâton. On ne les y voit qu'une fois en huit ans, et le passage est si régulier que les naturels appellent cette année, l'année des pigeons; des bandes ne sont composées que de jeunes, d'autres de femelles et de quelques mâles; dans d'autres enfin ce sont presque tous mâles. Le passage dure, à l'automne et au printemps, quinze ou vingt jours, après lesquels on ne rencontre plus ces oiseaux au centre des États-Unis. Ils se tiennent toujours en troupes, quand ils sont dans la partie sud, et, dès qu'ils sont de retour dans le nord, ils s'apparient, se dispersent et nichent dans les vastes forêts de la Nouvelle-Ecosse, du Canada et des contrées plus boréales; ils font alors un tel dégât dans les champs ensemencés, que l'on est forcé de leur faire une chasse continuelle.

Il est aisé de concevoir, quand on a parcouru les pays qu'habitent ces pigeons, comment des milliers d'oiseaux, voyageant ensemble, trouvent à l'automne une nourriture suffisante, puisqu'ils ne fréquentent que les forêts où les glands sont en très-grande abondance; mais de quoi vivent-ils au printemps, époque de leur retour du sud, où ils sont presque aussi nombreux, et à laquelle souvent la terre est encore

couverte de neige? La plupart se reposant alors dans les marais salés, des Américains prétendent qu'ils y trouvent leur subsistance; mais ils n'ont point indiqué en quoi elle consiste. D'autres ayant tué plusieurs de ces pigeons qui n'avoient dans leur jabot que du riz, dont le premier champ étoit au moins à cinq cent soixante milles de distance, assurent que la digestion de ces oiseaux se ralentit pendant leurs courses. Quant à moi, ayant vu un grand nombre de ces pigeons, à cette même époque, et n'ayant trouvé aucune graine dans leur jabot, je présume qu'ayant la faculté de voler avec la plus grande rapidité, ils peuvent se transporter de la Louisiane, des Florides ou de la Nouvelle-Géorgie, leurs retraites d'hiver, au Canada, leur pays natal, sans avoir besoin de beaucoup de nourriture, et qu'ils vivent, pendant le trajet, de baies desséchées sur les arbres, de bourgeons, des jeunes pousses de bouleau, comme font les *colins-hohin* et les *gélinottes*; d'autant plus que ces alimens ne leur sont pas étrangers, puisqu'ils en mangent, à leur arrivée, dans les contrées où ils passent la belle saison.

Les glands dont ils se nourrissent sont très-petits, et le produit de divers chênes de l'Amérique septentrionale, que je n'ai jamais vus en Europe. Ces pigeons ont une manière de les détacher qui leur est particulière : ils montent et descendent continuellement du haut en bas du chêne; chacun y monte successivement, donne deux ou trois coups d'aile pour abattre le gland, puis descend pour manger les siens ou ceux que d'autres ont abattus. L'activité avec laquelle ils montent et descendent fait un mouvement perpétuel.

Ces animaux, qui, d'après leur abondance et la bonté de leur chair, sont regardés par les Canadiens comme une espèce de manne, et qui, dans toute l'Amérique septentrionale, sont très-recherchés pour la table, doivent être chassés de diverses manières, plus ou moins avantageuses. En effet, on les prend, quand ils traversent l'état de New-Yorck, avec un filet très-long étendu sur la terre, aux extrémités duquel sont passés deux ressorts pour le faire jouer; et on se sert pour les appeler d'un pigeon de leur espèce, qui est aveugle, et attaché vers le milieu du filet avec une longue ficelle. En Géorgie, on leur fait, pendant l'hiver, la chasse aux flambeaux, chasse dont on trouve les détails dans le Voyage de William Bertrand. A la Louisiane, on en prend considérablement, dans la même saison, en brûlant du soufre sous les arbres où ils sont perchés pendant la nuit.

Cette espèce étant répandue sur une très-grande étendue de l'Amérique septentrionale, doit y porter divers noms. Aussi, les Christinaux l'appellent *omi-mie*; les Algonquins,

omi-miss; les Anglo-Américains, *wood-pigeon;* les Français de la Louisiane, *ramier*; d'autres peuples lui ont encore imposé quelques dénominations différentes. Elle construit son nid dans les forêts, sur les grosses branches, vers le milieu des grands arbres, et le compose de bûchettes assez négligemment arrangées; il est si peu profond que, d'en bas, on voit les petits quand ils sont à moitié de leur croissance. Un grand nombre d'oiseaux de proie, et quelquefois le *pygargue* lui-même, volent au-dessus et à l'entour des arbres où les nids sont posés, et saisissent souvent les vieux. Les jeunes, quand ils commencent à voler, quittent leur berceau à la vue de cette multitude d'oiseaux avec une audacieuse effronterie, se confinent dans la partie basse des grands bois, où il n'y a pas de broussailles, et cherchent les glands, leur nourriture favorite, dans les feuilles tombées; leur prodigieuse quantité ressemble alors à un torrent qui roule le long et à travers la forêt; en se pressant les uns sur les autres pour se mettre à la tête de la bande. Deux ou trois couvées sont le produit annuel de leurs amours, et chacune est composée de deux œufs blancs de la grosseur de ceux du *biset*.

Le mâle a quinze pouces de longueur totale; le bec noir; les orbites d'une couleur de chair pourprée; l'iris orangé; la tête d'un gris bleuâtre; le cou de la même teinte, à reflets violets, bleus et dorés sur ses côtés; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de l'aile pareils à la tête; celles-ci mélangées de brun, avec des taches noires à reflets violets et dorés; les pennes alaires noirâtres, bordées de brun et de blanc; les deux pennes du milieu de la queue d'un gris ardoisé, qui, s'obscurcissant par gradation, devient totalement noir à leur extrémité; ce même gris règne encore sur les latérales, mais il s'éclaircit de manière qu'elles sont terminées de blanc; les trois plus extérieures, de chaque côté, sont brunes en dessous, à leur origine, et blanches dans le reste; le menton est ardoisé; la gorge d'un brun jaunâtre qui prend un ton vineux sur les parties postérieures, cette dernière se fond insensiblement dans la couleur blanche du bas-ventre; les pieds sont rouges; les pennes caudales, au nombre de douze, assez étroites et étagées, les quatre intermédiaires sont presque d'égale longueur entre elles.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et porte une queue un peu plus courte; elle en diffère encore en ce que la poitrine est d'un brun cendré; le dessus du cou incline au gris; les taches des ailes sont plus petites et moins brillantes; les couvertures de la queue d'un brunâtre ardoisé; le reste du plumage est pareil à celui du mâle, mais les couleurs sont moins vives, et ses yeux ne sont pas d'un orangé aussi bril-

lant. Le jeune n'a ni reflets sur les côtés du cou ni taches sur les couvertures des ailes; du reste, il ressemble assez à leur mâle. La race plus petite, dont Mauduyt fait mention, ne me paroît pas autre que la femelle.

TOURTERELLES *de la section* A.

Les *tourterelles* sont aussi répandues que les pigeons. On en rencontre dans toutes les parties du monde; elles n'en diffèrent nullement par leur nature et leurs mœurs; elles ont le même instinct et les mêmes habitudes, mangent et boivent de même, se réunissent aussi en troupes plus ou moins nombreuses dans une certaine saison; elles ont encore avec eux de l'analogie dans leurs caresses mutuelles, dans les gestes et les courbettes du mâle vis-à-vis de sa femelle, dans son invitation à s'occuper de la construction du nid, dans leur voix ou plutôt leur gémissement plaintif, dans la manière de couver et d'élever leurs petits, dans le même nombre d'œufs; enfin leur histoire est une répétition de celle des pigeons. Les tourterelles d'Europe, qui sont les seules dont la partie historique soit bien connue, en diffèrent par leur libertinage et leur inconstance; » car, dit un observateur cité par Montbeillard, ce ne sont pas seulement les femelles enfermées dans les volières qui s'abandonnent indifféremment à tous les mâles; j'en ai vu de sauvages qui n'étoient ni contraintes ni corrompues par la domesticité, faire deux heureux de suite sans sortir de la même branche «. L'ardeur de ces oiseaux est telle, que si on met dans une cage deux tourterelles mâles, et dans une autre deux tourterelles femelles, on les verra chercher à s'accoupler comme s'ils étoient de sexe différent; mais cet excès se remarque plus souvent dans les mâles que dans les femelles; ils se feront alternativement les mêmes saluations, les accompagneront des gémissemens les plus tendres, et se donneront les mêmes baisers qu'ils ne devoient prodiguer qu'à leur femelle. C'est donc bien à tort qu'on cite les tourterelles comme un modèle de fidélité conjugale; mais c'est avec raison qu'on les offre comme modèle de volupté; leurs gestes, leur contenance, tous leurs mouvemens sont voluptueux, et ils ne semblent vivre, pour ainsi dire, que de caresses et de baisers.

La TOURTERELLE proprement dite, *Columba turtur*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 394. Cette *tourterelle* d'Europe recherche les lieux frais pendant l'été, et la chaleur pendant l'hiver. Elle n'arrive dans nos climats que vers le mois d'avril, et les quitte à la fin de l'été, époque où ces oiseaux se réunissent en troupes pour voyager et passer dans des climats plus chauds.

La partie des bois la plus sombre et la plus fraîche est l'endroit qu'ils préfèrent pour fixer leur domicile : ils choisissent ordinairement les grands arbres pour placer leurs nids, cependant on en trouve aussi et assez souvent dans les taillis; ils le construisent presque tout plat avec quelques petites bûchettes, y déposent deux œufs blancs et très-rarement trois, et font plusieurs couvées pendant l'été.

Cette tourterelle, quoique d'un naturel sauvage, s'apprivoise aisément, devient même familière si on la prend dans le nid; elle s'unit volontiers à la *tourterelle à collier ;* mais les métis qui en proviennent sont des mulets stériles ; du moins jusqu'à présent l'on n'a pu en obtenir une nouvelle race. Ces mulets, mâles ou femelles, s'accouplent entre eux, et même avec les autres; mais leur œufs sont inféconds, quoiqu'ils les couvent avec assiduité ; c'est toujours ainsi que se sont comportés les *métis* que je me suis procurés pendant plusieurs années de suite, en accouplant les *tourterelles des bois*, soit mâles ou femelles, avec les *blanches* ou celles à *collier.* Cette expérience n'a pas mieux réussi à Mauduyt. S'il ne résulte pas de ces diverses expériences des preuves, on en peut tirer des inductions que de ce mélange il ne peut en sortir des races nouvelles, comme l'a pensé Montbeillard.

Cette espèce est répandue en Europe, dans le nord et dans le sud : il n'est pas étonnant qu'on la retrouve en Afrique, puisqu'elle quitte l'Italie et la Grèce pendant l'hiver, ou du moins il en reste très-peu dans cette dernière contrée ; et si l'on en croit des voyageurs, on la rencontre aussi dans le royaume de Siam, en Chine et à l'île de Java; mais est-il bien certain que ce soient des tourterelles de la même espèce? car leurs notices sont si incomplètes et si succinctes, qu'on n'en peut tirer que des conjectures très-vagues.

Notre *tourterelle des bois* a onze pouces de longueur; le dessus de la tête et le haut du cou, en arrière, cendrés; le reste du cou en dessus, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue de couleur brune, variée d'une teinte plus foncée et de roux sur la couverture des ailes, dont les pennes sont brunes et bordées de blanchâtre à l'extérieur ; le devant du cou et le haut de la poitrine de couleur vineuse ; le bas de la poitrine et les flancs d'un gris-brun ; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, blancs; une large tache d'un beau noir, coupée obliquement de devant en arrière par des raies blanches, forme une espèce de demi-collier sur chaque côté du cou ; les pennes de la queue sont d'un gris-brun en dessus, noirâtres en dessous, et terminées de blanc, à l'exception des deux intermédiaires; cette dernière couleur borde à l'extérieur les deux latérales ; une peau

nue et rougeâtre entoure l'œil; l'iris est jaunâtre; le bec d'un brun bleuâtre; les pieds sont rouges et les ongles noirs.

Le plumage de la femelle ne diffère que par un peu moins de vivacité. Les jeunes ont le dessous du corps d'un blanc roux sale, et le plumage en dessus de couleur terne; de plus, on les distingue facilement, en ce qu'ils n'ont point de demi-collier; ils ne le prennent qu'à la mue.

Une variété accidentelle, qui a été tuée en Angleterre, et décrite par Latham, a les côtés du cou noirs, dont chaque plume est terminée par une tache ronde et blanche; au reste, elle ressemble à la précédente.

On prend les *tourterelles* aux *lacets de crin*, de même que les *grives*, avec des *gluaux* sur les chênes, où on les attire avec un *appeau*. On leur fait encore la chasse au fusil par ce même moyen, lorsqu'elles ne sont pas accouplées; enfin on les prend avec des *filets* à larges mailles, dans le genre de ceux qui servent pour la chasse des *vanneaux;* à cet effet, on en chaperonne deux pour s'élever, et on lie les autres pour la montre Ces différentes chasses se font aux mois d'avril et d'août, dans le temps de leur passage. On met celles qu'on a prises dans une *mue*, pour les engraisser avec du millet et du panis.

L'*appeau* dont on se sert est fait comme celui du *coucou;* le trou de l'extrémité doit être bouché pour le *coucou* et débouché pour la *tourterelle*. *Voy.* au mot COUCOU la manière de le faire, et la pl. 5 de l'*Aviceptologie française.*

La TOURTERELLE AUX AILES DORÉES. *V.* PIGEON AUX AILES BRONZÉES.

* La TOURTERELLE D'AMBOINE, *Columba amboinensis*, Lath., a la grosseur de notre *tourterelle;* la tête, le devant du cou, la poitrine et les parties postérieures, le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, roux; les plumes, qui recouvrent l'aile en dessus, d'un brun foncé et bordées de roux; ses pennes brunes; celles de la queue, d'un brun roussâtre et étagées; les pieds rouges. La femelle ne diffère que par des teintes plus foibles.

La TOURTERELLE D'AMÉRIQUE. *V.* TOURTERELLE TOURTE.

La TOURTERELLE DE BANTAM, *Columba bantamensis*, Lath.; Sparmann, fasc. 3, tab. 67. Elle se trouve dans l'île de Java, et est très-commune près de Bantam, où elle se tient dans les bois de palmiers. Son roucoulement est triste et mélancolique. Elle a la taille du *torcol;* le bec noir; les pieds rouges; le plumage en dessus d'un cendré grisâtre, ondé de noir sur le dos, les ailes et la poitrine; le dessous du corps blanchâtre; la queue composée de quatorze pennes, dont les six intermédiaires sont noires, et les huit autres blanches dans une partie de leur longueur.

La TOURTERELLE DE BATAVIA, *Columba melanocephala*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 216. Longueur, huit pouces et demi; le devant de la tête, les joues en entier, le cou, d'un gris cendré; l'occiput et le haut du dos, noirs; la gorge et le bas-ventre, jaunes; les couvertures inférieures de la queue, le bec et les pieds, rouges; le reste du plumage d'un vert brillant.

La description que Latham fait de cette *tourterelle*, présente quelque dissemblance; mais il nous la donne d'après un individu parfait; son bec est noir et jaune à la pointe; la tête d'un cendré bleuâtre; les côtés du ventre sont blancs; la queue est un peu arrondie à son extrémité; les six pennes intermédiaires sont vertes, et les autres d'un beau rouge sur chaque côté; du reste, elle ressemble à la précédente.

La TOURTERELLE BLANCHE. *V.* TOURTERELLE A COLLIER. Selon M. Temminck, cette tourterelle est une espèce distincte de celle à collier: il auroit plutôt rencontré la vérité s'il eût dit que c'étoit une race de l'espèce de cette dernière, c'est-à-dire, une variété constante qui se maintient par la génération, ainsi qu'on en remarque dans nos *pigeons domestiques* et nos volailles; en effet, les individus qui naissent de son union avec la tourterelle à collier peuvent se propager, ce qui n'a pas lieu lorsque les petits proviennent de ces tourterelles et de celles de nos bois, parce que ces dernières appartiennent à une espèce distincte des deux autres, et que tout individu qui tire son origine de deux oiseaux d'espèces différentes est pour toujours privé de la faculté de se reproduire, quoiqu'en dise Buffon qui, sans doute, a été induit en erreur par de faux rapports. Il en est de même pour les métis, qui tirent leur origine du *ramier* et d'un *pigeon* quelconque; du *faisan* et de la *poule;* du *canard-d'Inde* et du *canard commun;* de l'accouplement du *serin* avec le *chardonneret*, le *tarin*, la *linote*, le *bouvreuil*, et de toute alliance pareille. Il est vrai que les métis s'apparient, soit entre eux, soit avec les oiseaux auxquels ils doivent le jour, et remplissent avec exactitude toutes les fonctions qu'exige leur petit ménage; que le mâle coche sa femelle, que celle-ci fait un nid, pond et couve ses œufs; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent donner à l'œuf le germe productif. Tous ces faits sont à la connoissance des personnes qui s'adonnent à l'éducation des oiseaux; l'inexpérience seule peut en douter. La nature désavoue de pareilles unions; aussi arrête-t-elle leur progression; à elle seule appartient le droit de créer des races et des espèces fécondes.

La TOURTERELLE BLONDE. *V.* TOURTERELLE A COLLIER.

La TOURTERELLE DES BOIS. *V.* TOURTERELLE proprement dite.

* La TOURTERELLE BRUNE DE LA CHINE, *Columba orientalis*, Lath. Cet oiseau, qu'a fait connoître Sonnerat, est regardé par des auteurs comme une variété de notre *tourterelle des bois.* Il a le bec, la tête, le cou, la poitrine et le dos d'un gris brunâtre, plus clair sur la gorge; quelques plumes noires terminées d'un gris cendré sur les côtés du cou; les petites couvertures supérieures des ailes, brunes et bordées d'un jaune d'orpin à leur extrémité; les grandes brunes, ainsi que les pennes; le croupion et la queue d'un gris cendré clair; l'iris, le bec et les pieds, rouges. Taille, un peu au-dessous de celle de notre *tourterelle à collier.*

La TOURTERELLE DU CANADA, *Columba canadensis*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 176. M. Temminck me paroît très-fondé à présenter cet oiseau pour la femelle du *pigeon voyageur ;* mais la prétendue femelle, indiquée par Brisson pour celle de sa tourterelle du Canada, n'est point une variété, comme il le dit; car c'est un jeune *pigeon voyageur* sous sa première livrée.

La TOURTERELLE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *V.* PIGEON DE GUINÉE et PIGEON ROUSSARD.

La TOURTERELLE DE LA CAROLINE. *Voyez* TOURTERELLE TOURTE.

La TOURTERELLE A COLLIER, *Columba risoria*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 244, est un peu plus grosse que la *tourterelle* proprement dite. Un blanc rougeâtre domine sur toutes les parties supérieures; une légère teinte de vineux est répandue sur le devant du cou, la gorge et la poitrine; le reste du dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont d'un gris-brun et bordées de blanchâtre; celles de la queue cendrées et terminées de blanc, à l'exception des deux intermédiaires; un collier noir assez étroit se fait remarquer sur le dessus du cou; le bec est d'un gris-blanc et noirâtre à la pointe; l'iris rouge, ainsi que les pieds. Le mâle et la femelle portent le même plumage. Les jeunes ne diffèrent guère que par une teinte plus claire; mais leur collier ne paroît qu'à la première mue.

La *tourterelle* totalement blanche n'est qu'une race de la précédente, et non pas, comme le dit Temminck, une espèce particulière; elles ont le même roucoulement, les mêmes mœurs et le même instinct. Elles produisent ensemble; et les *tourtereaux* qui naissent de cette alliance sont aussi féconds que leurs père et mère, et ils donnent le jour à des individus qui se reproduisent, faculté que n'ont pas des oiseaux d'espèces dif-

férentes, et qui, comme je l'ai déjà dit, ne se trouve pas dans ceux qui sont le fruit de l'accouplement d'une de ces *tourterelles* avec celles des bois. Quoique ces trois *tourterelles* aient, dans leurs caractères et dans leur naturel, la plus grande analogie avec les *pigeons*, elles en diffèrent, cependant, en ce que les petits qui naissent de leur alliance sont toujours d'un plumage uniforme, au contraire des *pigeons* qui, dès que l'on croise les races, présentent une livrée plus ou moins variée des teintes de leurs père et mère. Une *tourterelle blanche* et une *tourterelle à collier*, appariées ensemble, produiront des petits ou totalement de la couleur de l'une, ou totalement de la couleur de l'autre : souvent l'un sera pareil au père et l'autre à la mère; et de l'alliance d'une de ces tourterelles avec la *tourterelle des bois*, il en sort des *mulets* qui ont ordinairement plus de rapports dans leur plumage avec celle *à collier* qu'avec cette dernière, mais toujours d'une teinte uniforme plus ou moins foncée. Des *mulets* nés de ce mélange dans mes volières, avoient la tête, le cou et la poitrine, de teinte vineuse; le dos d'un cendré rougeâtre sombre; le ventre, le dessus des ailes et l'extrémité de la queue, d'un brun sale; les pennes brunes et les pieds rouges : sur d'autres la couleur vineuse tendoit au brun, et toutes les autres teintes étoient plus foncées; ceux-ci provenoient d'une *tourterelle des bois* mâle, et les autres d'un mâle de l'autre espèce.

La *tourterelle blanche* est toujours un peu moins grosse que la *tourterelle à collier*, et est privée du collier noir: cependant, ce collier est indiqué par un blanc plus décidé que sur le reste du corps, et les plumes qui le composent sont plus fermes que les autres; elle est d'un tempérament plus délicat que celle à collier, et plus sensible au froid. M. Temminck en fait une espèce particulière, et parle, d'une *tourterelle blonde blanche*, qui n'est qu'une variété dans l'espèce de la *tourterelle à collier*.

Les *tourterelles à collier et blanches* sont très-communes dans l'état de domesticité, et c'est l'espèce que l'on élève plus volontiers en volière, où elle fait une couvée par mois, si ce n'est pendant la mue; mais en hiver il faut la tenir dans un lieu chaud; leur roucoulement est différent de celui de la *tourterelle des bois* : elle ne le fait entendre que trop souvent, la nuit comme le jour, car il est d'une monotonie très-ennuyeuse.

Les *tourterelles à collier* sont très-communes en Egypte, où l'on en prend un soin particulier. Elles sont en grand nombre dans les villes, particulièrement à Alexandrie, où elles vivent en pleine liberté, et sont aussi apprivoisées que nos *pigeons* de volière. J'en ai fait l'essai en France, et il m'a réussi pour deux ou trois couples. L'espèce se trouve dans l'état de na-

ture, en Afrique et aux Indes. La *tourterelle à collier du Sénégal* est un individu dans l'état sauvage.

* La Tourterelle a collier blanc, *Columba asiatica*, Lath., se trouve dans l'Inde; mais Latham, qui le premier l'a décrite, ne nous dit pas dans quelle partie: elle a dix pouces de longueur; le bec bleuâtre à sa base, et blanc vers sa pointe; la tête cendrée; le cou d'un vert jaunâtre pâle, avec un collier blanc dans sa partie inférieure; le milieu des ailes, près des épaules, et tout le dessous du corps, de cette dernière couleur; le bord des ailes et leurs pennes, noirs; celles-ci frangées de blanchâtre; le dessus du corps d'un cendré verdâtre, ainsi que la queue qui est terminée de noirâtre; les pieds sont légèrement teints de bleu, et les ongles noirs. Des individus ont les pieds jaunes.

La Tourterelle a collier du Sénégal, *Columba vinacea*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 161, est de la grosseur de la *tourterelle émeraudine du Sénégal;* la tête, le cou et la poitrine sont d'une couleur vineuse; le haut du cou est entouré d'un collier noir, large d'environ trois lignes; le dessus du corps gris-brun; le ventre, les flancs, les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc sale; les pennes des ailes brunâtres et bordées de blanc sale; les deux intermédiaires de la queue, pareilles au dos; les latérales, noires dans les deux premiers tiers de leur longueur, et blanches dans le reste; les pieds rouges; les ongles bruns; le bec est noirâtre. M. Temminck me paroît fondé à la rapprocher de la *tourterelle à collier.*

La Tourterelle de la côte du Malabar, *Columba malabarica*, Lath. Elle a la taille de la *tourterelle à collier;* le bec et l'iris rouges; la tête, le dos et les ailes, d'un gris cendré pâle; le cou et la poitrine, d'un gris-vineux clair; le milieu des couvertures supérieures de l'aile, marqué de taches ovales; les plumes du milieu de la queue, grises; les autres noires dans les deux premiers tiers de leur longueur, et blanches dans le troisième; le ventre de cette dernière couleur; les pieds rouges. C'est à Sonnerat que nous devons la connoissance de cette *tourterelle.*

La Tourterelle a cravate noire du Cap de Bonne-Espérance. *V.* Tourterelle tourtelette.

La Tourterelle écaillée, *Columba squamosa*, Temm., pl. 59 de la 2.eme famille de ses *pigeons*, sous le nom de *Colombe écaillée.* Elle a sept pouces de longueur totale; la queue en tient trois, et est composée de quatorze pennes. Il semble que cet oiseau, dont chaque plume est terminée par une lunule noire, soit couvert d'écailles; dans le reste, ces plumes sont d'un gris vineux sur la tête et le dessous du cou,

et d'un vineux très-clair sur le devant du cou et sur la poitrine; cette teinte blanchit graduellement sur les parties postérieures; les plumes du dos, du croupion, du milieu de la queue et des grandes couvertures alaires sont d'un gris-brun terreux; quelques-unes des petites et toutes les moyennes couvertures des ailes ont leur bord extérieur blanc; leurs pennes sont noires, de même que toutes les latérales de la queue, dont les quatre extérieures, de chaque côté, portent à leur extrémité, une bande blanche; les pieds sont rouges, et le bec est noir. Cette espèce se trouve au Brésil.

La Tourterelle émeraudine, *Columba afra*, Lath.; pl. 271 des *Ois. d'Afr.*, de Levaillant, n.° 160. Taille du *merle;* dessus de la tête cendré; derrière du cou et dessus du corps, d'un gris-brun; gorge blanchâtre; devant du cou et poitrine, d'une couleur vineuse très-claire; le reste des parties inférieures d'un blanc sale; pennes des ailes brunes du côté extérieur et à leur extrémité, rousses du côté interne; des taches d'un violet changeant sur les ailes; pennes de la queue noirâtres en dessous, les deux intermédiaires d'un sombre en dessus; les latérales d'un gris-brun et noirâtres à leur bout; bec et pieds rouges.

La Tourterelle a gorge pourprée ou le Turvert, *Columba viridis*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 142. Cette tourterelle a sept pouces trois lignes de longueur totale; la partie antérieure de la tête et la gorge, cendrées; l'occiput, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, la poitrine et les parties postérieures, d'un vert doré éclatant et à reflets; la gorge et le devant du cou, d'un beau violet pourpré; les grandes couvertures de l'aile terminées d'une couleur de soufre à l'extérieur; celles de dessous, cendrées; les pennes noirâtres et de la couleur du dos en dehors et à leur extrémité; celles de la queue d'un beau vert doré, à reflets, et terminées par une couleur de soufre; le bec et les pieds rouges.
Cette tourterelle se trouve à Amboine.

La Tourterelle a gorge tachetée du Sénégal. *Voyez* Tourterelle maillée.

La Grande Tourterelle de la Chine. *V.* Pigeon a tête grise.

La Tourterelle grise de la Chine, *Columba tigrina*, Temm.; voyage de Sonnerat, pl. 102. Latham a donné cet oiseau pour une variété de la *tourterelle à collier;* mais je crois que M. Temminck est fondé à la présenter comme une espèce distincte. Elle est un peu plus petite que celle-ci; une teinte vineuse se mêle, sur l'occiput, au gris qui couvre la

tête ; des petites plumes blanches entourent les paupières ; le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'un gris rougeâtre ; les plumes du dessus du cou noires, avec une tache blanche sur chaque bord ; le dos, le croupion et les petites pennes des ailes sont d'un brun sombre ; les grandes, noires, ainsi que le bec ; les deux pennes intermédiaires de la queue, brunes ; les autres, moitié noires et moitié blanches ; les couvertures inférieures d'un gris rougeâtre ; les pieds jaunes.

La TOURTERELLE GRISE DE L'ÎLE DE LUÇON, Sonnerat, Voyage aux Indes, pl. 22, est donnée comme une variété de notre *tourterelle des bois*. Elle est de la même taille, et a le bec et l'iris d'un rouge carmin ; la tête et le cou d'un gris cendré clair ; six ou sept plumes terminées de noir sur chaque côté du cou ; la poitrine et le ventre d'un gris vineux ; les grandes pennes des ailes, noires ; les secondaires pareilles et terminées d'un brun jaunâtre ; les deux pennes intermédiaires de la queue, noires ; les autres blanches ; les pieds d'un rouge vineux.

La TOURTERELLE GRISE DE SURATE. *Voyez* TOURTERELLE MAILLÉE.

La TOURTERELLE DE LA JAMAÏQUE. *V.* PIGEON A TÊTE BLEUE.

La TOURTERELLE DE JAVA, *Columba javanica*, Lath. ; pl. enl. de Buffon, n.° 177 ; est de la taille de celle de *Batavia* ; les petites plumes, qui couvrent la base du bec en dessus, sont blanches ; le reste de la tête, le cou, la poitrine, d'un violet sombre et tirant sur le pourpré ; le ventre et les couvertures du dessous de la queue d'un gris-blanc ; les couvertures et les moyennes pennes des ailes vertes ; les grandes pennes brunâtres ; le bec et les pieds rouges.

Le nom local qu'on a imposé à cette espèce ne peut lui convenir, puisqu'on trouve dans cette île un nombre considérable de *tourterelles*, aussi différentes par la variété de leur plumage que par leur grosseur ; on en voit de vertes avec des taches noires et blanches, de jaunes et blanches, de blanches et noires, de cendrées ; les unes sont de la grosseur du *pigeon*, et les autres plus petites que la *grive*. (C. Gentil, *Voyage autour du Monde*.)

La TOURTERELLE A LARGE QUEUE DU SÉNÉGAL *V.* TOURTERELLE TOUROCCO.

La TOURTERELLE MAILLÉE, *Columba cambayensis*, Lath. ; pl. 270 des *Ois. d'Afrique*, de Levaillant. Cette *tourterelle* est en double emploi dans Latham, qui l'a décrite sous le nom latin indiqué ci-dessus, et sous celui de *Columba senegalensis* ; elles diffèrent trop peu pour les isoler spécifiquement, ainsi que le prouvent leurs descriptions. La première est de la gros-

seur de la *tourterelle à collier;* un gris roussâtre teint la tête et le devant du cou, dont les plumes sont noires à leur origine; le derrière du cou et le dos sont d'un gris sombre; ce gris prend une teinte cendrée sur les couvertures supérieures des ailes; les pennes sont noires; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, blancs; les pennes intermédiaires d'un gris obscur; les latérales noires dans leur première moitié, d'un gris-blanc dans l'autre; l'iris et les pieds rouges; le bec est noir. La seconde a le bec noirâtre; la tête, le cou et la poitrine de teinte vineuse: le devant du cou tacheté de noir; le haut du dos brun, et chaque plume rousse à son extrémité; les couvertures des ailes les plus proches du corps des mêmes couleurs; les autres cendrées, ainsi que le bas du dos et le croupion; le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures du dessous de la queue, blancs; les pennes cendrées à l'extérieur, brunes en dedans et en dessous; les six pennes du milieu de la queue, d'un brun cendré; les autres d'un cendré foncé dans leur première moitié, et blanches dans l'autre; les pieds rouges, et les ongles bruns.

La TOURTERELLE A MASQUE BLANC, *Columba larvata*, Temm.; pl. 269 des *Ois. d'Afrique*, de Levaillant. Cette espèce a été découverte en Afrique, dans le pays d'Anteniquoi, par ce célèbre voyageur; elle se tient dans les grandes forêts, presque toujours à terre, et ne se perche guère que sur les branches basses des arbres ou dans les buissons, où elle construit un nid aplati, sur lequel elle dépose deux œufs d'un blanc fauve. Un masque blanc lui enveloppe le front, les joues et la gorge; le cou, en entier, la poitrine, le manteau et le croupion, sont d'un brun-roux à reflets pourpres, verts ou d'un bleu d'acier poli; le dessous du corps et les couvertures inférieures de la queue, d'un roux uniforme; les pennes alaires et caudales, noirâtres, et bordées à l'extérieur de gris bleuâtre; les yeux orangés; les pieds d'un rouge vineux; le bec est bleuâtre. La femelle ne diffère du mâle que par des couleurs moins pures.

La TOURTERELLE A NUQUE PERLÉE, *Columba suratensis*, Lath. Un gris vineux couvre la tête, le devant du cou, la poitrine et le ventre de cette *tourterelle*, qu'a décrite Sonnerat pour la première fois, sous le nom de *tourterelle* de *Surate;* le haut du cou en arrière et sa partie inférieure sont rayés transversalement, l'un de blanc, et l'autre de roux sur un fond noir; le haut de l'aile est d'un gris cendré clair; une ligne longitudinale noire se fait remarquer sur le milieu de chaque plume; les pennes sont de la même couleur; le dos, le croupion et la queue d'un gris sombre; les pieds et l'iris rouges; le bec est noir. Cette espèce se trouve aussi au Sénégal.

La Petite Tourterelle de Quéda, *Columba malaccensis*, Lath.; pl. 47 de la 2.eme famille des *pigeons* de Temminck; n'est guère plus grosse qu'un *moineau franc;* elle a le front et la gorge d'un cendré clair; l'occiput d'un gris foncé, qui s'étend sur le derrière du cou, et est traversé par des lignes; le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un cendré clair; les côtés du cou blancs, coupés de lignes noires transversales et très-serrées; la poitrine, le ventre, rayés de noir transversalement; les pennes de l'aile, brunes; toutes les latérales de la queue de la même teinte dans les trois quarts de leur longueur, blanches dans le reste; les intermédiaires totalement brunes; les couvertures inférieures blanches; le bec noir, lavé de jaune à sa base et à sa pointe; l'iris et les pieds de la dernière couleur.

Cette espèce a été observée à Malaca, par Sonnerat; on la trouve aussi à l'Ile-de-France, où elle a été transportée, et où elle a beaucoup multiplié. Cette jolie petite *tourterelle* a la chair agréable au goût. M. Temminck rapporte à cette espèce la *tourterelle* de Bantam, et la *tourterelle* des Indes.

* La Tourterelle picui, *Columba picui*, est très-commune au Paraguay et à la rivière de la Plata; elle est si peu farouche, qu'on peut la tuer avec un bâton. Elle place son nid sur les buissons et sur les arbres de moyenne hauteur; ce nid est aplati et composé de petites branches, sans matière molle à l'intérieur; la ponte est de deux œufs blancs, dont l'un est presque sphérique, et l'autre plus allongé. Un espace nu entoure l'œil, et s'étend presque à l'angle de la bouche; le front et les côtés de la tête sont blanchâtres; le dessus de la tête, du cou et du corps et les couvertures des ailes, d'un brun pur; il y a sur celles-ci une rangée de petites taches d'un bleu d'émail, du noir sur quelques-unes et un trait blanc sur d'autres; les pennes sont d'un brun noirâtre; les parties inférieures, d'un blanchâtre un peu mêlé de brun sur le devant du cou et ses côtés, avec une légère teinte vineuse sur la poitrine; les pennes caudales brunes, à l'exception de la plus extérieure, qui est blanche; les deuxième, troisième et quatrième ont du blanc à leur extrémité; le tarse est d'un rouge violet obscur; le bec d'un bleu foncé, et le tour de l'œil bleuâtre. Longueur totale, sept pouces quatre lignes.

Le *paloma enana* (*pigeon nain*), que M. de Azara présente comme une espèce particulière, et que Sonnini soupçonne être une variété de sexe, a six pouces un quart de longueur; le plumage pareil à celui du précédent, à quelques exceptions près : comme d'avoir moins de blanc sous le corps; d'offrir du rouge aux couvertures inférieures de l'aile; une tache blanche sur les pennes extérieures et les cou-

vertures correspondantes; le grand côté des mêmes pennes, rouge, ainsi que la moitié supérieure des couvertures de la partie externe de l'aile; un peu de blanc vers l'extrémité des deux pennes latérales de la queue, et du noirâtre au bout des autres; le reste de la queue d'une nuance plombée; enfin, le tarse d'un rouge lavé de blanchâtre.

La TOURTERELLE DE PORTUGAL est donnée comme une variété de notre *tourterelle des bois*. Elle a un peu plus de grosseur; la tête, la gorge, le cou, le dessus et le dessous du corps sont d'un brun foncé; vers le milieu du cou, sur chaque côté, l'on remarque deux ou trois plumes d'un noir brillant, terminées de blanc; les plus petites couvertures des ailes sont noires et bordées de jaune; les pennes noirâtres, teintes de jaune sur leur bord extérieur; les pennes intermédiaires de la queue d'un cendré foncé, et blanches à la pointe; les latérales de cette dernière couleur en dehors, vers leur extrémité, et cendrées du côté interne; l'iris de couleur de safran; le bec, les ongles noirs, et les pieds rouges. Comme notre *tourterelle* habite le même pays, cet individu n'en seroit-il pas une variété accidentelle? S'il en est autrement, on ne pourra s'empêcher de la regarder comme une race particulière.

* La TOURTERELLE RAYÉE DE LA CHINE, *Columba sinica*, Lath., est à peu près de la grosseur de la *tourterelle à collier*; elle a le bec d'un gris bleu; le sommet de la tête cendré; les joues jaunes, et les plumes terminées de rouge sur les côtés du cou; une bande bleue qui traverse les joues; le derrière de la tête et du cou, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, bruns et rayés transversalement de petites bandes noires en forme d'arcs de cercle; la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes de couleur de rose pâle; les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun clair, et rayées transversalement de blanc et de noir vers leur extrémité; les couvertures moyennes blanches; les grandes, noires, bordées extérieurement de blanc; les pennes des mêmes couleurs; la queue d'un brun clair; les pieds rouges, et les ongles blancs.

La TOURTERELLE RAYÉE DES INDES, *Columba striata*, Lath., pl. 16 des Oiseaux d'Edwards, est rapportée par Temminck à la *petite tourterelle de Quédo*. Elle est un peu moins grosse que notre tourterelle, et porte neuf pouces six lignes de longueur totale; le sinciput, les joues et la gorge sont d'un bleu clair; le dessus et le derrière de la tête, roussâtres; le dessus du cou, le dos, les couvertures des ailes d'un cendré brun rayé transversalement de lunules noirâtres; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un cendré brun

uniforme; les côtés du cou et du corps, bleuâtres, et rayés en travers d'un bleu foncé tirant sur le noir; les parties inférieures couleur de rose; les couvertures inférieures de la queue, blanches; une petite ligne de cette couleur s'étend depuis les narines jusqu'aux yeux; les pennes des ailes et les deux intermédiaires de la queue sont d'un gris rembruni; toutes les pennes latérales, de cette teinte, et terminées de blanc; l'iris est gris-blanc; le bec couleur de corne un peu claire; la membrane des narines, bleuâtre; le tarse d'un rouge pâle.

Cette espèce, qui se trouve à Malaca, est très-commune dans l'île de Sainte-Hélène; on la retrouve encore à Venezuela, dans l'Amérique méridionale, suivant Jacquin.

La Tourterelle rougeâtre, *Columba talpacoti*, Temm., pl. 12 de la troisième famille de ses *pigeons*, sous le nom de *Colombi-galline talpacoti*. *Picuipita* est celui que les naturels du Paraguay ont imposé à ce pigeon; il signifie *tourterelle rouge*. M. de Azara l'a décrite sous la dénomination de *paloma roxiza*. Il a sept pouces de longueur totale; le dessus de la tête de couleur de plomb; le *lorum* blanc; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un roux foncé; les couvertures inférieures des ailes, noires, à l'exception des grandes, qui sont d'un brun foncé dans le milieu; les pennes et une partie des couvertures supérieures de ce même brun; toutes les pennes latérales de la queue, noires et terminées de roux; les deux intermédiaires rousses et nuancées de rouge vineux; le reste du plumage de cette dernière teinte, avec quelques taches noires sur les couvertures supérieures des ailes; le tarse d'un rouge-violet obscur et garni, sur les côtés, d'une rangée de petites plumes informes; le bec d'un bleu sombre; l'iris rougeâtre; la paupière bleue. Cette espèce vit par paires, se perche à la moitié des arbres et des buissons, ne voyage point, ne s'éloigne pas beaucoup des bois; néanmoins, elle s'approche des habitations, et elle entre même dans les cours pour chercher sa nourriture. Sa ponte est de deux œufs blancs.

La Tourterelle de Saint-Domingue, *Columba dominicensis*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 487. Quoique cette tourterelle soit figurée dans les pl. enl. de Buffon, il n'en parle pas dans son ouvrage.

Elle a plus de dix pouces de longueur; le bec noir; les pieds rouges; le corps en dessus d'un cendré gris, un peu ondé sur le dos; quelques taches noirâtres sur les ailes; la poitrine vineuse; le front, la gorge, les côtés de la tête, blancs; un collier de cette couleur sur la nuque; une tache noire sur le sommet de la tête; une bande de même couleur, qui part des narines, passe au-dessous des yeux, et s'élargit

au-delà ; un collier noir sur le milieu du cou ; les couvertures inférieures de la queue blanches ; les pennes étagées, grises et terminées de blanc, à l'exception des deux intermédiaires.

La TOURTERELLE DU SENÉGAL. *Voyez* TOURTERELLE ÉMERAUDINE.

La TOURTERELLE DE SURATE. *Voyez* TOURTERELLE A NUQUE PERLÉE.

* La TOURTERELLE DE SURINAM, *Columba surinamensis*, Lath. Firmin fait mention, dans sa *Description de Surinam*, tom. 2, pag. 165, d'une tourterelle qui a neuf pouces et demi de long; le bec bleu foncé en dehors et rouge en dedans; la tête et le dos cendrés; la gorge mélangée de vert et de noir; les plumes des ailes, brunes à l'extérieur, et celles du milieu cendrées; la poitrine et le ventre, blanchâtres; les pieds rouges.

Cette espèce, ajoute-t-il, est commune à Surinam, fait trois couvées dans l'année, construit son nid dans les bois éloignés des habitations, sur les arbres les plus hauts. Sa chair est un très-bon manger.

La TOURTERELLE TAMBOURETTE, *Columba tympanistria*, Temm.; pl. 272 des *Oiseaux d'Afrique* de Levaillant. Selon ce célèbre ornithologiste, le roucoulement de cette tourterelle imite, à s'y méprendre, les sons d'un tambourin entendu d'une certaine distance; d'où est venu le nom qu'il lui a imposé.

Cette espèce a le front, les sourcils et toutes les parties inférieures d'un blanc pur; le dessus de la tête, du cou et le manteau d'un brun terreux; quelques grandes taches d'un bleu noirâtre, à reflets d'un vert foncé, sur les couvertures supérieures des ailes, les plus proches du corps; les pennes brunes, en dehors, rousses à l'intérieur; le croupion d'un gris-brun, et traversé par deux bandes d'une nuance plus foncée; la queue est composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont d'un brun-roux, et les deux plus proches de cette couleur à l'extérieur, grises en dedans à leur base, et terminées de noir; les autres ont leur pointe grise; les pieds sont jaunes; le bec et l'iris bruns. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est d'un blanc sale sur les parties, qui sont d'un blanc pur chez le mâle. On trouve cette espèce dans l'Afrique méridionale, vers le pays des Cafres.

La TOURTERELLE TOURTE, *Columba marginata* et *carolinensis*, Lath.; pl. 43, fig. 1 de l'*Amer. Ornith.* de Wilson. La figure de la pl. enl. de Buffon, n.° 175, ne représente pas un individu sous son plumage parfait; peut-être est-ce la femelle.

Les sauvages de quelques nations de l'Amérique septentrionale ont une grande vénération pour ces tourterelles, parce qu'ils croient que leurs âmes passent, à leur mort, dans le

corps de ces animaux. Les Anglo-Américains les recherchent pour la délicatesse de leur chair, et ils ont raison; car ce sont les meilleurs oiseaux des États-Unis. Ils habitent souvent les bois, et ils cherchent leur pâture dans les terres ensemencées, où on les rencontre à l'arrière-saison, souvent par petites troupes. Quoiqu'ils soient d'un naturel très-méfiant, un chasseur rusé peut néanmoins en tuer facilement à l'époque où ils fréquentent les champs de sarrasin, s'il y a à proximité un arbre isolé, dont les principales branches sont mortes ou dépouillées de leur verdure, et dont le pied est entouré de broussailles assez hautes pour qu'il s'y cache de manière que l'œil perçant et inquiet de la *tourte* ne puisse le découvrir; mais, pour avoir une pleine réussite, il faut se servir d'un chien dressé à cette sorte de chasse, qui, dès que son maître est dans la cachette, parcourt les pièces de sarrasin des environs, et fait lever les tourterelles. Celles-ci ne voyant rien qui leur porte ombrage, ne s'écartent point et vont presque toujours se poser sur l'arbre sous lequel le chasseur est en embuscade.

Cette espèce niche dans les premiers jours de mai, et place son nid ordinairement sur un arbre toujours vert; on le trouve aussi dans les grandes touffes de vigne, qui s'élèvent dans les bois jusqu'à la cime des arbres; dans les vergers, sur les branches horizontales des pommiers, et même quelquefois à terre. Elle en compose l'extérieur de petites branches sèches, et en tapisse l'intérieur avec les fibres de la racine des plantes. Sa ponte est de deux œufs d'un blanc de neige; rarement cette tourterelle fait plus de deux pontes dans la saison des amours.

Le mâle, sous son plumage parfait, a dix pouces et demi à onze pouces de longueur totale; le bec noir; l'iris rouge; l'œil entouré d'une peau nue, lisse et bleue; une tache noire au-dessous des oreilles, à reflets violets et dorés, selon la direction de la lumière; les côtés de la gorge et du cou de mêmes couleurs, et bleus; le front, les joues et la poitrine d'un gris-roux, qui prend un ton lilas sur la dernière partie; le dessus de la tête et du cou, d'un gris ardoisé clair; le dos et le croupion pareils aux joues, de même que les scapulaires, les couvertures supérieures et les pennes secondaires des ailes, qui sont de plus variées de taches rondes, noires et changeantes; les pennes primaires bordées à l'extérieur de gris ardoisé; la queue composée de quatorze pennes, dont les quatre intermédiaires sont de la couleur du dos; les dix autres noires jusqu'à la moitié de leur longueur, et ensuite blanches; leurs couvertures inférieures et le ventre roux; les flancs d'un gris-bleu; les pieds rouges, et les ongles noirs.

La femelle est moins longue d'un pouce que le mâle, dont elle ne diffère que par des couleurs moins éclatantes; elle est privée de cette tache brillante que celui-ci a sur les côtés de la tête; son cou jette des reflets moins éclatans, et la couleur blanche de sa queue, qui est un peu plus courte, est moins pure. Le jeune mâle, après sa première mue, ressemble beaucoup à la femelle; ce n'est qu'après la seconde qu'il porte le plumage indiqué ci-dessus. Il a, sous sa première livrée, les plumes de la tête, du cou, de la poitrine, du dos et des couvertures supérieures des ailes, terminées de blanc jaunâtre.

Ces tourterelles sont répandues dans tous les États-Unis et au Canada; mais la plupart en émigrent à l'automne, et passent l'hiver aux Florides et dans les Grandes Antilles. Je soupçonne que le *léad-dove* de Sloane, que l'on trouve à la Jamaïque, appartient à cette espèce.

La Tourterelle tourtelette, *Columba capensis*, Lath., pl. enl. de Buffon, n.° 140. Cet oiseau étant beaucoup moins gros que notre tourterelle, Montbeillard a cru devoir le distinguer par la dénomination de *tourtelette*. On le trouve au Sénégal, et, selon Brisson, au Cap de Bonne-Espérance.

« La tourtelette est un peu plus grosse qu'une *alouette*, trop diminuée de grosseur par Brisson, et trop augmentée dans la planche enluminée ci-dessus citée; la tête, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures des ailes et du dessus de la queue sont d'un gris-brun; le ventre, les côtés, les jambes et les couvertures du dessous de la queue d'un blanc terne ou sale; il y a sur chaque aile une tache couleur d'acier poli; le mâle a la gorge et le devant du cou d'un beau noir; les pennes des ailes sont brunes à leur bout du côté extérieur, et rousses du côté opposé; celles de la queue, noires en dessous; les deux du milieu d'un brun noirâtre en dessus, et les latérales d'un gris-brun, terminées de noirâtre; elles vont toutes en diminuant de longueur, mais les deux du milieu sont de beaucoup plus longues, et elles dépassent les pennes qui les suivent immédiatement beaucoup plus que celles-ci n'excèdent celles qui sont à côté; le bec et les pieds sont rouges; les ongles bruns. »

La Tourterelle tourocco, *Columba macroura*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 329. Le nom que Montbeillard a imposé à cet oiseau, vient de ce qu'il porte sa queue à la manière du *hocco*, et de ce qu'il a le bec et plusieurs autres caractères de la *tourterelle*.

Le *tourocco* a douze pouces de longueur totale; le bec rouge, couvert à la base d'une membrane blanche; sa tête, le cou, le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun-roux

tirant sur le vineux; la poitrine, le ventre et les jambes d'un blanc sombre; la queue longue de six pouces, arrondie à son extrémité et terminée de blanc; les pieds rouges. On le trouve au Sénégal.

La TOURTERELLE VERTE D'AMBOINE. *V.* TOURTERELLE A GORGE POURPRÉE.

* La TOURTERELLE YAUPAN, *Columba cœruleocephala*, Lath.; *Columba cyanocephala*, Gm. Tel est le nom que cette espèce porte à la Chine. Son bec est rouge; le sommet de la tête bleu; le dessus du corps et du cou vert; le devant du cou et du corps rougeâtre; les pennes des ailes et de la queue sont noires; les pieds rouges; taille de la *tourterelle de Java*, avec laquelle elle a de si grands rapports qu'elle me semble appartenir à la même espèce.

B. *Bec assez robuste, large à sa base, renflé et crochu à sa pointe; ailes longues; tarses courts.*

M. Levaillant, qui le premier a établi cette division, sous le nom de *Colombar*, caractérise les espèces qui la composent par un bec plus épais, plus large que celui des deux autres sections, et dont les deux mandibules se renflant du bout, forment ensemble une pince solide, une sorte de tenaille souvent dentée sur les tranches, qui sert à ces oiseaux à pincer le fruit dont ils se nourrissent généralement. Ils ont la tête plus grosse et le cou plus court que les autres pigeons; le tarse court, robuste et nerveux; leurs doigts, particulièrement celui de derrière, larges, épatés, et ceux de devant, comme soudés à leur base, ce qui leur fait un pied plat et chagriné en dessous, et donne à ces oiseaux une forte assise. Ils se tiennent, dit-il, toujours au bois, vivant isolément par paires, mâle et femelle. Ils construisent leur nid dans des trous d'arbres; c'est du moins dans un trou d'arbre que M. Levaillant a trouvé les œufs de l'espèce qu'il a rencontrée dans ses courses en Afrique. Le vol des *colombars*, ajoute-t-il, n'est pas aussi précipité que celui des *colombes*; ils montrent dans cela, plus d'analogie avec les *geais* et les *rolliers*, dont ils ont le port et tous les mouvemens, lorsqu'ils sont perchés. Leur ramage est une espèce de gémissement concentré, qui diffère encore du roucoulement des colombes, vif et cadencé; ils s'en éloignent encore par leurs caresses. Enfin, on ne retrouve plus chez les colombars, cette ardeur excessive, ces gémissemens langoureux qui précèdent et préparent le moment d'une jouissance voluptueuse. L'espèce de cette section (le *pigeon waalia*) dont il vient d'être question, étant la seule dont on connoisse les habitudes, les mœurs et l'instinct, on ne doit pas se presser de les généraliser à toutes les autres, ainsi que l'a fait M. Temminck.

* Le Pigeon a bec recourbé, *Columba curvirostra*, Lath. Le bec est rouge à sa base, et jaune dans le reste de sa longueur; le plumage est généralement coloré de vert, mais il tire au jaune sur les parties inférieures; deux bandes de cette couleur traversent les ailes; le dos et les scapulaires sont d'un brun-marron; les cuisses cendrées; les couvertures inférieures de la queue, ferrugineuses; le bas-ventre est blanc; les pennes caudales sont étagées; les deux intermédiaires, vertes, et les autres d'un cendré foncé, avec une barre noire, vers les trois quarts de leur longueur. Ce joli pigeon n'a que sept pouces de long; sa variété, ou plutôt l'individu que Latham donne pour telle, en a dix et plus; son bec est moins courbé; les petites couvertures des ailes sont tachetées de blanc; l'extrémité des pennes secondaires est jaune à l'extérieur, et celle de la queue d'une couleur plus pâle; les pieds sont rouges.

Ce pigeon que l'on trouve à l'île de Tanna, dans la mer du Sud, est donné par Temminck pour une variété du *pigeon vert* d'Amboine.

Le Pigeon a front nu, *Columba calva*, Temm.; pl. 7 de la première famille de son *Histoire des pigeons*, sous le nom de *Colombar à front nu*. Un espace dénué de plumes, et d'une couleur orangée couvre le front de ce pigeon, qui a onze pouces de longueur totale; le bec d'un gris argenté, sur sa partie cornée; la tête, le cou, la poitrine et toutes les parties inférieures, d'un vert clair; le haut du dos, d'un gris cendré qui sur le reste des parties supérieures prend une nuance d'un vert foncé; les ailes d'un violet profond sur leur pli, et noires sur les pennes; un petit liseré d'un blanc jaunâtre se fait remarquer au bord extérieur des secondaires et de quelques-unes de leurs moyennes couvertures; les pennes intermédiaires de la queue sont, en dessus, vertes, les autres grises, et toutes, noires en dessous et terminées de gris-clair; leurs couvertures inférieures, rousses et blanches à l'extrémité; les tarses jaunes, dans la partie qui n'est pas couverte de plumes, et les doigts orangés. On ne connoît qu'un seul individu qui a été apporté d'Afrique.

Le Pigeon maïtsou, *Columba australis*, Lath., pl. enl. de Buffon, n.° 111, sous le nom de *Pigeon vert de Madagascar*. Cet oiseau a été regardé mal à propos comme une variété du *pigeon fouiningo*. Les naturels de Madagascar l'appellent *fouiningo maïtsou*. Un vert olivâtre domine sur son plumage; mais il est plus foncé sur le dos, et plus clair en dessous du corps; une plaque d'un rouge terne et éteint, se fait remarquer vers le pli de l'aile, dont les pennes sont noirâtres et bordées d'une couleur de soufre sur le côté extérieur.

Le bas-ventre et les jambes sont variés de taches vertes, jaunes et noirâtres; le bec et les ongles de cette dernière couleur; les pieds rouges et couverts de plumes, presque jusqu'à l'origine des doigts; grosseur, un peu au-dessus de celle du *pigeon de colombier*; longueur, treize pouces environ.

Le PIGEON-PERROQUET. *V.* ci-après, PIGEON VERT DES PHILIPPINES.

Le PIGEON POMPADOUR, *Columba pompadoura*, Lath. Ce pigeon de Ceylan a été décrit et figuré pour la première fois par Brown, dans ses *Illust. of Zool.*, t. 19 et 20. On ne le voit presque jamais à terre; il se tient sur les arbres, particulièrement sur celui qu'on nomme dans le pays, *waringin grothebria*, dont il mange les baies. Comme sa chair offre un mets délicat, les Européens lui font la chasse au fusil, et les natifs le prennent aux gluaux. Il a une taille supérieure à celle de la *tourterelle;* le bec bleuâtre; les joues et l'origine de la gorge, d'un jaune pâle; le dos, la poitrine et le ventre, d'un vert clair; les couvertures des ailes d'un beau rouge purpurin; les pennes noires, bordées de jaune; la queue, d'un vert clair, et longue.

La femelle a des teintes plus pâles, et les ailes pareilles au corps.

Ces oiseaux se trouvent aussi dans différentes parties de l'Inde, et sont très-communs au Bengale, où ils portent le nom de *coucla.* Il font entendre une espèce de sifflement peu différent de celui de la *grive*, et très-dissemblable de celui des autres pigeons. C'est, selon Temminck, une variété du *pigeon vert d'Amboine.*

Le PIGEON-RAMIER VERT DE MADAGASCAR. *V.* ci-dessus, PIGEON MAÏTSOU.

* Le PIGEON A TÊTE JAUNE OLIVE, *Columba phœnicoptera*, Lath. Ce pigeon, décrit par Latham d'après un dessin fait dans l'Inde, a la taille du *pigeon commun;* le bec noirâtre, la tête et le cou d'un jaune olive; le bas du dessus du cou et le haut du dos, cendrés; le reste du dos et les ailes olives; les plus petites couvertures, d'un pourpre pâle; les grandes et les pennes secondaires, rayées longitudinalement de blanc et de noir; les pennes primaires noires, avec un bord extérieur blanc sur les trois premières; la poitrine et le ventre cendrés; la queue vert-olive et terminée d'une teinte plus sombre; les pieds, d'un jaune orangé. Ce pigeon, dit Latham, semble se rapprocher du *pigeon pompadour;* mais il est d'une taille plus forte. Temminck, au contraire, en fait une variété du pigeon vert de l'île Saint-Thomas.

* Le PIGEON UNICOLOR, *Columba psittacea*, Temm., pl. 4, de la première famille de l'*Hist. de ses pigeons*, sous le nom de

Colombar unicolor. Il a dix pouces et demi de longueur totale; la tête, le cou, toutes les parties inférieures, le dos et les couvertures des ailes, d'un vert clair; les pennes des ailes, noires; les moyennes bordées de jaune foncé; la queue arrondie, grise à sa base, noire dans le milieu et blanche dans le reste, à l'exception de ses deux pennes intermédiaires, qui sont vertes. Les couvertures inférieures sont de cette couleur, avec leur extrémité blanche; le bec est couleur de corne, rougeâtre sur la peau nue qui couvre sa base; le tarse, d'un bleu noirâtre.

Cette espèce habite l'île de Timor.

Le Pigeon vert d'Amboine, *Columba aromatica*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.º 163. Grosseur à peu près d'une *tourterelle*; dessus de la tête gris; joues, gorge, cou, poitrine, ventre, flancs, jambes, croupion, couvertures du dessus de la queue et dessus des pennes, d'un vert d'olive tirant sur le jaune sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine; dessous des pennes de la queue, noir, et d'un gris-blanc à leur extrémité; dos marron, ainsi que les couvertures de l'aile, les plus proches du corps; les autres noirâtres, terminées de jaune pâle; pennes des ailes bordées de jaune du côté extérieur, noirâtres en dessus, grises en dessous; bec verdâtre; pieds et ongles gris.

On a représenté sous la même dénomination, dans la pl. enl. n.º 163, un pigeon du même pays. Il diffère en ce qu'il est plus grand; qu'il a la tête, le cou, la queue, tout le dessous du corps, d'un vert uniforme; du reste, ces deux oiseaux se ressemblent.

Le Pigeon vert de l'île de Luçon est donné par Temminck pour le même que le *pigeon vert des Philippines*, décrit ci-après.

Le Pigeon vert de l'île Saint Thomas, *Columba S.-Thomæ*, Lath.; pl. 1 et 2 de la première famille des *pigeons* de Temminck, sous la dénomination de *colombar commandeur*. Il a douze pouces et demi de longueur; le bec d'un rouge de sang, depuis sa base jusqu'à la moitié de sa longueur, et d'un bleu mêlé de blanc et de jaune sur l'autre partie; les yeux noirs, et entourés d'un cercle bleu; le plumage vert, excepté sur les couvertures du dessous de la queue, qui sont jaunes. Le vert tire au brun sur les plumes de l'aile et à l'extrémité de la queue; les pieds sont d'un jaune safran, et les ongles bruns.

Le Pigeon vert des Philippines, *Columba vernans*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.º 138, a la tête et la gorge d'un vert d'olive rembruni; le cou, d'un marron clair vineux; le dessus du corps, d'un vert-olive; une bande transversale de couleur de soufre, sur les ailes; la poitrine orangée; le ventre et les côtés, d'un vert olive tirant au jaune; les plumes de

l'anus de cette dernière teinte; les couvertures du dessous de la queue, rousses et aussi longues que les pennes, qui sont cendrées en dessus et noirâtres en dessous; celles des ailes pareilles; le bec noirâtre à la base, jaunâtre à la pointe; l'iris composé de deux cercles, l'extérieur rouge, l'intérieur bleu; les pieds rouges; longueur, neuf pouces et demi; grosseur un peu supérieure à celle de la *tourterelle*.

On peut rapporter à ce pigeon, celui des *îles de Luçon et d'Antigue*, décrit par Sonnerat; car il ne diffère que par la teinte grise-cendrée du dessus de sa tête, par son bec de cette même couleur, et par la nuance du jaune de sa poitrine, qui est celle de l'orpiment.

La femelle, que cet observateur nous a fait connoître, a la tête, le cou et le dessus du corps, d'un vert grisâtre; la poitrine et le ventre, d'un vert jaunâtre; les pennes des ailes, noires, bordées de jaune, avec un reflet rougeâtre sur les moyennes; la queue noire; le bec et les pieds cendrés, et l'iris d'un vert-pomme clair.

Le Pigeon Waalia, *Columba abyssinica*, Lath.; pl. 276, 277 *des Ois. d'Afrique* de Levaillant, sous le nom de *Columbar*. Tel est le nom que le chevalier Bruce a imposé à ce pigeon d'Abyssinie. Au rapport de cet illustre voyageur, cette espèce se plaît dans les lieux bas, se perche sur les arbres les plus élevés, particulièrement sur une espèce de hêtre où on la voit très-souvent, et où elle reste en repos pendant la chaleur du jour. Ces pigeons ont le vol très-élevé, se réunissent en bandes nombreuses, et se retirent, dans la saison pluvieuse, au sud et sud-ouest de Kolla. C'est, de tous les pigeons, le plus gras et le meilleur; mais cette abondance de graisse lui est fatale à une certaine époque; car il se soutient en l'air avec beaucoup de difficulté, et la moindre fatigue le prive de la faculté de voler. Levaillant nous assure que ce pigeon niche dans un trou d'arbre, et que sa ponte est de quatre œufs.

Taille du *pigeon commun;* dessus du corps, de la tête et du cou, d'un vert-olive plus foncé et moins vif sur les deux dernières parties; haut de l'aile, d'un beau rouge; ses pennes liserées de blanc à l'extérieur; queue d'un bleu pâle et sale; les couvertures inférieures, et les cuisses tachetées de brun et de blanc; ventre d'un jaune vif; bec d'un blanc bleuâtre; narines larges; iris d'un orangé foncé; pieds jaunâtres.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère par son ventre qui est, de même que toutes les autres parties du corps, d'un vert olivâtre uniforme. On trouve encore cette espèce au Sénégal.

C. *Bec mince, flexible, très-peu renflé vers le bout; tarses un peu allongés; ailes courtes et arrondies.*

Ayant fait mention dans les généralités sur les *pigeons*, de tous les détails qui concernent les habitudes, les mœurs et l'instinct de ceux de cette section, j'invite le lecteur à les consulter.

Le Pigeon dit Colombi-galline, *Columba carunculata*, Temm.; pl. 278 des *Oiseaux* d'Afrique de Levaillant, sous le nom de *colombi-galline*. Cette espèce diffère tellement des pigeons, quelque dénomination qu'on leur donne, par une partie de son extérieur, par ses mœurs, ses habitudes, sa ponte et par l'éducation de ses petits, qu'on doit balancer à la classer dans ce genre. Au reste, laissons parler M. Levaillant qui nous l'a fait connoître :

« Notre *colombi-galline* tient aux *pigeons* proprement dits par la force de son bec, qui est absolument le même que chez ces derniers, et par la nature de ses plumes ; mais il en diffère par le barbillon nu et rouge qui pend sous son bec, par ses tarses plus longs que chez les pigeons, par la forme arrondie de son corps, par le port de sa queue courte, qu'il tient pendante comme les *perdrix* portent la leur, et enfin par ses ailes arrondies ; caractères qui tous, en la rapprochant des gallinacés, placent naturellement cette intéressante espèce entre les colombes et les gallines, comme pour marquer et former le passage entre ces deux genres.

Cet oiseau niche à terre dans un petit enfoncement recouvert de bûchettes et de quelques brins d'herbes sèches, sur lesquelles la femelle pond de six à huit œufs, d'un blanc-roux, que le mâle et la femelle couvent alternativement. Les petits, qui naissent couverts d'un duvet gris-roussâtre, courent au sortir de la coque ; et dès cet instant, ils ne quittent plus le père et la mère qui les mènent partout en les rappelant sans cesse et les couvrant de leurs ailes, pour les réchauffer ou les préserver de l'ardeur du soleil : leur première nourriture est composée de nymphes de fourmis, d'insectes morts et de vers, que le père et la mère montrent aux petits et qu'ils mangent seuls : bientôt ils sont en état de les trouver eux-mêmes ; devenus plus forts, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, de baies et d'insectes ; quoiqu'ils aient acquis tout leur développement, ils ne se séparent par couples qu'au temps des amours ; manière d'être qui, à quelques nuances près, est la même pour tous les oiseaux qui appartiennent au grand ordre des gallinacés «.

Ce *colombi-galline* a le front et le tour du bec dénués de plumes, et un mamelon charnu qui se dirige vers la gorge et s'étend vers les oreilles ; la tête, les joues, le cou et la poi-

trine, d'un gris ardoisé; les scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un gris argentin, et chaque plume terminée par un liseré blanc; le ventre, toutes les couvertures de la queue, celles du dessous de l'aile, le croupion, les flancs et le bord extérieur de la première penne caudale, d'un blanc pur; la queue légèrement étagée, d'un brun-roux en dessus et noirâtre en dessous; le bec rouge à sa base et noir à sa pointe; les pieds d'un rouge vineux; l'iris jaune et rouge; longueur totale, dix pouces. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de barbillon, que son plumage est plus terne, et que les plumes qui recouvrent les ailes en dessus, ne sont point terminées de blanc. M. Levaillant a trouvé cette espèce dans le pays des Namaquois, près des monts Hérisiés.

Le Pigeon a face blanche de Surinam, *Columba erythrothorax*, Temm.; pl. 7 de la troisième famille de ses *Pigeons*, sous le nom de *colombi-galline à face blanche*. Ce *pigeon* a été envoyé de Surinam. Il a dix pouces et demi de longueur totale; la queue arrondie, le bec mince et peu renflé vers sa pointe; la face d'un blanc grisâtre, le haut de la tête, le cou et la poitrine d'une belle teinte vineuse, plus foncée sur la dernière partie; une collerette violette et à reflets dorés sur la nuque du mâle; le ventre et les parties postérieures d'une couleur de rouille foncée; le dos, les ailes, les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue, fuligineux; les latérales noires en dessus et grises vers le bout; toutes ces pennes noires en dessous et blanches à leur extrémité; les pennes des ailes, noirâtres et bordées de gris; les pieds rouges, ainsi que les papilles charnues qui entourent les yeux; le bec est noir.

Le Pigeon des îles Nicobar ou à camail, *Columba nicobarica*, Lath.; pl. G. 38 de ce Dictionn. Ce superbe *pigeon* a les plumes du cou longues et pointues comme celles du *coq*, avec de très-beaux reflets de couleurs bleue, rouge, d'or et cuivreuse; le bec est noirâtre; l'iris couleur de noisette; la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue sont d'un pourpre bleuâtre foncé; le dos, les couvertures des ailes, d'un vert changeant en or et en couleur de cuivre; la queue et ses couvertures supérieures blanches; les pieds rougeâtres. La femelle diffère par des teintes moins brillantes, et en ce que les plumes du cou sont plus courtes. On a conservé en Hollande de ces *pigeons* vivans; on en voit un présentement à la ménagerie du Muséum d'Histoire naturelle.

Cet oiseau, dit Temminck, a le vol lourd; il se tient de préférence à terre, court avec une grande célérité, et construit son nid comme les *perdrix*. Il fait entendre un roucou-

lement sourd ; étant d'un naturel peu farouche, il est susceptible de s'apprivoiser ; peut-être qu'avec des soins on pourroit en propager l'espèce en captivité.

Le Pigeon de montagne, *Columba montana*, Lath. ; pl. 119 des Oiseaux d'Edwards, sous le nom de *perdrix de montagne*. Ce pigeon est un de ceux qu'on appelle improprement *perdrix* dans les îles Antilles, parce qu'ayant le corps plus ramassé, les ailes arrondies, la queue à proportion plus courte et les pieds un peu plus allongés que les espèces de la deuxième section ; il présente, au premier coup d'œil, l'apparence de ce gallinacé, surtout lorsqu'il est à terre ; mais ces pigeons en diffèrent par la nature de leurs plumes, la conformation de leur bec et la position de leur pouce ; et de plus, par leurs mœurs, la situation de leur nid, leur ponte, et la manière d'élever leurs petits.

Cette espèce est rare à Saint-Domingue et commune à la Jamaïque, selon Sloane, où elle vit sur les montagnes boisées, près d'Akgel, et où elle se nourrit de baies. Elle place son nid sur les branches basses des arbres, et le compose de rameaux posés en travers l'un sur l'autre, sur lesquels elle établit une couche de poil et de coton ; ce nid est si petit, que les jeunes, quand ils sont emplumés, tombent quelquefois à terre, où le père et la mère continuent de les nourrir, et non pas, comme dit Temminck, qu'au bout de quelques jours, à l'époque où ils commencent à se couvrir de plumes, ils soient obligés de se laisser tomber à terre.

Ce *pigeon* a neuf pouces de longueur totale ; le bec noir à sa pointe, rouge dans le reste ; la peau nue qui entoure l'œil et les pieds, de cette teinte ; le front, d'une couleur d'argile ; la tête et le cou, d'un pourpre rougeâtre ; le dos, les ailes et la queue, d'un brun-rouge, à reflets dorés ; le devant du cou, rougeâtre ; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'une couleur d'argile claire ; une marque blanche au-dessous de l'œil, et une autre sur chaque côté de la gorge. Telle est la description que Latham fait de ce pigeon, d'après Edwards. M. Temminck, après nous avoir dit que la figure publiée par Edwards est celle du mâle, nous assure que la description que Latham donne d'après lui-même est celle de la femelle : laquelle a le dessus du cou roux ; le devant de cette partie et la poitrine, couleur de chair ; les parties postérieures, inclinant au roux. Selon M. Temminck, ce pigeon a neuf pouces et demi de longueur ; le mâle se distingue par deux balafres blanches, qui prennent naissance à l'angle du bec ; la première passe au-dessous des yeux, et la seconde sur la partie supérieure du haut du cou ; elles sont séparées par une bande de couleur brune ;

la tête et la partie postérieure du cou, sont d'un vert doré, à légers reflets pourprés; la poitrine est d'un vineux tendre; cette couleur prend une teinte de blanc jaunâtre sur le ventre et sur les autres parties inférieures; les petites couvertures alaires, le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun violet, à reflets pourprés; le dessus des ailes et l'origine de toutes leurs grandes pennes, sont d'un brun-roux; le bout de ces dernières est noirâtre; la queue est rousse, courte et légèrement étagée; l'iris est d'un brun clair.

Le **Pigeon rouge et jaune**. *V.* ci-après **Pigeon violet de la Martinique**.

Le **Pigeon roux de Cayenne**. *V.* ci-après **Pigeon violet de la Martinique**.

Le **Pigeon a tête bleue**; *Columba cyanocephala*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n° 174, sous le nom de *tourterelle de la Jamaïque*. Il a neuf pouces environ de longueur totale; le bec gris à sa pointe et rouge dans le reste; le dessus de la tête, les oreilles, la gorge et le devant du cou, d'un bleu éclatant, changeant en violet et en noir sur la dernière partie; une bande blanche qui s'étend transversalement sur les côtés de la tête, depuis le bec jusqu'à l'occiput, et passe sous les yeux; le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un brun vineux; cette couleur est plus vive sur la poitrine, le ventre étant d'une teinte rousse qui prend un ton plus foncé sur les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes sont noirâtres en dessus et grises en dessous; celles des ailes avec leur bord externe roux sur un fond brun; les pieds rouges. Ce n'est point à ce pigeon que les habitans de la Jamaïque ont donné le nom de *perdrix*, comme l'assurent des ornithologistes modernes, car il ne s'y trouve point, mais au *Columba montana*. Il est vrai que Brisson et Buffon lui donnent cette île pour patrie, d'après Albin; mais ce dernier ne l'a vu, puisqu'il le dit lui-même, qu'en Angleterre, où il a été apporté vivant avec d'autres oiseaux des Indes occidentales. Il en est de même à la Jamaïque, où on le transporte souvent de l'île de Cuba, son pays natal; mais on ne le trouve point en liberté dans cette colonie anglaise; aussi Sloane et Brown, qui ont écrit l'histoire naturelle de la Jamaïque d'après leurs propres observations sur les lieux mêmes, n'en font aucune mention. De plus, Albin et tous les auteurs qui en ont parlé, ne disent point qu'il y porte le nom de *perdrix*.

Buffon n'a pas cru qu'il fût nécessaire de donner un nom propre et particulier à ce pigeon, parce qu'il est, dit-il, du même climat que la *tourterelle tourte*, et que n'en différant pas

assez pour faire une espèce à part, il doit être regardé comme une variété dans l'espèce de cette tourterelle ; on a eu raison de rejeter cette opinion, car ces deux pigeons présentent des différences frappantes, non-seulement dans leur port et toutes leurs proportions, dans leurs couleurs, dans la forme de leurs ailes et de leur queue, mais encore dans leur genre de vie ; de plus, le pigeon à tête bleue ne se rencontre jamais dans le nord de l'Amérique septentrionale, où la *tourte* est très-commune.

Le millet donne à la chair de cet oiseau, un goût si délicat, qu'on le regarde à Cuba, où son espèce est nombreuse et sédentaire, comme le meilleur gibier de cette île. Pour trouver cette graine, qu'il préfère à toutes les autres, il se tient à terre ; c'est pourquoi on l'y voit plus souvent que sur les arbres où il niche. Sa ponte n'est composée que de deux œufs. Ces oiseaux habitent ordinairement les montagnes de la Havane, et ne descendent dans les plaines que pour y chercher leur nourriture favorite. Etant peu méfians, ils donnent facilement dans les divers piéges qu'on leur tend, et vivent volontiers en volière ; mais ils ne cessent de regretter leur liberté : c'est pourquoi on les y conserve difficilement sans qu'ils se dépouillent d'une partie de leurs plumes, et sans que leurs ailes et leur queue ne soient tronquées ; aussi n'a-t-on pas encore pu les faire couver en captivité, quoiqu'ils y fussent réduits dès leur plus tendre jeunesse.

Comme tout ce que je viens de dire est d'après des observations, que m'ont communiquées des créoles de la Havane, M. Temminck me permettra de lui demander où il a pris ce qu'il avance au sujet de ce pigeon, « qui, selon lui, vit et trotte toujours à terre comme les vraies perdrix, construit son nid à peu près de la même manière que ces gallinacés ; les habitans de la Jamaïque, ajoute-t-il, sans doute trompés par des affinités dans les mœurs, donnent le nom de *perdrix* au colombi-galline à cravate noire (*pigeon à tête bleue*.) »

Le Pigeon a ventre blanc, *Columba jamaicensis*, Lath., se trouve à la Jamaïque, où il a été observé par Sloane. Il a le sommet de la tête, le devant du cou et le ventre blancs ; le dessus du cou varié de bleu et de pourpre ; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun un peu pourpré, avec une légère teinte rouge ; la queue bleue et terminée par une petite bande blanche ; le bec noir ; les yeux bleus et l'iris blanc ; les pieds rouges ; les ongles courts et bruns. Longueur, neuf pouces anglais. Cette espèce se trouve dans les savanes de la Jamaïque, au mois de janvier : peut-être est-elle de passage dans quelques autres parties. Elle se nourrit de baies. Son roucoulement, qu'elle fait entendre sur les arbres, est très-lugubre et désagréable.

M. Temminck regarde ce pigeon comme le même que celui qu'il a fait figurer, pl. 10, de la 3.e famille de ses *pigeons*, sous la dénomination de *colombi-galline à front gris*. La description qu'il en fait présente des différences très-remarquables. Son *colombi-galline* a, dit-il, neuf pouces et demi de longueur totale; le front d'un beau gris, se nuançant, dans quelques individus, en teintes plus ou moins bleues; le dos, les ailes et les couvertures supérieures de la queue, de couleur olive foncée, à légers reflets pourprés; les grandes pennes des ailes, d'un gris noirâtre en dehors, rousses en dedans, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur; la dernière rémige la plus courte de toutes; ses barbes intérieures étant tronquées, ce qui fait que son extrémité se termine en pointe; la queue d'un brun olivâtre; et les trois pennes latérales de chaque côté sont terminées de blanc; la gorge, d'un rouge clair; la poitrine et le ventre de couleur vineuse; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs; le bec est noir et les pieds rouges. Le mâle se distingue par un espace de couleur vineuse à longs reflets pourprés sur la partie supérieure du dos; en général, la femelle a des teintes moins brillantes, et l'espace blanc qui ceint le front n'est pas aussi considérable.

Sonnini rapproche de ce *pigeon* celui que M. de Azara appelle *paloma parda tapadas roxas* (pigeon brun à couvertures inférieures des ailes rouges). Il a onze pouces et demi de longueur totale; le dessus de la tête d'un brun-violet, changeant en bleu, en couleur d'or et en violet; le reste des parties supérieures brun; les petites plumes de la base de la mandibule supérieure, les côtés de la tête, le devant du cou et la poitrine, d'un blanchâtre mêlé de violet; la gorge et le ventre blancs; la queue d'un brun bleuâtre, blanche à son extrémité; le dessous des ailes, rouge de carmin; le tarse rouge; le bec bleu noirâtre; l'iris orangé, et la peau nue des côtés de la tête, d'un violet mêlé d'un peu de rouge sanguin. Ce pigeon se tient continuellement dans les bois, s'y perche toujours sur les branches basses des arbres et sur les buissons touffus; il vole fort bas, comme s'il vouloit se tenir caché; il cherche sa nourriture en terre. On le trouve seul ou par paires, rarement en petites troupes. Les Guaranis l'appellent *geruti*. Cette espèce est sédentaire, et elle est répandue jusqu'aux environs de la rivière de la Plata. Les rapprochemens de ces trois pigeons sont-ils bien fondés?

Le Pigeon violet de la Martinique, *Columba martinica*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.os 162 et 141. Il a neuf pouces

trois lignes de longueur totale ; la tête, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'une couleur marron changeante en violet ; le ventre et les parties postérieures, roussâtres ; les couvertures des ailes, rousses ; leurs pennes de la couleur du dos à l'extérieur, et rousses à l'intérieur ; celles de la queue, d'un marron changeant en violet ; les yeux entourés de petits mamelons charnus, d'un beau rouge ; l'iris, le bec et les pieds de cette couleur. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est plus petite, et qu'elle a toutes les parties supérieures d'un roux pourpré ; la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'une couleur de chair ; le ventre et les parties postérieures, roussâtres ; du reste, elle lui ressemble. C'est le *pigeon roux de Cayenne*.

« Ces *pigeons*, dit M. Temminck, sont toujours à terre, où ils courent comme les perdrix ; ils vivent par petites troupes et se réunissent plusieurs couvées ensemble ; le père et la mère ne quittent guère leur progéniture qu'au renouvellement des feux de l'amour ; ..... ils ne fréquentent les arbres que pour passer la nuit ; ..... ils pratiquent leur nid à terre ». On pourroit demander à cet Hollandais, où il a pris cette histoire ; car, n'ayant vu ces pigeons que dans des collections, il ne cite pas le voyageur ou le naturaliste de qui il la tient ; mais c'est un des fruits de ses grands travaux qu'il ne faut cueillir qu'avec défiance. En effet, Dutertre, dont on ne peut révoquer la véracité, puisqu'il a observé et étudié ces pigeons dans leur pays natal, nous dit : « Il y a, selon la commune opinion des habitans de la Guadeloupe, trois sortes de *perdrix, rousse, noire et grise*, lesquelles n'ont jamais passé dans mon esprit que pour des *tourterelles* ; car elles n'ont pas la chair courte de nos *perdrix* ; elles ont le bec droit, *branchent et nichent sur les arbres ; elles ne pondent que deux œufs, ne mènent point leurs petits, quand ils sont éclos ; mais elles les appâtent dans le nid, comme font nos tourterelles* ». (Histoire des Antilles, tom. 2, pag. 326.) Je crois avoir déjà cité ce passage ailleurs ; mais j'ai dû le répéter ici, puisque le pigeon dont il est question dans cet article, est un de ceux dont parle Dutertre. De plus, ces faits m'ont encore été confirmés par plusieurs chasseurs de la Martinique avec lesquels j'ai vécu en Amérique : en voilà bien assez pour prouver que Temminck a donné à ces oiseaux un genre de vie de sa façon.

Tourterelles *de la Section* C.

La Tourterelle blanche ensanglantée, *Columba sanguinea*, Lath. ; pl. 20 du Voyage des Indes, de Sonnerat. Ce voyageur naturaliste, qui a observé cette tourterelle à l'île

de Luçon, nous la présente comme une espèce distincte de la *tourterelle grise ensanglantée;* mais M. Temminck a jugé que ce n'étoit qu'une variété. Une tache d'un rouge de sang tranche d'une manière remarquable sur le haut de la poitrine de cet oiseau, dont tout le plumage est d'un blanc éclatant; son bec, ses yeux et ses pieds sont rouges, et sa taille est celle de notre *tourterelle blanche.*

* La Tourterelle Cocotzin, *Columba passerina*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 243, fig. 2, sous la dénomination de *petite tourterelle de la Martinique.* Je cite cette figure, parce que la figure 1 de la même planche ne présente point le *cocotzin* ou la *petite tourterelle de Saint-Domingue*, mais bien celle de la Martinique, qui est une race très-distincte.

Le nom que l'on a conservé à cette *tourterelle*, est celui que les Mexicains lui ont imposé. Les habitans de la Caroline l'appellent *ground-dore* (colombe de terre); les Espagnols, *palomito*; les colons de nos îles Antilles la nomment *ortolan*, parce qu'elle prend, de même que cet oiseau, beaucoup de graisse, et que sa chair est alors d'un goût délicat et très-exquis; enfin, les aborigènes de Saint-Domingue la signaloient par la dénomination de *tlapalcocotli*, que l'on a transportée à une autre race qui se trouve à la Guyane. Les *cocotzins* sont répandus dans toutes les grandes Antilles et dans le Mexique, et pénètrent dans les Etats-Unis jusqu'à la Caroline du Sud, où ils ne passent que la belle saison, et où ils sont moins communs que sous la zone torride. On les retrouve encore à la Géorgie et aux Florides; mais on ne les voit point à la Louisiane. Ils se tiennent constamment à terre, et quand on les inquiète, ils s'élèvent un peu en l'air et ne volent qu'à une petite distance; ils courent presque aussi vite que la *perdrix*, et en ont toute la démarche. Leur roucoulement, qu'on n'entend qu'à une petite distance, est doux, foible et languissant; le mâle a beaucoup d'affection pour sa femelle, et s'en éloigne rarement. Ces tourterelles sont aussi voluptueuses que les autres, mais moins prodigues de caresses; elles se communiquent leurs feux, et satisfont leurs désirs avec autant de tendresse et de sensibilité. Elles placent leur nid indifféremment au pied d'un buisson touffu, d'une haie très-fourrée, ou sur les branches basses d'un arbrisseau; de la mousse et des bûchettes sont les matériaux dont elles le composent: les deux sexes y travaillent avec la même ardeur, et se partagent les soins de l'incubation. Leur ponte est de deux œufs blanchâtres, et elles en font plusieurs dans l'année sous la zone torride.

Ces oiseaux supportent impatiemment l'état de captivité; cependant, en les prenant dans le nid, ils s'apprivoisent fa-

cilement, et il seroit même possible de les faire multiplier en Europe, où autrefois on en apportoit en grand nombre, vivans; mais, pour les décider à se propager, il faut se conformer, autant que possible, à leur genre de vie, et surtout les faire jouir d'une chaleur à peu près analogue à celle de leur pays natal, leur donner des buissons où ils puissent se cacher. Si l'on n'a pas réussi jusqu'à présent, je l'attribue à trois causes: 1.° au peu de connoissances que ceux qui s'en sont occupés avoient de leurs mœurs et de leurs habitudes; 2.° à ce que presque tous les individus apportés d'Amérique ayant été pris au filet ou à tout autre piége, restent toujours sauvages; il en est de même de nos *tourterelles des bois*, si on les prend adultes; 3.° à ce qu'on les traite comme les tourterelles à collier, dont l'espèce est acclimatée en Europe depuis très-long-temps, et qui, étant nées dans nos volières, ne demandent pas des attentions aussi assidues et les mêmes ménagemens. Les *cocotzins* sont moins sauvages dans l'état de liberté, et ne montrent point la même inquiétude de caractère. Je les ai vus souvent à Saint-Domingue, dans les habitations, ne pas s'effaroucher du bruit, et se laisser approcher d'assez près; ils préfèrent les plaines aux montagnes, habitent les savanes, se promènent dans les chemins, et recherchent la fraîcheur des bosquets; ils se nourrissent de diverses baies, et particulièrement de celles du *zanthoxylum clava Herculis*, de riz, de millet, de grains d'indigo et d'une espèce de pariétaire; mais le millet est pour eux un mets de préférence; c'est pourquoi ils dévastent les champs, s'il se trouve en maturité à l'époque où ils se réunissent en bandes nombreuses.

Le mâle a six pouces environ de longueur totale; le bec d'un jaune orangé à sa base et noir à sa pointe; l'iris d'un rouge orangé; les paupières rouges; le front d'une teinte vineuse pâle; les côtés de la tête et le haut de la gorge d'un gris-blanc glacé d'un bleu très-clair; les plumes du devant du cou et de la poitrine du même gris et d'un brun vineux; le sommet et le derrière de la tête d'un bleu pâle, mélangé de pourpre; le dos d'un brun cendré; les scapulaires d'un pourpre pâle; les couvertures supérieures des ailes grises et enrichies de taches isolées d'un bleu brillant à reflets pourprés; les pennes secondaires pareilles au dos; les primaires noirâtres, et frangées de brun rougeâtre; le ventre d'un bleu vineux pâle; les plumes du bas-ventre d'un cendré foncé et bordées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue d'un même cendré, les autres noirâtres; les pieds rouges.

La femelle, dont le dos et les couvertures de la queue sont d'un gris de souris, n'a point ou n'a que très-peu de teinte vi-

neuse sur la gorge et sur la poitrine ; le sommet de la tête est sans nuances bleues ; la gorge d'un blanc terne ; les côtés du cou sont d'une couleur d'argile pâle et sombre ; la poitrine est d'un brun cendré, légèrement teinté de pourpre ; le reste du plumage est pareil à celui du mâle, mais moins vif et moins brillant. Le jeune n'a point de taches à reflets sur les ailes, et porte une livrée assez uniforme ; la teinte des parties inférieures est sale, et celle des supérieures est roussâtre.

La TOURTERELLE ENSANGLANTÉE, *Columba cruenta*, Lath. ; pl. 21 du *Voyage aux Indes*, de Sonnerat. Cette tourterelle, que ce naturaliste a trouvée à l'île de Luçon, est un peu plus petite que notre *tourterelle blanche ;* sa tête est d'un gris-blanc en dessus ; le derrière du cou d'un violet verdâtre, le devant blanc ; le haut de la poitrine marqué d'une tache rouge ; le ventre d'un gris rougeâtre ; le dos et les grandes pennes des ailes sont noirs ; cinq bandes, dont trois grises et deux noires, coupent les ailes en travers ; la queue est grisâtre et noire à son extrémité ; l'iris couleur de rouille ; le bec noir ; les pieds sont d'un violet rougeâtre.

C'est à cette tourterelle que l'on doit rapporter le passage suivant. « Il y a aux Philippines une sorte de tourterelle qui a les plumes grises sur le dos, et blanches sur l'estomac, au milieu duquel on voit une tache rouge, comme une plaie fraîche dont le sang sortiroit ». Gemelli Carreri, 2.e vol., page 266.

La TOURTERELLE HOTTENTOTE, *Columba hottentota*, Temminck ; pl. 282 des *Oiseaux d'Afrique*, de Levaillant, sous le nom de *colombi-caille*. C'est encore à ce savant ornithologiste qu'on doit la découverte de cette espèce, qu'il a trouvée dans le pays des grands Namaquois. Elle vit en grandes troupes, composées de plusieurs familles, et se tient dans les lieux arides et pierreux de la partie méridionale de l'Afrique. Cependant M. Levaillant croit qu'elle les quitte pour se transporter ailleurs à l'époque de la ponte. Elle a dans ses habitudes une grande analogie avec les petites tourterelles de l'Amérique ; comme celles-ci, elle a le vol court, se tient à terre pendant le jour pour y chercher sa nourriture, et passe la nuit dans les buissons, perchée sur des branches basses.

Le mâle a les plumes de l'occiput, du dessus du cou, du manteau, des couvertures supérieures des ailes, de celles de la queue et du croupion, d'un beau roux de cannelle, et terminées de brun ; le front et la gorge blancs ; le reste du cou comme couvert d'écailles noires, bordées de blanc en dessus sur un fond d'un gris vineux clair ; le milieu de la poitrine, le ventre et les parties postérieures d'un roux peu chargé ; les pennes des ailes d'un roux cannelle en dehors, et noirâtre en

dedans; la queue arrondie, rousse en dessus, et d'un gris noirâtre en dessous; le bec d'un brun jaunâtre; l'iris et les pieds rouges. La femelle ne diffère du mâle que par une taille moindre et des couleurs moins vives.

La TOURTERELLE NAINE, *Columba minuta*, Lath.; pl. 16 de la 3.e sect. des *Pigeons* de Temminck, sous la dénomination de *colombi-galline pigmé*. Cette petite tourterelle, que M. de Azara appelle *poloma enana*, se trouve non-seulement au Paraguay, mais encore à la Guyane et à Porto-Rico. Elle a six pouces un quart de longueur. Il paroît que la taille varie; car celle de l'individu décrit par Temminck n'excède pas cinq pouces et demi, et celui que je décris a cinq pouces neuf lignes; le bec est orangé, avec du noir à sa pointe; le front, les joues, la gorge et toutes les parties postérieures sont d'un gris nuancé de lilas, mais plus clair sur le devant du cou et sur le ventre; et il blanchit sur les couvertures inférieures de la queue; un gris argenté règne sur le reste de la tête et sur le dessus du cou, tend au brun sur les couvertures supérieures de la queue et sur ses deux pennes intermédiaires; les latérales sont noires et grises; les plumes qui recouvrent l'aile en dessus, d'un joli gris, à reflets d'un lilas clair et varié de taches d'un bleu-violet très-vif; les pennes primaires, d'un brun noirâtre et bordées à l'extérieur d'un roux sombre; les secondaires d'un gris-brun; les pieds rouges, et les ongles bruns. Cette espèce, que j'ai vue à Saint-Domingue, est beaucoup plus rare dans cette île que la *tourterelle cocotzin*; mais ses habitudes sont les mêmes.

La PETITE TOURTERELLE D'AMÉRIQUE. *Voyez* ci-dessus, TOURTERELLE COCOTZIN.

La PETITE TOURTERELLE BRUNE D'AMÉRIQUE. *V.* ci-dessus, TOURTERELLE NAINE.

La PETITE TOURTERELLE DE SAINT-DOMINGUE. *Voyez* ci-dessus, TOURTERELLE COCOTZIN. (V.)

PIGEON ou PIGEONNEAU. Nom de plusieurs coquilles du genre STROMBE, principalement du STROMBE LUHUAN. (B.)

PIGEON PEA. Nom que, dans les colonies anglaises, on donne au CAJAN. (LN.)

PIGEON BLANC. Nom vulgaire d'un STROMBE, *strombus gibberulus*. (DESM.)

PIGEON BLANC DU GROENLAND. Fausse dénomination, donnée par Anderson au PETIT GUILLEMOT. M. Salerne l'a adoptée dans son *Ornithologie*. (S.)

PIGEON COUVANT. L'un des noms vulgaires d'une coquille univalve du genre COLOMBELLE, *voluta mercatoria*, Linn. (DESM.)

PIGEON DE MER. Les navigateurs connoissent le *damier* sous cette déuomination impropre. *V.* PÉTREL DAMIER. (S.)

PIGEON PLONGEUR. C'est, dans quelques livres de navigation, le nom appliqué au GUILLEMOT. (S.)

PIGEON et POMME-PIGEON. Pomme tardive, moyenne, conique, glabre, rosâtre, à quatre loges. (LN.)

PIGEON WEED. L'ARALIE épineuse est ainsi nommée par les Anglais. (LN.)

PIGEONNE COUVANTE. C'est la *voluta mercatoria* de Linnæus, ou COLOMBELLE. (DESM.)

PIGEONNEAU. Jeune PIGEON. (S.)

PIGEONNEAU et PIGEON COUVANT. Noms vulgaires de la COLOMBELLE. (DESM.)

PIGEONNET. Sorte de pomme moyenne, d'automne, oblongue, rosâtre, avec des filets divergens, d'un rouge foncé. (LN.)

PIGEONNIER ou PIGEONIER, *Columbarium.* Lieu où l'on élève des *Pigeons.* (B.)

PIGEONNIERS. Famille établie par Paulet, dans le genre de champignons appelés AGARICS par Linnæus. Ses caractères sont : couleur de blanc d'argent ; tige haute ; chapeau irrégulier, disposé en aile. Elle renferme deux espèces fort rapprochées, appelées AILE DE PIGEON et BLANC D'ARGENT, toutes deux peu dangereuses, qu'on trouve très-abondamment dans les bois des environs de Paris. (B.)

PIGEOUN. Nom de PIGEON en Provence. (V.)

PIGEOUN FAVAS. Nom provençal du PIGEON RAMIER. (V.)

PIGLO. *V.* CYPRIN PIGO. (B.)

PIGMENTAIRE. C'est le nom du ROUCOUYER, dans Rumphius. (B.)

PIGNA. Nom russe et polonais du COGNASSIER. (LN.)

PIGNATOXARIS de Dioscoride. C'est, selon Adanson, la même plante que le *veratrum* des anciens, qu'on rapporte à notre HELLÉBORE BLANC ou VARAIRE. (LN.)

PIGNE ou PIGNA. Les Espagnols donnent ce nom à la masse d'argent qu'on retire du lavage des minerais, par le moyen du mercure. On en sépare ensuite le mercure par la distillation, et le *pigna* présente une masse poreuse qu'on fait fondre, et qu'on réduit en lingot. *V.* ARGENT DE PIGNE.

PIGNEN-COIN. C'est ainsi que les créoles de la colonie de Cayenne nomment le TOUCAN A GORGE JAUNE. (S.)

PIGNEROLLE. Non vulgaire de la CENTAURÉE-CHAUSSE-TRAPE. *V.* ce mot. (S.)

PIGNIER. C'est un ancien nom des PINS, et surtout du PIN à pignons (*pinus pinea*), dont les cônes ou pommes s'appeloient *pignes*. (LN.)

PIGNON. On donne ce nom, au Sénégal, au COROSSOL A FRUIT HÉRISSÉ. (B.)

PIGNON DE BARBARIE. Fruit du RICIN. (B.)

PIGNON D'INDE. A l'Ile-de-France, ce sont les fruits du RICIN INERME, espèce arborescente fort distincte du RICIN COMMUN. (B.)

PIGNON DOUX. Fruit du PIN CULTIVÉ. (B.)

PIGNUOLA. Nom italien de l'ORPIN DES VIGNES (*sedum telephium*, Linn.). (LN.)

PIG-NUT. Nom anglais de la TERRE-NOIX, et d'une variété de la NOIX. (LN.)

PIGOUIL. Graminée du Pérou, qui croît abondamment dans le royaume de Quito, proche Guamote, et au pied du mont Condarasto, à la hauteur de 1590 toises. C'est la FÉTUQUE QUADRIDENTÉE (*festuca quadridentata*, Kunth); elle est mortelle pour les troupeaux qui en mangent. Les habitans du pays couvrent leurs maisons avec son chaume, qui s'élève jusqu'à douze pieds. (LN.)

PIG-PEA. Le POIS DES CHAMPS (*pisum arvense*) reçoit ce nom en Angleterre. (LN.)

PIGRA. Nom que porte la MÉSANGE PENDULINE, en plusieurs endroits de la Crau. (V.)

PIGRIÈCHE. *V.* PIE-GRIÈCHE. (S.)

PIGRITIA. Ce nom a été donné aux BRADYPES ou PARESSEUX. (DESM.)

PIGROLIER. Nom vulgaire du PIC VERT, aux environs de Niort. (V.)

PI HAU HAU. Nom que les créoles de Cayenne ont imposé à une grive de cette île, d'après son cri qui exprime d'un ton lent et plaintif les trois syllabes *pi hau hau*; ils l'appellent aussi *piniavoin*. *V.* GRIVE DE CAYENNE au mot MERLE. (V.)

PIKA, *Lagomys*, Geoff., Cuv.; *Pica*, Lacép.; *Lepus*, Pallas, Gmel. Genre de mammifères rongeurs, sans clavicules, très-voisin de celui des LIÈVRES.

Les *pikas*, tous habitans de la Sibérie, ont été découverts par Pallas, et décrits par lui dans ses *Species glirium*, etc. Ils sont au nombre de trois, et présentent les caractères suivans: les dents incisives supérieures, semblables à celles des lièvres, sont doubles (c'est-à-dire que les deux principales sont

larges, arquées, en biseau à la pointe, marquées d'un sillon sur le milieu de leur face antérieure, et qu'elles sont accompagnées de deux plus petites dents placées derrière et exactement appliquées contre elles); les deux inférieures sont coniques; les canines manquent, comme dans tous les rongeurs, et l'on trouve un espace interdentaire entre les incisives et les molaires. Celles-ci sont au nombre de six à chaque côté de la mâchoire supérieure, et de cinq seulement à l'inférieure; et toutes sont composées de lames verticales soudées ensemble et usées en couronne plane au sommet; la tête est moyenne, avec le museau assez proéminent; les oreilles sont petites et arrondies; les jambes postérieures ne sont pas hors de proportion avec les antérieures, comme dans les lièvres; la queue est nulle; les pieds de devant ont cinq doigts, et les postérieurs quatre seulement, tous garnis d'ongles assez robustes, avec la plante garnie de longs poils. Les mamelles sont au nombre de quatre à six, pectorales et ventrales.

Les caractères anatomiques de ces animaux sont en général les mêmes que ceux des lièvres; les clavicules seulement sont presque parfaites; les trous sous-orbitaires sont simples, etc., etc.

On a voulu réunir à ces animaux le TAPITI ou *lepus brasiliensis* des auteurs; mais, quoique ce rongeur se rapproche un peu des pikas par la brièveté de ses oreilles et de sa queue, il n'en appartient pas moins au genre des LIÈVRES où il a été placé.

Les *pikas* vivent à la manière des lièvres, et ont l'habitude très-remarquable de faire, pendant l'été, des provisions d'herbe ou de foin pour l'hiver. Ils habitent les lieux rocailleux, et font leur domicile entre les rochers. (DESM.)

Première Espèce. — Le PIKA proprement dit, *Lagomys pika*, Geoff.; — *Lepus alpinus*, Pallas, *Nov. Spec. quadr. è glir. Ord.* 2; Gmel., *Syst. nat.* — Schreber, *Saeugthière*, tab. 238.

C'est le plus grand des trois, son pelage est d'un roux jaunâtre.

Quoique fort connu des chasseurs de Sibérie, cet animal avoit échappé aux observations des naturalistes, parce qu'il ne fréquente que les montagnes les plus escarpées et presque inaccessibles. Messerschmid l'avoit indiqué dans le *Catalogue du Muséum de Pétersbourg;* mais Pallas est le premier qui ait donné les détails de sa description et de son histoire. Il porte différens noms chez les peuples du Nord; celui de *pika* ou *peika*, que Pallas a adopté, est en usage chez les Tunguses qui habitent au-delà du lac Baïkal.

La taille des pikas varie suivant les contrées où ils vivent; les plus grands, ceux des monts Altaïques, ont à peu près le volume du *cochon-d'Inde*, et pèsent quelquefois plus d'une livre un quart; ceux de la Daourie et des environs du lac Baïkal sont beaucoup moins grands et moins pesans; les plus petits de tous se trouvent au-delà du Jenisea, près de la ville de Krasnojar, et leur poids n'est que de quatre ou cinq onces. Leur physionomie tient en même temps de celle du rat et de celle du *pika soulgan* (*V.* la dernière espèce de ce genre), leur tête étant plus longue et moins large que la tête du *soulgan*, et leur museau étant moins obtus. Ils ont la bouche et les dents du *lièvre;* le nez velu et brun; de grandes moustaches noires; les yeux petits et noirs, aussi bien que les bords des paupières; des oreilles concaves, arrondies, et formant en devant, près de leur base, une espèce d'entonnoir; le corps gros et peu allongé; les jambes courtes, et les postérieures n'ayant pas beaucoup plus de longueur que les antérieures; le dessous des pieds garni d'un poil laineux, fort épais et très-court, excepté dans le milieu du pied, où il est blanchâtre; enfin, au lieu de queue, une sorte de tubercule gros comme une noix, qui ne paroît que quand l'animal est assis, et qui est formé par la pointe du coccix et par deux petites pelotes d'une substance graisseuse et assez dure. La fourrure de ces animaux est composée de poils plus courts et plus rudes que ceux du *lièvre*, et à peu près de la même nature que les poils de la *marmotte;* sa couleur est en général un jaune roussâtre, plus ou moins foncé, sur les différentes parties du corps. Cette couleur ne change point en hiver, ni en différens pays; elle est seulement mélangée d'un peu plus de roussâtre sur les pikas de Krasnojar et de la Daourie. Les oreilles sont noires, avec leurs bords blanchâtres. Il y a six mamelons, trois de chaque côté, un près de l'aine, au-dessus de la cuisse; l'autre sur les fausses côtes; et le troisième sur la poitrine, près du cou, un peu au-dessus de l'épaule. Le mâle et la femelle sont dépourvus des glandes particulières qui sont placées près des aînes du *lièvre*, du *lapin*, du *tolai*, etc. L'anus et les parties extérieures de la génération des deux sexes n'ont en dehors qu'une même ouverture. Dans les femelles, cet orifice a deux lèvres; dans les mâles, la verge en sort pendant l'érection.

Habitans des contrées les plus septentrionales de l'ancien continent, les pikas vivent principalement au sommet des plus hautes éminences de la chaîne des monts Altaïques, sur la montagne Bleue, dans le Koliwan, et sur toutes les grandes hauteurs de la Sibérie, jusqu'aux confins de l'Asie, et au Kamtschatka. On les a, dit-on, découverts aussi, mais en

moins grand nombre, dans les hautes montagnes d'Ecosse; du moins, M. Daine Barington a présenté à la Société royale de Londres un quadrupède très-semblable au pika, qui venoit de ce pays, mais qui constitue peut-être une espèce particulière.

Ils ne se montrent jamais dans les plaines ni dans les lieux découverts : c'est toujours dans les endroits les plus élevés et les plus rudes, qu'ils établissent leur demeure sauvage, au milieu des forêts les plus sombres, mais en même-temps humides, où ils trouvent un gazon frais et abondant. Ils creusent, pour l'ordinaire, leurs terriers entre les pierres; ou ils se gîtent dans les fentes des rochers, et quelquefois dans les trous des arbres. Ils se tiennent tantôt seuls, tantôt en petite société, suivant la nature des montagnes qu'ils ont adoptées; ils n'en sortent qu'au crépuscule et pendant la nuit, à moins que le ciel ne soit couvert et le temps pluvieux; alors on les voit courir de tous côtés, et on entend leur cri, si ressemblant à celui d'un petit oiseau, qu'il est aisé de s'y méprendre. Au bruit d'un coup de fusil, ils courent se réfugier dans leurs trous; mais ils en sortent presque aussitôt, et ne montrent plus aucune inquiétude; ce qui n'est pas étonnant, pour des animaux habitués aux éclats du tonnnere, qui retentit dans ces monts escarpés avec un fracas effrayant et prolongé.

Vers le milieu du mois d'août, ces petits animaux rassemblent, avec une précaution admirable, leur provision d'hiver: ce sont des herbes choisies qu'ils approchent de leurs gîtes, et qu'ils étendent pour les faire sécher comme du foin, afin de les conserver plus sûrement. En septembre, ils entassent leur fourrage sous des rochers ou en d'autres places, à l'abri de la pluie et de la neige. Il y a de ces monceaux auxquels plusieurs pikas ont travaillé, qui ont presque la hauteur d'un homme, et plus de huit pieds de diamètre; une galerie souterraine conduit, du terrier, au-dessous de la masse de foin, en sorte que ni la gelée, ni la neige, ne peuvent intercepter la communication du consommateur à son magasin.

Curieux de connoître les plantes qui entrent dans l'approvisionnement de l'industrieux pika, Pallas a eu la patience de les examiner l'une après l'autre. Ce sont, en plus grande partie, des graminées choisies, et des herbes les plus douces, toutes coupées dans leur état de vigueur, et desséchées si lentement, qu'elles forment un fourrage aussi vert que succulent; on n'y trouve ni épis ni tiges dures ou ligneuses, et presque point de fleurs ni de sommités; mais quelques plantes âcres ou amères y sont mêlées comme une sorte d'assaisonnement aux autres: les plus grandes feuilles, par exem-

ple, celles de la *crépide* et de la *sarrette*, sont en paquets, qui paroissent séparés à dessein.

Ces amas, d'un excellent fourrage, que leur élévation fait découvrir de loin, sont recherchés par les chasseurs de *zibelines*, pour donner des forces à leurs chevaux harassés ; et les Iakutes, peuplade de la Sibérie, en nourrissent leur bétail. Ces hommes, à demi-sauvages, loin d'imiter la prévoyance industrieuse du pika, aiment mieux s'en approprier les fruits, et le vouer à la disette et à la mort. La vie de cet intéressant et laborieux quadrupède est aussi une vie de dangers et de souffrances. Tandis que l'homme lui enlève ses provisions, il devient souvent la proie de la *zibeline* et de la *belette*, et les larves d'une espèce d'œstre se logent sous sa peau, le tourmentent, et vivent de sa propre substance. Tel est le sort du foible : sans cesse en butte à tous les genres de tyrannie, le travail, l'industrie, les talens deviennent souvent pour lui une source de maux et de persécutions; on le dépouille, on l'excède : heureux encore, lorsqu'on lui laisse la triste faculté de se plaindre !

Seconde Espèce. — Le PIKA GRIS, ou l'OGOTONE, *Lagomys ogotona*, Geoff. ; — *Lepus ogotona*, Pall., *Nov. Spec. quadr. è glir. Ordin.* III ; — Schreber, *Saeugthière*, tab. 239 ; *V.* pl. M. 1, fig. 1 de ce Dictionnaire.

Les Tartares Mongous appellent *ogotone*, une espèce de *lagomys* très-commune dans leurs déserts, et surtout dans la partie connue sous le nom de *Gobeen*, de même que dans les contrées montueuses situées au-delà du lac Baïkal, et sur les sables et les îles du Salenga; elle devient plus rare vers l'Onon. C'est entre des tas de pierres que l'on rencontre çà et là ces animaux, qui choisissent un sol sablonneux pour se pratiquer des terriers peu profonds, à double ou triple issue, et dont le fond est mollement garni d'une couche épaisse de graminées. Plusieurs femelles, parmi les plus vieilles, se forment de ces retraites rapprochées, et on les voit se cacher et se sauver de l'une à l'autre, en sorte que, pour leur sûreté, ces femelles prévoyantes, parce qu'elles ont plus d'expérience, se rendent propriétaires d'un nombre assez grand d'habitations souterraines. Il est aisé de reconnoître les lieux où sont réunis les terriers des ogotones, aux crottins arrondis, et de la grosseur de grains de poivre, qui sont amoncelés de côté et d'autre, près des buissons voisins. Il y a, pour l'hiver, un endroit séparé dans les terriers mêmes, où ces crottins se trouvent rassemblés.

Les ogotones rôdent ordinairement pendant la nuit; ils recherchent avec avidité, principalement dans les gorges des

montagnes et sur les îles des fleuves ; l'écorce la plus tendre du poirier à baies (*pyrus baccata*, Linn.), et les jeunes rameaux de l'orme nain. Au printemps, ils broutent aussi les petites plantes qui croissent dans le sable, et ils en transportent quelquefois une si grande quantité, que les galeries de leurs terriers en sont obstruées ; ce que les habitans des contrées au-delà du lac Baïkal regardent comme un présage assuré de tempête.

Les mêmes plantes composent encore les provisions d'hiver des ogotones ; mais elles ne forment plus un magasin intérieur ; l'espace manqueroit. On les voit, dès le mois de septembre, très-proprement entassées près des terriers, en monceaux nombreux d'environ un pied de hauteur, et de forme hémisphérique. Au printemps, lorsque les neiges commencent à fondre, ces petites meules de fourrages ont disparu en très-grande partie, et on n'en aperçoit plus que quelques débris dispersés.

Ces animaux ont beaucoup de vivacité et de prestesse dans leurs mouvemens ; mais ils n'ont pas moins de timidité que les lièvres, et ils n'ont pas plus de disposition à s'apprivoiser. Leur cri est une sorte de sifflement aigu. Aussi foibles, aussi mal armés que les *lièvres* de nos climats, les ogotones sont en butte aux attaques d'une foule d'ennemis ; ils deviennent la proie de plusieurs espèces d'oiseaux de rapine, qui les guettent pendant le jour, sur les arbres, pour les surprendre, et des *chats-huans*, qui les attendent à l'approche de la nuit : le *manoul*, espèce de chat sauvage, en fait sa pâture la plus commune ; et d'autres quadrupèdes plus petits, tels que le *putois* et l'*hermine*, leur déclarent aussi une guerre cruelle.

Dans les climats septentrionaux qu'habitent les *ogotones*, le mois d'avril est l'époque de la chaleur de ces animaux, et leurs petits sont déjà assez forts au mois de juin. Pallas, à qui l'on doit la description exacte et l'histoire détaillée de cette espèce (*Nov. Spec. Quadrup. è glirium ordin.*, *pag.* 49 *et seq.*), ne dit point si les femelles ont plus d'une portée par an, ni combien de petits elles mettent bas à chaque portée. Mais l'on doit présumer qu'elles sont très-fécondes, puisque, malgré le nombre et la voracité de leurs ennemis, les *ogotones* sont très-multipliés dans les lieux qui leur conviennent. Le savant Erxleben (*Syst. Regn. animal.*) a cru que l'*ogotone* étoit le même animal que le *pika* proprement dit ; mais c'est une méprise ; et l'on ne peut plus douter que ces deux espèces ne soient séparées l'une de l'autre par des caractères bien tranchés. L'*ogotone* a beaucoup plus de ressemblance avec le *soulgan* ou *lièvre nain*. (*V.* l'espèce suivante.) Cependant, il en diffère aussi à beaucoup d'égards ; d'abord

par sa taille moyenne, entre celle des plus grands *pikas* et celle du *soulgan*; ses pieds plus forts, et quelques autres traits de conformation; ensuite par la couleur de son pelage, qui est d'un gris très-pâle, l'hiver comme l'été. Ses moustaches sont moins fournies et plus courtes que celles du *soulgan;* ses yeux, un peu plus grands, ont l'iris de couleur brune; ses oreilles sont ovales, un peu pointues, nues et brunes en dedans, couvertes en dehors de poils d'un gris pâle. Il a le corps ramassé, la fourrure molle, douce au toucher, et épaisse; le dessous du corps blanc; une teinte jaunâtre aux fesses, sur le côté extérieur des jambes, et aux pieds vers le talon; une tache triangulaire de la même teinte sur le nez; du blanc autour de la bouche; du cendré sous le cou; les ongles noirâtres; enfin, la plante des pieds très-velue et blanchâtre. On ne lui voit point de queue; l'on remarque seulement au tact, que le coccix forme une petite élévation sous la peau.

Pallas a donné une table de dimensions de toutes les parties de l'*ogotone;* je me contenterai de dire que sa longueur totale n'excède guère six pouces sept lignes; que le poids du vieux mâle varie de six onces et demie à sept et demie, et que celui de la femelle ne va pas à cinq onces.

Troisième Espèce. — Le Pika nain ou Soulgan; *Lagomys pusillus*, Geoff. — *Lepus pusillus*, Pallas, *Nov. Spec. Quadr. è glir. ord.* 1. — Schreber, *Saeugthière*, tab. 287. — Lièvre nain ou le petit Lièvre.

Le *soulgan* est le plus joli et en même temps le plus singulier de tous les petits quadrupèdes qui vivent dans les landes de la Tartarie; il est commun dans les montagnes qui avoisinent les sources du Rhymn et du Vy, et le long des deux rives du Volga, vers la partie supérieure de la Samara, auprès du Kinel et du Jaïk, jusqu'à l'entrée des plaines salées et marécageuses; mais on ne le trouve plus au-delà de l'Obi ni au-delà du 55.e degré de latitude septentrionale. Il est de la grosseur du *rat d'eau;* son poids varie suivant les saisons, depuis trois onces jusqu'à quatre et demie; sa tête est plus allongée que celle du *lièvre*, et garnie d'un poil fort épais; de longues moustaches blanches accompagnent le museau; le nez est presque entièrement velu, et la lèvre supérieure est divisée à peu près jusqu'aux narines par un sillon profond. Les yeux sont petits, saillans, et presque sphériques, comme ceux des *rats;* ils ont une membrane clignotante, et l'iris d'un brun jaunâtre. Les pieds ont le dessous velu comme ceux des *lièvres;* mais les ongles qui les terminent sont minces, cour-

bés, aigus à leur pointe, et cachés presque entièrement dans le poil ; la fourrure épaisse, très-douce au toucher, et en général d'un brun plombé, se compose de deux sortes de poils, dont les uns sont fort longs, et recouvrent d'autres poils plus courts et plus laineux ; une teinte jaune-pâle s'étend sur les flancs et les pieds, et du blanchâtre règne autour de la bouche, de même que sur la gorge, la poitrine et le ventre. Ces nuances sont à peu près les mêmes dans toutes les saisons. Les jeunes *soulgans* naissent les yeux fermés et avec la peau nue et noirâtre ; ils ne commencent à se couvrir de poils que vers le sixième jour.

Ces animaux se creusent des terriers assez profonds, à une ou plusieurs entrées, dans les lieux couverts de broussailles et abondans en plantes ; ils y restent ordinairement pendant toute la journée ; ils n'en sortent qu'à l'approche de la nuit, pour courir çà et là, et chercher leur nourriture ; ils y rentrent avant le lever du soleil ; ils dorment les yeux ouverts, comme les *lièvres*, et ils paroissent voir aussi bien dans la nuit que dans le jour. Le soir et le matin, ils se rappellent par des cris souvent répétés et retentissans, qui tiennent beaucoup du cri d'appel de la *caille*, et que l'on entend aisément à la distance d'un demi-mille d'Allemagne ; lorsqu'ils déploient leur forte voix, ils tendent le cou à peu près comme un chien qui aboie. Ils crient rarement pendant le jour, et seulement par les temps orageux. En hiver, ils pratiquent sur le gazon, par-dessous la neige, de petites galeries, afin de se procurer leur subsistance, qui consiste en graminées, en feuilles et en rameaux, ou en écorce tendre de plusieurs arbustes ; l'été, ils préfèrent les feuilles du *cytise hérissé* et des plantes succulentes ; mais à l'époque des plus fortes gelées, ils sont quelquefois réduits à se nourrir de fientes de grands animaux herbivores, tels que les chevaux et les moutons. Souvent éloignés des eaux, ils n'ont pour l'ordinaire d'autre boisson que la rosée ; cependant ils boivent assez souvent, et leur urine est claire et sans odeur. Leurs crottins sont très-secs, et ressemblent à la dragée de plomb ou à des grains de poivre; il les déposent en tas, et toujours pendant la nuit, à portée de leur demeure ; et ces amas servent d'indices pour découvrir leurs terriers. Les mâles et les femelles commencent à se rechercher au printemps ; et ils s'accouplent dans l'obscurité vers la fin de mai ; les femelles mettent bas cinq à six petits, dont l'accroissement est très-prompt ; lorsqu'on les touche ou qu'ils voient approcher leur mère, ils poussent un cri semblable à celui d'un petit oiseau. Hors la saison des amours, les *soulgans* mènent une vie solitaire ; mais aucun animal n'est plus doux, aucun n'a plus de dispositions à

s'habituer avec l'homme. Ils n'ont de sauvage que les lieux qu'ils habitent. Pallas rapporte qu'à l'instant même où on les prend, ils se laissent manier, et que dans un seul jour, c'est-à-dire en aussi peu de temps qu'il leur en faut pour vaincre leur première frayeur, ils sont complétement apprivoisés: tant il est vrai que l'amour de la solitude n'est pas toujours inspiré par un naturel sombre et farouche!

Quand le *soulgan* est assis, son corps est ramassé en boule; si on le tient alors dans le creux de la main, il en remplit toute la cavité; mais il dort le corps étendu contre terre, et les oreilles couchées en arrière. Il avance par petits sauts; et comme ses jambes, principalement celles de derrière, sont fort courtes, sa course n'est ni légère ni prompte, et il saute de mauvaise grâce. Il se dresse rarement sur son train de derrière; il se sert souvent de ses pieds antérieurs pour se frotter la face, et des postérieurs pour se gratter, sa fourrure servant d'asile à une multitude de très-petits insectes blancs et parasites qui le tourmentent. Afin de pouvoir supporter l'âpreté des climats où il vit, ce petit animal avoit besoin d'une grande chaleur interne; aussi a-t-il le sang très-chaud, jusqu'à faire monter le mercure du thermomètre de Farenheit au 104.e degré; et il n'est point sujet à s'engourdir pendant l'hiver. (s.)

PIKAS FOSSILES. Les bords de la Méditerranée ou des îles qu'elle renferme, offrent sur plusieurs de leurs points, et notamment à Gibraltar, à Cette, à Antibe, à Nice, à Cérigo et en Corse, des amas singuliers d'ossemens englobés dans une pâte calcaire rougeâtre, et qui remplissent des grandes fentes dans des rochers littoraux.

M. Cuvier a observé avec soin les ossemens qui forment ces amas, et il a reconnu que tous appartenoient à des espèces vivantes actuellement, et particulières aux ordres des rongeurs et des ruminans. Ces ossemens sont mêlés de coquilles, qui aussi appartenoient à des espèces qui vivent actuellement dans les mêmes lieux.

Les os qui ont été trouvés en Corse ont cela de particulier, qu'ils proviennent tous d'animaux de l'ordre des rongeurs, du lapin, du cochon-d'Inde ou du rat; tandis qu'à Gibraltar, à Nice, etc., ce sont des débris des ruminans grands comme le mouton ou le daim.

Une tête remarquée par M. Rampasse, parmi les ossemens des rongeurs de Corse, a paru à M. Cuvier entièrement semblable à celle des *pikas*, parce qu'il y a trouvé le même aplatissement du crâne, la même direction d'orbite, dont l'ouverture regarde en haut, et non de côté, comme chez les lièvres, et particulièrement l'existence de deux apo-

physes en forme de crochets, placées, l'une à la base antérieure de l'arcade zygomatique; l'autre plus longue, située en arrière, et continuant cette arcade.

C'est particulièrement au *lagomys alpinus* ou *pika* proprement dit, que l'animal auquel avoit appartenu cette tête, devoit ressembler, tant par la proportion des parties de cette tête, que par la grandeur absolue. La seule différence remarquable consiste en ce que l'orbite du fossile est plus grand, et le crochet de la base antérieure de l'arcade zygomatique plus saillant que dans le vivant; mais cette différence est si peu considérable, que l'on auroit peine à en faire deux espèces, s'il y avoit un peu plus de proximité entre les lieux qui les produisent.

Tous les *pikas*, en effet, sont propres à la Sibérie, et le Volga est à peu près la limite où la plus petite des espèces de ce genre s'arrête vers le midi. Mais, outre que cette espèce diffère par sa taille, la forme de sa tête aussi ne permet pas de la confondre avec celle dont on a trouvé le crâne fossile.

Ces ossemens appartiennent-ils à un *pika* qui vivroit encore dans les montagnes de la Corse et de la Sardaigne, avec le mouflon, comme les *pikas* de Sibérie habitent dans celles de cette contrée, avec les argalis? ou bien, ces débris ont-ils été transportés là, des rives du Pont-Euxin, si l'on admet avec plusieurs géologues la rupture du Bosphore par les eaux de cette mer qui, auparavant, auroit eu beaucoup d'étendue? Telles sont les questions que pose M. Cuvier, mais qu'il se garde de décider. (DESM.)

PIK HEADED WHALE. Les Anglais appellent ainsi la BALEINOPTÈRE A MUSEAU POINTU. (DESM.)

PIKILIS. Nom du *chardonneret* en latin, formé du grec. (S.)

PIKIS. Nom kamtschadale du *vanneau*. (S.)

PIKROLITHE. *V.* PICROLITHE. (LN.)

PIL et PIHL. Noms suédois et danois des SAULES. (LN.)

PILAISIE. *Voyez* PYLAISIE. (B.)

PILART. Nom du BOUVREUIL dans le Brabant. (S.)

PILAT. Variété d'ORGE, cultivée en Basse-Bretagne. (B.)

PILAU. Ce nom malabare se trouve placé, par Adanson, au nombre de ceux qu'il rapporte au DURION. (LN.)

PILBEERE. Le SORBIER des OISELEURS s'appelle ainsi dans quelques parties de l'Allemagne. (LN.)

PILCANTHE, *Pilcanthus.* Arbrisseau à rameaux et à

feuilles opposées ; ces dernières sessiles, épaisses, claviformes, sillonnées en dessus, glanduleuses, velues dans leur jeunesse ; à fleurs solitaires dans les aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux ; laquelle forme un genre dans l'icosandrie monogynie et dans la famille des myrtoïdes.

Ce genre, établi par Labillardière, se trouve à la Nouvelle-Hollande, et se voit figuré pl. 149 de son ouvrage sur les plantes de cette contrée. Il offre pour caractères : les fleurs renfermées avant leur épanouissement sous une coïffe caduque ; un calice à dix divisions ; cinq pétales insérés au calice ; une vingtaine d'étamines insérées au même endroit ; un ovaire inférieur à style dont le stigmate est obtus ; une baie. (B.)

PILCHARD. Poisson du genre CLUPÉE. (B.)

PILÉOLE. Mirbel a donné ce nom à la feuille la plus extérieure du germe, celle qui enveloppe toutes les autres. Il n'est pas facile de la reconnoître avant la GERMINATION. *V.* ce mot et celui FRUIT. (B.)

PILESTE. L'un des noms du GOUET. (LN.)

PILET. Nom picard du CANARD A LONGUE QUEUE. (V.)

PILET TANNÉ. Nom picard du MILLOUIN. (V.)

PILE-WORT. Nom anglais de la FICAIRE. (LN.)

PILIDION. Sorte de CUPULE ou de CONCEPTACLE dans les LICHENS. Il rentre dans le *turcule* d'Acharius, est hémisphérique et sa superficie est recouverte de bourgeons séminiformes, qui se dispersent à leur maturité. Le genre CALYCION en offre des exemples. (B.)

PILIET. Variété d'ORGE cultivée. (B.)

PILINGRE. Nom vulgaire de la RENOUÉE PERSICAIRE, aux environs d'Angers. (B.)

PILLE. *V.* PILLU. (S.)

PILLEO. Nom mexicain, du COLIBRI PIQUETÉ, selon Fernandez. (V.)

*PILLOLET. On appelle ainsi le SERPOLET. (B.)

PILLU. C'est, en Picardie, le nom de la BARGE A QUEUE NOIRE. *V.* ce mot. (V.)

PILLU, *Tantalus pillus*, Lath. Tel est le nom que cet oiseau porte au Chili ; les Espagnols de cette contrée l'appellent *cigogne*. Il a le bec gros, convexe, pointu et long d'environ quatre pouces ; le front nu ; la queue courte ; les doigts unis par une petite membrane ; la tête de grosseur médiocre ; les jambes hautes de deux pieds huit pouces ; le corps gros comme celui d'une *oie* ; le cou long de deux pieds trois pouces ; le jabot dépourvu de plumes ; le plumage blanc, rayé de noir. Le *pillu* vit dans les marais, se nourrit de reptiles,

ne se pose jamais sur les arbres, niche entre les roseaux, et pond deux œufs blancs un peu bleuâtres. (V.)

PILLURION, *Cissopis*, Vieill.; *Lanius*, Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS et de la famille des COLLURIONS. *V.* ces mots. *Caractères:* bec court, robuste, bombé dessus et dessous, un peu comprimé vers le bout; mandibule supérieure échancrée et courbée à sa pointe; l'inférieure plus courte, droite; narines orbiculaires, ouvertes; langue ....; bouche ciliée sur ses angles; ailes courtes; troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; quatre doigts, trois devant, un derrière; les extérieurs réunis à leur base. Ce genre n'est composé que d'une seule espèce, dont Illiger a fait un *tangara*, et que M. Cuvier (Règne animal) a placée dans une division particulière, sous la dénomination de BÉTHYLE (*bethylus*). On ne connoît que sa dépouille et son pays.

Le PILLURION BICOLOR, *Cissopis bicolor*, Vieill.; *Lanius picatus*, Lath.; pl. M 33, n.° 2, de ce Dictionnaire. Cet oiseau a la queue longue et étagée; les plumes du haut de la poitrine allongées, étroites et pointues; le bec, les pieds, la tête, le cou, la poitrine, les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, d'un noir lustré; le dos, les petites couvertures de l'aile, le bord de ses pennes secondaires, le ventre, les parties postérieures et l'extrémité de toutes les rectrices latérales, d'un blanc pur; longueur totale neuf pouces. Cette espèce se trouve à la Guyane et au Brésil; mais elle est rare dans ces deux contrées. (V.)

PILOBOLE, *Pilobolus*. Genre de plantes cryptogames, de la famille des CHAMPIGNONS, formé aux dépens des MOISISSURES de Bulliard. Il a pour caractères: une tête hémisphérique, portant des semences élastiques, et une tige capillaire parsemée de vésicules remplies d'eau.

Il comprend trois espèces, dont une est la MOISISSURE URCÉOLÉE, qui a aussi été appelée HYDROGORE CRISTALLINE. (B.)

PILOCARPE, *Pilocarpus*. Arbre des Antilles, à feuilles elliptiques, à fleurs en grappes pendantes, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractères: un calice de cinq folioles; une corolle de cinq pétales: cinq étamines insérées sous l'ovaire: un seul style: cinq capsules réunies par leur base, élastiques et monospermes. (B.)

PILON. Coquille du genre STROMBE, *Strombus lambis*, Linn. (B.)

PILON. Nom du GOUET, ainsi nommé à cause de la forme de son SPADIX. (LN.)

PILORI. Quadrupède rongeur qu'Erxleben soupçonne devoir appartenir au genre *cavia* (les agoutis). Il n'est guère moins gros qu'un lapin ; sa queue est courte et cylindrique ; son poil est ordinairement blanc sous le ventre, et noir ou tanné sur le reste du corps.

Ce quadrupède se fait, comme le lapin, une retraite sous terre, et paroît vivre de la même manière. Il répand une odeur musquée, qui parfume si fort son terrier, qu'il est très-facile de le discerner.

Il se trouve, dit-on, aux Antilles, et principalement à la Martinique. (DESM.)

PILORIOT. *V.* LORIOT. (V.)

PILOSELLA. Plusieurs plantes de genres très-différens ont été décrites autrefois sous ce nom. Leur seul caractère commun est d'offrir des poils longs, épars ou serrés. Tels sont, par exemple, le *thlaspi perfoliatum*, l'*arabis thaliana*, le *draba verna*, le *myosotis arvensis*, le *gnaphalium dioïcum*, et nombre d'*hieracium*, et spécialement l'*hieracium pilosella*, L., connu vulgairement sous le nom de *piloselle*. *Voy.* à l'article ÉPERVIÈRE. (LN.)

PILOSELLE. Plante du genre des ÉPERVIÈRES. (B.)

PILOSELLE A FLEURS BLEUES. *V.* MYOSOTE DES CHAMPS, à l'article MYOSOTE. (LN.)

PILOSELLE (PETITE). Nom commun au *draba verna*, L., et au *gnaphalium dioïcum*, L. (LN.)

PILOSELLE SILICULEUSE. C'est le THLASPI PERFOLIÉ. (LN.)

PILOSELLE SILIQUEUSE. Nom donné à l'ARABETTE RAMEUSE, *arabis thaliana*, L. (LN.)

PILOTE. On a donné ce nom à plusieurs poissons qui accompagnent les navires, les requins, et principalement à un SCOMBRE et à un CENTRONOTE. Les *rémoras* qui s'attachent aux vaisseaux, ont aussi porté ce nom, d'après un préjugé des anciens. (B.)

PILOTRIC, *Pilotrichum*, P. B. Genre de plantes de la famille des mousses, quatrième tribu ou section, les diplopogones, munies de deux péristomes.

Ses caractères sont les mêmes que ceux de l'ÉLEUTÉRIE NECKERE, dont elle ne diffère, comme les LASIES des PTÉRIGYNANDRES, que par la coiffe campaniforme et velue (P. B.)

PILPIL et PELPEL. Noms persans du POIVRE. (LN.)

PILSEN et BILSEN. Noms de la JUSQUIAME en Hollande. (LN.)

PILULAIRE. On a donné ce nom à des scarabées de Linnæus, formant aujourd'hui le genre *ateuchus*, P[illegible] 'ils

ont l'habitude de placer leurs œufs dans des pilules de bouse ou d'excrémens, et de rouler ces petites boules jusqu'au trou qu'ils ont creusé dans la terre pour les y déposer. *Voy.* ATEUCHUS. (L.)

PILULAIRE, *Pilularia*. Genre de plantes cryptogames, de la famille des fougères, qui a pour caractères: un involucre sessile, sphérique, pisiforme, coriace, velu, quadriloculaire et quadrivalve, à fleurs mâles dans les loges supérieures, et à fleurs femelles dans les loges inférieures; semences tuniquées.

Ce genre ne renferme qu'une espèce, laquelle est une plante aquatique, rampante, qui, de distance en distance, pousse deux ou trois racines fibreuses d'un côté, et deux ou trois feuilles filiformes, hautes de trois à quatre pouces, et de la grosseur d'une forte épingle de l'autre. Elle est très-rameuse, et ses rameaux s'entrelacent si fort les uns dans les autres, qu'il est presque impossible de les démêler. C'est dans les aisselles des feuilles que naissent les involucres qui cachent ses fleurs. Ces involucres sont de la grosseur d'un pois, et hérissés de poils verts. Ils renferment, comme on l'a déjà dit, deux fleurs mâles et deux fleurs femelles chacun. C'est à la fin de l'été qu'on les trouve dans leur plus grand développement.

La pilulaire se trouve autour des étangs et des mares où il y a peu d'eau. Elle s'y multiplie prodigieusement. Chaque année elle pousse de nouveaux rejetons, et les tiges de l'avant-dernière année meurent, de sorte qu'elle se rajeunit continuellement.

Cette plante a donné lieu à plusieurs dissertations intéressantes, et a fourni les premières idées qui ont conduit à la connoissance du vrai mode de fructification des FOUGÈRES. *Voyez* ce mot. (B.)

PILULARIÉES. Famille de plantes qui a la PILULAIRE pour type. On l'a aussi appelée MARSILÉACÉES et RHIZOSPERMES. (B.)

PILUMNE, *Pilumnus*. Nom donné par M. Léach à un genre de crustacés décapodes, formé avec le *cancer hirtellus* de Linnæus et quelques espèces analogues. La queue des pilumnes est composée, dans les deux sexes, de sept tablettes très-distinctes, caractère qui distingue ce genre de tous les autres de la même tribu, celle des arqués. Leurs serres sont de grandeur très-inégale, et les pattes se terminent par un onglet corné, fort, nu et très-pointu.

Les pilumnes sont très-voisins, dans l'ordre naturel, des crustacés de mon genre *ériphie*; mais l'extrémité antérieure du test est ici terminée par une ligne droite, transverse, et près des deux bouts de laquelle les yeux sont situés. Dans les

pilumnes, le test est très-arqué en devant, avec les yeux rapprochés du milieu du front. Le crustacé représenté pl. A, 26, 10 de cet ouvrage, sous le nom de *crabe chauve-souris*, est un pilumne. *Voyez* l'article CRABE, tom. 7, pag. 349. (L.)

PIMAHOMA. Nom donné, en Chine, au RICIN ou PALMA CHRISTI, *ricinus communis*. (LN.)

PIMALOT. *Hist. nat. de Buffon*. Oiseau à large bec, que les Mexicains appellent *pitzmalotl*, qui a, dit Fernandès, les mœurs de l'*étourneau*, et un peu plus de grosseur; il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud. (V.)

PIMARD JAUNE. Un des noms vulgaires du LORIOT. *V.* ce mot. (V.)

PIMBERAH. C'est très-probablement le BOA DEVIN. *V.* ce mot. (B.)

PIMÈLE, *Pimela*. Nom donné par Loureiro au genre déjà établi sous le nom de CANARI. *V.* ce mot. (B.)

PIMELÉE, *Pimelea*. Genre de plantes de la diandrie monogynie et de la famille des THYMÉLÉES, qui offre pour caractères: une corolle tubulée, divisée en quatre parties; point de calice; deux étamines insérées à l'ouverture de la corolle, et saillantes; un ovaire supérieur, ovale, surmonté d'un style filiforme à stigmate un peu globuleux; une noix petite, ovale, velue, coriacée, uniloculaire et monosperme.

Ce genre renferme une douzaine d'arbrisseaux de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Hollande, qui avoient été placés par Forster parmi les BANKSIES, et par Linnæus parmi les PASSERINES. *V.* Labillardière, Plantes de la Nouvelle-Hollande, où six d'entre eux sont figurés. (B.)

PIMELEPTÈRE, *Pimelepterus*. Genre de poissons établi par Lacépède dans la division des THORACIQUES. Ses caractères consistent à avoir: une grande partie des nageoires dorsale, anale et caudale, adipeuses ou presque adipeuses; les nageoires ventrales situées plus loin de la gorge que les pectorales.

Ce genre ne contient qu'une espèce, à laquelle Lacépède a donné mon nom, parce que c'est moi qui la lui ai fait connoître. Elle a onze rayons aiguillonnés et treize articulés à la nageoire du dos; trois rayons aiguillonnés et douze articulés à la nageoire de l'anus; la caudale fourchue; un grand nombre de raies longitudinales brunes sur la partie inférieure des côtés.

J'ai observé, décrit et dessiné le PIMELEPTÈRE BOSQUIEN dans ma traversée d'Europe en Amérique. Il suivoit le vaisseau comme le CENTRONOTE PILOTE, pour profiter des fragmens de substance nutritive qu'on jetoit journellement à la mer. J'avois beaucoup de peine à le prendre à la ligne, parce

qu'il a l'adresse de s'emparer de l'appât sans être retenu par l'hameçon. Sa chair est très-bonne. Sa longueur est d'environ un demi-pied, et sa hauteur de trois à quatre pouces. Sa tête est fort petite; ses lèvres sont susceptibles d'allongement; ses dents à peine sensibles; ses écailles larges, arrondies et argentines. Il est figuré pl. M. 8, fig. 6. (B.)

PIMÉLIAIRES, *Pimeliariæ*, Latr. Tribu d'insectes de la famille des mélasomes, ordre des coléoptères, section des hétéromères, et composée des mélasomes dont les étuis sont soudés, et dont les palpes maxillaires sont filiformes ou terminés par un article guères plus épais que les précédens, et plus cylindrique ou obconique, que triangulaire ou en hache.

Ces insectes font partie du genre ténébrion de Linnæus (*V.* MÉLASOMES), et sont propres aux contrées méridionales de l'Europe, à l'Afrique et à la partie occidentale de l'Asie, celle qui est en-deçà de l'Inde.

Ils craignent la lumière, et vivent presque tous dans les terres salines et sablonneuses; plusieurs fréquentent les rivages de la mer. Leur corps est généralement lourd et épais, noir ou de couleur de terre; leurs antennes sont courtes, ordinairement de grosseur égale, en tout ou en partie grenues, avec l'insertion toujours cachée en dessus, par les bords latéraux et avancés de la tête; l'écusson est nul ou très-petit; l'abdomen est grand et souvent rempli. Ces insectes transpirent souvent une humeur blanchâtre, qui forme sur leur corps une poussière de cette couleur.

I. *Menton recouvrant la base des mâchoires.*

Les genres: ERODIE, ZOPHOSE, PIMÉLIE, HÉGÈTRE.

II. *Base des mâchoires découverte.*

Les genres: TAGÉNIE, MOLURIS, TENTYRIE, SCAURE, SÉPIDIE, EURYCHORE, AKIS. *V.* ces articles. (L.)

PIMÉLIE, *Pimelia*, Fab., Oliv.; *Tenebrio*, Linn., Geoff., Deg. Genre d'insectes de l'ordre des coléoptères, section des hétéromères, famille des mélasomes, tribu des piméliaires, distingué des autres genres de cette dernière division par les caractères suivans: base des mâchoires couverte par le menton; antennes de même épaisseur partout, ou légèrement plus grosses à leur extrémité, de onze articles, dont le dernier est petit et pointu; abdomen grand, plus ou moins ovalaire ou presque globuleux; corselet court et transversal.

Le genre pimélie de Fabricius, formé de plusieurs *ténébrions* aptères de Linnæus, a subi successivement diverses modifications. Thunberg a fait, de la pimélie ciliée, un

genre propre qu'il a nommé *eurychore*. Herbst l'a adopté et en a institué deux autres, ceux d'*akis* et de *stenosis*, qu'il a pareillement détachés de celui de pimélie de Fabricius. Dans mon *Précis des caractères génériques*, j'ai réuni ces deux premières coupes en une, à laquelle j'ai conservé la dénomination d'*eurychore*. Fabricius, dans son système des éleuthérates, admet le genre *eurychore* de Thunberg et celui d'*akis*; mais il rapporte au dernier les *stenosis* d'Herbst et des pimélies de cet auteur, dont le corselet est orbiculaire. J'ai, depuis, établi avec elles le genre *tentyrie*. Quelques autres pimélies de ces deux naturalistes, assez analogues pour la forme générale du corps aux *tentyries*, mais qui en diffèrent par les antennes, ont été réunies dans une autre coupe générique que j'ai appelée *moluris*. Celle que j'ai désignée par le nom de *tagénie*, répond aux *stenosis*, et se lie, par nuances, avec un autre de mes genres, celui d'*hégètre*.

Tous ces insectes font partie de ma tribu des piméliaires, en ont les habitudes (*V*. PIMÉLIAIRES). La *pimélie biponctuée*, la seule espèce que j'ai observée vivante, habite les bords sablonneux de la Méditerranée. Elle s'y cache dans des trous qu'elle creuse assez promptement au moyen de ses pattes. Nous n'avons, d'ailleurs, aucun fait relatif aux autres habitudes et aux métamorphoses de cette espèce et de ses congénères.

Le corps des pimélies est ovoïde, gibbeux, avec la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen, et courts, comparativement au volume de cette dernière partie. La tête est inclinée et enfoncée dans le corselet jusqu'aux yeux. Les antennes sont un peu plus courtes que la moitié du corps, et moniliformes à leur extrémité; leur troisième article est cylindrique et beaucoup plus long que les autres; le dixième a presque la figure d'une coupe, surmontée d'une pointe conique et terminale, formée par le dernier article; ces deux derniers articles semblent se réunir pour en composer un seul de forme ovoïde et pointu. Les yeux sont peu saillans, oblongs. Le menton est large, avec le bord supérieur arrondi et échancré dans son milieu. Le corselet est beaucoup plus large que long, un peu échancré ou concave au bord antérieur, un peu dilaté et arrondi latéralement, presque en forme de segment de cercle. L'écusson est imperceptible ou sensible, mais très-petit. L'abdomen est très-volumineux, en forme d'ovoïde, tronqué à sa base ou presque globuleux. Les élytres, qui l'embrassent en grande partie, sont soudées, chagrinées ou ridées, et se courbent postérieurement; leurs côtés inférieurs sont comprimés et distingués de la partie supérieure par une carène aiguë et lon-

gitudinale. Les pattes sont plus ou moins longues, chagrinées, avec les jambes terminées par des éperons assez grands; les dernières sont plus allongées; tous les articles des tarses et les crochets du dernier sont entiers.

Le genre des pimélies, quoique beaucoup plus restreint que dans son origine, se compose encore d'un grand nombre d'espèces, mais dont les déterminations sont difficiles; les auteurs qui ont décrit ces insectes, ont négligé plusieurs caractères de détails, tels que la forme précise des articles des antennes, celle des pattes, leurs proportions relatives, etc., dont l'emploi, vu la multitude des espèces recueillies en Orient par Olivier et MM. Labillardière et Savigny, est aujourd'hui nécessaire; aussi divers naturalistes ont-ils rapporté à plusieurs espèces de pimélies, le *tenebrio muricatus* de Linnæus.

La plus grande et la plus singulière des espèces connues; est la PIMÉLIE COURONNÉE, *Pimelia coronata*, Oliv., *Col.*, *tom.* 3, n.º 59, pl. 2, fig. 17. Son corps est long de quinze à seize lignes, noirâtre, hérissé de poils assez longs, d'un brun roussâtre; les élytres ont sur leur carène latérale une rangée d'épines courbées en arrière, et dont celles de la base plus courtes; les antennes sont proportionnellement plus longues que dans les autres espèces d'une forme analogue; les trois articles qui précèdent immédiatement les deux de l'extrémité, sont obconiques; toutes les jambes sont étroites, presque cylindriques. M. Savigny a trouvé cette espèce dans les ruines de Thèbes, en Egypte.

La France ne nous offre qu'une seule espèce de pimélie, celle que Fabricius nomme BIPONCTUÉE, *bipunctata*, qu'Olivier et d'autres naturalistes ont confondue avec le *tenebrio muricatus* de Linnæus, et qui est représentée dans ce Dictionnaire (*Pimélie muriquée*, pl. M 29, 8). Elle a environ huit lignes de long; son corps est noir et luisant; les antennes sont de la longueur de la tête et du corselet, avec les neuvième et dixième articles un peu plus gros; le onzième et dernier est très-petit et forme, avec le précédent, un corps presque globuleux et pointu au bout; le neuvième est figuré en toupie. La tête est ponctuée. Le corselet est finement chagriné, et présente dans son milieu deux gros points enfoncés, souvent réunis en une ligne transverse. L'écusson est distinct et transversal. L'abdomen est large, arrondi, un peu déprimé sur le dos. Les élytres sont chagrinées ou finement ridées, avec quatre lignes élevées, unies, et dont les deux internes, surtout l'avant-dernière, un peu plus courtes; la suture est pareillement élevée; les intervalles sont plus obscurs. Les deux jambes antérieures sont élargies à leur

extrémité antérieure et latérale, et presque en forme de triangle étroit et allongé.

On la trouve uniquement sur les bords de la Méditerranée.

Les *pimélies longipes*, *morbillosa*, de Fabricius, et plusieurs autres espèces, forment une division particulière; leur abdomen est plus allongé et plus fortement comprimé latéralement; la carène latérale est plus haute; les pieds, surtout les deux derniers, sont beaucoup plus longs; les cuisses de ceux-ci sont aussi longues ou plus longues que l'abdomen.

La *pimélie striée* de Fabricius, mentionnée dans la première édition de cet ouvrage, et figurée dans celle-ci, G, 43, 7, sous le nom de *pimélie géante*, est de mon genre *moluris*. *Voy.* ce mot. (L.)

PIMÉLITE, *Pimelit*, Karst., Wern.; *Chrysopraserde*, Klap. Substance terreuse d'un vert de pomme, d'un coup d'œil gras lorsqu'on l'a rayée, et très-onctueuse au toucher; elle est tendre. La flamme du chalumeau ne l'attaque point, mais la rend un peu plus pesante. Klaproth y a reconnu les principes suivans:

Silice.	35.
Eau.	37,91.
Alumine.	5,10.
Magnésie.	1,25.
Chaux.	0,40.
Nickel oxydé.	15,62.

Cette analyse démontre que cette substance est colorée par le nickel; qu'elle ne sauroit être confondue avec la lithomarge, ni le nickel hydraté, ni la stéatite; et qu'on peut la regarder comme une terre particulière. La quantité de silice et d'eau qu'elle renferme, doit faire croire que ces deux principes sont combinés entre eux; et alors ce minéral seroit de la *silice hydratée nickellifère*.

Karsten en distingue deux variétés, savoir: la variété friable, qui se trouve par petits nids massifs; et la variété compacte ou endurcie, qui forme le plus souvent des croûtes en partie terreuses. L'une et l'autre accompagnent la chrysoprase, qui, comme on sait, doit aussi sa couleur à l'oxyde de nickel.

Cette terre se trouve à Kosemütz, Grachau et Glassendorf, en Silésie, dans les veines et fissures qui traversent la serpentine, et les revêt sous forme de croûte. Le docteur Macknight a observé dans le trapp secondaire de Tinto, en Lanarskhire, une terre qu'il croit analogue.

Karsten a donné à cette substance le nom de *pimélite*, à cause de son onctuosité. (LN.)

PIMELODE, *Pimelodus*. Genre de poissons, de l'ordre des abdominaux, établi par Lacépède aux dépens des SILURES de Linnæus. Ses caractères s'expriment ainsi : tête déprimée ; deux nageoires dorsales, la seconde adipeuse.

Ce genre renferme vingt-trois espèces, toutes, excepté les deux dernières, ayant la queue échancrée.

Le PIMÉLODE BAGRE a quatre barbillons aux mâchoires, le premier rayon de chaque pectorale et celui de la première nageoire du dos, garnis d'un très-long filament ; huit rayons à la première dorsale, et vingt-quatre à l'anale.

Le Bagre est habitant des rivières de l'Amérique. Bloch l'a figuré sur sa 365.me planche. Il parvient à de très-grandes dimensions. Sa chair est peu estimée. On l'appelle *coco* à Cayenne.

Le PIMÉLODE CHAT a six barbillons aux mâchoires ; huit rayons à la première nageoire du dos ; vingt-trois à celle de l'anus. Il est originaire de Cayenne ; on l'appelle *mâchoirau blanc* et *passani*.

Le PIMÉLODE SCHEILAN, *Silurus clarias*, Linn., a six barbillons aux mâchoires ; les deux barbillons des angles de la bouche aussi longs que le corps entier ; huit rayons à la première dorsale ; onze rayons à la nageoire de l'anus. Il est figuré dans Bloch, sous le nom de *barbarin*, pl. 35, n.° 1 ; et dans le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 157. On le trouve dans les eaux dormantes du Brésil, où il passe pour un fort médiocre manger.

Le PIMÉLODE BARRÉ a six barbillons aux mâchoires ; la longueur de la tête du tiers de la longueur du reste du corps ; sept rayons à la première nageoire du dos ; quatorze à celle de l'anus. On voit sa figure dans Bloch, pl. 366. C'est dans les rivières de l'Amérique méridionale qu'il se trouve.

Le PIMÉLODE ASCITE a six barbillons très-longs aux mâchoires ; neuf rayons à la première nageoire du dos ; dix-huit rayons à l'anale. Bloch l'a figuré pl. 35 (*Voy*. le Buffon de Deterville, vol. 5, page 157). On le pêche dans les rivières de l'Inde. Il offre, dans la manière de se reproduire, un mode très-remarquable ; ses œufs sont très-gros et se développent dans le ventre, ce qui le fait gonfler et crever ; le plus avancé de ces œufs se présente à la déchirure, et se crève à son tour, pour donner issue au jeune poisson qui reste attaché au jaune par un cordon ombilical ; au bout de quelques jours il se détache, emporte les restes de ce jaune, et un autre œuf se présente, et ainsi de suite. *Voyez* OVOVIPARE.

Le PIMÉLODE ARGENTÉ a six barbillons aux mâchoires ; huit rayons à la première dorsale ; treize rayons à la na-

geoire de l'anus. Il est originaire de Surinam. Bloch l'a figuré pl. 367, (*Voy*. le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 157.)

Le Pimélode nœud a six barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première nageoire du dos; vingt rayons à celle de l'anus; un tubercule à la base du premier rayon de la dorsale. Bloch l'a figuré pl. 366. Il vit dans les rivières de l'Inde.

Le Pimélode quatre taches a six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos; l'adipeuse très-longue; neuf rayons à l'anale; quatre grandes taches rondes de chaque côté. On le voit figuré dans Bloch, pl. 368; et dans le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 172. Il se trouve dans les rivières de l'Amérique méridionale.

Le Pimélode barbu a six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première dorsale; dix-sept rayons à la nageoire de l'anus; le lobe supérieur de la caudale plus long que l'autre. Les eaux douces de l'Amérique méridionale le nourrissent. Sa chair est exquise. Il gronde lorsqu'on le tourmente.

Le Pimélode tacheté a six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première dorsale; onze rayons à l'anale; le lobe supérieur de la queue plus long que l'autre; deux rangées de taches noires de chaque côté du corps. Il vit avec le précédent. Lacépède l'a figuré vol. 5, pl. 5.

Le Pimélode bleuâtre, *Pimelodus cœrulescens*, a six barbillons aux mâchoires; cinq à six rayons à la première nageoire du dos; huit rayons à chaque ventrale; vingt rayons à la nageoire de l'anus, dont les deux premiers plus grands et réunis à un appendice membraneux, filiforme et plus allongé que ces rayons. Il est originaire des rivières de Cayenne.

Le Pimélode doigt de nègre a six barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première nageoire du dos; le premier de ces rayons fort et court, le second long et dentelé; six rayons à la nageoire de l'anus; le premier rayon de chaque pectorale dentelé des deux côtés. On ignore son pays natal.

Le Pimélode commersonien a six barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos; le premier de ces rayons dentelé des deux côtés. Il est figuré dans Lacépède, vol. 5, pl. 3. On peut soupçonner qu'il est originaire de l'Amérique méridionale.

Le Pimélode matou a huit barbillons aux mâchoires; six rayons à la première dorsale; vingt à l'anale. Il est originaire des eaux douces de l'Amérique septentrionale, où j'en ai pris de grandes quantités à la ligne amorcée d'un intestin

d'oiseau. Catesby l'a figuré vol. 2, pl. 23. Il parvient à plus de deux pieds de long. Lorsque les eaux où il se trouve se dessèchent, il s'enfonce dans la vase, et y attend leur retour sans manger, c'est-à-dire, pendant quelquefois deux ou trois mois. J'en ai déterré à plus de deux pieds de profondeur. Sa chair est fade, mais mangeable, surtout quand elle est frite.

Le Pimélode cores a huit barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première nageoire du dos; huit rayons à celle de l'anus; la seconde nageoire du dos ovale.

Le Pimélode docmac a huit barbillons aux mâchoires; dix rayons à la première dorsale; dix rayons à l'anale; deux rayons à la membrane des branchies.

Le Pimélode bajad a huit barbillons aux mâchoires: dix rayons à la première nageoire du dos; douze rayons à l'anale; la nageoire adipeuse, longue; cinq rayons à la membrane des branchies.

Ces trois espèces vivent dans le Nil, et sont figurées dans le grand ouvrage sur l'Egypte, de la Commission de l'Institut de cette contrée.

Le Pimélode orythroptère a huit barbillons aux mâchoires; huit rayons à la première nageoire du dos; neuf rayons à celle de l'anus; la nageoire adipeuse longue, les deux lobes de la caudale très-allongés. Il est figuré dans Bloch, pl. 369; et dans le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 172. Il vient des fleuves de l'Amérique méridionale.

Le Pimélode rayé d'argent, *Pimelodus atherinoïdes*, a huit barbillons aux mâchoires; cinq rayons à la première dorsale; six rayons à chaque pectorale; trente-six rayons à celle de l'anus; une raie latérale argentée. Il est figuré dans Bloch, pl. 369, et dans le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 181. On le trouve dans les eaux douces de l'Inde.

Le Pimélode rayé a huit barbillons aux mâchoires; neuf rayons à la première nageoire du dos; six rayons à chaque pectorale; huit à l'anale; une raie latérale jaune, bordée de blanc. Bloch l'a figuré pl. 371, et le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 181. Il se trouve avec le précédent.

Le Pimélode moucheté a huit barbillons aux mâchoires; dix rayons à la première dorsale; l'anale très-courte et arrondie; point d'aiguillons dentelés à la nageoire du dos; de petites taches noirâtres semées sur tout le corps. Il vient de la Chine.

Le Pimélode casque a six barbillons aux mâchoires; six rayons à la première dorsale; vingt-quatre rayons à la nageoire de l'anus; la caudale arrondie; la tête couverte d'une plaque osseuse, ciselée et découpée. Il est figuré dans

Bloch, pl. 369, et dans le Buffon de Deterville, vol. 5, pag. 172. Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

Le PIMÉLODE CHILI a quatre barbillons aux mâchoires; sept rayons à la première nageoire du dos ; onze rayons à celle de l'anus ; la caudale lancéolée. Il se trouve au Chili.

Le PIMÉLODE CYCLOPE vit dans les rivières du royaume de Quito, qui sont à quatorze cents toises au-dessus du niveau de la mer, et qui sortent des nombreux volcans de cette partie de l'Amérique. Sa longueur est au plus de quatre pouces ; sa couleur est olivâtre tacheté de noir. Il a deux barbillons ; les narines tubuleuses ; les yeux très-petits. Toutes ses nageoires ont leur premier rayon aiguillonné ; sa queue est fourchue.

Ce qui rend ce petit poisson remarquable, c'est qu'il est quelquefois rejeté par les volcans en immense quantité, et qu'il est cependant peu abondant dans les ruisseaux en question ; ce qui fait dire à Humboldt, à qui nous devons sa connoissance (*Observations de Zoologie faisant suite à son voyage dans l'Amérique méridionale*), qu'il vit aussi dans des lacs souterrains, d'où il est absorbé et vomi par les volcans. Il est si peu altéré, en sortant du cratère, qu'on le reconnoît toujours; ce qui prouve le peu d'activité de la chaleur de ces volcans. (B)

PIMENT, *Capsicum*, Linn. (*Pentandrie monogynie*). Genre de plantes de la famille des solanées, qui présente pour caractères : un calice persistant et à cinq divisions ; une corolle monopétale en roue, dont le tube est très-court et le limbe découpé en cinq parties ; cinq étamines à anthères oblongues, réunies, et qui s'ouvrent longitudinalement ; un ovaire surmonté d'un style mince, plus long que les étamines et à stigmate obtus. Le fruit est une baie sèche de différentes formes, divisée par des lames intermédiaires, auxquelles adhèrent plusieurs semences plates et réniformes. Ce fruit porte le même nom que la plante.

Les *pimens* ont les feuilles géminées ; les fleurs extra-axillaires, solitaires, et les semences poivrées. Ce sont des herbes ou des sous-arbrisseaux exotiques, qui, la plupart, croissent naturellement dans les deux Indes. Il y en a beaucoup dans les îles Caraïbes et aux Antilles, où les habitans s'en servent pour assaisonner leurs mets. Dans ce pays, on y mange presque tout au piment, surtout la tortue et le poisson. Ces fruits tiennent lieu d'épices aux nègres ; c'est ce qui leur a fait donner le nom de *poivre de nègre* ou *poivre de Guinée*. En Espagne et en Portugal, on cultive beaucoup de piment pour l'employer aux mêmes usages qu'en Amérique. Dans le midi de la France, on sème aussi une espèce annuelle, dont les habitans de la campagne font une grande consommation, soit

en vert, soit lorsqu'elle a acquis sa parfaite maturité. Dans le nord, ces plantes sont rarement admises dans la cuisine; mais elles servent à la décoration des jardins potagers. La couleur brillante de leurs fruits, qui sont communément d'un rouge vif ou d'un jaune d'or, le brun luisant de leurs feuilles et la blancheur de leurs fleurs, présentent un contraste ou mélange agréable qui plaît à l'œil, surtout lorsque toutes les espèces sont confondues ensemble, et assorties avec d'autres plantes de la même saison qui sont dans leur beauté.

On compte dix à douze espèces de piment; les unes à tige herbacée; les autres à tige ligneuse; ce qui forme deux divisions naturelles dans ce genre.

Les espèces les plus remarquables de la première division sont:

Le Piment annuel ou Corail des jardins, *Capsicum annuum*, Linn., à feuilles simples, très-entières; à fruits oblongs; à pédoncules solitaires. C'est l'espèce qu'on cultive dans nos provinces méridionales. Elle donne plusieurs variétés. — Le Piment en cœur, *Capsicum cordiforme*, Mill., à gros fruits oblongs, communément faits en forme de cœur. — Le Piment tetragone, *Capsicum tetragonum*, Mill., vulgairement *beau poivre*, à gros fruits angulaires et obtus. — Le Piment cerise, *Capsicum cerasiforme*, Mill. Ses feuilles, d'un vert luisant, croissent en paquets. Son fruit est rond, d'un beau rouge, et gros comme une cerise. — Le Piment olive, *Capsicum olivæforme*, Mill. Il ressemble à la première espèce par sa tige et ses feuilles; mais son fruit est ovale et de la grosseur d'une olive.

Ces cinq espèces se cultivent de deux manières, suivant le climat. Dans le nord de la France, on en sème la graine en mars, dans des pots, sur couche et sous cloche. Lorsque les jeunes plants sont assez forts, on les transplante en pleine terre. Dans le midi, c'est surtout la première espèce qu'on cultive de préférence aux autres. On se hâte d'en semer la graine, pour jouir de bonne heure des *poivrons*. (C'est le nom qu'on donne dans ce pays au piment petit et vert, qui n'a pas encore changé de couleur). Les paysans du Languedoc et de la Provence mangent le poivron, à leur déjeuner avec plus de plaisir que l'oignon et l'ail; et quand il a pris la couleur du corail, ils en font usage dans la cuisine. Ils sèment régulièrement chaque année ce piment dans leurs jardins, les uns en février, les autres en mars. Ils couvrent avec attention les semis dans le temps des gelées blanches; et dès que le piment a pris quatre à six feuilles, ils le replantent dans un terrain qui a été auparavant bien défoncé et bien fumé. On

confit les poivrons dans le vinaigre, de la même manière que les cornichons.

Parmi les pimens dont la tige est ligneuse, on remarque:

Le PIMENT PYRAMIDAL, *Capsicum pyramidale*, Mill., à feuilles étroites, linéaires, lancéolées, et à fruit pyramidal. On le trouve en Egypte. Cette espèce croît spontanément, ou est au moins cultivée en Egypte, puisque Miller dit en avoir reçu les semences. Ses fruits sont abondans; la plante en est couverte pendant trois mois de l'hiver. — Le PIMENT CONIQUE, *Capsicum conoïdeum*, Mill., à fruit érigé, d'un rouge brillant, ayant la forme d'un cône obtus : il mûrit en hiver. Cette espèce est appelée *poivre de poule* par les habitans d'Antigoa. — Le PIMENT ENRAGÉ, *Capsicum frutescens*, Linn., Mill.; son fruit ressemble à une graine d'*épine-vinette*. — Le PIMENT VIOLET, *Capsicum violaceum*, Hort. Par., très-jolie espèce, qui a la feuille, la fleur et le fruit violets. On le cultive au Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — LE PIMENT A OISEAU, *Capsicum minimum*, Mill. Il s'élève à quatre ou cinq pieds, a des feuilles larges, plus rondes à l'extrémité que celles des autres espèces, et d'un vert luisant; des fruits droits, petits, ovales, d'un rouge brillant, et des semences arrondies. Ces fruits sont beaucoup plus âcres et plus piquans qu'aucun des autres. On en prépare en Amérique une poudre, que les habitans de ce pays préfèrent à toutes les autres épices, et qu'on tient enfermée dans des pots appelés *pots de poivre*. Voici, d'après Miller, la manière de la préparer.

On fait d'abord sécher au soleil les capsules mûres de cette espèce de piment; ensuite on les arrange lit par lit dans un pot de terre, ayant soin de mettre une couche de farine entre chaque lit; après cela, on les place dans un four d'où le pain vient d'être retiré, pour les dessécher tout-à-fait. Cette opération préliminaire achevée, on enlève toute la farine, on nettoie les capsules exactement, et on les met en poudre; à chaque once de poudre on ajoute une livre de farine de froment et une quantité suffisante de levain. On pétrit ce mélange, dont on forme les gâteaux qu'on fait cuire comme des gâteaux ordinaires; on les coupe ensuite en petits morceaux qu'on fait cuire une seconde fois pour les rendre aussi durs et aussi secs que du biscuit. Quand ils sont parvenus à cet état, on les réduit en poudre fine, qu'on crible bien, et que l'on conserve dans des vases fermés, pour s'en servir au besoin comme de poivre ordinaire. L'usage de cette poudre est préférable à celui du poivre. En même temps qu'elle donne aux viandes un goût plus agréable, elle procure une bonne digestion, divise les phlegmes et les humeurs visqueuses, fortifie l'estomac et en dissipe les vents.

On est obligé d'élever dans des pots les *pimens à tige ligneuse,* pour pouvoir les garantir du froid en les rentrant dans l'orangerie.

Le fruit du piment est très-âcre, brûlant au goût, un peu aromatique, digestif, incisif, antiseptique, détersif, corrosif. Quand il est frais, son odeur est nauséabonde. Desséché et pris en poudre comme du tabac, c'est un violent sternutatoire. (D.)

PIMENT D'ABEILLES. *V.* MÉLISSE OFFICINALE. (LN.)

PIMENT DES ANGLAIS. C'est le MYRTE PIMENT. (B.)

PIMENT AQUATIQUE. C'est le CURAGE, espèce de PERSICAIRE (*polygonum hydropiper*, L.) (LN.)

PIMENT D'EAU. Nom vulgaire de la PERSICAIRE. *V.* au mot RENOUÉE. (B.)

PIMENT DES MARAIS. *V.* PIMENT ROYAL. (LN.)

PIMENT DES MOUCHES. C'est la MÉLISSE. (B.)

PIMENT ROYAL. On appelle ainsi le GALÉ. (B.)

PIMENTADE. On donne ce nom, dans nos colonies de l'Amérique, à l'ABUTILON BRULANT (*Sida urens*). (B)

PIMIENTA. Nom espagnol du POIVRE et du PIMENT. (LN.)

PIMOUCHE. Nom de l'IVRAIE VIVACE, aux environs d'Angers. (B.)

PIMPANELO (*Lagrando.*) C'est, en Languedoc, le nom de la PIVOINE. (LN.)

PIMPANÊLO et ARMÊTÊNO. Nom de la PIMPRENELLE, en Languedoc. (LN.)

PIMPARELO. C'est le nom de la PAQUERETTE (*bellis perennis*), en Portugal. (LN.)

PIMPERNAU. On donne ce nom à une espèce de MURÈNE. (DESM.)

PIMPERNOOTEN. Nom hollandais du STAPHYLIER A FEUILLES AILÉES. (LN.)

PIMPILLO et PIMPLOES. Noms anglais de l'OPUNTIA. (LN.)

PIMPINELLA. Selon C. Bauhin, les botanistes ont donné, jusqu'à lui, ce nom et ceux de *pampinella*, de *bipinella* ou *bipenella*, à des plantes dont les feuilles sont composées de folioles placées par rangées et en forme de plumes, (*penna*, en latin). Ces plantes, qui ne paroissent pas avoir dû échapper aux recherches des anciens, ne se reconnoissent point dans leurs écrits. C. Bauhin partage le *pimpinella* en deux groupes. Le premier, sous le nom de *pimpinella saxifraga*, comprend le *seseli saxifragum* et des BOUCAGES, dont une espèce (*pimpinell. saxifraga*, L.) a, dit-on, la vertu de

guérir de la pierre. Ces boucages entrent dans le genre *pimpinella* de Linnæus et des botanistes, qui est le *tragoselinum* (*V.* ce mot) de Tournefort, Adanson et Moench.

Le second groupe est celui des *pimpinella sanguisorba*, où rentrent le *sanguisorba officinalis*, Linn., et notre *pimprenelle*, qui se mange, ou *poterium sanguisorba*, Linn., selon Desfontaines, Lamarck, Decandolle, etc. On leur attribue la propriété d'arrêter le flux de sang. Ces plantes constituent le genre *pimpinella* de Tournefort, qui réunit, comme on le voit, le *sanguisorba* et le *poterium* de Linnæus.

Adanson, pensant que le *pimpinella* de Galien est une de nos espèces de *poterium*, donne à ce genre le même nom de *pimprenelle*.

Les botanistes qui ont suivi Tournefort, ont fait usage de la dénomination de *pimpinella* dans le sens de ce botaniste, et désigné les plantes du genre *sanguisorba*. Ceux, au contraire qui ont adopté la classification de Linnæus, n'ont donné ce même nom qu'à des plantes de son même genre *pimpinella* ou de la même famille, les OMBELLIFÈRES.

Lamarck rapporte au *pimpinella* le genre *ægopodium*, et Gærtner en ôte l'*anis*, type de son genre *anisum*. (LN.)

PIMPLE, *Pimpla*. Genre d'insectes, distrait par Fabricius de celui d'*ichneumon*, et qui comprend ceux de ces derniers qui ont l'abdomen sessile et cylindrique. *V.* ICHNEUMONIDES et ICHNEUMON. (L.)

PIMPLIN ou PLINPLIM. Nom donné par les habitans du Bengale à une espèce de *poivre* ou *poivrier* qui croît dans leur pays. *V.* l'article POIVRE. (B.)

PIM-PO. Nom chinois du POMMIER. Cet arbre est cultivé dans la partie septentrionale de la Chine. (LN.)

PIMPRENELLE, *Poterium*. Genre de plantes de la monoécie polyandrie, et de la famille des rosacées, qui présente pour caractères : un calice de quatre folioles ; une corolle à quatre divisions ; dans les fleurs mâles, trente ou quarante étamines ; dans les fleurs femelles, deux ovaires inférieurs, surmontés chacun d'un style à stigmate pédicellé ; deux semences contenues dans la corolle qui s'est épaissie, durcie, et est devenue capsuliforme.

Ce genre renferme des plantes à feuilles ailées avec impaire ; à stipules adnées à la base des pétioles ; à fleurs terminales, rapprochées en tête ou disposées en épis. On en connoît quatre espèces, dont aucune n'est la *pimprenelle* des jardiniers ou des herboristes. Cette dernière est une SANGUISORBE. Gærtner, fondé sur la considération du fruit et de l'ensemble des *pimprenelles* et des *sanguisorbes*, les a réunies sous le même genre, auquel il a conservé le nom de *pimprenelle;* mais la différence du nombre des étamines, qui n'est

que de quatre dans les *sanguisorbes*, et la monoécie des *pimprenelles*, ne permettent pas d'adopter son opinion. Aussi renvoie-t-on au mot SANGUISORBE, pour tout ce qu'on a à dire sur la *pimprenelle commune*.

Les quatre espèces dont il est ici question, sont :

La PIMPRENELLE SANGUISORBE, qui a la tige un peu anguleuse. Elle a l'apparence de la *pimprenelle commune* (*sanguisorba officinalis*), et se trouve dans les lieux arides des contrées méridionales de l'Europe. Les habitans de la Sibérie mangent ses racines cuites avec de la viande et du poisson.

La PIMPRENELLE HYBRIDE a la tige cylindrique et mince. Elle se trouve dans les mêmes contrées.

La PIMPRENELLE CAUDÉE est frutescente, a les rameaux cylindriques, velus, et les épis longs et lâches. Elle vient des Canaries. C'est une plante fort élégante, qui peut servir à la décoration des parterres.

La PIMPRENELLE ÉPINEUSE est frutescente, et a les rameaux épineux. Elle croît naturellement dans l'île de Crète. Sa corolle devient bacciforme après la fructification. (B.)

PIMPRENELLE D'AFRIQUE. On appelle ainsi le MÉLIANTHE. (B.)

PIMPRENELLE AQUATIQUE. Le SAMOLE porte ce nom dans quelques lieux. (B.)

PIMPRENELLE BLANCHE, *Pimpinella saxifraga*, L. C'est le BOUCAGE. (B.)

PIMPRENELLE COMMUNE. *Voy.* au mot SANGUISORBE. (B.)

PIMPRENELLE D'ITALIE. C'est le *sanguisorba officinalis*, L. (LN.)

PIMPRENELLE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. Espèce d'ANCISTRE. *V.* ce mot. (LN.)

PIMPRENELLE SAXIFRAGE. C'est le BOUCAGE. (B.)

PIMSTEIN. Nom allemand de la PIERRE PONCE. (LN.)

PIN, *Pinus*, Linn. (*Monoécie monadelphie.*) Genre de plantes de la famille des conifères, qui comprend des arbres résineux, toujours verts, indigènes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, la plupart très-élevés, et presque tous de la plus grande utilité, par l'emploi qu'on fait de leur résine et de leur bois dans la marine et dans les arts.

Le *pin* a de grands rapports avec le *sapin* et le *mélèze*; c'est sans doute ce qui avoit porté Linnæus à réunir ces genres. Dans le *pin*, les cônes sont toujours terminaux, et les chatons rassemblés en une grappe également terminale. Les fruits ou cônes du sapin et du mélèze sont composés d'écailles minces au sommet et concaves; ceux du pin sont for-

més d'écailles élargies au sommet, et taillées en pointe de diamant. Enfin, le pin a les feuilles réunies par la base, au nombre de deux à cinq dans une même gaîne courte et cylindrique, tandis que celles du sapin sont solitaires, et celles du mélèze rassemblées en grand nombre et par houppes, sur un tubercule de l'écorce. A ces différences près, les caractères génériques du pin sont les mêmes que ceux du sapin et du mélèze. Voyez-en la description à l'article MÉLÈZE.

Les pins ne sont pas tout-à-fait aussi élevés que les sapins et les mélèzes; pour s'élancer, ils ont besoin d'être serrés. Livrés à eux-mêmes, ils étendent leurs branches à droite et à gauche, en forme de candélabre. Ces branches sont disposées par étage autour de la tige, qui se dirige perpendiculairement vers le ciel. Les inférieures sèchent et tombent à mesure que l'arbre avance en âge. C'est toujours à l'extrémité des branches que viennent les fleurs mâles des pins; elles forment, par leur réunion, des grappes rouges, blanches ou jaunâtres. Lorsque ces fleurs s'épanouissent, ce qui a ordinairement lieu au printemps, il s'en échappe quelquefois une si grande quantité de poussière prolifique, qu'elle couvre non-seulement l'arbre auquel elle appartient, mais les corps voisins. Il arrive même que cette poussière, qui est composée de globules infiniment petits et comme soufrés, étant emportée par les vents, tombe dans des lieux assez éloignés de ceux où sont plantés les pins. Ce phénomène, qui est naturel, devient alors un sujet d'inquiétude pour le peuple. J'ai vu celui de Bordeaux alarmé d'une pluie de cette espèce qui étoit tombée en assez grande abondance aux portes de la ville et sur la ville même. La prenant pour du soufre, il en tiroit un mauvais présage, et ce n'étoit que la poussière des étamines des pins innombrables qui couvrent d'immenses landes dans le voisinage de Bordeaux. Les fleurs femelles du pin sont placées tantôt à côté des fleurs mâles, tantôt ailleurs, mais toujours sur le même arbre, et vers l'extrémité des jeunes branches. Elles sont réunies plusieurs ensemble, et présentent dans beaucoup d'espèces une très-belle couleur. Chaque fleur a une écaille intérieure oblongue, en massue, dilatée, inégale, anguleuse à son sommet, ombiliquée en dehors; sous cette écaille et à sa base, paroissent deux ovaires, qui, après leur fécondation, sont changés en deux noyaux ovales, renfermant chacun une semence, et munis chacun d'une membrane propre qui le déborde en forme d'aile. Ce sont ces petites noix recouvertes de leurs écailles qui composent, par leur assemblage, ce qu'on appelle les *cônes* ou *pommes de pin*. Ces fruits varient de forme et de grosseur selon les espèces; les uns sont en pyramide,

les autres ronds et obtus, d'autres longs et terminés en pointe. Il y en a de droits et de renversés. Ils restent au moins deux ans sur les arbres avant d'être parvenus à leur entière maturité. Les feuilles de tous les pins sont étroites, linéaires et plus ou moins longues, plus ou moins déliées et pointues. Leur nombre est prodigieux. Comme elles sont en même temps très-fines, elles présentent, dans leur ensemble, à l'air et au soleil, une plus grande surface que les feuilles de la plupart des autres arbres, et conséquemment elles pompent dans un temps donné, une plus grande quantité des vapeurs fécondantes de l'atmosphère; par la même raison, elles réfléchissent aussi plus de chaleur. On s'en aperçoit aisément en traversant, en été, les *pignadas* des environs de Bordeaux : c'est le nom qu'on donne, dans ce pays, aux grandes plantations en pins.

Les pins réunissent et offrent une foule d'avantages. Ils viennent dans plusieurs climats; ils croissent dans les terrains arides, dans le sable quarzeux, dans les sables gras et un peu humides, dans les montagnes, sur les côtes escarpées, calcaires, et qui, sans leur présence, seroient totalement stériles. Leur croissance est très-accélérée; car selon les observations de Fenille, ils grossissent d'un pouce à peu près par an. Leur existence est fort longue. Le *pin sylvestre* vit jusqu'à trois et quatre siècles. Quand on coupe ces arbres, ils ne repoussent jamais; mais ils se renouvellent ou se multiplient abondamment dans les forêts par leurs semences. Les jeunes pins croissent au pied des vieux, et protégés par leur ombre, non-seulement réussissent à merveille, mais s'étendent de proche en proche dans tout le voisinage.

Le suc résineux qui découle de ces arbres donne le goudron, le brai sec, la résine jaune, l'encens commun. Ce suc est une espèce de térébenthine; ou plutôt il en fournit une dont les Provençaux tirent l'huile essentielle qu'ils appellent *eau de rase*, et qui est employée dans les peintures communes. La tige des pins est particulièrement consacrée aux mâtures dans les constructions navales. Ce sont ces arbres qui donnent ces beaux mâts de Riga, que nous allons chercher dans la mer Baltique, et que nous payons si chèrement. Le bois de quelques espèces de pins, du *pin sylvestre*, surtout, se conserve dans l'eau et sous terre. Après celui du mélèze et du cyprès, c'est le plus convenable et le meilleur de tous pour les corps de pompe, pour la conduite souterraine des eaux, pour servir d'étai et de charpente dans les mines; on peut l'employer au pilotis. On fait usage des troncs des jeunes pins pour conduire l'eau au dehors; on les

fore alors dans le sens de leur longueur ; mais ces aqueducs sont, dit-on, de courte durée. Il n'y a pas de doute, selon Fenille, que le bois de pin ne soit excellent pour la charpente. Dans le Nord, on en construit des maisons. S'il est moins recherché que le sapin pour la menuiserie, c'est sans doute à cause de l'odeur forte et pénétrante qu'il conserve pendant long-temps. Son écorce extérieure remplace le liége pour quelques usages, comme celui de faire flotter les filets des pêcheurs. L'intérieure, préparée, sert d'aliment dans le Nord ; elle recèle un principe muqueux nutritif. En Suède, on la pulvérise et on la mêle avec la farine de seigle pour en faire du pain. Le bois de pin sert aussi au chauffage ; dans la Norwége, en Allemagne, en Pologne, il est d'une grande ressource pour alimenter le feu des cheminées et des poêles. Il brûle rapidement et laisse fort peu de cendres. Son charbon est recherché pour les fonderies. Les copeaux de ce bois, surtout ceux qui contiennent le plus de parties résineuses, sont très-propres à éclairer pendant la nuit. On s'en sert habituellement pour cet objet dans les pays de montagnes. Les Provençaux en font usage comme de brandons, et les nomment *tæda*, du même mot latin qui signifie *torche*. Dans les environs de Bordeaux et dans les provinces voisines, on emploie en échalas, pour le soutien des vignes, les tiges des jeunes pins qu'on supprime, lesquelles ont deux à trois pouces de diamètre. Les Canadiens préparent une bière agréable et saine avec les petites branches d'un pin qui croît chez eux. On met des branches de *pin d'Ecosse* dans les eaux-de-vie de grain, en place de genièvre ; elles peuvent servir aussi de fourrage pour les bêtes à cornes, dans un temps de disette extraordinaire, composer leur litière et procurer un excellent fumier. Le fruit du *pin cultivé* contient une amande agréable, émulsive, qui donne une huile douce. Cette amande se mange fraîche, sèche, en dragée ; on en fait le *pignolet*, espèce de confiture. Les pignons ou amandes du *pin cembro* sont également nutritives ; elles fournissent une grande quantité d'huile par expression, cinq onces par livre. Du même pin, on retire une huile essentielle appelée *baume des Carpathes*, qui est vulnéraire et détersive. La résine très-odorante qui coule perpétuellement du *pin mugho*, recueillie avec soin, imite le baume du Pérou ; triturée avec du sucre, elle peut suppléer les baumes étrangers dans le traitement des maladies contre lesquelles on emploie ces derniers.

Ainsi les pins forment, comme on voit, une des familles, ou, pour parler en botaniste, un des genres les plus utiles du règne végétal. Combien n'est-il donc pas intéressant d'en

connoître les différentes espèces, et de cultiver toutes celles dont on peut retirer quelque profit!

I. PINS *qui ont deux feuilles dans une gaîne.*

PIN SAUVAGE OU SYLVESTRE, PIN DE RIGA, PIN DU NORD et DE RUSSIE, *Pinus sylvestris*, Linn. Les premières feuilles solitaires et glabres; toutes les autres réunies deux à deux dans une gaîne, et roides; les cônes ovales, coniques, ayant la longueur des feuilles, avec des écailles oblongues et obtuses : tels sont les caractères spécifiques de ce pin, qui offre plusieurs variétés. Il croît dans le nord de l'Europe et en Allemagne, même sur la rive gauche du Rhin, près Haguenau.

Cet arbre s'accommode de tous les terrains. Il réussit à peu près également dans les sols calcaires et dans le sable vitrifiable. Miller, en parlant du pin d'Écosse, qui n'est tout au plus qu'une variété du pin sylvestre, s'explique ainsi : « J'ai planté, dit-il, un grand nombre de ces arbres dans « des creux de tourbe, où ils ont fait un grand progrès; j'en « ai aussi placé dans les terres glaises, où ils sont venus au-« delà de mon espérance, ainsi que dans le sable, le gra-« vier et la craie; ils n'y croissent pas aussi vite, mais le bois « en est meilleur. *Dict. des Jardins.* »

« Le pin qu'on nomme du Nord, dit Malesherbes, est un arbre bien précieux; car toutes les nations maritimes le regardent comme le meilleur pour les mâtures : on ne se permet pas d'en employer d'autres dans la marine de l'Etat. Il devient si rare et si cher dans les forêts d'où on le tire, qu'il seroit bien important d'en élever en France, si jamais la nation a assez de constance pour élever des bois dont la récolte ne se fera que dans un siècle. Ce pin est mal à propos appelé *pin du Nord;* c'est, à la vérité, du Nord qu'on le tire, parce que la Russie le fait descendre à Riga par les rivières; mais il ne croît pas seulement dans la Livonie et sur les bords du lac Ladoga, où Pallas l'a observé; on en trouve aussi dans la Lithuanie, dans d'autres provinces plus méridionales, dans celles même où les rivières ont leurs cours vers la mer Noire. Cette observation est essentielle; car, sans cela, on pourroit croire que ces beaux pins ne peuvent croître que dans les climats glacés. Ils croissent aussi dans des climats assez tempérés pour se flatter de pouvoir les naturaliser dans le nôtre. »

Pallas assure que tous les beaux mâts de Riga viennent du pin sylvestre, et non d'une espèce particulière de pin, comme les étrangers, et surtout les Français, le pensent. On choisit ces arbres dans des forêts, où quelques-uns seulement se

trouvent de la beauté et de la qualité requises pour la mâture. On les distingue par leur tige plus belle et plus élevée, par leur écorce qui est plus jaune, et parce qu'ils n'ont de branches qu'au sommet. Ce n'est point dans le centre des bois, mais sur les bords, qu'on trouve ces beaux arbres ; et le sol qui les porte est communément un sable gras, un peu humide.

PIN D'ÉCOSSE, *Pinus rubra*, Miller. Il est généralement confondu avec le précédent, auquel il ressemble en effet beaucoup, mais auquel il est un peu inférieur. Il se trouve en Angleterre, et dans quelques parties de la France et de l'Allemagne. C'est celui qu'on cultive le plus fréquemment dans les jardins des environs de Paris.

PIN DE GENÈVE, PIN DE TARARE. Il est encore fort rapproché du pin sylvestre ; mais il ne devient jamais aussi grand, ni aussi droit. C'est lui qu'on trouve non-seulement aux lieux dont il porte le nom, mais encore dans une partie des Basses-Alpes, du Jura, des Monts-Dor, et autres montagnes du centre de la France.

PIN MARITIME, *Pinus sylvestris maritima*, Linn. ; *Pinus maritima*, Mill. 7, à feuilles plus longues que celles du précédent, et à cônes aussi plus longs et plus minces, faits en pyramide, et formés d'écailles oblongues, obtuses et luisantes au sommet. Ce pin croît naturellement dans les parties maritimes de l'Italie et de la France méridionale. On le cultive avec soin dans le Périgord, dans le Bordelais, et depuis quelque temps dans le Maine et en Bretagne. Comme sa graine, dont on fait le principal commerce à Bordeaux, n'est point chère, et que les cultivateurs peuvent s'en procurer abondamment, ils ont semé pendant long-temps beaucoup plus de ce pin que de toute autre espèce du même genre.

Cette préférence accordée au *pin maritime* est aussi l'effet, suivant Malesherbes, de deux propriétés très-connues, qui excitent à en faire de grandes plantations. L'une est de résister aux vents de mer, qui ne permettent pas à la plupart des arbres de végéter sur nos côtes, avantage inappréciable pour plusieurs de nos provinces ; et non-seulement c'est dans les pays où le pin maritime est battu par les vents de mer qu'il est indigène et réussit le mieux, mais il sert encore à garantir les autres arbres de l'effet de ces vents, qui leur sont si funestes. Tout le monde peut s'assurer de ce fait en voyageant dans la Guienne. Les Bretons ont su profiter de cette observation. Depuis environ cinquante ans, ils ont garni une partie de la côte méridionale de leur province en pins maritimes.

La seconde propriété de ce pin, ajoute l'illustre auteur que je cite, est de croître avec le plus grand succès dans les

terrains les plus arides de sable véritable, c'est-à-dire, de sable quarzeux.

Dans le siècle dernier, la culture du pin maritime a fait d'assez grands progrès. Il a été naturalisé dans le Maine et en Bretagne. M. Boutin l'a semé dans la triste Sologne, où il étoit inconnu avant lui, et il y a très-bien réussi. Cependant il est exposé à périr dans le climat de Paris, pendant les hivers rigoureux.

Il offre une variété plus petite dans toutes ses parties, et plus propre à résister au froid. Elle est connue sous le nom de *pin pinsot*, *pin à trochet*, *petit pin maritime.*

PIN PINIER, PIN CULTIVÉ ou PIN PIGNON, *Pinus pinea*, Linn. Arbre fort élevé, dont les branches se disposent à son sommet en parasol, et qui croît dans les parties chaudes de la Provence et du Dauphiné. On le cultive en Portugal, en Espagne, et surtout en Italie. Ses feuilles primordiales sont solitaires et ciliées, et toutes les autres réunies deux à deux par leur base, et un peu plus courtes que celles du pin sylvestre; leur couleur est grisâtre ou d'un vert de mer. Les cônes ont à peu près cinq pouces de longueur; ils sont épais, arrondis, terminés en pointe obtuse, plus longs que les feuilles, à écailles lisses et brillantes, et à noix dépourvues d'ailes membraneuses. Ces noix, qui sont ovales, contiennent une amande de la même forme, blanche, longue d'un pouce, couverte d'une pellicule, d'un goût approchant de celui de la noisette, et qui non-seulement se mange fraîche ou sèche, mais fournit encore le tiers de son poids d'une huile douce. En Italie, on sert ces amandes sur les tables. Dans le midi de la France, elles portent le nom de *pignons doux.* Elles ont les mêmes propriétés médicinales que les pistaches ou les amandes douces; mais comme elles rancissent facilement, on les emploie très-rarement comme remède. Le bois du *pin pinier* est blanc, et moins rempli de résine que celui de plusieurs autres espèces. Aussi le cultive-t-on principalement pour ses fruits et pour la beauté de son feuillage. Son fruit est la pomme de pin des sculpteurs.

PIN LARICIO ou PIN LARCHE DE CORSE, *Pinus pinaster*, Hort. Paris. A l'aspect de sa pomme et de sa graine, on le distingue foiblement du pin sylvestre. Il croît sur les montagnes; il est beaucoup plus haut et beaucoup plus droit que les autres pins de l'île; de tous les pins d'Europe, c'est celui qui croît le plus vite, et qui s'élève davantage. Ceux de 130 pieds ne sont pas rares en Corse. Il est préférable même au pin du Nord, pour faire des mâts de vaisseaux. Le multiplier autant que possible, est donc d'une bonne administration.

On en possède quelques pieds dans les jardins de Paris, qui donnent de la bonne graine.

PIN D'ALEP, PIN DE JÉRUSALEM, *Pinus alepensis*, Mill. 8. Il est remarquable par ses cônes obtus et un peu renversés, par la finesse extrême de ses feuilles qui sont en même temps d'un joli vert, et par les branches horizontales qu'il pousse de tous côtés depuis sa racine, mais dont les extrémités se dirigent ensuite vers le ciel. On trouve cet arbre dans la Syrie, ou même en Barbarie et sur les côtes de la Provence. Il s'élève à une hauteur médiocre, et résiste moins au froid que les autres espèces; presque tous ceux qu'on cultivoit au nord de la France, ont péri dans l'hiver de 1789. Dans son pays natal, on voit, au premier printemps, couler de son tronc une résine abondante d'un jaune pâle.

PIN MUGHO, PIN CRIN OU TORCHEPIN, PIN SUFFIS DU BRIANÇONNAIS, *Pinus montana*, Mill. 5, H. Kew. Dans cette espèce, qui a un tronc et des rameaux tortueux, on trouve communément deux feuilles, mais quelquefois trois, réunies dans une gaîne; elles sont étroites et vertes. Les cônes sont faits en pyramide, et les écailles obtuses. Linnæus et Pallas regardent encore ce pin comme une variété du sylvestre. Malesherbes paroît n'être pas du même avis; il le nomme *pin nain des marais*. Qu'il soit espèce ou variété, dit-il, peu importe; il n'en vaut pas plus la peine d'être cultivé, puisqu'on le trouve dans le fond des vallées tourbeuses de la Suisse, où il ne s'élève guère qu'à trois pieds.

II. PINS *qui ont trois feuilles dans une gaîne.*

PIN A L'ENCENS OU PIN D'ENCENS, *Pinus tæda*, Mill. 11; le PIN ÉPINEUX OU PIN VARIABLE; le PIN DE VIRGINIE, *Pinus inops;* le PIN A TROCHET, *pinus rigida;* sont quatre espèces originaires de l'Amérique septentrionale, qui se cultivent dans les jardins des environs de Paris. On les voit surtout abondans dans les bois de M. Héricart, à Thury, près Villers-Cotterets.

Le PIN DES MARAIS, *Pinus australis*, Mich. fils; *Pinus americana palustris trifolia, foliis longissimis*, Duham. Il croît dans les sables des parties méridionales de l'Amérique septentrionale. (On le cultive dans les orangeries de Paris.) Dans sa vieillesse, il a la plus grande ressemblance avec le pin maritime. On tire de la résine de son tronc, qui est trop lourd pour être employé à autre chose qu'à brûler.

III. PINS *qui ont cinq feuilles dans une gaîne.*

PIN CEMBRO, PIN ALVIES, *Pinus cembra*, Linn. Il est originaire de la Suisse, et croît sur les Hautes-Alpes. C'est

un arbre qui s'élève peu, dont le tronc est tortueux, l'écorce gercée, le bois léger et facile à travailler. Ses feuilles sont lisses et à trois côtés ; ses cônes ovales, droits, et longs d'environ trois pouces ; ses écailles ovales, concaves et très-serrées ; sa noix faite en coin, sans aile membraneuse ; sa semence assez grosse et bonne à manger. Cet arbre se retrouve en Sibérie, où il est appelé cyprès, et où il devient rampant à mesure qu'il s'approche de la mer Glaciale. Là on tire de son fruit une huile très-employée pour la cuisine et pour la lampe.

PIN DU LORD WEYMOUTH, PIN BLANC, PIN DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE, *Pinus strobus*, Linn. C'est un des plus élevés de ce genre, et le plus beau peut-être des pins que fournit l'Amérique. Dans son pays natal, il parvient souvent à la hauteur de cent pieds. Il a l'écorce lisse et tendre, surtout dans sa jeunesse ; ses branches se garnissent de feuilles étroites, longues, fines, pendantes, un peu rudes sur les bords, et engaînées cinq à cinq ; ses cônes sont cylindriques, plus longs que les feuilles, et renversés ; leurs écailles étant lâches, s'ouvrent à la première chaleur du printemps, de sorte que si l'on veut profiter des semences qu'elles contiennent, il faut cueillir les fruits en hiver. Le bois de cette espèce est blanc, et très-propre à la mâture. On en a beaucoup tiré de l'Amérique, pour le service de la marine anglaise. En France, on ne le voit jusqu'à présent que dans les jardins de luxe. Quoiqu'il ait résisté à l'hiver de 1789, on le trouve délicat : peut-être nous semble-t-il tel, parce que le sol qui lui convient ne nous est pas encore bien connu. Il seroit à désirer que quelques propriétaires à vastes domaines voulussent s'occuper d'en faire des semis ou des plantations d'une certaine étendue, à des expositions et sur des sols différens. L'acquisition ou la culture d'un arbre dont le bois peut être employé avec avantage dans les constructions navales, est sans doute préférable à celle d'une foule de plantes exotiques, ou inutiles, ou de médiocre valeur, dont la réunion, dans quelques jardins, ne sert le plus souvent qu'à flatter la vanité de ceux qui en payent à grands frais l'éducation et l'entretien.

Le PIN A FEUILLES LANCÉOLÉES a été établi en titre de genre, sous le nom de BELIS.

Trois espèces nouvelles de ce genre sont décrites dans le bel ouvrage d'Humboldt, Bonpland et Kunth, sur les plantes de l'Amérique méridionale.

Culture. — On multiplie toutes les espèces de pin par les semences. Elles conservent leur faculté végétative pendant plusieurs années, si on a soin de les laisser dans les cônes. Il

faut pour cela cueillir les cônes au moment où ils touchent à l'époque de leur maturité. Sans cette précaution, les écailles pourroient s'ouvrir sur l'arbre même, et laisser tomber les graines ou pignons qu'on perdroit alors. Ces écailles sont plus ou moins serrées, selon les espèces de pin. Il y en a qu'il faut présenter à un feu léger pour les obliger à s'écarter. Quelquefois exposées pendant l'été dans un endroit chaud, elles s'ouvrent sans peine. On ne doit en détacher les graines qu'au moment où on veut les semer. L'époque la plus favorable à ce semis est la fin de mars. S'il est considérable, il faut défendre l'accès du terrain aux oiseaux, en le couvrant de filets, ou en y plaçant des épouvantails; autrement ces animaux détruiront les sommets des plantes dès qu'elles commenceront à pousser. Si on ne sème que peu de graines, on peut se servir de caisses ou de pots. Dans l'un et l'autre cas, il faut que le semis soit à l'exposition du nord ou du nord-est, et abrité du soleil; car les pins, dans les premiers temps de leur croissance, redoutent la chaleur. Les coups de vents leur sont pareillement funestes. Un bon moyen de les en garantir ainsi que des coups de soleil, c'est de les semer avec d'autres graines plus hâtives à germer et à croître, et qui puissent les protéger.

Les graines de presque toutes les espèces de pin lèvent ordinairement au bout de six ou sept semaines; mais celles du *pin cultivé*, et de deux ou trois autres, dont les coques sont fort dures, restent souvent une année dans la terre : aussi, lorsque les plantes ne paroissent pas la première année, il ne faut pas remuer la terre, mais en ôter les mauvaises herbes, et attendre jusqu'au printemps suivant. Dès le moment que les plantes se montrent, on sarcle le semis, et on l'arrose ensuite légèrement avec précaution, seulement dans les temps très-secs, ayant soin de tenir toujours les plantes à l'ombre. Si elles sont trop serrées, on les éclaircit. Celles qu'on arrache peuvent être transplantées à quatre ou cinq pouces de rang en rang, et à trois pouces dans les rangs. On choisit pour cette opération, autant qu'il est possible, un temps couvert et pluvieux.

Les pins demandent à être placés à demeure fort jeunes, à deux ou trois ans. Quelques espèces souffrent la transplantation dans un âge beaucoup plus avancé; mais les individus de ces espèces qu'on enlève plus jeunes et en même temps, atteignent et dépassent souvent les gros dans leur accroissement. La meilleure saison pour transplanter les pins est vers la fin de mars ou les premiers jours d'avril, au moment où ils commencent à pousser. Si on place ces arbres dans un lieu exposé au vent, il faut les mettre assez près les uns des

autres, pour qu'ils puissent se protéger mutuellement. Quelques années après, on en ôte une partie pour donner de l'air aux autres. *V.* aux mots AGATHIS, ARAUCAIRE, SAPIN, MÉLÈZE et BELIS. (D.)

PIN. Poisson du genre des TRIGLES. (B.)

PIN AQUATIQUE. *V.* PESSE. (LN.)

PIN-SUFFIS du Briançonnais. *V.* PIN-MUGHO, à l'article PIN. (LN.)

PIN-TRÉE. Nom anglais des PINS. (LN.)

PINAIOUA. Nom donné par les habitans de la Guyane à une espèce de *corossol* qui croît dans leur pays, et dont ils mangent le fruit, qui est passablement bon. C'est l'*anona longifolia* d'Aublet. *Voyez* COROSSOL. (D.)

PINANGA. Rumphius comprend sous ce nom plusieurs *palmiers*, soit qu'ils appartiennent au genre ARECA ou à celui des *rondiers* (*borassus caudata*). (LN.)

PINANTIPÈDES. C'est, dans le manuel de M. Temminck, le nom du douzième ordre. Ce mot a été remplacé dans ce Dictionnaire, par celui de *pinnatipède*, à l'article ORNITHOLOGIE, tom. 24, page 97 et ligne 6, mais c'est une faute typographique dans plusieurs exemplaires. (V.)

PINARU. Poisson du genre BLENNIE, *Blennius cristatus.* (B.)

PINASTELLA de Dillen. C'est la PESSE-D'EAU ou HIPPURIS, Linn. (LN.)

PINASTER. Plusieurs espèces de pins ont été décrites autrefois sous ce nom, qui s'applique spécialement aux pins sauvages, chez les anciens comme chez les modernes. Aiton, Willdenow et Lambert l'ont donné au *pinus maritima altera* de C. Bauhin, figuré pl. 29 du vol. 2 du *Traite des arbres*, par Duhamel, première édition, et considéré par Linnæus comme unn variété du *Pin sauvage.* (LN.)

PINAU JAUNATRE. Espèce de BOLET propre aux environs de Paris, et qui se distingue des suivans, par son chapeau de grandeur moyenne, couleur de pain-d'épice en dessus, et jaunâtre en dessous. Sa chair change de couleur lorsqu'on l'entame, et est un manger dangereux. Paulet l'a figuré pl. 181 de son *Traité des Champignons.* (B.)

PINAU JAUNE (petit). Autre espèce de BOLET, jaune dans toutes ses parties, et de taille au-dessous de la moyenne. Les animaux auxquels on en fait manger deviennent plus ou moins malades. Paulet l'a figuré pl. 182 de son Traité des Champignons. (B.)

PINAU MOYEN. C'est un Bolet à chapeau de quatre à cinq pouces de diamètre, dont le dessus est d'un roux pâle, et le dessous rougeâtre, et à pédicule très-court. On le trouve, en automne, dans les bois aux environs de Paris. Il change de couleur lorsqu'on l'entame; ce qui indique sa nature malfaisante. Paulet l'a figuré pl. 180 de son Traité des Champignons. (B.)

PINAU PLAT (grand). Espèce de Bolet, dont le chapeau, quelquefois d'un pied de diamètre, est plat, d'un rouge de feuille morte, dont les tubes sont jaunes, et le pédicule très-court. Sa chair change de couleur quand on l'entame, ce qui annonce qu'elle est malfaisante.

On trouve ce bolet dans les bois des environs de Paris. Paulet l'a figuré pl. 179 de son Traité des Champignons. (B.)

PINAU ROUGE. C'est encore un Bolet décrit et figuré par Paulet, dans son Traité des Champignons, pl. 181. Il est de taille moyenne; son chapeau est cramoisi en dessus et jaunâtre en dessous. Sa chair change de couleur par le contact de l'air; aussi est-elle un violent poison. (B.)

PINAU TROIS COULEURS. Paulet a donné ce nom à un Bolet qu'il a découvert dans les bois des environs de Paris, et figuré pl. 182 de son Traité des Champignons. Il a le pédicule d'un rouge de carmin; le chapeau gris-de-lin en dessus, et jaune en dessous. Sa chair change de couleur par l'impression de l'air, ce qui annonce qu'elle est dangereuse à manger. (B.)

PINC-PINC. *V.* l'article Fauvette, page 208 (V.)

PINÇARD, PINCHARD. Noms vulgaires du Pinson. *V.* ce mot. (V.)

PINCE (*vénerie*). Ce sont les *ongles* des bêtes fauves. Lorsque ces pinces sont usées, elles indiquent que l'animal est vieux. (S.)

PINCE, *Chelifer*, Geoff., Deg., Oliv., Latr., Lam., Léach.; *Phalangium*, Linn.; *Scorpio*, Fab.; *Obisium*, Illig., Walck. Genre d'arachnides, de l'ordre des trachéennes, famille des faux-scorpions.

L'espèce la plus connue de ce genre, la *pince cancroïde*, ou le *scorpion-araignée* de Geoffroy, le *faux-scorpion d'Europe*, de Degéer, avoit d'abord été placée par Linnæus, avec les *acarus*. Il l'a ensuite réunie aux *phalangium* (*faucheurs*), avec lesquels elle n'a que très-peu de ressemblance. Geoffroy en a formé, avec raison, un genre propre, qu'il a nommé *pince* (*chelifer*); mais il y a transporté l'*acarus longicornis* de cet auteur, arachnide d'une autre famille, et de notre genre

idelle. La *pince cancroïde* est devenue pour Fabricius une espèce de *scorpion;* ces animaux ont, en effet, de très grands rapports; les pinces, néanmoins, diffèrent des *scorpions*, en ce que leur corps n'est point terminé par une queue; qu'elles n'ont que deux à quatre yeux lisses, et qu'elles sont dépourvues de ces lames pectinées, appelées *peignes*, que nous offrent ces dernières arachnides. Hermann fils, dans son excellent travail sur les insectes aptères de Linnæus, a adopté le genre *chelifer* de Geoffroy, et en a fait connoître plusieurs espèces qu'il a réparties dans deux divisions fondées sur des observations neuves et délicates. Il a fait de l'*acarus longicornis* de Linnæus, et de quelques autres arachnides analogues, un genre propre, *scirus*, mais que j'avois établi, avant la publication de son ouvrage, dans mon Précis des caractères génériques des insectes.

Illiger, dans un tableau, simplement nominal, des genres de la classe des insectes, qu'il a placé à la fin de son ouvrage sur les coléoptères de la Prusse, sépare des scorpions les espèces que Fabricius nomme *cancroïdes* et *cimicoïdes*, pour en faire un genre particulier qu'il appelle *obisium*, et qui répond exactement à celui auquel j'avois appliqué, dans mon Précis des caractères génériques des insectes, publié antérieurement, la dénomination de *chelifer*. Le docteur Léach, ajoutant de nouvelles observations aux précédentes, a conservé le genre *obisium* d'Illiger, mais en le restreignant aux espèces de pinces qui ont quatre yeux lisses, le corps presque cylindrique, et les huit pattes postérieures composées de six articles. Les espèces où les pieds n'ont que cinq articles, dont le corps est déprimé et ne présente que deux yeux lisses, forment seules le genre *chelifer* (*Zool. Miscell.*, vol. 3, pag. 48). Il place ces deux genres, ainsi que je l'avois déjà fait, dans la famille des scorpionides, *scorpionidea.*

Quoiqu'on ne puisse disconvenir que les pinces n'aient, dans leur structure générale, une grande ressemblance avec les scorpions, elles paroissent néanmoins s'en éloigner sous des considérations anatomiques. Elles n'offrent que deux stigmates, et situés, un de chaque côté, au-dessus de la naissance des deux pattes antérieures. Ce motif m'a déterminé à mettre ce genre dans ma famille des faux-scorpions, qui succède immédiatement à celle des *scorpionides.* Je ne connois point le mémoire que M. Fischer, directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Moscou, a publié sur l'anatomie des *galéodes;* mais, s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'il ait observé dans ces animaux des organes respiratoires semblables à ceux des aranéïdes, notre famille

des faux-scorpions, composée de ce genre et de celui des pinces, terminera l'ordre des arachnides pulmonaires.

Les pinces ont le corps ovoïde et déprimé, ou oblong et presque cylindrique, revêtu d'un derme un peu coriace, presque glabre ou peu velu ; il est composé : 1.° d'un segment antérieur, beaucoup plus grand, presque carré ou triangulaire, tenant lieu de tête ou de corselet, portant deux ou quatre yeux lisses, situés latéralement, les organes de la manducation, deux pieds palpes, grands, en forme de serre, terminés par une pince didactyle, et les six premières pattes ; 2.° de onze autres segmens, mais transversaux, annuliformes, et sur les premiers desquels la quatrième et dernière paire de pattes m'a paru être insérée ; les anneaux suivans composent l'abdomen. La bouche est formée : 1.° de deux mandibules situées à l'extrémité antérieure et supérieure du corselet, contiguës, avancées, entièrement découvertes dans les *obisies*, cornées, d'une seule pièce, en forme de pince, ovoïde, didactyle, et dont le doigt extérieur est mobile, dentelé ou cilié ; 2.° de deux grands pieds-palpes ou serres, terminés aussi en pince didactyle, composés de six articles, le doigt mobile compris ; 3.° de deux mâchoires formées par le prolongement interne de l'article radical des serres, valvulaires, un peu bombées ou convexes au milieu, déprimées et rebordées près des bords internes, se joignant le long de ces bords, fermant ainsi la bouche inférieurement, et terminées en pointe; 4.° d'une langue sternale, située dans l'intérieur de la bouche, entre les mâchoires et les mandibules, cuspidée à son extrémité supérieure, et offrant, de chaque côté de cette pointe, un petit appendice, suivant les observations de M. Savigny. Hermann fils avoit déjà vu cette pièce ; il dit que c'est une papille conique, embrassée par deux espèces de valvules (les mâchoires), et que c'est sans doute la trompe de ces animaux. Les pieds sont divisés en cinq (les pinces proprement dites), ou six articles (les *obisies*), selon que le tarse est composé d'une ou de deux pièces ; l'extrémité du dernier article est toujours armée de dents crochues, allongées, rapprochées, et sous lesquelles est une petite pelote. L'article qui répond à la cuisse, est en général plus large et allongé. La longueur des pattes va en croissant, à partir de la seconde paire ; elles sont plus courtes et plus grosses dans les pinces proprement dites, que dans les *obisies*.

Ces arachnides sont très-petites ; l'espèce la plus commune, le *scorpion araignée*, de Geoffroy, se trouve dans les lieux humides, sous les pierres et les pots à fleurs des jardins, dans les endroits peu fréquentés des maisons, parmi la

poussière, dans les vieux livres, dans les herbiers. Elle vit de petits insectes connus sous le nom de *poux de bois* (*psocus pulsatorius*, Fab.), de petites *mittes;* et elle s'attache même à des *mouches*. Goetze assure l'avoir nourrie avec de petits pucerons. Linnæus rapporte qu'elle s'introduit quelquefois dans la peau, et y produit une enflure douloureuse, de la grosseur d'un pois. Il rapporte même, sur la foi du docteur Bergius, qu'un paysan ayant eu, la nuit, la cuisse percée par une de ces arachnides, il s'y forma une pustule, de la grosseur d'une noisette, qui lui causa des douleurs affreuses. Mais ces faits auroient besoin d'être constatés. Quand on poursuit cette arachnide, ou quand elle rencontre dans son chemin quelque objet qu'elle veut éviter, elle marche assez vite en avant à reculons et de côté comme le *scorpion* et les *crabes*. Roesel a vu la femelle pondre de petits œufs d'un blanc verdâtre, et les rassembler les uns auprès des autres; mais il n'a point dit si les petits ont été long-temps à sortir de ces œufs.

Hermann père, au témoignage de son fils, a vu le même animal portant ses œufs, ramassés en une pelotte sous son ventre, à la manière de plusieurs aranéïdes. Il en a une fois rencontré un renfermé dans un follicule soyeux, enduit de poussière, et attaché à une paroi, par un de ses côtés. Mais je présume que cette coque étoit étrangère à cet animal, et qu'il n'avoit fait qu'y établir momentanément son domicile.

J'ai exposé à l'article *obisie* (*obise*, Walck.), les caractères des deux sections établies par Hermann fils, dans le genre *chelifer*. J'y ai cité les espèces principales qui appartiennent à la seconde, celle dont M. Léach compose le genre *obisie*. La *pince scorpioïde* de la première édition de ce dictionnaire, est une espèce de cette seconde coupe, et la même que j'ai mentionnée au même article *obisie*, sous le nom de *trombidioïde*.

Les pinces de la première section d'Hermann, celles qui composent le genre *chelifer* proprement dit, de M. Léach, et dans lequel se rangent les deux espèces décrites ci-dessous, n'ont que deux yeux lisses; leurs tarses sont monomères, et leurs pattes n'ont, dès-lors, que cinq articles. Nous ajouterons, d'après Hermann, que leur corselet a deux impressions transverses qui semblent le diviser en trois; que les poils de l'abdomen, des pieds et des serres sont spatulés et courbés; que les doigts sont velus; enfin, que le pouce, ou le doigt mobile des mandibules, est muni d'un stylet.

PINCE CANCROÏDE, *Chelifer cancroides; Scorpio cancroïdes*, Fab.; pl. G., 42, 5, de ce dictionnaire. Elle a environ une

ligne et demie de longueur ; tout le corps et les pattes d'un brun rougeâtre ; les palpes du double plus longs que le corps, avec les articulations allongées. On la trouve en Europe.

PINCE CIMICOÏDE, *Chelifer* (*Scorpio*, Fab.) *cimicoïdes* ; *Pince parasite*, Herm., *Mém. apter.*, pl. 7, fig. 6. Cette espèce a le corps plus arrondi que la précédente; les bras, une demi-fois au plus, plus longs que le corps, et à articles arrondis. Je l'ai trouvée fréquemment sous les écorces des arbres, dans le midi de la France. Voyez pour les autres espèces le *Mémoire aptérologique* d'Hermann, et le troisième volume des *Mélanges de zoologie* de M. Léach, où il a représenté plusieurs nouvelles espèces, tant de ce genre que de celui d'*obisie*. (L.)

PINCE DE CHIRURGIEN. Coquille du genre des TELLINES, *Tellina rostrata*, Linn. (B.)

PINCEAU, *Penicillus*. Genre établi par Lamarck, aux dépens des CORALLINES. Il a pour type la CORALLINE PINCEAU de Linnæus, et ne diffère pas de celui appelé NÉSÉE, par Lamouroux. (B.)

PINCEAU. Ce nom est appliqué par Vicq-d'Azyr (*Syst. anat. des Anim.*), à une TAUPE de l'Amérique septentrionale, remarquable par les caroncules pointues et divergentes, qui garnissent l'extrémité de son museau, et qui y forment comme une sorte de *pinceau*. Il a été anssi donné à un OUISTITI et à un DASYURE. (DESM.)

PINCEAU DE MER. Quelques anciens naturalistes ont donné ce nom à des vers des genres SABELLE, AMPHITRITE, SERPULE, et autres voisins, dont les tentacules, lorsqu'ils sont étendus, ressemblent à des pinceaux. On a appelé aussi quelquefois ainsi l'ARROSOIR. (B.)

PINCEAU EN PLUME. La MITRE ÉPISCOPALE a reçu ce nom trivial. (DESM.)

PINCETTE DE MER. On donne ce nom à la ZOOSTÈRE, dans quelques lieux. (B.)

PINCHE (*Simia Œdippus*). Petit singe de l'Amérique méridionale, et du genre OUISTITI. *V.* ce mot. (DESM.)

PINCHON. Nom du PINSON, en Picardie. (V.)

PINCKNEYE, *Penckneya*. Arbuste à feuilles opposées, stipulées, ovales aiguës, légèrement velues en dessous, et à fleurs blanchâtres, striées de pourpre, disposées trois par trois sur des pédoncules axillaires, à l'extrémité des rameaux ; lequel forme un genre dans la pentandrie monogynie, et dans la famille des rubiacées, extrêmement voisin du QUINQUINA par ses caractères essentiels, et du MUSSENDE par son apparence.

Ce genre, établi et figuré par Michaux dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale*, offre pour caractères : un calice turbiné, à cinq découpures oblongues, dont une se prolonge et s'élargit de manière à former une bractée rougeâtre, qui ressemble complétement aux petites feuilles ; une corolle monopétale, à tube long, et à limbe divisé en cinq parties oblongues, obtuses, et recourbées en dehors ; cinq étamines plus longues que le tube ; un ovaire inférieur, à style plus long que les étamines, et à stigmate bilobé ; une capsule presque ronde, à deux valves, à deux loges, et contenant un grand nombre de semences orbiculaires, très-aplaties, bordées d'une membrane, et émarginées à leur base.

Le *pinckneye pubescent* a été trouvé par Michaux sur la rivière de Sainte-Marie, en Géorgie. J'ai cultivé dans les jardins de botanique de Charleston, les pieds qu'il y avoit plantés, et j'ai multiplié le plus possible, dans les pépinières de Versailles, ceux que son fils y a fait passer. C'est un arbuste très-rameux et très-agréable, dont l'écorce extrêmement amère peut servir, comme les autres *quinquinas*, à guérir les fièvres. Il fleurit pendant presque tout l'été, et ne craint que les très-fortes gelées de l'hiver.

Je ne crois pas qu'il doive être séparé du *quinquina ;* la bractée feuilliforme, qui l'en distingue principalement, n'étant pas un caractère d'assez grande importance pour autoriser la formation d'un genre. (B.)

PINÇON. *V.* PINSON. (S.)

PINDAIBA. Pison donne ce nom à la XYLOPIE FRUTESCENTE. (B.)

PINDARAMCOLI. Nom que porte, dans l'Inde, la POULE SULTANE. (S.)

PINDARS. Les Anglais des Colonies donnent ce nom à la PISTACHE DE TERRE (*arachis hypogea*, L). (LN.)

PINDOVA. Palmier du Brésil, figuré par Pison, p. 62. C'est le COCOTIER A BEURRE. (B.)

PINDWIIN. Nom danois du HÉRISSON. (DESM.)

PINÉ-ABSON. Arbre d'Amérique, dont le fruit, de la grosseur d'une orange, est un dangereux poison. Il contient cinq à six noyaux, dont les amandes servent aux sauvages pour guérir leurs blessures. On ignore à quel genre cet arbre, dont l'écorce est odorante et la feuille charnue, peut être rapporté. (B.)

PINEAU. Espèce de petit palmier de Cayenne, qui est d'une grande utilité aux habitans, pour faire des planches et des lattes. Il est probable que c'est un AVOIRA. (B.)

PINEAU. Nom d'une variété de RAISIN, qui est regardé dans la Bourgogne, comme celui qui fournit le meil-

leur vin, et que, par conséquent, on multiplie de préférence dans les bons vignobles. Le grain en est petit, écarté, et d'un beau noir. *V.* au mot VIGNE. (B.)

PINÈDE, *Pineda.* Arbrisseau du Pérou, qui forme dans la polyandrie monogynie, un genre voisin de l'ACOMAT, dont les caractères sont : calice persistant, divisé en cinq parties oblongues et aiguës; une corolle de cinq pétales oblongs, persistans; dix glandes géminées, alternant avec les pétales et insérées au réceptacle ; un grand nombre d'étamines déclinées, insérées au réceptacle; un ovaire ovale, trigone, à style subulé et à stigmate trigone ; une baie globuleuse, un peu trigone, uniloculaire, renfermant plusieurs semences anguleuses, attachées à trois réceptacles charnus, adnés longitudinalement à l'écorce du péricarpe. (B.)

PINESSE. Nom de l'EPICÉA, dans les Vosges. (B.)

PINET. Les CHAMPIGNONS bons à manger portent ce nom dans le département du Var. (B.)

PINGJBLOMMA. Nom suédois du GENÊT A BALAIS (*Spartium scoparium*, L.). (LN.)

PINGO. Le PÉCARI, au rapport de Fermin, est connu sous ce nom dans la colonie hollandaise de Surinam. (S.)

PINGOUIN. *V.* l'article ALQUE, pour la description de la plupart des oiseaux auxquels on a appliqué le nom de *pingouin*, et l'art. PANOPE pour le genre du *grand alque* ou *grand pingouin*, lequel m'a paru différer assez des autres pour en faire, à l'exemple de Moërhing, le type d'un genre particulier. On a donné indistinctement le nom de *pingouin* ou *pinguin* à deux familles très-distinctes, et c'est ce qui a donné lieu de les confondre. Ces deux familles sont les *alques* et les *manchots :* les premiers n'habitent que les mers septentrionales, tandis que les seconds ne se trouvent que dans les mers australes. Quelques rapports que l'on trouve d'ailleurs entre eux, on distinguera toujours les *pingouins* du nord à leurs ailes garnies de véritables pennes, et à leurs pieds qui n'ont que trois doigts ; au lieu que les *pingouins* du sud ont des ailes sans pennes et couvertes de *plumules* placées si près les unes des autres, qu'elles ressemblent à des écailles. (V.)

PINGOUIN. On nomme ainsi l'ANANAS SAUVAGE. (B.)

PINGOUIN (Petit). Nom du CALICATZU, en Candie. (S.)

PINGUICULA. Diminutif du mot latin *pinguis*, gras. Il a été donné par Gesner, par Tournefort et Linnæus, aux *grassettes*, à cause de l'apparence de leurs feuilles. (LN.)

PINGUIN proprement dit, d'Edwards. C'est le GORFOU.

PINGUIN TACHETÉ, AUX PIEDS NOIRS, d'Edwards. C'est le MANCHOT TACHETÉ. (V.)

PINHEIRO. Nom portugais des PINS. (LN.)

PINICOLE, *Pinicola*. Nom donné par M. de Brébisson, correspondant de la société philomathique, dans un mémoire présenté à cette société, et imprimé dans son Bulletin, août 1818, à un nouveau genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères.

M. Klüg, célèbre naturaliste de Berlin, m'en avoit envoyé, il y a long-temps, une espèce sous le nom générique de MASTIGOCÈRE, *mastigocerus;* mais j'ignore s'il a publié les caractères de ce genre. Il y a long-temps encore que M. de Basoches, excellent observateur, ami de M. de Brébisson, m'avoit donné le même insecte décrit par celui-ci, et qu'il avoit jugé qu'il ne pouvoit entrer dans aucune des coupes établies jusqu'à ce jour. Sa correspondance m'avoit prouvé qu'il en avoit bien étudié les caractères, et bien jugé ses rapports naturels. Dans le mémoire de M. de Brébisson, tel qu'il est présenté dans le Bulletin de la Société philomathique, il n'est point fait mention de ces affinités, ou de la famille qui revendique le genre pinicole. Selon notre manière de voir, il appartient à l'avant-dernière division de notre sous-famille des tenthrédines, et se place près des *mégalodontes* et des *pamphilies*. On le distinguera facilement des autres genres de cette sous-famille, aux caractères suivans : labre caché ou peu saillant ; tête portée sur une espèce de cou ; mandibules fortes et dentées ; antennes simples, de douze articles ; les trois premiers plus gros, le second fort court ; le troisième fort long ; les neuf derniers courts, menus et formant, réunis, un filet très-grêle ; palpes maxillaires fort longs, repliés sous les côtés de la tête, terminés brusquement par des articles plus menus ; trois cellules radiales complètes ; trois cellules cubitales, mais dont la dernière est fermée par le bord postérieur de l'aile ; les deux précédentes allongées et recevant chacune une nervure récurrente ; point épais des ailes supérieures, grand, celluliforme ; abdomen des femelles terminé par une tarière très-saillante, en forme d'épée. Nous renvoyons, pour l'exposition des autres caractères, au n.° du Bulletin de la Société philomathique, indiqué précédemment.

Le PINICOLE DE JULES, *Pinicola Julii*, se trouve toujours sur les arbres résineux ; et telle est l'origine de son nom générique. Cet insecte est long d'une ligne et demie à deux lignes, d'un noir brunâtre, avec les antennes roussâtres ; la bouche, le tour des yeux, le dessous du corps, les pattes et des taches variables pour le nombre et pour la forme, jaunes ; les ailes sont grandes, hyalines, avec les nervures d'un jaune pâle ; la tarière est grise. Le mâle a, au lieu de cette tarière, deux crochets latéraux.

Cet insecte est lent et marche plus qu'il ne vole. Il a été

trouvé, par M. de Brébisson, aux environs de Falaise, dans les premiers jours de mai, sur des arbres résineux et conifères, sur des genévriers, ou sur le gazon qui avoisinoit ces arbres. Il disparoît au bout de quinze à vingt jours. (L.)

PINI-KOIWN. Nom du BOULEAU NAIN, en Finlande. (LN.)

PINILLO. Plusieurs plantes reçoivent ce nom en Espagne. Le *P. bastardo* est une espèce de GERMANDRÉE (*Teucrium pseudo-chamæpitys*); *le P. oloroso* est une autre GERMANDRÉE (*Teucrium chamæpitys*); le *Pinillo balsas* est la PESSE (*hippuris vulgaris*). (LN.)

PINIPINICHI. Petit arbre des Indes qui donne, par incision, un suc laiteux qui purge par haut et par bas. Romé-de-Lisle pense que c'est l'EUPHORBE TIRUCALLI. (B.)

PINITE, Haüy; *Pinit*, Werner. Espèce minérale établie par Werner et qui tient le milieu entre la *stéatite*, et le *mica*. C'est le *micarelle* de Kirwan.

La *pinite* est communément cristallisée, et ses cristaux sont prismatiques; ses couleurs sont le blanc verdâtre, le brun ou le rouge foncé, tendant au noirâtre. Sa cassure longitudinale est finement grenue, tandis que sa cassure transversale est imparfaitement lamelleuse; l'éclat de ces cassures est un peu luisant ou résineux. La *pinite* se laisse couper au couteau; elle est opaque; sa surface est assez souvent terreuse et comme effleurie; son toucher est un peu onctueux; sa pesanteur spécifique est de 2,91, ou 2,97. Traitée au chalumeau, elle est inaltérable.

Klaproth et Drappier ont trouvé les principes suivans dans deux variétés :

	Saxe.	Auvergne.
Silice.	29,50	46.
Alumine	63,75	42.
Fer oxydé	6,75	2,50.
Perte par la calcin.	00	7.
Perte	00	2,50.
	100	100.
	Klaproth.	Drappier.

La forme primitive de la *pinite* est le prisme hexaèdre régulier, dans lequel la largeur de l'un des côtés est à peu près à la hauteur comme 36 est à 35. On distingue les formes secondaires que voici :

1. *Primitive*, Haüy. C'est la forme primitive. Quelques

cristaux se présentent en prismes rhomboïdaux, suite du rétrécissement excessif de deux des pans primitifs opposés.

3. *Péridodécaèdre*, Haüy. Prisme à douze pans, ayant quelquefois l'apparence d'un prisme rectangulaire, par suite du prolongement de deux pans primitifs et de deux pans secondaires. Cette dernière forme est celle nommée péridodécaèdre semi-alterne par M. Haüy (*V.* Tabl. comp., pl. 3, fig. 9, 41 et 42).

4. *Emarginée*, Haüy. La forme primitive ou la précédente, dont les côtés de la base des faces primitives sont remplacés chacun par une facette inclinée sur la base de 131 d. 49' et sur le prisme de 138 d. 11'.

5. *Epointée*. Les angles solides de la forme primitive tronqués.

6. *Cruciforme*, Haüy. Les variétés péridodécaèdres en cristaux croisés, à angles droits et à angles obliques.

Les cristaux de *pinite* ont ordinairement la grosseur du petit doigt, et huit à dix lignes de longueur; quelquefois ils sont plus grands; il y en a aussi de très-petits. Ils sont enveloppés et contenus dans la roche qui leur sert de gangue. On les trouve dans des roches différentes, savoir: un granite composé de feldspath, quarz et mica, dans lequel on voit aussi du kaolin; le porphyre à base de pétrosilex, qui prend, ou l'aspect d'un granite, lorsque les cristaux de feldspath, de quarz et même de mica et pinite, sont très-pressés, ou l'aspect terreux, lorsque la base s'altère; alors ce porphyre rentre dans le porphyre argileux des Allemands (*thonporphyr*).

La *pinite* en gros cristaux, d'un rouge sombre et à structure feuilletée, dans un granite à très-grands élémens, à Saint-Andréas, près Saint-Ave, et dans la galerie Pini, mine située près de Schnéeberg en Saxe, s'éloigne des autres variétés par sa grandeur, sa couleur, son aspect, et même par son analyse (*Voyez* ci-dessus). Ses cristaux ont depuis un jusqu'à trois pouces de diamètre; ils sont rarement bien configurés. Cette *pinite* est la première que l'on ait connue.

Un granite à petits grains, du mont Saint-Michel en Cornouailles, contient de très-petits cristaux de *pinite*.

Cette même substance a été observée dans le granite de Waldgebirge, en Bavière et en Suisse (Petersen).

C'est dans un porphyre granitoïde que la *pinite* en cristaux assez gros se rencontre, à Stolpen, à six lieues de Dresde. Cette *pinite* ressemble beaucoup à celle qui fait partie d'un porphyre analogue, dont la première découverte fut faite par M. Cocq, à Saint-Avit, Pont-Gibaud, Menat, Saint-Pardoux et Mausat, près de Clermont, département du Puy-

de-Dôme. Ce même porphyre occupe, dans le centre de la France, une étendue de plus de deux cent quarante lieues carrées, depuis le département de la Sarthe jusqu'au département de la Haute-Loire, et de celui de Saône-et-Loire. Dans ce dernier département, le porphyre n'a pas l'apparence du granite, et est moins riche en *pinite*, tandis que, dans beaucoup d'autres endroits, la *pinite* forme le vingtième, ou le dixième, et même le cinquième de la masse. Un porphyre analogue paroît dans les Vosges, à Giromagni ; mais il contient très-peu de cristaux de *pinite*.

Le baron de Moll a reconnu la *pinite* dans un porphyre argileux du pays de Salzbourg, en Tyrol.

On indique aussi la *pinite* en Dauphiné, associée à des cristaux d'épidote, d'axinite, de quarz (James.).

Werner ajoutoit, par appendice, à la *pinite*, un minéral brun rougeâtre, semblable au mica, trouvé par Breithaupt, dans une wacke avec pyroxène, à Schima, dans le Mittelgebirge ; ne connoissant pas cette substance, je ne saurois dire si ce rapprochement est exact. C'est encore à la *pinite* qu'on rapporte la *fuscite* de Schumacher, et une substance jaune verdâtre translucide, qui se trouve dans le granite du Pœnigstollen, près de Schnéeberg, en Saxe, et que plusieurs marchands saxons ont apportée à Paris, et vendue sous les noms de *pinite* et de *scapolite*. (LN.)

PINJEMI. Nom de l'AVOINE, chez les Tartares Mordwins. (LN.)

PINK. Nom anglais de l'ŒILLET. (LN.)

PINK-CATCHFLY. C'est, en Angleterre, le nom du *silene-armeria*, plante qu'on cultive dans les parterres. (LN.)

PINKNEA, de Persoon. V. PINCKNEYE. (LN.)

PINK-ROOT. Le *spigelia marylandica* est ainsi nommé en anglais, sans doute à cause de l'odeur de sa racine, qui sent l'ŒILLET. (LN.)

PINKSERBLOEM. Nom hollandais de l'IRIS FAUX-ACORE et du CRESSON DES PRÉS. (LN.)

PINKSTERNAKEL. C'est le nom du PANAIS, en Hollande. (LN.)

PINKSTERROOS. C'est la PIVOINE, en Hollande. (LN.)

PIN-LAM. Nom de l'AREC (*Areca catechu*, Linn.), en Chine. (LN.)

PINNA. C'est, à Ceylan, le nom du PÉRAGU FORTUNÉ (*clerodendrum fortunatum*, Linn.). Le *pinnakola* d'Hermann, est une autre espèce du même genre (*Clerod. infortunatum*), qui est spécialement nommée *peragu*, sur la côte du Malabar. (LN.)

PINNARIUS. Nom latin de l'animal de la PINNE MARINE. *Voyez* PINNIER. (DESM.)

PINNAS. Nom des ANANAS, aux Philippines. (B.)

PINNATIFIDE, *Pinnatifida*. Genre de plantes établi par Stackhouse, *Néréide britannique*, aux dépens des VARECS de Linnæus. Ses caractères sont : frondes gélatineuses, deux ou trois fois pinnées ; rameaux obtus portant la fructification, immergée à leur extrémité.

Ce genre rentre dans la première section du genre GIGARTINE de Lamouroux. Il renferme cinq espèces, dont fait partie le VAREC TRÈS-GRÊLE (*F. tenuissimus*, Turn.). (B.)

PINNATIPÈDES, *Pinnatipedes*. Famille de l'ordre des oiseaux ÉCHASSIERS, et de la tribu des TÉTRADACYLES. *Voyez* ces mots. *Caractères* : pieds médiocres ; tarses réticulés ; quatre doigts, trois devant ; un derrière ; les antérieurs totalement séparés, bordés d'une membrane découpée ; le postérieur articulé sur le tarse, plus haut que les autres, portant à terre sur le bout, ou seulement sur l'ongle, lisse ou pinné ; bec médiocre, entier, incliné à son extrémité. Cette famille est composée des genres FOULQUE, CRYMOPHYLE et PHALAROPE. *V.* ces mots. (V.)

PINNE, *Pinna*. Genre de coquilles de la classe des bivalves régulières, dont le caractère consiste à avoir la coquille à valves égales, cunéiformes, pointues à leur base, bâillantes supérieurement, à charnières sans dents, à ligament latéral fort long, et se fixant par un byssus.

Les espèces de ce genre sont célèbres à raison de leur *byssus*, qui a été filé de toute antiquité, et l'est encore, en ce moment, dans quelques lieux des bords de la Méditerranée. Ce sont des coquilles très-minces, très-fragiles, demi-transparentes, d'une contexture fort différente des autres coquillages. Leur forme approche d'un triangle fort allongé, dont les angles les plus voisins sont arrondis, c'est-à-dire d'un *jambon*, ce qui les a fait appeler *jambonneaux* par quelques auteurs. Leur surface est ordinairement chargée de côtes longitudinales, souvent écailleuses, moins saillantes sur les bords opposés à la charnière. Leurs valves sont peu bombées, et s'aplatissent cependant encore vers le bord supérieur, qui est constamment bâillant. La charnière embrasse presque la moitié d'un des longs côtés de la coquille. Elle n'a point de dents, et le ligament noir qui la ferme n'est appuyé que sur un rebord interne, à peine sensible. C'est de la partie positivement opposée à la charnière, que sort le byssus avec lequel l'animal se fixe aux rochers et autres corps durs qui se trouvent au fond de la mer. La presque totalité des autres coquilles semble être composée par des lames su-

perposées et imbriquées les unes sur les autres, et en conséquence leur épaisseur est souvent inégale, et leur cassure n'est jamais nette. Mais il paroît que celle des *pinnes* ne s'augmente que par la juxta-position d'une rangée de molécules calcaires sur le bord supérieur, ou par une espèce de cristallisation; et le résultat de ce mode de formation est une épaisseur constamment égale et une cassure à angle droit. Cette cassure, vue à la loupe, montre des stries très-fines, perpendiculaires au plan de la coquille, stries qui n'existent que dans un petit nombre de testacés, et qui fournissent un caractère propre à reconnoître cette coquille dans l'état fossile, en quelques petits fragmens qu'elle soit réduite. La formation de la coquille des pinnes mériteroit donc d'être étudiée avec plus de soin qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. *V.* pl. 1, fig. 6 de l'ouvrage de Poli sur les testacés des mers des Deux-Siciles, et le texte qui y a rapport.

La *pinne* est un des plus grands coquillages. On en voit, dit-on, de trois pieds de long. L'animal qui l'habite forme le genre CHIMÈRE de Poli. Il n'ouvre que très-peu sa coquille, et ne montre jamais au dehors que le muscle linguiforme avec lequel il file sa soie. Quatre muscles, placés aux deux extrémités opposées des valves, l'y tiennent attaché.

Les anciens, et même quelques modernes, ont fait sur les mœurs de la *pinne* des contes qui ne méritent pas d'être rapportés. Le pourvoyeur et le défenseur de la *pinne* n'est qu'un petit crustacé qui se met à côté d'elle à l'abri des attaques de ses ennemis, qui ne s'occupe en aucune manière de ce qui la regarde, qui se sauve dès qu'elle est attaquée, etc., etc. *V.* au mot PINNOTHÈRE.

Les *pinnes* s'attachent aux rochers par le moyen d'un grand nombre de fils très-fins et plus ou moins longs; c'est ce qu'on appelle le *byssus*. Là, elles bravent l'agitation des flots. Elles peuvent détacher ce byssus et aller se fixer par du nouveau dans un autre point; mais les moyens que la nature leur a donnés pour changer de place, sont trop foibles pour qu'elles en fassent souvent usage par l'effet de leur seule volonté. Elles restent ordinairement toute leur vie fixées au même point. La *pinne* de la Méditerranée, la seule dont on file le byssus, se trouve ordinairement à quatre à cinq toises de profondeur. Pour la pêcher, on se sert d'une espèce de râteau de fer qu'on appelle *crampe*. Ce râteau, dont les dents sont longues d'un pied et écartées de la moitié, est attaché à un manche proportionné à la profondeur de l'eau. En arrachant les *pinnes* par le moyen de cet instrument, on perd beaucoup de fils, qui se cassent trop court; mais il en reste toujours une partie qu'on peut immédiatement employer.

C'est presque uniquement en Sicile et en Calabre que l'on fabrique aujourd'hui le *byssus*. On en fait des étoffes, des bas, des gants d'une finesse et d'une beauté admirables, qui, à raison de la fermeté de leur tissu, garantissent du chaud et du froid mieux qu'aucune autre espèce d'habillement. On leur laisse ordinairement la couleur naturelle, qui est un brun brillant. Les fils étant extrêmement fins, il faut une très-grande quantité de coquillages pour fournir les matériaux d'une paire de bas, à plus forte raison pour faire un habit; aussi les articles de cette fabrique sont-ils chers, et ne peuvent-ils être regardés que comme un objet de curiosité. Chaque année le nombre de familles qui se livre à ce travail diminue; et si cela continue de même, bientôt il sera complétement abandonné.

Il semble, d'après les connoissances actuelles, que l'on pourroit régulariser la pêche des *pinnes*, et en multiplier prodigieusement les produits. Il ne s'agiroit que de se procurer une certaine quantité de *pinnes* prises, non avec la crampe, qui les blesse presque toujours mortellement, mais par le moyen des plongeurs qui couperoient leur byssus. Ces *pinnes* seroient déposées dans des parcs où l'eau auroit peu de profondeur, et où on pourroit aller tous les mois couper leurs fils. Bientôt ce lieu seroit extrêmement peuplé, car elles multiplient prodigieusement comme toutes les bivalves, et on s'en feroit un revenu considérable. Mais ce n'est pas à des peuples aussi peu industrieux, aussi ignorans que les Calabrois, qu'il est donné de perfectionner les arts. Ils ont besoin, avant de pouvoir se livrer à cet objet, de secouer bien des préjugés et de se donner une meilleure forme de gouvernement.

On mange les *pinnes* comme les *moules*. On en connoît une vingtaine d'espèces, dont les caractères différentiels sont très-peu saillans. La seule dans le cas d'être mentionnée ici, est la Pinne de la Méditerranée, ou Pinne commune, *Pinna nobilis*, Linn. *V.* pl. M. 23, où elle est figurée. (B.)

PINNHOLZ. La Bourgène et le Fusain portent ce nom en Allemagne. (LN.)

PINNIER. Animal des Pinnes. Il a le devant du manteau ouvert; un pied; point de tube propre à la respiration. (B.)

PINNIGÈNE. Saussure donne ce nom à une coquille bivalve, irrégulière, dont le test est formé de petites fibres très-serrées et perpendiculaires aux deux tables des valves, comme cela se voit dans la structure des coquilles appelées Jambonneaux ou Pinnes marines.

Il a trouvé cette coquille au mont Salève, et l'a figurée pl... tom... de ses *Voyages aux Alpes*. C'est un des fossiles

caractéristiques du calcaire du Jura, et on le retrouve partout où cette formation existe. C'est ainsi que nous l'avons observé, mon ami Lesueur et moi, au Cap-la-Hève, près du Hâvre, dans les couches d'argiles qui sont situées immédiatement au-dessous de la craie, et qui renferment aussi les moules d'un assez grand nombre de coquilles turriculées, et des trigonies. (DESM.)

PINNIPÈDES, *Pinnipedia*. Illiger forme, sous ce nom, un ordre et une famille de mammifères carnassiers, qui correspondent exactement à la famille des AMPHIBIES de la méthode de M. Cuvier, c'est-à-dire, qui renferment les seuls genres PHOQUE et MORSE. (DESM.)

PINNIPÈDES. Nom que l'on donne aux oiseaux dont les quatre doigts sont engagés dans une même membrane. (V.)

PINNITES, *Pinnites*. On donne ce nom aux coquilles fossiles du genre *pinne*. Pendant long-temps on a rapporté à ce genre une très-grande coquille, dont on trouve les débris dans la craie de Meudon, parce que la structure de cette coquille est absolument semblable à celle de la *pinne marine;* mais depuis peu M. De France a reçu une charnière de ce même fossile, qui, étant assez compliquée, détruit tout-à-fait le rapprochement qu'on avoit d'abord cru pouvoir faire. (DESM.)

PINNON. Nom vulgaire du MÉDICINIER MULTIFIDE, à Cumana. (B.)

PINNOTHÈRE, *Pinnotheres*, Latr., Léach, Lam.; *Cancer*, Linn., Fab. Genre de crustacés de l'ordre des décapodes, famille des brachyures, tribu des orbiculaires, ayant pour caractères : queue courte, de sept anneaux distincts dans les deux sexes; corps presque orbiculaire ou carré, avec les angles arrondis, un peu mou dans les femelles; yeux écartés entre eux, portés sur un court pédicule; les quatre antennes placées, sur une ligne transverse, contiguës; les latérales très-petites, insérées sous l'origine des pédicules oculaires, plus courtes et plus menues que les antennes intermédiaires; pieds-mâchoires extérieurs courbés sur le premier segment pectoral, celui qui leur sert d'attache, en formant un cintre; leur second article grand, arqué extérieurement; le quatrième ayant en dessous une division en manière d'appendice; les deux pieds antérieurs en forme de serres didactyles; les autres terminés en une pointe simple et crochue; ceux de la troisième paire, plus longs; deux pièces comprimées, presque foliacées, à la base inférieure de la queue des mâles; queue de la femelle, grande, prolongée jusqu'à la bouche, et presque orbiculaire.

Les anciens naturalistes, et quelques-uns des modernes, nous ont représenté les crustacés nommés *pinnother* ou *pinnoter*, *pinnophylax*, comme les sentinelles et les gardiens des mollusques du genre des *pinnes* ou jambonneaux, comme leurs commensaux et en quelque sorte leurs vivandiers. On supposoit qu'ils prenoient naissance avec eux; qu'ils étoient même essentiels à leur conservation; que ces mollusques, privés d'yeux et dont le sentiment a peu d'énergie, ayant tenu quelque temps leur coquille ouverte, afin que de petits poissons pussent y entrer, étoient avertis, lorsqu'il y en avoit une quantité suffisante, par une morsure que leur faisoit le pinnothère; qu'ils fermoient alors leur coquille et partageoient le butin avec lui. Cette opinion, évidemment fabuleuse, puisque ces mollusques, comme l'avoit remarqué depuis long-temps Rondelet, ne se nourrissent que de l'eau de la mer, et qu'on en trouve souvent de solitaires dans leur coquille, paroît remonter aux anciens Egyptiens. La représentation symbolique de la *pinne* et du *cancre*, désignoit un homme ou un père de famille, dont l'existence n'étoit fondée que sur les secours de sa famille. Mais quelle que soit la source de ces traditions erronées, le naturaliste n'en doit pas moins désirer de connoître quels sont les animaux qui y ont donné lieu. Camus, dans son Commentaire sur l'Histoire des animaux d'Aristote, formant le second volume de sa traduction française de cet ouvrage, articles *cancre petit*, *pinne*, *pinnotère*, avoit présenté, sur cette question, des réflexions très-judicieuses. Cet examen a pareillement fixé l'attention de M. Cuvier, et, dans sa dissertation critique ayant pour objet la détermination des écrevisses mentionnées par les anciens, il a discuté, avec cette éminente sagacité qui lui est propre, les témoignages relatifs aux pinnothères. Non-seulement il considère l'histoire qu'on en a donnée, comme le fruit de l'imagination, mais il semble croire encore que les anciens n'avoient pas d'idée bien arrêtée sur les crustacés qui sont l'objet de ces récits mensongers. La détermination de ces animaux lui paroît d'autant plus difficile, qu'il a trouvé dans les moules, le *crabe commun* et l'*étrille;* dans les cœurs, le *cancer strigosus* (*galathée*) de Linnæus; mais ce mode d'habitation n'est qu'accidentel. Il est bien reconnu que divers crustacés, à raison de la consistance plus foible de leur test, ou pour d'autres motifs, sont forcés de se choisir des domiciles particuliers, ordinairement mobiles, et notamment des coquilles, tant univalves que bivalves. Les pinnothères sont de ce nombre; mais ils diffèrent des *pagures* ou des *hermites*, en ce qu'ils n'habitent que des coquilles bivalves, et toujours de compagnie avec leurs véritables propriétaires: la même coquille

peut offrir plusieurs individus de la même espèce de ces crustacés parasites. « Les pinnes, dit Aristote (*Histoire des Animaux*, trad. de Camus, tom. 1, pag. 273), ont, dans leur coquille, l'animal appelé le *gardien de la pinne*; c'est une petite squille ou un petit cancre, qu'elles ne peuvent perdre sans périr bientôt elles-mêmes. » Il ajoute un peu plus bas : « Il naît, dans quelques testacés, des cancres blancs et fort petits : le plus grand nombre se trouve dans les espèces de moules dont la coquille est renflée; après, vient la pinne; son cancre se nomme le *pinnotère*. Il s'en trouve aussi dans les pétoncles et les huîtres. Ces petits cancres ne prennent aucun accroissement sensible, et les pêcheurs prétendent qu'ils se forment en même temps que l'animal avec lequel ils habitent. » Il dit encore un peu plus loin (*ibid.*, *pag.* 275) qu'il naît dans les cavités des éponges, de petits cancres semblables au gardien de la pinne; qu'ils y sont comme l'araignée dans sa retraite, et qu'en ouvrant ou fermant ces cavités à propos, ils y prennent les petits poissons. Ils les tiennent ouvertes pour y faire entrer leur proie, et ils les ferment aussitôt qu'elle y est entrée. Il est certain que les moules, les huîtres, les pétoncles de nos côtes maritimes, précisément cités par Aristote, renferment, du moins à une certaine époque de l'année, de petits crustacés généralement connus, semblables en tout à ceux qui, selon lui et plusieurs autres auteurs anciens, habitent les coquillages, et avec lesquels nous avons établi le genre *pinnothère;* que ces coquillages n'offrent point habituellement d'autres animaux de la même classe; que l'on trouve souvent dans certaines pinnes, soit d'autres pinnothères (*veterum*, Léach.; *cancer pinnotheres*, Forskaël) plus grands que les précédens, soit de petites salicoques (*caridion*, Arist.), et dont on connoît maintenant deux espèces; l'une nommée *custos*, par Forskaël, et l'autre *tyrrhenus* (*alpheus*, Risso) par Olivi. Nous savons encore que des *pagures*, des *porcellanes* se logent dans les éponges; et c'est probablement de ces crustacés qu'a parlé Aristote, dans le dernier passage de lui que j'ai rapporté; mais toujours est-il constant que le père de la zoologie a eu raison d'avancer que le gardien de la pinne étoit, soit un petit crabe, soit une petite salicoque. Selon M. Cuvier, cette expression disjonctive annonceroit qu'Aristote n'avoit point vu, par lui-même, le fait qu'il raconte, ou qu'il témoigneroit, à cet égard, de l'incertitude. Pline a confondu, sous le nom commun de pinnothère, les *pagures* et les espèces de notre genre pinnothère proprement dit. Il ne faut pas appliquer, ainsi que l'ont fait quelques auteurs, à ces derniers crustacés, un passage des halieutiques d'Oppien, où il raconte que le

cancre, lorsque l'huître vient à ouvrir sa coquille, met une pierre entre ses deux valves, afin qu'elle ne puisse se fermer, et qu'il ait ainsi la facilité d'y pénétrer et de dévorer son habitant. Dans un autre passage, et qui concerne directement les pinnothères, Oppien ne s'explique pas sur les habitudes de ces animaux, d'une autre manière que ses devanciers. Hasselquist, dans son Voyage au Levant (*traduct. franç.*, pag. 64), dit, à l'occasion de la pinne *muricata*, que la sèche est l'ennemi le plus irréconciliable du mollusque de cette coquille; mais que, heureusement pour lui, il y a toujours dedans une ou plusieurs écrevisses, qui se tiennent à l'entrée de la coquille, lorsque l'animal l'ouvre, et qui l'avertissent de la refermer, à l'approche de la sèche; aussi, continue-t-il, il permet, en revanche, à l'écrevisse de se loger dans sa coquille. On pense bien que ce crustacé n'a nullement besoin de cette autorisation pour s'y établir, et que les mouvemens brusques qu'il fait pour se soustraire au danger qui le menace aussi, peuvent effrayer l'animal de la pinne, et l'engager à se tenir clos. Cette écrevisse d'Hasselquist est probablement une espèce de salicoque ou de pinnophylace dans la manière de voir des anciens. Linnæus, d'après l'autorité de son disciple, mais sur des renseignemens vagues, avoit d'abord rangé ce crustacé dans sa division des *cancres macroures*; mais ensuite (*System. nat.*, 12.e édit.), soit qu'il ait voulu l'omettre, comme une espèce trop incertaine, soit qu'il ait cru qu'Hasselquist s'étoit trompé au sujet de la division à laquelle il appartient, il a fait de ce crustacé un *crabe* (*cancer pinnotheres*) *brachyure*, en lui donnant pour caractères ceux que Forskaël lui avoit imposés, et qu'il lui avoit communiqués dans une de ses lettres.

On trouve fréquemment, et plus particulièrement en hiver, des pinnothères dans les moules que l'on mange à Paris. Les femelles de ces crustacés y sont toujours dans un état analogue à celui où est une écrevisse qui vient de changer de peau, ainsi que l'a remarqué M. Bosc. Il paroîtroit que les *moules* sont alors quelquefois nuisibles à certaines personnes; et l'on attribue, mais probablement à tort, cette qualité malfaisante aux pinnothères; les autres habitudes de ces petits crustacés sont inconnues. Le docteur Léach a décrit et figuré, avec beaucoup de soin, dans son excellent ouvrage sur les crustacés *podophthalmes* de la Grande-Bretagne, plusieurs espèces de pinnothères. Les deux les plus communes, et que Gesner avoit bien distinguées, sont:

Le Pinnothère des moules, *Pinnotheres mytilorum*, Latr., *Gener. crust. et insect.*, *tom.* 1, *pag.* 135; *Pinnotheres varians*, Léach, *Malac. podoph. brit.*, *tab.* 14, *fig.* 9, 10, 11, le mâle;

Pinnotheres pisum, Latr., *ibid.*; Léach, *ibid*, *fig.* 1, 2, 3, la femelle. Cette espèce et celles que M. Léach nomme *cranchii Latreillii*, paroissent former une division particulière, remarquable en ce que les mâles ont le test un peu rétréci en devant, avec le chaperon plus avancé, arrondi et entier; la queue des deux sexes est proportionnellement plus large que celle des espèces de l'autre division. Ici, comme dans le *pinnothère des anciens*, le test du mâle et celui de la femelle sont presque carrés, avec les angles arrondis; le chaperon est peu avancé au-delà des yeux et un peu échancré; la queue des mâles est étroite, et souvent très-obtuse à son extrémité. Le pinnothère des moules a le test solide, blanchâtre, un peu marbré de roussâtre, lisse et luisant; les mains sont ovoïdes, unies, avec deux lignes de cils noirâtres en dessous; les doigts se terminent assez brusquement en une pointe crochue; le pouce est arqué et a une forte dent au côté interne, près de sa base; ce côté et le même de l'autre doigt, sont un peu ciliés; les cuisses des autres pattes ont leurs tranches supérieures et inférieures garnies d'une ligne de cils. La femelle (*cancer pisum*, Lin.?) est plus grande, avec le test un peu mou, roussâtre ou jaunâtre et presque orbiculaire; les mains des serres n'ont en dessus qu'une seule ligne de cils; on n'en voit pareillement qu'une aux cuisses des autres pattes, et qui est placée au bord supérieur; elle disparoît même quelquefois. Cette espèce est très-commune dans les moules et les modioles.

Pinnothère des anciens, *Pinnotheres veterum*, Bosc; Léach, *ibid.*, *tab.* 15, *fig.* 1–5; *Cancer pinnotheres*, Linn.; *Cancer pinnotheres*, Forsk. Ainsi que l'a déjà remarqué M. Cuvier, la figure, tab. 20, fig. 3, de Jonston, mentionnée comme synonyme par Linnæus, ne convient qu'à une espèce de *pagure* qui vit dans un alcyon: il faut lire, tab 7, fig. 5. Cette espèce est un peu plus grande que la précédente, avec le test presque carré, un peu plus large que long, un peu échancré en devant dans les deux sexes; le milieu de la queue de la femelle est un peu élevé en carène et comme noduleux. Ce dernier caractère est le plus distinctif; les pieds diffèrent un peu, selon les sexes. Ce pinnothère se trouve dans les *pinnes*, quelquefois aussi dans les *huîtres*.

Le Pinnothère pinnophyle de la première édition de cet ouvrage, décrit d'après Linnæus, est, je présume, une espèce de *dromie*. (*V.* ce mot.) La figure 27, planche 2, d'Herbst, qu'on a rapportée à cette espèce, me paroît devoir se rapporter au *pinnothère des moules*, mâle, ou à celui de quelque autre espèce très-voisine. (L.)

PINNOUX. C'est l'Alchimille commune. (ln.)

PINNULAIRE, *Pinnularia*. Les oryctographes ont donné

ce nom aux nageoires de poisson pétrifiées. *V.* au mot POISSONS FOSSILES. (B.)

PINOCCHIELLO. Nom italien de la VERMICULAIRE BRULANTE, espèce d'ORPIN, *Sedum acre*, L. (LN.)

PINO-GUACU. Nom brasilien du PAPAYER. (LN.)

PINO et PIGNO. Noms italien et espagnol des PINS. (LN.)

PINOL. Nom du MÉDICINIER CATHARTIQUE, à la Havane. (B.)

PINOT. PALMIER qui croît à Cayenne dans les terres noyées, et des cendres duquel les sauvages se servent en guise de sel. (B.)

PINOPHILE, *Pinophilus*. Genre d'insectes, de l'ordre des coléoptères, famille des brachélytres, établi par M. Gravenhorst dans sa monographie des coléoptères microptères, et qu'il a réuni dans des supplémens au même ouvrage, au genre *lathrobie*. Il n'étoit établi que sur une seule espèce, *latipes* et qui forme la première famille de ce genre. (L.)

PINPERNAU. *V.* PIMPERNAUD. (DESM.)

PINQUIN. L'on trouve le nom du *pingouin* écrit de cette manière dans quelques ouvrages. (S.)

PINSART, PINSARD ou PINCHARD. Noms vulgaires du PINSON, aux environs de Niort et dans la Normandie. (V.)

PINSAR. *Voyez* KINSON. (DESM.)

PINSON, *Fringilla cœlebs*. *Voyez* l'article FRINGILLE, page 221. (V.)

PINSON D'AFRIQUE. C'est, dans Séba, le *pinson jaune et rouge*. Voy. *ibid.*, page 253. (V.)

PINSON D'ARTOIS. Salerne donne cette dénomination au PINSON D'ARDENNES. *V. ibid.*, pag. 226. (V.)

PINSON D'AUVERGNE. Dénomination du BOUVREUIL, en Saintonge. (V.)

PINSON DE BAHAMA. *V.* PASSERINE VERDINÈRE et TANGARA MULTICOLOR. (V.)

PINSON DE BARBARIE. Nom vulgaire du CASSE-NOIX dans les environs de Niort. (V.)

PINSON DES BOIS (PETIT). Nom que portent, en Lorraine, les GOBE-MOUCHES NOIR et A COLLIER. *V.* MOUCHEROLLE. (V.)

PINSON BRUN, *Fringilla flavirostris*, Pallas, Lath. Je me suis trompé, comme quelques autres, sur ce pinson, et c'est à quoi l'on n'est que trop souvent exposé, lorsqu'on fait mention d'un oiseau qu'on n'a point vu en nature. Quand j'ai parlé de cet oiseau à l'article *fringille*, page 252, je croyois

que c'étoit un *sizerin*, dont la description n'étoit pas complète, et non pas une espèce distincte; mais présentement que je l'ai sous les yeux, je puis assurer le contraire, et qu'il est tel que Pallas l'a décrit. Cet oiseau, qui est presque de la taille du *pinson commun*, a le bec brun à la pointe, et de couleur de cire jaune dans le reste; toutes les parties supérieures d'un brun sombre, plus clair en dessous du corps; les plumes de la poitrine et du devant du cou, d'un rouge rosé à leur extrémité; les pennes alaires et caudales, noirâtres et bordées de gris à l'extérieur (les secondaires, d'un gris blanc chez l'individu que je décris); la queue un peu fourchue, et les pieds noirâtres. Cette espèce, que Pallas a rencontrée dans le nord-est de la Sibérie, en émigre aux approches de l'hiver, et se retire dans les parties sud de cette contrée, où elle cherche sa nourriture devant les granges, étant un oiseau aussi familier que notre pinson. Il est commun, dans cette saison, aux environs de Jenisey; mais il retourne dans le nord à la même époque que les ortolans se retirent. On ne le voit pas en Russie; mais, selon Latham, on le trouve en Norwége, où il porte le nom de *graa-irrish*, et en Suède où il est connu sous celui de *riska*. Le *pinson brun* de Buffon ne seroit-il pas une femelle de cette espèce? (V.)

PINSON BRUN HUPPÉ. *V.* Linote huppée, article Fringille, page 209. (v.)

PINSON DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *V.* Gros-bec de Coromandel. (v.)

PINSON DE LA CAROLINE, *V.* Touit. (v.)

PINSON CENDRÉ DES INDES. *V.* Linote gris-de-fer, article Fringille, pag. 209. (v.)

PINSON DE CHARDON. Nom vulgaire du Chardonneret, parce qu'il mange la graine du chardon. (v.)

PINSON DE LA CHINE. *Voyez* l'article Fringille, page 252. (v.)

PINSON DE DANEMARCK. *Voyez* Pinson d'Ardennes. (v.)

PINSON DORÉ. Nom appliqué au Chardonneret, d'après la couleur jaune de ses ailes. (s.)

PINSON A DOUBLE COLLIER. *Voyez* l'art. Fringille, page 253. (v.)

PINSON D'ESPAGNE. Dénomination vulgaire du Gros-bec, en Saintonge. (s.)

PINSON ÉTRANGER. C'est, dans quelques cantons, le Pinson d'Ardennes. (v.)

PINSON FRISÉ. *V.* l'article Fringille, p. 253. (v.)

PINSON A GORGE BLANCHE. *Voyez ibid.*, page 227. (v.)

PINSON GRIVELÉ. *V.* l'article PINSON, p. 228. (V.)

PINSON (GROS). Nom que le GROS-BEC porte en Saintonge. (V.)

PINSON A GROS-BEC. Dénomination vulgaire du GROS-BEC D'EUROPE. (V.)

PINSON DE LA JAMAÏQUE. *V.* BONANA, à l'article FRINGILLE, page 242. (V.)

PINSON JAUNE ET ROUGE. *V.* l'article FRINGILLE, page 253. (V.)

PINSON JONQUILLE, *Fringilla jonquillacea*, Vieill. Cette espèce, qu'on rencontre en Afrique, a la tête noire; la gorge blanche à son origine; toutes les parties postérieures d'un jaune jonquille; le dessus du cou et du corps, d'une couleur de rouille; les pennes alaires et caudales, brunes et frangées de gris blanc à l'intérieur; le bec d'un brun plombé; les pieds d'un gris jaunâtre clair. Taille, un peu supérieure à celle du pinson commun. (V.)

PINSON A LONG BEC. *V.* l'art. FRINGILLE, p. 253. (V.)

PINSON MAILLÉ ou MOLONASSE. C'est le nom du GROS-BEC (*Loxia coccothraustes*) dans la Sologne. (DESM.)

PINSON DE MER. Catesby nomme ainsi l'OISEAU TEMPÊTE. *V.* PÉTREL. (S.)

PINSON DE MONTAGNE. *V.* PINSON D'ARDENNES, article FRINGILLE, page 226. On donne aussi ce nom au CASSE-NOIX. (V.)

PINSON DE MONTAGNE (GRAND). *V.* PASSERINE GRAND-MONTAIN. (V.)

PINSON DE MONTAGNE (PETIT). Dans Albin, c'est le PINSON D'ARDENNES. (V.)

PINSON MONTAIN. *V.* PINSON D'ARDENNES, article FRINGILLE, page 226. (V.)

PINSON DE NEIGE. *Voyez*, ibid., page 229. (V.)

PINSON NOIR et JAUNE. *V.* GROS-BEC DE COROMANDEL. (V.)

PINSON NOIR AUX YEUX ROUGES. *V.* TOUIT. (V.)

PINSON-PIE DES MONTAGNES (PETIT). C'est, dans Albin, la dénomination de l'ORTOLAN DE NEIGE. (S.)

PINSON ROUGE. Nom vulgaire du BOUVREUIL. (V.)

PINSON ROUGE (PETIT). *V.* GROS-BEC BRUNOR. (V.)

PINSON ROUGE et BLEU DU BRÉSIL. C'est, dans Edwards, le nom du GRENADIN. (V.)

PINSON ROYAL. Le GROS-BEC porte, dans le Maine, cette dénomination vulgaire. (S.)

PINSON DE TEMPÊTE. C'est le PÉTREL, dit l'OISEAU DE TEMPÊTE. *V.* PÉTREL. (S.)

PINSON A TÊTE NOIRE ET BLANCHE. *Voyez* TANGARA MULTICOLOR. (V.)

PINSON VARIÉ DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. *V.* TOUIT, article FRINGILLE, page 255. (V.)

PINSON AU VENTRE BLEU. Nom du BENGALI BLEU, dans Edwards. (V.)

PINSON DE VIRGINIE. C'est la femelle de la PASSERINE DES PÂTURAGES. *V.* PASSERINE. (V.)

PINSONNÉE. Nom d'une chasse qu'on fait aux petits oiseaux. *V.* l'article *Moineaux* au mot FRINGILLE. (V.)

PINSONNÉE, PINSONNIERE. Noms vulgaires de la MÉSANGE CHARBONNIÈRE. *V.* ce mot. (V.)

PINTADE. Les marchands donnent ce nom à une coquille du genre des AVICULES, qui paroît être le jeune âge de celle qui donne des perles, de *l'Ostrea margaritacea*, Linn. *V.* au mot AVICULE et au mot HUÎTRE. On donne aussi ce nom à la FRITILLAIRE. (B.)

PINTADE. Ce nom est aussi donné à une coquille du genre PORCELAINE, la *cypræa vitellus.* (DESM.)

PINTADE. Oiseau. *V.* PEINTADE. (S.)

PINTADE. Espèce de *serpent* du genre ANGUIS. *V.* ce mot. (DESM.)

PINTADO des Anglais et des Portugais, que des traductions ont rendu en notre langue par *peintade*, est l'oiseau aquatique auquel on a donné le nom de DAMIER. *Voyez* PÉTREL. (S.)

PINTOU ROUSSON. C'est le SQUALE ROUSSETTE, à Nice. (DESM.)

PINULE. Synonyme de FOLIOLES, dans les feuilles composées. (B.)

PINUS. L'histoire des arbres de la famille des conifères est extrêmement diffuse dans les ouvrages des auteurs anciens. Chez les Grecs, des espèces qui rentrent dans le genre pin, sont appelées tantôt *peuce*, tantôt *pitys*. Théodore Gaza, auteur grec, traduit le premier nom par *pinus*, et le second par *picea*. Selon d'autres auteurs, il faut une traduction contraire, et établir *pinus* pour *pitys*, et *picea* pour *peuce*. Aussi, les commentateurs sont-ils extrêmement en mésaccord. P. Bellon du Mans contribua à cette confusion; André Matthiole le taxe de n'avoir pas été dans tous les pays où il dit avoir voyagé, et de dire exprès ce que les autres n'ont pas dit, pour se faire un nom, et pour attraper quelque

bon bénéfice. Théophraste nomme les (1) pins *peuce*, et les divise en domestiques et sauvages; il partage ceux-ci, 1.° en *maritimes*, qui ont les feuilles plus foibles, plus menues, la pomme ronde, et s'ouvrant aisément, l'écorce lisse, et la meilleure pour tanner les cuirs; et, 2.° en montagnards, qui sont plus résineux, plus hauts, plus droits, de matière plus massive, et à pommes oblongues, serrées, plus dures, plus difficiles à ouvrir. Le même auteur nomme *strobilus* la pomme des *peuce;* et, d'après Galien, les Grecs l'appeloient aussi *conos*, *conaria* et *cocculus;* et il la met au rang des fruits qui se mangent; d'où l'on doit conclure que le *peuce* domestique de Théophraste ne peut-être que notre pin à pignon (*pinus pinea*); encore cultivé en Italie, en Grèce, etc. Il est impossible de dire les espèces dont Théophraste a voulu parler sous les noms de *peuce maritimes* et de *peuce montagnards.* Cependant, on peut croire qu'il a compris sous ces noms les pinus *sylvestris*, *maritima*, *halepensis*, etc. Théophraste mentionne encore un arbre semblable au *peuce*, qui croissoit en Macédoine, et le distingue en mâle et femelle, d'après la grandeur de ses feuilles; le mâle étoit moins élevé, à feuilles dures; il produisoit un bois dur, dont on faisoit usage. Il paroît que c'étoit le mélèze.

Pline est très-confus dans son histoire des arbres verts qu'il décrit; savoir: *pinus*, *pinaster*, *picea*, *larix*, *abies*, *tæda* et *taxus*, attribuant souvent aux uns ce que les Grecs ont dit des autres; et même, on le taxe d'avoir pris pour une espèce différente, ce qui n'est qu'une partie d'une autre espèce; le *tæda* est dans ce cas. Son *pinus*, outre la plus petite des espèces cultivées et sauvages, de Théophraste, en renferme plusieurs autres difficiles à reconnoître. Matthiole, pense que le *pinus tarentina* de Pline, est notre PIN CEMBRO; mais, C. Bauhin veut que le cembro soit le téda (ou *tæda*) de Pline, et Mathiole que ce soit le pin ordinaire; ce qui n'est pas l'avis d'autres botanistes, au dire desquels Pline a voulu parler du sapin, sous le nom de *tæda.* Quant au pinaster de Pline, ce n'est autre chose que son pin sauvage, plus haut, plus droit, et qui croissoit à la fois dans les plaines et sur les montagnes; ses pommes portoient le nom de *pytides.* Quelques auteurs ont cru que ce pinaster étoit le *pinus montana;* mais d'autres, plus dignes de foi, nient que cela soit, et prétendent même que ce pin étoit inconnu à Théophraste, qui, sous le nom de *pitys agria*, a désigné une autre plante.

---

(1) Je lis dans le Tableau du Règne végétal par Ventenat, à l'article PIN (Pl.) *Pinus* vient peut-être de *Pinos*, employé par Théophraste pour désigner le même arbre.

On peut conclure de ce que Théophraste, Pline, Dioscoride, etc., ont dit des *pitys* ou *peuce*, et des *pinus*, *pinaster* et *picea* qu'ils n'ont eu en vue que des espèces de pins, et qu'un très petit nombre seul de nos pins sont reconnoissables dans leurs écrits. L'on conçoit donc que de longs commentaires à ce sujet ne nous mèneroient qu'à une conclusion douteuse, et plus sujette à la critique. Les auteurs modernes sont eux-mêmes très-embarrassés pour caractériser les espèces de pins que nous connoissons, et j'ose dire que l'on est loin d'avoir bien décrit les espèces même les plus communes. Lorsque Linnæus fit paroître son *Species plantarum*, on ne connoissoit qu'un très-petit nombre d'espèces de pins, et l'on ne fut point choqué de voir réunis en un seul genre (*pinus*), les pins, les sapins, le cèdre et le mélèze, que tous les botanistes avoient séparés jusque-là, et dont Tournefort avoit fait ses trois genres: *pinus*, *larix* et *abies*, qui se distinguent au premier coup d'œil par la disposition de leurs feuilles. Adanson, puis Salisbury, sont revenus sur cette réunion de Linnæus, mais sans succès, auprès des éditeurs des diverses éditions du *Species plantarum*. Willdenow a suivi avec Lambert la distribution de Linnæus. Persoon s'est contenté de diviser le genre PIN en trois groupes principaux, qui répondent aux trois genres de Tournefort. Jussieu réunit l'*abies* et le *larix*.

Je dois prévenir que C. Bauhin, à l'article *pinus* de son Pinax, et après avoir indiqué les espèces de pin, mentionne quelques graines exotiques, parmi lesquelles sont les pignons d'Inde, fruit du *croton tiglium*; il rapproche aussi des pins, le cachi *arbor spinosa*, etc., de Scaliger, dont le fruit est appelé *ciccara*. Cet arbre, dont la description se retrouve dans Dalechamps, paroît être le JACQUIER ou arbre à pain; son fruit est de la grosseur de la cuisse, et long d'un pied; sa surface raboteuse, comme celle des cônes de pins. Il renferme deux à trois cents pommes, qui contiennent chacune une amande grosse comme une châtaigne, et bonne à manger.....

Il faut encore remarquer: 1.° que Molina avoit placé le *pin* du Chili (*araucaria*, Juss.; *columbea*, Salisb.; *dombeya*, Lk.), dans le genre *pinus*; 2.° que la plante dite *pin de la Chine* forme le genre *belis* de Salisbury; 3.° que le pin de Norfolk constitue le genre *Eutassa*, aussi de Salisbury; 4.° enfin, que le *pinus abies*, de Loureiro (*P. dammara*, W.), remarquable par ses feuilles simples et opposées, est le type du genre *agathis*, encore de Salisbury; d'où il suit que cet auteur anglais a divisé les pins en cinq genres: *abies*, *agathis*, *belis*, *eutassa*, et *pinus*. *V.* PIN. (LN.)

PIOCHET. Nom vulgaire de notre GRIMPEREAU. *Voyez* ce mot. (V.)

PIOLUN. Nom polonais de l'ABSINTHE (*Artemisia absinthium*). (LN.)

PIOMBO. Nom du PLOMB, en italien. (LN.)

PION ou **PIONE**. Nom de notre BOUVREUIL, en Lorraine. *V*. ce mot. (V.)

PIONE. Synonyme de PIVOINE. (B.)

PIONET. Nom vulgaire du GRIMPEREAU. (V.)

PIOPPO et **PIOPPA**. Noms italiens du PEUPLIER. On nomme *pioppetto* le TREMBLE. (LN.)

PIORLIN. Nom commun du CHEVALIER A PIEDS ROUGES, dans le département de l'Ain. Buffon dit qu'on l'appelle *courrier* sur les bords de la Saône. *Piorlin* vient, sans doute, du cri de cet oiseau, qu'on pourroit exprimer par le mot *pior*. (DESM.)

PIOT, le DINDON; **PIOTO**, la DINDE, en Languedoc. (DESM.)

PIOULAIRE (le). Nom patois du CANARD SIFFLEUR, *Anas penelope*, L. Il est commun dans les marais et sur les étangs des environs de Narbonne (département de l'Aude), où il niche quelquefois. *V*. l'article CANARD. (DESM.)

PIOUMBIN. Nom du MERLE D'EAU, dans le Piémont, et du CASTAGNEUX, à Turin. (V.)

PIOUNS. Un des noms de la SITTELLE, en Piémont. (V.)

PIOUQUEN, *Otis hilensis*, Lath. Espèce d'OUTARDE. *Voy*. ce mot. Molina est le premier et encore le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau; on le voit presque toujours en troupes dans les plaines du Chili, et plusieurs habitans l'y nourrissent en domesticité. On l'y appelle *piouquen*. Sa grosseur surpasse celle de l'*outarde* commune; mais il en diffère, ainsi que des autres espèces du même genre, par ses pieds divisés en quatre doigts, dont un est en arrière, au lieu que les *outardes* n'ont que trois doigts, tous placés en devant. Le plumage est blanc, excepté sur la tête et le haut des ailes qui sont de couleur grise, et les grandes pennes des ailes qui sont noires.

Le *piouquen* se nourrit d'herbes; ce n'est qu'à la deuxième année qu'il est en état de propager son espèce, et la ponte consiste en six œufs blancs, plus gros que ceux de l'*oie*. (S.)

PIOUROUSA. Un des noms piémontais du PIPI ROUX. (V.)

PIPA. Nom spécifique d'un CRAPAUD de Cayenne. On l'a établi comme type d'un genre, dont les caractères sont: pattes postérieures de la longueur du corps; les doigts antérieurs libres, très-longs, arrondis et égaux. (B.)

PIPAA et **PIÊGRAES**. Noms que l'on donne, en Norwége, au GALÉOPE PIQUANT, *Galeopsis tetrahit*, L. (LN.)

PIPAL. C'est le FIGUIER du Bengale. (LN.)

PIPAL. C'est le CRAPAUD de Surinam. *V*. PIPA. (L.)

PIPANGAI. C'est l'ANGUINE. (B.)

PIPARE, *Piparea*. Arbre à feuilles alternes, presque sessiles, ovales, dentelées, terminées par une longue pointe mousse, et accompagnées de deux stipules étroites et caduques.

Cet arbre, dont on ne connoît que les fruits, qui sont des capsules rouges, panachées de vert, à trois côtés, à trois valves, contenant plusieurs graines cotonneuses, se trouve dans les forêts de la Guyane. (B.)

PIPARUUTI. Nom du RAIFORT, *Cochlearia armoracia*, L., en Finlande. (LN.)

PIPATS. Nom russe du COQUELICOT, *Papaver rhœas*. (LN.)

PIPA-TSAO. Nom donné, à la Chine, à une espèce de GRATIOLE, *Gratiola hyssopioides*, Lour. (LN.)

PIPE. Poisson du genre SYNGNATHE. (B.)

PIPEAU. Les jardiniers, dans quelques départemens, appellent ainsi la POTENTILLE RAMPANTE, dont ils ont souvent beaucoup de peine à débarrasser leurs cultures. *V*. au mot POTENTILLE. (B.)

PIPÉE. On doit les agrémens de cette chasse à l'antipathie que la plupart des oiseaux qui se perchent, ont pour les *hiboux* et les *chouettes* : le *geai* surtout, montre un courage héroïque, lorsqu'après avoir ouï la *chouette*, il entend les sons plaintifs de l'oiseau que le *pipeur* fait crier. Plein du désir de combattre son ennemi, il s'approche en silence, les plumes hérissées, les yeux en feu, voltige d'arbre en arbre, saute de banche en branche, de l'arbre à terre, et fond avec impétuosité sur la cabane, en jetant un cri réservé pour l'instant du combat.

La saison la plus favorable est l'automne; car on ne réussit guère au printemps et en été, temps où les oiseaux sont maigres et occupés de leur progéniture. D'ailleurs, on ne pourroit prendre que les pères et mères, et ce seroit anéantir l'espoir de l'arrière-saison, puisqu'en les détruisant on détruit leur couvée.

On distingue trois sortes de *pipées* : la *pipée prématurée*, c'est celle de l'été dont je viens de parler; elle se fait dans le temps de la maturité des merises. La seconde est la *pipée de saison ;* son époque est celle où les oiseaux se disposent à voyager,

et que l'on nomme *passage;* alors la chasse réunit tous les avantages, agrément, réussite, abondance et morceaux friands. Les oiseaux que l'on y prend sont gras, d'un goût exquis; tels sont les *grives*, les *rouge-gorges*, qui, nombreux à cette époque, présentent le moment le plus favorable pour leur faire la chasse. La troisième se nomme *pipée tardive;* elle se fait au mois de novembre. Dans celle-ci, le *pipeur* est obligé de couvrir sa cabane de branches, pour suppléer aux feuilles; on y prend très-peu de *rouge-gorges*, mais beaucoup de *geais* et autres oiseaux dont le passage est tardif. On ne fait pas la pipée pendant l'hiver, non-seulement parce qu'il n'y a plus d'oiseaux dans les bois, mais encore parce que la glu s'endurcit et ne peut s'attacher aux plumes.

Le meilleur moment pour commencer la pipée, dépend de la saison: on la fait ordinairement deux fois par jour, le soir et le matin; il suffit de dire qu'il faut qu'elle soit tendue une heure ou cinq quarts d'heure avant le soleil couché et avant le soleil levé. On commence à piper dès qu'on entend rôder le *merle*, et le soir jusqu'à ce que la nuit soit close; ensuite on la fait pour attirer les *hiboux* et les *chouettes*, s'il y en a aux environs. On pipe le matin jusqu'à huit ou neuf heures, un peu plus tard même si le temps est couvert, et s'il ne pleut ni ne vente. Il est des personnes qui pipent toute la journée; mais c'est gâter la pipée pour plus de huit jours, parce que les oiseaux accoutumés aux cris de la *chouette* et du *hibou*, ne s'approchent plus, et se contentent de crier de loin. Il ne faut donc pas passer les huit à neuf heures dans la *pipée tardive;* et on doit, dans la *pipée de saison*, cesser même avant huit heures, parce que le soleil étant déjà chaud, dessèche les gluaux. On doit s'abstenir de piper trop tôt le soir, parce que les oiseaux ne venant au bois que pour se coucher, sont alors dispersés dans les vignes et les campagnes; en outre, s'ils entendent piper long-temps de loin, ils se familiarisent avec la voix de l'*appeau*, sont moins pressés d'approcher, n'approchent même qu'avec défiance; et pour peu que le pipeur donne un faux ton, ils se retirent en faisant un cri qui sert de signal aux autres de se tenir sur leurs gardes, et tous disparoissent. Il est nécessaire le matin de piper incontinent après l'aurore, parce qu'en attendant plus tard, les oiseaux quittent les bois pour aller chercher leur nourriture dans les champs, et n'y reviennent qu'après s'être rassasiés, ce qui n'est qu'au milieu du jour; alors le pipeur a été contraint, par l'ardeur du soleil, de détendre promptement. Il faut aussi éviter la proximité des pipées; car, si l'on s'entend d'une pipée à l'autre, ou qu'on pipe plus d'une fois pendant huit jours dans le même endroit, les oiseaux n'y viendront

plus qu'en petit nombre, et même se contenteront de criailler de loin. Les momens précieux pour la pipée, sont le matin au lever du soleil, et le soir à son coucher; le matin, avant que les oiseaux soient sortis du bois; le soir, au moment qu'ils y rentrent pour se coucher. Ils se donnent, à ces deux époques du jour, plus de mouvement, et sont plus disposés à se prendre; aussi, dès qu'on commence à piper, ils s'approchent plus volontiers.

Par le mot *piper*, on doit entendre l'art d'appeler les oiseaux en contrefaisant les cris de la *chouette* ou du *moyen duc.* Bien piper est bien imiter la *chouette*, au moyen d'*appeau à languette* ou d'une feuille de *chiendent;* mais piper avec art est l'écueil de beaucoup d'*oiseleurs* et la ruse la plus fatale pour les oiseaux; malgré leur inimitié connue, depuis les plus foibles jusqu'aux plus forts, pour les *hiboux*, ils s'y connoissent trop bien pour venir indifféremment quand on pipe bien ou mal. Avant de contrefaire les cris de la *chouette*, on commence par exciter la curiosité des oiseaux en *fouant*, ce qui attire les petits oiseaux et les dispose à tomber à la *pipée* aux premiers coups d'*appeau;* cependant il est possible de prendre beaucoup d'oiseaux de toute espèce sans piper. On en trouve un exemple dans l'*Aviceptologie française.* Voyez page 134 et suiv.

Frouer est exciter, en soufflant sur une machine quelconque, un bruit qui imite ou le cri de quelque oiseau, ou son vol, ou le *couchement* de la *chouette.* Quoiqu'il ne soit pas si difficile de frouer que de piper, il faut encore de l'expérience pour y réussir. On ne peut se flatter de bien frouer, si on n'imite les différens cris des *geais*, des *merles*, des *draines*, etc.; si on ne les imite dans les momens où ces oiseaux peignent l'envie de se venger, leur crainte, et appellent les autres à leur secours. Ces cris sont alors bien différens de ceux qu'ils jettent lorsqu'ils s'appellent mutuellement; ce sont donc ces divers sons qu'il faut étudier et exécuter fidèlement, pour avoir une réussite complète.

On froue de diverses manières : 1.° en soufflant dans une feuille de lierre à laquelle on fait un trou rond avec les dents, l'ongle ou un couteau, en levant la principale côte du milieu à un tiers de distance de la queue, de la largeur de ce trou, qui est rond à y passer un grain de chenevis. En soufflant dans cette feuille, pliée en deux dans sa longueur, on contrefait un petit oiseau qui appelle les autres à son secours, ce qu'il ne fait que lorsqu'il a rencontré l'ennemi commun, soit *hibou*, soit *chouette* ou autres. D'abord que ce petit oiseau fait ce cri, tous les autres s'animent et accourent en foule. 2.° On froue avec la lame d'un couteau, dont on applique le tran-

chant en long sur les deux lèvres, et pour lors on contrefait un *moineau* qui fait un cri dès qu'il aperçoit l'ennemi. 3.° On fait un petit *sifflet* avec un peu de cire et une plume de *corbeau*, de *pigeon* ou de volaille, et l'on s'en sert à frouer. 4.° On en fait un autre qui a un trou par-dessus et au bout, et on diversifie les tons en posant le doigt dessus et le relevant alternativement; avec ce sifflet on contrefait aisément une *mésange* en colère. On froue d'abord assez fort, pour que les oiseaux éloignés entendent bien; on diminue la force des tons à mesure qu'on s'aperçoit qu'ils approchent: on imite ensuite les cris du *geai*, de la *pie*, du *merle* et de la *draine*, ayant soin de temps à autre de contrefaire, en suçant ses lèvres, ceux de quelques petits oiseaux. L'on doit saisir avec empressement les premiers qui se prennent, pour les faire crier dans le besoin, en leur serrant un peu les ailes.

Après avoir froué quelque temps, pendant lequel on prend souvent beaucoup d'oiseaux, surtout des *rouge-gorges*, on donne quelques coups de pipeau pour contrefaire la *chouette;* mais le pipeur ne doit le faire que quand il voit les oiseaux dans son voisinage; il doit forcer jusqu'à un certain point les coups qu'il entremêle de tremblemens, et les diminuer à mesure que ceux-ci approchent. Suivant l'auteur de l'*Avicep-tologie*, il ne faut point commencer à piper fort, pour se faire entendre des oiseaux éloignés, parce que, dit-il, les oiseaux prévenus par le frouement sont attentifs; et s'il arrivoit qu'on vînt à piper fort, intimidés alors par les cris menaçans de la *chouette,* ils se contenteroient de criailler de loin, sans vouloir approcher; en outre, si les premiers coups, devant être forts, venoient à être faux, ils les éloigneroient et tromperoient l'espoir du pipeur. On doit donc commencer par piper doucement, laisser une demi-minute d'intervalle entre chaque cri; et il faut que les sons aient quelque chose de lugubre et de plaintif; on diminue après cela l'intervalle qui se trouve entre les coups, jusqu'à ce qu'on soit parvenu par degrés à rendre les cris les plus ordinaires de la *chouette;* c'est pourquoi il faut qu'un pipeur en ait entendu, et qu'il soit familiarisé avec les différens tons, pour pouvoir les bien imiter: des cris petits, coupés, doux et tremblans, enhardissent les oiseaux et les font donner à l'envi l'un de l'autre. Pendant que l'on pipe, on froue aussi, et l'on doit faire crier de temps à autre quelques petits oiseaux, en changeant, autant qu'on le peut, d'espèce; car chacun attire sa race. Cependant il en est qui en font venir d'autres: le *pinson* attire les *grives*, les *merles*, les *geais*, les *pies;* les *geais* font approcher les *pies* et les *corneilles*, et font souvent un tel vacarme, qu'ils étourdissent et rebutent les autres; le *rouge-gorge* attire presque tous les autres

oiseaux, et fait peu de bruit. Comme plusieurs peuvent nuire et pincer avec leur bec, on les tient par les deux ailes qu'on leur joint sur le dos, ce qui les empêche de blesser; cette position a, de plus, l'avantage qu'ils ne font point de bruit avec les ailes : de plus, on leur casse une mandibule du bec. On doit aussi cesser de temps à autre, pendant deux ou trois minutes, les cris de la *chouette*, et l'on froue doucement pendant ces intervalles, ou l'on imite les cris du *geai*, du *merle*, du *pinson*, etc. Il faut tâcher de contrefaire soigneusement ces espèces d'oiseaux, parce qu'ils sont ordinairement les agresseurs, et que leurs cris amènent tous les autres.

Il résulte de ce qui est dit ci-dessus, que pour être bon pipeur, on doit commencer par frouer fort, et affoiblir ses tons à mesure que les oiseaux approchent, piper ensuite lentement et augmenter par degrés les coups qui doivent être entrecoupés de quelques tremblemens. Lorsque les oiseaux paroissent animés, il faut piper doucement et lugubrement, ce qui se fait en ne laissant devant la bouche que très-peu d'intervalle entre les deux mains qui tiennent la feuille. Enfin, on doit s'abstenir de piper trop fréquemment, ce qui épouvante les oiseaux.

Quant aux *pipeaux*, on en fait de plusieurs sortes, soit avec de l'écorce de merisier bien ratissée et polie avec le couteau ou le canif; on la met entre deux morceaux de plomb propres à mettre dans la bouche, de la largeur d'un quart de pouce et de la longueur de dix-huit lignes; soit avec un morceau de coudrier que l'on fend et qu'on rejoint après avoir aplani les deux parties séparées, et en avoir levé une petite partie très-mince, qu'on appelle *languette*, de la longueur de sept à huit lignes. Après l'avoir rétréci avec la pointe du canif, et avoir fait une ouverture suffisante à ces deux parties, pour faire passer l'air entre-deux, on les rejoint et les lie par les bouts avec une ficelle, puis l'on s'en sert pour *piper*; si l'on veut grossir le ton, on augmente l'ouverture. Il est encore d'autres *pipeaux* qu'on appelle *appeaux à languettes*, dont on peut voir la description et les figures, ainsi que de ceux à *frouer* dans l'*Aviceptologie française*, pl. 7 et 8, pag. 35 et 39, et que nous passons sous silence pour en venir à celui dont se servent les oiseleurs modernes; c'est ce fatal *appeau* qui conduit à leur fin presque tous les oiseaux qui ont juré une haine mortelle à la *chouette* et au *moyen duc*; cet *appeau* n'est qu'une *feuille de chiendent*. Comme il en est de deux sortes, l'on doit choisir celui qui est doux, sans poil, dont la feuille est fort mince, qui n'a qu'une légère côte dans son milieu, et qui ne fait pas le carrelet; l'autre qui a du poil fait ordinairement saigner les lèvres. Les moyennes feuilles sont celles

que l'on doit préférer ; car les feuilles radicales offrent à l'air par leur épaisseur, trop de résistance, ne donnent que des sons durs et criards ; et celles qui sont les plus proches de la cime donnent des faux tons, en se cassant et se déchirant par trop de fragilité ; vertes ou fanées, elles peuvent servir. Comme cette espèce ne se trouve pas dans tous les bois, on peut user de l'autre en lui donnant un apprêt ; il a à peu près le même port, et ne diffère que parce qu'il est fort velu, et que ses poils sont grands et roides : on cueille une demi-douzaine de ces feuilles, trois heures avant d'en faire usage ; on les met pendant quelque temps entre trois ou quatre doubles de papier gris, imbibés de vinaigre et d'eau, ce qui les rend souples et les amortit ; leurs poils ne mettent plus d'obstacle au contact de l'air ; on peut en tirer des sons aussi doux que de celles du *chiendent à piper*. Il faut avoir soin de ne les tirer de la boîte qu'au moment de s'en servir ; car elles durciroient, et en séchant ne deviendroient bonnes à rien. Pour bien *piper*, le doigt index et le pouce de chaque main doivent tenir l'herbe entre les lèvres ; celles-ci ne doivent pas être intérieurement jointes à la feuille, et l'herbe ne doit pas toucher les dents; la langue, en se baissant et se voûtant par intervalles contre le palais, augmente et diminue par mesure la capacité de la bouche, et l'air qui frappe la feuille en reçoit des modifications qui imitent les cris lents et plaintifs de la *chouette*. Quant aux tremblemens que le *pipeur* fait de moment à autre, ils sont monotones, et ne viennent que du gosier. Cette manière de *piper* est la meilleure ; mais elle demande de l'usage, et comme peu de personnes y réussissent, on n'a pas encore abandonné les *pipeaux* de bois, de plomb et de fer-blanc. (*Voyez* pour ceux-ci les planches et descriptions ci-dessus citées.)

On fait usage de deux espèces de *glu* : l'une est tirée de l'écorce de *houx*, et l'autre de l'écorce de *gui ;* la première est la meilleure; l'on n'use guère de l'autre. Pour faire la *glu de houx*, on prend l'écorce de cet arbre dans le temps de la séve, époque où elle se détache aisément ; celle du plus gros est la meilleure; mais lorsque la séve est passée, comme il est très-difficile d'avoir l'écorce seule, on coupe le pied du houx par morceaux longs, de la largeur ou profondeur d'un grand chaudron, où on les met avec de l'eau, à laquelle on fait jeter quelques bouillons ; alors l'écorce se retire facilement. On doit avoir soin d'ôter la première pellicule qui est brune, parce qu'elle rend la *glu* trop sale : quand on ne prend pas cette précaution, la *glu* est moins bonne, et cette pellicule s'en détache dificilement : plus elle est nette, plus elle est âpre et forte pour arrêter les oiseaux les plus vigoureux. Cette

écorce se pile et se broie, soit dans un mortier, soit sous une meule de pierre; plus elle est pilée et broyée, plus elle produit de *glu;* ensuite on la met dans des pots qu'on enterre pendant quinze jours dans un lieu humide, et où la chaleur est concentrée, ce qui la fait bientôt fermenter; on retire les pots lorsqu'elle a acquis le degré de fermentation suffisant, ce qui s'apperçoit à l'odeur qui s'en exhale. On bat la *glu* et on la lave pour la nétoyer de ses ordures; l'eau claire et la plus froide est la meilleure; il vaut encore mieux se servir de l'eau courante, car on s'expose à en perdre beaucoup dans celle qui est tiède et dormante; de plus, la *glu* se convertit en huile, lorsque l'eau n'est pas assez fraîche: il faut, pour la rendre propre et bonne, la manier, la plier, la déplier, la battre pendant long-temps dans l'eau, qui entraîne par son courant tous les corps hétérogènes.

La *glu de gui* est plus tôt faite, puisqu'on peut en avoir du matin au soir. Il faut, pour la faire, se munir de côtons de gui; car les feuilles et les graines doivent être rejetées. On les froisse et on les bat avec un marteau, pour séparer le bois d'avec l'écorce; lorsqu'on en a la quantité suffisante, on la pile et on la lave comme celle du houx, et à force de la laver dans l'eau fraîche, on la débarrasse de ses filandres blanches comme des soies de porc, lesquelles sont fort minces, très-déliées et tiennent fortement. Cette *glu* est plus tôt préparée, il est vrai; mais elle n'est pas si tenace; ce n'est donc qu'à défaut de l'autre qu'il faut l'employer. Il y a un choix à faire dans les diverses sortes de gui: l'on se sert de celui du tremble, du peuplier, du saule, du tilleul, du poirier, du prunier et de l'aubépine; mais la glu des premiers est la meilleure.

Dans les lieux où l'on trouve de la *glu* toute préparée, on s'évite beaucoup de peine en l'achetant dans cet état; mais elle est souvent si sale et si mal lavée, qu'on ne peut s'en servir sans la relaver; ce qui en fait perdre une grande partie.

La meilleure est donc celle qui est bien lavée, et de couleur jaune; c'est celle du *houx;* la *glu* de *gui* est plus verte que l'autre, et celle qui est brune ou piquetée de noir, est usée et trop vieille. On ne laisse point d'eau dans le pot où on la met, mais de l'huile d'olive environ une demi-once par livre, ce qui l'empêche de s'attacher aux parois du vaisseau, et ce qui la rend en même temps plus ductile, et par conséquent meilleure. La quantité d'huile qu'on doit mettre, dépend des différentes saisons où l'on se propose de l'employer. Il vaut toujours mieux en mettre moins que trop, car il est assez difficile d'en ôter; et le trop rend la *glu* molle, liquide, et lui retire sa force, ce qui l'empêche de s'attacher aux plumes. Pour la retirer, on expose le pot à *glu* au courant d'un ruis-

seau, de façon qu'il reçoive l'eau un peu obliquement, pour qu'elle entraîne le superflu. Enfin, il faut que l'huile qu'on emploie n'ait aucune odeur; car celle qui s'en exhaleroit donneroit de la défiance aux oiseaux. A défaut de celle d'olive, on peut employer celle de noix et de lin. On doit être prévenu qu'il ne faut jamais manier la *glu* avec les mains, à moins qu'elles ne soient bien mouillées ou huilées, car elle s'y attache facilement; le seul moyen de l'en détacher totalement, est de les laver avec de l'huile.

Les *gluaux* sont des *saussais* ou de petits osiers sans feuilles, de la longueur de quinze à dix-huit pouces, sans nœuds et même sans boutons s'il est possible : les plus déliés, les plus minces et les plus droits sont les meilleurs; car ils sont moins visibles et plus flexibles. Parmi les *saules*, ceux qu'on doit rejeter sont : le *saule marceau;* ses branches sont trop fragiles; le *saule blanc*, qui croît sur les rivières, qui ne doit être employé qu'à l'extrémité. Celui qu'on doit choisir, dit l'auteur de l'*Aviceptologie*, est le *saule blanc femelle*, dont se servent les tonneliers; le tout dépend de le cueillir dans sa maturité. Le *Traité de la Pipée* le rejette à cause de sa couleur jaune qui se voit de loin, et parce qu'il est trop moelleux; mais, dit l'auteur ci-dessus cité, après deux tendues il brunit, et ne se corrige que trop tôt de ce défaut. On connoît que les *saussais* sont mûrs, quand on peut en ôter les feuilles sans que leurs cimes cassent. Comme les meilleurs se trouvent sur le tronc du saule, il arrive souvent qu'ils sont moins mûrs que ceux qui se trouvent sur les mères branches; il faut les choisir minces, longs, droits et sans nœuds; rejeter ceux qui sont d'une couleur pâle, parce qu'ils sont de mauvaise nature, et durciroient peu. Lorsqu'on en a cueilli une quantité suffisante, on les met dans un endroit chaud, ou même au soleil, l'espace de deux heures. On en ôte les feuilles; on les égale par leurs cimes, et on les coupe tous de la longueur dite ci-dessus; ensuite on aiguise les grosses extrémités en manière de coin. On parvient à les endurcir en les mettant sur de la braise allumée, ou seulement dans des cendres fort chaudes; sans cette précaution les extrémités taillées en coin, et naturellement molles, s'émousseroient promptement, et seroient hors d'état d'entrer dans les entailles faites aux branches sur lesquelles on les place.

Pour engluer, on prend de la *glu* avec la cime des *gluaux* ou avec une spatule de bois; quand il y en a dessus une quantité suffisante, on les tient par le gros bout dans les deux mains, séparés par moitié, autant dans l'une que dans l'autre; on les tortille et on les frotte ensemble, jusqu'à ce que la glu se soit répandue et attachée également partout, ex-

cepté à quatre doigts près du gros bout qui doit être tenu le plus proprement possible, afin de pouvoir les manier, les tendre et détendre sans s'engluer les doigts.

Les *gluaux* ainsi préparés doivent être enveloppés, soit dans une toile cirée, soit dans une peau ou dans un parchemin qui les excède peu et qu'on frotte d'huile; ainsi enveloppés, on les attache avec une ficelle, et on les tient très-serrés, afin qu'ils ne glissent ni ne s'échappent de l'enveloppe, qui sert à les conserver, à empêcher qu'aucune ordure ne s'y attache, à les porter partout commodément, et à les tenir toujours fraîchement; de plus, il faut avoir soin de les mettre à l'ombre, dans un lieu frais et humide, pour qu'ils se dessèchent moins; car ils se cassent facilement, s'ils sont secs, lorsqu'il faut les séparer pour les asseoir sur les branches; on y remettra de la glu pour les rafraîchir, quand ils sont desséchés et qu'ils commencent à ne plus prendre.

Les endroits élevés, trop fréquentés, près des chemins et environnés d'échos, ne doivent jamais être choisis pour y construire une *pipée*. Les deux motifs qui doivent servir de guide au *pipeur*, sont la tranquillité des bois et l'abondance des oiseaux qui les habitent. La proximité d'un abreuvoir, le voisinage des vignes en temps de vendange, d'un jeune taillis, sont les lieux les plus favorables; les hauteurs ne conviennent point, parce que les oiseaux cherchent les abris du vent pendant la nuit, et que les arbres sont plus souvent agités sur les élévations; de plus, le pipeur est forcé de tendre roide pour faire tenir ses gluaux; alors les oiseaux ne pouvant les entraîner, avec eux y laissent leurs plumes et s'échappent: il en résulte un autre inconvénient; s'il les tend comme de coutume, ils ne tiennent plus, et tombent à mesure qu'on les place. Les lieux bas doivent donc être préférés; en outre, ce sont ceux que les oiseaux choisissent pour se coucher. Il faut aussi éviter le milieu d'une forêt, car ils s'y enfoncent peu; ils se tiennent, au contraire, à l'entrée, pour pouvoir en sortir promptement, et y trouver leur nourriture qui y est toujours abondante. Ainsi une pipée à peu de distance d'une forêt, d'un vignoble, dans un terrain rempli de genévriers, dans un lieu tranquille, à l'abri des curieux, au bord des ruisseaux ou d'une eau dormante qui sert d'abreuvoir aux oiseaux, offre tous les avantages que peut désirer le pipeur. Pour les *pipées prématurées*, les endroits où il y a des merisiers, des arbres à fruits, des ronces chargées de leurs baies, sont ceux que l'on doit rechercher, parce qu'il s'y trouve toujours beaucoup de *merles* et de *grives*. Enfin une seule *pipée* n'étant pas suffisante, si l'on y va tous les jours ou du moins fort souvent, il est nécessaire d'en avoir en plusieurs endroits, et il

est plus avantageux d'en changer toutes les fois qu'on fait cette chasse, parce que les oiseaux se fatiguent et n'y viennent plus.

Le succès de la *pipée* dépend aussi du choix de l'arbre ; il est de la plus grande importance de l'avoir bien placé, bien disposé et artistement préparé. Le chêne doit être préféré, parce que ses branches, quoique petites, offrent un meilleur soutien au pipeur lorsqu'il tend ses gluaux. Il faut en choisir un qui soit isolé au moins de quatre-vingts pas des autres, qui ne surpasse guère que de moitié la hauteur du taillis, et qui ait surtout la cime bien garnie de branches : une douzaine adroitement ménagées suffisent pour tendre l'arbre d'une pipée ; il faut éviter qu'elles se trouvent perpendiculairement les unes au-dessus des autres, et qu'elles soient trop grosses.

Avant de toucher à l'arbre, il faut jeter un coup d'œil sur ce qu'il y a à ménager, à rejeter et à étêter. Un arbre convenable doit avoir des branches courtes, grosses au plus comme le bras, bien disposées et arrangées autour du tronc ; il ne vaut rien s'il n'a des branches que d'un côté, ou si elles sont mal distribuées. Le meilleur est celui qui est garni de branches depuis le sommet jusqu'à cinq ou six pieds de terre, c'est-à-dire jusqu'à la *loge*, si elle est posée au pied. On commence par étêter deux branches de la cime sur lesquelles on prend les *corbeaux*, les *pies*, les *chouettes*, etc. ; mais on ne doit pas dégarnir le haut de l'arbre des autres branches, parce que les oiseaux, voyant de loin les gluaux, les éviteroient en se posant vers l'extrémité des branches ; et on ne fait ses entaillures que lorsqu'il n'y a plus rien à couper. On doit étêter une ou deux branches vers le bas de l'arbre, à la portée d'être tendues jusqu'à leur extrémité : c'est là où l'on prend les *draines* et les *alouettes* dans les temps obscurs. On élague les petites branches feuillées qui sont autour de la branche principale, à distance au plus de trois à quatre pieds du tronc ; car plus elles sont courtes, moins elles sont difficiles à tendre, et moins on y emploie de gluaux ; les plus droites sont à préférer, parce qu'elles sont plus faciles à tendre que celles qui sont courbes et tortuées. On doit retrancher auprès du tronc les branches qui, ne pouvant servir, pourroient nuire par leur situation, surtout si elles sont posées perpendiculairement l'une sur l'autre ; car un oiseau pris sur une branche supérieure, tomberoit alors sur l'inférieure, directement dessous : ainsi de branche en branche, un seul détendroit tout un côté, si le pipeur n'étoit pas assez habile pour prévoir ce défaut en préparant son arbre. Ainsi, les branches resserrées ne doivent être ni confuses, ni à côté

l'une de l'autre, au même niveau, ni mal dispersées et distribuées. Si cependant les branches que l'on est obligé de retrancher peuvent servir à poser le pied du pipeur, lorsqu'il tond l'arbre, il ne doit les couper qu'à un demi-pied de distance du tronc, afin qu'il puisse monter plus commodément, et s'y tenir appuyé lorsqu'il tend une branche en dessus; elles lui servent aussi à descendre plus facilement, soit en tendant, soit en détendant.

Lorsqu'on ne trouve pas un arbre convenable, on en prend deux et même trois petits, selon l'étendue qu'on veut donner à la pipée; alors on place la *loge* dans le milieu, afin de se trouver à portée de ramasser les oiseaux pris, d'abord qu'ils sont tombés.

Quoiqu'une pipée ne soit pas excellente sans arbres, on en fait quelquefois dans les lieux où il s'en trouve de trop petits, mais dont on ne laisse pas de préparer et de tendre les branches: et s'il n'y en a pas du tout, et que l'endroit soit peuplé d'oiseaux, on se borne à faire des routes en étoile en plus grand nombre que la pipée ordinaire. L'on n'y prend pas les gros oiseaux, mais les autres espèces s'y prennent fort bien.

La *loge* doit être au centre de la pipée, principe dont on ne doit jamais s'écarter. Tous les pipeurs sont dans l'usage de la construire au pied de l'arbre qu'ils regardent comme le centre; mais l'auteur de l'*Aviceptologie* prétend que c'est un abus, et qu'il en résulte des inconvéniens qui nuisent à la réussite de cette chasse. 1.° On ne peut, dit-il, faire une loge au pied d'un arbre sans qu'elle ne paroisse fagotée, parce qu'il ne s'y trouve pas assez de branches vives pour qu'elle conserve un état de verdure naturelle. 2.° Elle ne laisse pas la liberté de monter commodément sur l'arbre. 3.° Les oiseaux, en tombant, se débarrassent souvent, parce que les gluaux s'accrochent aux branches de la loge; ils y laissent leurs plumes et s'échappent. Pourvu que l'arbre, ajoute-t-il, soit dans l'enceinte de la pipée, et que la place qu'on destine à la construction de la loge soit proprement accommodée, dégarnie de branches et entourée d'une espèce de haie qu'on fait avec tous les petits rameaux qu'on a coupés, c'est le principal; mais que l'arbre soit dans une avenue circulaire ou dans une autre, cela devient indifférent, pourvu qu'il se trouve dans une croix formée par la rencontre d'une avenue circulaire avec une transverse, et qu'on le découvre sans peine de la loge qui en est à deux ou trois toises.

On choisit pour la construire un endroit touffu, garni de branches bien feuillées; et assez bien exposé pour être regardé comme le centre de la pipée. L'intérieur doit être uni

et propre, pour qu'on puisse s'asseoir commodément. L'extérieur doit avoir la forme d'un grand buisson isolé, et paroître l'ouvrage de la nature. Il faut éviter, autant qu'on le peut, cette forme ronde extérieure, qui, devenant suspecte aux oiseaux, les empêcheroit d'en approcher, et ne pas s'inquiéter si quelques branches en passent la superficie; ce ne seroit qu'au détriment de la loge qu'on les retrancheroit. Des deux entrées opposées qu'on y fait, une doit donner du côté de l'arbre; et les jours avantageusement ménagés, doivent laisser voir librement tout ce qui se passe dans la pipée sans être vu. On doit faire les entrées opposées, afin qu'on puisse entrer et sortir librement des deux côtés. Ces entrées se couvrent avec deux petites portes, faites de branchages disposés en forme de claie. Le pipeur ne doit avoir dans son vêtement rien de blanc, ce qui épouvanteroit les oiseaux, et ils se donneroient mutuellement le signal de ne pas approcher.

La loge doit être couverte de branches bien garnies de feuilles, afin que les oiseaux ne puissent apercevoir ceux qui sont dedans; car ils ne s'approchent qu'avec méfiance, surtout quand la pipée a servi plusieurs fois. Sa grandeur peut être proportionnée au nombre des personnes qui assistent à cette chasse. Si une ne suffit pas, on en peut faire deux et trois, éloignées l'une de l'autre, qu'on place dans des endroits d'où l'on puisse jouir de la chasse. On leur donne ordinairement de quatre à six pieds de hauteur, afin qu'on puisse s'y tenir sans être trop gêné. Mais il faut y être tranquille et muet, car le moindre bruit fait fuir les oiseaux.

On entend par *avenues*, des routes circulaires et transverses, qu'on fait dans la *pipée*, et où sont placés les *plians* de distance en distance. Celle qui environne la *loge* doit être la plus large: on lui donne six ou sept pieds. La seconde n'en a que trois, et la troisième quatre et même plus.

Les *avenues* transverses sont ordinairement au nombre de cinq quand on a un arbre bien disposé; mais lorsqu'il est trop petit, trop évasé, ou d'une forme désavantageuse, on pourroit, au lieu de cinq, en faire six à sept, observant de leur donner cinq pieds de large à leur extrémité, et trois à leur entrée. Ces avenues ou routes doivent être bien nettoyées dans le bas, afin que celui qui court chercher les oiseaux ne rencontre rien qui puisse le faire tomber. Leur longueur dépend de la volonté du pipeur; mais elles doivent être assez développées pour pouvoir y placer les perches éloignées de quelques pas l'une de l'autre.

Lorsque les avenues sont nettoyées et débarrassées des branches coupées, on doit s'occuper des plians; les plus élevés ne doivent pas avoir plus de six pieds, et les plus bas moins

de deux, en comptant depuis la terre jusqu'au milieu de leur bordure. Si les *perches*, qu'on a réservées, sont trop grosses pour qu'elles puissent se plier en arcade, à la hauteur nécessaire, on leur donne, dans ce cas, un léger coup de serpe, à la hauteur de trois pieds et demi à quatre pieds ; ce qui facilite les moyens de les abaisser. Quand on n'a pas de *perches* voisines des *avenues* qu'on puisse plier, il faut s'en procurer le nombre suffisant et les attacher solidement. On les tient en demi-cercle, et on les laisse horizontalement baissées, à la hauteur de cinq ou six pieds de terre, plus ou moins, et on y fait des entailles comme sur les branches.

Après avoir construit la *loge*, préparé les *avenues*, disposé les *plians*, élagué les *branches* et coupé toutes celles qui nuisent, on fait les *entailles* pour pouvoir tendre les *gluaux*, en donnant, de biais, de petits coups de serpe sur le dessus des branches, en droite ligne, à deux pouces de distance l'un de l'autre, jusqu'au tronc de l'arbre. Ces entaillures faites, sans enlever le morceau, doivent être profondes de deux à trois lignes, selon la grosseur de la branche, afin de pouvoir introduire et faire tenir des *gluaux* penchés sur les branches par le gros bout taillé à cet effet, ayant soin, en descendant de la cime de l'arbre, par où on doit commencer, de faire tomber tout le branchage coupé, sans en laisser en l'air, ce qui pourroit épouvanter les oiseaux. Il faut avoir soin d'élever un peu le dos de la serpette, au moment où on la retire de chaque *entaille*, ce qui les empêche de se refermer, et de ne pas leur donner trop de profondeur, surtout sur les branches où on est obligé de poser les pieds ; car elles pourroient ou casser sous celui qui tend, ou se rompre au moindre coup de vent ; un couteau suffit pour les petits plians.

Il arrive souvent qu'on trouve de très-beaux arbres pour faire des *pipées* ; mais la difficulté de monter rebute le *pipeur*, et les lui fait abandonner pour se contenter d'un autre moins favorable. Pour remédier à cet inconvenient, on se sert d'un arbre bien branchu de côté et d'autre, de distance en distance, et on en coupe les branches à un demi-pied du tronc, pour s'en servir comme d'*échelle*. Après l'avoir coupée de la longueur nécessaire, on a soin de la lier par le haut, et de la bien serrer, avec une barre, contre l'arbre, à la hauteur des premières branches. Il résulte un plus grand avantage de se munir d'un cordon à nœuds, de la longueur de vingt-quatre ou trente pieds, que de se servir d'un arbre pour *échelle*. On attache, à un des bouts de la corde, quelque chose de pesant, afin de pouvoir la jeter sur une des branches les plus basses de l'*arbre* ; et lorsque la corde est passée

sur la branche, on en lie les deux extrémités qui traînent jusqu'à terre : c'est au moyen des nœuds de cette corde qu'on monte facilement sur l'arbre, et qu'on en descend sans courir de risques.

Tendre la pipée, c'est placer les *gluaux*, et les distribuer sur les branches de l'arbre et sur les *perches* ou *plians*. Si c'est le soir que l'on tend, l'on doit commencer par les *perches* des routes et finir par l'arbre ; si c'est le matin, on fait le contraire. Lorsqu'on est monté sur l'arbre, avec la quantité de *gluaux* suffisans pour le tendre, on doit commencer à les poser sur les branches les plus hautes, et ainsi de suite, jusqu'aux plus basses; on les place dans les entailles, à distance l'un de l'autre d'un demi-pied et plus, s'ils sont longs; à une moindre distance, s'ils sont courts : on les couche et penche sur les branches, l'un sur l'autre, à hauteur d'environ quatre doigts sur l'*arbre*, et d'environ trois doigts sur les *perches*, ayant attention de les mettre en droite ligne le long de la branche, afin que tout oiseau qui s'y pose ne puisse éviter de s'y prendre, soit par le *gluau* supérieur, soit par l'inférieur, et souvent par tous les deux. On les pose sur les perches des avenues, à une moindre distance que sur l'arbre, et plus couchés que sur les branches.

Le tout ainsi bien préparé et bien tendu, tous les curieux se placent daus la loge, s'arrangent de manière à ne pas toucher aux branches dont elle est construite, et le pipeur y entre le dernier, pour avoir la liberté d'en sortir et rentrer à volonté. Le lecteur, qui désire des détails encore plus étendus sur tout ce qui concerne cette chasse, peut consulter la *Nouvelle Maison Rustique*, édition de 1798.

Oiseaux qui se prennent à la pipée.

Les *oiseaux de proie* diurnes et nocturnes, les *corbeaux*, les *corneilles*, les *pies* et les *geais*; ces derniers sont les plus opiniâtres, et font souvent le désespoir du pipeur, en détendant l'arbre du haut en bas : les *merles*, les *grives*, les *pinsons*; ceux-ci s'attroupent en quantité et y attirent les *draines*, les *pinsons d'Ardennes*, les *gros-becs*, les *pics verts*, les *rouge-gorges*, les *rossignols*, les *fauvettes*, les *roitelets*, les *verdiers*, les *bruans* et les *moineaux*. Ceux que l'on n'a jamais pris que par hasard, parce qu'ils ne viennent pas au *pipeau*, sont les *ramiers*, les *tourterelles*, les *étourneaux*, les *linotes*, les *chardonnerets* et tous les oiseaux qui ne perchent pas. (s.)

PIPELINE. Oiseau indiqué par Frezier comme une espèce de MOUETTE bonne à manger. (v.)

PIPER. Nom latin du genre POIVRE de Linnæus. C'est le *saururus* de Plumier. On a fait, à ses dépens, les gen-

res **Laeistème** et **Pépéromie** ; l'un a été établi par Swartz, l'autre par Ruiz et Pavon. Les Grecs et les Romains ont connu assez tard nos *poivres* ordinaires ; mais ils n'avoient que des données incomplètes ou fausses sur les plantes qui produisoient ces graines. L'histoire des poivres ne tarda point à s'embrouiller avec celle de plusieurs graines, et ce n'est que lorsque les plantes de l'Asie ont commencé à être communes, qu'elle s'est éclairée.

Les *pimens* (*capsicum*) ont mérité de recevoir autrefois le nom de *piper indicum*, à cause de la saveur poivrée qu'ont leurs fruits, et parce qu'ils furent apportés des Indes en Europe.

La saveur poivrée des graines est le caractère essentiel de toutes les plantes qui ont été nommées *piper* jusqu'à ce que Linnæus fixât cette dénomination à son genre *piper*. *Voy.* les articles Poivres. (ln.)

PIPERELLA. Césalpin donne ce nom à une espèce de Thym. (ln.)

PIPERIDGEBUSCH. Nom anglais de l'Epine-vinette. (ln.)

PIPE-TÈRE. C'est le nom du Lilas, en Angleterre. (ln.)

PIPERIES. Nom que les Grecs modernes donnent au Piment annuel, *capsicum annuum*, selon Forskaël. (ln.)

PIPERINE. *Voyez* Pépérino. (pat.)

PIPERINO. *Voyez* Pépérino. (ln.)

PIPÉRITE. Le Passerage reçoit ce nom en Italie. (ln.)

PIPÉRITÉES. Famille de plantes, établie pour séparer les genres Poivre et Pépéronie de celle des urticées. Kunth est aussi d'avis de cette séparation ; mais il considère ces deux genres comme appartenant à la classe des monocotylédons. (b.)

PIPERITIS. Brunsfelsius et autres botanistes de la même époque, ont donné ce nom au Passerage à larges feuilles (*Lepidium latifolium*, L.). On l'a également donné au Piment (*capsicum*). (ln.)

PIPERNO. *Lave* des environs de Naples, dont on fait un grand usage pour les constructions de cette capitale. Il ne faut pas le confondre avec le *pépérino* des environs de Rome, qui n'est point une lave, mais un tuf volcanique.

Le *piperno* est mélangé de deux couleurs qui le font, au premier coup d'œil, prendre ponr une brèche : mais on reconnoît bientôt que c'est une seule substance différemment modifiée.

Le fond de cette lave est d'une couleur grise blanchâtre ; la pâte en est grenue et un peu friable ; on y voit épars des cris-

taux irréguliers de feldspath et des lames de mica. Elle renferme des rognons noirâtres dont le centre est une lave compacte, quelquefois vitreuse. Ces rognons étant disposés par rangées horizontales et parallèles les unes aux autres, on peut les considérer comme des couches interrompues, par la tendance que paroît avoir eue cette matière à se réunir sous une forme arrondie : on a quelques exemples de ce phénomène, même dans les roches étrangères aux volcans. C'est ce que Saussure appelle *couches en chapelets.*

La carrière du *piperno* est dans la montagne des Camaldules, au nord-ouest et à la porte de Naples. La partie supérieure de la montagne est un tuf mêlé de pierre-ponce. Le *piperno* occupe la partie inférieure ; il est dans une situation horizontale, et on l'exploite sur une épaisseur d'environ vingt pieds : au-dessous il devient trop tendre ; on ignore quelle est son épaisseur totale. (PAT.)

PIPERODENDRON d'Heister. C'est le MOLLE, *Schinus molle*, Linn. (LN.)

PIPERONNE. Nom italien de la VÉNUS CLONISSE dont le goût est poivré. (B.)

PIPETTE. Nom générique des PIPIS, en Picardie. (V.)

PIPI, *Anthus*; Bechst., Meyer ; *Alauda*, Lath. Genre de l'ordre des OISEAUX SYLVAINS et de la famille des CHANTEURS. *Voyez* ces mots. *Caractères :* Bec glabre à sa base, grêle, subulé, droit, à bords un peu courbés en dedans vers le milieu ; mandibule supérieure échancrée à son extrémité, un peu plus longue que l'inférieure ; narines un peu ovales, en partie couvertes par une membrane ; langue cartilagineuse, fourchue à sa pointe ; quatre doigts, trois devant, un derrière ; les extérieurs réunis à leur origine ; l'ongle postérieur crochu et pas plus long que le pouce chez les uns, plus long que ce doigt, presque droit, très-grêle, très-aigu chez les autres ; ailes sans penne bâtarde ; les 1.ere, 2.e et 3.e rémiges les plus longues de toutes ; les deux secondaires allongées, la plus proche du dos atteignant presque le bout de la première des primaires ; les intermédiaires échancrées à leur extrémité ; la queue un peu fourchue, plus courte que l'aile : deux sections.

J'ai suivi le sentiment de MM. Bechstein et Meyer, qui ont distrait des alouettes, les oiseaux dont il va être question, pour en faire un genre particulier, sous le nom d'*anthus*, déjà appliqué par Johnston au *pipi* proprement dit, et que j'ai remplacé, en français, par celui de cet oiseau, qui convient à tous ou presque tous, puisqu'un de leurs cris l'exprime plus ou moins. Les *pipis* diffèrent des autres alouettes par un bec plus fin, échancré sur chaque côté vers le bout

de sa partie supérieure ; par leur aile privée de la petite penne bâtarde, par une taille plus svelte, par un mouvement de queue de bas en haut qui les rapproche des *hochequeues*, avec lesquels ils ont encore de l'analogie par la longueur des deux pennes secondaires les plus proches du dos. Ils tiennent aux alouettes proprement dites par la forme de ces deux pennes, par l'échancrure qui termine toutes les pennes intermédiaires des ailes et par la plupart de leurs habitudes : comme celles-ci, ils chantent en volant, et s'élèvent à une certaine hauteur dans les airs ; ils ne cherchent leur nourriture, ne nichent et ne couchent qu'à terre. Les uns fréquentent les champs cultivés et les prairies ; d'autres se plaisent, surtout pendant la belle saison, sur la lisière des bois, dans les clairières, les terrains arides, les bruyères et les bosquets clair-semés. Plusieurs préfèrent les montagnes, les falaises, les écueils et les pâturages maritimes ; quelques-uns enfin habitent, pendant l'été, les collines dans les lieux sablonneux ou pierreux, et se tiennent, à l'arrière-saison, sur les bords des rivières, et cherchent leur nourriture sur la grève ; très-peu ont la faculté de se percher constamment sur les arbres. L'embarras qu'on éprouve pour distinguer spécifiquement les fauvettes dans presque tous les ouvrages d'ornithologie, se rencontre aussi chez nos *pipis*. En effet, les descriptions et les planches enluminées de Buffon n'ont quelquefois aucun rapport avec les descriptions et les synonymes de Brisson, de Gmelin, de Latham, etc., et ne sont pas toujours placées convenablement.

A. *Ongle du pouce presque droit et plus long que le doigt.*

Le Pipi proprement dit, ou des Buissons, *Anthus sepiarius*, Vieill. ; *Alauda sepiaria*, Briss. ; pl. enl. de Buff., n.° 660, fig. 2, sous le nom de *Cujelier*. La tête, le dessus du cou et le dos, sont variés d'olivâtre et de noirâtre ; la dernière teinte est très-peu apparente sur le bas du dos et sur le croupion, sur lesquels la première est presque uniforme ; les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres, terminées et bordées d'olivâtre, plus ou moins vif, ce qui forme deux bandes transversales sur les ailes ; les pennes alaires présentent ces deux couleurs distribuées de même ; les sourcils, les paupières, la gorge et les parties postérieures sont d'un blanc jaunâtre, avec des taches d'un brun noir, sur les côtés et le devant du cou, sur la poitrine et les flancs ; un trait brun descend de la mandibule inférieure sur les côtés de la gorge ; les pennes intermédiaires de la queue sont de cette couleur, et bordées d'une teinte plus claire ; les latérales noirâtres, et frangées d'olivâtre en dehors, excepté la

plus éloignée sur chaque côté, qui a une large bordure blanche à l'extérieur, et en dedans jusque vers sa moitié; la suivante est terminée par une marque de la même couleur, prolongée en forme de coin, et bordée de brun des deux côtés, si ce n'est à son extrémité; le bec est brun, avec du jaunâtre à la base de sa partie inférieure; les pieds sont d'un jaune verdâtre sombre. Longueur totale, cinq pouces et demi. La femelle ressemble beaucoup au mâle; cependant elle m'a paru différer, en ce qu'elle a sur le devant du corps des taches moins nombreuses et plus isolées; les taches de la tête, du dessus du cou et du dos, moins colorées, et semées sur un fond olivâtre clair; en général, ses couleurs sont moins vives.

Telle est la livrée de ces oiseaux, après la mue et jusqu'au printemps; mais pendant l'été, les couleurs s'affoiblissent tellement, que vers le mois d'août ils portent le plumage dont il va être question. Ils ont alors la tête, le dessus du cou et du dos, variés de gris et de brun; cette dernière couleur occupe le milieu de la plume, et l'autre, les bords; le croupion est olivâtre; les sourcils et les paupières sont d'un gris-blanc; les couvertures supérieures de l'aile brunes, bordées et terminées de gris blanc, ce qui donne lieu à deux bandes transversales sur l'aile, dont les pennes sont brunes; la gorge et les parties postérieures sont blanchâtres, avec des taches isolées, et d'un brun foncé sur les côtés du cou, sur la poitrine et les flancs; ces taches sont très-petites sur le devant du cou, et en forme de larmes sur les autres parties, principalement sur la poitrine; les pennes de la queue, pareilles à celles des ailes; mais la plus extérieure est totalement blanche en dehors, et sur les deux tiers en dedans, le long de la tige; la suivante terminée par une tache de la même couleur du côté externe, et brune du côté interne.

Les quatre individus que j'ai vus sous ce plumage, m'ont été communiqués par M. Baillon, qui les a tués en été dans la plaine. J'ai seulement remarqué qu'il y en avoit un parmi eux sous des teintes plus prononcées, et avec des taches plus nombreuses; et un autre, dont le dessus de la tête étoit d'une couleur uniforme; tous avoient les pennes caudales usées par le bout. Comme ces pipis présentent des différences par la couleur blanchâtre de toutes leurs parties inférieures, sans aucune nuance de jaune; que les taches de la poitrine sont plus isolées, plus petites, que chez l'oiseau sous son vêtement d'hiver, et qu'elles se terminent en forme de larmes, tandis que chez celui-ci elles sont comme échancrées sur leur extrémité, et qu'enfin une teinte grise remplace l'olivâtre; j'avois d'abord soupçonné qu'ils faisoient

partie d'une espèce particulière; mais, comme ils en ont l'ongle postérieur, les mêmes proportions dans les quatre premières rémiges, le genre de vie et le chant, je crois qu'on ne doit pas les isoler spécifiquement.

La dénomination de *pipi des buissons*, que j'ai donnée à cette espèce, correspond à celle d'*alouette de buisson*, que Brisson lui a imposée; il n'y a pas de doute que c'est le même oiseau que nous signalons l'un et l'autre, puisqu'il cite dans sa synonymie le *piep-lerche* de Frisch, planch. 16, qui est bien ce *pipi;* c'est le plus petit de ce genre; il est assez commun en France, moins cependant que le pipi des arbres. Le mâle chante en volant, et même sur la branche, dit Buffon, et avec beaucoup d'action; il se redresse alors, il entr'ouvre le bec, il épanouit ses ailes, et tout annonce que c'est un chant d'amour. Son ramage est simple, mais il est doux, harmonieux, et nettement prononcé; il jette, ainsi que la femelle, lorsqu'on le fait lever, et en volant, un cri qui exprime très-bien les syllabes, *pi, pi, pi, pi pi*, répétées trois ou quatre fois de suite, et se pose ensuite à peu de distance de l'endroit d'où il est parti. J'ai observé un très-grand nombre de ces oiseaux dans la Haute-Normandie, où ils sont très-communs à l'automne, et je ne les ai jamais vus se percher sur les arbres, mais quelquefois à la cime des petits buissons, où ils ne restent que peu de temps, ce qui doit être, puisqu'ils ne peuvent cercler la branche avec leur ongle postérieur; je ne les ai jamais rencontrés dans les plaines découvertes, pendant la saison des amours, mais bien sur les montagnes couvertes de gazon, et semées çà et là de buissons nains. J'ai trouvé leur nid tantôt sous une touffe d'herbes, tantôt au pied d'un de ces buissons; il est composé des mêmes matières que celui du *pipi des arbres*. Leur ponte est de quatre ou cinq œufs, d'un blanc rembruni, chargé de taches brunes, irrégulières, plus nombreuses vers le gros bout, plus petites, et en forme de points sur l'autre partie. Le nom *pipi* qu'on a donné à cette espèce, dérive évidemment de son cri, puisqu'on le lui a appliqué dans différentes langues; en effet, c'est le *pipspit* des Anglais, le *piep* des Allemands, le *pibe* des Danois.

Si l'on ne considéroit que le plumage de ce pipi, on ne pourroit guère le distinguer de celui *des arbres*, tant leurs livrées se ressemblent; mais outre qu'il est d'une taille un peu inférieure, on le reconnoîtra toujours à sa tête moins grosse, à son ongle postérieur grêle, presque droit, plus long et plus aigu, et à la quatrième penne des ailes qui est presque aussi longue que la première, tandis qu'elle est au moins de deux lignes plus courte chez l'autre; attributs constans chez tous les individus de cette espèce.

MM. Bechstein et Meyer ont donné le surnom de *pratensis* à ce pipi; mais il me semble ne pas le distinguer assez, puisque d'autres pipis habitent aussi dans les prairies; de plus, cette dénomination ne tend-elle pas à le confondre avec l'*alauda pratensis* de Brisson et de Frisch, qui est leur *anthus arboreus* ?

J'ai indiqué ci-dessus la fig. de la pl. enl. n.° 660, pour l'image du *pipi des buissons;* l'individu qu'elle représente a l'ongle postérieur long et presque droit; mais la description appartient à l'*alouette lulu.* Il en est de même dans Brisson pour son *cujelier.* Une autre erreur se trouve encore dans Buffon, à l'article de son *alouette pipi;* il en donne une description exacte; mais ce n'est point cet oiseau que représente la fig. 2 de la pl. enl. n.° 661, à laquelle il renvoie; cette figure est celle du *pipi spipolette.* Ces deux auteurs classent dans la synonymie de leur alouette pipi ou de buisson, l'*alauda trivialis*, de la *Fauna suecica;* mais si cette alouette triviale a, comme le dit Retz, l'ongle postérieur court et crochu, la queue cunéiforme; ces deux attributs sont étrangers à l'*alouette de buisson* de Brisson, et au *pipi* de Buffon, qui ont cet ongle long et presque droit, et la queue échancrée. Retz et Gmelin n'auroient pas dû, d'après le même motif, placer l'*alauda sepiaria* dans la synonymie de l'*alauda trivialis;* c'est ainsi qu'en se copiant sans vérifier, on donne de la consistance à une erreur qui devient une vérité incontestable pour ceux qui consultent ces auteurs. De plus, ce *trivialis* n'est pas, ainsi que le dit Gmelin, le *piep-lerche* de Frisch, qui est le *pipi des buissons*, ni le *grass-hopper* de Latham qui, dans ses ouvrages, l'a classé avec raison parmi les fauvettes (*sylvia locustella*), d'après son ongle postérieur court et crochu; caractère qui l'éloigne, dit-il, du genre de l'alouette; pour lors, cet ornithologiste n'auroit pas dû citer dans sa synonymie l'*alouette pipi* de Buffon, ni celle de Brisson, ni le *piep-lerche* de Frisch; ceux-ci ayant, au contraire, l'ongle très-long et à peu près droit, la queue échancrée, avec ses deux pennes extérieures blanches, plus ou moins; tandis que dans la description de son *grass-hopper*, la queue est d'une seule couleur et cunéiforme. Ce même oiseau est décrit une seconde fois dans le deuxième supplément de son *Synopsis*, avec une autre synonymie, mais exacte.

L'*alauda trivialis* est, dans les *oiseaux de la Grande-Bretagne*, de Lewin, le synonyme de son *grass-hopper* (*alouette sauterelle*) qui, dans la description, porte une queue arrondie, et sur sa figure, une queue échancrée; c'est encore dans Nozeman, le nom qu'il a donné à l'oiseau figuré sur sa pl. 108, lequel est mon pipi des buissons. Mais quel est donc cet *alauda trivialis* de Linnæus? un *pipi* probablement, si l'on s'en tient à la phrase

spécifique, et comme l'ont pensé Bechstein et Meyer, leur *anthus arboreus* ou mon *pipi des arbres*, auquel le nom d'*alauda trivialis* convient, puisqu'il s'éloigne réellement des alouettes par son ongle postérieur court et crochu : mais ce sera un autre oiseau, si l'on consulte la description de Retz ; car cet *anthus* n'a point la queue un peu cunéiforme (*cauda subcuneata*), et l'on ne connoît point en Europe d'alouette qui l'ait ainsi conformée.

* Le Pipi brun, *Anthus fuscus*, Vieill. Ce pipi, que M. de Azara appelle *alondra parda*, est, dit-il, moins rare dans les campagnes de Montevideo et de Buenos-Ayres qu'au Paraguay. Il court dans les chemins, sur le sable, et la terre des bords des ruisseaux et des lacs, et se repose communément sur des arbrisseaux très-bas. Je n'ai point observé, ajoute-t-il, qu'il s'élevât dans les airs, ni qu'il ramageât. Cet oiseau est d'un naturel vif; son vol est léger, rapide et plus étendu que celui des autres pipis de cette contrée. Il a le bec presque droit, et sept pouces deux lignes de longueur totale ; un trait blanc va de la narine à l'occiput ; une bandelette noirâtre et rayée de blanchâtre part du bec et va couvrir les oreilles ; au-dessous, les plumes sont blanches et bordées de brun ; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un brun très-clair ; le ventre est blanchâtre ; les couvertures les plus rapprochées du pli de l'aile et les extrémités des grandes de la partie extérieure, sont blanches et les autres brunes, ainsi que toutes les parties supérieures ; on remarque deux bandes, une roussâtre et l'autre blanchâtre, qui traversent les pennes des ailes, la première et la seconde exceptées; au-dessous des couvertures, qui ont une bordure d'un brun clair, parallèlement à cette bordure, il y en a une autre noirâtre ; la penne la plus extérieure de la queue a du blanc à son extrémité, la deuxième un peu moins, et la troisième presque point; le bec est noir; le tarse d'un noirâtre de plomb.

* Le Pipi chii, *Anthus chii*, Vieill. *Chii* est le nom que M. de Azara a imposé à cet oiseau du Paraguay, et l'expression de son cri lorsqu'il descend du haut des airs. Il a quatre pouces dix lignes de longueur totale; l'ongle postérieur presque droit et plus long de deux lignes que le pouce; la gorge et le devant du cou mouchetés de noirâtre sur un fond blanchâtre ; le dessous du corps de cette couleur, avec des taches noirâtres sur les côtés ; les couvertures des ailes, brunes sur leur milieu, et d'un gris de perle sur le reste; toutes les parties supérieures brunes, ainsi que les pennes des ailes, qui ont un liseré blanc à l'extérieur ; celles de la queue noirâtres, à l'exception des deux intermédiaires qui sont brunes et bordées de blanchâtre ; la plus extérieure est blanche ; la suivante

bordée de la même couleur, et la troisième avec un petit trait blanc près de sa tige.

* Le Pipi correndera, *Anthus correndera*, Vieill. Ce nom, que M. de-Azara a imposé à cet oiseau du Paraguay, est celui que la *farlouse* porte dans le royaume d'Aragon, et cela parce qu'il trouve de la ressemblance dans leur plumage; mais, comme dit Sonnini, il y a entre ces deux oiseaux des traits trop nombreux de dissemblance, pour les réunir. La *correndera*, dont le corps est étroit et allongé comme celui de tous les pipis, suit les sentiers dans les campagnes, s'élève souvent en ligne verticale ou foiblement circulaire, tombe ensuite presque perpendiculairement en faisant entendre un ramage agréable. M. de Azara ne l'a jamais vue se poser sur un arbre, et ce n'est que fort rarement qu'elle se perche sur de très-petits arbrisseaux; elle cache son nid dans une touffe d'herbe; sa ponte est de quatre œufs blancs, pointillés de roux, surtout au gros bout.

Ce pipi a les pennes de la queue pointues, surtout les deux intermédiaires qui sont plus étroites, plus longues de deux lignes que les extérieures, et peu garnies de barbes; cinq pouces cinq sixièmes de longueur totale; l'ongle postérieur plus long de trois lignes que le doigt; les côtés de la tête d'une foible teinte dorée, variés de noirâtre sur quelques individus; le haut de la gorge blanchâtre; le reste, ainsi que le devant du cou, moucheté de noir sur un fond légèrement doré; le dessous du corps d'un blanchâtre doré, avec de longues taches noirâtres sur les côtés; les plumes des parties supérieures noirâtres dans leur milieu, et d'un jaune doré sur les bords; les petites couvertures des ailes mordorées; les grandes et les pennes brunes et bordées d'un jaune doré foible; la penne extérieure de chaque côté de la queue est entièrement blanche, la seconde a un peu de noirâtre le long de son côté extérieur, la suivante n'a plus qu'un trait blanchâtre près de sa tige, et les autres sont noirâtres; le bec est de cette teinte en dessus, et blanchâtre en dessous.

Le Pipi Richard, *Anthus Richardi*, Vieill. Cet oiseau a le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous, si ce n'est à sa pointe; les pieds et les doigts d'un vert-jaunâtre; les ongles antérieurs bruns; le postérieur très-long, presque droit, très-aigu et un peu verdâtre; le dessus de la tête tacheté de brun sur un fond blanchâtre; les paupières et les sourcils, blancs; les plumes des oreilles roussâtres; un trait noir se fait remarquer au bas des joues; un autre trait de la même teinte part de la mandibule inférieure et descend sur le fond blanc des côtés de la gorge; celle-ci et le devant du cou sont de cette couleur, mais ombrée de roux sur la der-

nière partie ; le haut de la poitrine est tacheté de brun sur un fond roussâtre ; ces deux teintes règnent sur les flancs ; le reste des parties inférieures est d'un blanc légèrement teint de roux ; le dessus du cou et du corps a des taches brunes plus ou moins sombres ; les petites couvertures supérieures des ailes sont noirâtres et entourées de blanc; les grandes, brunes, bordées de roussâtre et terminées de blanc; les pennes alaires, brunes ; les primaires, avec une petite frange en dehors, et les secondaires, avec une large bordure rousse qui devient presque blanche sur les pennes les plus proches du dos ; la queue est brune et un peu fourchue ; ses deux premières pennes, de chaque côté, sont d'un blanc pur, avec une fine bordure d'un brun très-clair sur leurs barbes internes, laquelle ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui, vers leur origine, les couvre en entier ; la plus extérieure de ces deux pennes porte une tige blanche, et la deuxième une brune ; toutes les autres sont bordées de roux en dehors, mais cette couleur devient presque blanche sur les bords des deux intermédiaires. Longueur totale, six pouces six lignes ; grosseur de l'*alouette lulu ;* bec long de sept lignes, grêle ; tarses, treize lignes et demie; doigt intermédiaire avec l'ongle, onze lignes ; l'extérieur, sept lignes; l'intérieur, six lignes et demie; pouce, cinq lignes; ongle postérieur, sept lignes ; queue, deux pouces huit lignes ; ailes, trois pouces six lignes, dépassant, dans leur repos, l'origine de la queue, d'un pouce environ ; les trois premières rémiges égales et les plus longues de toutes ; une penne secondaire de leur longueur. Cet individu a été pris à la fin d'octobre de l'an 1815, par un amateur très-zélé pour les progrès de l'ornithologie, M. Richard de Lunéville, auquel je l'ai consacré, en lui donnant son nom, étant le premier qui l'ait fait connoître et qui me l'ait communiqué pour le décrire dans la nouvelle édition du Dictionnaire d'Histoire naturelle. Cet amateur en a pris un autre en 1816 et à la même époque. Celui-ci m'a paru plus âgé que le précédent, étant plus fort et ayant des couleurs plus franches ; toutes ses parties inférieures sont d'un blanc pur ; ce qui est brun dans l'autre est, chez lui, plus foncé, et la teinte noire plus profonde ; en général, toutes ses couleurs sont plus agréables et plus tranchées. Enfin, j'ai vu un troisième individu que je crois d'un âge moins avancé que les deux précédens, son plumage étant moins pur, le brun moins beau et le blanc plus roussâtre. Cet oiseau est dans la collection de M. Jules de Lamotte d'Abbeville, qui l'a trouvé en automne, aux environs de cette ville. Ces trois pipis, que l'on a toujours vus seuls, sont très-rares en France, et jettent souvent un cri différent de celui de leurs congénères, très-étonnant et

fort pour un si petit oiseau, et qu'on entend de très-loin. Ce pipi présente, dans son ensemble, de certains rapports avec le *fist* et la *pivote ortolan;* mais il en diffère essentiellement par son ongle postérieur beaucoup plus long et à peu près droit.

Le Pipi rousselin, *Anthus rufus, Alauda mosellana,* Lath., pl. enl. 661, fig. 1, sous la dénomination d'*alouette des marais*. Il a le dessus de la tête et du corps varié de roux et de brun, la dernière couleur occupant le milieu de la plume; les côtés de la tête roussâtres, avec trois raies brunes et presque parallèles au-dessous de l'œil; les sourcils, la gorge, le devant du cou, d'un blanc roux, plus foncé sur la poitrine, avec quelques taches étroites et brunes; le ventre et les parties postérieures d'un roux clair; les petites couvertures des ailes d'un brun sombre; les grandes et les moyennes d'un brun clair, toutes bordées et terminées de roussâtre; les pennes brunes; les primaires frangées en dehors de blanc jaunâtre; les secondaires largement bordées de cette dernière teinte, ce qui forme une bande longitudinale sur l'aile en repos; les pennes caudales brunes; la plus extérieure d'un blanc un peu jaunâtre en dehors et le long d'une partie de la tige; la suivante blanche à l'extérieur, blanchâtre à l'intérieur, du milieu à son extrémité, sur le bord de la tige qui est brune; le bec de cette couleur en dessus, jaunâtre en dessous, assez robuste; les pieds et les ongles de la dernière teinte; longueur totale, six pouces six lignes: telles sont les couleurs de cette espèce après la mue et pendant l'hiver. Des individus n'ont point de taches sur le devant du corps; d'autres sont d'un roux plus ou moins vif, plus ou moins noir; mais chez tous, la teinte rousse disparoît en tout ou en très-grande partie pendant l'été, de manière qu'à la fin de cette saison, avant qu'ils soient atteints de la mue, ils ont le dessus de la tête et du corps varié de cendré et de brun clair; les ailes de cette dernière teinte; leurs couvertures supérieures bordées et terminées de blanc terne; les pennes primaires frangées de même, et les secondaires avec une large bordure blanchâtre, qui forme une bande longitudinale sur l'aile en repos; les pennes caudales d'un brun noir, à l'exception des deux intermédiaires, qui sont d'un cendré foncé; la plus extérieure d'un blanc pur en dehors et en dedans, le long de la tige, dans les deux tiers de sa longueur, à partir de sa pointe; la suivante frangée de même sur son côté externe, à l'extrémité et dans une moindre étendue en dedans et près de la tige; la gorge et toutes les parties inférieures d'un blanc uniforme, foiblement glacé d'un roux très-clair sur les côtés du cou et sur le ventre. Cet individu, qui est plus grand et plus gros que les autres, est

un mâle que M. Baillon conserve dans sa collection. J'ai, dans la mienne, deux autres individus, mâle et femelle, et que j'ai achetés vivans au mois d'août 1818, qui ne diffèrent du précédent qu'en ce qu'ils sont un peu moins forts et qu'il ne reste sur leur plumage aucune trace de roux, si ce n'est chez un des deux, sur la poitrine et les flancs, où cette couleur est un peu apparente.

Il en est de ce pipi comme des autres, de nos *alouettes* et de nos *proyers* : ses couleurs s'altèrent pendant l'été et reprennent tout leur éclat à la mue, pour disparoître encore dans la belle saison; mais il faut bien se donner garde de croire que c'est l'effet d'une seconde mue qui auroit lieu au printemps; tous ne changent de plumes qu'à l'automne.

Le nom d'*alouette de marais* que l'on donne à cet oiseau, ne peut nullement lui convenir, ainsi que ceux de *grande sinsignotte d'eau*, de *grande farlouse des prés*, d'*alouette d'eau*, puisqu'il ne fréquente point les marécages, le bord des étangs et des rivières, et qu'il ne fait pas son nid le long des eaux courantes; au contraire, il se plaît sur les collines pierreuses et sablonneuses, dans les terrains arides ou garnis de bruyères, et construit son nid sous une motte de gazon et quelquefois au pied d'un buisson. Sa ponte est de quatre à six œufs d'un blanc bleuâtre varié de petites lignes et de taches violettes et d'un rouge rembruni. On l'appelle encore *alouette de la Moselle;* mais cette dénomination ne peut pas non plus lui être appliquée, puisqu'on ne le voit jamais sur les bords de cette rivière. Il résulte de ces faits, que toute sa partie historique est, dans Buffon, une méprise de Gueneau-de-Montbeillard, et que toute cette histoire doit être rapportée au *pipi spipolette.* (Note que m'a communiquée M. le comte de Riocourt.)

La dénomination latine, *campestris*, que Bechstein et Meyer ont imposée à ce pipi, lui conviendroit assez, d'après son genre de vie, si elle ne tendoit à le confondre avec l'*alauda campestris* de Linnæus et de Brisson, qui sont deux espèces très-distinctes, non-seulement entre elles, mais encore de celle-ci.

Le Pipi rousset, *Anthus rufulus*, Vieill. De tous les pipis connus, celui-ci est le plus petit; il n'a guère que cinq pouces de longueur totale; toutes ses parties supérieures sont brunes et fauves, cette dernière teinte est sur le bord des plumes; un roux clair domine sur les inférieures, depuis le bec jusqu'au ventre, où il se dégrade jusqu'au blanc, ainsi que sur les parties postérieures, et est parsemé de taches brunes sur le bas du cou et sur la poitrine; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont noirâtres et bordées

de roussâtre ; il en est de même pour les pennes de la queue, dont la première de chaque côté est blanche, si ce n'est sur son bord interne, et la deuxième vers le bout; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; le tarse verdâtre, et l'ongle du doigt postérieur long, presque droit et très-aigu. Cette espèce que l'on trouve au Bengale, est au Muséum d'Hist. nat.

Le Pipi spipolette, *Anthus aquaticus*, Meyer; *Alauda campestris*, Var. A, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 661, fig. 2, sous la dénomination *d'Alouette pipi*. Le nom de *spipolette* ou *spipoletta* est celui que cet oiseau porte en Toscane, et que Gueneau-de-Montbeillard a adopté dans l'*Histoire générale et particulière des Oiseaux*. Les Allemands l'appellent *Alouette des friches*, parce qu'il se plaît dans les friches et les bruyères. On le voit aussi, en troupes assez nombreuses, dans les champs d'avoine, après la moisson. Il compose sa subsistance de petites graines et d'insectes. Son nid, ordinairement formé de mousse, et tapissé, dans l'intérieur, de paille et de crins de cheval, est placé très-près de terre, sur quelque génêt ou quelque autre plante basse. Dès que l'on en approche, la femelle jette des cris qui le décèlent. Le mâle s'élève dans les airs en chantant comme l'*alouette;* quelquefois il se perche pour découvrir une femelle ou pour rappeler celle dont il a fait choix. Ces oiseaux voyagent; ils partent de nos pays, et y reviennent en même temps que les *pinsons*, et souvent de compagnie avec eux. On les voit en France, pendant l'été, sur les hautes montagnes du Midi, en Italie, en Espagne, en Sardaigne, où ils se nomment *piuli*, et où, selon Azuni, ils sont sédentaires; en Angleterre, en Allemagne, en Silésie, en Pologne, en Suède, dans la petite Russie, où Pallas les a vus rassemblés et volant en petites troupes, au mois d'août, etc. Bartram (*Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale*) range cette alouette au nombre des oiseaux qui arrivent du Nord en Pensylvanie pendant l'automne, descendent au Midi jusqu'à la Caroline et les Florides, y passent l'hiver, et retournent au printemps suivant vers le Nord, pour y faire leurs nichées.

La *spipolette* est un peu plus grosse que la *farlouse*, et a, comme celle-ci, un mouvement dans la queue, lorsqu'elle est posée à terre ou perchée sur un arbre. Son ongle postérieur est fort long, son bec grêle, droit et pointu. La teinte dominante de son plumage est un gris-brun mêlé d'olivâtre ; les sourcils, la gorge et la poitrine sont jaunâtres, avec quelques taches oblongues et noirâtres. Les pennes de la queue, à l'exception des deux du milieu, qui sont d'un gris-brun, ont une teinte noirâtre dans leur moitié supérieure, et une blanchâtre dans le reste ; le bec est noirâtre ;

les coins de la bouche sont bordés de jaune, et les pieds bruns. Ces couleurs ne sont pas tellement constantes, que l'on ne puisse remarquer des différences sur le plumage de plusieurs individus; ce qui a donné lieu à la description de plusieurs variétés. (*V.* ci-après). Longueur totale, six pouces et demi.

Il n'y a presque point de signes auxquels on puisse reconnoître le mâle de cette espèce. On dit seulement que ses ailes sont un peu plus noires que celles de la femelle. Frisch indique une manière sûre, dit-il, de reconnoître les mâles : c'est de leur présenter un autre mâle enfermé dans une cage, et sur lequel ils se jetteront à l'instant. Le ramage de ces mâles est assez agréable pour que l'on cherche à les élever. Il faut les prendre jeunes, couvrir leur cage, au commencement de leur captivité, avec une étoffe verte, ne leur laisser que peu de jour, leur donner des œufs de fourmis, auxquels on substitue par degrés le chènevis écrasé, mêlé avec de la fleur de farine et des jaunes d'œufs. Ceci est pour les curieux; mais les gourmands, dont le nombre est beaucoup plus considérable, recherchent la spipolette comme un très-bon manger, lorsqu'elle est grasse. On la prend avec les filets d'alouettes, et avec des gluaux, dont on garnit les arbres sur lesquels on la voit se poser. (s.)

La description que Sonnini vient de faire de la spipolette, convient à des individus, mais ne peut se généraliser à tous, ainsi qu'il l'a observé. Les différences qu'on remarque entre eux, ayant donné lieu d'en faire ou des variétés ou des espèces distinctes, il m'a paru utile de les signaler d'après nature. Comme chez tous les pipis, le plumage de celui-ci présente des teintes plus sombres pendant l'hiver que pendant l'été; des individus, et c'est le plus grand nombre, ont la tête, le dos et les scapulaires, d'un gris olivâtre, avec des taches d'un brun éteint; les sourcils jaunâtres (d'autres les ont blancs); les couvertures supérieures brunes, et bordées en dehors de blanchâtre, ce qui donne lieu à deux bandes transversales sur l'aile; les pennes, des mêmes couleurs; la gorge et les parties postérieures blanchâtres chez les uns, jaunâtres chez les autres, avec des taches brunes sur le devant du cou, sur la poitrine et les flancs; les pennes intermédiaires de la queue, brunes; les latérales noirâtres; la plus extérieure blanche en dehors, à sa pointe, et en dedans, sur un tiers de sa longueur; la suivante terminée par une tache blanche prolongée en forme de coin, du côté interne de sa tige; la troisième, sans une marque blanche chez les uns, ou avec une très-petite chez les autres.

D'autres individus ont la tête et le dessus du corps d'un

cendré uniforme ; le devant du corps blanc, un peu lavé de jaunâtre, et sans taches sur la poitrine ; les sourcils larges, et totalement blancs. Il n'y a, chez d'autres, aucune apparence de jaunâtre sur toutes les parties inférieures, et leurs sourcils sont d'un blanc sale, très-étroits, et quelquefois à peine visibles ; plusieurs les ont d'un jaune sale. Les femelles, selon M. Meyer, sont plus grises que les mâles sur le dessus du corps, d'un brun plus sale et plus tacheté en dessous ; mais cette distinction des sexes ne peut se généraliser. On trouve ces pipis à l'arrière-saison, sur les bords pierreux et sablonneux des rivières et des fontaines ; mais, pendant l'éte, tous habitent, dit-on, les terres en friches et arides.

Brisson s'est mépris en rapprochant de son alouette des champs, l'*alauda campestris* de Linnæus, laquelle a toutes les pennes de la queue blanches à l'origine (*rectricibus inferiore mediætate*, *exceptis intermediis duabus albis*), tandis que son alouette n'a que la première penne caudale de chaque côté, blanche en dehors sur toute sa longueur, et en dedans jusqu'au milieu, et la seconde avec une tache de cette couleur à son extrémité. Cette méprise, bien loin d'être indiquée, a été répétée par Retz et Gmelin, qui ont fait le même rapprochement. Latham s'est conduit de même dans son *Index* ; mais il en fait la distinction dans son *Synopsis*. Je soupçonne que l'*alauda campestris* de Linnæus est un *motteux femelle*. En effet, la description spécifique de cette *alauda* lui convient assez : c'est probablement aussi le sentiment de Nozemann, puisqu'il a publié la figure de cette femelle sous cette même dénomination latine. Au reste, on ne connoît point d'alouette qui ait les pennes de la queue ainsi colorées.

Le *pipi* dont il va être question est-il bien une espèce distincte du précédent, ainsi que l'ont dit les ornithologistes anglais? On esttenté de partager leur opinion, quand l'on considère qu'il ne se distingue de toutes les variétés du *pipi* de cet art. que par des couleurs plus sombres ; mais cette distinction suffit-elle, attendu que le plumage des spipolettes est très-variable ? Ce pipi est le *rock lark* des Anglais (alouette de rocher), l'*alauda obscura* de Gm. et de Lath, et le *dusky lark* de son Syn. Lewin l'appelle *grass-hoper*, et en a publié la figure sur la pl. 90 de son ouvrage. Je vais en faire la description d'après nature. La tête et toutes les parties supérieures de ce pipi sont d'un olivâtre sombre et tacheté de noirâtre, si ce n'est sur le croupion. Les couvertures alaires supérieures ont leur bord extérieur d'une teinte plus claire que le fond, ce qui donne lieu à deux bandes transversales sur l'aile. Ses pennes sont brunes et frangées en dehors comme ses couvertures ; le menton et la gorge, d'un blanc sale qui prend un ton jaunâtre sur

les parties postérieures, et qui est tacheté de brun sur les côtés de la gorge, sur le devant du cou, sur la poitrine et sur les flancs. Les deux pennes intermédiaires de la queue sont pareilles aux pennes primaires des ailes; les autres, d'un gris-noir, et bordées en dehors de verdâtre; mais la plus éloignée est d'un blanc cendré à l'extérieur et d'une nuance plus claire en dedans, seulement le long de sa tige, depuis son milieu jusqu'à son extrémité; la suivante porte, vers sa pointe, une tache de même cendré. Le bec noirâtre, plus foncé vers le bout; les pieds d'un gris rembruni; les ongles noirâtres, le postérieur étant un peu plus long que le doigt, et très-peu courbé. Longueur totale, six pouces et demi. On ne remarque point de différence entre le mâle et la femelle.

Les rochers des bords de la mer sont la demeure habituelle des oiseaux de cette espèce. Au commencement du printemps, le mâle chante à peu près comme le *pipi des arbres*, en s'élevant dans les airs, et descend sur les rochers ou sur le sol voisin, sans imprimer beaucoup de mouvement à ses ailes. La première ponte est faite dès la mi-avril : elle consiste en quatre ou cinq œufs marquetés, vers le gros bout, de nombreuses taches brunes, sur un fond blanc un peu verdâtre. Le nid, placé à l'abri de quelque buisson, sur la pente d'un rocher, est construit avec de l'herbe sèche, des plantes marines, et garni d'herbes très-fines en dehors, et de mousse à l'intérieur. Dans la première année, les teintes du plumage des jeunes sont moins foncées que celles de l'oiseau adulte, dont le cri ordinaire a du rapport avec le petit bruit aigre formé par la sauterelle verte.

Les individus qui m'ont servi pour cette description ont été tués sur les côtes maritimes de la Picardie, par M. Baillon, qui les conserve dans sa collection. Il n'est pas inutile de remarquer que tous ces pipis à couleurs sombres paroissent ne se plaire que sur les lieux élevés et arides; car M. Jules de Lamotte, observateur exact et judicieux, en a vu, au printemps, un grand nombre sur les Alpes, où ils passent toute la belle saison; il les a encore rencontrés sur les îles désertes de la Bretagne : ainsi donc, ces pipis n'habitent pas exclusivement en Angleterre, comme on l'a cru jusqu'à présent. Je les ai aussi trouvés dans l'Amérique septentrionale, dans les Etats de New-Yorck et de la Pensylvanie, où ils fréquentent les mêmes lieux, et où ils ne se montrent qu'au printemps et à l'automne. Là, ces oiseaux volent, à l'arrière-saison, en bandes nombreuses, et s'isolent à terre pour chercher leur nourriture : enfin, on les trouve encore à la Louisiane. Buffon les appelle *farlousane* (*alauda ludoviciana*, Lath.). C'est encore l'alouette à *joues brunes de la Pensylvanie*

(*alauda rubra*), qui n'est autre que la *farlousane*, mais d'un âge différent : c'est mon opinion, et cette réunion a été depuis confirmée par l'auteur de l'*American Ornithology*. Latham place dans la synonymie de son *dusky-lark*, l'alouette pipi de Buffon, pl. enl. 661, fig. 2, quoiqu'il l'ait déjà rapportée à son *grass-hopper*, espèce bien différente, et qui est un de ses *sylvia*. Si, pour la première, il n'a prétendu parler que de la figure, il se range de l'opinion de ceux qui ne font qu'une seule espèce de l'*alauda obscura* et de la *spipolette*, puisque c'est celle-ci que cette figure représente ; mais ce n'est pas l'oiseau du texte.

Le Pipi variole, *Anthus variegatus*, *Alauda rufa*, Lath., fig. pl. enl. de l'*Hist. nat. de Buffon*, n.° 738, fig. 1, sous la dénomination de *petite alouette de Buenos-Ayres*. Commerson l'a observée en Amérique, dans le pays qu'arrose la rivière de la Plata, et Gueneau de Montbeillard lui a donné le nom de *variole*, à cause de l'émail très-varié et très-agréable de son plumage. Le devant de son cou, le dessus de sa tête et de son corps, sont noirâtres et variés de différentes teintes de roux; sa gorge et tout le dessous de son corps sont blanchâtres ; les grandes pennes de ses ailes grises ; les moyennes brunes, et toutes bordées de roussâtre ; de même que les pennes de la queue, à l'exception des deux extérieures de chaque côté, qui ont un liseré blanc ; le bec est brun, et les pieds sont d'un jaune lavé. Cette petite alouette n'a que cinq pouces un quart de long depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. M. de Azara a du penchant à croire que la *variole* se rapproche beaucoup de son *chii ;* en effet, il y a des raports dans leur plumage, mais le *chii* est plus petit.

B. *Ongle du pouce arqué, et pas plus long que le doigt.*

Le Pipi des arbres, *Anthus arboreus*, Bechst.; *Alauda pratensis*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 660, fig. 2, sous le nom de *farlouse*. Il a les sourcils et les paupières jaunâtres ; un trait noirâtre qui descend de la mandibule inférieure sur les côtés de la gorge ; le dessus de la tête, du cou et du dos, olivâtre et brun, la dernière couleur occupant le milieu de la plume, et l'autre ses bords ; le croupion d'un olivâtre presque uniforme ; les moyennes couvertures des ailes noirâtres ; les grandes, brunes, et toutes bordées et terminées d'un blanc jaunâtre, ce qui donne lieu à deux bandes transversales sur l'aile en repos; leurs pennes d'un brun noir, et frangées d'olivâtre en dehors ; la gorge, le ventre et les parties postérieures, d'un blanc foiblement lavé de jaune; les côtés, le devant du cou et la poitrine d'un jaune plus chargé

et tacheté de noirâtre ; on remarque aussi quelques traits de cette teinte sur les flancs); les pennes de la queue pareilles à celles des ailes, à l'exception de la plus extérieure de chaque côté qui est totalement blanche en dehors et depuis son milieu jusqu'à sa pointe en dedans, et brune sur la tige ; la suivante est terminée par une tache blanche, très-petite chez des individus, prolongée en forme de coin chez d'autres ; le bec est brun et rougeâtre à la base de sa partie inférieure ; les pieds sont verdâtres. Longueur totale, cinq pouces huit à dix lignes. Le plumage de ce *pipi* est, comme celui des autres, sujet à varier dans le courant de l'année, ou plutôt ses couleurs perdent leur vivacité pendant l'été, et ne reprennent leur première nuance qu'après la mue ; ces différences ne caractérisent point les sexes, ainsi que l'ont cru les ornithologues, qui attribuent aux femelles la description suivante ; car, comme je l'ai remarqué dans un grand nombre d'individus, le plumage, dont il va être question, est commun aux mâles et aux femelles ; cependant il en est, quel que soit leur sexe, qui en portent un sur lequel on trouve plus de traces de la livrée d'hiver. Les sourcils et les paupières sont d'un blanc sale; le dessus de la tête, du cou et du dos est tacheté de brun clair sur un fond gris, qui est foiblement teint d'olivâtre chez des individus ; la gorge et le ventre sont blancs ; le devant du cou et la poitrine, d'un jaunâtre éteint et tacheté de brun ; les flancs d'une teinte uniforme; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, ont leurs bords extérieurs d'un blanc sale. M. Temminck appelle cet oiseau *pipit des buissons*, ce qui ne tend qu'à mettre de la confusion dans la nomenclature ; attendu que Brisson a consacré cette dénomination à une autre espèce, et que celle de *pipit* est appliqué par cet auteur à des oiseaux de l'Amérique qui n'ont aucun rapport avec nos *pipis*. Si l'ornithologiste hollandais eût observé le *pipi* des arbres dans la nature, il ne demanderoit pas s'il mue deux fois, et il n'auroit pas tout lieu de le soupçonner, car il sauroit qu'il en est de ce *pipi* comme de tous ses congénères d'Europe, de nos *alouettes communes*, *cochevis*, *calandrelle*, *lulu* et de nos *proyers* chez lesquels le changement des couleurs se fait sans qu'il soit occasioné par une seconde mue.

Les *pipis des arbres*, pour la plupart, se plaisent, pendant toute la belle saison, dans les bosquets clair-semés, dans les bruyères, les lieux secs et arides des bois, et sur leurs lisières; d'autres préfèrent les prairies, où tous se réunissent à l'automne. Le mâle se tient, dans le temps des couvées, sur un arbre voisin de son nid, préférablement sur une branche sèche, d'où il fait entendre un ramage qui n'est pas sans agré-

ment et qui a quelques rapports avec celui du serin des Canaries. Il prélude étant perché, prend ensuite son essor en chantant, s'élève droit en battant des ailes, descend en planant, ordinairement sur la branche d'où il est parti et sur laquelle il finit sa chansonnette ; se repose un instant, et recommence le même jeu quelquefois à huit ou dix reprises, et toujours en chantant. Le mâle et la femelle ont un cri qui exprime bien leur nom, et ils ne le jettent jamais autant que lorsqu'on leur porte ombrage. Cette espèce construit son nid à terre dans une touffe d'herbe, dans les bruyères ou au pied d'un buisson ; le compose de tiges d'herbes, dont les plus grosses sont en dehors avec un peu de mousse, et les plus fines en dedans, avec quelques crins. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc sale, et marbrés de brun.

Le *pipi des arbres* habite dans toute l'Europe, mais en plus grand nombre dans des contrées que dans d'autres. Il quitte nos régions septentrionales à l'arrière-saison, et se transporte alors dans nos provinces méridionales, où il est connu sous la dénomination de *bec-figue*, que l'on y généralise à presque tous nos oiseaux à bec fin ; il diffère de tous nos *pipis*, quelque analogie que l'on trouve dans ses couleurs et leur distribution, par l'ongle de son pouce qui est arqué et plus court que le doigt, et par la quatrième penne des ailes qui est moins longue que la quatrième de tous ses congénères, c'est-à-dire, de deux lignes au moins plus courte que la première, tandis que chez les autres elle est presque aussi longue. Il ne faut pas confondre cet *anthus arboreus* avec l'*alauda arborea* de Linnæus, Brisson, Latham, etc., qui est l'*alouette lulu*, décrite plusieurs fois dans ces auteurs. *V.* l'article ALOUETTE.

Le PIPI AUSTRAL, *Anthus australis*, Vieill., a été rapporté des Terres Australes, et fait partie de la collection du Muséum d'Histoire naturelle. Cet oiseau a le bec brun en dessus et à la pointe, jaunâtre en dessous ; les pieds d'une couleur de chair verdâtre ; l'ongle postérieur aussi long que le doigt et courbé ; le dessus de la tête tacheté de brun foncé et de roussâtre ; un trait blanc derrière l'œil ; les joues de cette couleur et tachetées de brun ; la gorge d'un blanc pur, ainsi qu'un demi-collier sur ses côtés, immédiatement au-dessous des joues, et séparé du blanc de la gorge par un trait brun qui part de la mandibule inférieure ; la couleur blanche règne encore sur toutes les parties postérieures, mais elle prend une nuance rousse, et est tachetée de brun sur le devant du cou et sur la poitrine ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de roussâtre ; la queue est noire avec sa première penne blanche, si ce n'est sur le bord de ses barbes internes ; la deuxième est, vers le bout, de

cette couleur, qui est coupée dans son milieu par un trait longitudinal brun. Cet oiseau est plus gros que le *pipi des arbres*, et a environ six pouces et demi de longueur totale.

Le PIPI LEUCOPHRYS, *Anthus leucophrys*, Vieill., est d'une taille un peu supérieure à celle du *pipi austral;* mais il a le bec plus allongé et plus robuste; une bande blanche passe au-dessus de l'œil, s'élargit ensuite et s'étend jusque sur les côtés de l'occiput; toutes les parties supérieures sont d'un gris rembruni, avec de petites taches noirâtres sur la tête; toutes les inférieures d'un blanc terne, avec des taches longitudinales, isolées, et d'un brun effacé sur le devant du cou et sur la poitrine; les ailes et la queue brunes; les premières rémiges liserées en dehors d'une teinte noire; la première penne caudale d'un blanc terne à l'extérieur et vers le bout; le bec brun en dessus, jaunâtre en dessous; les pieds couleur de chair. On trouve cette espèce au Cap de Bonne-Espérance, et elle fait partie de la collection du Muséum d'Hist. naturelle.

Le PIPI A DOS FAUVE, *Anthus fulvus*, *Alauda fulva*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 738, fig. 2, sous la dénomination d'*alouette noire à dos fauve*. Elle est plus petite que l'*alouette commune*, et l'ongle de son doigt postérieur est un peu recourbé. Elle a du noir sur la tête, la gorge, le devant du cou, toute la partie inférieure du corps, les couvertures supérieures de la queue, le bec et les pieds; du jaune orangé, ou fauve, selon des auteurs, sur le cou et le dos; du brun sur les ailes et la queue; du noirâtre avec une bordure fauve, aux petites et moyennes couvertures des ailes; enfin, un liseré roux autour de la plus extérieure des pennes de la queue. Commerson a observé cette *alouette* à Buenos-Ayres.

J'ai placé cet oiseau dans cette section, parce que l'ongle de son pouce est recourbé, et n'est pas plus long que le doigt.

* Le PIPI A DOS ROUGE, décrit par M. de Azara sous le nom d'*alondra espado roxo*, paroît avoir de grands rapports avec le précédent; mais il n'est pas certain que ces deux oiseaux soient de la même espèce, quoiqu'ils se trouvent dans les mêmes contrées. Celui de M. de Azara a quatre pouces trois quarts de longueur totale; l'ongle du pouce long de cinq lignes et demie, tandis que ce doigt n'en a que deux et demie; le dos et le reste du dessus du corps, rouge de carmin; les couvertures de la queue noires, de même que celles des ailes, dont les bords sont marqués par du roussâtre; le reste du plumage, le bec et les pieds, noirs. D'autres individus, que M. de Azara regarde comme des femelles ou des jeunes, ont la tête entière et le devant du cou d'un brun bleuâtre; les plumes de la poitrine et du ventre, noirâtres et bordées d'un blanc pâle sombre; les couvertures inférieu-

res de la queue, blanchâtres ; celles des ailes noirâtres et terminées de brun roussâtre ; le dessus du corps, comme chez le *mâle ;* un peu de blanc sur le côté extérieur de la première penne de la queue ; les ailes variées de noirâtre et de roussâtre. Quelques oiseaux de cette espèce ont des teintes plus claires.

Ce *pipi* ne quitte pas la province de Buenos-Ayres. Son vol est léger, sa course rapide, et ses mouvemens sont vifs ; il saisit les mouches à terre et au vol ; il se pose quelquefois sur des plantes hautes, mais il se tient presque toujours à terre, et principalement dans les chemins, les enclos, les grandes cours et sur les bords des étangs. On le trouve seul ou par paires, et en assez grandes troupes.

Le FIST DE PROVENCE, *Anthus massiliensis*, Vieill.; *Sylvia massiliensis*, Lath., pl. enl. n.° 654, fig. 1, de l'*Hist. nat. de Buffon.* Le nom de cet oiseau est tiré de son cri, *fist, fist*: tout ce qu'on sait de ses habitudes, c'est qu'il se tient ordinairement à terre, et qu'il ne s'envole que lorsqu'il entend du bruit, ou court se tapir à l'abri d'une pierre jusqu'à ce que le bruit cesse.

Le *fist* a le bec noirâtre ; le dessus de la tête et du cou d'un brun roux, chaque plume terminée de noirâtre ; le dos roux ; les petites couvertures des ailes et les pennes bordées de roux, presque blanc à l'extrémité de ces dernières ; une tache blanche au-dessous des yeux ; le dessous du corps d'un blanc rougeâtre, avec de petites taches noirâtres sur le devant du cou et sur la poitrine ; la queue un peu fourchue ; les pennes d'un noir brunâtre, les deux intermédiaires bordées de roux, et les deux plus extérieures entièrement de cette couleur ; enfin, les pieds jaunâtres.

Je place cet oiseau à la suite des *pipis*, parce qu'il me paroît s'en rapprocher beaucoup plus que des *fauvettes* ; c'est aussi l'opinion de Buffon, puisqu'il nous dit que cet oiseau se rapporte de beaucoup plus près à l'*alouette* qu'au *bec-figue*, tant par la grandeur que par le plumage, et qu'il n'en diffère essentiellement que parce qu'il n'a pas l'ongle de derrière long, ce qui est exact ; mais cet ongle étant conformé comme celui du *pipi des arbres*, et le *fist* ayant une penne secondaire prolongée comme celui-ci, il me semble qu'il doit appartenir à la même division. Il n'en est pas autrement de la *pivote ortolane* décrite ci-après. Ces oiseaux sont regardés en Provence comme des *bec-figues*, et il en est de même de nos *pipis*, qui passent l'hiver dans nos provinces méridionales. *Nota.* Les descriptions de ces deux oiseaux ont été faites par tous les auteurs, d'après la planche enluminée citée ci-dessus, puisque Buffon s'est borné à la seule indication de

cette planche; c'est pourquoi il n'est pas certain qu'elles soient exactes, ce que j'ai cherché à vérifier; mais, malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à avoir de ces oiseaux en nature; ce qui est d'autant plus difficile qu'ils ne sont pas connus en Provence sous les noms qu'on leur a imposés.

La PIVOTE ORTOLANE, *Anthus maculatus*, Vieill.; *Sylvia maculata*, Lath.; pl. enl. de Buffon, n.° 654, fig. 2. Son plumage, selon cette figure, est, en dessus, brun et tacheté de noir; le tour des yeux est d'un blanc jaunâtre; les couvertures et les pennes des ailes sont noires et bordées de blanchâtre; le dessous du corps est de la dernière couleur; l'aile noire; le croupion brun; la queue noire, avec les deux pennes les plus extérieures blanches en dehors et à leur extrémité.

« Cet oiseau de Provence, dit Buffon, n'est pas plus un *bec-figue* que le *fist*, quoiqu'il en porte aussi le nom dans le pays. Il est fidèle compagnon des ortolans, et se trouve toujours à leur suite : il ressemble beaucoup à l'*alouette des prés*, excepté qu'il n'a pas l'ongle long et qu'il est d'une taille plus grande. » Mais cet ongle est, sur son image, conformé comme celui du *pipi des arbres*, et cet oiseau a, comme celui-ci et tous les *pipis* une penne secondaire de l'aile presque aussi longue que les primaires. (V.)

PIPICAU ou PIPIXCAU. C'est sous ce nom que Fernandez a décrit une *mouette* du Mexique. *Voy.* MOUETTE RIEUSE. (V.)

PIPILE. *V.* YACOU PIPILE. (V.)

PIPILO. Nom latin et générique du TOUIT. *V.* ce mot. (V.)

PIPIO Nom vulgaire de l'AGARIC ÉLEVÉ, qui se mange dans beaucoup de lieux. (B.)

PIPIO MORT DE FROID. Synonyme de COULEMELLE. (B.)

PIPIRI. Nom donné à un TYRAN de Saint-Domingue, d'après son cri. (V.)

PIPIRIGALLO. Nom espagnol et portugais du SAINFOIN (*Hedysarum onobrychis*). (LN.)

PIPISCAU. Nom Mexicain de la MOUETTE RIEUSE A PIEDS ROUGES. (V.)

PIPISTRELLE. C'est le nom d'une espèce de VESPERTILION de nos climats. (*V.* ce mot.) (DESM.)

PIPIT. *V.* PITPIT, à l'article FAUVETTE. (S.)

PIPIXCAU ou PIPICAU. Nom mexicain de la MOUETTE RIEUSE. (V.)

PIPLANKA. Nom suédois du PIPI DES BUISSONS. (S.)

PIPNESLA. Nom du LAMIER BLANC en Dalécarlie. (LN.)

PI-PO. Nom chinois du POIVRE-LONG (*Piper longum*, L.). (LN.)

PIPPAU. Nom générique allemand des CRÉPIDES (*crepis*), selon Willdenow. (LN.)

PIPRA. C'est le nom grec de l'*épeiche*. Cela n'a pas empêché les ornithologues méthodistes de l'appliquer dans leurs écrits latins au *manakin*, oiseau fort éloigné de l'*épeiche*. *V*. MANAKIN. (S.)

PIPSOR et PIPTA. Deux noms que le GALÉOPSE PIQUANT (*Galeopsis tetrahit*, L.) porte en Suède. (LN.)

PIPTATHÈRE, *Piptatherum*. Genre de plante établi par Palisot-de-Beauvois, dans son important travail sur les graminées, aux dépens des MILLETS de Linnæus. Ses caractères sont : fleurs en panicule lâche, chacune composée de deux valves calicinales et de deux valves florales, la plus basse de ces dernières, étant légèrement émarginée et pourvue d'une arête triangulaire, herbacée, caduque ; la plus haute, entière ou trilobée ; écailles entières ou trilobées.

Les MILLETS BLEUATRE, MULTIFLORE, PARADOXAL et PONCTUÉ, servent de type à ce genre, aux dépens duquel Kunth a formé son genre ERIOCHLOA. (B.)

PIPTOCOME, *Piptocoma*. Genre de plantes établi par H. Cassini dans la classe des synanthérées, tribu des vernoniées. Il diffère de l'OLIGANTHE par l'aigrette qui est double, l'extérieure formant une couronne coriace, irrégulièrement découpée ; l'intérieure composée de cinq écailles linéaires, laminées, très-caduques, à peine denticulées sur leurs bords; le calice propre contenant onze fleurs.

Le PIPTOCOME ROUSSATRE est un arbrisseau à feuilles alternes, ovales, ridées, scabres, velues, qui croît naturellement à Saint-Domingue. (B.)

PIPUNCULE, *Pipunculus*, Latr. Genre d'insectes de l'ordre des diptères, famille des athéricères, tribu des muscides. Ses caractères sont : suçoir de deux soies au plus, reçu dans une trompe bilabiée, rétractile ; antennes ne paroissant que de deux articles, dont le dernier en pointe fine ; soie latérale.

Les *pipuncules* ont un peu le port des diptères du genre *sargus* de Fabricius. Leur tête est grande, presque globuleuse ; leurs ailes sont longues ; leur abdomen est presque cylindrique.

Je ne connois qu'une seule espèce de ce genre ; elle est fort petite, noire, avec les ailes transparentes. On la trouve sur les plantes, aux environs de Paris, en été. M. Bosc l'a décrite sous le nom de *musca cephalotes*, dans le *Journal. d'Hist. nat.*, tom. I, pag. 55, et figurée pl. 28, n.° 5. (L.)

PIQUE-BŒUF, *Buphaga*, Linn., Lath. Genre de l'ordre des oiseaux SYLVAINS et de la famille des LÉIMONITES. *Voy.* ces mots. *Caractères :* bec droit, entier, presque quadrangulaire, un peu comprimé, à pointe renflée dessus et dessous et obtuse; narines ovales, couvertes d'une membrane voûtée, situées à la base du bec; langue cartilagineuse, pointue; quatre doigts, trois devant, un derrière, totalement séparés; ailes à penne bâtarde petite; deuxième et troisième rémiges les plus longues; ongles très-comprimés latéralement, arqués, aigus; l'intermédiaire et le postérieur les plus forts de tous.

Le PIQUE-BŒUF proprement dit, *Buphaga africana*, Lath.; pl. M 32, fig. 2 de ce Dictionnaire, n'est guère plus gros que l'*alouette huppée*, mais il a huit pouces de longueur; le bec rouge à sa pointe et jaune à sa base; la tête, le cou en entier, le manteau et les couvertures des ailes, d'un brun roussâtre; les trois premières pennes des ailes rousses, les autres brunes; celles de la queue de cette couleur en dessus, roussâtres en dessous, étagées et un peu pointues; les parties inférieures du corps et le croupion d'un fauve clair; les pieds bruns.

La femelle ne diffère que par une taille un peu plus petite et les teintes du bec, qui sont plus ternes.

Cette espèce, que l'on trouve au Sénégal, se nourrit d'insectes, et particulièrement de ces vers ou larves qui éclosent et vivent sous la peau des bœufs; aussi voit-on souvent ces oiseaux se poser sur le dos de ces animaux et d'autres gros quadrupèdes, et leur entamer le cuir à coups de bec pour en tirer ces vers. C'est de là que leur vient le nom de *pique-bœuf*. (V.)

PIQUE-BOIS. Nom vulgaire du PIC NOIR dans certains cantons de la Lorraine. (V.)

PIQUE-BROTS. L'EUMOLPE DE LA VIGNE, *Eumolpus vitis*, a reçu ce nom dans plusieurs cantons vignobles de la France. (DESM.)

PIQUE-MOUCHE. Nom vulgaire de la MÉSANGE CHARBONNIÈRE. *V.* ce mot. (V.)

PIQUEREAU. C'est, en Savoie, le CASSE-NOIX. *V.* ce mot. (V.)

PIQUERIE, *Piqueria*. Plante vivace, à tige cylindrique, de quatre pieds de haut, à feuilles opposées, trinervées, ovales, lancéolées, dentées, connées par leurs pétioles; à fleurs blanches portées sur des pédoncules axillaires trifides et disposées en corymbe, laquelle forme un genre dans la syngénésie polygamie égale et dans la famille des corymbifères.

Ce genre offre pour caractères : un calice commun simple, prismatique, formé par quatre folioles ovales, carinées et réunies ; un réceptacle nu, portant plusieurs fleurons à tube court, et ensuite des semences très-petites, turbinées, pentagones, tronquées à leur pointe.

La piquerie se trouve au Mexique ; elle a beaucoup de rapports extérieurs avec la MILLERIE. (B.)

PIQUITINGUE. Poisson du genre ESOCE, *Esox epsetus*, Linn. (B.)

PIQURE DE MOUCHE. Coquille du genre CÔNE, *conus stercus muscarum*, Linn. (B.)

PIRABE. C'est le *trigla evolans*. *V.* PRIONOTE. (B.)

PIRAMIDELLE. *Voyez* PYRAMIDELLE. (DESM.)

PIRAPÈDE ou PIRABÈBE. Poisson qui fait partie des *trigles* dans Linnæus, et qui forme, dans Lacépède, le genre DACTYLOPTÈRE. (B.)

PIRAQUIBA. Un des noms de l'ÉCHÉNÉIS RÉMORE. (B.)

PIRATE. Nom donné, par les navigateurs, à la *frégate*, parce qu'elle fait la guerre aux paisibles oiseaux habitans des mers, tels que les *fous*, *goëlands*, etc., pour s'emparer des poissons qu'ils viennent de pêcher. *V.* au mot FRÉGATE. (V.)

PIRATINIER, *Piratinera*. Grand arbre de la Guyane, qui forme un genre encore imparfaitement connu. Il a plusieurs styles réunis en cône et à stigmates peltés ; une capsule ligneuse, globuleuse, à plusieurs loges monospermes ; ses feuilles sont alternes, sessiles, ovales aiguës, fermes, blanchâtres en dessous.

C'est son bois qui est appelé *bois de lettres* par les ébénistes, qui l'emploient à raison de sa beauté. (B.)

PIRAVÈNE. C'est la même chose que le *pirapède*. *Voyez* au mot DACTYLOPTÈRE. (B.)

PIRAVERA. *V.* l'article OISEAUX DE PROIE, tome 23, page 452. (V.)

PIRAYA. Poisson qu'on croit appartenir au genre SPARE. (B.)

PIRAZE, *Pirazus*. Genre de COQUILLES établi par Denys-de-Montfort, pour placer une coquille fort voisine du STROMBE DES MARAIS de Linnæus (CÉRITHE, Lamarck), mais bien distincte. Ses caractères sont : coquille libre, univalve, turriculée; à spire aiguë, tuberculée; à ouverture évasée, se projetant en avant ; à columelle chargée supérieurement d'un pli ; à lèvres tranchantes, rejointes, ondulées ; à canal court, s'oblitérant successivement et projeté en avant.

La PIRAZE DE BAUDIN a trois pouces et demi de long ; sa couleur est brune à l'extérieur et fauve à l'intérieur. C'est de

la Nouvelle-Hollande qu'elle a été apportée par les naturalistes de l'expédition commandée par Baudin. (B.)

PIRÉ (pieds puants). Dénomination des *grives* au Paraguay, parce qu'elles détournent avec leurs pieds les feuilles tombées, les crottins des chevaux et les bouses des vaches. (V.)

PIREL. C'est la *tellina cancellata* de Gmelin. *V.* TELLINE. (B.)

PIRGOPOLE, *Pirgopolon*. Genre de COQUILLES établi par Denys-de-Montfort. Ses caractères sont : coquille libre, univalve, emboîtée ou cloisonnée, droite, à sommet aigu, à flancs déprimés ; à ouverture ovale horizontale ; à cloisons coniques, unies ; siphon inconnu.

La seule espèce qui constitue ce genre, se trouve en immense quantité dans la montagne de Saint-Pierre près Maëstricht, à l'état crayeux et ayant au plus un pouce et demi de long. Ses caractères sont peu marqués, mais on ne peut se refuser à la regarder comme rapprochée des BÉLEMNITES. Ses stries transversales indiquent sa manière de croître (B.)

PIRIGARE, *Pirigara*. *V.* au mot GUSTAVIE. (B.)

PIRIGNAO. Synonyme de PIRIJAO. (B.)

PIRIJAO. Nom vulgaire d'un palmier des bords de l'Orénoque, à fruits semblables à la pêche, et très-nourrissans. Il paroît former un genre particulier, mais qui est encore imparfaitement connu. (B.)

PIRIMÈLE, *Pirimela*, Léach ; *Cancer*, Montagu. Genre de crustacés de l'ordre des décapodes, famille des brachyures, tribu des arqués.

Parmi les espèces composant mon genre CRABE (*cancer*), il en est qui, telles que le *mœnas*, ont le test moins large, moins évasé en devant que la plupart des autres, presque en forme de triangle renversé et dont la base ou le côté antérieur est curviligne ; tel est encore le *cancer denticulatus* de Montagu (*Trans. Linn. Societ.*, tom. 9, tab. 2, fig. 2). Le docteur Léach a formé, avec la première de ces deux espèces, le genre *carcin* (*carcinus*), et avec la seconde, celui de *pirimèle*. Dans l'un et l'autre, la queue des mâles ne présente que cinq tablettes ; celle de la femelle en a sept ; mais elle est proportionnellement plus étroite et plus allongée dans les pirimèles ; son sixième segment est presque aussi long que large et en forme de triangle tronqué. Le troisième, dans les individus de l'autre sexe, n'est pas aussi brusquement rétréci, près de sa base, que dans les *carcins*, et n'a pas les moindres vestiges de sutures ou de divisions transverses. Ce même segment est transversal et arrondi sur les côtés.

dans les femelles des *carcins*. Les pédicules oculaires des pirimèles sont proportionnellement plus longs que ceux des *carcins*, avec une courbure plus prononcée : la portion comprise entre leur origine et l'angle formé par la courbure, est un peu plus épaisse que l'autre ; les yeux qui les terminent sont moins spacieux et un peu échancrés à leur extrémité supérieure ; le sommet du pédicule remplit le vide.

Ces caractères sont les seuls qui distinguent les pirimèles des *carcins ;* et comme ce dernier genre ne comprend qu'une ou deux espèces, je pense que le docteur Léach auroit mieux fait d'y réunir le précédent, sauf à diviser celui-ci en deux sections.

La Pirimèle dentelée, *Pirimela denticulata*, Léach, *Malac. podophth. britan.*, *fasc.* 8, *tab.* 3, est large de près d'un pouce, mesurée dans son plus grand diamètre. Le dessus du test est un peu convexe, inégal et lavé, ainsi que les pattes, d'un roussâtre clair moucheté de blanc dans quelques espèces; chaque côté a cinq dents (l'oculaire postérieure comprise), tournées en avant, la plupart un peu rebordées, et dont les intermédiaires un peu plus grandes ; le front en offre trois, dont celle du milieu plus avancée ; on en voit deux autres au bord supérieur et interne des fossettes des yeux ; le bord opposé n'en a qu'une ; les serres sont petites, avec le carpe et la pince un peu incisés ; les doigts assez longs, striés et finement dentelés au bord interne.

Ce crustacé habite quelques parties des côtes maritimes de l'Angleterre et de l'Ecosse. Il se trouve aussi sur celles d'Espagne, où il a été observé par mon ami Léon Dufour, médecin à Saint-Sever. (L.)

PIRIPE. *V.* Péripe. (B.)

PIRIPÈE, *Piripea*. Plante aquatique de Cayenne, qui seule constitue un genre dans la didynamie angiospermie et dans la famille des pédiculaires.

Les caractères de ce genre sont : calice tubulé à cinq divisions inégales et munies de trois bractées; corolle monopétale en soucoupe, à cinq lobes planes, inégaux et crénelés, et à ouverture tuberculeuse ; ovaire supérieur, à stigmate épais; capsule à deux valves et à deux loges. (B.)

PIRIPU. Arbrisseau cultivé aux environs de Pananie et d'Ainacoti au Malabar. Il paroît appartenir au genre *delima*, dans lequel Willdenow le place comme étant le *delima sarmentosa*, et Decandolle, comme une espèce particulière, peut-être d'un autre genre. Il est figuré par Rhéede (Mal. 7, tab. 54). (LN.)

PIRIQUÈTE, *Piriqueta*. Genre établi par Aublet, mais qu'on a depuis réuni aux Turnères. (B.)

PIRIQUIBA. *V.* SPÉRUQUIBA. (B.)

PIRIRIGUA, PIRIRITA. Noms que l'ANI GUIRACANTARA porte au Paraguay. (V.)

PIRITU. Palmier des bords de l'Orénoque, sur lequel les botanistes manquent de renseignemens. Il a la tige épineuse. (B.)

PIRK. L'un des noms du MILLEPERTUIS, en Suède. (LN.)

PIRLITEIRO. Nom de l'AUBÉPINE en Portugal. Cet arbrisseau s'appelle *pirlitero* et *pirlitirero*, en Espagne. (LN.)

PIROGUE. On nomme ainsi les petits canots, les barques légères dont se servent les Sauvages pour voguer sur les eaux. Ces pirogues sont un tronc d'arbre creusé par le feu, ou bien des peaux cousues ensemble, chez les Esquimaux, etc. Malgré la minceur et la fragilité de ces embarcations, les Sauvages ne craignent pas de se commettre à la mer, et de risquer les tempêtes. A l'aide d'une *pagaie*, sorte de rame à deux bouts plats, qu'ils manient avec adresse, ils glissent rapidement sur l'onde. Si la pirogue fait capot et chavire, le flegmatique Indien ne s'inquiète pas, il se met à la nage, retourne son bâtiment, et se remet en mer. *Voyez* CANOT. (VIREY.)

PIROL. Nom allemand du LORIOT. (V.)

PIROLLE. Le TRIENTALIS d'Europe porte ce nom. (LN.)

PIROUOT. Dénomination vulgaire que porte, dans quelques cantons de la Bourgogne, l'ALOUETTE LULU. *V.* ce mot. (S.)

PIRULE. *V.* PYRULE. (DESM.)

PISAME. Nom donné, par Bonati, au genre appelé LOPÉSIE par Cavanilles. (B.)

PISANG. Nom malais du BANANIER. (B.)

PISANG-JACKI. BANANIER sauvage de l'île d'Amboine, dont le fruit est dépourvu de graines, ce qui est très-remarquable, les plantes cultivées paroissant devoir être les seules susceptibles de cette altération. (B.)

PISCHAMIN. C'est le PLAQUEMINIER de Virginie. (LN.)

PISCIACANE. Les Italiens appellent ainsi les CHAMPIGNONS en forme d'œuf. (B.)

PISCICOLE, *Piscicola.* Genre établi par Ocken, sous le nom de *Ihl*, pour placer la SANGSUE GÉOMÈTRE de Linnæus. Ses caractères sont : corps cylindrique, allongé, atténué antérieurement, ayant ses extrémités dilatées; bouche dépourvue de dents; quatre yeux. (B.)

PISCIDELLO. Espèce du genre LINDERNIE. (B.)

PISCIDIA. Genre de plante établi par Linnæus, aux

dépens du *pseudo acacia* de Plumier, et décrit dans ce Dictionnaire à l'article BOIS-IVRANT. (LN.)

PISCINE, du mot latin *piscis*, poisson. Lieu où l'on conserve le poisson. *V.* au mot VIVIER (S.). Les anciens avoient des *piscines d'eau douce* et des *piscines d'eau de mer*. Il y en avoit surtout une de cette dernière sorte à Naples, sur la côte de Pausilipe; et, d'après les observations de mon père, il paroît que le fameux temple de *Jupiter Serapis*, sur lequel les géologues ont tant discuté, avoit aussi servi de piscine d'eau de mer, ce qui explique comment les *pholades* ont pu s'établir dans le marbre qui formoit les colonnes de ce temple, et dans les murailles qui lui servoient d'enceinte, le tout sans abaissement de terrain, sans élévation momentanée des eaux de la mer, sans feux souterrains, sans irruptions volcaniques, etc., dont les géologues ont fait usage, jusqu'à ce jour, pour se rendre raison des traces du séjour de l'eau salée, qui existent sur les débris de cet ancien édifice. (DESM.)

PISCIVORE. Espèce de serpent du genre SCYTALE. *V.* ce mot. (B.)

PISCIVORES. Oiseaux qui se nourrissent de poissons. (V.)

PISCZUCHA. L'un des noms russes du PIKA OGOTONE. (DESM.)

PISE, *Pisa*, Léach. Genre de crustacés. *V.* MAÏA. (L.)

PISELLO. Nom du Pois, en Italie. (LN.)

PISHAMIN. Plukenet (*Alm.*, *t.* 244, *f.* 5) nous apprend que ce nom est celui du PLAQUEMINIER de Virginie (*diospiros Virginiana*, L.). (LN.)

PISITOE, *Pisitoe*. Genre de crustacé, voisin des PHRONINES, établi par M. Rafinesque. Il présente pour caractères: point d'antennes; les yeux irréguliers; la bouche sous la tête, recourbée postérieurement et munie de crochets; six articles au corps et autant de paires de jambes inégales; la quatrième plus grande; queue à quatre articles, les trois antérieurs à appendices.

Ce genre renferme deux espèces: la PISITOÉ A DEUX ÉPINES, qui a deux épines au front, et les trois premières paires de pattes à un seule ongle, et la PISITOÉ SANS ÉPINES qui a le front lisse et les trois premières paires de pattes à deux ongles. On les trouve dans la mer qui baigne les côtes de Sicile. (B.)

PISKOLTZ et PISKLOTZ. Noms de l'ANTIMOINE, en Hongrie. (LN.)

PISOA. Les pêcheurs de la côte de Nice donnent ce nom à la RAIE OXYRHINQUE. (DESM.)

PISOCARPE, *Pisocarpium.* Genre de plantes de la classe des anandres, troisième ordre ou section (les *gastéromyces*), proposé par M. Link, et ayant pour caractères : forme presque globuleuse ; des espèces de capsules (*sporangioles*) rassemblées dans l'intérieur, presque globuleuses et contenant des sporidies. Ce genre est le même que le PISOLITHE, Albert. (P. B.)

PISOLITES. Ce sont des coquilles du genre BORÉLIE qui le constituent. (B.)

PISOLITES ou PISOLITHES. Petites concrétions calcaires, globuleuses, de la grosseur d'un pois, qui composent quelquefois des couches entières dans les montagnes secondaires. Il s'en forme journellement dans plusieurs eaux thermales et dans les terrains arrosés par des eaux gazeuses. *V.* AMMITES, DRAGÉES DE TIVOLI, CHAUX CARBONATÉE COMPACTE GLOBULIFORME TESTACÉE, vol. 6, pag. 165. (LN.)

Suivant Breislak, on trouve des *pisolites argileuses* et *siliceuses* dans différens produits volcaniques. Elles diffèrent de celles qui tirent leur origine des eaux gazeuses, en ce qu'elles sont toujours isolées et ne montrent jamais de couches concentriques : ce sont de petites masses sphériques et compactes, d'une terre siliceuse ou argileuse. Ce savant dit qu'il n'est pas aisé de deviner par quel mécanisme ces petites masses terreuses ont pris la configuration sphérique. Je crois assurément qu'il ne seroit pas facile de donner une explication précise de ce fait : tout ce qu'on peut dire, c'est que la nature sait faire une figure sphérique, tout comme elle sait faire une figure rhomboïdale : nous n'en saurons jamais davantage, et tous les raisonnemens à cet égard ne sont que de vains systèmes. (PAT.)

PISOLITHE, *Pisolithus.* Synonyme de POLYSAC et de PISOCARPE. (B.)

PISONE, *Pisonia.* Genre de plantes de la polygamie dioécie, et de la famille des nyctagynées, qui offre pour caractères : un calice divisé en cinq parties ; une corolle monopétale infundibuliforme, presque entière ou divisée en cinq parties peu profondes ; six étamines saillantes, quelquefois huit ; un ovaire supérieur surmonté d'un style à deux ou trois stigmates capités ; une capsule pentagone, ovale et monosperme, munie sur les angles d'aiguillons recourbés et visqueux, ou une baie oblongue, cylindrique, obtuse, monosperme.

Ce genre, dont les genres MABA et CALPIDIE se rapprochent beaucoup, renferme des arbrisseaux inermes ou épineux, à rameaux inclinés, à feuilles alternes ou presque opposées, à fleurs tantôt hermaphrodites et tantôt mâles ou fe-

melles par l'avortement d'un des organes sexuels, portés sur des individus distincts, et disposés en grappes corymbiformes, axillaires ou terminales.

On connoît huit espèces de ce genre, dont les deux plus anciennement décrites sont :

La PISONE ÉPINEUSE, qui a des épines axillaires presque perpendiculaires à la tige ; des feuilles lancéolées, et des fruits capsulaires disposés en grappes. C'est un arbre de moyenne grandeur de l'Amérique méridionale et des Antilles, qui est connu sous le nom de *liane* dans les colonies françaises, et dont les rameaux servent à faire des cerceaux.

La PISONE SANS ÉPINES est sans épines, a les feuilles ovales aiguës, et ses fruits sont des baies disposées en corymbe. Elle se trouve dans l'Inde.

La PISONE A FEUILLES DE BUIS doit constituer le genre FERRÉOLE, selon quelques botanistes. (B.)

PISOS, PISSOS, PISON des Grecs anciens. *Voyez* PISUM. (LN.)

PISSALLEIT. Nom languedocien de l'ŒIL-DE-BŒUF, espèce de plante. (LN.)

PISSANG. Nom du BANANIER et de ses variétés, dans les Indes orientales. (LN.)

PISSAPHALTE ou POIX MINÉRALE. C'est un bitume mollasse, de couleur noire, et d'une odeur forte et pénétrante : il paroît que c'est un passage du *pétrole* à l'*asphalte* : le premier est tout-à-fait liquide ; l'*asphalte* est tout-à-fait sec et cassant : le *pissaphalte* tient le milieu ; pour l'ordinaire, ces trois substances, qui ne sont que la même matière dans trois états différens, se trouvent réunies dans le même local. *V.* BITUME, vol. 3, pag. 453. (PAT.)

PISSE-CHIEN. Synonyme d'ŒUF RAYÉ A L'ENCRE. (B.)

PISSE-LAIT. Nom de la DIGITALE POURPRÉE, aux environs d'Angers. (B.)

PISSE-DE-LOUP. C'est le VESSE-LOUP. (DESM.)

PISSEDIEB. C'est la MANDRAGORE, en Allemagne. (LN.)

PISSENLIT, *Taraxacum*. Genre de plantes de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des chicoracées, qui présente pour caractères : un calice oblong, polyphylle, à folioles intérieures droites et égales, et à folioles extérieures réfléchies ou inégales, les unes et les autres renversées dans la maturité ; un réceptacle conique, nu, alvéolé, supportant des demi-fleurons à languette tronquée et dentée, tous hermaphrodites ; des semences ovales, allongées, hérissées, surmontées d'une aigrette stipitée.

Ce genre renferme des plantes à feuilles radicales inégalement ou irrégulièrement dentées et comme rongées, et à

hampes uniflores, qui avoient été placées par Linnæus avec les LIONDENTS, quoique le calice de ces derniers ne fût pas réfléchi, et surtout quoique leur aigrette ne fût pas stipitée. On en compte cinq à six espèces, dont la plus commune est le PISSENLIT OFFICINAL, *leontodon taraxacum.*

Le *pissenlit* est peut-être la plante la plus généralement répandue sur le globe. On la trouve abondamment dans les quatre parties du monde. Elle vient également dans les plaines et sur les plus hautes montagnes, au milieu des marais, et sur les rochers les plus arides, sous le pôle et sous l'équateur; elle fleurit pendant toute l'année et varie si prodigieusement, qu'on en pourroit faire des centaines d'espèces, même en l'observant dans un pays circonscrit. Tout le monde la connoît. Il n'est personne qui, dans son enfance, ne se soit amusé à livrer aux vents ses semences en forme de volant.

Le *pissenlit* est amer, et rempli d'un suc laiteux, comme les autres CHICORACÉES. C'est un très-bon fourrage pour tous les animaux, et un aliment fort sain pour les hommes; ses feuilles se mangent au printemps, vertes, blanches ou étiolées. Les habitans du nord de l'Europe, qui manquent de végétaux nourrissans, font une grande consommation de ses racines, qui leur tiennent lieu de SALSIFIS et de SCORSONÈRE. On en sème dans quelques jardins uniquement pour cet objet, car beaucoup de personnes le préfèrent aux autres légumes. Il est estimé en médecine comme fébrifuge, vulnéraire, apéritif, comme propre dans les obstructions et dans toutes les espèces de jaunisse.

Cependant, malgré le parti qu'on en en tire, un cultivateur intelligent ne doit pas laisser se multiplier cette plante dans ses prés au-delà d'un certain terme; car ses feuilles sont trop courtes pour être coupées par la faux, et elles s'étendent sur le terrain de manière à nuire à la pousse de plantes bien plus intéressantes sous le rapport du produit. *V.* au mot PRAIRIE. (B.)

PISSE SANG. Un des noms vulgaires de la FUMETERRE. (B.)

PISSEUR. Coquillage du genre POURPRE, qui lance sa liqueur pourprée comme un jet d'eau. (B.)

PISSIDE. Adanson a donné ce nom aux PÉZIZES à chapeau, en forme de coupes. (B.)

PISSITE de Delamétherie. C'est le QUARZ RÉSINITE COMMUN de M. Haüy, ou PIERRE DE POIX. (LN.)

PISTACHE. C'est le fruit du PISTACHIER. (D.)

PISTACHE DE TERRE. Fruit de l'ARACHIDE. (B.)

PISTACHIA. Nom italien du PISTACHIER. (LN.)

M. 30.



1. *Phormion lin.*
2. *Phyllanthe niruri.*
3. *Pistachier vrai.*
4. *Plaqueminier de Virginie*

PISTACHIER, TÉRÉBINTHE, LENTISQUE, *Pistacia*, Linn. (*dioécie pentandrie*). Genre de plantes de la famille des térébinthacées, qui comprend des arbres dioïques, plus ou moins élevés, indigènes à l'Europe, ou étrangers, et la plupart résineux. Les fleurs mâles sont disposées en un chaton lâche, et à écailles uniflores; elles ont un très-petit calice à cinq divisions; point de corolle; cinq étamines et des anthères tétragones. Dans les fleurs femelles, le calice est divisé en trois parties; la corolle nulle; le germe ovale et supérieur. Le fruit est un drupe sec, ovoïde ou presque sphérique; il renferme un noyau monosperme.

Les botanistes ne comptent qu'un petit nombre d'espèces dans ce genre; mais il y en a quatre, au moins, très-intéressantes par leurs produits. L'une donne la *pistache*, l'autre la *térébenthine*, et les deux dernières fournissent une gomme-résine connue dans le commerce sous le nom de *mastic*.

Le PISTACHIER COMMUN ou le VRAI PISTACHIER, *Pistacia vera*, Linn., est un arbre moyen, originaire de l'Asie, et naturalisé dans le midi de la France. On en voit la figure pl. M 30 de ce Dictionnaire. Vitellius le transporta de Syrie en Italie. Il fleurit en avril et en mai. Sa tige est droite et brune; ses feuilles sont caduques, ailées, avec impaire, à folioles ovales et recourbées; celles de l'individu mâle sont plus petites que celles de l'individu femelle. Le fruit a la peau d'un vert cramoisi; il recouvre une coque peu dure, dont l'amande verdâtre et d'une saveur agréable se mange fraîche, sèche et en dragées; elle contient un principe farineux et une huile grasse fort douce. Les pistaches sont plus adoucissantes encore que les amandes.

Cet arbre est cultivé dans nos provinces méridionales; il réussit même à Paris, car il supporte jusqu'à six degrés de froid. Sa culture n'offre pas plus de difficulté que celle de l'*amandier*.

Le PISTACHIER TÉRÉBINTHE, ou le TÉRÉBINTHE, *Pistacia terebinthus*, Linn., est originaire de l'île de Chio, et se trouve aussi dans quelques cantons de l'Italie, de la France et de l'Espagne. On l'appelle quelquefois *pistachier sauvage*. C'est un arbre très-résineux, qui a l'écorce épaisse et cendrée, le bois fort dur, les feuilles caduques, alternes, ailées avec impaire, à folioles ovales lancéolées. Sa vie est d'une longue durée; il se multiplie de semences comme le précédent; il produit la vraie *térébenthine*. On sale et on marine ses fruits, qui ont une saveur un peu acide et styptique.

Le PISTACHIER LENTISQUE ou le LENTISQUE, *Pistacia len-*

tiscus, Linn., est un arbre d'une hauteur médiocre, toujours vert; à écorce ridée et tuberculeuse; à rameaux tortueux et nombreux; à feuilles ailées, sans impaire et persistantes. Cet arbre fleurit au premier printemps; son fruit mûrit en automne. C'est une espèce de baie, d'abord rouge, ensuite de couleur fauve, renfermant une noix presque ronde.

On trouve le *lentisque* en Provence, en Italie, dans l'île de Chio et en Barbarie. Dans ce dernier pays, dit Desfontaines, à peine est-il résineux; mais son bois, en brûlant, répand une odeur aromatique; et on tire de ses baies une huile bonne à brûler et à manger. Dans l'île de Chio, le *lentisque* fournit, par incision, un suc appelé *mastic*, qui nous est envoyé sous forme de petits grains; ce suc est résineux, d'un blanc jaunâtre, transparent, concret; il s'amollit sous les dents. Les Orientaux, les Turcs surtout, le mâchent continuellement pour rendre leur haleine agréable. Chez nous, il est employé en médecine.

Le Pistachier atlantique, *Pistacia atlantica*, Desf., *Flor. atlant.*, est un arbre de la deuxième grandeur, dont les feuilles sont caduques, ailées avec impaire, et composées de sept à neuf folioles étroites et lancéolées. Les fleurs mâles forment des thyrses au sommet des rameaux; les fleurs femelles viennent en grappes lâches. Le fruit est un petit drupe charnu, arrondi, jaune avant sa maturité et bleuâtre après; il renferme une noix presque ronde. Les Maures le nomment *tum*, et le mangent. Sa saveur est un peu acide. Cet arbre croît naturellement en Barbarie, aux environs de Cafsa, dans les lieux sablonneux et arides.

Les autres espèces de ce genre n'offrent rien d'utile ou d'intéressant. (D.)

PISTACHIER FAUX. C'est le Staphilier. (B.)

PISTACHIER NOIR. C'est l'Hamamèle de Virginie. (LN.)

PISTACIA. Sous ce nom, les Grecs et les Latins ont connu le Pistachier: *Phistacia* et *listacia*, ainsi que *psitacia*, *astacia* et *psitracia* ne sont que des dérivés de *pistacia*, et désignent le même arbre. Cet arbre croissoit en Perse, en Syrie et en Arabie. Le premier qui apporta les pistaches en Italie, fut, selon Pline, Lucius Vitellius, censeur et gouverneur de Syrie, qui les fit connoître vers la fin du règne de Tibère. Il est très-probable que le térébinthe des Indes, de Théophraste, n'est autre chose que le vrai pistachier. Il ne faut pas le confondre avec le térébinthe, arbre qui appartient au même genre. Théophraste, Nicander, Possidonius, Dioscoride, Pline, Galien, ont dit quelque chose du pistachier; mais aucun de ces anciens naturalistes n'en a donné

la description. Chez les modernes, le pistachier, mieux connu, a conservé le nom de *pistacia*, que l'on a étendu ensuite aux espèces de *staphylea* (C. B. Moris., etc.), au *royena lucida* et à l'*hamamelis virginica* (Pluken., *Alm.*, etc.).

Tournefort réunit depuis le pistachier et le térébinthe en un seul genre, *terebinthus*, et tint le *lentiscus* à part. Linnæus rapporte toutes ces plantes à son genre *pistacia*, que L. Jussieu nomme *terebinthus*, et dont la description se trouve dans ce Dictionnaire, à l'article *pistachier*. (LN.)

PISTACIA-VITEX. Linnæus a décrit sous ce nom, dans la *Flore de Ceylan*, un arbrisseau qu'on a rapporté depuis au genre *vitex*. C'est le *vitex pubescens* de Vahl. (LN.)

PISTANA de Pline. Plante rapportée, par Lobel et Anguillara, à la SAGITTAIRE, *Sagittaria sagittifolia*, L. (LN.)

PISTAZIT de Werner. *V.* EPIDOTE. (LN.)

PISTIE. *Voyez* CODAPAIL. (B.)

PISTIL. Organe femelle de la fleur dont l'ovaire fait partie, et par lequel il reçoit l'intromission fécondante de la poussière des anthères. *V.* les mots FLEUR, OVAIRE, STYLE, STIGMATE, FÉCONDATION et SPONGIOLE. (B.)

PISTOLOCHIA. Nom de l'une des quatre espèces d'ARISTOLOCHES, mentionnées par Pline, qui lui donne encore le nom de *polyrrhizon*, de la quantité du chevelu de sa racine. Les auteurs rapportent cette plante à celle que nous nommons *aristolochia pistolochia*. Fuchsius cite comme telle la fumeterre bulbeuse. (LN.)

PISUM de Pline, *Pisos* et *Pison* de Théophraste et des Grecs. Cette plante étoit placée, par les auteurs anciens, au rang des légumes dont on mange la graine. Elle devoit son nom à la ville de Pise, aux environs de laquelle elle croissoit autrefois avec abondance. Théophraste la place avec les légumes à feuilles rondes, et lui donne une tige couchée par terre et des graines contenues dans une gousse. Pline fait observer que la tige du *pisum* traîne par terre, si l'on ne lui donne pas un soutien; il ajoute que cette plante vaut beaucoup moins lorsqu'on la laisse traîner. Sa gousse, selon lui, est longue et ronde comme un cylindre. Le *pisum* se semoit probablement en champs, car Pline dit que par arpent il faut semer un tiers de plus de ses grains que pour le froment. Cependant il veut que cette culture soit à l'abri du soleil et aime une terre légère, parce que la plante dont il s'agit craint le frais. On ne la semoit, en Italie, qu'au printemps. Hippocrate, Galien, Æginet, mentionnent le *pison;* mais Dioscoride n'en parle pas du tout, à moins que ce ne soit un de ses *phaseolus*. Quelques auteurs ont cru que le *lecythus* des Grecs étoit leur *pison*; à ce sujet, les commentateurs font

remarquer que *lecythus* n'est pas le nom d'une plante ; car c'est celui d'un mets préparé avec de la farine de graines d'une légumineuse quelconque.

Il est loin d'être prouvé que notre pois commun (*pisum sativum*) soit le *pisum* ; la forme de la gousse de celui-ci n'est pas celle de nos pois : il est probable que c'étoit une des espèces de gesses (*lathyrus sativus*, Fisc.) que l'on cultive encore. Il y a plusieurs opinions à ce sujet ; mais comme aucune ne mène à un résultat satisfaisant, je n'en parlerai pas.

Pline note un *pisum quadratum*. Lobel le rapporte à cette variété de pois que nous nommons *pois carré*. Sous la rubrique de *pisum*, C. Bauhin place notre pois cultivé, celui des champs, la vesce pisiforme, le corinde (*cardiospermum halicacabum*), l'*abrus præcatorius*, L., et diverses graines étrangères difficiles à reconnoître, entre autres le *avikonzowr* de la Virginie. Il y comprend aussi le *conduri* des Malais ou *saga* des Javans, graines qui servent en guise de poids pour peser, usage qu'elles partagent avec d'autres graines. C. Bauhin ne rapporte point à ses *pisum* toutes les plantes qui ont été décrites sous ce nom collectif, telles que le *vicia narbonensis*, les *lathyrus sativus*, *sylvestris*, etc.

Tournefort restreignit le nom de *pisum* au seul genre des pois. Linnæus, en réunissant le *pisum* et l'*ochrus* de Tournefort, en crée son genre *pisum* adopté par presque tous ses successeurs ; cependant, Moench, Persoon et plusieurs autres auteurs, sont revenus à la division de Tournefort. *V.* Pois. (LN.)

PITAIAYA. Nom d'une espèce de Cierge (*cactus pitaiaya*, Jacq.), qui croît aux environs de Carthagène d'Amérique, dans les broussailles, près de la mer. (LN.)

PITAMOATE, PITAMOATOS. Noms que l'on donne, à Turin, au Traquet et au Tarier. (V.)

PITANGA GUACU. Nom brasilien du Tyran bentaveo. *V.* ce mot. (V.)

PITAR. Coquille du genre Vénus. (B.)

PITAUT. Nom qu'on donne, sur quelques points des côtes de France, aux coquillages du genre Pholade, tandis que sur d'autres on le donne aux Moules lithophages. (B.)

PITCAIRNE, *Pitcairnia*. Genre de plantes de l'hexandrie monogynie, et de la famille des broméliacées, qui présente pour caractères : un calice de trois folioles ; une corolle de trois pétales très-longs et contournés ; six étamines insérées sur une glande attachée à la base des pétales ; un ovaire à demi-inférieur, allongé, surmonté d'un style creusé de trois sillons, et terminé par un stigmate trifide roulé en spirale ; une capsule trigone, presque à trois coques, s'ouvrant inté-

rieurement en trois parties, et renfermant des semences ailées.

Ce genre a été appelé HEPETIS par Swartz. Il diffère fort peu du POURRÉTIE de la Flore du Pérou, et du PUYA de Molina. On lui a réuni dix à douze espèces de plantes à feuilles ensiformes, épineuses à leur base, ciliées dans leur partie supérieure, et à fleurs disposées en grappe simple et terminale, qui ont quelques rapports extérieurs avec les ananas.

L'une est le PITCAIRNE A FEUILLES D'ANANAS, qui a les pédoncules et les germes très-glabres.

L'autre est le PITCAIRNE A FEUILLES AIGUES, qui a les pédoncules et les germes velus.

Toutes deux se cultivent dans les jardins de Paris et de Londres, mais la première plus abondamment que la seconde. Les fleurs sont d'un très-beau rouge.

Il faut encore remarquer les deux espèces suivantes : le PITCAIRNE A FEUILLES LARGES, qui a les feuilles entières, un peu épineuses à la base. Elle croît dans les Indes occidentales. Redouté en a donné le dessin, pl. 73 et 74 de son bel ouvrage sur les Liliacées. Andrew en a également publié une figure, pl. 322 de son Botanist Repository.

Le PITCAIRNE A FLEURS ROUGEATRES, *P. ferruginea*, qui a les feuilles ensiformes et épineuses, et les fleurs courbées en forme de fer de faux, et formant un panicule diffus au sommet d'une hampe. Il croît sur les côteaux arides, aux environs de Lima au Pérou. (B.)

PITCHEMON. Synonyme de PERSIMON. (B.)

PITCHOU. *V.* PICHOU. (DESM.)

PITCHOU. *V.* l'article FAUVETTE. (V.)

PITCH-TRE. L'un des noms anglais du sapin (*pinus abies*). (LN.)

PITE. Espèce de genre AGAVE. *V.* ce mot et FURCRÉE. (B.)

PITHECIA. En créant le genre des SAKIS, dans les tables du 24.e volume de la première édition de ce Dictionnaire, nous lui avons donné le nom de *Pithecia* pour désignation latine. (DESM.)

PITHECIENS, *Pithecii*. Division du genre des *singes*, selon Vicq-d'Azyr, qui comprend toutes les espèces dépourvues de queue, comme les ORANGS et le MAGOT. *Voyez* ces mots. (DESM.)

PITHECOS. Nom grec du *singe pithèque*. *V.* MAGOT (S.)

PITHECUS. Nom latin, appliqué par les naturalistes modernes au genre des *singes* qu'ils appellent ORANGS. *V.* ce mot. (S.)

PITHEKOS. *V.* PITHECOS. (S.)

PITHONION. L'Hyoscyamus recevoit aussi ce nom autrefois. (LN.)

PITHÈQUE. On a cru long-temps que les Anciens donnoient ce nom à l'*orang-outang*, parce qu'on se fondoit sur une description du larynx du *pithecos* de Galien, et qu'on croyoit avoir trouvé de la ressemblance avec celui de l'*orang-outang*. M. de Blainville a fait voir qu'on s'étoit trompé à cet égard; et aujourd'hui, il n'y a plus de doute que le *pithecos* des anciens ne soit le Magot. *V.* ce mot. (DESM.)

PITHION. L'un des noms grecs donnés autrefois au Tussilago. (LN.)

PITHYORNE. C'est le Bruant des pins. (S.)

PITHYS, *Pithys*. Genre de l'ordre des oiseaux Sylvains, et de la famille des Myiothères. *V.* ces mots. *Caractères:* bec grêle, médiocre, plus large que haut à sa base, anguleux en-dessus, et à bords un peu déprimés; mandibule supérieure entaillée et recourbée vers le bout; l'inférieure droite, entière; narines rondes, ouvertes, un peu cachées par de petites plumes du capistrum dirigées en avant; ailes moyennes, arrondies, à penne bâtarde large et assez longue; la première rémige plus courte que la cinquième; la troisième la plus longue de toutes; tarses élevés; quatre doigts, trois devant, un derrière; l'intermédiaire réuni avec l'extérieur, jusqu'à la deuxième phalange, et avec l'interne à sa base; queue moyenne.

Le Pithys a plumet blanc ou Manicup, *Pithys leucops*, Vieill.; *Pipra albifrons*, Lath.; pl. enl. de Buff., n.° 707, fig. 1. Le nom de *manicup* a été imposé à cet oiseau par contraction de *manakin huppé*, parce qu'on s'imaginoit, dit Buffon, que c'étoit, en effet, un *manakin;* mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il n'étoit point de ce genre; c'est pourquoi il a changé sa dénomination en l'appelant *plumet blanc*. Malgré cela, Gmelin et Latham ont continué à le classer parmi les *manakins*. Il leur ressemble, il est vrai, par la manière dont les doigts antérieurs sont réunis à leur base, par sa queue courte et carrée (non pas longue et étagée comme le dit Buffon); mais il a le bec bien différent. Cet illustre naturaliste lui trouve des rapports avec les *fourmiliers*, et il ajoute qu'il s'en éloigne par la disposition de ses doigts; cependant, ceux-ci les ont disposés de la même manière ou à peu près; du moins, ceux à qui j'ai conservé cette dénomination. Il s'en rapproche encore par sa queue moyenne, ses pieds assez élevés, et la forme de ses ailes. Enfin, M. Cuvier (*Règne animal*) le place dans la section de ses *pie-grièches à bec droit et grêle, et qui se font remarquer par*

des huppes de plumes redressées ; mais la huppe et l'échancrure du bec sont les deux seuls caractères que le *manikup* ait avec la *pie-grièche* qui compose cette section. Cet oiseau n'étant point, selon ma manière de voir, un *manakin*, ni un *fourmilier*, ni une *pie-grièche*, et ne pouvant entrer dans aucun genre connu, je le présente comme le type d'une nouvelle division qui a des rapports avec celle des *manakins*, des *fourmiliers* et des *conopophages*, mais plus rapprochée de ces derniers que des autres.

Buffon n'ayant pas reconnu son plumet blanc dans son *demi-fin, à huppe et gorge blanches*, figuré sur la planche 346 des Oiseaux d'Edwards, sous la dénomination de *white-faced manakin*, il en est résulté de sa part un double emploi, car on est certain aujourd'hui que ce sont des individus d'une même espèce ; que tous deux portent une huppe composée de plumes blanches, étroites, pointues, et que ces oiseaux la couchent sur leur tête dans l'état de repos, et qu'ils la relèvent lorsqu'ils sont agités par quelque passion. Ils ont la gorge blanche, et bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre ; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures supérieures et inférieures, sont d'un orangé plus ou moins éclatant ; le haut du dos, le bas du cou, dans la partie qui se rapproche des ailes, d'un cendré foncé, tirant au bleu, plus ou moins ; les couvertures supérieures et les plumes des jambes sont de la même couleur ; le bec est noir, et le tarse d'un jaune orangé. Longueur, cinq pouces un quart ; Buffon s'est mépris en lui donnant six pouces de long. (V.)

PITHYTIS. *V.* à l'art. PAPAVER, vol. 24, p. 483, n.° 3.

PITICO. *V.* l'art. PIC. (V.)

PITINE. Nom d'une plante citée par Théophraste, et que Anguillara, J. Camerare et autres auteurs ont rapportée, ainsi qu'Adanson, au *lathyrus aphaca*, Linn. (LN.)

PITIROXO. Nom portugais du ROUGE-GORGE. (V.)

PITIU. Espèce de *pic* du Chili, décrite par Molina. *V.* à l'article des PICS. (S.)

PITO. Oiseau de la Nouvelle-Espagne, qui a la taille de l'*étourneau*, le ventre vert, le dos pareil à l'*alouette*, une longue queue, un long bec, avec lequel il creuse, dans les rochers, un trou pour y faire son nid. (V.)

PITO. Nom espagnol du LUPIN. (LN.)

PITOI. *V.* MARTE PUTOIS. (DESM.)

PITOMBIER. C'est une CÉSAIRE ou une ANAVINGUE de Lamarck. (B.)

PITONNILLE, *Pitonnillus*. Genre de COQUILLES établi

par Denys-de-Montfort, et qui ne diffère pas de l'HÉLICINE de Lamarck. (B.)

PITOU SARVAI. Nom de l'OUTARDE, en Piémont. (V.)

PITPIT. Nom appliqué par Buffon à des petits oiseaux de la Guyane, qui ont des rapports avec les figuiers, mais qui en diffèrent par leurs habitudes, et en ce qu'ils ont le bec plus gros à la base, et moins effilé. M. Cuvier (*Règne animal*) les place dans la famille de ses *conirostres*, et en fait un sous-genre sous le nom de *Dacnis*, lequel a pour caractère : un bec conique et aigu. Je les ai classés dans la dernière section des FAUVETTES. *V.* ce mot. (V.)

PITPIT VARIÉ, *Sylvia velia*, Lath.; pl. enl. n.° 669, fig. 3, est un TANGARA. Nous devons cette juste détermination à M. Desmarest. *V* TANGARA VARIÉ. (V.)

PITRI. M. Salerne dit qu'à Saumur on appelle ainsi la CRESSERELLE. *V.* ce mot à l'article FAUCON. (S.)

PITRIOU. C'est, en Touraine, la CRESSERELLE. *V.* *ibidem* (S.)

PITSCHA. C'est le PIN SAUVAGE chez les Modwins, en Russie. (LN.)

PITSCHARD ou PITSCHAT. C'est, en Savoie, le nom vulgaire du GRIMPEREAU DE MURAILLE. (S.)

PITTA. Nom générique du BRÈVE. *V.* ce mot. (V.)

PITTE. C'est l'AGAVE FÉTIDE de Linnæus, la FURCRÉE de Ventenat. *V.* ces mots. (B.)

PITTIZIT d'Haussmann. *Voyez* FER HYDRATO-SULFATÉ RÉSINOÏDE. (LN.)

PITTONIA. Genre de plantes de la famille des borraginées, consacré par le Père Plumier à la mémoire du célèbre botaniste français Pitton de Tournefort. Linnæus l'a nommé *Tournefortia*. Adanson, qui adopte la dénomination imposée par Plumier, y rapporte le *messerschmidia* de Linnæus. (LN.)

PITTONE, *Tournefortia*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie, et de la famille des borraginées, dont les caractères consistent en : un calice petit et divisé en cinq parties ; une corolle infundibuliforme à tube globuleux à sa base, et à limbe ouvert en cinq divisions ; cinq étamines non saillantes, insérées vers le sommet du tube et à anthères conniventes ; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate entier ; une baie contenant deux ou quatre noyaux biloculaires et dispermes.

Ce genre renferme des arbrisseaux à tiges quelquefois volubles de droite à gauche, à feuilles ordinairement rudes au toucher, et à fleurs unilatérales disposées en cimes. On en compte une trentaine d'espèces de l'Inde ou de l'Amérique méridionale, et dont les plus saillantes sont :

La PITTONE VELUE, qui a les feuilles ovales, pétiolées; la tige, les pétioles et les pedoncules très-velus; les épis très-rameux. Elle vient dans les Antilles.

La PITTONE A GRANDES FEUILLES, qui a les feuilles ovales, lancéolées, nues, très-grandes; les pédoncules rameux; les épis fort longs et pendans. Elle croît aux Antilles. C'est le *tournefortia fœtidissima* et *cymosa* de Linnæus.

La PITTONE VOLUBLE, qui a les feuilles ovales, acuminées, pétiolées, presque glabres; les pétioles réfléchis, et la tige voluble. Elle se trouve aux Antilles.

La PITTONE ARGENTÉE, qui a les feuilles ovales-oblongues, obtuses, tomenteuses et soyeuses de chaque côté, les épis composés et terminaux. Elle croît sur les bords de la mer, dans l'Inde et à l'Ile-de-France. C'est un très bel arbrisseau qu'on compare à la *protée argentée*. Ses feuilles sont salées, et se mangent crues avec plaisir.

La PITTONE BUGLOSCOÏDE, *Tournefortia humilis*, qui a les feuilles lancéolées, sessiles; les épis simples, recourbés et latéraux. Elle se trouve dans les pays chauds de l'Amérique.

Dix-neuf espèces de ce genre, la plupart nouvelles, sont décrites dans le bel ouvrage de MM. Humboldt, Bonpland et Kunth, sur les plantes de l'Amérique méridionale. (B.)

PITTOSPORE, *Pittosporum*. Genre de plantes de la pentandrie monogynie, et de la famille de son nom, qui présente pour caractères : un calice de cinq folioles caduques; une corolle de cinq pétales à onglets connivens, en tube urcéolé et à lames ovales, oblongues, ouvertes; cinq étamines; un ovaire supérieur arrondi, à style filiforme; une capsule presque globuleuse, anguleuse, mucronée, à deux ou trois valves, à deux ou trois loges remplies d'une résine liquide, et contenant trois ou quatre semences anguleuses, attachées à des cloisons opposées aux valves.

Ce genre renferme quatre espèces, dont la plus connue est la PITTOSPORE CORIACE, qui a les feuilles ovales, obtuses, très-glabres et coriaces. Elle se trouve aux îles Canaries, et se cultive dans nos jardins.

Le FUSAIN TOBIRE, dont on avoit fait un genre, a été définitivement réuni à celui-ci. C'est un arbrisseau de la Chine, à feuilles alternes et à fleurs disposées en corymbes terminaux, qu'on cultive aussi dans nos jardins.

PITTOSPORÉES. Famille de plantes, établie par R. Brown, pour placer les genres PITTOSPORE, BURSERE et BILLARDIERIE. (B.)

PITTOUER. Nos aïeux nommoient ainsi le BUTOR. (B.)

PITUITAIRE. La DAUPHINELLE STAPHISAIGRE porte ce nom. (B.)

PITULNIK. Nom russe du GALÉOPE DES CHAMPS (*Galeopsis ladanum*, Linn. (LN.)

PITUMBA. *V.* PITOMBIER. (LN.)

PITYIDES des Grecs. Ce sont les fruits du PINASTER, pl. 45, 10. (LN.)

PITYRODIE, *Pityrodia*. Arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, à tiges pulvérulentes, à feuilles opposées, lancéolées, ridées, odorantes, à fleurs blanches, disposées en grappes axillaires, qui seul, selon R. Brown, constitue un genre dans la didynamie angiospermie, et dans la famille des gattiliers, fort voisin des CALLICARPES.

Les caractères de ce genre sont : calice campanulé, à cinq divisions égales ; corolle à deux lèvres, la supérieure à deux lobes, et l'inférieure à trois ; drupe légèrement charnu, à quatre loges monospermes. (B.)

PITYS. Nom grec des PINS. *V.* PICEA et PINUS. (LN.)

PITYTE. C'est le nom qu'on a donné aux BOIS PÉTRIFIÉS, qui ont la structure apparente du PIN. (DESM.)

PITYUSA. Théophraste, Dioscoride, Pline, Galien, placent cette plante près des *tithymales*. Elle en réunit les propriétés et les caractères, et par conséquent les botanistes présument que c'est une espèce de notre genre EUPHORBE. Matthiole la rapporte à l'*Euphorbia pityusa*, Linn. ; d'autres à l'Esule ; mais ces rapprochemens ne sauroient être bien exacts. Selon quelques auteurs, le *pityusa* et non pas *pithusa* devroit son nom à ses feuilles assez semblables à celles du pin. C. Bauhin veut que le nom *esula* en dérive ; il fait observer qu'en supprimant les deux premières syllabes de *pityusa*, on a *usa*, d'où le diminutif *usula* et enfin *esula ;* aussi, chez lui, *pithyusa* et *usula* sont synonymes. A l'article *esula*, nous avons donné une autre étymologie de ce nom, aussi d'après des auteurs anciens. L'opinion que le *pithyusa* est une euphorbe, est générale. Aussi, grand nombre d'espèces d'euphorbes, par suite d'analogie que chaque auteur a remarquée entre elles et l'espèce qu'il reconnoissoit pour le *pithyusa* ancien, se sont trouvées décrites sous le même nom, et souvent sous celui d'*esula*. (LN.)

PITZER. *V.* PIZER. (LN.)

PITZMALOTL. *V.* PIMALOT. (S.)

PIUMARA. L'un des noms du PALMIER PALMETTE (*Chamærops humilis*, L.), en Italie. (LN.)

PIUQUEN. *V.* PIOUQUEN. (S.)

PIVAN. L'un des noms russes du MÉLAMPYRE DES CHAMPS. (LN.)

PIVANE. Nom vulgaire de notre BOUVREUIL, dans le Berry. *V.* ce mot. (V.)

PIVE. Nom vulgaire du BOUVREUIL, aux environs de Niort et en Provence. (V.)

PIVE. Nom que l'on donne, sur quelques côtes, à des *crustacés* du genre CYMOTHOA (*C. asilus*, *C. œstrum*), qui vivent sur les poissons, leur font de larges blessures, et donnent à leur chair un mauvais goût. (B.)

PIVERD. *V.* PIC VERT. (V.)

PIVERON. *V.* PIPERONE. (B.)

PIVERONE. L'un des noms de la VENUS CLONISSE, *Venus verrucosa*. (DESM.)

PIVERT AUX AILES D'OR (GRAND) de Catesby. C'est le PIC A BAGUETTES DORÉES. (V.)

PIVERT BIGARRÉ d'Albin. C'est le PIC VARIÉ. (V.)

PIVERT BLEU. Dénomination de notre MARTIN-PÊCHEUR, dans divers cantons. (V.)

PIVERT D'EAU. C'est, dans quelques endroits, notre MARTIN-PÊCHEUR. (V.)

PIVERT DE LA JAMAÏQUE, d'Edwards. C'est le PIC VARIÉ DE LA JAMAÏQUE. (V.)

PIVERT TACHETÉ (PETIT) de Catesby. C'est le PETIT PIC VARIÉ DE VIRGINIE. (V.)

PIVERT A LA TÊTE BRUNE (PETIT.). Dans Catesby, c'est la dénomination de la PETITE SITTELLE A TÊTE BRUNE. (V.)

PIVERT A TÊTE ROUGE, de Catesby. C'est le PIC DOMINO. (V.)

PIVERT A TÊTE ROUGE (GRAND), de Catesby. C'est le PIC NOIR HUPPÉ de Virginie. (V.)

PIVERT A TROIS ONGLETS, d'Edwards. C'est le PIC TRIDACTYLE OU A PIEDS VÊTUS. (V.)

PIVERT A VENTRE JAUNE, de Catesby. C'est le PIC VARIÉ DE LA JAMAÏQUE. (V.)

PIVERT A VENTRE ROUGE, de Catesby. C'est le PIC VARIÉ DE LA CAROLINE. (V.)

PIVETTE. C'est le BÉCASSEAU. *V.* ce mot, à l'article CHEVALIER. (V.)

PIVI. Nom piémontais du MARTINET NOIR. (V.)

PIVIE-REAL. C'est, dans le Piémont, la dénomination du PLUVIER DORÉ. (V.)

PIVIER. *V.* COURLIS. C'est aussi le nom du PLUVIER GUIGNARD, dans le Piémont. (V.)

PIVIERO. Nom italien du PLUVIER DORÉ. (V.)

PIVITE. Nom vulgaire du VANNEAU HUPPÉ. (V.)

PIVOINE. Un des noms vulgaires du BOUVREUIL. (V.)

PIVOINE (GROSSE). *V.* DUR BEC. (V.)

PIVOINE, *Pæonia*, Linn. (*polyandrie digynie.*) Genre de plantes de la famille des renonculacées, dont les caractères sont : un calice persistant, à cinq folioles inégales, concaves et presque orbiculaires; une corolle composée de cinq pétales larges, ouverts et arrondis au sommet; un grand nombre d'étamines courtes et velues, avec des anthères oblongues; deux à cinq ovaires, sans styles; autant de stigmates colorés et faits en forme de crête, et pour fruit, un nombre égal de capsules ovales, cotonneuses et à une loge, qui s'ouvrent longitudinalement, et qui contiennent des semences rondes, luisantes et colorées.

Les *pivoines* sont des plantes vivaces, qui font, au printemps, l'ornement des grands parterres. Leur feuillage est épais et plus ou moins découpé; leurs fleurs, larges comme la paume de la main, sont ou rouges ou pourpres, ou roses ou blanches, communément doubles, et quelquefois simples. Ces diverses couleurs forment autant de variétés qui produisent le plus bel effet. Les espèces qu'on cultive plus particulièrement dans les jardins, sont la PIVOINE MÂLE, *pæonia officinalis mascula*, Linn., et la PIVOINE FEMELLE, *pæonia officinalis fœminea*, Linn., mal à propos nommées ainsi, car toutes deux sont pourvues d'étamines et de pistils, et portent également des semences.

La PIVOINE MÂLE croît naturellement dans les bois et sur les montagnes de la Suisse. Sa racine est tubéreuse. Ses tiges s'élèvent à deux ou trois pieds; elles sont garnies de feuilles larges, épaisses, découpées en plusieurs lobes. Les fleurs naissent aux sommités des tiges, et paroissent à la fin d'avril. Les semences sont grosses et arrondies.

La PIVOINE FEMELLE diffère de la précédente, par ses semences oblongues et plus petites; par ses feuilles doublement ternées, et dont les lobes sont difformes.

La culture a fait doubler les fleurs de ces deux espèces. On les multiplie par leurs graines qu'on sème au printemps, ou par leurs tubercules, qu'on sépare aussitôt que les feuilles sont fanées et sèches. Elles se multiplient aussi d'elles-mêmes par leurs racines. Il leur faut une exposition un peu ombragée, et une terre franche, légère et point trop humide. Elles exigent d'ailleurs peu de soins.

La PIVOINE A FEUILLES FINES, *Pæonia tenuifolia*, Linn. C'est une espèce fort jolie, et qui a un port élégant. Elle ne s'élève pas autant que les deux précédentes; mais elle forme, par la réunion de ses tiges, une touffe arrondie et régulière. Ses feuilles et ses folioles finement découpées, et

d'un vert plus ou moins foncé, contrastent agréablement avec ses fleurs, qui sont simples, grandes, et d'une belle couleur rouge.

La pivoine est une des plus anciennes plantes dont on connoisse l'usage en médecine. On prétend que c'est un des meilleurs antiépileptiques que l'antiquité nous ait transmis. Boerhaave dit en avoir fait l'expérience sur des enfans : aussitôt qu'il cessoit d'en faire usage, les accès revenoient. On n'en connoît point de plus efficace dans les végétaux. (D.)

La PIVOINE EN ARBRE, originaire de la Chine, et qu'on voit depuis si long-temps sur les paravents de ce pays, est aujourd'hui cultivée dans les orangeries de Paris. Sa beauté comparée à celle de la première espèce, n'a pas répondu à l'idée que des paravents en avoient donnée.

La PIVOINE ESCULENTE, figurée pl. 78 du *Paradis de Londres*, par Salisbury, a les feuilles deux fois ternées, et des folioles ovales, lunulées, et les péricarpes glabres. Elle croît sur les bords du lac Baïkal. Les habitans de la Sibérie mangent ses racines dans la soupe, au rapport de Pallas et de Gmelin.

La PIVOINE A FLEURS BLANCHES a les capsules glabres, les feuilles deux fois ternées, et les folioles tripartites. Elle est vivace et originaire de Sibérie, où on mange ses racines cuites, et où l'infusion de ses semences est substituée au thé. On la cultive dans nos jardins.

Il y a encore cinq à six autres espèces venant de Tartarie, qui sont, depuis quelques années, introduites dans nos jardins. (B.)

PIVOU et PIBOUL. Noms languedociens du PEUPLIER NOIR. (LN.)

PIVORI. Liqueur vineuse que les habitans de l'Amérique méridionale font avec le pain de cassave fermenté dans l'eau. Ils l'estiment beaucoup, et en conséquence en font une grande consommation. *V.* CASSAVE. (B.)

PIVOT. Racine principale d'une plante, et de laquelle partent communément toutes les autres racines. (D.)

PIVOTE DE LA CHINE. *Voyez* l'article FAUVETTE, page 210. (V.)

PIVOTE ORTOLANE. *V.* l'article PIPI. (V.)

PIVOTON. Nom que la FARLOUSE porte en Provence. (S.)

PIVOULADE. Nom vulgaire de l'AGARIC OMBILIQUÉ, *Agaricus umbilicatus*. (DESM.)

PIVOULADE DE SAULE. On mange à Montpellier, sous ce nom, l'AGARIC TRANSLUCIDE de Decandolle. (B.)

PIVOULADE DÉOUS. C'est le nom de l'AGARIC SOCIAL et de l'AGARIC ILLICIN, qui se mangent à Montpellier (B.)

PIZER et PITZER. Noms allemands du CHÉNOPODE HYBRIDE. (LN.)

PIZMALOTZ. *V.* PIMALOT. (S.)

PIZZAGALLINA. Nom italien de la MORGELINE, *Alsine media.* (LN.)

PJANISCHNIK. Nom russe du ROSAGE de Daourie. (LN.)

PJANIZA. L'un des noms russes de l'AIRELLE VEINÉE, *Vaccinium uliginosum*, Linn. (LN.)

PLACENTA. C'est la portion des enveloppes du fœtus, le chorion, l'amnios qui adhère à la paroi interne, et au fond de la matrice de la femelle. Nous parlons de cette partie aux mots GÉNÉRATION, VIVIPARE, SEXE, etc. C'est par ce collement du *placenta* au fond de la matrice que le sang passe de l'un à l'autre. La matrice de la femelle suinte du sang qui est absorbé par les petits vaisseaux du placenta, d'où il est transmis au fœtus par le cordon ombilical. Le fœtus renvoie, à son tour, le sang dont il s'est nourri par le cordon ombilical, qui, le transmettant au placenta, est ensuite résorbé par la matrice, et rentre dans la masse de la circulation de la mère. Le placenta est donc l'organe qui transmet le sang de la mère au fœtus, et celui du fœtus à la mère. Il n'y a qu'une simple adhésion du placenta à la matrice, de sorte que les nerfs, les artères, et les autres parties du fœtus, n'ont aucune communication immédiate avec la mère; c'est ce qu'on objecte à ceux qui prétendent que l'imagination maternelle influe directement sur les organes du fœtus. A l'époque de l'accouchement, le placenta se décolle, de même qu'un fruit mûr se détache d'un arbre, et il sort avec les lochies ou secondines.

Chez la femme, il n'existe qu'un placenta large et rond comme un gâteau (*placenta* des Latins); chez les carnivores, comme la chienne, le placenta forme une zone qui entoure la membrane du chorion du fœtus; car celui-ci s'attache dans les trompes de Fallope. Chez les ruminans, il existe plusieurs petits placentas ronds, nommés cotylédons.

La différence entre les vrais et les faux ovipares, consiste en ce que ceux-ci n'ont point de placenta. Ainsi, les œufs de vipère ou ceux de requin, dans le sein maternel, y sont libres, ne reçoivent rien de la mère, qu'un peu de chaleur, et la gestation. Nous disons à l'article ŒUF, pourquoi ceux-ci n'ont pas besoin désormais des sucs nourriciers de la mère.

On a dit, par la même analogie, que les œufs ou graines des végétaux étoient attachés à un placenta; c'est sur un large placenta que sont attachées les semences des compo-

sées, du pissenlit, des chardons, de l'artichaut. En effet, elles reçoivent par-là leur nourriture jusqu'à la dissémination. *V*. VÉGÉTAL. (VIREY.)

PLACENTA. On a appelé ainsi une espèce d'OURSIN DÉPRIMÉ (*echinites depressus*, Klein), et le madrépore nommé MÉANDRITE. (DESM.)

PLACENTA. C'est le point où le CORDON OMBILICAL, nouvellement appelé FUNICULE s'attache, à l'OVAIRE. *Voy.* ces mots et celui de FRUIT. (B.)

PLACENTAIRE. Réunion de plusieurs PLACENTAS. *V.* ce mot. (B.)

PLACIDA. Gaza nomme ainsi l'espèce de *quercus* que Théophraste et Pline désignoient par *hemeris*, lequel est rapporté par quelques auteurs au *quercus pedunculata*, Willd. Espèce de CHÊNE commun en Europe. (LN.)

PLACODE, *Placodium*. Genre de plantes proposé par Adanson, et établi par Achard, aux dépens des LICHENS de Linnæus. Il offre pour caractères : des scutelles entourées d'un rebord, planes ou convexes, rassemblées ordinairement au centre de la croûte; une croûte solide, orbiculaire, à peine imbriquée, plane, présentant dans son contour la forme d'une feuille lobée, plus ou moins arrondie, et composée.

Le type de ce genre, qui enlève plusieurs espèces aux genres LEPROPINACIE de Ventenat et LOBAIRE d'Hoffmann, est le *lichen lentigère* de Linnæus. (B.)

PLACUNE, *Placuna*. Genre de testacés de la classe des BIVALVES, qui renferme des coquilles libres, aplaties, à charnière intérieure composée de deux côtes divergentes ou en forme de V, et servant d'attache au ligament.

Ce genre est formé par des coquilles que Linnæus avoit confondues avec les ANOMIES, quoiqu'elles en diffèrent beaucoup, puisqu'elles sont libres, et n'ont point d'opercule. Il se rapproche un peu des PERNES.

Les *placunes* sont extrêmement aplaties, arrondies ou quadrangulaires, minces, fragiles, demi-transparentes, brillantes; leur valve supérieure est plus grande et plus bombée que l'inférieure; le ligament paroît peu au-dehors, mais il se prolonge beaucoup en dedans; il embrasse les côtes qui lui servent de point d'appui. Elles ne se trouvent que dans la mer des Indes et dans celle du Sud. Les habitans des îles de cette dernière mer, après les avoir polies extérieurement, les emploient généralement pour leur parure. Ceux de la

Chine s'en servent, après en avoir diminué l'épaisseur, en guise de carreau de vitre.

On connoît six ou huit espèces de *placunes*, dont les deux plus communes dans les collections, sont :

La PLACUNE PLACENTA, qui est presque ronde, blanche, nacrée, et qui a des stries longitudinales très-fines en sautoir avec des stries transverses. *Voyez* pl. M. 23, où elle est figurée.

La PLACUNE SELLE, qui est presque quadrangulaire, convexe, dorée, et a le bord un peu sinueux. (B.)

PLACUS, *Placus*. Genre de plantes de la syngénésie polygamie superflue, et de la famille des corymbifères, dont les caractères offrent : un calice commun imbriqué d'écailles linéaires et droites ; un réceptacle nu, convexe, portant dans son disque des fleurons hermaphrodites, et à sa circonférence des fleurons femelles fertiles ; plusieurs semences garnies d'aigrettes velues.

Ce genre renferme deux espèces à feuilles alternes, ovales, dentées, et à fleurs disposées en panicule terminale. L'une a les fleurs bleues, les feuilles velues et odorantes, c'est le PLACUS TOMENTEUX ; l'autre a les fleurs jaunes, les feuilles glabres et inodores, c'est le PLACUS UNI. Tous deux se trouvent dans la Cochinchine. (B.)

PLAGE. On donne ce nom à un rivage de la mer, uni, découvert et sablonneux. S'il est couvert de *galets*, on l'appelle *grève* ; quand il est inégal, il porte le nom de *côte*, qui peut d'ailleurs s'appliquer à toutes sortes de rivages maritimes. *V*. CÔTES. (PAT.)

PLAGIANTHE, *Plagianthus*. Arbre de la Nouvelle-Zélande, à feuilles petites, linéaires, fasciculées trois ou quatre ensemble, et à fleurs solitaires, qui forme un genre dans la monadelphie dodécandrie, et dans la famille des malvacées.

Ce genre a pour caractères : un calice à cinq divisions ; une corolle de cinq pétales, dont deux sont rapprochés et éloignés des autres ; une douzaine d'étamines réunies à leur base ; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate en masse. Le fruit est une baie. (B.)

PLAGIOPODA. Nom d'un des sous-genres établis par Robert Brown dans son genre GREVILLEA. (LN.)

PLAGIOSTOME, *Plagiostoma*. Genre de coquilles, fort voisin des PEIGNES, établi par Sowerby dans sa *Conchyliologie de la Grande-Bretagne*, pour placer deux espèces figurées pl. 77, 78, 113 et 114, du même ouvrage.

Les caractères de ce genre sont : coquille bivalve, oblique, oreillée, sans charnière, à dents ou à trous ; une fos-

sette linéaire dans une valve, et dans l'autre une gorge angulaire. (B.)

PLAGIOSTOMES. Famille de poissons établie par Duméril. Ses caractères sont : poissons cartilagineux, sans opercules ni membranes des branchies ; à quatre nageoires latérales ; à bouche large, située en travers sous le museau.

Les genres qui appartiennent à cette famille, sont : RHINOBATE, RAIE, TORPILLE, SQUATINE, SQUALE et AODON. (B.)

PLAGIURE. Quelques anciens naturalistes ont donné ce nom aux poissons et aux coquillages qui habitent exclusivement la haute-mer, c'est-à-dire, que ce mot est synonyme de *pélasgien*, aujourd'hui plus généralement employé. (B.)

PLAGIURES, *Plagiuri*. Ce mot est formé de deux termes grecs, qui signifient *queue aplatie ;* et cette expression a été spécialement consacrée à désigner les CÉTACÉS (*V.* ce mot), tels que les *baleines*, les *dauphins*, etc. En effet, ces animaux marins vivipares ont tous la queue aplatie horizontalement, à la manière des oiseaux, tandis que la queue des poissons est toujours aplatie verticalement. Ce caractère, très-facile à saisir, dépend de ce que les os rudimentaires du bassin et des extrémités postérieures sont placés à l'extrémité de leur colonne vertébrale, pour former cet aplatissement de la queue ; ces os sont recouverts de membranes adipeuses, plus ou moins épaisses, et d'un tissu cellulaire serré, presque corné, dont la large expansion leur sert de rame. Aussi, les *plagiures* ou *cétacés* sont destinés, non pas à vivre sous l'eau, mais à sa surface ; s'ils avoient eu la queue comprimée verticalement, comme les vrais poissons, ils n'auroient pas pu surnager facilement, ainsi qu'ils le font. (VIREY.)

PLAGIUSE. Poisson du genre PLEURONECTE. (B.)

PLAGUSIE, *Plagusia*, Latr., Lam. ; *Cancer*, Fab., Herbst. Genre de crustacés de l'ordre des décapodes, famille des brachyures, tribu des quadrilatères, ayant pour caractères : test presque carré, un peu rétréci aux deux extrémités, avec les yeux situés près de ses angles antérieurs ; corps aplati ; pattes très-comprimées ; pieds-mâchoires extérieurs écartés entre eux inférieurement ; antennes intermédiaires logées chacune dans une entaille du front ; les latérales ou extérieures très-petites, insérées près de l'origine des pédicules oculaires.

Ce genre, ceux de *grapse* et de *pinnothère*, forment la quatrième division des crabes, *cancer*, de Fabricius, ou ceux dont le corps est plane et déprimé.

Les plagusies, quoique très-voisines des *grapses* avec lesquels M. de Lamarck les avoit réunies, nous offrent un carac-

tère qui les distingue, non-seulement de ces crustacés, mais encore de tous les autres : leur front a, en dessus, de chaque côté des yeux, deux petites entailles ou fissures presque triangulaires, qui reçoivent chacune une des antennes mitoyennes ; elles y sont repliées. Le second article des pieds-mâchoires est presque carré, de largeur égale, avec le côté supérieur dilaté extérieurement en manière d'angle obtus ; le même article, dans les *grapses*, a la forme d'un triangle renversé ou d'un cœur ; il est plus large à son extrémité supérieure.

A ces différences près, les plagusies ressemblent presque totalement aux grapses. Leurs serres sont petites ; les autres pattes sont fortes, très-comprimées, terminées par un tarse épineux, et s'étendent latéralement. Cette disposition me fait présumer que ces crustacés marchent souvent de côté ou à reculons. Les paires intermédiaires sont les plus longues; les côtés du test et la tranche antérieure des cuisses sont dentés.

La seule espèce de Fabricius, que l'on puisse rapporter à ce genre, est son *cancer depressus*. Il cite une figure d'Herbst, qui peut suppléer à la description incomplète qu'il en a donnée. Ce dernier naturaliste en a aussi représenté deux autres. Nous citerons ces trois espèces. On en connoît encore deux. (Lam., *Syst. des Anim. sans vert.*, *tom.* 5, *pag.* 246 et 247.) Le crabe *demi-cylindrique* (*semicylindrus*) de Fabricius, que j'avois placé provisoirement avec les plagusies, appartient au genre mégalope de M. Léach.

I. *Test chargé de tubercules et graveleux ; ses trois divisions frontales (ou les espaces compris entre les yeux et les antennes intermédiaires, et celui qui sépare ces antennes l'une de l'autre) point ou peu avancées ; les deux latérales unidentées au plus ; celle du milieu plus large, canaliculée ; serres terminées graduellement en une pince cylindrique ou ovale ; tranche antérieure des cuisses des autres pattes armée d'une seule dent (les saillies de leur extrémité non comprises).*

Nota. Le dessus du corps est rougeâtre, mêlé de gris ou de jaunâtre ; chaque bord latéral du test a quatre dents, en y comprenant l'extrémité des orbites oculaires.

Plagusie déprimée, *Plagusia depressa; Cancer depressus*, Fab. ; Herbst., *Crust.*, *tab.* 3, *fig.* 35. Pinces sillonnées en dessus, unies sur le reste de leur surface ; doigts terminés en cuiller ; carpes sans saillie au côté interne.

Suivant Fabricius, cette espèce se trouve dans la Méditerranée et dans les mers de l'Amérique. La première de ces habitations est fausse, à moins qu'il n'y ait ici quelque confusion d'espèces.

Plagusie écailleuse, *Plagusia squamosa*, Herbst.; *ibid.*, *tab.* 20, *fig.* 113. Pinces chargées d'arêtes graveleuses; doigts terminés en pointe; carpes ayant un avancement en forme de dent au côté interne.

Dans les mers des Indes orientales.

II. *Test ayant des enfoncemens garnis de duvet, avec les intervalles unis; les trois divisions frontales avancées, dentelées; celle du milieu plus allongée, dentelée des deux côtés; serres terminées brusquement et comme en masse par une pince renflée, courte et presque ovoïde; tranche supérieure des cuisses des autres pattes garnie, dans toute sa longueur, d'une série de dents.*

Plagusie clavimane, *Plagusia clavimana*, Herbst.; *ibid.*, tab. 59, fig. 3. Chaque bord latéral du test a cinq dents.

Dans les mers Australasiennes. (L.)

PLAIN (*fauconnerie*). Un oiseau *va de plain* quand il se soutient en l'air, sans mouvement apparent des ailes; en un mot, quand il plane. (S.)

PLAIN-CHANT. Nom de la Volute musique. (B.)

PLAIS. Synonyme de Plie. (B.)

PLAISE. On appelle vulgairement ainsi un poisson, le *pleuronectes dentatus* de Linn. *Voy.* le mot Pleuronecte. (B.)

PLAKUN. Nom de la Salicaire, en Russie. (LN.)

PLANA. Nom de la Chataire (*nepeta cataria*) en Bohème. (LN.)

PLANA-BAZYLIKA. Nom de la Mercuriale commune, en Bohème. (LN.)

PLANA-OLJIVA. Nom du Chalef à feuilles étroites, en Bohème. Cette plante porte communément le nom d'*olivier de Bohème*. (LN.)

PLANA-RUTA. Nom de la Fumeterre officinale, en Bohème. (LN.)

PLANAIRE, *Planaria*. Genre de vers aquatiques, dont les caractères consistent à avoir un corps oblong, aplati, demi-gélatineux, très-contractile, ordinairement simple, quelquefois muni antérieurement de deux appendices auriculaires ou coniformes; deux ouvertures sous le ventre.

Plusieurs espèces de ce genre avoient été placées parmi les Sangsues, quoiqu'elles s'en éloignent beaucoup par leur corps non articulé, aplati, et par la position de leurs ouvertures.

Le genre Erpobdelle s'en rapproche beaucoup. Comme les *sangsues*, les *planaires* vivent dans les eaux douces, mais en général elles préfèrent celles qui sont courantes et pures. On les rencontre souvent dans les fontaines, les rivières, attachées aux plantes qui s'y trouvent. Elles sont également fort com-

munes dans la mer, non-seulement sur les côtes, mais même au milieu de l'Atlantique, ainsi que je l'ai observé. Leur forme est un ovale, tantôt extrêmement allongé, tantôt presque rond, et quelquefois altéré par des prolongemens antérieurs ou postérieurs. Leur aplatissement est toujours fort remarquable, quoiqu'il varie aussi plus ou moins selon les espèces. Presque toutes sont assez transparentes pour que l'on puisse voir leurs organes intérieurs et les liqueurs qu'ils contiennent.

Les planaires ont été fort peu étudiées par les naturalistes. On n'est pas même encore certain de la nature des alimens dont elles se nourrissent. Il est probable que toutes celles qui habitent la mer vivent de chair; mais quelques observations semblent conduire à faire supposer que plusieurs de celles d'eau douce sucent le suc des plantes sur lesquelles on les trouve toujours fixées.

On sait, à n'en point douter, que ces animaux sont ovipares, puisqu'au printemps on voit leurs œufs à travers leur peau, amoncelés sur un de leurs côtés; mais on ignore s'ils sont hermaphrodites ou unisexuels. L'analogie semble conduire à penser qu'ils diffèrent peu des Sangsues à cet égard. Quoi qu'il en soit, c'est vers le mois d'avril, plus ou moins tard, selon la chaleur de la saison, qu'ils se débarrassent de leurs œufs, et, dans le mois suivant, ils commencent à devenir fort abondans dans les eaux qui leur conviennent. Des observations personnelles me font croire qu'il est donné à peu d'individus de se soustraire aux causes de destruction qui les poursuivent constamment. En effet, dès le mois d'août, on en voit une bien moindre quantité; et à l'entrée du printemps, ils sont si rares, qu'on a de la peine à en trouver dans les lieux où on en voyoit le plus. C'est surtout la putréfaction de l'eau dans laquelle ils se trouvent, qui les rend si rares après les chaleurs de l'été. Pendant l'hiver, ils s'enfoncent dans la boue, comme les sangsues, et passent toute cette saison sans manger.

Les intestins des planaires ne consistent qu'en un canal plus ou moins long, plus ou moins large, selon la longueur ou la largeur des espèces, duquel partent souvent des rameaux, quelquefois très-nombreux. Quelques espèces ont des yeux, d'autres n'en ont pas, et ces yeux varient en nombre. Ils sont ordinairement noirs et placés sur la partie supérieure et antérieure du corps. La consistance des planaires varie, mais, en général, elle est peu considérable; et quelques espèces sont même si gélatineuses, qu'on ne peut les toucher sans les écraser.

Les Allemands ont fait, aux dépens de ce genre, celui

qu'ils ont appelé STRIGÉE, et qui a pour caractères : un corps cylindrique, inégal, oviforme, divisé par un étranglement, et ayant une ouverture à l'une ou à l'autre extrémité.

On connoît plus de cinquante espèces de planaires, divisées, d'après le nombre de leurs yeux, en six sections. Les plus communes sont :

Parmi les *espèces sans yeux*,

La PLANAIRE NOTULÉE, qui est ovale, verte ; avec le dos à quatre taches rondes, dont les deux antérieures ressemblent à des yeux. Je l'ai observée, décrite et dessinée sur la mer Atlantique. Sa description complète se trouve dans l'Histoire naturelle des vers, faisant suite au Buffon de l'édition de Deterville. On en voit la figure pl. G 25 de ce Dictionnaire.

La PLANAIRE VERTE, qui est oblongue, convexe en dessus, verte, avec des stries transverses blanches. Elle se trouve dans la mer et dans les marais salans.

Parmi les *espèces à un seul œil*,

La PLANAIRE RUTILANTE, qui est linéaire et qui a une pointe aiguë en avant. Elle se trouve dans la mer Baltique.

Parmi les *planaires à deux yeux*,

La PLANAIRE TRAVERS, *Planaria torva*, qui est oblongue, cendrée ou noire, avec le dessous et l'iris blancs ; sa tête est triangulaire. Elle se trouve dans les fontaines, et n'est pas rare aux environs de Paris. *V.* pl. G 25,

Draparnaud pense que les planaires forment la nuance intermédiaire entre les *vers* proprement dits et les *mollusques*. Il cite cette espèce pour exemple, sous le nom de *planaire subtentaculée*, dans son ouvrage sur les *Mollusques de la France*, parce que les angles postérieurs de sa tête se rapprochent un peu de la forme des tentacules des LYMNÉES. *V.* ce mot.

A sa description sont jointes des observations si intéressantes, qu'on ne sauroit trop les faire connoître.

Cet animal n'a que deux yeux quand il est jeune ; il en a quatre quand il est adulte. La tête est dépourvue de bouche. C'est un peu plus bas que le milieu du corps et en dessous qu'est situé un seul orifice pour la bouche, l'anus et la respiration. A cet orifice, répond un sac allongé, droit, qui est le sac intestinal. Il sort quelquefois par l'orifice un tube blanc qui est l'organe respiratoire. Cette espèce est ovipare au printemps, et gemmipare en été. A cette dernière époque, elle se divise spontanément et transversalement en deux parties au-dessus de l'orifice abdominal, et au bout de dix jours, chacune de ces parties a recouvré la tête ou la queue qui lui manquoit. Draparnaud a coupé des individus en plusieurs morceaux transversaux et en deux morceaux longi-

tudinaux, et chaque partie n'a pas tardé à se compléter. Il se formoit des yeux, un sac intestinal, etc.

Parmi les *planaires à trois yeux*,

La PLANAIRE MARBRÉE, qui est oblongue, pâle et tachée de marbrures plus obscures. Elle se trouve dans les eaux douces.

Parmi les *planaires à plus de quatre yeux*,

La PLANAIRE TRÉMELLAIRE, qui est membraneuse, jaune, et dont les bords sont sinueux. Elle se trouve dans la mer Baltique.

La PLANAIRE PELLICULE, qui est membraneuse, demi-transparente, réticulée, et dont les yeux sont au nombre de douze. Elle se trouve sur les côtes de France.

La PLANAIRE VITTÉE est une très-grande et très-belle espèce, originaire des mers de l'Angleterre, et qui a été figurée par M. Montagu, pl. 5 du XI.e volume des Transactions de la Société linnéenne de Londres. (B.)

PLANAIRE, *Planaria*. Genre de vers intestins, établi par Goeze, mais qui rentre dans celui appelé MONOSTOME. (B.)

PLANAIRE. Plante. *V.* PLANÈRE. (B.)

PLANANTHE, *Plananthus*. Genre de plantes établi par Palisot de Beauvois aux dépens des LYCOPODES de Linnæus. Il offre pour caractères : des fleurs mâles à anthères bivalves, nues, sessiles, réniformes, placées dans l'aisselle des feuilles, le long des tiges et à l'extrémité des rameaux, et contenant une poussière sphérique.

Ce genre, dont les fleurs femelles sont inconnues, comprend le LYCOPODE SÉLAGINE et autres espèces voisines. (B.)

PLANÇON. Rameau que l'on coupe sur un arbre tel que le saule, et qu'après avoir aiguisé, on fiche en terre, où il reprend parfaitement sans racine. (DESM.)

PLANE. Nom donné par Pline au *platane oriental*. Il y a une espèce d'érable qu'on appelle *érable plane*. *V.* les mots PLATANE et ERABLE. (D.)

PLANE DE MER. C'est la PLIE, poisson du genre PLEURONECTE. (DESM.)

PLANÈRE, *Planera*. Arbre à feuilles alternes, ovales, dentées, et à fleurs terminales, qui forme dans la monoécie triandrie un genre établi par Walter, n.° 360 de sa *Flore de la Caroline*.

Ce genre a pour caractères : un calice de quatre folioles égales, presque rondes et droites; point de corolle; dans les fleurs mâles, trois à six étamines; et dans les fleurs femelles, un germe ovoïde, terminé par deux styles recourbés, à stigmates adnés et pubescens; une noix uniloculaire, recouverte

d'un brou écailleux ou feuillé, et ne contenant qu'une semence.

Le *planère* croît dans les endroits aquatiques de la Caroline, surtout sur le bord des rivières. Il a l'aspect d'un *orme à petites feuilles*, et le bois très-dur. Ses fleurs mâles accompagnent toujours ou presque toujours les femelles à l'extrémité des petits rameaux. Il n'est monoïque que par avortement, d'après les observations que j'ai faites sur le vivant.

Michaux, qui, dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale*, fait connoître cet arbre beaucoup mieux que Walter, l'appelle PLANÈRE DE GMELIN. Il lui adjoint un autre arbre qu'il a trouvé sur les bords de la mer Caspienne, que Richard avoit décrit sous le nom d'*orme polygame;* c'est le PLANÈRE DE RICHARD. Le genre *planère* a, en effet, de grands rapports de caractères et d'apparence avec les ORMES, dans la famille desquels il est placé. La dernière espèce qui devient un grand arbre et qui se cultive en pleine terre dans nos jardins, a un bois également fort dur, et peut un jour devenir importante pour le charronnage. Il paroît que c'est l'ABÉLICÉE de Smith. (B.)

PLANÈTE. On appelle ainsi les corps célestes qui, circulant comme la terre autour du soleil dans des ellipses, sont régis comme elle par l'attraction de cet astre. On a connu de toute antiquité sept planètes, la Lune, la Terre, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. On en a découvert une huitième, en 1781, et on l'a nommée Uranus. Enfin, depuis on en a découvert encore quatre autres beaucoup plus petites que l'on a appellées Cérès, Pallas, Vesta et Junon. Tous ces corps sont opaques comme la lune, et reçoivent comme elle leur éclat du soleil. On a reconnu aussi la rotation de la plupart d'entre eux. La terre est donc une planète semblable à ces astres, si ce n'est qu'étant attachés à sa surface, elle nous semble le centre de tous leurs mouvemens; et nous la jugeons immobile, parce que tous les objets qui nous environnent se déplaçant avec nous sans changer de place entre eux, nous attribuons aux autres astres ce mouvement commun et général par lequel la terre les emporte ainsi que nous-mêmes. (BIOT.)

PLANICAUDES. Famille de reptiles établie par Duméril, et dont les caractères sont: queue aplatie verticalement, ou de droite à gauche.

Les genres CROCODILE, DRAGONE, LOPHYRE, BASILIC, TUPINAMBIS et UROPLATE, constituent cette famille. (B.)

PLANIFORMES ou OMALOÏDES. Nom donné par M. Duméril à une famille d'insectes coléoptères tétramérés, ayant pour caractères: antennes en masse, non portées sur

un bec ; corps déprimé. Elle est composée des genres : *lycte*, *colydie*, *trogossite*, *cucuje*, *ips*, *mycétophage* et *hétérocère*. Si on en retranche le dernier genre qui n'a aucun rapport naturel avec les précédens, cette famille comprendra celle que j'ai nommée des PLATYSOMES, et une grande partie de celle des XYLOPHAGES. (L.)

PLANIPENNES. M. Duméril avoit d'abord ainsi désigné une famille d'insectes hémiptères, composée des genres : *thrips*, *puceron*, *aleyrode*, *psylle*, *chermès*, *cochenille* ; mais dans sa Zoologie analytique, il a composé, avec le premier de ces genres, sa famille des VÉSITARSES ou PHYSAPODES. Les autres genres forment celle des PLANTIFUGES ou PHYTADELGES. (L.)

PLANIPENNES, *Planipennes*, Latr. Famille ou plutôt grande section d'insectes, de l'ordre des névroptères, caractérisée ainsi : antennes composées de beaucoup d'articles, soit filiformes ou sétacées, soit plus grosses à leur extrémité ; des mandibules très-distinctes ; ailes inférieures étendues ou simplement un peu repliées au bord interne, de la grandeur des supérieures ou plus petites (les quatre ordinairement réticulées ou nues). Cette famille embrasse la plus grande partie de l'ordre des *synistates* de Fabricius, et se divise ainsi :

I. Tête *prolongée antérieurement en manière de bec ou de trompe* ; (*antennes sétacées ou filiformes* ; *cinq articles à tous les tarses.*)

La tribu des PANORPATES.

II. Tête *point prolongée antérieurement en manière de bec ou de trompe.*

A. Premier segment du tronc très-court ou très-petit ; le second grand, découvert, formant la majeure partie du tronc. (Ailes toujours en toit).

* Cinq articles à tous les tarses.

Les tribus des FOURMILIONS et des HÉMÉROBINS.

** Trois ou deux articles aux tarses.

La tribu des PSOQUILLES.

B. Premier segment du tronc le plus grand de tous, formant le corselet ; les deux autres couverts par les ailes ouvertes.

* Ailes inférieures entièrement étendues, finement réticulées, ainsi que les supérieures ; palpes courts, filiformes ou un peu plus gros à leur extrémité.

La tribu des TERMITINES et celle des RAPHIDINES.

** Ailes inférieures pliées ou courbées au bord interne ; leur réseau, ainsi que celui des supérieures, formé de grandes mailles ; les palpes maxillaires au moins avancés, presque sétacés, terminés par un ou deux articles plus grêles, et dont le dernier souvent plus court.

Les tribus des MÉGALOPTÈRES et des PERLIDES. (L.)

PLANIQUEUES, *Planicaudati.* Vicq-d'Azyr a formé sous ce nom une famille de quadrupèdes rongeurs, qui comprend le CASTOR, l'ONDATRA et le DESMAN. Le premier de ces animaux a la queue aplatie de haut en bas, large et courte ; les deux autres ont cette partie comprimée dans le sens vertical, et assez allongée.

Dans la première édition de ce Dictionnaire, nous avions adopté cette famille, mais nous n'y avons conservé que le castor et l'ondatra. Le DESMAN se rapprochant particulièrement des MUSARAIGNES. (DESM.)

PLANIROSTRES. *V.* OMALORAMPHES. (DESM.)

PLANO. Nom languedocien de la PLIE, *Pleuronectes platessa.* (DESM.)

PLANORBARIUS. Nom latin de l'animal des PLANORBES ou PLANORBIER. (DESM.)

PLANORBE, *Planorbis.* Genre de testacés de la classe des UNIVALVES, qui renferme des coquilles dont les caractères sont d'être discoïdes ; d'avoir une spire non saillante, aplatie ou enfoncée ; l'ouverture entière, plus longue que large, échancrée latéralement par la saillie convexe de l'avant-dernier tour.

Ce genre a été établi par Geoffroy, et adopté par Lamarck, ainsi que par Draparnaud. Il renferme des coquilles qui faisoient partie des *hélices* de Linnæus, et qui ont de si grands rapports avec elles, qu'on peut difficilement fixer la ligne de démarcation qui les sépare. *V.* au mot HÉLICE.

Les véritables *planorbes* sont tous aquatiques. Les animaux qui les habitent n'ont que deux cornes filiformes, allongées, à la base intérieure desquelles sont placés les yeux ; leur pied est très-ample. Leur accouplement se fait positivement comme celui des BULIMES, c'est-à-dire, qu'ils font l'office de mâle d'un côté et de femelle de l'autre.

Geoffroy avoit réuni à ce genre des coquilles turriculées, et qui ne différoient des *buccins* du même auteur que par la forme des cornes. Elles ont été placées dans le genre BULIME par Bruguières, et dans le genre PHYSE par Draparnaud.

Les *planorbes* sont très-abondans dans les eaux stagnantes et dans les rivières dont le cours est lent. Ils servent de nourri-

ture aux canards, aux poissons et à un grand nombre d'autres animaux. Dans quelques cantons on les ramasse pendant l'été en même temps que les plantes aquatiques, pour servir d'engrais aux terres à blé, ce à quoi ils sont très-propres, leur test étant fort facile à briser, et la matière animale qu'ils fournissent très-abondante.

En procédant avec précaution, Beudant est parvenu à faire vivre les espèces de ce genre dans l'eau salée.

On compte en Europe une assez grande quantité d'espèces de *planorbes ;* mais leur histoire n'est pas encore assez éclaircie pour pouvoir en fixer le nombre. Geoffroy en énumère huit aux environs de Paris, dont les plus communes sont :

Le PLANORBE COR-DE-CHASSE, *Helix cornea*, Linn., qui est brun et a quatre tours de spire, cylindriques, enfoncés en dessus et plats en dessous. *Voy.* pl. M 23 où il est figuré. On mange sa tête et la partie supérieure de son corps, dans quelques lieux, et on rejette le reste qui est amer. Il est excessivement commun dans les fossés et les étangs; c'est le *grand planorbe* de Geoffroy, et en effet, il a souvent plus d'un pouce de diamètre. L'animal est noir et contient de la pourpre.

Le PLANORBE SPIRORBE, *Helix spirorbis*, Linn., qui est blanc, concave des deux côtés, et a cinq tours de spire. Il se trouve avec le précédent, et est considérablement plus petit. C'est le *petit planorbe* de Geoffroy.

Le PLANORBE AIGU, *Helix planorbis*, Linn., qui est concave en dessus, dont les tours de spire sont comprimés et l'ouverture oblique, avec un angle de chaque côté. Il se trouve avec le précédent.

Le PLANORBE TOURBILLON, qui est concave en dessus, et a l'ouverture ovale et mince. Il se trouve avec les précédens.

Le PLANORBE BOUTON, qui est concave des deux côtés, a les tours de spire presque ronds, et l'ouverture ovale. Il a été observé par Poiret, et mentionné dans son *Prodrome des Coquilles du département de l'Aisne.* On le trouve dans les ruisseaux.

Sept espèces fossiles de ce genre sont figurées pl. 140 de la *Conchyliologie minérale de la Grande-Bretagne*, par Sowerby.

On donne aussi, chez les marchands, le nom de *planorbe* à plusieurs coquilles aplaties de genres différens, principalement à des HÉLICES. *V.* ce mot. (B.)

PLANORBIER. Animal des PLANORBES. Il a deux tentacules, portant les yeux à leur base interne, et manque d'opercule. (B.)

PLANOSPIRITE, *Planospirites.* Nom donné par Lamarck à une coquille univalve, trouvée par Faujas dans la montagne de Saint-Pierre de Maëstricht. Cette coquille forme

un genre qui a pour caractères : d'être suborbiculaire, et d'avoir en sa face inférieure, d'un côté, un rebord en cordon, rentrant sur le disque décurrent et courbé en spirale. Elle est figurée dans l'ouvrage de Faujas, sur les fossiles de la montagne de Saint-Pierre. (B.)

PLANOT. C'est le nom de la SITTELLE dans le Dauphiné. (V.)

PLANT, PLANTATION. On donne le premier nom à toute jeune plante herbacée ou vivace, venue de graine et prête à être transplantée. Ainsi on dit *plant d'artichauts*, *plant de vigne*, *plant de mûrier*, *plant de laitue*, *de chicorée*, etc. Par le mot de *plantation*, on désigne en général un terrain d'une certaine étendue, sur lequel on a fait venir de semences, ou transplanté un grand nombre d'individus d'une même espèce d'arbres, d'arbustes ou d'herbes, comme des *pommiers*, des *groseilliers*, des *choux*, des *pommes-de-terre*, etc. Ce mot exprime aussi une réunion d'arbres et d'arbrisseaux de toute espèce, de toute grandeur et de tout pays, élevés à peu près en même temps dans quelque portion considérable d'un domaine. C'est dans ce dernier sens qu'on dit, *plantations d'ornement*, *plantations utiles*, *riches plantations*, etc. (D.)

PLANTAGINASTRUM d'Heister. C'est le genre *alisma*, L. *Voyez* FLUTEAU. (LN.)

PLANTAGINÉES, *Plantagineæ*, Jussieu. Famille de plantes, qui présente pour caractères : un calice ordinairement quadripartite ; une corolle monopétale, hypogyne, persistante, à tube court, resserré au sommet, et souvent quadrifide ; quatre étamines à filamens saillans, insérés à la base du tube ; un ovaire supérieur, à style unique, à stigmate simple ; une capsule s'ouvrant horizontalement, uni ou biloculaire, à loge à une ou plusieurs semences, dont l'embryon est droit et situé dans l'axe d'un périsperme charnu, presque corné, et dont la radicule est inférieure.

Les plantes de cette famille sont toutes herbacées ; elles ont une tige rarement rameuse, plus souvent simple, nue et scapiforme ; leurs feuilles toujours simples, sont communément radicales et quelquefois opposées ; leurs fleurs rarement déclines et presque toujours munies de bractées, sont le plus souvent disposées en longs épis ou rapprochées par paquets terminaux.

Ventenat, de qui on a emprunté ces expressions, rapporte trois genres à cette famille, qui est la seconde de la septième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 7, n.° 5 du même ouvrage, savoir : PULICAIRE, PLANTAIN et LITTORELLE. (B.)

PLANTAGINELLA, diminutif de *Plantago*. C. Bauhin

donnoit le nom de *plantaginella palustris* au *limosella aquatica.*

Haller a depuis appliqué à ce genre, le nom même de *plantaginella.* Breyn (*Cent.*, t. 50), figure l'*eriocaulon triangulare* sous la dénomination de *plantaginella aurea.* (LN.)

PLANTAGO. Les lexicographes donnent deux étymologies de ce nom latin propre à des végétaux ; selon les uns, il dérive du latin *planta*, plante ou herbe, comme qui diroit herbe par excellence ; selon les autres, il vient de *planta pedis*, plante des pieds, parce que la forme des feuilles du *plantago* ressemble à la partie supérieure de l'empreinte que laissent les pieds lorsqu'on marche.

Pline rapporte que le médecin Themison, fort renommé, s'attribuoit la découverte du *plantago*, et qu'il avoit composé exprès un traité des vertus de cette herbe. Il fait aussi remarquer qu'elle est très-commune, et qu'on en trouve de deux espèces. La plus petite offre des feuilles semblables pour la forme à celles de la langue de mouton (*arnoglosson*), étroites et d'un vert-brun ; des tiges anguleuses et penchées contre terre. Cette espèce étoit fort commune dans les prés. L'autre *plantago* étoit le plus grand ; les Grecs l'appeloient *heptapleurum*, parce que ses feuilles avoient ordinairement sept côtes. Sa tige s'élevoit à une coudée de hauteur, et se rapprochoit de celle du *sinapis.* Le meilleur plantain croissoit dans les lieux humides. Cette herbe, ajoute Pline, est fort dessiccative et astringente; on s'en sert même quelquefois en place de cautère potentiel. Il n'y a rien de meilleur pour arrêter les fluxions, rhumes et catarrhes. Pline revient sur le *plantago* dans beaucoup d'endroits de son histoire naturelle.

Dioscoride traite du *plantago* sous la dénomination de *arnoglosson.* Il en admet deux espèces, savoir : une plus petite, à feuilles plus étroites, moins grandes et plus molles, plus minces et plus lisses, à tige anguleuse et recourbée contre terre ; à fleur pâle, et produisant des graines vers la cime des tiges. L'autre *plantago* étoit plus grand, plus vert, mieux nourri, à feuilles larges et bonnes à manger ; à tige haute d'une coudée, anguleuse, rougeâtre et environnée de petites graines, depuis son milieu jusqu'à la cime ; à racine tendre, velue, blanche et de la grosseur d'un doigt. Il croissoit dans les marais, les lieux humides et les haies. Cette espèce étoit meilleure que l'autre.

Dioscoride développe assez longuement les propriétés et les qualités des *arnoglosson*, les mêmes que celles exposées par Pline en quelques mots. La brève description que ce dernier donne de ses *plantago* ne suffiroit pas pour reconnoître chez lui qu'il a voulu parler de nos PLANTAINS, si la descripton plus étendue qu'en donne le botaniste grec,

ne démontroit qu'ils ont décrit l'un et l'autre les mêmes plantes et nos deux PLANTAINS COMMUNS et leurs nombreuses variétés (*plantago major* et *media*) qui sont encore en usage. L'on ne peut douter que les Grecs et les Latins n'aient connu les mêmes plantes, et il n'est pas du tout à croire que les plantains des Latins et ceux des Grecs fussent différens, quoiqu'un grand nombre d'autres espèces croissent en Orient et soient mentionnées dans le *Flora græca* de Sibthorpe. Ce que Théophraste, Apulée, Galien, etc., disent des plantains, s'accorde avec ce que nous lisons dans Pline et Dioscoride.

Matthiole fait observer que de son temps on distinguoit une troisième espèce de plantain appelée *lanceolata*, à cause que les feuilles ressemblent au fer d'une lance. Il dit que le grand plantain est nommé *septinervia* (traduction latine du grec *heptapleuvrum*), le moyen plantain *quinquenervia*, et que le *lanceolata* pourroit se dire *trinervia*, parce qu'il n'a que des feuilles à trois côtes, tandis que chez les deux autres, les feuilles en ont cinq et sept. Ces trois espèces rentrent dans le groupe des *plantago* de C. Bauhin. Ce naturaliste le partageoit en trois sections, savoir: 1.° celle des *plantago* à larges feuilles, qui a pour types les *plantago major et media;* 2.° celle des *plantago* à feuilles étroites, qui contient principalement les *plantago lanceolata* et *lagopus;* 3.° celle qui porte le nom de *plantago aquatica*, parce que les espèces qui s'y rapportent croissent dans l'eau et ont les feuilles radicales semblables à celles des plantains. Ce sont : quelques espèces du genre *alisma* (*al. plantago*, *ranunculoides et damasonium*, L.) et le *limosella aquatica*. Il ne faut pas confondre avec ces *plantago aquatica* le CODAPAIL, herbe aquatique des Indes orientales, qui est désignée dans l'ouvrage de Rumphius sous le nom de *plantago aquatica*. C. Bauhin place dans les groupes qu'il nomme *holosteum coronopus*, et *psyllium* les autres espèces du genre *plantago* des botanistes actuels qui lui ont été connues, et dont quelques-unes même ont été décrites sous le nom de *plantago* par Dodonée, J. Camerare, Gesner, etc.

Tournefort ne fixa le nom de *plantago* qu'à nos plantains proprement dits, qui se distinguent par les feuilles entières radicales, et la capsule polysperme. Il y place le *littorella lacustris*. Linnæus réunit ensuite ce genre avec le *coronopus* de Tournefort chez lequel les feuilles sont pinnatifides, le *psyllium* aussi de Tournefort, qui est caractérisé par la tige rameuse, les feuilles opposées et les capsules biloculaires dispermes. Linnæus ne tarda pas ensuite à en séparer le *littorella*. Depuis lui, quelques botanistes ont cherché à rétablir le *psyllium*, mais sans succès ; et Robert Brown, lui-même, s'y refuse : ainsi le genre *plantago* avec le changement que

Linnæus y a fait, est encore celui qu'on adopte. Roëmer et Schultes en décrivent cent dix-sept espèces. *V.* PLANTAIN. (LN.)

PLANTAIN, *Plantago*, Linn. (*tétrandrie monogynie.*) Genre de plantes dont on compte plus de quarante espèces, et qui se rapproche beaucoup de la PULICAIRE et de la LITTORELLE, avec lesquelles il compose la famille (*Psyllium*) de son nom. Il comprend des herbes indigènes et exotiques, vivaces ou annuelles, dont toutes les feuilles sont radicales, et dont les fleurs, munies chacune d'une bractée, sont disposées en épis serrés au sommet d'une hampe. Elles ont un calice très-court, droit, persistant et à quatre divisions; une corolle monopétale en entonnoir, dont le tube est cylindrique et le limbe découpé en quatre segmens ovales, pointus et réfléchis; quatre étamines plus longues que la corolle, et un germe ovale, supérieur, qui soutient un style mince plus court que les étamines. Le fruit est une capsule à deux loges, s'ouvrant en boîte à savonnette, et renfermant plusieurs semences oblongues.

Parmi les cent espèces de *plantains* connus, on distingue:

Le PLANTAIN COMMUN ou le GRAND PLANTAIN, *Plantago major*, Linn. Il est vivace et croît en Europe. Ses feuilles sont ovales, luisantes et à sept nervures; sa hampe est cylindrique; son épi oblong; ses fleurs se recouvrent les unes les autres comme des tuiles.

Le PLANTAIN MOYEN, *Plantago media*, Linn. Vivace aussi; on le trouve aux mêmes lieux que le précédent. Il en diffère par son épi cylindrique et par ses feuilles lancéolées.

Le PLANTAIN LANCÉOLÉ ou le PETIT PLANTAIN, *Plantago lanceolata*, Linn. Il a une hampe anguleuse; un épi en tête et des feuilles en lance à cinq nervures. Il est d'Europe.

Le PLANTAIN CORNE DE CERF, *Plantago coronopifolia*, Linn. On le distingue aisément des autres à ses feuilles linéaires, profondément découpées, et à découpures étroites et comme ailées. Il est annuel, croît dans diverses parties de l'Europe, et se plaît dans les lieux pierreux.

Le PLANTAIN DES SABLES, *Plantago psyllium*, Linn., a la racine annuelle, la tige rameuse, les feuilles opposées, linéaires, hérissées; les fleurs disposées en petits épis pédiculés et axillaires. Il croît dans toute l'Europe, aux lieux sablonneux et arides. Tournefort en avoit fait un genre avec deux ou trois autres; mais les botanistes modernes, en voulant le préciser davantage, l'ont mis dans le cas d'absorber toutes les espèces de PLANTAINS, à deux ou trois près. *Voyez* PSYLLION.

La graine de cette espèce ressemble à une puce pour la

couleur, le luisant et la grosseur. Elle est l'objet d'un commerce de quelque importance pour les environs de Narbonne, de Montpellier, etc., d'où on l'envoie dans le nord pour servir à blanchir les dentelles, la mousseline et autres articles du même genre.

Les cinq espèces de *plantains* ci-dessus, ont les fleurs d'un blanc sale, fleurissent tout l'été, et se trouvent aux environs de Paris. (B.)

PLANTAIN ARBRE ou PLANTANIER. C'est le BANANIER dans quelques relations de voyages (B.)

PLANTAIN D'EAU. Nom vulgaire du FLUTEAU. (B.)

PLANTAIN DE MOINE. On donne ce nom à la LITTORELLE, aux environs d'Angers. (B.)

PLANTAIRES. Storr, dans sa méthode de classification des mammifères, a donné ce nom aux didelphes et aux phalangers, dont M. Cuvier avoit ensuite formé l'ordre des pédimanes, qu'il vient de supprimer dans son dernier ouvrage. (DESM.)

PLANTAJHE. Nom du PLANTAIN, en Languedoc. (LN.)

PLANTANE. Synonyme de BANANIER. (B.)

PLANTANIER. *V.* PLANTAIN ARBRE. (B.)

PLANTARD ou PLANÇON, est un rameau de saule, de peuplier ou de tout autre arbre à bois tendre, qu'on détache de l'arbre, et qu'après avoir aiguisé on fiche en terre, où il reprend fort bien. (D.)

PLANTATIONS. Dans l'état actuel de l'agriculture, et surtout en considérant le délabrement des forêts, le déboisement des côtes, autrefois couvertes de bois ou de landes, et en réfléchissant sur le goût décidé parmi beaucoup de propriétaires de planter abondamment des bois pour utiliser des terres d'un foible rapport ou pour peupler leurs vergers d'espèces d'arbres à fruits plus succulens, ou enfin de faire d'autres plantations de plantes vivaces utiles dans les arts, ou de toute autre manière; il nous a paru que le mot PLANTATION devoit trouver place dans un ouvrage consacré à l'avancement et à la propagation des connoissances utiles en économie agraire et forestière, et quoique en parlant de chaque plante on l'ait considérée sous tous les points de vue, nous avons pensé qu'il seroit utile de placer ici quelques réflexions fondées sur la pratique des agriculteurs et confirmées par notre propre expérience.

1.° La saison la plus favorable aux plantations de toutes espèces est celle de l'automne : cette pratique se fonde sur ce que les racines des végétaux croissent en hiver, tandis que le mouvement vital est suspendu dans toutes les autres parties ; or, les arbres et les plantes mis en terre à l'automne, ont plus

de temps pour se cramponner au sol, et peuvent ainsi plus sûrement fournir de beaux produits la première année, en plus ou moins grande quantité, parce que c'est encore dans la saison de l'hiver que les boutons à fleurs et à fruits se perfectionnent. Cette pratique, qui admet cependant des exceptions, est particulièrement applicable aux végétaux hâtifs à développer leurs feuilles et leurs fleurs au premier printemps; mais l'usage a prévalu, et on plante plus souvent après l'hiver qu'avant cette saison : il vaut en effet encore mieux planter au printemps que de remettre ce soin à l'automne; car on gagne une année, et c'est beaucoup en agriculture. Les arbres plantés au printemps seront arrosés si on les voit souffrir; et si cet état de maladie continue, on enveloppe leurs tiges de mousse ou d'argile qu'on entretient toujours humides, par de fréquentes immersions; sans ce soin, plusieurs arbres périssent ordinairement par défaut d'absorption non proportionnée aux pertes qu'ils font par la transpiration que l'action de l'air et de la lumière excite toujours dans les végétaux malades.

2.° Il importe beaucoup aux succès des plantations que les arbres ne soient point mutilés et que de grands soins leur soient donnés dans leur enlèvement, leur transport, leur emballage, s'ils doivent voyager; c'est un préjugé de croire qu'il soit nécessaire de couper les racines, et quelque longues qu'elles soient, on doit les laisser si elles sont saines. Couper une racine non blessée, c'est tarir mille sources de sucs nutritifs pour l'arbre entier; ce n'est donc que lorsque les racines sont mutilées qu'on doit les retrancher. *V.* le mot Arbre pour d'autres détails nécessaires au succès des plantations, et le mot Branches pour couper le moins possible de rameaux aux arbres qu'on plante. (TOLL.)

PLANTE, *Planta*. Corps organique vivant, privé de sentiment et du mouvement spontané, qui a la faculté de se reproduire, et qui croît et se nourrit par intus-susception au moyen d'autres corps auxquels il adhère par quelques-unes de ses parties.

Comme les mots *plante* et *végétal* sont synonymes, puisque toute *plante* est un *végétal*, et tout *végétal* une *plante*, pour ne pas être exposé à se répéter, on a traité au mot Végétal ou Végétaux, tous les objets de physiologie qui concernent cette belle partie de l'histoire naturelle, et dont il n'a point été parlé aux articles Arbre et Botanique; ces objets sont l'utilité générale des végétaux, leurs rapports avec les animaux, leur influence sur l'air atmosphérique, et *vice versâ*, leur génération, multiplication, nutrition, respiration, le mouvement et la circulation des fluides qu'ils renferment,

les changemens et transformations qu'éprouvent ces fluides diversement élaborés, etc.

Tableau alphabétique des noms des diverses parties des plantes qui, étant adjectifs, n'ont pas pu faire l'objet d'articles particuliers.

AILÉ. On donne ce nom aux tiges, aux fruits et surtout aux feuilles de quelques plantes. La tige ailée est celle qui est garnie dans sa longueur d'une membrane qui la déborde. On appelle fruits ailés, ceux qui ont sur leurs côtés où à leur sommet une membrane saillante en forme d'ailes, comme ceux des érables. La feuille ailée est celle dont le pétiole soutient plusieurs folioles latérales, sessiles ou pétiolées. On la nomme deux fois ailée quand les folioles sont assises sur de petits pétioles, attachés eux-mêmes au pétiole commun.

ALTERNE, *Alternus*. Ce nom s'applique aux rameaux et aux feuilles disposés alternativement aux côtés opposés de la tige; les pétales sont appelés alternes avec le calice, lorsqu'ils sont placés entre ses divisions. Il en est de même des étamines par rapport aux pétales.

AMPLEXICAULE. On appelle ainsi la feuille ou le pétiole qui embrasse par sa base le tour de la tige ou des rameaux.

ANDROGYNE, synonyme de MONOÏQUE. Ces deux mots signifient absolument la même chose; excepté que dans le premier on fait plus d'attention aux différens sexes des fleurs, et dans le second, à leur assemblage sur le même individu. *Voy*. FLEUR.

ANGIOSPERME. Semences recouvertes d'une enveloppe quelconque. *V*. FRUIT.

ANNUELLES et BISANNUELLES. *Voy*. l'article PLANTES ANNUELLES, etc.

ANOMALES. Nom donné, par Tournefort, aux corolles polypétales, irrégulières, différentes des papilionacées.

APÉTALES (FLEURS). On nomme ainsi celles qui sont dépourvues de corolle.

APHYLLE, qui n'a point de feuilles.

ARBORESCENT, qui s'élève en forme d'arbre. *V*. ARBRE.

ARTICLE. *V*. l'article SEMENCE de ce Dictionnaire.

ARTICULÉ. On appelle ainsi les parties d'une plante, soit tige, racine, branches feuilles ou fruits, qui sont coupées par des nœuds distribués de distance en distance.

AXILLAIRES, tout ce qui sort de l'aisselle des feuilles ou des rameaux.

BARBE. *Voy*. ARÊTE dans ce Dictionnaire.

Base. On nomme ainsi le bas des fleurs, des feuilles et des tiges.

Battant. *V.* Valves.

Bicapsulaire, qui est composé de deux capsules.

Bifide. Découpé profondément en deux parties.

Bifurcation, point où une tige se divise en deux et fait la fourche.

Bilobé, à deux lobes.

Biloculaire, se dit d'un fruit à deux loges ou à deux cellules.

Bipartite, *Tripartite*, etc., fendu jusqu'à la base en deux, en trois divisions, etc.

Bipinné, deux fois ailé.

Bivalve, qui s'ouvre en deux valves.

Bulbifère, nom donné à la plante qui produit des bulbes aux aisselles de ses feuilles, comme le Lis bulbifère, ou à celle qui donne des bulbes au lieu de fruits, comme plusieurs espèces d'ail et d'agave. *V.* le mot Bulbe dans ce Dictionnaire.

Caduc, Caduque, qui tombe promptement. Ce mot doit être pris dans un sens relatif et non absolu. On ne donne le nom de caduque à certaines parties de plantes, que lorsqu'elles tombent avant le terme ordinaire fixé pour la durée de leurs semblables. Ainsi, les feuilles d'un arbre qui tombent avant la fin de l'été, sont appelées caduques, parce que les arbres conservent communément leurs feuilles pendant cette saison. De même le calice, dans une fleur, est caduc lorsque sa chute a lieu au moment où la fleur se développe; et la corolle l'est aussi, quand elle tombe aussitôt après s'être épanouie. *V.* Pavot.

Caliculé. On nomme ainsi le Calice qui est muni, à sa base, de petites écailles représentant un second calice.

Campanillé, qui a la forme d'une cloche.

Capillaire, fin, délié comme un cheveu, du mot latin *capillus*.

Caulescentes (Plantes), celles qui ont des tiges caulinaires, qui appartiennent à la tige.

Chicot, reste d'un arbre qui sort de terre et que les vents ont coupé ou abattu.

Chevelu. On donne ce nom aux dernières subdivisions des racines, parce qu'elles sont fines et déliées comme des cheveux. *V.* Racine.

Cilié, se dit de ce qui est bordé de poils soyeux et parallèles; comme ceux des paupières.

Coloré, *Coloratus*. Ce mot s'emploie relativement, c'est-à-dire, que certaines parties des plantes sont dites colorées, lorsqu'elles ont une couleur plus éclatante et plus vive que leurs semblables. Telles sont les feuilles de l'amaranthe tri-

colore, et le calice de la carline. On dit des FEUILLES COLORÉES, un CALICE COLORÉ.

COMMUN, *Communis*. On donne ce nom au pétiole qui soutient plusieurs feuilles et au calice qui renferme plusieurs fleurs. Le pédoncule et le réceptacle sont aussi appelés communs, lorsqu'ils portent plus d'une fleur.

CONGÉNÈRE. On appelle plantes congénères toutes les espèces du même genre.

CONNIVENT. Nom donné aux parties du végétal, qui sont rapprochées et qui n'adhèrent point ensemble.

COQUE, *Coccium*. Péricarpe formé de deux ou de plusieurs enveloppes sèches, qui, après s'être séparées de l'axe du fruit, se rompent et s'ouvrent avec élasticité. *V.* l'art. FRUIT.

CORDIFORME, en forme de cœur.

COTONNEUX. *V.* TOMENTEUX.

CRÉNELÉ, ÉE, se dit des feuilles dont les bords sont découpés en dents représentant de petits créneaux.

CROCHU, *Uncinatus*, tout ce qui est courbé en hameçon à l'extrémité.

DÉCHIRÉ, *Lacer*, *Laciniatus*. On appelle ainsi toute partie d'une plante, FEUILLE, COROLLE, STIGMATE, etc., dont les bords sont découpés en segmens étroits, assez profonds et irréguliers.

DÉCLINÉ. Les rameaux, les étamines, etc., sont déclinés, lorsqu'étant abaissés, ils se relèvent dans leur partie supérieure, et forment un peu l'arc.

DENTÉ, tout ce qui est bordé de petites dents.

DÉPRIMÉ, plus ou moins aplati du sommet à la base.

DICHOTOME, nom donné à la tige qui se bifurque et se divise plusieurs fois de suite en deux parties.

DIGITÉ, ÉE. On donne communément ce nom aux feuilles découpées en lobes imitant les doigts de la main.

DIOÏQUE. *V.* les mots FLEURS et BOTANIQUE.

DISTIQUE, se dit des rameaux, des feuilles ou des fleurs, sur deux rangs opposés.

DRAPÉ, synonyme de COTONNEUX ou TOMENTEUX.

ENSIFORME, fait en lame d'épée.

EPARS, *Sparsus*, placé çà et là sans aucun ordre. Les feuilles sont dites éparses, quand leur disposition sur les différens points de la tige ou des rameaux est difficile à déterminer.

ETOILÉ, tout ce qui est disposé en étoile, feuille, fruit, fleur ou toute autre partie de plante.

FILIFORME, grêle et allongé comme un fil.

FISTULEUX, *Fistulosus*. On appelle tiges et feuilles fistuleuses celles dont l'intérieur est vide ou creux.

Folioles, petites feuilles disposées sur un pétiole commun, et qui tombent avec lui.

Follicule. *V.* le mot Fruit.

Frangé, *Fimbriatus.* On appelle ainsi les feuilles, les pétales, etc. dont les bords sont garnis d'un grand nombre de découpures très-fines et régulières.

Frutescent, qui s'élève en arbrisseau.

Frutiqueux. Végétal herbacé dont le collet de la racine s'élève en manière de tige dure et presque ligneuse.

Fusiforme, qui a la forme d'un fuseau. *V.* Racine.

Géminées ou Binées, se dit de deux folioles ayant un pétiole commun.

Géniculé, *Geniculatum*, se dit de tout ce qui, étant noueux ou articulé, se plie ou se penche à chaque nœud.

Germe, *Germen*, *Ovarium.* Ce mot signifie tantôt la partie inférieure du pistil, qu'on appelle plus ordinairement ovaire, tantôt la partie la plus essentielle de la semence. Quelque acception qu'on lui donne, c'est dans le germe naissant, ou prêt à se développer, que se trouve le rudiment d'une nouvelle *plante* de même espèce.

Germination, *Germinatio*, premier développement de la petite *plante* renfermée dans le germe.

Glabre. *V.* plus bas le mot Lisse.

Glauque, couleur vert de mer.

Globuleux, mot qui, dans son exacte signification, veut dire *composé de petits globes*, et que beaucoup de botanistes emploient improprement pour désigner tout ce qui, dans les *pantes*, a une forme sphérique, comme le *chaton du platane*; mais ce chaton offre aux yeux un seul globe, et non plusieurs.

Gloméré, Congloméré. Ces mots s'appliquent aux fleurs rapprochées et serrées au sommet d'une tige ou d'un pédoncule commun.

Glutineux. *V.* ci-après Visqueux.

Gymnosperme, à semences nues.

Hérissé, *Hirtus*, *Hispidus*, nom donné aux parties des végétaux qui ont une surface garnie de poils rudes plus ou moins écartés.

Hypocratériforme, qui a la forme d'une soucoupe.

Imbriqué ou Tuilé, *Imbricatus*, tout ce qui est composé de parties qui se recouvrent les unes les autres comme des tuiles ou comme les écailles d'un poisson. Ce mot s'applique indifféremment aux parties qui se recouvrent ou au tout formé de ces parties : ainsi, on dit en même temps *folioles imbriquées* et *calice imbriqué*, c'est-à-dire composé de folioles qui le sont.

Inférieur, Supérieur, ou Infère, Supère. Il y a dans les fleurs, dit Rousseau, deux dispositions différentes du calice et de la corolle, par rapport au germe. Quand le calice et la corolle portent sur le germe, la fleur est dite *supère*; quand le germe porte sur le calice et la corolle, la fleur est dite *infère*. Lorsque de la corolle on transporte le mot au germe, il faut prendre toujours l'opposé. Si la corolle est infère, le germe est supère; si la corolle est supère, le germe est infère: ainsi, l'on a le choix de ces deux manières d'exprimer la même chose.

Infundibuliforme, en forme d'entonnoir; dans une corolle infundibuliforme, on observe la longueur du tube, son ouverture plus ou moins grande, et le nombre de divisions qu'offrent ses bords.

Labié, qui a deux lèvres. *Voyez* les mots Fleurs et Labiées.

Lacinié, *Laciniatus*, découpé en lanières. Ce mot est presque synonyme de *déchiré*.

Lamelle. On appelle ainsi le réceptacle des fleurs composées, lorsqu'il est garni de lames ou paillettes.

Lancéolé, en forme de lance.

Lenticulaire, qui a la forme d'une lentille.

Linéaire, ce qui est long, étroit et d'une largeur à-peu-près égale dans toute sa longueur.

Lisse, *Lævis*. On nomme ainsi toute feuille ou tige dont la surface est partout égale, et n'offre ni sillons, ni stries, ni aucune éminence. Les mots *lisse* et *glabre* ne sont pas synonymes; le premier a un sens plus étendu, et qui emporte le sens de l'autre. Une tige unie ou non est dite *glabre* toutes les fois qu'elle est dépourvue de poils et d'autres excroissances; ainsi, elle peut être glabre sans être lisse, mais elle ne peut pas être lisse sans être glabre.

Mains. *V.* ci-après Vrilles.

Monophylle (Calice), celui qui est formé d'une seule pièce.

Monosperme (Fruit), celui qui ne contient qu'une seule semence.

Nain. On appelle de ce nom tout arbre que le caprice et les soins de l'homme tiennent, au moyen de la taille, au-dessous de sa hauteur ou grandeur naturelle.

Noueux, *Nodosus*, entrecoupé de nœuds. *V.* dans le Dictionnaire Nœud et Nœuds ou Genoux.

Nu ou Nud, Nue. On appelle ainsi toutes les parties des *plantes* qui sont dépourvues des appendices ou des enveloppes ordinaires à leurs semblables. Ansi, on donne ce nom aux tiges sans feuille, aux feuilles sans stipules, aux ombelles sans

involucre, aux semences sans péricarpe, au réceptacle qui n'a ni poils ni paillettes, etc.

Nul, indique toujours l'absence de la chose exprimée par le mot dont il est adjectif. Ainsi, *corolle nulle* signifie *absence de la corolle*.

Nutation. *V.* ce que c'est à l'article Végétaux.

Oblong, ce qui est plus long que large.

Opposé, expression employée pour désigner les parties d'une *plante* (semblables ou non) qui sont placées vis-à-vis les unes des autres, et sur des points correspondans à des points opposés de l'horizon.

Panneaux. Ce sont les deux battans ou les deux valves de la silique. *V.* le mot Fruit.

Parasite. *V.* l'article Plantes parasites.

Périgyne. Dans la méthode de Jussieu, ce mot exprime l'insertion de la corolle ou des étamines sur le calice ou sur la partie qui entoure le pistil.

Périsperme, *Albumen. V.* l'article Semence.

Persistant, est l'opposé de *caduc*, et doit être pris, comme ce dernier mot, dans un sens relatif. *V.* plus haut Caduc.

Personnée, du mot latin *persona*, qui veut dire *masque*, nom que Tournefort a donné aux fleurs en masque, dont il a fait une famille. *V.* le *Tableau de son système* à l'article Botanique.

Pinnatifide. On donne ce nom à une feuille qui a des divisions latérales très-profondes, mais qui ne vont pas jusqu'à la côte.

Plumeux, *Plumosus*, garni de poils disposés comme les barbes d'une plume.

Polygames. On donne ce nom aux plantes qui ont toujours des fleurs hermaphrodites, et outre cela des fleurs d'un seul sexe mâle ou femelle, sur le même pied ou sur différens pieds. (*Voyez* à l'article Botanique, le développement du système sexuel de Linnæus.) Cet auteur a fait une classe particulière de ces sortes de *plantes*, sous le nom de *polygamie*. C'est la vingt-troisième.

Polyphylle (Calice), celui qui est formé de plusieurs pièces. *V.* Fleur.

Polysperme (Fruit), celui qui contient plusieurs semences.

Polystyle (Ovaire), celui qui est surmonté de plusieurs styles.

Prolifère, se dit d'une fleur du centre de laquelle s'élève un pédoncule portant une autre fleur.

Provin. Ce mot n'est pas tout-à-fait synonyme de *marcotte*. Il est plus particulièrement consacré au renouvellement

d'une vigne, qu'à celui de tout autre arbre ou arbuste. Le *provin*, dit Rozier, est un cep, ou plusieurs ceps couchés et enterrés dans une fosse avec leurs sarmens, qui, relevés contre les parois de la fosse, forment autant de ceps nouveaux.

PUBESCENT, couvert de poils mous, foibles et courts, imitant un léger duvet.

RADICALE. On nomme ainsi toute partie d'une plante qui s'élève immédiatement de la racine. Les feuilles du *primevère* et les fleurs du *colchique* sont *radicales*.

RADICANTE (*Tige*), celle qui s'attache par des racines latérales, comme dans le *lierre*, la *cuscute*, etc.

RADIÉES. Toutes les fleurs composées qui portent en même temps des fleurons au centre, des demi-fleurons à la circonférence, sont appelées *radiées*. Tournefort en a fait une classe particulière. *V.* sa méthode à l'article BOTANIQUE. *V.* aussi FLEURON.

RECOURBÉ, *Recurvatus*. Ce mot s'applique aux rameaux, qui, s'élevant d'abord dans une direction perpendiculaire, se courbent ensuite en arc dans leur partie supérieure.

RÉNIFORME, ayant la forme d'un rein.

SAGITTÉES (FEUILLES); c'est-à-dire, faites en fer de flèche.

SAUVAGEON, jeune arbre venu sans culture. S'il s'agit d'arbre fruitier, c'est celui qui est venu de graine et qui n'est pas greffé. *V.* le mot ARBRE.

SCARIEUX, qui est aride, sec, sonore sous les doigts.

SEMI-FLOSCULEUX. Les fleurs composées, qui ne portent que des demi-fleurons (*Voyez* FLEURONS), sont appelées *semi* ou *demi-flosculeuses*. Tournefort en a fait une classe particulière. *Voyez* le développement de sa méthode, à l'article BOTANIQUE.

SESSILE. Ce mot indique que la feuille, la fleur ou le fruit auxquels on l'applique, tiennent immédiatement à la plante sans l'entremise d'aucun lien, soit pétiole, pédoncule ou autre.

SÉTACÉ, fin, et tant soit peu roide comme le poil d'un animal, du mot latin *seta*.

SEXE, *Sexus*. Ce mot a été étendu au règne végétal, et y est devenu familier depuis l'établissement du système sexuel de Linnæus. *V.* les mots BOTANIQUE et FLEUR.

SIMPLE. Ce mot a trois acceptions principales. Il est employé par opposition aux trois mots *divisé*, *composé* et *double*. Ainsi, on appelle tige *simple*, celle qui n'est pas divisée en rameaux; feuille *simple*, celle qui n'est pas composée de folioles; et fleur *simple*, toute fleur qui n'est pas double

c'est-à-dire, dont les étamines ne sont pas changées en pétales. *V.* Plantes médicinales.

Solitaire. Une fleur *solitaire* est seule sur son pédoncule.

Soyeux, chargé de poils mous, couchés et luisans.

Sous-arbrisseau, *Suffrutex. V.* l'article Arbre.

Stolonifère, se dit des plantes qui poussent de leurs racines, des rejets ou drageons. *V.* l'article Drageons.

Subereux, ou d'une substance semblable à celle du liége, *suber* en latin.

Subulé, ou en Alène; qui se termine en pointe aiguë.

Taller, se dit des racines qui prennent beaucoup d'accroissement.

Tétragone, à quatre angles et à quatre côtés à peu près égaux. Toutes les *labiées* ont la tige *tétragone.*

Tomenteux, Drapé ou Cotonneux. Ces trois mots, synonymes l'un de l'autre, sont employés indifféremment pour désigner toute partie d'une *plante* dont la surface est couverte de poils courts, tellement nombreux et entrelacés, qu'on ne peut les distinguer séparément, et qu'ils donnent à la surface qu'ils garnissent, un aspect cotonneux.

Tracer, c'est courir horizontalement entre deux terres, comme fait le *chiendent.* Ainsi, le mot *tracer* ne convient qu'aux racines. Quand on dit donc que le fraisier *trace*, on s'exprime mal; il *rampe*, et c'est autre chose.

Tronc. *V.* Tige.

Tubéreux. *V.* Racine.

Tubulé, qui imite un *tube.*

Urne. *V.* Mousses.

Utricules. *Voy.* les articles Arbre et Végétaux.

Valves. Ce sont les pièces qui composent les capsules : on dit *univalve*, *bivalve*, *multivalve*, lorsque la capsule offre une, deux ou plusieurs valves.

Velu, couvert de poils mous, rapprochés et allongés.

Verticille. *V.* Fleur.

Verticillé. On appelle ainsi les fleurs, les feuilles ou les rameaux disposés circulairement sur le même plan, autour d'un axe commun.

Visqueux, qui a sa surface enduite d'un suc gluant et collant, comme la glu.

Vitellus, organe que Gærtner a observé dans certaines semences, notamment dans celles de quelques graminées. *V.* Semence.

Vivace, *Perennis. V.* Plantes vivaces.

Vrilles, ou Mains, *Cirrhi*, *capreoli*, espèce de filets, simples ou rameux, dont plusieurs plantes sont pourvues, et qui, prenant, étant libres, toutes sortes de directions, s'accro-

chent aux corps environnans, qu'ils embrassent ordinairement en spirale. (D.)

PLANTE AUX ŒUFS. C'est la MORELLE MÉLONGÈNE. (B.)

PLANTES. (*Considérations générales sur les*) *Voyez* VÉGÉTAUX. (VIREY.)

PLANTES ALIMENTAIRES. Ce sont les *plantes* qui nourrissent habituellement l'homme dans chaque pays. (D.)

PLANTES ANIMALES. *V.* ZOOPHYTES. (DESM.)

PLANTES ANNUELLES. Ce sont celles qui naissent, croissent et meurent, toutes entières, dans l'année. Quand elles passent l'hiver et durent deux ans, on les nomme *bisannuelles*. Les racines annuelles ne deviennent point bisannuelles, mais les racines bisannuelles deviennent souvent vivaces; c'est-à-dire, qu'elles durent quelquefois trois ou quatre ans. Les botanistes, comparant la durée des *plantes* au cours des astres, en ont emprunté les signes pour exprimer le temps de leur vie. Ainsi le cours du soleil ne durant qu'une année, cet astre ☉ est devenu le symbole des *plantes annuelles*. Mars emploie deux ans à terminer sa révolution, ♂ indique la durée des *bisannuelles;* enfin, jupiter ♃ désigne celle des *plantes vivaces. V.* PLANTES MONOCARPIQUES. (D.)

PLANTES AQUATIQUES. On appelle ainsi celles qui naissent dans l'eau. On distingue deux sortes de *plantes aquatiques;* les unes ne peuvent vivre hors de l'eau, telles sont le *nymphea*, la *lentille d'eau*, etc. Les autres ne végètent que dans les terres marécageuses et constamment humides; tels sont le *saule*, l'*aulne*, le *roseau*, etc. (D.)

PLANTES BISANNUELLES. *V.* PLANTES CAULOCARPIQUES. (B.)

PLANTES CAULOCARPIQUES. Les dénominations de PLANTES ANNUELLES, PLANTES BISANNUELLES et PLANTES VIVACES, ayant paru, à Decandolle, peu en concordance avec les faits, il a proposé de leur substituer celles de PLANTES MONOCARPIQUES, et de PLANTES POLYCARPIQUES, et diviser ces dernières en PLANTES RHIZOCARPIQUES, et en PLANTES CAULOCARPIQUES. Cette dernière est donc synonyme d'ARBRE, d'ARBUSTE et d'ARBRISSEAU. *V.* ces mots. (B.)

PLANTES CÉRÉALES. Le *froment*, le *seigle*, l'*orge*, l'*avoine* et quelques autres *plantes* de la famille des *graminées*, dont les semences servent à la nourriture de l'homme et des animaux, sont ce qu'on appelle les *céréales*, parmi lesquelles on doit comprendre le *riz* et le *maïs*. Ces *plantes*, les plus précieuses de celles que l'homme cultive, sont le plus ferme soutien des empires, parce qu'elles assurent la subsistance des peuples. *V.* les mots BLÉ, FARINE, PAIN. (D.)

PLANTES CRYPTOGAMES. Linnæus a appelé ainsi les *plantes* dont les parties de la fructification sont cachées aux yeux de l'observateur. *Voy.* le mot CRYPTOGAMIE, et la suite de l'article BOTANIQUE. (D.)

PLANTES ÉCONOMIQUES. Un auteur allemand, nommé Kerner, a publié, en 1790, un ouvrage dans lequel on trouve la description, l'histoire et la figure de toutes les *plantes* qui sont employées à la nourriture des hommes et des bestiaux, ou qui fournissent des produits pour les arts. Ce sont ces *plantes* qu'on appelle *économiques*. Le nombre en est prodigieux. On en voit la description, dans ce Dictionnaire, à leur lettre, ou sous le nom de leurs genres respectifs. (D.)

PLANTE-EPONGE. C'est l'EPONGE DE RIVIÈRE, ou CRISTATELLE. *V.* ce mot. (DESM.)

PLANTES ÉTIOLÉES. J'ai déjà dit, en quatre lignes, ce que c'étoit que l'ETIOLEMENT DES PLANTES. *V.* ce mot. C'est une vraie maladie qui leur fait pousser de longues *tiges* effilées, blanches, terminées par de petites feuilles d'un vert pâle. Les plantes qu'on a semées trop dru, celles qu'on élève dans de très-petits jardins entourés de murs très-hauts, celles qui croissent sous les arbres, entre des rochers ou des pierres, comme certains gramens, sont sujettes à l'*étiolement*. Les deux effets principaux de cette altération, sont l'allongement excessif de la tige et la blancheur. L'un et l'autre ont, sans doute, la même cause. Il n'est pas de mon sujet de la rechercher; mais il est intéressant de dire que c'est une maladie. (D.)

PLANTES EXOTIQUES. *V.* les mots EXOTIQUE et INDIGÈNE. (D.)

PLANTES FLUVIATILES. Le mot *fluviatile* a une acception moins étendue que le mot *aquatique*. Les *plantes fluviatiles* sont celles qui croissent seulement dans les fleuves et les rivières ou sur leurs bords. (D.)

PLANTES GRAMINÉES. *Voy.* ci-dessus, PLANTES CÉRÉALES; et dans ce Dictionnaire, les mots GRAMINÉES et GAZON. (D.)

PLANTES GRASSES. La plupart de celles auxquelles ce nom convient, se trouvent réunies dans trois ou quatre familles qui ont beaucoup de rapports entre elles, et qui forment une chaîne non interrompue dans l'ordre méthodique établi par Jussieu. *Voy.* les mots PORTULACÉES, FICOÏDES, SUCCULENTES et CACTOÏDES.

Les *plantes grasses* ont un aspect étranger et un port qui leur est propre. Au simple coup d'œil, on les distingue aisément de toutes les autres plantes. Elles sont roides, toujours vertes, ordinairement peu élevées; leurs feuilles sont épaisses et charnues, ainsi que leurs tiges. Plusieurs sont armées d'ai-

guillons, d'autres lisses. Presque toutes ces plantes sont originaires des pays situés sous la zone torride ; elles redoutent le froid, mais non la sécheresse ; croissent et vivent dans les lieux les plus arides, et semblent se nourrir de leur propre substance. Elles offrent toutes les formes, même les plus bizarres, surtout dans la famille des *cactoïdes*, et elles se propagent avec une extrême facilité. Une de leurs feuilles, arrachée et mise en terre, reprend sans peine, et sans autre soin que de laisser sécher auparavant la plaie. La nature, en destinant ces plantes à couvrir des terrains stériles et incultes, a voulu sans doute multiplier pour elles les moyens de se reproduire. Les plus curieuses se trouvent dans les jardins des riches et des amateurs. On est obligé, dans nos climats, de les tenir en serre pendant l'hiver. Il en est une qui est très-utile ; c'est celle qui, dans son pays natal, nourrit la COCHENILLE. *Voy.* ce mot et l'article CACTIER. (D.)

PLANTES GRIMPANTES ET SARMENTEUSES. Ces deux adjectifs sont à peu près synonymes. Le premier est entendu de tout le monde. C'est communément au moyen de leurs vrilles que les *plantes* grimpent sur d'autres *plantes*, ou sur les appuis que le hasard ou la main de l'homme leur présente ; car leurs tiges foibles et grêles ont besoin d'être soutenues. Le nom de *sarmenteuses* a été donné, depuis peu, à la famille des *vignes*, quoiqu'elle ne renferme que deux genres, et quoiqu'il y ait, dans plusieurs autres familles, beaucoup de *plantes sarmenteuses*. Voyez les mots SARMENT, LIANE, VIGNE et SARMENTEUSES. (D.)

PLANTES HERBACÉES. *Voy.* ci-après PLANTES LIGNEUSES ; et dans le Dictionnaire, les articles HERBE. (D.)

PLANTES HYBRIDES. *Voy.* HYBRIDE. Dans la plupart des végétaux, la nature, toujours attentive à la conservation des espèces, a pris soin de réunir, sur le même individu, et le plus souvent sur la même fleur, les organes sexuels, mâle et femelle, afin que de leur union naquît toujours une *plante* entièrement semblable à sa mère. Mais quand l'isolement de l'un ou l'autre de ces organes expose les plantes à des unions adultérines ; quand le vent, quelque insecte, ou la main de l'homme vient porter sur l'ovaire d'une espèce, le pollen d'une autre, pour peu qu'il y ait entre elles de l'analogie, il résulte de ce mariage fortuit, une espèce métisse ou bâtarde, que les botanistes nomment *hybride*, du mot latin *hybrida*, qui signifie la même chose. Il semble que, dans le plan de la nature, ces espèces nouvelles ne devroient pas jouir de la faculté de se reproduire ; cependant, le contraire arrive. Ces sortes de plantes ne sont point stériles, elles peuvent se perpétuer ; tandis que la plupart des animaux, qui

proviennent d'espèces différentes, sont privés de cet avantage. *Voyez* la dissertation de Linnæus, intitulée : *Plantæ hybridæ* (des *plantes hybrides*), et les *Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, 1782 et 1786, où sont consignées les belles expériences de Koëlreuter, sur les *digitales*, les *lobélies*, les *mauves*, etc. (D.)

PLANTES HYGROMÉTRIQUES. J'appelle ainsi les *plantes*, dans lesquelles on remarque des habitudes constantes propres à annoncer ou à faire connoître l'état humide ou sec de l'atmosphère. Le *souci d'Afrique* (*calendula pluvialis*, Linn.), et le *laitron de Sibérie* (*sonchus sibiricus*), présentent ce phénomène. Ces deux plantes annoncent la pluie assez long-temps avant qu'elle n'arrive. La fleur de la première s'ouvre le matin, entre six et sept heures, et reste ouverte jusqu'à quatre heures après-midi, époque à laquelle elle se ferme dans un temps sec : mais, s'il doit tomber de la pluie pendant le jour, elle ne s'ouvre pas le matin. Cependant, elle n'annonce pas ainsi les pluies d'orage. Lorsque la fleur du *laitron de Sibérie* se ferme pendant la nuit, on a du beau temps le lendemain ; si, au contraire, elle reste ouverte, on doit s'attendre à la pluie. Il y a beaucoup d'autres plantes dont les mouvemens correspondent ainsi aux changemens qui surviennent dans l'atmosphère. (D.)

PLANTES INDIGÈNES. *Voy.* les mots INDIGÈNE et EXOTIQUE. (D.)

PLANTES INSIPIDES. On nomme ainsi les *plantes* qui n'ont ni saveur, ni odeur, et qu'on soupçonne, par cette raison, n'avoir aucune propriété ou vertu médicinale. (D.)

PLANTES LÉGUMINEUSES. On ne doit pas confondre les *plantes légumineuses* avec ce qu'on appelle communément LÉGUMES. *Voy.* ce dernier mot et celui LÉGUMINEUSES. (D.)

PLANTES LIGNEUSES, ainsi nommées du mot latin *lignum*, qui veut dire bois, parce que ces *plantes* présentent, dans leurs rameaux ou dans leur tige, un bois plus ou moins serré ou dur. (*Voyez* les mots BOIS, ARBRE et VÉGÉTAUX.) Toutes les *plantes ligneuses* sont vivaces ; mais toutes les *plantes vivaces* ne sont pas ligneuses. Parmi ces dernières, il y en a un très-grand nombre qui sont herbacées ; c'est-à-dire, dont la tige est plus ferme, et n'acquiert jamais la consistance du bois le plus léger et le plus mou. (D).

PLANTES MARINES ET MARITIMES. Le premier de ces mots désigne les *plantes* qu'on trouve dans la mer ; et le second, les *plantes* qui croissent sur ses bords. Les unes et les autres sont très-propres à fumer les terres : on en fait aussi de la SOUDE. *Voy.* ce mot. (D.)

PLANTES MÉDICINALES. On appelle ainsi toutes celles qu'on regarde comme propres à guérir quelque maladie. Elles se nomment aussi SIMPLES.

« Le plus beau problème à résoudre pour le salut des humains, a dit un médecin cité par Rozier, seroit celui-ci : « *Une plante étant connue, en découvrir les propriétés.* Ce seroit « une suite de cet autre problème non moins important, et « d'une solution aussi difficile : *Une maladie étant donnée,* « *en reconnoître le vrai remède, ou, s'il est possible, le spécifique.* » Rien, assurément, n'est plus à désirer. Mais ce spécifique à trouver pour chacun de nos maux, est en médecine la pierre philosophale.

Qu'est-ce-que l'état de maladie? C'est un dérangement dans le jeu naturel des organes qui composent notre individu, et concourent à sa conservation. Lorsqu'on présente à l'horloger une montre qui ne va pas, il l'ouvre, en démonte les pièces, et trouve celle qui arrêtoit le mouvement. Le médecin n'a point cette ressource, si ce n'est après la mort du malade. Pour la prévenir, et pour pouvoir caractériser la maladie qu'il est appelé à traiter, il faut donc qu'il s'en rapporte à des signes extérieurs souvent équivoques. Le mouvement du pouls, le degré de chaleur ou de froid qui affecte la peau, l'état de la langue, celui des yeux, et quelques autres symptômes joints au récit que le malade fait de ses souffrances, voilà à peu près les seuls indices qui lui sont donnés pour fonder son traitement. En supposant qu'il ne se trompe pas sur la nature du mal, en admettant encore que la constitution du malade lui soit parfaitement connue, quelle étude profonde ne doit-il pas avoir faite des vertus des *plantes*, pour indiquer précisément celles qui peuvent seules opérer la guérison désirée ? Ce n'est pas tout. Il dresse une formule; il s'y trouve souvent des noms de substances végétales étrangères. Le médecin suppose ces substances pures; mais, dès qu'elles viennent de loin, on peut, avec raison, les soupçonner d'être sophistiquées, et plus elles sont chères, plus ce soupçon est fondé. Ainsi, le pauvre malade, non-seulement a à redouter les erreurs dans lesquelles peut tomber celui auquel il confie ses jours, mais leur conservation est encore soumise aux chances du commerce. Il court le risque d'être la victime des infidélités qui s'y commettent, et son médecin, fût-il infaillible, il peut être emporté par la fièvre, ou languir plusieurs mois consumé par elle, parce qu'il aura plu à un marchand péruvien de falsifier son quinquina.

Beaucoup de personnes frappées des inconvéniens que présente, en médecine, l'usage des végétaux exotiques,

avoient depuis long-temps témoigné le désir qu'on publiât en France une nouvelle pharmacopée qui ne renfermât que les *plantes médicinales* de nos climats. Ce vœu a été rempli par MM. Coste et Villemet, dans un ouvrage couronné en 1776, par l'académie de Lyon, ayant pour titre : *Matière médicinale indigène, ou Traité des Plantes de France, substituées avec succès à des végétaux exotiques, auquel on a joint des observations médicinales sur les mêmes objets.* Espérons que l'exemple de ces médecins sera suivi par leurs collègues. Pourquoi s'obstineroit-on à aller chercher, dans les pays les plus éloignés, des *plantes médicinales* dont on peut trouver les analogues autour de soi ? Pense-t-on que depuis la découverte de l'Amérique, les fièvres soient devenues moins communes en Europe ? et lisons-nous dans notre histoire, que nos aïeux du quatorzième ou du quinzième siècle, y fussent beaucoup plus sujets que nous ? Depuis cette époque, nous respirons le même air qu'auparavant ; nous habitons le même climat ; c'est le même soleil qui nous éclaire, le même grain qui nous nourrit. Pourquoi n'avons-nous changé que de remèdes ? et comment se fait-il que chacun de ces remèdes modernes si fastueusement vantés par leurs auteurs, ait été tour à tour à la mode et en discrédit, à l'exception d'un petit nombre, qui se soutiennent encore ? Toutes ces variations dans le choix et l'emploi des substances consacrées à l'art de guérir, ne seroient-elles pas propres à discréditer la médecine, si cet art n'avoit pas des données presque sûres, et s'il n'étoit pas fondé sur une suite d'expériences et d'observations que les médecins de tous les siècles et de différens pays ont confirmées ? Malheureusement trop de gens l'exercent parmi nous. Il y a aujourd'hui, comme du temps d'Hippocrate, beaucoup d'empiriques et fort peu de médecins. *Medici famâ quidem et nomine multi, re autem et opere valdè pauci.* HIPPOCR., *Lex.* Ceux qui méritent ce nom, ont toutes sortes de droits à notre estime. Le médecin qui connoît son art, qui le respecte, et qui l'exerce en honnête homme, est un ange consolateur sur la terre ; c'est un demi-dieu pour celui qu'il a sauvé des portes de la mort, et je ne suis point étonné que les anciens aient élevé une statue à Esculape.

Je voulois insérer dans cet article une courte notice des plantes les plus usitées en médecine, et dont les propriétés paroissent constatées ; elles auroient été rangées dans l'ordre des qualifications qu'on leur donne dans les livres. Ayant consulté à ce sujet un des plus habiles médecins de Paris, qui m'honore de son amitié, M. J. A. Gay, ci-devant médecin en chef d'un hôpital de Montpellier, voici ce qu'il m'a répondu :

« Les plantes médicinales ont reçu des éloges qu'elles « n'ont pas toujours justifiés. Cependant, elles ont été « rigoureusement classées, comme si constamment elles « avoient les propriétés qu'on leur assigne. Il n'en est rien. « Quand Sydenham, et Stoll après lui, ont reconnu aux « émétiques une propriété rafraîchissante, qui osera assi- « gner aux substances de la nature des vertus invariables? « Pour établir sur cet objet un ordre avoué par l'observa- « tion, il faudroit renverser celui consacré dans toutes les « matières médicales. Mais qui l'entreprendra? Les esprits « sont-ils préparés à une réforme que les progrès de la « science ont pu rendre nécessaire, mais que les préjugés « encore existans ne rendroient pas facile? »

A la suite de ces observations, le médecin distingué dont je parle, me conseille de m'en tenir aux généralités. Déférant à son avis, je n'ajoute rien à cet article. Dans tous ceux de ce Dictionnaire, qui traitent des plantes, on trouvera un mot sur les vertus de chacune, reconnues ou contestées. D'ailleurs, on peut consulter la *Pharmacopée de Lyon*, par Vitet, la *Matière médicale de Lewis*, et celle de Desbois de Rochefort. (D.)

PLANTES MONOCARPIQUES, c'est-à-dire, plantes qui ne portent qu'une fois du FRUIT.

Decandolle a proposé de substituer ce nom à celui de PLANTES ANNUELLES et PLANTES BISANNUELLES, qui est rarement exact, puisque les plantes annuelles sont fréquemment dans le cas de vivre deux et même trois ans, et que les plantes bisannuelles montent presque toujours en graine la première année, lorsqu'elles sont semées dans un terrain sec et chaud, ou que l'année est sèche et chaude.

Cette nouvelle dénomination est sans doute plus généralement d'une juste application que l'ancienne; cependant, devra-t-on l'employer pour le RONDIER PALMIER, qui ne porte du fruit qu'au bout de soixante ou soixante-dix ans, et qui périt ensuite? Je ne cite que cet exemple extrême; mais il est beaucoup d'autres plantes herbacées et ligneuses, qui ne fructifient qu'une fois, et seulement après plusieurs années d'existence. (B.)

PLANTES ODORANTES ou **ODORIFÉRANTES**. Ce sont celles qui, fraîches ou sèches, exhalent une bonne odeur. *Voyez* les mots AROME, ODORAT, PARFUM. (D.)

PLANTES PANACHÉES. On est convenu de nommer ainsi les *plantes* qui présentent des bandes ou rayures de différentes couleurs, dans quelques-unes de leurs parties, mais principalement dans leurs fleurs, dans leurs feuilles et quelquefois dans leurs fruits, comme la poire *verte-longue pana-*

chée. Ce mélange de couleurs plaît dans les fleurs, pour lesquelles la nature semble avoir composé et varié ses pinceaux. Mais dans les feuilles, qu'elle a toutes revêtues de couleur verte, une couleur étrangère à celle-ci annonce que la plante souffre par défaut d'air ou de nourriture. Cependant, les curieux n'en recherchent pas moins les arbres ou arbrisseaux à feuilles panachées, sans doute à cause de leur singularité ou de leur rareté. Assez souvent on voit, sur le même arbre, des feuilles panachées et d'autres qui ne le sont pas. Ces sortes de plantes ne peuvent se multiplier que par la greffe et les boutures. Si on semoit leurs graines en terrain convenable, la nature rentreroit alors dans ses limites, et de ces semences, il sortiroit des individus sains et forts, dont les feuilles auroient leur couleur propre. *Voyez* PANACHURE. (D.)

PLANTES PARASITES. Tantôt on donne ce nom aux plantes qui vivent aux dépens des autres, tantôt à celles qui nuisent aux cultures. Les premières sont les seules qui doivent le conserver. *V.* au mot MAUVAISES HERBES.

Les véritables plantes parasites sont peu nombreuses en Europe, mais le sont beaucoup dans les climats intertropicaux. Elles se réduisent en Europe à celles des genres : GUI, LORANTHE, OROBANCHE, CLANDESTINE, HIPOCISTE, CUSCUTE, et à une partie de la famille des CHAMPIGNONS. *V.* ces mots.

La cuscute germe dans la terre, et ne s'attache aux autres plantes que lorsqu'elle a acquis une certaine force.

C'est mal à propos que quelques personnes appellent parasites : le LIERRE, les MORELLES, les LICHENS, les JUNGERMANES, etc.; car ces plantes ne s'attachent qu'à l'écorce des arbres, et ne soutirent pas leur séve. (B.)

PLANTES POLYCARPIQUES. Ce sont, selon Decandolle, les plantes qui portent plusieurs fois du fruit dans le cours de leur vie. Il les distingue en PLANTES CAULOCARPIQUES, c'est-à-dire, dont la tige subsiste un nombre d'années indéterminé, et donne chaque année de nouveaux fruits; et en plantes RHIZOCARPIQUES, c'est-à-dire, dont la tige périt chaque année, mais est reproduite l'année suivante par les racines. La première dénomination est donc synonyme d'ARBRES, d'ARBUSTES et d'ARBRISSEAUX; et la seconde, de PLANTES VIVACES. *V.* ces mots et celui de PLANTES MONOCARPIQUES. (B.)

PLANTES POTAGÈRES. Herbes vivaces ou annuelles qu'on cultive pour l'usage de la cuisine. *V.* les mots HERBE, JARDIN, LÉGUME. (D.)

PLANTES SUCCULENTES. Synonyme de PLANTES GRASSES. *V.* ci-dessus. (D.)

PLANTES TINCTORIALES. Toutes celles qui donnent ou peuvent donner un produit quelconque, susceptible d'être employé dans la teinture, méritent ce nom. Le nombre en est très-grand. Les principales sont: l'INDIGO, le PASTEL, la GAUDE, le CARTHAME, etc. *Voyez* ces mots, et lisez à la suite de l'article INDIGO, les observations intéressantes de Parmentier, sur quelques végétaux propres à la teinture. (D.)

PLANTES USUELLES. Rigoureusement parlant, il n'y a point de différence entre les *plantes usuelles* et les *plantes économiques.* On peut donner l'une ou l'autre dénomination à toutes les *plantes* qui sont consacrées à nos divers besoins, directement ou indirectement. Cependant, par *plantes économiques*, on entend plutôt celles qui servent aux arts ou à la nourriture de l'homme et des animaux; et par *plantes usuelles*, celles dont on fait usage en médecine. (D.)

PLANTES VÉNÉNEUSES. S'il est des *plantes* qu'il importe de bien décrire, ce sont celles-ci. Quelques-unes, il est vrai, comme la JUSQUIAME, ont un aspect triste et repoussant, qui semble déceler le principe nuisible qu'elles renferment; mais combien en est-il qui cachent leur poison sous des formes et des couleurs agréables! Il est donc du devoir des botanistes de s'attacher à bien faire connoître ces *plantes*, afin d'éviter au peuple, et même aux gens instruits, des méprises dangereuses. *V.* le paragraphe II de l'article BOTANIQUE. (D.)

PLANTES VIVACES. On donne ce nom aux espèces de *plantes* qui vivent plusieurs années. Les arbres, les arbrisseaux, sont tous vivaces. Beaucoup d'herbes même le sont, mais seulement par leurs racines. Elles perdent leurs tiges à la fin de chaque automne, et recommencent toujours chaque année à en pousser de nouvelles de leur pied. Les *plantes* transportées hors de leur climat sont sujettes à varier sur cet article. Plusieurs *plantes vivaces*, dans les pays chauds, deviennent parmi nous annuelles, et ce n'est pas la seule altération qu'elles subissent dans nos jardins; de sorte que la botanique exotique étudiée en Europe, donne souvent de fausses observations. *V.* PLANTES RHIZOCARPIQUES. (D.)

PLANTES VOLUBLES, *Plantæ volubiles.* Les botanistes donnent ce nom aux *plantes* qui, au lieu de grimper en ligne droite ou oblique sur les corps qu'elles rencontrent, se roulent autour d'eux en spirale, tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche. (D.)

PLANTES RHIZOCARPIQUES. Decandolle a pro-

posé de substituer cette dénomination à celle de PLANTES VIVACES ; cette dernière lui paroissant moins en concordance avec les faits observés. *V.* ce mot et ceux de PLANTES MONOCARPIQUES et de PLANTES POLYCARPIQUES. (B.)

PLANTIGRADES. Tribu de mammifères *carnassiers*, et de la famille des *carnivores*, qui marchent sur la plante entière des pieds de derrière. Ils ont tous trois sortes de dents, dont six incisives, et deux fortes canines à chaque mâchoire, cinq doigts à chaque pied, etc. Ils manquent tous de cœcum, ainsi que les carnassiers insectivores. Leur vie est nocturne. Ils sont peu vifs, s'engourdissent plus ou moins profondément en hiver, lorsqu'ils habitent les pays froids ou sur les montagnes élevées.

Cette tribu comprend les genres : OURS, RATON, COATI, BLAIREAU, GLOUTON et KINKAJOU.

Plusieurs autres quadrupèdes marchent également sur la plante du pied, et pourroient porter le même nom. Ce sont notamment les musaraignes, les hérissons, les taupes, les scalopes, etc. (DESM.)

PLANTISUGES ou PHYTADELGES. M. Duméril nomme ainsi dans sa *Zoölogie analytique*, une famille d'insectes, de l'ordre des hémiptères, à laquelle il donne pour caractères : ailes semblables, non croisées, souvent étendues, transparentes ; bec naissant du cou ; tarses à deux articles.

Elle comprend les genres : *aleyrode*, *cochenille*, *puceron*, *chermès*, *psylle*. (L.)

PLANTIN. *V.* PLANTAIN. (S.)

PLANTIVORE, qui se nourrit de plantes, de végétaux. Ce mot est peu en usage. (S.)

PLANTULE ou PLUMULE, *Plantula*. Rudiment de la tige placée dans la cavité des loges séminales, et qui se développe et sort de terre au moment de la germination. *V.* GRAINE et SEMENCE. (D.)

PLANULITE, *Planulites*. Genre de fossiles qui renferme des coquilles en spirale discoïde, à tours contigus et tous apparens, ayant les parois simples, et les cloisons transverses entières.

Les coquilles qui composent ce genre ont été confondues jusqu'à présent avec les AMMONITES, dont elles ne diffèrent que parce qu'elles ne sont pas articulées. Ainsi, tout ce qui a été rapporté à leur article leur convient.

Il est souvent difficile de distinguer les *planulites* des *ammonites* ; en conséquence, il seroit presque impossible d'exposer les espèces de ce genre d'après les ouvrages des anciens oryctographes, en général fort mal faits et manquant absolument de méthode. On se contentera donc d'indiquer comme type

celle qui a été figurée pl. 46, n.° 290 du *Traité des pétrifications*, par Bourguet, et pl. 44, fig. 2, de l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville.

Lamarck a depuis changé ce nom en celui de DISCORBITE.

Les genres SIMPLEGADE, ELLIPSOLITE, AMALTÉE, ont été établis par Denys-de-Montfort aux dépens de celui-ci. (B.)

PLAOUCHU (*Couloumb.*) C'est le pigeon pattu, en Languedoc. (DESM.)

PLAQUEMINIER, *Diospyros*. Genre de plantes de la polygamie dioécie, et de la famille des ébénacées, qui présente pour caractères : un calice à quatre ou six divisions, souvent urcéolé et persistant ; une corolle monopétale insérée à la base du calice, urcéolée, à quatre ou six divisions ; huit à seize étamines courtes, insérées à la base de la corolle, à anthères quelquefois stériles ; un ovaire supérieur, qui avorte souvent, à style court, quadrifide, et à quatre stigmates quelquefois bifides ; une baie portée sur le calice qui s'est ouvert, à huit, à douze loges, contenant chacune une semence comprimée à radicule supérieure.

Ce genre qui se rapproche beaucoup des ROYENS et des PARALÉS, renferme des arbres ou des arbrisseaux à feuilles alternes, entières, à fleurs axillaires, sessiles ou presque sessiles, dont un des organes sexuels avorte sur un pied, tandis que l'autre prospère sur un autre pied. On en compte plus de trente espèces décrites dans les auteurs, la plupart fournissant des fruits bons à manger ; mais il paroît qu'il en existe en Asie plusieurs, inconnues des botanistes, dont les fruits sont également employés à la nourriture.

Les principales des espèces connues sont :

Le PLAQUEMINIER D'EUROPE, *Diospyros lotus*, Linn., qui a le dessus des feuilles vert, et le dessous rougeâtre. Il se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, et en Barbarie. C'est un arbre de moyenne grandeur, d'un port assez agréable, qui fournit des fruits de la grosseur d'une cerise, et d'une couleur jaunâtre, lorsqu'ils sont mûrs. Ces fruits sont très-astringens, et par conséquent peu agréables au goût : cependant, les enfans et les pauvres les mangent. Ils sont très-recommandés dans les dyssenteries et les hémorragies, et alors on les fait cuire avec du sucre qui en tempère l'astriction. On cultive cet arbre dans beaucoup de jardins, aux environs de Paris ; mais les fruits qu'il y donne sont encore plus mauvais, comme on pense bien, que ceux qui viennent de Narbonne. Il est même rare qu'ils mûrissent avant les gelées.

On a cru, pendant long-temps, que c'étoient des fruits de cet arbre que se nourrissoient les lotophages de la côte

d'Afrique ; mais Desfontaines a prouvé que c'étoit de ceux d'une espèce de JUJUBIER.

Le PLAQUEMINIER DE VIRGINIE a les feuilles de même couleur des deux côtés. Il s'élève beaucoup plus que le précédent, et porte des fruits gros comme une noix. Ces fruits sont également acerbes, tant qu'ils ne sont pas complétement mûrs; mais lorsqu'ils se détachent naturellement de l'arbre, ils sont doux et très-sucrés. C'est alors un manger fort agréable. La maturité de ces fruits se succède, de manière que chaque jour on peut en avoir une certaine quantité, et cela, pendant environ un mois. Pour peu qu'ils soient entamés, la fermentation s'y développe, et ils ne valent plus rien du jour au lendemain. On en fait, en en écrasant une grande quantité dans de l'eau, une liqueur vineuse qui n'est pas désagréable, et qui fournit un très-bon alcool par la distillation. En en faisant dessécher la pulpe, après en avoir ôté les noyaux ou graines, dont plusieurs avortent toujours, on en obtient une espèce de confiture sèche qui se conserve une année entière, lorsqu'elle est renfermée dans un lieu sec, et qui est fort agréable. Cette confiture entre toujours dans les provisions d'hiver des sauvages.

Le *plaqueminier de Virginie* se cultive en pleine terre dans les environs de Paris; mais ses fruits n'y sont jamais bons.

Le PLAQUEMINIER KAKI a les feuilles velues en dessous, et les pédoncules triflores. Il se trouve au Japon, où on le cultive à raison de ses fruits, qui ne paroissent pas beaucoup différer en qualité de ceux du précédent.

Le PLAQUEMINIER ÉBÈNE a les feuilles ovales, oblongues, coriaces; les fleurs axillaires et solitaires. Il vient dans l'Inde. Il est certain aujourd'hui que c'est cet arbre qui fournit la véritable *ébène* du commerce, c'est-à-dire, l'*ébène noire*.

Cet arbre croît aussi à Madagascar, au rapport de Flaccourt, et y devient très-grand et très-gros. Son écorce brûlée répand une odeur agréable, et infusée, passe pour bonne contre la pituite et les maux vénériens. Le *bois d'ébène* est fort recherché des tabletiers et des ébénistes; plus il est dur, pesant et noir, et plus il a de valeur. On l'imite assez bien en colorant en noir le poirier. Il est sujet à se fendre. *Voyez* ÉBÉNOXYLE, autre arbre qui fournit aussi de l'*ébène*.

Les PLAQUEMINIERS DÉCANDRE et DODÉCANDRE croissent à la Cochinchine. Ce sont de grands arbres, dont le bois, lorsqu'ils sont vieux, est très-employé dans la fabrication des meubles. Ce bois est compacte, pesant, très-blanc, veiné de noir, et est préférable pour cet objet à beaucoup d'autres qui jouissent d'une plus grande célébrité.

Willdenow a réuni à ce genre le NABOLO, sous le nom de *Diospyros discolor*. *V*. ce mot et le mot EMBRYOPTÈRE. (B.)

PLARON. Vicq-d'Azyr (Syst. an. des anim.), d'après Daubenton, donne ce nom à une petite MUSARAIGNE de notre pays, dont la queue est plate à l'origine et cylindrique à l'extrémité. (DESM.)

PLASKONOS. Nom polonais de la SPATULE. (V.)

PLASMA. Pierre siliceuse verte et translucide, dont les Italiens se servent pour faire des entailles et des reliefs. Les premiers morceaux qu'ils ont employés à cet usage, furent trouvés dans les ruines de Rome; il paroît même que les anciens s'en procuroient des échantillons assez volumineux. Les Italiens ont donné à cette pierre le nom de *plasma*, corrompu du mot *prasma*, qui dérive du grec *prason*, nom du poireau, parce que le plasma en a la couleur verte. Il y a quelques auteurs qui donnent cette même origine au mot *prime* en usage, pour désigner quelques gemmes imparfaites, ou qui ont une couleur analogue à celle d'une autre gemme; ainsi on a nommé *prime d'émeraude* le spath-fluor vert: ce nom de prime est aussi quelquefois synonyme de gangue. Le plasma véritablement antique, n'est pas une pierre commune. On confond souvent avec lui des variétés de prase, de jade même et d'héliotrope translucide et sans tache; on lui substitue souvent ces pierres. L'on croit que le plasma est une des douze espèces de *smuragdus* de Pline. Werner et tous les minéralogistes étrangers font une espèce particulière du plasma. Chez M. Haüy, ce n'est qu'une sous-variété de la calcédoine d'un vert obscur, elle-même placée avec les agates, qui, comme on sait, forment un des groupes de l'espèce quarz, dans la méthode de ce célèbre minéralogiste. En effet, le plasma offre à l'analyse les mêmes principes que les agates, et presque dans les mêmes proportions, s'il est vrai que le plasma trouvé à Pruse, au pied de l'Olympe, dans l'Asie Mineure, soit le vrai plasma antique, et dans lequel Klaproth a trouvé:

Silice	96,75
Alumine	0,25
Fer	0,50
Perte	2,50
	100,00

Le plasma a une couleur plus ou moins verte, quelquefois obscure et même presque noire à l'œil, lorsqu'il n'est pas poli; lorsqu'on regarde la lumière à travers, c'est différent: il a une translucidité forte, mais elle ne va pas jus-

qu'à pouvoir distinguer les objets à travers ; alors il est tantôt homogène, tantôt nuageux, d'un vert plus ou moins clair ou foncé, qui varie du vert-jaunâtre au vert poireau et au vert d'émeraude. Ses autres caractères lui sont communs avec les agates ; comme elles, il est infusible. Le plasma diffère de l'héliotrope par son poli moins éclatant et par sa grande translucidité et l'absence de taches de couleur différente. Ces deux derniers caractères le distinguent du jaspe sanguin : celui-ci est opaque. Le silex jadien de Dolomieu s'en rapproche ; mais il est d'un vert pâle et d'un poli gras, comme celui du jade. Toutes ces pierres doivent leur couleur au fer, ce qui les distingue de la chrysoprase chez laquelle le nickel oxydé est le principe colorant.

Le gisement du plasma antique est inconnu ; des morceaux offrent de la calcédoine. On rapporte au plasma des rognons de même nature, enveloppés d'une croûte talqueuse, qui se trouvent dans une montagne de serpentine à Boyanowitz en Moravie, avec du hornstein. On indique aussi des pierres analogues à Tælstva dans la Haute-Hongrie et dans quelques cantons de l'Italie, notamment à Monte Ruffoli dans le Volterran. Je ne crois pas qu'on doive rapporter toutes ces pierres et surtout celles du Monte Ruffoli, au plasma. Celles-ci se trouvent en gros blocs, dont le centre est d'un vert jaunâtre tantôt pur, tantôt bariolé de blanc ; l'extérieur est une écorce assez épaisse, d'un blanc de lait luisant en dedans, et carié ou terreux en dehors. Cette pierre, confondue en Italie avec le plasma, n'en a pas la couleur, son poli est plus vif. Dans un petit échantillon que j'ai eu à ma disposition, j'ai observé le moule d'une coquille univalve, parfaitement conservé et du genre cyclostome, autant qu'on en pouvoit juger par la forme extérieure, la bouche n'étant pas visible. Il en résulteroit que ce plasma seroit secondaire, coquillier et de cette formation particulière à beaucoup d'autres silex, et que l'on nomme formation d'eau douce. Ce plasma est le vrai silex jadien de Dolomieu. Les autres plasmas appartiendroient aux terrains primitifs et de transition. (LN.)

PLASO. Arbre de la presqu'île de l'Inde, figuré dans Rheede (Malab., 6, t. 16, 17). Adanson en fait son genre *plaso*, et Lamarck une espèce d'ERYTHRINE (*E. monosperma*). Maintenant cette espèce forme, de nouveau, un genre distinct, nommé *butea* par Roxburgh, qui y a joint une autre très-belle plante qu'il a observée au Coromandel. (LN.)

PLASTRON. On a donné ce nom à la partie inférieure de la carapace des TORTUES. (DESM.)

PLASTRON NOIR DE CEYLAN. *V.* GONOLEC BACBAKIRI.) V.)

PLATAGONI. Il est question du DAIM, sous ce nom, dans l'ouvrage de Belon, intitulé *Observationes tribus libris expressæ*, p. 57. (DESM.)

PLATALEA. C'est, dans Linnæus, le nom générique de la SPATULE. On le donne aussi quelquefois au PÉLICAN. (V.)

PLATANAIRE. Nom vulgaire du RUBANNIER. (B.)

PLATANARIA. Dodonée désigne par ce nom deux de nos espèces de RUBANIER, *Sparganium ramosum et simplex*. (LN.)

PLATANE, *Platanus*, Linn. (*monoécie polyandrie.*) Genre de plantes de la famille des amentacées.

Le platane est, après le *cèdre*, l'arbre le plus vanté de l'antiquité; poëtes, orateurs, historiens, naturalistes, voyageurs, tous se sont empressés de le célébrer. Il mérite les éloges qu'il en a reçus; c'est un des plus beaux arbres qui existent. Durée, élévation, force, élégance, majesté, grosseur souvent prodigieuse, il réunit tout. Sa taille est élancée et droite, son écorce lisse, son feuillage superbe, son ombrage frais et épais, et sa cime quelquefois si touffue et si serrée, qu'elle cache le ciel au voyageur qui vient jouir de son ombre, et forme au-dessus de sa tête un dôme magnifique. Telle étoit l'estime que les peuples de l'Asie avoient pour cet arbre, que partout où ils élevoient quelques bâtimens somptueux, ils le plantoient dans les environs pour les ombrager.

Ce fut vers le temps de la prise de Rome par les Gaulois, qu'on apporta le platane en Italie; depuis ce temps, on l'y a prodigieusement multiplié. Les trop fameux jardins de Salluste en étoient remplis. Le platane étoit devenu, pour ainsi dire, un objet de culte.

Cet arbre a été long-temps oublié en Europe; le lord Bacon a été le premier qui l'ait fait transporter en Angleterre, dans ses jardins de Vérulam. Il n'est guère bien connu en France que depuis 1754, que Louis XV fit venir d'Angleterre une certaine quantité de jeunes pieds, qui furent placés aux environs de Trianon, où ils ont parfaitement réussi. Le plus anciennement planté en France, étoit au Jardin des Plantes de Paris.

Le platane s'élève à une hauteur considérable. Sa tige, nue jusqu'au sommet, est couverte d'une écorce d'un blanc gris, qui se détache annuellement d'elle-même par grandes plaques. De longs pétioles soutiennent ses feuilles disposées alternativement. Elles sont simples, entières, très-grandes, palmées, c'est-à-dire, imitant les divisions de la main, et assez semblables à des feuilles de vigne. Leur surface supérieure est d'un vert luisant, l'inférieure un peu velue et nerveuse. Dans le platane d'Occident ou de Virginie, la feuille

est plus grande, moins profondément découpée, et plus cotonneuse en dessous. On voit sur l'un et l'autre platane, à l'insertion du pétiole, une espèce de stipule perfoliée et frangée. Leurs feuilles sont lisses et fermes, rarement endommagées par les insectes, et conservent leur verdure jusqu'aux gelées.

Les sexes sont séparés sur le platane; le même individu porte des fleurs mâles et des fleurs femelles, les unes et les autres nombreuses, et formant, par leur réunion, de petits globes pendans. Les mâles ont un petit calice et un grand nombre d'étamines, dont les filets, plus épais au sommet, soutiennent des anthères tétragones. Le calice des fleurs femelles est plus petit et écailleux; il renferme un ovaire surmonté d'un style persistant à stigmate crochu. Les ovaires deviennent, après la fécondation, autant de semences sphériques portées sur un pivot, et soyeuses à la base.

Les deux platanes dont je viens de parler, sont les seules espèces connues. Elles ont produit quelques variétés, entre autres, le *platane tortillard* que Malesherbes a obtenu de semences recueillies chez lui. On voit sur sa tige des espèces d'anneaux comme sur une colonne à bossages, et une prompte décroissance très-extraordinaire dans la grosseur de cette tige, à mesure qu'elle s'élève. Malesherbes regardoit ce platane comme très-propre à faire des moyeux, à raison de la déviation de ses fibres longitudinales, et il en a fait un premier essai qui lui a réussi.

Ces variétés, dont le nombre peut augmenter si on multiplie le platane de semis, prouvent que ces arbres, quoique étrangers à nos climats, s'y sont pourtant naturalisés. Le platane d'Orient se plaît dans les terrains rocailleux, pierreux, pourvu que les pierrailles soient unies à une bonne terre qui n'ait pas trop de consistance. Celui d'Occident, au contraire, exige un sol plus gras et plus humide, mais non tenace et argileux; il aime aussi toute terre fraîche, légère et qui a du fond; il se plaît sur les coteaux, les bords des rivières et des ruisseaux. Il est très-commun à la Louisiane et dans le midi du Canada, où il devient d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuses. Son accroissement est très-prompt; mais il est sensible aux gelées du printemps, ce qui a forcé de renoncer à sa culture dans les pépinières de Versailles.

On multiplie les platanes par semis, par boutures, ou en couchant leurs branches. On doit semer aussitôt après la chute des graines. La graine lève promptement, et celle qui, après trois semaines, n'a pas germé, est une graine entièrement perdue; en observant cependant que la graine

mise en terre aussitôt après la chute du fruit, ne germera et ne levera que lorsque la chaleur ambiante sera au degré qui convient à sa végétation : cette règle n'est donc que pour les semis faits au milieu d'avril.

L'époque des boutures est la fin de l'hiver, plus tôt ou plus tard, suivant le pays et le climat qu'on habite. On prend un bourgeon de l'année précédente, de la grosseur du petit doigt, et qu'on réduit à une longueur de deux pieds; on l'enfonce de dix-huit pouces en terre, et on le coupe à deux ou trois lignes au-dessus du dernier bouton conservé. On doit laisser au moins trois pieds entre les boutures. A l'époque de la transplantation, on enlèvera chaque arbre plus aisément, sans endommager ni ses racines ni celles de ses voisins.

Lorsqu'on plante une avenue de platanes, la distance d'un arbre à un autre doit être de vingt à vingt-cinq pieds, et même de trente pieds; il reprend fort bien, quoique son tronc soit de la grosseur de la jambe, surtout si on a ménagé avec soin les racines. Pour les quinconces, et quand on est pressé de jouir, quinze pieds de distance suffisent. Il convient cependant d'observer que la beauté de cet arbre tient à la hauteur de sa tige, à l'agréable développement de ses branches, et qu'en le plantant trop près, on nuit à l'un et à l'autre. Sa manière de pousser ses branches dans la forme de celles d'un parasol, fait qu'elles se touchent bientôt avec celles des platanes voisins, qu'elles se confondent, et ne s'élèvent plus à la même hauteur que si les pieds avoient été plus espacés. Si, dans la suite, on veut les élever en supprimant des rameaux inférieurs, on ne voit qu'un amas de branches sans feuilles, sinon à leur sommet; au lieu que l'arbre convenablement espacé, élance majestueusement sa tige et ses branches, et forme ensuite un couvert admirable.

Le *hêtre*, selon Fenille, est celui de nos bois indigènes auquel le bois de platane ressemble le plus; on y reconnoît la même contexture; il est *maillé* comme lui. Quoique le platane soit moins dense, son grain semble plus fin, plus serré et susceptible d'un plus beau poli. En l'employant très-sec, il peut faire de la charmante menuiserie; car il est ferme et doux, et se coupe bien dans tous les sens. Dans le Canada, il sert au charronnage; on fait quelquefois en France le même usage du hêtre, quoiqu'il ait peu de force. Comme le hêtre, le platane a beaucoup de disposition à se fendre, et fait beaucoup de retraite. (B.)

PLATANE. On donne ce nom à un poisson qui a quelque ressemblance avec la *brême*, et qui est probablement du genre CYPRIN; mais on ignore à quelle espèce il faut le rapporter. (B.)

PLATANO. Les Espagnols des Philippines donnent ce nom au BANANIER. (B.)

PLATANOCEPHALUS. Vaillant a donné ce nom au genre de plante que Linnæus désigne par *cephalanthus*. Dans ce genre, les fleurs sont ramassées en boule, comme cela a lieu dans les PLATANES. (LN.)

PLATANTHÈRE, *Platanthera*. Genre de plantes établi par Richard, pour placer l'ORCHIS DOUBLE FEUILLE qui est une HABENAIRE de R. Brown. Il offre pour caractères : un calice (corolle, Linn.), semblable à celui des orchis; une labelle (nectaire, Linn.), à éperon entier; les anthères séparées. (B.)

PLATEA. Nom latin de la SPATULE, et quelquefois du PÉLICAN. (V.)

PLATEAU (vénerie). Les fumées des bêtes fauves sont en *plateau*, quand elles sont rondes, mais aplaties. *V.* au mot FUMÉES. (S.)

PLATEAU. On a dernièrement donné ce nom à la partie inférieure des BULBES, et celle d'où sortent exclusivement les RACINES. *Voy.* ces mots et celui OIGNON. (B.)

PLATEAU. Le NÉNUPHAR porte ce nom dans quelques lieux. (B.)

PLATEAU BLEU ou TURQUOISE. AGARIC à chapeau plat, bleu en dessus, et blanc en dessous, qui croît en automne dans les bois des environs de Paris, et qui n'est pas malfaisant. Paulet l'a figuré pl. 77 de son Traité des champignons. (B.)

PLATEAU FARINIER. AGARIC à chapeau plat et gris-blanc en dessus, couleur de chair en dessous; partout recouvert d'une poussière blanche. On le mange dans quelques pays. Il est commun dans les bois des environs de Paris. Paulet l'a figuré pl. 78 de son Traité des champignons. (B.)

PLATEAU GRIS. AGARIC à chapeau plat, de couleur grise-rousse, plus pâle en dessous et à lames décurrentes, qu'on trouve aux environs de Paris, et dont l'usage est dangereux. Il est figuré pl. 79 du Traité des champignons de Paulet. (B.)

PLATEAU de SAINTE-LUCIE. Espèce d'AGARIC, dont le chapeau est plat, et d'un violet terne en dessus, d'où le nom de PETIT VIOLET ÉVÊQUE qu'il porte aussi. Ses lames sont rousses, et changent de couleur quand on les touche. Il exhale une odeur de bois de Sainte-Lucie, et ne paroît pas dangereux à manger. Paulet l'a figuré pl. 77 de son Traité des champignons. (B.)

PLATEAU VIOLET. Paulet a donné ce nom à un AGARIC VIOLET, à chapeau plat dans toutes ses parties, qu'on

trouve en automne dans les bois des environs de Paris, et qu'il a figuré pl. 78 de son Traité des champignons. (B.)

PLATEAUX QUEUE TORSE. Paulet a donné ce nom à une famille qu'il a établie dans le genre AGARIC de Linnæus. Elle renferme ceux de ces champignons dont le chapeau se relève au point de devenir plane, et dont le pédicule reste recourbé. On en compte quatre espèces, savoir : le VIOLET ÉVÊQUE, le PLATEAU DE SAINTE-LUCIE, le SOYEUX NOISETTE et le TURQUOISE OU PETIT BLEU. (B.)

PLATESSA. Nom latin des PLIES. (DESM.)

PLATEUSE. *V.* PLATUSE. (DESM.)

PLATIGÈRE, *Platigera*. Genre de LICHEN établi par Achard, et qui rentre dans ceux du même auteur, appelés PELTIDE, NÉPHROME et SOLORINE. (B.)

PLATIGLOSSATES. *V.* PLATYGLOSSATES. (L.)

PLATINE. De tous les métaux, l'or et le *platine* sont les plus inaltérables. C'est à raison de cette inaltérabilité qu'il partage avec l'or, et de sa couleur, que le *platine* a dû le nom *d'or blanc*, qu'il a porté lorsqu'il commença à être connu. Les Espagnols le nommèrent *platina*, diminutif de *plata*, qui signifie argent, parce que le *platine* a, comme l'argent, les propriétés des métaux fins, qu'il en a presque la couleur. Wood, essayeur des monnoies à la Jamaïque, fit, en 1741, des observations sur le *platine*, qu'il ne publia qu'en 1749 et 1750. Mais l'on peut dire que le *platine* fut découvert en 1735, par Don Antonio de Ulloa. Ce géomètre espagnol qui avoit fait, avec les géomètres français, le voyage du Pérou, en 1735, fait mention du *platine* dans la relation de son voyage publiée en 1748. Après Wood, le *platine* est devenu l'objet des travaux des plus célèbres chimistes, Lewis, Margraff, Macquer, Bergmann, Lavoisier, Necker-Saussure, Wollaston, Tennante, Guyton-Morveau, Vauquelin, Descotils, Prechtel, etc.

Le *platine* pur est solide, d'un blanc tirant presque sur celui de l'argent, susceptible d'un très-beau poli, extrêmement tenace, très-dur, très-ductile, très-malléable, fixe et inaltérable à l'action de nos feux les plus violens, alimentés par l'air atmosphérique.

Le *platine* est plus dense que l'or, et par conséquent que tous les métaux; on porte sa pesanteur spécifique, lorsqu'il est pur, à 20,98 (mais Thompson indique 23,0), et lorsqu'il est laminé à 22,69. Dans ces deux cas, il est plus pesant que le *platine* natif, comme nous le verrons tout à l'heure. Après l'or et l'argent, c'est le métal qui passe le mieux à la filière; mais, soumis à l'action du laminoir, il n'occupe que le cinquième rang : l'or, l'argent, le cuivre et l'étain, le précèdent;

il est moins tenace que le fer et le cuivre : un fil de *platine* de deux millimètres de diamètre, peut supporter, sans se rompre, un poids de cent vingt-quatre kilogrammes (environ deux cent cinquante livres).

Le *platine* est plus élastique que l'or et l'argent, et moins que le cuivre et le fer ; il est le moins dilatable des métaux par chaleur, et celui qui suit la marche la plus régulière dans sa dilatation, ce qui le rend très-propre pour former des mesures de toutes espèces.

Le *platine* est susceptible de s'allier avec un grand nombre de métaux ; ses alliages peuvent être divisés en deux sections : 1.° Alliage de *platine* et d'un autre métal ductile. 2.° Alliage de *platine* et d'un métal cassant. Parmi ceux de la première section, on peut citer les suivans :

1.° Alliage formé de *platine* et de mercure, cassant, en quelques proportions que soient les deux métaux.

2.° Alliage de cinq d'étain et d'une de *platine*, cassant.

3.° Alliage de parties égales de plomb et de *platine*, cassant.

4.° Alliage d'une partie de zinc et de trois de *platine*, cassant.

5.° Alliage d'argent et de *platine*, toujours ductile.

6.° Alliage de cuivre et *platine*, cassant.

7.° Alliage d'or et de *platine*, ductile. Ces deux métaux s'allient très-bien ensemble ; et tant que la proportion du *platine* n'excède pas $\frac{1}{48}$, il n'altère ni la couleur ni la ductilité de l'or. Cette propriété a rendu le *platine* dangereux dans le commerce, par la facilité qu'il donne d'altérer le titre de l'or ; de là les sévères prohibitions du gouvernement espagnol relativement à l'exportation de ce métal.

8.° Alliage de trois parties de fer et d'une de *platine*, à peine ductile.

9.° Alliage de parties égales de palladium et de *platine*, peu ductile.

Parmi les alliages de la seconde section, on peut compter les quatre que voici :

1.° Alliage d'une partie de *platine* avec vingt-quatre de bismuth, cassant.

2.° Alliage d'arsenic et de *platine*. M. Thénard le place au rang des alliages dont on ne connoît point les proportions qu'il faut établir entre les deux métaux ; pour obtenir un alliage ductile ou cassant, vol. 1, pag. 418, il fait observer que l'alliage de deux de *platine* et vingt d'arsenic, est très-cassant.

3.° Alliage de parties égales d'antimoine et de *platine*, cassant.

4.° Alliage de parties égales de *platine* et de molybdène, cassant. La densité de cet alliage est plus grande que la densité moyenne des deux métaux qui le forment.

On pourroit regarder le *platine* natif, c'est-à-dire, brut, comme un alliage très-composé, si l'on pouvoit s'assurer que toutes les substances qu'on y trouve sont alliées à la fois dans une même pépite, ou bien simplement mélangées. Ces substances sont le fer, le titane, le cuivre, le plomb, le rhodium, le palladium, l'or, le mercure, l'osmium, l'iridium, etc.

L'on voit que les alliages de *platine* sont en général cassans. Le plus important à connoître est celui du *platine* avec l'arsenic, puisque c'est à l'aide de cet alliage qu'on purifie le *platine*, ainsi que nous le dirons plus bas.

Le *platine* peut très-bien s'appliquer sur le cuivre et l'or, et remplacer l'étain dans l'étamage de certains ustensiles.

Lorsqu'on soumet le *platine* à l'action du gaz hydrogène sulfuré, il se forme un sulfure de *platine* qui se décompose à l'aide de la chaleur; alors l'oxygène de l'atmosphère se combine avec le soufre, il se produit un gaz sulfureux, et le métal reste pur.

Le *platine* mis en contact avec du phosphore échauffé, où bien, chauffé avec partie égale de phosphore, dans un creuset de Hesse, se change en un phosphure de *platine*, composé de 0,82 de *platine* et 0,18 de phosphore. Ce phosphure est très-aigre, très-dur, d'un blanc d'acier, d'un tissu grenu et serré, beaucoup plus fusible que le *platine*, et décomposable en partie par un grand feu: alors on a par l'action de l'air, ou du gaz oxygène, du *platine* pur et de l'acide phosphorique. Pelletier avoit trouvé le moyen de fondre le *platine*, en le traitant avec le phosphore; mais il paroît que dans ce cas le *platine* contient toujours un peu de phosphore qui le rend cassant.

Nul métal n'est plus difficile à fondre que le *platine*; le feu des fourneaux le plus violent, ne l'altère même pas. Lorsqu'on expose au foyer d'une puissante lentille les grains de *platine* brut, ils se collent mais ne fondent pas; ils sont agglutinés par la fusion des matières étrangères qu'ils contiennent. Lavoisier cependant est parvenu à fondre ce métal sans addition. Cette fusion ne s'opère qu'au moyen d'un courant de gaz oxygène, ce qui est, comme l'on sait, le moyen d'obtenir le plus violent degré de feu possible. A cet effet, on creuse une cavité dans un charbon, on place de la poussière ou de petits grains de *platine* dans cette cavité, on l'enflamme et l'on dirige dessus un jet de gaz oxygène.

Le *platine* se fond lorsqu'on lui fait subir l'action de la pile voltaïque. On extrait le *platine* de sa mine en en faisant un

alliage avec l'arsenic, et en décomposant cet alliage par la chaleur et l'air (1).

Le *platine* s'oxyde dans l'air, par une forte décharge électrique. L'oxyde qui se forme est brun.

Les chimistes admettent deux espèces d'oxydes de *platine*, savoir : le protoxyde et le deutoxyde, qui s'obtiennent en décomposant le deuto-nitrate de *platine* et le proto-muriate de ce métal. Ces oxydes perdent de leur oxygène lorsqu'on les soumet à l'action des acides sulfureux et nitreux, aidée par une chaleur rouge ou au-dessous de 100 degrés.

Le *platine* et l'or purs ne sont attaqués par aucun acide simple, et ne peuvent être disssous que par l'acide muriatique, et par l acide muriatique suroxygéné. A l'état d'oxyde le *platine*, comme l'or, est dissous par les acides : dans l'acide nitrique et l'acide sulfurique, étendu d'eau, il donne des sels très-solubles, d'un jaune orangé, très-styptiques et décomposables par la chaleur.

Le muriate ou chlorate de *platine* est un sel brun-rougeâtre, très-styptique, soluble, réductible par la chaleur, mais moins facilement que le muriate d'or ; si l'on verse dans sa dissolution, ou dans celle de tout autre sel de *platine*, un sel quelconque à base de potasse ou d'ammoniaque, il en résulte un sel double, jaune, qui se précipite, à moins que la dissolution ne soit très-étendue d'eau : lorsqu'on y verse des sels de soude, on a également des sels doubles, qui s'obtiennent à l'aide de l'évaporation en beaux cristaux. Pour avoir le muriate de *platine*, on traite le *platine* en petits grains provenant de la calcination du muriate ammoniacal de *platine* : par l'acide nitro-muriatique, et à l'aide de la chaleur, le *platine* est dissous par l'acide. — On peut consulter les livres de chimie pour les autres propriétés et les autres caractères du *platine*. — Ce métal s'extrait du *platine* natif, et comme ce *platine* est très-mélangé, l'extraction ne

(1) M. Prechtel, directeur de l'institution polytechnique à Vienne, annonce avoir réussi à fondre le platine à l'aide d'un feu extrêmement violent, et dans des creusets très-réfractaires Le plus grand degré de chaleur qu'il ait produit peut être estimé à environ 180 d. w. Le platine ainsi fondu perd beaucoup de sa pesanteur spécifique, qui n'est plus que de 17,66. On peut le rayer facilement avec un couteau ; il céde aisément aux coups de marteau, et peut être divisé avec la scie, comme le cuivre ; rougi au feu et ensuite battu avec le marteau, il s'écaille et présente une fracture granuleuse semblable à celles de pareilles pièces de fer cru : ce qui conduit M. Prechtel à croire que le platine, en se refroidissant, descendant rapidement d'un très-haut degré de température, se réunit sous forme cristaline. La mine de platine ne se fond pas au même degré que le platine pur.

laisse pas que d'être difficile, longue et dispendieuse. Pour extraire le *platine* de sa mine, on le traite à plusieurs reprises par l'acide nitro-muriatique; il en résulte une dissolution d'un brun-jaunâtre, contenant beaucoup de fer et de *platine*, du cuivre, du plomb, du palladium, du rhodium, du mercure, un peu d'iridium, de l'acide sulfurique et un résidu noir pulvérulent, formé d'iridium uni à l'osmium, d'oxyde de fer uni aux oxydes de chrôme, de titane. Pour obtenir le *platine*, on concentre la dissolution nitro-muriatique au point nécessaire pour opérer le dégagement de l'excès d'acide, et pour qu'elle puisse cristalliser par le refroidissement : alors, on l'étend de dix fois son poids d'eau, et on y verse un excès d'une dissolution de muriate d'ammoniaque saturé à froid : celui-ci se combine avec le muriate de *platine* et forme un sel double, jaune, très-peu soluble, qui se précipite à l'instant : on le recueille sur un filtre et on le lave : on le calcine jusqu'au rouge dans un creuset de Hesse; le muriate d'ammoniaque se sublime, le muriate de *platine* se réduit, et le *platine* reste sous forme d'une masse spongieuse, composée de beaucoup de petits grains. On purifie ensuite le *platine* en l'alliant avec la huitième partie de son poids d'arsenic, coulant l'alliage bien fondu sous forme de plaques ou de lingots peu épais, l'exposant à l'action de l'air et en même temps à une chaleur qu'on élève graduellement de la chaleur rouge-brun à la chaleur rouge-blanc : dans cette opération l'arsenic est entièrement volatilisé, et le *platine* devient susceptible d'être forgé. C'est principalement à M. Vauquelin qu'on doit les procédés pour extraire et purifier le *platine*.

Le *platine* pur est un métal qui réuniroit le plus de propriétés utiles, s'il n'étoit pas aussi difficile à obtenir dans l'état de pureté, et si la nature nous le donnoit avec plus d'abondance.

Depuis long-temps, les Espagnols faisoient avec le *platine*, des gardes d'épées, des tabatières et autres petits ouvrages; mais il y a lieu de croire que c'étoit par un alliage avec d'autres métaux.

Mais si la difficulté de traiter le *platine* ne permet pas de l'employer aux usages ordinaires, ses excellentes propriétés le rendent infiniment précieux pour les sciences.

Il est infusible et inaltérable à un degré de feu qu'aucune autre matière ne pourroit soutenir, ce qui le rend propre à former des creusets et autres instrumens sans lesquels les plus belles opérations de la chimie seroient presque impraticables; et sans ce secours, nous serions privés des plus intéressantes découvertes. Les pinces et les petites cuillers, dont se servent

les minéralogistes dans leurs petits essais par le chalumeau, doivent être en *platine*.

Il est susceptible d'un poli parfait que rien ne peut altérer; et il remplace, de la manière la plus avantageuse, tous les alliages métalliques qu'on avoit imaginés pour les miroirs de télescope.

De tous les métaux, c'est le *platine* qui se dilate le moins par la chaleur, et qui suit la marche la plus régulière dans sa dilatation, ce qui le rend admirable pour en former des mesures de toute espèce.

C'est de ce métal que furent faites les règles dont se sont servis les savans géomètres Delambre et Méchain dans leur beau travail pour la mesure de l'arc du méridien, compris entre Dunkerque et Barcelonne, et qui a été continué dans l'île de Majorque.

C'est avec le *platine* qu'on a fait les étalons du *mètre* et du *kilogramme* qui furent mis sous les yeux de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, par la commission des poids et mesures, dans la séance du 16 ventôse an 8 (7 mars 1800).

« Un an auparavant (le 1.er mars 1799), fait observer Patrin, Duvivier, graveur des monnoies de France, avoit offert à la même classe une médaille de Napoléon Bonaparte, frappée en *platine*. »

Depuis lors, le *platine* a été employé pour transmettre à la postérité les événemens les plus remarquables. « Ce métal, fait encore observer Patrin, semble avoir été formé tout exprès par la nature pour éterniser la mémoire des grands hommes, et des événemens qui règlent la destinée du genre humain : il ne peut être ni rouillé par l'humidité, ni altéré par le feu, ni mutilé par le choc ou le frottement; son excessive dureté rend ineffaçables les traits et les caractères qui lui sont confiés : on peut en former des annales pour la postérité la plus reculée ».

Le platine étant susceptible de s'allier avec l'or, c'est avec ce dernier métal qu'on le soude. Comme on pourroit l'employer pour altérer les monnoies d'or, il est nécessaire de savoir comment on peut reconnoître cette altération. On commence par dissoudre l'alliage par l'acide nitro-muriatique; si, en y versant une dissolution de muriate d'ammoniaque, on obtient aussitôt un précipité rouge-brun, c'est que la dissolution contient du platine; si l'on y verse une dissolution de sulfate de fer, elle précipitera l'or, s'il y en a, sans toucher au platine. Ce métal offre encore un autre caractère très-notable : c'est que si on le précipite de sa dissolution par l'alkali volatil, il n'est point fulminant comme l'or.

Les feuilles d'or s'appliquent très-bien sur le platine, et cette propriété du platine de s'unir intimement à l'or, a été funeste à un malheureux qui s'en est servi, il y a quelques années, pour fabriquer de fausses pièces d'or, d'autant plus difficiles à reconnoître que l'or recouvroit les coupures qu'on faisoit à ces pièces. Les procédés pour obtenir le plaqué de platine, ne sont pas bien connus, quoiqu'on puisse citer plusieurs exemples d'objets plaqués; il est probable que l'opération ne diffère que très-peu de celle pour exécuter le plaqué d'or ou d'argent.

On voit dans les ateliers de l'Hôtel des Monnoies, à Paris, une chandière en platine, une des plus grandes connues. Comme on a essayé aussi, il y a une douzaine d'années, de faire des ustensiles de cuisine en platine, j'eus occasion alors de voir une marmite en ce métal.

L'on fait avec le platine divers objets d'orfévrerie, qui ne sont le plus souvent que des bijoux de curiosité, par exemple, des boîtes et des chaînes de montre; mais ces objets coûtent toujours beaucoup de façon.

M. Proust, en 1804, fit observer que le mercure chaud versé sur l'éponge qui reste après la calcination du muriate de platine ammoniacal, la dissout parfaitement, et qu'il en résulte un amalgame gras qui ne s'endurcit pas par le temps, qui s'étend bien sur le cuivre, l'or et l'argent, et qui pourroit faciliter le *plaqué* du premier. Fourcroy et Vauquelin ont également obtenu cet amalgame : on ne peut donc douter de l'union du platine au mercure. Cette découverte peut devenir très-précieuse pour les arts. L'application du platine sur d'autres métaux moins précieux et sur nos ustensiles de cuisine, peut les défendre de l'oxydation et de l'action des substances acides et salines employées dans la préparation des alimens; l'inaltérabilité, l'infusibilité et la dureté du platine le rendent très-propre à cet emploi. Strauss, et, d'après lui, Tromsdorff et Guyton-Morveau, ont fait connoître les procédés qu'il faut employer dans ce cas. Strauss assure que cette opération n'est pas plus difficile que l'étamage ordinaire. Elle consiste à frotter avec l'amalgame, dont nous avons parlé, et à préparer convenablement toute la surface du cuivre et à l'échauffer : le mercure et le platine s'appliquent sur le cuivre : on enduit ensuite le cuivre d'un mélange d'amalgame et de craie, arrosé d'un peu d'eau; on l'expose de nouveau au feu, et la couverte est alors parfaite; elle prend sous le brunissoir la couleur brillante de l'argent. On peut encore opérer la platinure au moyen de la décomposition du muriate de platine par l'éther; et, en précipitant par l'ammoniaque le platine de sa dissolution éthérée,

on peut couvrir ainsi de platine les ouvrages de fer et d'acier poli pour les préserver de la rouille.

On est également parvenu à fixer le platine sur la porcelaine. Il s'y applique parfaitement, et prend sous le brunissoir un poli brillant.

Si l'on prend un flacon d'alcool, qu'on y trempe une mèche de coton, et qu'au bout de cette mèche, on ajoute un fil de platine tordu en spirale, lorsqu'on enflammera la mèche, le platine rougira aussitôt; alors on étouffera promptement la flamme de la mèche à l'aide d'un éteignoir ou de toute autre manière, et le platine demeurera rouge et conservera cet état avec une chaleur suffisante pour enflammer une allumette phosphorique, tant qu'il y aura de l'alcool dans le flacon. Lorsqu'on voudra éteindre le platine, il suffira de souffler dessus un peu fort.

PLATINE NATIF, *Platina aurum*, Haüy. (*Platine* ou *or blanc*, Romé-de-Lisle; *Platine martial*, de Born; *Platine blanc*, Mongès, Delaméth., etc.; *Platine natif, pépites*, Daubenton, Broch., etc.; *Platine natif ferrifère*, Haüy; *Gediengen platin*, Wern.)

Le platine ne se trouve qu'en sable ou en très-petits grains, rarement en pépites de la grandeur d'un noyau de cerise, et encore plus rarement d'un volume beaucoup plus considérable : on cite cependant quelques pépites d'un poids élevé, comme nous le dirons plus bas. Sa couleur est le gris d'acier tendant à celui de l'argent, et son éclat métallique; la surface des petits grains est unie, mais elle est presque toujours raboteuse, ou rugueuse, ou caverneuse, dans les grains les plus gros et les pépites: ces cavités sont les impressions laissées par les matières étrangères qui adhéroient au platine, et qui y sont aussi quelquefois encore fixées et enchâssées, tel que le fer oxydé titané; ces cavités sont quelquefois enduites de fer oxydé-terreux.

Les grains n'affectent point de forme déterminée; cependant il est possible que le platine cristallise en octaèdre. Quelques grains m'ont offert l'ébauche de cette forme très-allongée. M. de Bournon a observé dans le sable de platine du Brésil, trois grains qui lui ont offert, l'un, une des pyramides d'un octaèdre rectangulaire, avec une portion de la pyramide inférieure; il indique 50° environ pour la mesure de l'angle solide du sommet de cet octaèdre, prise sur le milieu de deux faces opposées. Le second de ces grains est un prisme tétraèdre rectangulaire, terminé par une pyramide un peu plus surbaissée à quatre faces triangulaires; l'angle solide du sommet pouvant être de 60°. Le troisième est un prisme tétraèdre à base carrée. Ces trois cristaux sont creux dans leur

milieu. M. de Bournon n'ose prononcer s'ils appartiennent au platine ou au palladium. Le cristal que j'ai observé étoit massif, et appartenoit au platine.

Les grains de platine les plus purs, peuvent s'étendre un peu sous le marteau. Leur pesanteur spécifique varie de 15,601 à 18,947.

1.° *Platine du Choco.* C'est dans les provinces du Choco et de Barbacoas, dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, à quelques degrés au nord de l'équateur et dans la chaîne des Andes, à l'ouest des montagnes de grès qui s'élèvent sur la rive occidentale du Cauca, dans une vaste et profonde vallée, que se trouve le platine. Il est dans un terrain d'alluvion aurifère, qui occupe une surface de six cents lieues carrées. Les lavages de Condoto, de Santa-Rita ou Viroviro, de Santa-Lucia, et les ravins d'Iro et d'Apoto, près des villages de Novita et du Taddo, produisent le platine. Autrefois, les orpailleurs rejetoient le platine par suite de défenses prohibitives; maintenant on le recueille. Près du village de LLoro, on a trouvé à dix-huit pieds de profondeur, dans un terrain aurifère, des troncs de bois pétrifié, entourés de fragmens de roches trapéennes, de paillettes d'or et de platine. Cette profondeur est à peu près celle à laquelle le platine se rencontre le plus souvent. Les paillettes de ce métal n'accompagnent pas toujours l'or; car beaucoup de lavages aurifères n'en fournissent pas.

On sépare le platine du sable qui le contient ainsi que des matières terreuses qui y sont mêlées, par le lavage. M. Leblond fait observer qu'on le trie ensuite grain par grain, avec la lame d'un couteau, sur une planche bien lisse. Le sable de platine qu'on apporte en Europe a subi le lavage, mais il n'est pas toujours trié; au contraire, il semble simplement avoir été tamisé, ce qui fait qu'on a ordinairement dans le même sable des grains à peu près de la même grosseur. Le sable le plus fin est ordinairement le plus impur; il contient une grande quantité de fer oxydé titanifère et chrômifère, granuleux ou octaèdre, qu'on en sépare, pour la plus grande partie, à l'aide du barreau aimanté. Il contient aussi des cristaux très-petits de zircon brun-rougeâtres, ayant les formes déjà observées dans le zircon. Dans ce même sable, on observe, 1.° des paillettes d'or qui sont ordinairement très-peu abondantes et très-petites; 2.° des particules quarzeuses de diverses couleurs; 3.° des grains de même couleur que le platine, et qui sont un alliage naturel d'iridium et d'osmium, quelquefois cristallisé en prisme hexaèdre régulier, divisible perpendiculairement à son axe; et en prisme, dont les arêtes des bases sont remplacées chacune

par une facette inclinée sur ces bases de 124° 42'; et en prisme annulaire, comme le précédent, mais la facette inclinée de 114° 47' sur les bases; 4.° des grains de platine contenant de l'or (quelquefois 0,13, Proust), de l'iridium, de l'osmium, du fer, et, en outre, du rhodium et du palladium; 5.° une seule fois, j'ai observé, dans ce sable, un cristal extrêmement petit et cubo-dodécaèdre, de cobalt gris, strié sur les faces du cube, de même que le fer sulfuré triglyphe; 6.° un peu de mercure coulant se rencontre quelquefois dans ce même sable ou dans le platine, lorsqu'on l'analyse; 7.° quelques fragmens de cuivre pyriteux, de plomb sulfuré, mais bien rarement; et 8.° des spinelles, selon Jameson.

Fourcroy et Vauquelin nommèrent *ptène*, l'alliage naturel d'osmium et d'iridium, qu'ils séparèrent les premiers du platine. Tennant reconnut ensuite qu'il se composoit de deux métaux; il nomma l'un *osmium*, d'un mot grec qui signifie odeur, parce que ce métal, chauffé avec du nitrate de potasse, s'oxyde et se volatilise en répandant une odeur très-piquante, qu'il communique à l'eau; il donna le nom d'*iridium* au second, de sa propriété de teindre ses dissolutions de couleurs différentes. Le docteur Wollaston découvrit plus tard le *rhodium* dans le platine; ce métal communique la couleur rose à ses dissolutions dans les acides. Enfin, le *palladium*, dont l'existence fut constatée à peu près dans le temps qu'Olbers découvrit la pla-nète de Pallas. *V.* les articles de chacun de ces métaux.

Le sable planitifère offre moins de parties hétérogènes, lorsqu'il est en grains un peu gros, parce que le lavage en sépare plus aisément les autres substances, qui toutes sont moins lourdes et emportées par l'eau.

Lorsque les grains de platine ont le volume des grains de poivre, ils n'ont de parties hétérogènes que celles qui sont enchâssées dans leur substance, ou qui sont alliées au platine. Il en est de même du platine en morceaux gros comme des pois, et d'un volume supérieur: ce qui se rencontre rarement, quoiqu'on puisse citer des pépites d'un fort volume. On en voit une dans la collection de M. Gillet-Laumont, à Paris, qui pèse quarante grains (21 décigrammes). La pépite donnée par M. de Humboldt, au cabinet des mines de Berlin, pèse 1,088 grains (plus de 2 onces un demi-gros, ou 57 grammes). M. Tralès a reconnu que la pesanteur spécifique de cette pépite est de 18,947. Enfin, la plus grosse masse ou pépite de platine, est celle qui vient d'être déposée dans le Musée royal de Madrid, et dont M. Heuland a doné la description dans le cahier de septembre 1818 des Annales de philosophie de Thompson. Cette pépite mé-

rite d'être remarquée : elle fut découverte, en 1814, par un nègre, près de la mine d'or de Condotto, que nous avons citée plus haut. Cette masse de platine est ovale-convexe ; elle a deux pouces quatre lignes et demie de diamètre dans un sens, et deux dans l'autre sens ; sa hauteur est de quatre pouces quatre lignes ; son poids est d'une livre neuf onces une drachme ; sa couleur est celle de l'argent ; sa surface est rude, et çà et là tachée de fer oxydé terreux rougeâtre. La pépite de platine, grosse comme un œuf de pigeon, et qu'on supposoit avoir été dans le cabinet de la Société de Bergara, n'a jamais existé, selon M. Proust.

C'est le platine du Choco que l'on emploie ordinairement dans les arts; c'est celui que l'on obtient en quantité plus considérable. Lorsque le sable de platine est débarrassé le plus possible des matières étrangères qui y sont mêlées, il se vend 4 à 5 francs l'once, et plus, si les grains sont plus gros et plus purs à l'œil. Le platine purifié est infiniment plus cher; son prix est supérieur de beaucoup à celui de l'argent, ce qui tient à la difficulté qu'on a à réduire ce métal de sa mine.

2.° *Platine du Brésil.* C'est dans des terrains de lavage, dans les mines d'or de Matto-Grosso, que se trouve encore le platine en grains, ou petites pépite mêlées avec des grains d'or natif. Ce platine a cela de remarquable que ces grains, un peu gros, sont sans éclat, spongieux et alliés au palladium. M. de Bournon fait observer que ce sable est plus riche en or que celui du Choco; qu'il ne contient point d'autre métal que l'or et le palladium, et que, parmi les grains de platine, beaucoup sont en petits mamelons semblables à ceux de certaines hématites de l'île d'Elbe : lorsqu'ils sont un peu gros, on reconnoît que cette partie mamelonée n'est qu'une couche très-peu épaisse et caverneuse. Quelques-uns de ces mamelons ont une forme conique, allongée à la manière de certaines hématites stalactiformes, et sont de même vides et fistuleux dans leur intérieur. C'est dans ce sable qu'ont été trouvés les cristaux décrits par M. de Bournon.

Le sable platinifère du Brésil n'est pas commun.

3.° *Platine de Saint-Domingue.* C'est encore dans un terrain d'alluvion et avec des paillettes d'or, que le platine se trouve à Saint-Domingue, mélangé avec une grande quantité d'un sable ferrugineux et quarzeux. Dans le lit de la rivière d'Iaky, au pied des montagnes du Sibao, à environ quarante lieues de Santo-Domingo, les grains de platine ont l'éclat métallique et brillant du platine du Choco. M. Vauquelin a reconnu, par l'analyse, que ce platine étoit entièrement semblable à celui du Choco; il y a trouvé le cuivre, le plomb, le fer, le chrome, l'osmium, l'iridium, le rho-

dium et le palladium. Ce n'est que depuis 1809 que le platin
de Saint-Domingue est connu. Il fut apporté en France pa
M. Dubizi, chirurgien-major dans l'armée française, alor
dans les colonies.

On a encore indiqué, mais faussement, le platine dan
les sables aurifères de la Sonora au Mexique, près de Car
thagène, à Santa-Fé, au Pérou, aux Barbades et dans l'îl
de Porto-Rico. Il nous vient de ce dernier endroit un sabl
ferrugineux, rempli de cristaux de zircon pareils à ceux *du*
sable platinifère du Choco.

M. Vauquelin a reconnu le platine dans le minerai de
cuivre gris de Guadalcanal en Espagne; mais il paroît bien
rare, puisque plusieurs échantillons provenant du même
marchand, qui avoit remis à M. Vauquelin le morceau que
ce savant chimiste avoit analysé, ayant été essayés par
d'illustres chimistes, n'ont point offert un atome de platine.

(LN.)

FIN DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

plaine
nce par
:, alors

ne dar
, de Ca
lans l
un sa
ceux

nerai
roît bi
a mêr
eau q
yés p
plai
(LX)





